B 49788 5

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

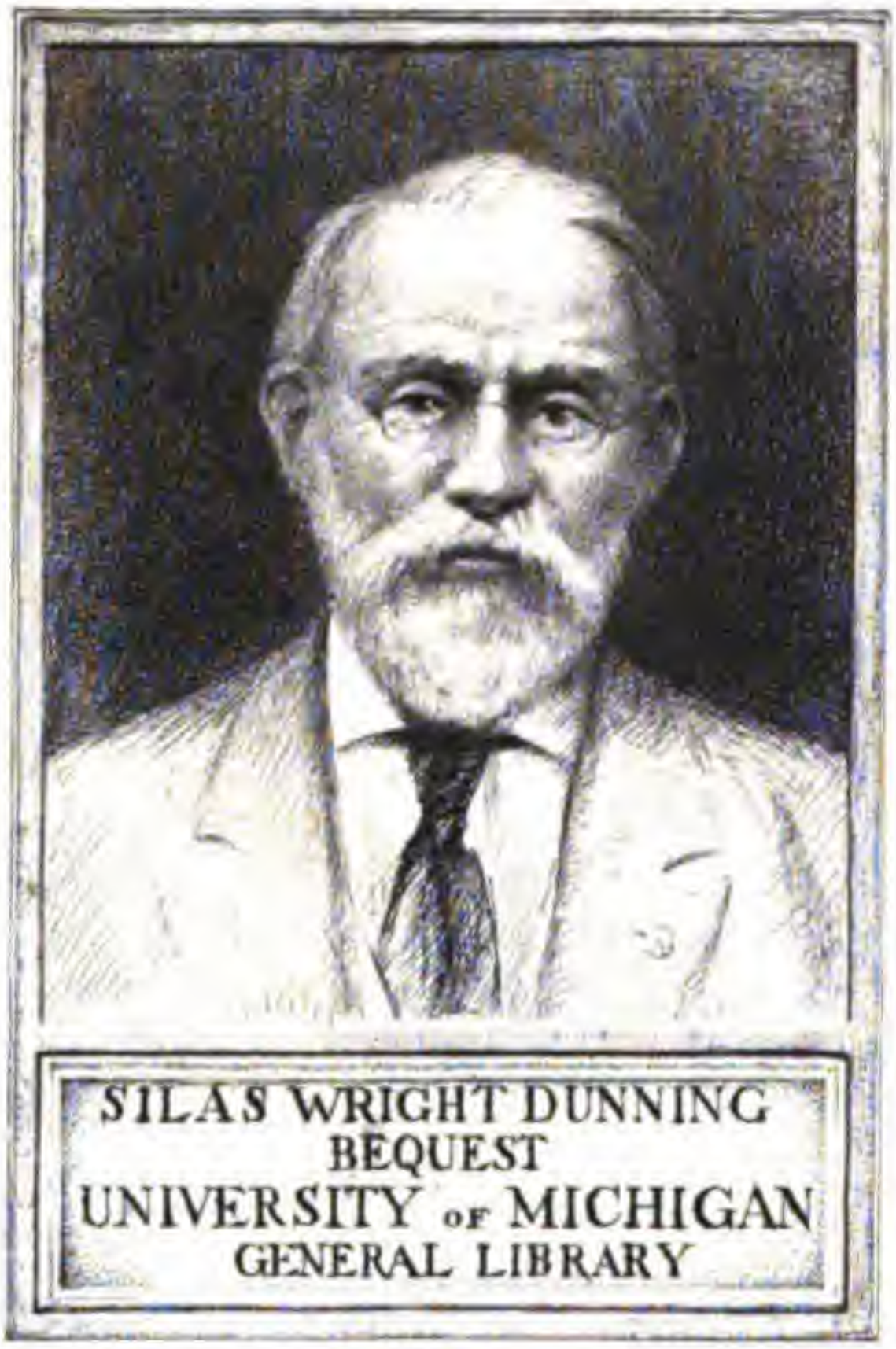

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DC
611
.A601
R4

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Revue
de l'Anjou

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Revue

de l'Anjou

Nouvelle Série

Tome Soixante-Sixième

ANGERS

G. Grassin, Imprimeur-Editeur

40, Rue du Cornet

1913

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dumesnil
Textile
3-5-29
16143

Recherches pour servir à l'Histoire

DE

L'Industrie Textile en Anjou

AVANT-PROPOS

Originaire de l'Asie médiane, et plus spécialement de la Perse, le chanvre, dont l'industrie occupe une si grande place en Anjou, serait d'introduction relativement récente en cette province, bien que sa culture ait été connue des Gaulois longtemps avant la conquête romaine.

Une tradition fait remonter cette introduction, dans le Craonnais, vers le milieu du XIII^e^ siècle, à Béatrix de Gavres[1], femme de Guy IX, comte de Laval, et de cette région elle se serait répandue dans toute la vallée de la Loire. Laval lui

[1] Béatrix de Gavres, fille de Raase VIII, seigneur de Gavres, de Vindestroute et de Marasdée, et de Béatrix de Longueval, épousa Guy IX de Laval vers 1286 et mourut en 1315. C'est sous son inspiration que des ouvriers flamands vinrent à Laval apprendre aux habitants les procédés en usage en Flandre pour tisser, préparer et blanchir les toiles. (Cf. une note de M. Laurain, dans le *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, tome XXVI, année 1910.)

C'est à M. de Bodard de la Jacopière — dans ses *Chroniques Craonnaises* — que nous avons emprunté cette tradition de l'introduction du chanvre dans le Craonnais, qui dépendait autrefois

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

doit sa richesse ; Château-Gontier et Craon furent longtemps des centres importants où se rendaient en foule les marchands du sud de l'Anjou, de la Bretagne et de la Normandie.

Pour leur blancheur, leur finesse et leur force, dues, soit à une richesse plus grande du sol, soit à un climat plus favorable, soit encore au régime particulier des eaux dans lesquelles ils sont rouis, les chanvres de la vallée de la Loire ne tardèrent pas à être réputés sur tous les marchés ; ils le sont encore et la culture en devint intensive [1].

Celle-ci, après avoir été d'une importance considérable, a reculé, ces vingt dernières années, devant d'autres plus rémunératrices. C'est qu'en effet, si la végétation du chanvre est rapide, s'il croît presque sous toutes les latitudes de l'Europe, des plaines glacées d'Arkangel à celles ensoleillées de Naples, les soins et la multiplicité des opérations

de la province d'Anjou et est aujourd'hui du département de la Mayenne.

M. Port, dans son dictionnaire, fait aussi remonter cette introduction au milieu du XIII^e^ siècle.

M. Bourdais (*Mémoire sur l'industrie de la toile en Bretagne*) a relevé la même tradition avec des variantes dans quatre auteurs différents en ce qui concerne l'introduction du tissage en Bretagne, sur lequel les premiers documents remontent seulement au XV^e^ siècle. Il estime qu'il ne s'agit là que d'une légende.

Il nous a toujours semblé que, pour poétique que soit cette tradition, il était bien extraordinaire que la culture d'un textile d'une utilité aussi grande ait été introduite à une époque aussi reculée dans une province aux rivières nombreuses et très fréquentées par les mariniers. L'initiative de la comtesse de Laval ne marquerait-elle pas plutôt le début d'une ère de perfectionnements et de progrès tels qu'elle est restée dans la mémoire populaire comme le véritable début d'une industrie auparavant, sans doute, très précaire et très grossière ?

Le lin aurait également été introduit à la même époque et sous les auspices de la même princesse.

[1] On estime que le département de Maine-et-Loire fournit encore aujourd'hui le cinquième de la production totale de la France en chanvre.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'il exige avant d'être livré à l'industrie font que le cultivateur n'en recueille qu'un bénéfice médiocre, malgré la prime accordée par l'État. L'introduction sur nos marchés d'autres textiles comme le jute, la disparition de la marine à voile où, même dans cette dernière, le câble métallique a fait son apparition, ont eu aussi une grande influence dans cette diminution.

Enfin le chanvre a presque disparu du vêtement, pour lequel les caprices si changeants de la mode n'exigent plus des étoffes inusables.

Dans la première moitié du XVe siècle, trois corporations s'organisèrent à Angers pour l'exploitation de cette industrie. C'est par la création, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, des Corderies Royales et, au XVIIIe, des manufactures de toiles à voiles d'Angers et de Beaufort, que se fixèrent définitivement en cette région ces nouveaux éléments de richesse.

Lorsque nous avons entrepris cette étude, nous avions pensé qu'une industrie aussi importante devait avoir eu des historiographes nombreux, et que, venu trop tard, il ne nous resterait qu'à condenser, dans un rapide exposé, les travaux de nos devanciers.

Notre premier soin fut de rechercher quels écrivains angevins avaient traité cette question. Notre moisson fut maigre : une courte et sèche notice sur les cordiers d'Angers dans l'*Inventaire des archives de la Mairie d'Angers*, par M. Port ; quelques lignes éparses dans le *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire* du même auteur ; une note de vingt lignes dans le *Bulletin historique et monumental* de M. de Soland (1858) ; quelques documents sur le XIXe siècle dans l'*Anjou Historique* ; dans l'*Anjou en* 1900, de M. Bessonneau, seulement l'histoire du mouvement industriel au XIXe siècle. C'était peu.

Du côté des écrivains — et ils sont nombreux — qui ont,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à des titres divers, écrit l'histoire de l'industrie française, même disette : une simple mention, quelquefois rien, le silence complet.

Le dépouillement des sources (Archives de Maine-et-Loire, des Hôtels de Ville d'Angers et de Beaufort, du département d'Indre-et-Loire, où sont conservées les minutes du cabinet de l'Intendant de la généralité de Tours, dont nous eûmes le complément aux Archives Nationales) nous mit à même de constater combien le sujet avait été peu étudié.

A ces témoins irréfutables du passé nous avons ajouté une importante collection d'auteurs contemporains et modernes.

Malgré nos efforts, nous sentons combien le travail que nous présentons aujourd'hui est imparfait. Sur certains points, malgré des recherches patientes, nous avons dû nous incliner devant l'absence de documents. Aussi, dans le but de permettre à un chercheur plus heureux de le compléter quelque jour, nous avons reproduit intégralement le plus possible de documents. C'est ce qui justifie notre titre : *Recherches pour servir à l'histoire de l'industrie textile en Anjou*[1].

[1] Dans notre idée cette étude comprend quatre parties, dont nous donnons aujourd'hui les deux premières, car nous n'oublions pas que le lin, dont la culture a subi la même diminution que le chanvre a, de même que le coton, sa place dans l'histoire de l'industrie textile angevine. Mais les deux premières parties intéressant plus spécialement le chanvre, c'est ce qui explique cet avant-propos un peu plus restreint. Notre travail complet comprendra : Première partie : *Les corporations des cordiers, tisserands et filassiers d'Angers*, 1440-1790. — Deuxième partie : *Les manufactures de toiles à voiles d'Angers et de Beaufort*, 1748-1900. — Troisième partie : *L'industrie toilière dans la province d'Anjou*. — Quatrième partie : *Les manufactures de toiles peintes d'Angers*, 1752-1840. Ces deux dernières parties, bien que formant le complément naturel de nos recherches, constitueront cependant un ouvrage entièrement distinct. Nous y étudierons l'industrie *toilière* dans l'ensemble de la province d'Anjou et non seulement à Angers. Nous ferons précéder ces deux dernières parties d'une notice spéciale concernant les sources particulières utilisées pour leur rédaction.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces préliminaires ne sauraient se terminer sans exprimer ici nos remerciements aux personnes dont l'obligeance nous a permis de mener ce travail à bonne fin.

Et tout d'abord à M. Julien Bessonneau, pour la collaboration qu'il nous a apportée en nous aidant dans nos recherches. Mêlé de très près à la direction générale des usines de la Société anonyme des Filatures, Corderies et Tissage d'Angers, héritière industrielle des Joûbert-Bonnaire, il s'est très spécialement intéressé à la fabrication des toiles et, sous son impulsion, celle-ci n'a cessé d'augmenter.

Nos remerciements s'adressent aussi à M. Joseph Denais, le savant historien beaufortais, pour les nombreuses communications de documents et de notes personnelles qu'il nous a faites; à M. A. Le Moy, docteur ès lettres, professeur d'histoire au Lycée David-d'Angers, et à M. Saché, archiviste du département de Maine-et-Loire, dont les conseils nous ont été si précieux.

Qu'ils reçoivent ici ce faible hommage de notre reconnaissance.

V. DAUPHIN.

Les Ponts-de-Cé, 15 *novembre* 1912.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

SOURCES DE CET OUVRAGE[1]

Pour la rédaction de ce travail nous avons utilisé :

I. Dépôts d'Archives et Documents originaux

1° *Archives nationales* (abrév. A. N.).

F[12] *Commerce et industrie.* Procès-verbaux du Conseil du commerce. — 501 à 638 : Mélanges et triages, documents divers, concernant l'industrie et les manufactures[2].

Z[1a] *Cour des Aides.* 854. Affaire Baudart de Saint-James.

AD. *Bibliothèque administrative.* (Collection Rondonneau.) Section XI, 42 à 44 B ; 45.

2° *Archives départ. d'Indre-et-Loire* (abrév. A. I. et L.).

C. *Intendance de la généralité de Tours.* Secrétariat : 120 à 135. — 336, Tableau de la généralité de Tours.

E. 419. Cordiers de Tours et d'Angers.

3° *Archives départ. de Maine-et-Loire* (abrév. A. M. et L.).

L. Registres des délibérations du directoire du Département, du directoire du District. Registres de correspondance. Liasses concernant l'industrie.

M. *Statistique générale.* Correspondance administrative des Préfets.

4° *Archives municipales d'Angers*[3] (abrév. A. M. A.).

BB. *Administration communale* : Registres des délibérations du Conseil de ville.

CC. *Comptabilité* : 27, 29, 36, 39, 41 à 66.

[1] De la première et de la deuxième partie seulement.

[2] Cette série n'était pas inventoriée au moment ou nous vinmes la consulter. L'inventaire est en préparation et ne saurait tarder à être publié. Nous devons adresser nos remerciements à M. Schmidt, archiviste au dépôt des Archives Nationales, pour l'amabilité avec laquelle il nous a fourni les renseignements qui nous étaient nécessaires sur les dossiers qui nous intéressaient.

[3] Avant 1789. Tous ces documents ont été inventoriés par M. Port d'une manière très détaillée. Voir plus loin, dans les ouvrages imprimés, mention de cet inventaire.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

DD. *Propriétés communales* : 1 et 5.

EE. *Guerre et marine* : 6, Comité permanent de la milice angevine : Procès-verbaux des séances.

FF. *Greffe de la police royale* : 5, Registre; 38.

HH. *Industrie et Commerce* : Manufactures, 8, 9, 10 et sqq.

II. *Documents divers*: Inventaire analytique de l'ancien cartulaire de la Mairie.

Hors série. *Cahiers des doléances des corporations angevines*, préparatoires au cahier de la ville. Cahiers des cordiers et des filassiers [1].

5° *Archives municipales de Beaufort.* (Abrév. A. M. B.)

Archives anciennes. *Variis locis.*

Archives modernes. Une liasse étiquetée : « Manufactures », contenant une correspondance administrative et divers documents ayant trait à la gestion de la manufacture au XIX^e^ siècle.

6° *Archives municipales de Saumur* [2] (Abrév. A. M. S.)

HH. *Industrie et Commerce* : 76, Corporations des tisserands d'Angers et de Saumur. Statuts.

7° *Bibliothèque municipale d'Angers* (abrév. : Mts. A.).

Manuscrits et collections de documents.

II. Collection d'ouvrages imprimés, contemporains et modernes (abrév. *op. cit.*, pour ouvrage cité)

1° *Corporations*

H. Blanc. *Les Corporations de métier, leur histoire, leur esprit, leur avenir*, 1888.

G.-B. Depping. *Règlements sur les arts et métiers de Paris, rédigés au XIII^e^ siècle et connus sous le nom de* Livre des Métiers, d'Étienne Boileau, publiés par... Paris, imp. royale, 1835.

P. Foncin. *Essai sur le Ministère Turgot.*

E. Martin-Saint-Léon. *Histoire des corporations de métiers, depuis leurs origines à leur suppresssion en* 1791. Paris, Alcan, 1909.

C. Port. *Inventaire analytique des archives de la Mairie d'Angers.* Angers, Cosnier et Lachèse, 1861.

[1] Ces cahiers forment une liasse de 64 documents. Il manque le cahier des tisserands.

[2] Inventoriées sommairement par M. Raimbault en 1860.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2° *Manufactures de toiles à voiles*

D'AVENEL. *Histoire économique de la propriété en France*, 5 vol. — *La fortune privée à travers sept siècles.*

BABEAU. *La ville sous l'ancien régime.* Paris, Didier, 1880.

BLORDIER-LANGLOIS. *Angers et l'Anjou sous le régime municipal.* — Angers, Cornilleau et Maige, 1843.

BESNARD. *Mémoires d'un nonagénaire ou mémoires de François-Yves Besnard*, publiés par M. C. Port, 2 vol. Angers, Lachèse et Dolbeau, 1880.

BESSONNEAU. *L'Anjou en* 1900. Angers, Germain et G. Grassin, 1900.

BONNASSIEUX. *Inventaire des procès-verbaux du Conseil du Commerce et Bureau du commerce.* Introduction par E. Lelong, Paris, Imp. Nat.

DE BODARD DE LA JACOPIÈRE. *Les Chroniques craonnaises.* Laval, 1869.

F. BOURDAIS. *L'industrie et le commerce de la toile en Bretagne, du XV^e au XIX^e siècle.* — (Mémoire encore inédit.)

M. F. Bourdais nous a très aimablement communiqué un résumé de ce mémoire d'histoire économique présenté devant la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes (7 juin 1906) et dont les positions et conclusions ont paru en une courte note dans les *Annales de Bretagne* (tome XXII, pp. 424 et sqq.).

Ce résumé a d'ailleurs été soumis au « Congrès de l'Union régionaliste bretonne » de 1906 et a valu à son auteur une médaille d'argent.

Lorsque nous le citons, nous l'indiquons simplement sous la mention suivante : F. Bourdais. Mémoire.

CHAPTAL. *De l'industrie française.* Paris, Renouard, 1819, 2 vol.

DES CILLEULS. *Histoire et Régime de la grande industrie en France aux XVII^e et XVIII^e siècles.* Paris, 1898.

A. DEBIDOUR. *La Fronde angevine.* Angers, P. Lachèse, Bellœuvre et Dolbeau, 1877.

DEPPING G.-B. *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV recueillie et mise en ordre par...* Paris, Imp. Nat. 1851, 4 vol.

E. LEVASSEUR. *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France avant* 1789. 2 vol. Paris, A. Rousseau, 1901.

— *id.* après 1789.

— *La Population française. Histoire de la population avant* 1789. Paris, A. Rousseau, 1901.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

P. MARCHEGAY. *Archives d'Anjou ou Recueil de documents et mémoires inédits sur cette province* publiés par ... Angers, Cosnier-Lachèse, 1853.

G. MARTIN. *La grande industrie en France sous le règne de Louis XIV*. Paris, A. Rousseau, 1898.

— *La grande industrie en France sous le règne de Louis XV*. Paris,

— *Les manufactures au milieu du XVIII^e siècle. Revue d'Economie poli*Fontemoing, 1900.

tique, 1900, tome XXIV, p. 32-58.

MOSNIER. *Origine et développement de la grande industrie en France, du XV^e siècle à la Révolution*. Paris, Fontemoing, 1898.

MOITHEY. *Recherches historiques sur la ville d'Angers*, avec plan assujetti à ses accroissements, par Moithey, ingénieur géographe du Roy, 1776.

(Dans cet ouvrage, plan levé par Dubois en 1775, rédigé et gravé par Moithey en 1776.)

— Plan de la ville d'Angers levé par Dubois en 1775, corrigé par le même en 1789.

(*Plan à demi-échelle du précédent, ne différant que par quelques détails.*)

C. PORT. *Dictionnaire hist. et biog. de Maine-et-Loire*. 3 vol. Paris, Dumoulin. Angers, P. Lachèse, Bellœuvre et Dolbeau, 1874.

PÉAN DE LA TUILERIE, prêtre de Château-Gontier. *Description de la Ville d'Angers*, publiée en 1778. Une nouvelle édition de cet ouvrage a été faite par M. C. Port. Angers, Lachèse et Dolbeau, 1880.

SAVARY. *Le Parfait négociant*, instruction générale pour ce qui regarde le commerce des marchandises de France et des pays étrangers. (La première édition parut à Paris en 1677. Savary était originaire de Doué-la-Fontaine.)

H. SÉE. *Histoire des classes rurales en Bretagne du XVI^e siècle à la Révolution*. Rennes, Giard et Brière, 1906.

Victor VINCENT. *Essai sur la statistique industrielle de la ville d'Angers*. Angers, Launay-Gagnot, 1834.

Baron DE WISMES. *Le Maine et l'Anjou*, tome II, Anjou, introduction.

Périodiques

1) *Les Affiches d'Angers*, aujourd'hui *Journal de Maine-et-Loire* (fondé en 1771).

2) *La Revue de l'Anjou*, Angers, G. Grassin, éditeur (fondée en 1852).

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

3) L'*Anjou Historique*, Angers, Siraudeau, éditeur (fondée en 1900).

4) *Bulletin historique et monumental*, par *Aimé de Soland*, Angers, 1850. Cosnier-Lachèse (publication disparue depuis longtemps).

Ouvrages techniques ou dictionnaires

Code du fabricant ou Résumé sommaire des Règlements généraux et particuliers, 1784-1788.

Code de la Police. Manufactures, tome X, p. 307 à 360.

Recueils des règlements généraux et particuliers, concernant les manufactures et fabriques du Royaume. Paris, imprimerie royale, 1730. 4 vol. et 2 vol. de supplément.

Description des arts et métiers, faite ou approuvée par Messieurs de l'Académie des Sciences. Paris, 1761-1789. N° 74. L'art de la voilure, par M. Chaparon.

Dictionnaire portatif des arts et métiers, contenant en abrégé l'histoire, la police des arts et métiers, des fabriques et des manufactures de France et des pays étrangers. Paris, chez Lacombe, 1766.

Dictionnaire universel du commerce, par Savary des Brulons, 3 vol. Paris, 1741.

Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des arts et des sciences. par une Société de gens de lettres, mis en ordre et publié par M. Diderot et, quant à la partie mathématique, par M. d'Alembert. Paris, Briasson et autres, 1751-1777, 33 vol. in-folio.

Recueil général des anciennes lois françaises, par E. Isambert.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PREMIÈRE PARTIE

Les Corporations des Cordiers, des Tisserands et des Filassiers d'Angers

Avant d'aborder l'histoire des Corporations angevines de l'industrie textile, nous pensons utile de donner quelques indications sur les métiers, qui, avec des noms quelquefois différents suivant les provinces, s'occupaient de la vente, de la préparation et de l'utilisation du chanvre.

Du cultivateur qui le récoltait et lui faisait subir quelques apprêts, le chanvre passait aux *Chanvriers* [1], appelés aussi ici *Filassiers*, *Filtoupiers* et *Poupeliers*, qui, après l'avoir battu à l'espadon, passé à la braie, le sérançaient [2].

[1] Règlement des Métiers, rédigé au XIIIe siècle, connu sous le nom de *Livre des Métiers*, d'Étienne Boileau, titre LVIII.

[2] Voici, d'après une tradition recueillie d'un vieux chanvrier de la vallée de la Loire, à quelles opérations donnait lieu la culture et la préparation du chanvre. Nous avons conservé avec soin les termes angevins : « On sème le chanvre; quand il est mûr, on l'arrache, puis, on « le met à rouir (c'est à-dire séjourner un temps plus ou moins long « dans l'eau, sous l'action de laquelle les fibres textiles se débarrassent « de la gomme ou mucilage qui les enrobe). Il est mis ensuite à sécher « sur une prairie et on le *vire* (remue) fréquemment. Une fois sec, « on le ramasse « en *poignées* », puis en « *serrons* » (sorte de gerbes).

« Pour le *breyer* (broyer), on le met d'abord au four, puis on le « *tape* (bat) avec une *mailloche* (batte en bois), on le passe ensuite à la « *braie* (instrument de bois composé de deux parties, l'une fixe, l'autre « mobile et pénétrant profondément l'une dans l'autre, elles sont réu- « nies à une extrémité par une sorte de charnière, l'autre extrémité

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ayant reçu de ces ouvriers la préparation nécessaire, le chanvre était remis aux *Filandiers* ou *Filandières*, qui le transformaient en fil par l'étirage et la torsion au fuseau. « Les statuts de ce métier ne figurent pas au *Livre des Métiers*, mais, des lettres-patentes de Philippe VI (1349) confirmant leur règlement, il est à présumer que les Filandiers avaient dès le XIII^e^ siècle une organisation corporative [1]. » Nous n'avons nulle part constaté qu'une corporation de ce genre ait existé en Anjou où la filature du chanvre pour la toile semble avoir toujours été une occupation accessoire de la ménagère. Dans le Craonnais, sans qu'il y eût de corporation, cette occupation était suffisamment importante dans la campagne pour constituer un véritable métier rural [2].

Le fil passait ensuite aux *Tisserands de toile*, métier dès l'origine bien distinct de celui des *Tisserands de lange* qui employaient la laine. L'épaisseur de la trame, le nombre des fils de chaque espèce étaient rigoureusement déterminés. On vérifiait ensuite si les pièces de toile étaient conformes aux statuts en mesurant la longueur au moyen de la

« de la partie mobile est munie d'une poignée), pour faire sortir la « *guerte* (débris ligneux de la tige) et qu'il ne reste plus que la *teille* « (fibre). Après, on le *rache* (action de gratter la fibre avec une sorte « de couteau très long, l'extrémité des fibres étant enroulée autour « du poignet), il sort alors des *baudes* (reste des petites impuretés « ligneuses), puis le chanvre est mis en *torches* (petits paquets).

« Pour le filer, on le passe au *serand* (prononcez sran, — c'est une « sorte de peigne composé de plusieurs rangées de pointes métal- « liques), il en sort alors du *réparon* (étoupe). »

Le réparon ou étoupe, peigné avec soin, était aussi filé et donnait du fil de qualité inférieure, mais dont les tisserands faisaient également usage. (Toiles de réparon.)

[1] E. Martin Saint-Léon : *Histoire des Corporations des métiers depuis leurs origines jusqu'à leur suppression en* 1791.

[2] De Bodard de la Jacopière, *op. cit*, page 30. Cf. pour la Bretagne, H. Sée : *Histoire des classes rurales en Bretagne du XVI^e^ siècle à la Révolution*, sixième partie, chap. IV; F. Bourdais, *Mémoire*.

Il y avait aussi des filandiers de laine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« verge » ou mesure type, remise à Paris aux tisserands par le roi Philippe-Auguste, et la largeur, à l'aide du « temple » et du « roseau » qui servaient sur le métier même, le premier à tendre la toile ourdie et le second, sorte de peigne, à compter les fils et à les empêcher de s'embrouiller.

La toile, une fois fabriquée, était vendue à la pièce, à l'aune ou à une autre mesure locale, par des marchands appelés à Paris « *Chevanassiers* »[1]. A Angers, ce sont les marchands « *Toiliers* » ou « *Telliers* » qui font ce commerce. Mais ces commerçants ont toujours été à Angers trop peu nombreux pour former une corporation distincte[2].

Le *Livre des Métiers* signale encore à Paris les *Braaliers de fil*[3], fabricants de braies et de hauts de chausse, à la fois tisseurs et marchands de toile. Ce métier ne paraît pas avoir été spécialement exercé en Anjou.

Enfin les *Cordiers*, qui semblent la principale des corporations angevines de l'industrie textile, fabriquent les cordages de toutes sortes.

A ces commerçants, fabricants ou dépositaires, nous croyons devoir ajouter à Angers des commerçants appelés

[1] *Livre des Métiers*, titre LIX. Au XVI[e] siècle, ils furent remplacés par les lingères. (Cf. E. Martin Saint-Léon, op. cit., page 450.)

[2] Cette assertion n'est pas rigoureusement exacte, car nous avons trouvé à plusieurs reprises mention d'une « *communauté de marchands de toiles, faiseurs de guêtres, lingerie et blanchisseurs de toiles* ».

Les marchands toiliers d'Angers paraissent, s'il n'ont joui d'une organisation corporative, avoir été tout au moins très unis, à en juger par les nombreuses instances intentées par eux contre les tisserands ou d'autres corps de marchands pour le préjudice qu'ils estimaient leur être causé par la mise en vente de toiles ou d'autres ouvrages tissés dont ils prétendaient se réserver le monopole.

Quoi qu'il en soit, leur communauté avait pour armoiries : « d'azur à deux fasces d'argent, et des ciseaux d'or en sautoir brochant sur le tout » (Cf. *Manuscrit d'Hozier*, page 858. — Joseph Denais, *Armorial général de l'Anjou*, I, page 60.)

[3] *Livre des Métiers*, titre XXXIX.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Regrattiers, non en corporation, et dont le nombre parait, surtout au XVIII^e^ siècle, lorsque les marchés de fil et de filasse devinrent très importants, ne pas avoir été négligeable [1].

A Paris, tous ces métiers du textile sont organisés en

[1] Voici quelques documents sur ces commerçants :

En 1749, le maire d'Angers, Pays-Duvau, écrivit à l'Intendant pour le prier de vouloir bien adoucir l'article du règlement de 1748 qui interdisait aux Regrattiers de pénétrer sur le marché avant que les tisserands aient fait leurs achats, en fixant une heure déterminée après laquelle il serait permis à ces commerçants « d'acheter les fils dont les tisserands « n'auront point voulu et n'auront pu achepter », car il est « extrê- « mement préjudiciable et a osté à quantité de pauvres habitans un « petit commerce qui faisait subsister eux et leur famille ». Le maire donnait comme argument que « très peu de tisserands de cette ville « sont en état de faire le commerce des fils et d'en acheter une cer- « taine quantité, la plupart ne travaillant que pour des particuliers. « Si les marchands ne trouvent point à vendre leurs fils, ils les trans- « porteront en d'autres marchés, où il s'en fait un commerce considé- « rable, ce qui détruira entièrement le peu qui s'en fait icy. »

L'Intendant, se retranchant derrière les règlements, refusa. Averti le 19 mai que les Regrattiers, sans doute avec la complicité du Maire et des Echevins, pénétraient quand même sur le marché et que de nombreuses transactions se traitaient aussi en dehors, il rendit une ordonnance pour les rappeler au respect des règlements, puis, voyant qu'elle restait lettre morte, donna ordre à son sub-délégué à Angers de dépêcher les jours de marché deux cavaliers de la Maréchaussée pour expulser les Regrattiers. (A. I et L., C. 120.)

En 1776, une ordonnance de police interdit à tous ceux réputés Regrattiers, même les Filassiers qui revendaient, soit au marché, soit ailleurs, des chanvres bruts et non convertis en filasse, d'entrer au marché pour y acheter des chanvres avant 10 h. 1/2, depuis le 1^er^ avril jusqu'au 1^er^ octobre, et avant 11 heures, depuis le 1^er^ octobre jusqu'au 1^er^ avril. (A. M. A. HH. 5.)

Enfin le 21 décembre 1786, un nouvel arrêt leur interdit formellement l'entrée des marchés.

Le *Livre des Métiers* donne les règlements de deux corporations de Regrattiers existant à Paris au XIII^e^ siècle, mais il s'agit de commerçants s'occupant d'épicerie et de fruits.

Les *Regrattiers* se rencontraient sur les autres marchés de la province, où, de même qu'à Angers, des mesures coercitives étaient prises contre eux. Ex. Saumur. (Cf. A. M. et L., E. 4387.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

corporation et ont des statuts rédigés par les soins du Prévôt, juge ordinaire de la police et des métiers ; à Angers, seuls les *Cordiers*, les *Tisserands* et les *Filassiers* ont une organisation corporative.

Ces corporations ont eu une durée bien différente : tandis que les Cordiers, sous la protection de leurs statuts, traverseront les siècles, les Tisserands et les Filassiers se verront dispersés en 1649, lorsque l'intérêt de la ville l'aura demandé.

Alors qu'à Paris et dans nombre de provinces les corporations étaient organisées bien avant le XIII^e^ siècle, les provinces de l'Ouest furent celles où l'organisation corporative fut la plus tardive. D'ailleurs, il faut se rappeler que la culture du chanvre ne serait apparue en Anjou qu'au XIII^e^ siècle et qu'en conséquence les ouvrages de toile et de corderie devaient être importés d'autres provinces ou que, s'il y avait des ouvriers de ces métiers, ils devaient être bien peu nombreux [1].

[1] Sur l'histoire générale des Corporations en France, voir Martin Saint-Léon, *op. cit. passim.* et les ouvrages donnés dans notre bibliographie.

Il existait encore à Angers une bien curieuse industrie : c'était celle de ces cordes blanches appelées « cordelières » qui servent de ceintures dans plusieurs ordres religieux et notamment dans l'ordre des Franciscains. C'est au XVI^e^ siècle qu'elle naquit et elle devint rapidement importante. Les fabricants d'Angers s'installèrent, en métier libre, dans une rue qui ne tarda pas à s'appeler la *rue Cordelle*, nom qu'elle conserve encore aujourd'hui, et devinrent les fournisseurs presque exclusifs des communautés de France. Les rues adjacentes furent bientôt aussi occupées par les fabricants de « cordelières » et même à la Révolution ils avaient presque abandonné la rue qui vit le début de leur industrie.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE PREMIER

Les Cordiers d'Angers [1]

Sous le nom de cordiers on rangeait au XVIII[e] siècle « tous les artisans qui avaient le droit de fabriquer, de vendre les cordes et cordages de chanvres, d'écorce de tilleul [2], de lin, de crin, etc., en qualité de membres de la communauté de ce nom [3] ».

En esquissant ici l'histoire de la corporation d'Angers, on fait donc en même temps l'histoire de la corderie en cette ville.

L'arrivée des premiers ouvriers cordiers en Anjou a dû suivre l'introduction du chanvre ; toutefois, nous n'avons de documents qu'à partir du XV[e] siècle.

Des lettres patentes, données à Tours par Charles VII le 20 mars 1442, accordent aux cordiers de Tours :

> Qu'ils soient francs, quittes et exemps de toute imposition, coustumes, péages et aultres subventions de chanvres et denrées de leur mestiers, parce que les dits supplians sont tenus de bailler et livrer tous cordages gros et menus, aux gens de la justice des lieux où ils sont demeurans, quand les cas adviennent, pour lier, pendre et exécuter larrons, meurtriers et aultres malfaicteurs, prins et condemnés par justice [4].

[1] La communauté des cordiers d'Angers avait pour armoiries : « De gueules à un saint Paul de carnation vêtu d'or et d'argent, a l'extré d'un paquet de corde d'or et senestré d'un mandre (?) de même. » (Cf. *Manuscrit d'Hozier*, page 784. — Joseph Denais, *Armorial général de l'Anjou*, I, page 54).

[2] Dans le *Livre des Métiers*, l'écorce de tilleul est désignée sous le nom de « Teil ».

[3] *Encyclopédie de Diderot*, tome IV, éd. 1751.

[4] Ces lettres reçurent confirmation de Henri II en 1548, de Charles IX en 1565 et de Henri IV en 1591. Malgré notre désir, il ne nous a pas

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 30 mai 1444, de nouvelles lettres patentes, données également à Tours, confirment les Cordiers du Maine, de Touraine et d'*Anjou* dans les privilèges et exemptions de tous les droits sur les chanvres qu'ils emploieraient et sur les cordages par eux fabriqués [1].

L'année suivante, les Cordiers d'Angers se constituèrent en corporation régulière. Une députation de maîtres [2] se rendit près de René d'Anjou et obtint de lui le 7 juin 1445 des statuts que nous connaissons par une transcription faite sur le registre du greffe de la police royale d'Angers en 1760. Ces statuts règlent à la fois l'ordre intérieur de la corporation et la fabrication.

Les temps ne furent pas favorables et les cordiers d'Angers, malgré leur belle charte, ne firent pas fortune ; ils étaient si pauvres qu'en 1518 :

été possible d'en retrouver les originaux. Il n'en subsiste qu'une copie, imprimée à Tours chez Philibert Masson, imprimeur ordinaire du Corps de ville, et conservée aux archives d'Indre-et-Loire. (E. 419.)

Ce droit de cordage à fournir gratuitement à l'exécuteur des hautes œuvres se retrouve également dans plusieurs prévôtés de la province d'Anjou et semble avoir été une imposition presque générale à cette époque. A Craon et à Brissac, par exemple, les cordiers y sont astreints et ce n'était pas un léger impôt, paraît-il, car ils s'en plaignaient amèrement.

[1] Il n'existe de ces lettres, dont nous ne possédons pas non plus le texte, qu'une courte analyse au Cartulaire analysé, sorte d'inventaire analytique des titres autrefois conservés à l'ancien Hôtel de Ville d'Angers et aujourd'hui disparus.

Il est également indiqué dans ce Cartulaire que ces lettres furent enregistrées par les Officiers de l'Élection d'Angers le 12 septembre 1444 et que, le 25 novembre 1594, une somme de 10 écus fut payée « par les Maistres Cordiers d'Angers pour confirmations de leurs privilèges et franchises ». (A. M. A. II, 11, folio 55.)

[2] René...,de la partie des maistres ouvriers du mettier de cordier de notre Ville d'Angers, nous a exposé que plusieurs non savans de faire et exercer icelui mettier se sont mis et ingerez le temps passé à faire et exercer icelui mettier de corderie...

(Début de la Charte des Cordiers. A. M. A. FF. 5.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jehan Bridan, Colas Daudin, accompagnés d'autres maîtres « tous pauvres gens maistres cordiers », vinrent supplier le Prévost, juge ordinaire de la police et des métiers « comme ainsi soit, que par cy davant, le mestier de corderie ait été exercé en ceste ville; et à la feste du sacre fait porter par les maistres cordiers une torche de cyre, et comme les autres maistres jurez de cested ville toutesfois a présent qu'il n'y a plus que deux ou trois qui aient aucun bien, et sont tous les dits suppliants paouvres et indigens, tellement que a presens ilz n'ont de quoy satisfaire ne poier le ciergier, qui a de coustume faire leur torche; et n'ont point de cire ne d'argent de quoy en avoir, parce que en l'année que la feste du Sacre fut sollempnizée deux fois, il leur convint de vendre la cire de leur torche, et leur fust promis par les maires et eschevins de les récompenser et poier la faczon de la torche de l'une des processions, dont ils n'ont eu aucune récompense; et depuis ordinairement le chanvre a esté bien cher et encore est a présent, tellement qu'ils en gaignent guères et n'ont de quoy poier la faczon et déchet de lad. torche, et n'ont point de cire... et néant moins fournissent le maistre des hautes œuvres de cordaiges, qui leur coustent beaucoup [1].

Le juge de la Prévôté accepta de présenter la requête au Corps de ville :

Le dit Maistre Jehan Le Camus, juge de la Prévosté, lisons-nous dans le registre des conclusions à la date du 1er mai 1518, a présenté au dit Conseil de céans une requeste par escript qu'il a rapporté luy avoir esté baillée et présentée par les cordiers de ceste ville d'Angiers, par laquelle ilz donnent entendre qu'ilz ont par cy davant accoustumé de faire et porter une grosse torche à la feste du Sacre et qu'ils sont paouvres quoyque soient la plupart d'eux et tellement que de présent ils ne pevent plus entretenir leur dite torche et partant pour la dite cause et autre mentionnée en leur ditte requête, ilz requerroient que l'on leur permit seullement en l'advenir de porter à la dite feste du Sacre ung cierge au lieu de la ditte grosse torche ou quoyque soit que l'on leur aide à icelle entretenir autrement ils n'y pourraient plus fournir. Depuis que la ditte requeste a esté veu

[1] Bibliothèque de la Ville d'Angers, carton du Sacre. Ce document a été publié par M. Port dans l'Inventaire des Archives Municipales de la Ville d'Angers, d'où nous l'avons extrait.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et leu au dit conseil par mondit sieur a esté ordonné estre poyé et baillé aux dits cordiers la somme de huyt livres tournois pour les récompenser des pertes mentionnées en leur ditte requeste. Et ad ce que en l'advenir ils ayent à, entretenir leur ditte torche comme ils ont fait par cy davant [1].

Puis le silence se fait pendant de longues années sur la corporation. Souhaitons qu'elle ait vu s'appliquer le vieil adage qui veut « que les peuples heureux n'aient pas d'histoire ». Peut-être aussi cette industrie était-elle simplement d'une importance des plus médiocres. L'habileté de ses ouvriers, en tous cas, n'était pas à dédaigner, car le Roi, ayant besoin de cordiers pour le port de Rochefort, fit écrire par le sieur de Gastines au Maire d'Angers de désigner des ouvriers que l'on enverrait travailler aux corderies établies en ce port pour les besoins de la marine royale. Ceci se passait en 1692 [2].

[1] (A. M. A. BB. 17, folio 18.) Le livre tournois vaut 2 fr. 50 à l'avènement de Henri IV, après avoir valu 22 francs dans le premier quart du XIIIe siècle. Or, de 1512 à 1540 sa valeur peut être évaluée à 3 fr. 92 de notre monnaie. (Cf. d'Avenel, *La fortune privée à travers sept siècles*, page 70.) En 1789 elle vaut 0 fr. 95 alors que la livre anglaise vaut 25 francs.

La procession du Sacre a toujours été à Angers une manifestation grandiose et l'entretien de ces torches était pour les corporations des plus onéreux.

Le 24 avril 1790, les corporations demandèrent que les frais des torches fussent supportés par tout le monde, ce qui leur fut accordé. Elles furent supprimées l'année suivante.

[2] D'Avenel donne sur cette pénurie des cordiers dans les ports de l'Ouest de curieux détails :

« Pour qu'un état rencontrât, dit-il, si peu d'amateurs, il fallait qu'il « fût réputé tout à fait vil, et ce n'était plus la législation mais les « mœurs qui agissaient. On peut croire par exemple que, si nous manquions d'ouvriers cordiers dans nos ports sous Louis XIV, si Colbert « fut obligé d'en faire venir de Hambourg et de Riga, cette pénurie « était causée par le mépris dans lequel on tenait sur nos côtes de « l'ouest l'industrie de la corde. Par suite de quels préjugés les cordiers, « appelés cacous ou caquins, passaient-ils pour descendre des lépreux « du moyen âge? On ne sait. Toujours est-il qu'en Bretagne ils inspi-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Grandet, qui était maire à cette époque, eut une idée de génie. Au lieu d'exécuter strictement l'ordre du Roi, il répondit « qu'il était plus expédiant de faire tenir dans cette ville les chanvres du Roy ou mesme de les prendre dans ceste province qui les produit en abondance et de la qualité nécessaire [1]. »

« raient une véritable répulsion aux autres habitants; ils devaient se « présenter les derniers pour baiser les reliques, recevoir dans la main « le pain bénit qu'il leur était défendu de prendre eux-mêmes dans la « corbeille et, quand ils faisaient baptiser leurs enfants, on les inscri- « vait dans la partie du registre réservée aux enfants naturels. » (Cf. d'Avenel. *Histoire économique de la Propriété en France*, tome III, p. 143. Cf. également H. Sée, op. cit., p. 312.)

1

9 *aoust* 1692.

Monsieur le Maire a dit que M. de Gastines, Commissaire Général de la Marine, luy a écrit affin d'avoir des cordiers dans cette ville pour travailler aux Corderies du Roy, que mon dit sieur Maire lui a fait réponse qu'il serait plus expédiant de faire tenir dans cette ville les chanvres du Roy ou mesme les prendre dans cette province qui les produit en abondance et de la qualité nécessaire; que sur cette réponse, mon dit sieur de Gastines a fait partir le dit sieur la Daviais-Jamon, commissaire des Corderies de Rochefort, pour examiner la qualité et la quantité des chanvres que peut donner cette province et pour y voir si les ouvriers et les cordiers de cette ville pourront est e propres pour les ouvrages du Roy; qu'à son arrivée, mon dit sieur le Maire a fait assembler tous les maistres cordiers qui se sont trouvés au nombre de 60 quinze, par qui l'on a fait accommoder tous les chanvres dont on a pris notoire quantité de tous les endroits de la province, dans les conditions les meilleures pour faire des essays. Lesquels ayant été commandés de faire aussy de suite des esantillons, le dit sieur Jamon a paru très content et est convenu que les Corderies du Roy ne seraient pas si bien servies partout ailleurs; sur quoy le dit sieur Jamon a fait en présence de mon dit sieur le Maire avec les dits Maistres cordiers un escrit qui règle toutes leurs commissions, en conséquence duquel chaque maistre se trouve avoir plus de trente sols par jour pour son travail; sur quoy lecture faite du dit escrit mon dit sieur le Maire a été remercié de la part de cette compagnie de l'avantage et de l'utilité qu'il venait de procurer à la Ville et à toute la province et a été conclud que le dit escrit sera enregistré au greffe de cet hotel.

Suit autant du dit Escrit :

Convention faicte entre M. de la Daviais-Jamon, commissaire de sa Majesté pour la Marine, et René Heriveau, Germain Guitcher,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. de Gastines se rendit à cette juste observation et dépêcha le sieur de Jamon « pour examiner la qualité et « la quantité des chanvres et pour y voir si les ouvriers de « cette ville pourront estre propres pour les ouvrages du « Roy ».

A l'appel du Maire, soixante-quinze maîtres cordiers se trouvèrent réunis lors de l'arrivée du commissaire et exécutèrent en sa présence divers travaux de leur profession. L'essai fut concluant et le Commissaire « convint que les corderies du Roy ne seraient pas si bien servies partout ailleurs ». Il passa tout aussitôt avec 15 des maîtres cordiers un marché qui leur assurait un salaire de plus de trente sols par jour.

Le 9 août, le Maire, rendant compte au Corps de ville de l'heureux succès de ses démarches, se vit « remercié de l'avantage et de l'utilité qu'il venait de procurer à la ville et à toute la province ».

Étienne Prigué, Nicolas Poirier, François Leroyer, René Brunault, Germain Ferrand et Grégoire Dureau, tous M^ds M^tres Cordiers dans nottre ville d'Angers pour la commission des chanvres de cette province et fils de caret, lequel chanvre sera fillé dans les fossés de cette ville par les dits Maistres cordiers. Pour le dit chanvre recevoir des ouvrages sérieux (?) conformément au fil qui a esté fait aujourd'hui devant mon dit sieur de la Daviais-Jamon, aux clauses et aux conditions suivantes, scavoir :

La commande de chanvre, qui sera délivrée aux cordiers, sera expédiée peignée, dont ils rendront soixante-quinze livres de fil caret de mer; ils retiendront à déduire vingt livres (?) d'après quoy pour com-(mandes) dont il est dit suivront trois sols par livres sur le prix de la fasson, et auront les cinq livres restant par chacune com(mande) pour le déchet; et il leur sera payé par le Roy cinquante-cinq sols pour com(mandes) de fil pur qu'ils rendront à l'hôtel de ville à la fin de chaque semaine; sont obligés de travailler sans discontinuation, et leur seront fournis les tourets par le Roy. Fait et arresté au dit Hôtel de Ville d'Angers les dits jour et an que dessus et que les dits maistres cordiers ont déclaré ne savoir signer fors les soubsignés. Signé : Jamon, E. Bedouineau, R. Herivau, Onillon, Eslie Bedouineau.

(Mairat de Grandet. Registre des délibérations. Ce salaire de 30 sous équivaut à environ 1 fr. 83, de notre monnaie.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les espérances ne furent pas déçues et l'année suivante le Conseil de la ville se félicitait d'un succès si honorable pour le bien du service et pour l'avantage de la Province [1].

A cette époque, Angers, resserré dans ses fortifications, n'offrait pas à l'intérieur d'espace convenable pour l'établissement de corderies et chacun sait que le cordier a besoin d'espaces plutôt longs que larges pour exercer son art. L'intérêt public avait exigé que l'on se servît dès ce

[1] A. M. A. BB. 100, folio 32.

5 *septembre* 1693.

M. Grandet, cy devant Maire, prenant la parolle avecque l'agrément de la compagnie, a dit que l'établissement des cordiers dans cette ville pour les vaisseaux du Roy avait eu l'année dernière un succès si honorable pour le bien du service et pour l'avantage de la province que Monseigneur de Pontchartrain lui avait ordonné de renouveler cet établissement dans cette ville, que comme ses ordres ne lui étaient adressés aparemment qu'à cause du peu d'expérience qu'il s'était acquise l'année dernière dans cet exercice et connaissant d'ailleurs qu'il était redevable de tout le succès de cette entreprise aux lumières de la Compagnie, qu'il priait tous ces Messieurs de vouloir bien qu'elles se continuassent soubs l'hotorité du Corps de ville, affin d'être toujours en état de profiter de ses avis dans une affaire qu'il avait dessein de rendre aussy profitable pour l'avantage du publicq et pour le bien du service, puisqu'il s'agissait de faire tous les ans une consommation de chanvres de la province de la somme de plus de cent cinquante mille livres.

Que, comme le grand mail de cette ville où l'on avait estably la corderye l'année dernière avait paru aux inspecteurs du Roy un des plus beaux lieux et un des plus commodes qui fussent en France pour ces sortes de travaux, il priait la compagnie de vouloir bien permettre que l'on s'en servît pour l'exécution de ce dessein ; sur quoi les opinions prises, mon dit sieur Grandet a été remercié de la part de la Compagnie des soins qu'il prenait de procurer le bien publicq par un établissement de cette conséquence dans la province et il a été conclud que l'exercice dans les corderies du Roy se fera sur le grand Mail de cette ville pendant tout le temps qui sera jugé nécessaire pour le bien du service et utilité de la ville, comme aussy mon dit sieur Grandet pourra faire au sujet du dit établissement tout ce qu'il jugera à propos avecq la participa (ti) on et soubz l'hautorité de cette compagnie et de se servir memes des huissiers et gardes de cet hostel pour l'exécution des ordres nécessaires touchant le dit establissem(en)t.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

temps-là d'une promenade publique située non loin des murs et que l'on appelait le Grand Mail. C'était une longue allée plantée d'ormeaux et très propice à ce genre de travaux. Cette situation exceptionnelle n'avait pas échappé aux Inspecteurs du Roi ; aussi le Conseil de ville n'hésita pas à la mettre à la disposition des cordiers pour l'exécution de leur travail.

Grandet, fondateur des Corderies Royales, descendit de charge en 1693. Il n'oublia pas cependant une institution qui était si fructueuse. Le Roi continuant sa confiance aux Corderies d'Angers, sur sa proposition, le Conseil décida le 5 septembre 1693 « que l'exercice des Corderies du Roy se « fera sur le grand Mail de cette ville pendant tout le temps « qui sera jugé nécessaire pour le bien du service et utilité « de la ville ». Cent cinquante ans plus tard, à quelques pas du même emplacement, M. Besnard fondait la Corderie du Mail, ou plutôt donnait à une corderie qui y végétait une importance qui n'a cessé de grandir.

Presque partout à Angers, dans tous les espaces disponibles, s'organisèrent alors des Corderies et le Conseil de Ville, tout en sauvegardant ses intérêts, ne tarda pas à autoriser, moyennant une légère redevance annuelle, les Cordiers d'Angers à s'installer sur les promenades publiques ou dans les fossés des fortifications devenues inutiles.

Tout d'abord ces Corderies furent concédées par bail dont les conditions étaient réglées de gré à gré, le plus souvent pour la durée de la vie du bénéficiaire, durée qui s'augmentait encore de celle d'un de ses enfants. Il y était stipulé qu'il jouirait de l'emplacement « en bon père de famille » et pour y « exécuter les ouvrages de son métier de corderie [1] ».

[1] A. M. A. DD. 5. Baux à vie des corderies situées sur le Mail (auj. boulevard de la Mairie), le long des murs des Religieux Minimes (aujourd'hui rue Waldeck-Rousseau), etc...

En 1743, une reconnaissance des murs et fossés fut faite en présence du maire par des commissaires envoyés par l'Intendant de la Géné-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lorsque la concession empruntait une portion de promenade publique, d'une place, comme le champ de foire, on y voit que le locataire devra en jouir sans gêner pour cela les exercices militaires et subir de ce chef une interruption, si cela est nécessaire. La concession s'annulera de plein droit, lorsque le Conseil de ville le jugera utile au bien et à l'embellissement de la ville.

Le prix de location fut d'abord des plus minimes. Un compte du receveur de la ville du 18 avril 1759[1] donne une liste de 14 maîtres cordiers qui doivent à la Recette pour des emplacements qui leur ont été concédés : celui qui paie le plus cher est taxé à 5 livres et le moins à 10 sols. Cependant ces braves ouvriers ne semblent pas avoir pour principe de régler très régulièrement, car, alors que l'ensemble des locations à cette époque s'élève à 26 livres 5 sols, les arrérages dus atteignent 164 livres 10 sols. Le Corps de ville semble s'être montré un propriétaire accommodant, en effet, nous n'avons trouvé aucun document ni délibération qui nous ait indiqué que l'on eût traîné un cordier en justice pour l'obliger à se libérer.

A partir de 1770, un certain nombre d'emplacements devinrent vacants. Le Corps de ville changea alors sa manière de faire, les demandes de concessions étant nombreuses. De nouveaux emplacements furent recherchés par des commissaires[2] et ces nouvelles corderies, jointes à celles des anciennes devenues libres, furent mises à l'adjudication. Les baux cessèrent d'être consentis pour une durée

ralité. On trouve au procès-verbal la mention de toutes les corderies installées soit sur les murs, soit dans les fossés. Elles étaient au nombre de neuf. (A. M. et L. E. 4344.)

[1] A. M. A. CC. 27. Ce compte a été pris au hasard; dans cette liasse il y en a un grand nombre qui ne varient que par les chiffres ou les noms des titulaires.

[2] A. M. A. BB. 129, folio 64. Mise en adjudication, même registre, folio 72.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aussi longue que précédemment et ramenés à neuf années. Le résultat fut excellent pour les finances de la ville et telle corderie louée précédemment 60 sols, comme celle qui était située le long des murs des religieux Minimes, fut adjugée 18 livres.

DE PAR LE ROI,
ET DE MONSIEUR,

LES MAIRE ET ECHEVINS de la Ville d'Angers font savoir que, le Jeudi 21 de ce mois, deux heures de relevée, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant & dernier Enchérisseur, des fermes des Corderies ci-après détaillées ~~, pour neuf ans~~, des jardins & fossés de Ville pour neuf ans, & à l'adjudication, au rabais, des ouvrages publics, ci-après *Article premier*

CORDERIES.

La Corderie située sur le Mail Romain, d'un bout à l'autre de l'allée près les fosses, l'emplacement d'une baraque en bois en dedans du Mail, au bout de ladite baraque & hors le Mail, l'emplacement occupé actuellement par un appentis en tuffeaux, couvert d'ardoises.

II.

La Corderie dans le Champ-de-Foire, le long des murs de la Manufacture, dans l'endroit où il y a des immondices qui seront incessamment ôtées aux frais de ceux qui les y ont mises.

III.

Une autre Corderie près la derniere dans le Champ-de-Foire, sous les ormeaux du côté du Champ de Foire.

IV.

La Corderie le long des murs de l'enclos des Dames Religieuses de Sainte Catherine.

V.

La Corderie le long des murs de l'enclos des Dames Religieuses de la Visitation, à partir de celle occupée par Frenais, jusqu'au tournant, pour aller à S. Laud.

VI.

La Corderie sous les ormeaux dans le même chemin vis-à-vis la derniere, à partir de l'enclos des Incurables jusqu'au tourniquet du Champ des trois Morts

VII.

La Corderie depuis la Visitation jusqu'au haut du chemin de S. Laud vis-à-vis ledit Tourniquet.

VIII.

La Corderie située sur les remparts de la Ville, entre la Porte Lyonnoise, & celle de Saint Nicolas, le long des Fossés.

IX.

FOSSES ET JARDIN.

Un Jardin situé sur le Boulevard de la Porte S. Aubin, bien planté d'arbres, & dans lequel il y a un jeu de boule & une petite chambre à cheminée.

X.

La Douve au dessous de la Porte S. Michel, en descendant vers la Porte Cupif, à prendre depuis la maison de Moreau, Sellier, jusqu'à l'arrentement dont jouit M. le Gris-Pommeraye; ladite Douve exploitée par Letourneau, Jardinier, plantée & affiée de vignes, muscats & bons arbres

XI.

L'adjudication sera faite au rabais ou moins disant des réparations à faire au mur de clôture de la Ville & à un escalier en pierre pour y monter, au quartier de la Haute-Chaine

XII.

L'adjudication sera pareillement faite au moins disant des réparations & augmentations à faire au canal de la rue S. Jacques de cette Ville.

Ceux qui souhaiteront s'en rendre Adjudicataires pourront prendre de plus amples éclaircissements, chez M. *Bancelin*, Secretaire de l'Hôtel de Ville, au haut de la rue S. Michel, qui leur donnera communication du Sumptum, des charges, clauses & conditions des baux, & des devis & plans des réparations dont il s'agit.

Fait à l'Hôtel de Ville d'Angers le 9 Juillet 1774. La Minute est signée, *Prevost*, Lieutenant de Maire, *Berger*, Echevin, *Allard du Haut Plessis*, *Gasnineau*, *Gourreau de l'Epinay*, *Raimbeuld de la Douve*, *Chereau*, *le Gris*, *Jouin*, *Bucher de Chauvigné*, *Guillotin du Bignon*, Conseillers, *Boullay du Marnay*, Procureur du Roi & de Monsieur

1774. Mise à l'adjudication des Corderies de la Ville.
(*Archives Municipales d'Angers.*)

Avec la Révolution, ces locations disparurent et on n'en retrouve plus trace. Aux alentours du Mail, près de la Prée-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Allemagne, aujourd'hui rues Prée-d'Allemagne, Montaigne, s'organisèrent, après la tourmente, de petites corderies appartenant à des patrons occupant parfois deux ou trois ouvriers.

Ainsi, sous la protection éclairée du Corps de ville, la Corporation des Cordiers voyait-elle son industrie prospérer.

L'esprit réformateur de Turgot fit rendre libres, par les lettres patentes du mois d'avril 1777, les professions de cordier, de tisserand et de filassier. Dispersées depuis longtemps, ces deux dernières corporations ne sentirent guère l'effet de la réforme. Ce fut plus sensible pour les cordiers qui tenaient à leur charte.

Désormais, une simple déclaration devant le Lieutenant de police suffit pour pouvoir exercer cette profession.

En 1789, les cordiers d'Angers s'assemblèrent, et ce fut sans doute leur dernière réunion importante, pour rédiger le cahier de doléances de leur corporation. Dix-neuf maîtres seulement figurent comme présents à l'assemblée et il nous a paru que ce chiffre ne comprenait pas la totalité des maîtres de la corporation. Au milieu de doléances d'ordre politique ils exprimèrent le vœu de voir rétablir les maîtrises supprimées, vœu que les cinq Sénéchaussées de la province d'Anjou furent unanimes à insérer dans le cahier des doléances de la province.

Ce vœu ne fut pas exaucé et, le 17 mars 1791, un décret-loi abolit définitivement et sans retour les corporations.

En ce qui concerne l'industrie de la corderie, où l'habileté professionnelle de l'ouvrier n'était pas comme aujourd'hui compensée par le machinisme, le régime corporatif avait cet excellent résultat de former par un apprentissage sévère des ouvriers qui connaissaient à fond leur métier. La production, plus lente assurément, n'y perdait rien en qualité et, aujourd'hui, pour certaines catégories où le travail à la main est nécessaire, le bon ouvrier devient de plus en plus rare, car il se fait peu d'apprentis.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Après la suppression définitive des corporations, l'industrie de la corderie subit à Angers, pendant la Révolution, un arrêt complet, la matière première étant devenue introuvable par suite des réquisitions faites pour approvisionner les ports d'armement de la marine de guerre. A un moment donné, le procureur général syndic du Directoire du Département dut s'entremettre pour que l'on procurât aux cordiers des chanvres pour la fabrication des cordages nécessaires à la batellerie fluviale [1].

Ce n'est que longtemps après la tourmente que, par la reconstitution d'anciens ateliers, la corderie reprit son importance d'autrefois. L'Anjou resta néanmoins le pays de production d'une excellente matière première dont les plus beaux produits s'enlevaient à prix d'or, mais où on ne fabriquait que juste ce qui était nécessaire à la consommation courante. Il fallut une initiative analogue à celle de Grandet, celle de François Besnard, pour rénover, vers 1840, l'art du cordier.

1 *Au Comité du Salut Public*

Je vous ai fait part dans une précédente lettre de l'embarras où nous nous trouvons de la rareté du chanvre et du fer. Cet embarras augmente tous les jours, au point que les batteliers ne trouvent point de cordages pour remplacer ceux qui sont usés ou cassés et que la navigation intérieure en manquera incessamment si l'on ne prend de promptes mesures pour mettre les fabricants de cordages en état de continuer leurs travaux. J'ai reçu à ce sujet nombre de réclamations dont j'ai fait part aux représentants du peuple, qui doivent vous en parler; mais, dans la crainte que les affaires importantes qui déterminent leur voyage à Paris, ne leur pemettent pas d'entrer dans ces détails, j'ai cru de mon devoir de vous exposer nos besoins, qui ne subsisteront pas sans les réquisitions illimitées et qui ne peuvent cesser qu'en accordant pour la navigation intérieure une trentaine de milliers de chanvre à prendre sur ceux qui se trouvent encore dans nos magasins et destinés pour la marine.

(A. M. et L. L. 5).

S. et F. (Signé) : VILLIERS.

22 nivôse an III.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les Statuts des Cordiers

La charte[1] des cordiers d'Angers est tout à la fois un règlement de fabrication et un contrat de travail; en ses nombreux articles, elle fixe les conditions de l'ouvrier, de l'apprenti et du maitre et les principes suivant lesquels les divers cordages devaient être fabriqués.

A ce dernier titre, elle est précieuse, car elle nous donne les noms, la longueur et le poids des cordages et ouvrages de corderie à cette époque.

1 . Et *premièrement*, que audit mestier de cordrie ne sera usé de fil quelconque, s'il n'est bien et loyaumant fillé et couroïé, à ce que l'on en puisse faire bon et sûr ouvrage[2].

2. *Item*, *que corde*, appelée corde molle, sera de trente brasses[3] et du pois de six livres; car autrement elle ne peut estre bonne et convenable.

3. *Item*, que corde, appelée timail à sène[4], sera de trente brasses de long et du poids de trois livres et demie.

[1] La charte des cordiers, découverte par M. Port en classant les archives municipales d'Angers, a été publiée par lui dans l'*Inventaire des archives municipales d'Angers*. Il y a ajouté quelques rares annotations.

[2] « Nus cordier ne puet ne ne doit nule corde faire de quelque manière que êle soit, que elle ne soit faite tout de une etoffe, c'est à savoir toute de teil (écorce de tilleul) ou tout de chanvre, ou tout de lin, ou toute de soie, hors mises les cordes que l'on fait de poil, desous lesquels l'on met du chanvre pour estre meilleur, et pour plus les faire valoir et pour plus durer. » (*Livre des Métiers de Paris*. Statuts des Cordiers.)

Il est aussi interdit de faire aucun ouvrage de « pié » de chanvre, c'est-à-dire avec la filasse provenant des extrémités, qui est de très mauvaise qualité. (*Dict. des Manufactures*, I, 313.)

[3] La brasse en Anjou est de cinq pieds, environ soit 1,65.

[4] Timail à senne ou « timais », corde servant à soutenir la senne. (Cf. *Glossaire étymologique et historique des patois et parlers de l'Anjou*, par A.-J. Verrier et R. Onillon. Germain et G. Grassin, édit., Angers, 1908.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

4. *Item*, corde, appelée Billon a saine [1], et bien assemblée, sera du poids de six livres et de trente brasses de long.

5. *Item*, autres cordes pour senes, appellées ombrières, seront bien faittes et bien assemblées de telles longueurs comme les pescheurs et autres, qui en ont a besogner, les voudront faire faire.

6. *Item*, corde, appellée corde de nappe [2] a paischeurs, pesera une livre et demie et sera de soixante brasses de long.

7. *Item*, corde de tramail [3] sera de neuf fils, et faitte de bien fin chanvre, pezera deux livres et sera de trente brasses de longueur.

8. *Item*, un trait de rais à oyseaux de rivière sera bien fait et bien assemblé de dix-huit fils, fillé de bon et fin chanvre, pezera onze livres et aura soixante dix brasses de long.

9. *Item*, cordages, appellés enarmas, pour le dit trait à oyseaux, sera de quinze fils et de bon chanvre, pezera trois livres et demie chacune paire et aura vingt-quatre brasses de long.

10. *Item*, en fasson de Brayës [4], ne sera mis que bon chanvre et fillé par trois et par deux fils. C'est à savoir que le fil dont l'on fait la chausse de la Brayë, sera fillé par deux,

[1] Billon à senne : corde à hâler, à étendre la lessive. (Cf. *Glossaire*, A.-J. Verrier).

« Nus cordier ne puet ne ne doit faire chaable, de quelque manière que il soit ne hunes, cest à savoir cordes par lesquelles les valléz (garçons, apprentis, serviteurs) et li cheval traient les nefs contremont les ieaues, que elles ne soient autèles et aussi fines en dedans comme dehors. » (*Livre des Métiers*, id.)

[2] Nappe « se dit chez les pescheurs et les oyseliers de la partie la plus deliée (fine ou délicate) d'un filet. Dans un tramail, la nappe est la toile du milieu, qui a de petites mailles de fil délié, qui entre dans les grandes mailles et qui pousse contre. » (*Dict.* de Furetière, 1690.)

[3] Le tramail est un « filet que l'on met en travers des petites rivierres où le poisson se prend de luy même ». (*Dict.* de Furetière.)

[4] Sorte de caleçon. A Paris, les fabricants de braies et de hauts-de-chausses, appelés « Braaliers de fils », étaient en corporation spéciale.

A Montjean (M.-et L.), les mariniers appellent encore aujourd'hui « Brai » un cordage qui sert à relever le milieu du bord inférieur de la voile, afin de permettre à l'homme de la barre de voir aisément l'avant du bateau. On l'appelle aussi Yorde. (Cf. *Glossaire* de A.-J. Verrier.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et le fil à faire l'outre plus de la dite Brayë sera fillé par trois.

11. *Item*, paire de sangle a bats [1] renforcées pezeront sans boucles deux fortes livres.

12. *Item*, autres sangles a bats moyenne pezeront une forte livre et demye et auront les dittes sangles, tant les fortes que les moyennes, sept pieds de long.

13. *Item*, sera le tissu des dittes sangles de bon chanvre bien fillé et bien tissu et, au regard des sangles a selle, elles se pourront faire en divers fassons et moïens et de bon fil.

14. *Item*, douzainne de chevestre [2] achevée pezera six livres, et auront les dittes chevestres chacun deux brasses de longueur.

15. *Item*, les chevestres appellées licouls, seront d'une brasse et demie de long et en pezera, la douzaine ensemble, cinq livres.

16. *Item*, corde de coulouère [3], appellées cinq^ne, sera faitte de bon chanvre et pezera pour le moins cinq livres et aura cinq brasses de long.

17. *Item*, corde de chalit [4], de quinze brasses, le chef pezera deux livres.

18. *Item*, cordes de fardeau, de douze brasses, pezera deux fortes livres et du plus plus, et du moings moings, au fur enpleigé du compte dessus dits.

19. *Item*, cordage, appellé fune [5], pour encorder bestes

[1] Sangle à bâts, sous-ventrière pour fixer les bâts des mulets, chevaux. La largeur moyenne est de 5 à 6 centimètres.

[2] Chevestre, licol de monture, mot déjà vieux en 1650. Latin: *capistrum*, *capistrajium*.

En Anjou, encore actuellement on appelle chevêtre : « Corde fixée aux deux bords du futreau (bateau spécial aux riverains de la Loire, et dont les deux extrémités sont trapézoïdales et relevées) au moyen d'un nœud coulant à la partie antérieure et supérieure du *pôtre* ou *peautre* (gouvernail), pour le maintenir latéralement. » (Cf. *Glossaire*, A.-J. Verrier.)

[3] Coulouère appelée cinq^ne. M. Port a lu *cinquantaine*. Ne serait-ce pas plutôt une abréviation du mot angevin *cincenelle*, ou cinquenelle, terme aujourd'hui encore en usage dans la corderie pour désigner un cordage de la grosseur du petit doigt ? (Cf. *Glossaire*, A.-J. Verrier.)

[4] Corde de chalit « bois de lit, pour châssis de lit ». Quel était son emploi? Dès cette époque on aurait donc fait de ces sortes de sommiers de corde, repris aujourd'hui pour les lits de détenus et de militaires.

[5] Fune, du latin *funis*, câble, cordage. Ce mot est encore employé dans ce sens. (Cf. *Glossaire*, A.-J. Verrier.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

a metre en pastures, pezera une livre et demie et aura six brasses.

20. *Item*, corde, appellées trait à charettes [1], aura deux brasses et demie de long et pezera trois livres.

21. *Item*, corde, appellées lieure [2], aura trois brasses de long pezera quatre livres et demie.

22. *Item* lye [3], de quatre brasses, pezera cinq livres et du plus plus ou du moins moings, à celui compte.

23. *Item*, payere de traicts à cheveaux a charettes. Les prochains de limons pezeront cinq livres et auront sept pieds et demy de long, tous prest, et les autres traits du devant en dessendant.

24. *Item*, cordeaux appellez funeaux [4] a puids de Rochelle auront chacun douze brasses de long et pezeront six livres pour le moings et au fur enpleige, selon la profondeur du puid, pour en user en Anjou.

25. *Item*, chef de corde, de vingt-quatre brasses pour Rochelle ou autres paes, pezera cinq livres.

26. *Item*, chef de corde, de quarante brasses, pour les dits paes pezera quatre livres.

Ayant ainsi fixé les règles de la fabrication, la charte détermine ensuite la police de la corporation : admission à

[1] « Nus cordier ne pus ne ne doit faire traians à charrue, par quatre, c'est à savoir qu'il ne puet faire traians qu'ils ne soient de fils. » Ces prescriptions sont à peu près inintelligibles à notre époque. (*Livre des Métiers*, id.)

[2] M. Port lit « lièvre » et annote « corde avec laquelle on attache le joug sur les cornes des bœufs. (Cf. Port, *Inv. des Archives de la Mairie d'Angers*. Documents.) Nous avons lu « lieure », ce qui serait « câble d'une charette, qui sert à lier les fardeaux dont on la charge. » (*Dict.* de Furetière.)

D'ailleurs, dans ce dictionnaire datant de 1690, le mot « lievre » comme nom donné à un cordage est inconnu.

[3] « Lye » dans le document; M. Port a traduit « lievre ».

[4] Funeaux, même étymologie que « fune » (note 4, page 22). Ce mot est à rapprocher du patois angevin actuel « foineau », cordage de la grosseur du petit doigt. (Cf. *Glossaire* de A.-J. Verrier.)

La fabrication des hunes, cableaux et autres cordages pour la navigation, comme aussi les sangles, chevestres de cordes, licols de poils et chanvre, ou de crin mêlé de chanvre, de traits pour charettes, était exclusivement réservée aux cordiers. (Cf. *Dict. des Manufactures*, I, 313.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la maîtrise, nomination des jurés chargés de la réception des aspirants, de la gestion des deniers de la corporation :

27. *Item* que nul dudit mestier de corderie de nostre dite ville et quinte d'Angers ne pourra lever ne tenir ouvrouer d'icelui métier jusqu'à ce que :

28. *Premièrement* il ait fait son chef-d'œuvre tel, comme sera ci-après dit et advisé, et qu'il ait été raporté à notre justice par lez jurez, qu'ils y auront trouvé le dit chef-d'œuvre et fait en jugement le serment de bien et loyaument soy porter et gouverner au dit métier de cordrie.

29. *Item*, que il n'ait payé la somme de quatre livres. Et c'est à savoir quarante sols à notre recette ordinaire d'Anjou et les autres quarante sols aux jurez dud. mestier, qui sont tenus les mettre en une boueste, qui fermera à deux clefs dont les d. jurez auront et garderont l'une des d. clefs avec la dite boueste et l'un des austres maistres, qui ne sera pas juré, aura et gardera l'autre clef. Tous les quels deniers de la d. boueste seront par les dits jurez et autres maistres du dit métier mis, convertis et employés à faire et soutenir une belle et notable torche qui au temps à venir sera portée par les dits maistres et ouvriers de cordrie au jour du Saint Sacrement, à la conduitte, louange et honneur de Dieu notre père créateur [1].

« 30 *Item*, que nul ne sera reçu à estre passé maistre du dit métier, soit marié ou à marier, s'il n'est homme de bonne vie renommée et honneste conversation, sans user de vie dissolue ne dehonneste par concubinage ne autrement [2].

31. *Item*, que nul du dit métier ne sera point reçeu a estre passé maistre d'Iceluy métier de cordrie, s'il n'a été aprentif ou servy les maistres dudit métier ès ville et Baillage d'An-

[1] Au XVIII[e] siècle, les droits à verser au lieutenant de police pour la réception s'élevaient à 27 livres, moitié pour un fils de maître (A.I. et L. C. 336). Quant à la part prélevée pour la corporation, nous n'avons aucune indication en dehors des dispositions de cet article, et on a vu qu'au XVI[e] siècle elle était insuffisante pour entretenir la torche, qui était la grosse dépense corporative.

Les comptes de cette gestion étaient présentés annuellement au lieutenant de police.

[2] La question de moralité pour la réception à la maîtrise se rencontre dans beaucoup d'autres statuts. Louis XIV, dans un édit célèbre, qui visait surtout les protestants, ajouta l'obligation de professer la religion catholique.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gers par temps suffisant, et qu'il ait fait son chef-d'œuvre en la présence de deux jurez dudit métier s'il n'est trouvé par les dits jurez qu'il ait été passé maistre en autre bonne ville jurée et qu'il ait fait serment à notre justice de tenir et garder loyaument ces présentes statuts sans les enfreindre en aucune manière [1].

[1] Après son admission le candidat se présentait devant le Prévôt, et, plus tard (1699), devant le lieutenant de police, pour prêter serment et faire dresser le procès-verbal de son accession à la maîtrise.

1° Réception d'un fils de maître aspirant à la maîtrise :

Du mardy neuf février 1734.

René Flechet, garçon cordier, aspirant à estre reçeu maistre du dit mestier comme fils de maistre.

La communauté des maistres cordiers de ceste ville, es personne de Jean Ferran, et Nicolas Ferrans, jurés et Denis Chené, parrain du d. aspirant, Pierre Bedoyneau, dit La Bronde, François Bedoyneau, Guillaume Chionnière et Estienne Le Meunier, tous maistres, cy dessus nommés,

Après que les dits jurés, parrain et austres maistres, cy dessus nommés, nous ont dit et sertifié que le dit Flechet est fils de maistre, qu'en cette qualité il n'a fait qu'un essai ou expérience en la manière accoutumée, conformément aux statuts, qu'il est bon ouvrier, capable d'être reçeu à la maîtrisse, qu'il est de la religion catholique, apostolique et romaine, qu'ils n'ont aucun moyen de l'empescher ny de s'opposer à la recepôn du dit aspirant; Sur quoy faisant droit, nous avons ouï sur ce le procureur du Roy, avons reçu et recevons le dit aspirant, maistre cordier en cette ville et faubourg, en conséquence luy avons permis de tenir une boutique ouverte du d. mestier et d'y exercer le dit mestier tout ainsy que les autres dits maistres, avecque deffenses que nous avons fait à toute personne de l'y troubler sous les permis qui appartiennent et serment de lui pris de bien et fidèlement se comporter dans l'exercice du dit mestier, garder en sa conscience les statuts actuels et règlements de la d. communauté, ce qu'il a juré et promis faire, dont l'avons jugé; et ont tous déclaré ne savoir signer à la réserve des soubsignés : (La minute est signée : P. Daburon, Corbeau Desmazures, Denis Chené, Cebron d'Argonne, François Laborde, Pierre Bedoyneau dit La Bronde, Estienne Meunier, René Flechet.)

2° Réception d'un ouvrier aspirant à la maîtrise par le chef d'œuvre.

Du 26 janvier 1736.

Toussaint Desmazières, garçon cordier en cette ville, aspirant à être reçu maître du dit métier par chef-d'œuvre.

La communauté des maistres cordiers de cette ville es personnes

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

32. *Item*, que à ceux qui sont nouvellement venus en cette notre ville d'Angers, Lesquels y ont levé leur ouvrouer dudit métier de cordrie depuis deux ans en sa, et n'y ont point été aprentifs ne servy par temps suffisans, sera interdit et deffendu par nostre justice de plus ne tenir ouvrouer, jusqu'à ce que chacun d'eux ait fait son chef-d'œuvre, qui sera un estagne à lever une voille et un trait a oyseaux, qui sont les plus légers chefs-d'œuvre qui se doivent faire, pour savoir s'ils seront suffisans a faire et exercer le dit métier de cordrie et s'ils sont trouvés suffisans ils seront reçeus à faire et exercer le dit métier en cordrie, en faisant le serment a justice de bien et loyaument eux porter et gouverner au dit mestier, et en payant chacun d'eux les dits quatre livres, comme dessus est dit, et qu'ils soient de bonne vie et honnête conversation, et non autrement, jusqu'à ce qu'ils sachent faire leur dit chef-d'œuvre et fait ce que dit est, et qu'ils soient de la condition dessus ditte.

33. *Item*, que les enfants mâles des maistres et ouvriers dudit métier de cordrie, qui seront de père en fils, ne pourront lever ne tenir leur ouvrouer dudit métier jusqu'à ce que par les jurez du dit métier ilz ayent étez examinez et par justice trouvez savans et expers et qu'ils aient fait le serment, ainsy que dessus est dit, de bien et loyaument eux porter et user du dit métier, et ne mettront rien en la boueste au regard des quatre livres dessus dittes, mais seront tenus payer chacun d'eux un disner aux maistres jurés et ouvriers du dit métier, du prix et valleur de quarante sols tant seulement.

34. *Item*, que tout homme, qui sera trouvé ouvrier et savant et voudra estre passé maistre du dit métier de cor-

•

de Guillaume Chionnière et Pierre Labronde, jurés d'ycelle, Jean Ferraut, parrain du dit aspirant, et Nicolas Flechet, François Godineau, ancien maistre.

Après que les dits jurés, parrain et ancien maistre cy-dessus nommés nous ont dit et certifié que le d. Desmazières a fait un chef-d'œuvre en la manière accoutumée et conforme aux statuts, qu'il est bon ouvrier capable d'être reçu à la maîtrise, qu'il est de la religion catholique, apostolique et romaine, qu'ils n'ont aucun moyen de l'empescher..... (Ensuite même rédaction que le précédent.)

(A. M. A. HH., 10.)

Dans quelques corporations, il y a des registres pour inscrire les brevets et même quelquefois un acte notarié intervient, principalement en ce qui concerne l'apprentissage. (Cf. A. M. et L. E., *variis locis*.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

drie sera tenu payer aux dits maistres jurez et ouvriers du dit métier un disner du dit prix de quarante sols, avant qu'il puisse ne doive lever ne tenir son ouvrouer, en outre les quatre livres dessus dits [1].

35. *Item*, au dit métier de cordrie aura deux jurez [2], lesquels seront eslus et présenté, à notre juge ordinaire d'Anjou, pour faire le serment de bien et loyaument visiter ceux du dit métier et raporter a justice les deffaux qu'ils y trouverront, et faire au surplus ce que bons loyaux jurés doivent faire; desquels deux jurez il sera osté et dépointé l'un par chacun an, et y sera mis et institué un des autres en son lieu pour servir au dit office à son tour et lequel sera élu et présenté a justice par les dits maistres et ouvriers du dit métier pour illecques faire le serment, comme dessus est dit.

36. *Item*, lesquels jurez seront tenus de faire les visitations sur tous les ouvrages d'icelluy métier et de faire bon et loyal raport a justice de touttes les fautes et maléfices qu'ils y trouveront sans nulles en receler pour estres les délinquans corrigez par amande, selon les cas, toutes fois que mestier sera et que par justice en seront requis; et auront yceux jurez pour leur peine et sallaire de faire les dittes visitations, sur chacuns de ceux qu'ils trouverront en faute de mauvais ouvrages ou d'autres deffaux, la somme de deux sols six deniers [3], ou plus selon l'exigence des cas à l'arbitration de justice. Laquelle somme yceux jurez seront tenus mettre en la ditte boiste du dit mettier pour ayder a soutenir et augmenter leur dite torche.

37. *Item*, que chacun du dit métier de cordrie qui sera par les dits jurés trouvé en faute de son ouvrage sera, pour ce, convenu devant justice, et pour la dite faute sera mis en amande, telle que le cas le requerera.

38. *Item*, et s'il avenoit qu'aucun maistre du dit métier allait de vie à trépassement en icelluy cas, sa femme pourra faire et exercer le dit métier tant comme elle sera à marier

[1] Les dispositions de cet article furent plus tard supprimées, car elles donnaient lieu à trop d'abus (arrêt du Parlement du 24 mars 1730); dans nombre de cas, le meilleur moyen pour parvenir à la maîtrise était de bien régaler les jurés et l'aspirant n'y manquait pas.

[2] Chez les cordiers de Paris, deux prud'hommes jurés, exempts de guet pendant le temps de leurs fonctions, non pas élus et présentés à l'acceptation du Prévot, mais désignés par lui et révocables à sa volonté.

[3] A Paris, 5 sols au profit du Roi et saisie de l'ouvrage irrégulier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et sy elle se marie seccondement, chacune, qui ne soit pas du dit métier, elle ne son second mary ne pourront plus faire ne exercer le dit métier mais en seront dutout forclos.[1]

39. *Item*, que tous ceux qui seront trouvés savans et voudront user du dit métier, ils y seront reçeu pour le temps avenir, moyennant qu'ils seront tenus de faire sur ce le serment a notre justice en tel cas accoutumé avant, qu'ils tiennent ne levent leur ouvrouer; et aussy seront tenus de payer les quatre livres dessus dits, pourvu touttes fois que tous ceux que aussy voudront user du dit métier soient de bonne renommée et honnête conversation comme dessus est dit.

40. *Item*, s'en suit la déclaration des chefs d'œuvre qu'un chacun qui voudra estre cordier sera tenu faire et savoir faire avant qu'il soit reçeu a lever ne tenir ouvrouer du dit métier.

C'est a savoir, un câble, ou un estagne, ou un va et vient, ou un trait à oyseaux, une braye, un estuy, un couet, ou une pièce de raye à bestes sauvages, ou un billon, lequel qu'il leur sera ordonné par les maistres jurez du dit métier[2].

Au XVIII[e] siècle cependant, ces règlements étaient un peu tombés dans l'oubli.

Il n'y a point d'art qui en exigeât de meilleurs et de plus rigoureusement prescrits , dit l'Encyclopédie, car on ne sent que trop combien il est important dans la Marine d'avoir de bons cordages, mais aussi ces règlements ne pourraient guère être faits que par un physicien très habile et qui aurait étudié la pratique à fond. Je dis « pourraient », car il n'y a de faits que ceux qui augmentent les droits d'apprentis-

[1] La situation de la veuve a fait l'objet des préocupations des deux tiers des corporations d'Angers au moment de la rédaction de leurs cahiers de doléances, en 1789. Les rédacteurs demandent que la veuve puisse continuer le métier du mari sans avoir à payer de nouveaux droits, tant qu'elle restera en viduité.

[2] Il convient de compléter ces statuts en indiquant qu'il est formellement interdit de travailler la nuit « à cause des tromperies qu'on y pouvait faire ». (*Dict. des Man.*, I, 313.) Ainsi que « nul jour de feste que li commun de la vile foire (que la multitude célèbre) » et nous verrons que ces journées étaient nombreuses. (*Livre des Métiers*, id.)

Cette interdiction du travail de nuit, commune à beaucoup de métiers, existe aussi pour les tisserands, pour le même motif.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sage et qui ne méritent que le nom de *vexations*... et avec tout cela les cordiers sont dans le cas de beaucoup d'autres ouvriers, ils travaillent comme ils jugent à propos.

C'est justement cet oubli où étaient tombés leurs règlements, et surtout la crainte qu'ils avaient de les perdre, du peu de cas qu'en faisaient certains gardes-jurés [1], qui fit que les cordiers demandèrent leur enregistrement au greffe de la police d'Angers « pour y avoir recours en cas de besoin ». Enregistrés le 31 juillet 1760, ils furent à nouveau confirmés par un arrêt du Parlement le 4 avril 1761.

V. DAUPHIN.

(A suivre.)

[1] A. M. A. FF., 5.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Échos du Prix Daillière

Une vague de poésie vient de déferler sur les rivages de l'Anjou. Ce n'est pas dire assez : une marée abondante de vers, tous angevins, tous récemment envolés de la lyre, et dont quelques-uns, acceptant pleinement la note de jeunesse, sembleraient même ne pas protester contre celle de modernisme, s'est épandue sur nos plaines.

Elle les a couvertes,

Tel ce Nil, dont Memphis boit les vagues profondes

d'un bienfaisant limon dont, n'en doutons pas, la fertilité fera éclore avec l'âge et les années une nouvelle floraison de poètes qui arriveront, eux aussi et à leur heure, à la maturité de la forme et du talent.

C'est à Julien Daillière que nous devons une fois de plus ce bienfait littéraire et cet honneur provincial : le concours institué par lui vient de revenir à sa période quadriennale. Personne ne connaît mieux que les lecteurs de la *Revue de l'Anjou* le jeune lauréat du concours de 1912, M. Alphonse Métérié, dont ils ont pu juger ici même les œuvres et le souffle.

Recommandé au public par sa propre valeur et par les éloges d'amis passés maitres dans l'art de penser et d'écrire, le vainqueur n'attend plus un laurier tardif accroché à son char par une main sans autorité. Laissons, sans mêler à nos

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

espoirs la banalité de nos compliments, laissons couler ce torrent encore si près de sa source, ces flots abondants et généreux, parfois tumultueux peut-être, mais déjà profonds et purs, même quand ils côtoient des abîmes vertigineux et troublés. Ils s'assagiront, ils reconnaîtront leurs rivages, ils respecteront ces digues bienfaisantes que le génie de nos vieux poètes — de nos poètes éternels ! — avait imposées aux vers qui ne passeront pas. Alors de la lyre de notre lauréat on entendra s'échapper des accents aussi vivants, aussi humains, aussi émus, mais plus parfaits et mieux rythmés encore : *nescio quid majus*. Alors au firmament poétique de l'Anjou brillera sans nuages une nouvelle étoile : *Generose puer, sic itur ad astra !*

De même qu'à côté du triomphe il y a le succès, à côté du génie le talent, ainsi à côté du prix Daillière y a-t-il eu une mention très honorable pour un autre des nombreux concurrents. De celui-ci j'ai accepté bien volontiers de parler et de citer quelques vers. D'aucuns pourront trouver l'aventure hardie, car — je ne tarde pas à le déclarer — l'auteur est un prêtre : et notre âge un peu sceptique, et parfois railleur avant de savoir pourquoi, ne se figurerait pas sans un sourire une statue de poète — non chevelu — pinçant de la lyre et vêtu d'une soutane. Rassurons-nous : notre concurrent « très honoré » n'a aucune prétention à la statue, ni au moindre grain d'encens. C'est un bon curé rural — si j'ose ainsi parler du curé de Trélazé ! — et toute son ambition se hausse à faire des vers « qui méritent encouragement ». Tel est, puisé dans les propres termes du testament de Daillière, l'exergue qui lors du concours dérobait la personnalité du poète sous le voile de l'anonymat.

L'œuvre maîtresse de l'abbé Galard est une « Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, drame sacré en vers et en dix tableaux », écrit — est-il besoin de le dire? — pour

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

être représenté dans les patronages de jeunes gens. Ni un tel sujet, ni une interprétation si modeste et si limitée dans ses moyens ne comportent les développements d'imagination et les envolées lyriques. Point de « stances du Cid », encore moins de monologues d'Hernani, ou quoi que ce soit d'approchant. Mais il y a, pour ne citer de cette œuvre correcte que la partie confiée au chœur, d'heureuses adaptations et paraphrases de textes sacrés; on y sent passer comme un souvenir lointain, un reflet de Corneille et de Racine traduisant les Écritures.

Telles ces strophes chantées, dans le triomphal parcours des rues de Jérusalem au jour des Rameaux, par les divers groupes se pressant sur les pas du Sauveur :

CHŒUR (*répété par la foule après chaque couplet*)

Gloire au Fils de David ! Au Christ notre hosanna !
Béni soit le Sauveur que le Ciel nous donna !

LES ENFANTS

Nous, petits enfants qu'il caresse,
Au Christ, au Christ notre hosanna !
Notre humble front s'illumina
Sous les baisers de sa tendresse. (*Chœur.*)

LES PAUVRES

Nous, mendiants que l'on dédaigne,
Au Christ, au Christ notre hosanna !
C'est nous que rois il couronna,
Les premiers admis à son règne. (*Chœur.*)

LES LÉPREUX

Lépreux qu'on fuit, qu'on abandonne,
Au Christ, au Christ notre hosanna !
Car Lui jamais n'abandonna
Ceux dont l'aspect seul empoisonne. (*Chœur.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LES AVEUGLES

Aveugles dont les yeux s'ouvrirent,
Au Christ, au Christ notre hosanna !
Tout le Ciel en nous rayonna
Quand aux aimés nos yeux sourirent. (*Chœur.*)

LES PÉCHEURS

Agneaux perdus, Samaritaines,
Au Christ, au Christ notre hosanna !
Sur son Cœur il nous ramena
Au doux bercail, aux sources pleines.

LES APÔTRES

Nous qu'il choisit pour ses Apôtres,
Au Christ, au Christ notre hosanna !
Car c'est nous qu'il prédestina
A l'aimer plus fort que les autres.

Voici la traduction des premiers versets d'un psaume sublime et bien connu :

Quand Jacob de son esclavage
Eut secoué le joug cruel
Et que, brisant son dur servage,
D'Égypte sortit Israël,

Dieu prit Juda pour son partage,
En fit la sainte nation
Où doit éclater d'âge en âge
Sa puissante protection.

La mer le vit, s'enfuit domptée
Sous la verge qui la fouetta
Et vers sa source épouvantée
Le Jourdain cabré remonta.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les monts aux cimes blanchissantes,
Comme des boucs en liberté,
Et les collines jaunissantes,
Comme des agneaux, ont sauté.

Pourquoi, mer, as-tu pris ta course
Comme un faon de biche effrayé?
Pourquoi renvoyer vers ta source,
O Jourdain, ton flot fourvoyé?

Pourquoi sur vos bases tremblantes
Comme les boucs danser, ô monts?
Pourquoi, collines chancelantes,
Des agneaux imiter les bonds?

La terre, sur son lit de pierres,
Frémissante, se souleva,
Quand d'un clignement de paupières
La fixa l'œil de Jéhova.

Pendant toutes les scènes douloureuses de la marche au Calvaire, du crucifiement et de la mort de Jésus, des voix célestes font entendre les paroles d'un Prophète que, sous le nom d'*Impropères*, l'Église met encore sur nos lèvres au jour du Vendredi Saint. Je n'en citerai que quelques-unes.

Sion, mon clos choisi, ma vigne préférée,
J'exprimai ta blonde liqueur :
Et la liqueur pressée à ma lèvre altérée
S'est tournée en fiel à mon cœur.

Dis, pour toi qu'aurais-je dû faire,
Dis, que n'ai-je pas fait pour toi?
En quoi donc t'ai-je pu déplaire?
Réponds, mon peuple, réponds-moi !

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comme l'agneau muet qu'à la tuerie on mène
Ou la brebis, qui sans un cri
Laisse les ciseaux mordre à sa robe de laine,
Je m'en vais sous ma croix, meurtri.

Dis, pour toi qu'aurais-je dû faire? etc.

Pour toi j'ai fait pleurer la mère égyptienne
Sur le corps de son premier né.
Et toi tu m'as livré, sous les yeux de la mienne,
Aux bourreaux, seul, abandonné.

Dis, pour toi qu'aurais-je dû faire? etc.

Je fis couler pour toi, de la roche pendante,
Des ruisseaux de lait et de miel.
Et toi, pour aviver encor ma soif ardente,
Tu mêlas le vinaigre au fiel.

Dis, pour toi qu'aurais-je dû faire? etc.

Toute la trame de l'action principale, adaptée aux étroites nécessités scéniques, se déroule avec simplicité, en une langue sans prétentions ni faiblesses, en vers corrects, respectueux de la césure et de la rime, d'une expression relevée parfois par une image poétique :

Quand le soleil se lève à l'horizon du cœur,
Des brumes de l'esprit il est bientôt vainqueur...

Au « drame sacré » de la Passion M. l'abbé Galard avait joint une autre composition dramatique, mais profane : *Prêtre et Patriote*. Il convient de la lire en ayant toujours devant les yeux, pour arrière-plan, la toile de fond d'un patronage. L'envoi se terminait par un faisceau de poésies détachées dont la plupart, enfermées dans les « rigoureuses lois » d'un sonnet, sont inspirées par les souvenirs d'un voyage en Terre-Sainte, si même elles n'ont éclos en cours

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de route et sur place, à la chaleur communicative du soleil de l'Orient. Celle-ci se lira, entre autres, avec plaisir et facilité :

LA MÈRE DE L'OUVRIER

Souvenir de Galilée.

Et tandis que Jésus dont tout le corps s'incline
Sur l'établi, baigné de sueur, travaillait,
Une femme, sa Mère, auprès de lui veillait,
Sentant les lourds sanglots soulever sa poitrine.

Déjà compatissant à tous ceux que chagrine
Le labeur journalier, son âme défaillait
Et de larmes parfois son regard se mouillait
Au penser de tous ceux que meutrirait l'usine...

Sans craindre que vos cris douloureux et confus
Puissent jamais près d'elle essuyer un refus,
Ou vos besoins lasser sa tendresse infinie,

Travailleurs, mes amis, vous pouvez la prier :
Car en ses bras divins, Vierge et Mère bénie,
Elle a dans son Jésus pressé chaque ouvrier.

Ne voulant et ne pouvant tout citer, il semblerait que j'en aie fini avec mon agréable tâche de présenter au lecteur un prêtre des Muses en soutane. Mais ici de tels souvenirs me remontent au cœur et à l'esprit que je cède à la tentation de citer encore — au grand honneur, si j'en juge bien, des lettres angevines — quelques autres « vers sacrés » de nos compatriotes.

Je vous devine, lecteur malin de ce serpent de Voltaire :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche!

Vous êtes dans l'erreur : ils ont été touchés par des milliers de mains, lus par autant d'yeux et chantés, qui plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

est, par autant de voix enthousiastes et émues. Chantés, en effet, car ce sont des cantiques, et des cantiques de pèlerinages.

Ne souriez pas, et tremblez moins encore. Je ne vous infligerai pas, hors de propos, une dissertation sur ces voyages extraordinaires, de quelque côté qu'on les regarde, qui ont à tout le moins démenti la perspicacité vantée d'un homme d'État. Thiers disait à la tribune française : « Les pèlerinages ne sont plus dans nos mœurs ! »

Ne discutons pas : souvenons-nous et mettons simplement la main sur nos cœurs, car les fibres en frémissent encore. Nés de l'impression foudroyante qu'avaient produite sur l'âme du peuple les malheurs de la patrie — le peuple est un grand enfant et au coup de tonnerre les enfants se jettent instinctivement à genoux — les grands pèlerinages à tous les sanctuaires de France étaient la réaction de l'espoir dans le lendemain contre les désastres de la veille, de la foi simple et native des Français contre le scepticisme doré qui venait de nous conduire aux abîmes. Rappelez-vous, vous qui les avez senties, et imaginez si vous le pouvez, vous qui êtes trop jeunes pour des souvenirs, les pulsations de nos âmes, quand du sein des foules immenses et désemparées s'élevaient de toutes parts, comme une clameur suppliante, et parfois étouffée dans nos gorges par l'étreinte de l'émotion, ces cris de fils en danger invoquant leur Père, de naufragés appelant au secours :

Pitié mon Dieu ! c'est pour notre patrie
Que nous prions au pied de cet autel...
. . . . . .
Sauvez, sauvez la France
Au nom du Sacré-Cœur !

Lisons donc, avec l'âme d'un Français priant pour la Patrie vaincue et saignant encore de ses blessures d'hier,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelques strophes des cantiques que nous chantions devant les bannières en deuil de l'Alsace et de la Lorraine. — Hé quoi ! direz-vous peut-être, des cantiques? des échantillons de ce genre infortuné qui semble voué, d'âge en âge, au vague de la pensée et à la banalité de l'expression? — Vous en jugerez autrement, sans doute, après quelques rapides citations empruntées à trois seulement de nos poètes, — j'étais tenté d'écrire de nos Tyrtées angevins : tous ceux-là encore en soutanes...

L'abbé Bellanger, à qui M. le chanoine Crosnier a consacré une notice où l'on retrouvera sa simple et courte histoire et les monuments de son génie poétique, mourut jeune : pour le deuil des lettres angevines, il acheva trop tôt le vol de sa pensée et de son cœur vers le Ciel. Nous lui devons le cantique *l'Anjou à Lourdes*, que nos milliers de voix jettent encore aux échos de Massabielle. Si j'en transcris ici deux strophes, ce n'est pas pour les révéler — nous les savons toutes par cœur; c'est pour les déposer, comme on fait de perles dans un écrin, c'est pour les conserver dans les pages d'une revue qui s'attache à perpétuer le souvenir de tout ce qui honore l'Anjou :

L'Anjou a Lourdes

A Lourdes, Dieu le veut ! A Lourdes accourons !
Oui, Marie
Est la vie;
A la Grotte bénie
Fils de l'Anjou, prions !
De notre âme,
Notre Dame,
Entends le cri : Sauve-nous, nous croyons !
. . . . . .

Nous croyons. O vieux sanctuaires,
Béhuard, le Puy, les Ardilliers,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Parlez ! De la foi de nos pères
Sommes-nous pas les héritiers?
Ils étaient de la race forte
Qui meurt plutôt que de faillir.
Quoi? leurs fils iraient te trahir?
Mère, ils en ont menti ! Notre foi n'est pas morte.
. . . . . .

Puisque tu peux tout, ô ma Mère,
Arrête au moins ceux que tu vois
Trainer au sommet du Calvaire
Cette victime sous la croix.
C'est la France !... Hélas, infidèle
A ton fils, elle va périr...
Non, la France ne peut mourir :
Notre-Dame de Lourde, un miracle pour elle !

Le second de nos poètes du cadre noir, l'abbé Jules Ménard, après avoir professé de parole et d'exemple la littérature au collège de Combrée et vécu quelques années modeste curé de la Pouëze, à l'ombre de la chapelle de cette petite sainte Émérance, qu'il a chantée en vers frais et purs comme l'enfance, vint atterrir aux rivages de la Loire, un peu au-dessus de Liré — géographiquement. Il mourut curé-doyen de Chalonnes-sur-Loire.

Il a peuplé nos recueils de cantiques de pèlerinage de vers nés de sa verve abondante et limpide, dont la facilité et la correction s'alliaient à la hauteur de l'inspiration religieuse et poétique. Mais cette partie de son œuvre d'aède est si connue que je préfère citer ce cantique que lui avait demandé, avec nombre d'autres, un éminent ami, lui-même littérateur délicat, sur ces paroles de la liturgie appliquées à la Sainte Vierge : *Mater pulchræ dilectionis*. Voici les vers par lesquels l'abbé Ménard répondit à cette « commande »; on a pu les entendre chanter à la cathédrale d'Angers :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

MATER PULCHRÆ DILECTIONIS

Cachée à Nazareth comme en un sanctuaire,
Attendant que les jours fussent enfin venus,
Adorant ce Sauveur dont vous seriez la Mère,
Dès avant qu'il fût né, que vous aimiez Jésus !

Aux murs de Bethléem, dans l'humble et pauvre étable
Où le vent de l'hiver touchait ses membres nus;
Frêle enfant, qu'endormait la crèche misérable,
En son abaissement que vous aimiez Jésus !

Quand pour rendre au travail sa dignité sacrée
Il prenait du travail les outils méconnus,
Quand ses mains acceptaient quelque tâche ignorée,
En ses labeurs obscurs que vous aimiez Jésus !

Aux jours qu'il nous parlait du Ciel et de son Père,
Qu'il montrait à nos yeux le sentier des vertus,
Qu'il allait nous disant ce qu'il faut croire et faire,
En son apostolat que vous aimiez Jésus !

O Mère, en consentant à la mort rédemptrice
Qui nous appela tous au beau titre d'élus,
Mère, en vous résignant au sanglant sacrifice,
Mère, devant sa Croix, que vous aimiez Jésus !

Dans le cœur de saint Jean épanchant votre peine
Vous parliez de ce Fils que vous ne voyiez plus,
Au doux ressouvenir de sa tendresse humaine,
Tout absent qu'il était, que vous aimiez Jésus !

Reine de tous les Saints, Reine de tous les Anges,
Retrouvant en Jésus tous vos bonheurs perdus,
De Jésus votre Fils célébrant les louanges,
Dans la gloire du Ciel que vous aimez Jésus !

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Maintenant enfin — Bellanger et Ménard ne protesteront pas — place à leur ancien : place à leur maître ! L'abbé Mérit, curé-doyen de Saint-Pierre de Saumur, avait été, lui aussi, littérateur profès — et professant — au collège de Mongazon, qui s'honore de sa mémoire. L'histoire dira qu'un jour Mgr Freppel, ce juge si remarquable de la valeur des hommes, avait proposé de transformer en évêque son éminent curé. Mais si la mitre n'a pas ceint la tête — un peu mobile peut-être pour la bien porter en équilibre — de l'humaniste, de l'orateur et du poète, il nous apparaît du moins couronné du vert diadème dont Horace, qui le portait au front, faisait un titre pour entrer à l'assemblée des dieux :

> ... Doctarum hederæ præmia frontium
> Dis miscent superis...

Ne pouvant tout transcrire de son œuvre poétique, je ne choisirai qu'un seul cantique... pardon ! C'est une ode que je devais dire.

Le 30 juin 1874, un pèlerinage nombreux d'Angevins était à Paray-le-Monial. Ils se pressaient dans l'étroite et mystique chapelle, autour du tombeau de Marguerite-Marie, devant ce drapeau du Sacré-Cœur et de Patay, de ce fanion des zouaves et de Charette, où le sang des héros avait laissé des traces fraîches encore... Là, dans cette atmosphère ardente de foi, de patriotisme, d'enthousiasme et d'espérance, voici les paroles que Mérit avait mises sur nos lèvres. Malgré l'étendue de cette pièce, je la transcris intégralement, et serai pardonné : on ne mutile pas une œuvre d'art sans tache.

Tu l'as promis, ô Dieu fidèle :
Le Sacré-Cœur nous sauvera.
Cette promesse est immortelle,
Et ton amour s'en souviendra.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tu l'as promis : notre espérance
Est invincible comme toi :
« Qu'elle m'adore et vienne à moi !
« Je suis le Sacré-Cœur : je sauverai la France ! »

Refrain

La France, de retour au divin rendez–vous,
Te rappelle,
Cœur fidèle,
Que tu promis pour elle
Enfin des jours plus doux;
Espérance
De la France,
Cœur de Jésus, sauve-nous, sauve-nous !

Quand de son Cœur l'auguste emblèmé
Sur nos bannières flottera,
Au secours du peuple qu'il aime,
Il l'a promis, Jésus viendra.
Parais enfin, Dieu de victoire :
Ton vaillant soldat est blessé;
L'ennemi pour mort l'a laissé :
Qu'il revive, et triomphe encore pour ta gloire!

Sur leur drapeau, sur leurs poitrines
Ils t'ont porté, tes fiers soldats;
Et tu jetais sur nos ruines
L'auréole des saints combats.
A l'heure terrible et dernière
L'arrachant aux mains du vainqueur,
Les chevaliers du Sacré-Cœur
A Dieu seul ont rendu l'invincible bannière.

Reçois, Marguerite-Marie,
De leurs mains ce sanglant drapeau :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Garde-le bien, car la Patrie
Le reprendra sur ce tombeau.
Noble étendard, reste à la peine :
Un jour tu seras à l'honneur;
Tu vaincras par le Sacré-Cœur,
Tu montreras au monde une France chrétienne.

Dieu de bonté, Dieu de puissance,
Quand le verrons-nous, ce grand jour?
Quand verrons-nous Rome et la France
Rendre la terre à ton amour?
Les peuples t'appeler leur mère,
O Rome, et guidés par ta main,
La France frayant le chemin,
Ensemble revenir dans les bras de leur Père?

Hâte ce jour; que la prière
En abrège les longs délais :
Le monde a besoin de lumière,
D'honneur, de justice et de paix.
Seigneur, du profond des abîmes
Vers vous les justes ont crié :
« De votre peuple ayez pitié,
« Nous voulons bien mourir pour expier nos crimes ! »

Pitié, mon Dieu ! ce cri suprême
Et de son deuil et de sa foi,
Du cœur de la France qui t'aime
Sans fin s'est élevé vers toi.
Pourrais-tu ne le pas entendre,
Dieu clément, ce touchant appel,
Ce soupir d'amour maternel
Qui sans cesse renait plus pressant et plus tendre?

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pitié, mon Dieu ! toute la terre
A redit ce chant de douleur;
Pitié pour Rome : elle est ma mère;
Pitié pour la France, ma sœur !
O doux Paray, tes sanctuaires
Retiendront ces deux noms bénis :
Tous les peuples les ont unis
Dans la même espérance et les mêmes prières.

« Pitié, mon Dieu ! vois ma faiblesse :
« Il est le bras qui la défend;
« Il est le fils de ma tendresse,
« Pitié, mon Dieu ! pour mon enfant ! »
Ah ! serait-il à l'agonie,
Dans le tombeau déjà lié,
Il revivra : Rome a prié;
Tu lui rendras Lazare, ô Dieu de Béthanie !

Pitié ! mon Dieu ! Pour sa patrie
Dont elle a vu le repentir
Vers toi Marguerite-Marie
Fait monter ce tendre soupir :
« Pitié, mon Dieu ! » Des tabernacles
Il est sorti, ce cri vainqueur :
« Pitié ! Je suis le Sacré-Cœur. »
Entends, Dieu de clémence, entends, Dieu des miracles!

Que vous en semble? Ne venons-nous pas d'entendre à notre tour ce que ce rhéteur païen, écrivant sur le « sublime », appelait divinement bien « le son que rend une grande âme? » Ah ! restons à ces hauteurs, où nous a portés cette âme d'angevin, de poète, de prêtre, — que Daillière eût saluée de ses applaudissements, comme nous. A quoi bon

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

descendre, d'ailleurs, et que trouverions-nous en touchant terre? J'aime mieux n'y pas songer. Non, demeurons sous l'impression de ces accents si patriotiques et si chrétiens, traduits dans une langue magnifique. Toute descente risquerait de ressembler à une chûte : car, voyez-vous, pour l'enthousisame comme pour l'aéroplane, la désillusion, — parfois même le danger, — c'est d'atterrir.

A. MAUVIF DE MONTERGON.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au Pays des Bananiers

LES ILES FORTUNÉES

Ténérife

Il y a quelques années l'on s'aperçut, un beau matin, que Saint-Saëns avait disparu. On le chercha pendant des semaines et des mois. Paris était sens dessus dessous; où s'était réfugié le célèbre compositeur? On le retrouva à Ténérife. Il y était venu jouir d'un décor enchanteur, d'un ciel impeccablement bleu, et d'un climat d'une exceptionnelle douceur.

Avant lui, Humbold y avait passé quelques mois et, à la vue de ces sites grandioses où les anciens plaçaient le jardin des Hespérides, il s'était écrié qu' « il n'avait jamais rien vu de si beau sur la terre ». C'est peut-être excessif. Néanmoins, si Ténérife n'est pas le chef-d'œuvre de la nature, il est difficile de ne pas en admirer les splendeurs.

En face les sables du Maroc, s'égrènent, dans l'Atlantique, les treize iles qui forment le petit archipel des Canaries, appelées autrefois les iles Fortunées. De Cadix, distante de 300 lieues, quelques jours suffisent pour y arriver. A une ou deux lieues en mer, avant de les aborder, l'eau est embaumée par un parfum de fleurs. Iles Fortunées, « où

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'atmosphère, dit Homère, est toujours d'une infinie pureté et où les rigueurs de l'hiver sont inconnues ».

L'archipel canarien est groupé aux pieds de l'immense volcan qui apparaît à 200 kilomètres et du pic du Teyde (ou de l'Enfer) qui dresse sa cime neigeuse à près de quatre mille mètres dans les airs. Partout des montagnes presque inaccessibles, des cratères qui ont jusqu'à trente et quarante kilomètres de circonférence. Et, au milieu de ces chaos volcaniques, de ces torrents de lave refroidie, entre ces ravins insondables et ces rocs amoncelés dans un désordre effrayant, une végétation admirable.

L'hectare vaut jusqu'à 35.000 francs. On y cultive les bananiers qui ne se lassent jamais de produire, des vignes dont les ceps donnent jusqu'à 4 à 500 kilogrammes de raisin, — muscadet ou malvoisie, un rêve ! — L'exportation annuelle est d'environ soixante millions de francs, ce qui est coquet. Chaque année, huit à dix millions de kilogrammes de bananes sont expédiés à Londres, à Liverpool, à Paris, jusqu'en Norvège.

Les collines sont pleines de fleurs de toutes sortes aux teintes enchanteresses, d'euphorbes aux langues de feu, et les montagnes, couvertes de forêts de palmiers, lauriers, eucalyptus, figuiers, cystes, orangers, bruyères. C'est un débordement de végétation.

Malheureusement il pleut rarement aux Canaries, à peine soixante jours par an, il n'y a ni rivières ni cours d'eau et, à part les torrents qui assurent la fertilité des vallées, c'est la sécheresse énervante. L'air y est tellement pur et sec qu'en certains endroits les cadavres des animaux s'y momifient sans se putréfier. Les plaies se cicatrisent d'elles-mêmes et les affections de poitrine y sont guéries, desséchées en quelque sorte.

La température la plus élevée, en août, est de 30 à 35 degrés; en hiver le thermomètre ne descend jamais au-dessous de 12 degrés. C'est le printemps ou plutôt l'été

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

perpétuel, dans un pays où la nature a prodigué tous ses trésors.

Les îles Canaries forment une province espagnole, représentée aux Cortès par six députés, sous le commandement d'un capitaine général et la direction religieuse d'un évêque. Leur population totale est de près de 400.000 habitants; la capitale, Santa-Cruz, en compte 45.000; l'autre grande ville, le premier port, Las Palmas, 60.000. Toute l'activité économique de l'archipel gravite autour de ces deux villes, où l'on trouve les derniers et les plus ingénieux produits de la civilisation européenne; tramways électriques, somptueux hôtels, modes de Paris, jusqu'au *Matin* et au *Journal*.

Le commerce y est très florissant. Chaque année, 3 à 3.500 navires y abordent. Beaucoup d'Anglais viennent y passer l'hiver. Les Français, qui n'ont pas l'humeur voyageuse, y sont clairsemés.

Le Canarien, très attaché au roi, foncièrement religieux, est avant tout honnête. Aussi les crimes sont-ils chose presque inconnue aux Canaries. Il y en a eu trois pendant le siècle qui vient de s'écouler, et tout le monde les cite comme des faits extraordinaires. La femme canarienne, généralement jolie, aime qu'on la flatte, mais sa coquetterie ne va pas plus loin. La cour qu'un *novio* (un fiancé) fait à sa *novia* est publique, en ce sens qu'il doit rester dans la rue, n'ayant pas ses entrées dans la maison de la jeune fille. Aussi n'est-il pas rare de voir, à toute heure de jour et de nuit, des jeunes gens conversant avec leur novia accoudée à la fenêtre et, pour peu que la fenêtre soit au second étage, ces malheureux se donnent de véritables torticolis.

Les Canariens, très croyants, aiment, comme tous les peuples primitifs, les images qui frappent l'imagination. C'est ainsi que dans certaines églises, le jour de Noël, on place sur un autel une vierge de bois richement parée. A minuit, un prêtre s'approche, ouvre deux portes ménagées

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans la statue et en retire, à la grande joie des assistants, un joli bébé rose.

Dans ce pays aux mœurs douces et aux nuits tièdes, les haines politiques et religieuses font place aux danses, aux chants, au rire et à l'amour.

Et, maintenant, d'où viennent les Canaries? car je termine par où j'aurais dû commencer. Au delà des colonnes d'Hercule, nous dit Platon, existe un continent sans limites, c'est l'Atlantide. Il renferme des montagnes merveilleuses, près desquelles le Atlantes édifièrent leur capitale et réalisèrent leur vision du ciel. Qu'est devenu ce continent plus grand que l'Asie, au dire de Diodore? Les Canaries sont-elles des volcans récents nés au milieu des eaux, ou bien, suivant la légende, l'Atlantide s'est-elle presqu'entièrement engloutie dans les flots, en ne laissant pour témoins de son existence passée que l'archipel canarien, les Açores, Madère, les îles du Cap Vert? Impossible d'approfondir le problème. Ce qui est certain, c'est qu'au xv^{e} siècle, un français, Jean de Bethencourt, s'empara des Canaries, en offrit la suzeraineté au roi de France Charles VII, qui refusa, et les Canaries devinrent espagnoles.

Sous Napoléon I^{er}, lors de la capitulation de Baylen, 700 soldats français furent faits prisonniers et conduits aux Canaries. Ils s'y trouvèrent si bien que la plupart y restèrent après leur mise en liberté. Ils s'y marièrent et eurent beaucoup d'enfants. Ce fait démontre quelle résidence enchantée sont les îles Canaries... n'était l'éloignement de ceux qu'on a laissés en France !

L'ASCENSION DU PIC DE TEIDE

Puerto de la Cruz

« El Pico de Teide », sur le sommet duquel les anciens habitants de l'île, les Guanches, aujourd'hui disparus, pré-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tendaient que « Achaman » (Dieu) était assis, gardien éternel du mauvais ange, emprisonné depuis sa chute dans les flancs de la montagne, El Pico de Teide est aujourd'hui couvert d'un blanc linceul.

Avant de quitter Puerto de la Cruz pour nous diriger vers les « Canadas », dernier échelon de l'escalier gigantesque que l'on gravit pour monter au Pic, nous jetons un dernier regard sur le panorama merveilleux de la vallée d'Orotava : au loin la ceinture des montagnes, satellites du Pic majestueux, couvertes de neige dont la blancheur se détache d'autant plus vive qu'immédiatement au-dessous apparaissent les champs très verts; au second plan quelques mamelons dont la cime arrondie, frappée directement par les rayons du soleil, semble porter une cuirasse d'acier; dessous la vallée verdoyante descendant vers la mer en pente rapide, arrêtée çà et là par quelques monticules couverts de rares palmiers, et près de nous les forêts touffues de bananiers, les uns dressant vers le ciel leur tête dominée par la longue feuille enroulée en spirale où se cache le fruit, les autres penchés vers la terre, entraînés par le poids de la lourde grappe de bananes.

Mais notre « mula » s'impatiente; un dernier regard et nous partons.

Une nuée d'enfants, vêtus d'une simple chemise, nous poursuivent en criant : « Penny ! penny ! » Pour eux, tout étranger est anglais; mais quelques expressions espagnoles bien senties nous font changer de nationalité à leurs yeux et bientôt nous sommes seuls. Nos mules trottent rapides sur la route poussiéreuse et nous avons vite gravi la côte escarpée menant à Orotava; nous venons de laisser derrière nous les dernières plantations de bananiers.

La ville traversée, nous entrons dans une région plus froide dont la végétation ressemble beaucoup à celle de la France : partout des champs de céréales, de pommes de terre, des arbres fruitiers de toutes espèces, parmi lesquels

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous voyons quelques pêchers en fleurs. Deux jours de pluie ont rapidement changé l'apparence de sécheresse qui attriste parfois cette région en été. Les bords de la route sont couverts de verdures et la poussière a disparu. Devant nous la montagne se dessine plus nette et nous distinguons clairement les déchirures profondes produites dans leurs flancs par le travail formidable des forces souterraines. Tantôt nous côtoyons un « baranco », crevasse formée dans les bas-fonds par les eaux de pluie descendant en torrent des montagnes; tantôt nous passons au milieu de monticules escarpés, formés de cendre et de pierre ponce, à travers lesquels percent de jolies bruyères et d'odorants genêts.

De plus en plus la végétation se fait rare. Dans le chaos des pierres volcaniques se dressent quelques figuiers de Barbarie, d'un aspect si triste avec leur larges feuilles épaisses couvertes d'épines et leurs troncs déformés par des contorsions effrayantes et bizarres, des « tabaibas », humbles arbustes, mais remède radical contre les effets toxiques de la sève du « cardon », étrange plante ressemblant de loin à d'immenses candélabres, qui ne peut pousser que dans le sol formé de lave et de produits volcaniques et dont l'existence, ainsi que son contemporain le « Dragon », compte plusieurs milliers d'années.

Nous montons toujours, mais le chemin, formé de sable noir qui fuit sous les pieds des mules, devient difficile et dangereux. Derrière nous, ce sable glisse lentement avec un crissement irritant. Les mules butent et manquent de tomber à chaque pas. Pour comble de malheur, le vent a tourné et, soufflant maintenant du sud, nous apporte la chaleur sèche et irritante du Sahara. C'est avec joie que nous nous arrêtons devant la dernière auberge, dernier endroit habité. De l'eau pour nos mules et pour nous un verre de l'excellent Malvoisie des îles nous font oublier les quelques instants pénibles que nous venons de passer.

Tandis que nous prenons un quart d'heure de repos,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

j'examine avec intérêt une vieille commode sans doute plusieurs fois séculaire. Pensant être aimable, je m'extasie devant la beauté du meuble, et l'aubergiste enchanté me dit :

« A la disposition de Vd. Je vous l'offre de grand cœur. »

Très ennuyé, je consulte mon compagnon sur la façon polie de refuser, mais il me répond : « Gardez-vous d'accepter, c'est une habitude des Canariens d'offrir à leurs hôtes tout ce qui semble leur plaire. »

Évidemment, ils ne font ces cadeaux qu'avec la conviction absolue qu'ils seront refusés. C'est une simple formule de politesse. Ce n'est que lorsqu'ils insistent trois fois que l'on peut accepter. Craignant d'être gratifié d'un autre présent aussi encombrant, je m'empresse de me lever et, nos dépenses réglées, nous reprenons notre marche vers les « Canadas ».

Nous sommes maintenant à 1.500 mètres d'altitude. Un nuage opaque nous entoure, l'humidité est intense et nous n'avançons plus qu'avec une extrême lenteur. Enfin, le sol s'aplanit peu à peu et nous arrivons bientôt sur le sommet du plateau. Devant nous s'étendent les « Canadas », autrefois lac alimenté par la fonte des neiges, desséché depuis des siècles à la suite de l'éclatement de la paroi, aujourd'hui désert ondulé, partiellement envahi par la pierre ponce qui, par un jeu de lumière, produit parfois une ombre bleue sombre, ayant de loin l'apparence de l'herbe. Quelques lavandes et quelques brins d'herbe rompent la monotonie du sol et çà et là un pin desséché lève timidement la tête. Des ruisseaux de lave ancienne et durcie traversent le plateau et descendent vers la vallée.

En face de nous, au centre, le Pic lugubre et solitaire, drapé dans son grand manteau blanc, au loin une rangée de montagnes où l'on discerne d'un côté un groupe de volcans éteints depuis des siècles, de formes étranges, semblables à d'immenses poissons dressés sur leur queue, la gueule

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grande ouverte; de l'autre côté, le sommet rond de la « Montana Blanca », les cratères des volcans « Pico viejo » et « Chahorra », celui-ci de dimensions gigantesques, d'où sortent constamment des vapeurs sulfureuses d'une chaleur intense.

Derrière nous, d'autres montagnes couvertes de forêts de pins poudrés de neige.

Nous nous tournons du côté du nord et, par la brèche énorme des « Canadas », nous découvrons toute la vallée : la villa d'Orotava, Puerto de la Cruz et, loin, très loin, la mer avec les « Six Satellites », émeraudes flottant dans la distance et l'énorme horizon sans fin. De si haut, les puissantes vagues du large sont invisibles; la mer paraît lisse comme un miroir; çà et là des nuages semblent glisser sur la surface des eaux. Vision unique, inoubliable.

. . . . . .

Mais le soleil baisse, le Pic étend son ombre sur le plateau, sur la vallée, sur la mer. Un froid vif nous surprend. C'est l'heure du retour. Nous reprenons la route d'Orotava. Lentement, les mules cherchent leur chemin dans la pénombre. Nous arrivons enfin au « Camino real », route royale, et un temps de galop nous amène à la « villa » avec la nuit. Autour de nous tout est gris, indistinct; mais devant les yeux nous avons encore le souvenir du reflet métallique des derniers rayons du soleil couchant sur la blancheur des neiges, de l'ombre gigantesque du Pic sur la mer bleue, verte, glauque...

SOUS LES BANANIERS

Puerto de la Cruz

Avec un crissement irritant et monotone, les larges feuilles de bananiers se balancent, se joignent et se disjoignent. Par intervalles réguliers monte un bruit sourd.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En bas, la mer continue son éternelle lutte contre la roche indifférente.

C'est l'été. En vain dans l'ombre cherche-t-on la fraîcheur ; plus chaud que le soleil brûlant est le vent du sud. Venue du désert fauve, l'haleine de feu sèche la peau, incendie les veines, crispe les nerfs. Brisé dans sa course par les montagnes qui nous entourent, le simoun depuis deux jours descend lentement dans la vallée, mêlant le sable roux qu'il apporte d'Afrique à la poussière grise et sale qu'il soulève sur la route.

Quatre mois sans pluie. Les géraniums lierres, les rosiers qui cet hiver cachaient sous leur feuillage la laideur des coulées de lave sont maintenant desséchés. Aucune touffe d'herbe verte, aucun bouquet de fleurs ne s'offrent à la vue fatiguée de l'aspect triste et monotone des pierres volcaniques.

Une lassitude morne semble tenir les êtres et les choses. Commes des ombres, les « peones » circulent lentement sous les bananiers, ici coupant une feuille, là redressant un régime, tandis que des enfants ployés sous le poids de la lourde grappe de bananes commencent un chant aux modulations tristes qu'ils ne finissent pas.

. . . . . .

La note prédominante aux Canaries est la monotonie ; l'existence s'écoule calme, sans extrêmes, presque sans changements. Le climat en est certainement une des causes. L'hiver, jamais de ces brusques écarts de température que nous avons en Europe : une légère fraîcheur rapidement dissipée par les rayons chauds du soleil. L'été, parfois quelques journées chaudes, surtout lorsque domine le vent du sud, mais tempérées le plus souvent par la bienfaisante brise de la mer.

Le Canarien dans toute son existence se ressent de cette uniformité de conditions climatériques. Il est d'un caractère calme, quelque peu nonchalant, légèrement fataliste. Bien

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

souvent j'ai assisté sur les quais à des essais de querelles : des mots vifs, de grands gestes, puis un calme subit. Fatigués de l'effort, les adversaires se séparent, oubliant leurs griefs.

La nature elle-même subit le charme, j'allais dire l'effroyable monotonie, de ce climat privilégié. Les insectes se développent d'une façon inconnue dans nos climats d'Europe. Aucun hiver glacial ne vient suspendre leur vitalité. Dans la campagne, les fourmis, les lézards, les araignées pullulent; les maisons elles-mêmes ne sont pas respectées par ces envahisseurs. Le jour bourdonnent des nuées de mouches qui vous tyrannisent sans pitié; la nuit se réveillent des milliers de moustiques dont le bruit incessant vous rend fou.

Les plantes naissent et croissent, dédaigneuses des saisons; elles ignorent, en effet, les morsures des vents glacials. Sous l'action bienfaisante de cette douce température, la végétation aurait rapidement couvert les ravages produits dans la vallée par les éruptions, anciennes et nouvelles, des volcans de la montagne; malheureusement un ennemi plus cruel que le froid les arrête dans leur développement et parfois les tue : la sécheresse.

Lorsque l'hiver a été très pluvieux, la terre garde assez longtemps une certaine fraicheur qui permet aux plantes de supporter l'aridité des mois d'été. Mais, depuis quelques années, les nuées chargées de pluie passent très haut dans l'atmosphère et s'enfuient à l'horizon, humectant à peine les cimes des montagnes. Seuls quelques nuages, plus bas que les autres, se déchirent parfois sur les arbres des rares forêts qui ornent les collines.

Cependant, malgré cette pénurie d'eau, chaque année plus inquiétante, les troupeaux de chèvres continuent à brouter les jeunes arbustes et, plus destructeur que les chèvres, l'homme s'acharne à dénuder le faite des montagnes.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La question de l'eau est pourtant d'une importance capitale dans ce pays dont la grande richesse est la culture du bananier. Cette plante, en effet, appauvrit en peu de temps la terre la plus forte. Il devient donc nécessaire de lui donner d'une manière artificielle les sels qu'elle ne trouve plus dans le sol et l'on a recours à un fumage intensif qui n'a seulement d'effet qu'accompagné d'une quantité d'eau également considérable. Chaque plante, pour produire d'une façon normale, doit recevoir de 100 à 150 litres d'eau par quinzaine, et jusqu'à 250 à 300 litres dans les régions basses où la température est plus élevée. Pour un terrain planté d'une étendue d'un hectare, cela représente par an la quantité énorme de 12 à 15 millions de litres d'eau.

Dans ce pays, où chaque année pendant 7 mois et parfois 8 mois, règne une sécheresse absolue, la culture du bananier serait impossible si les Canariens n'avaient pas consacré toute l'énergie dont ils sont capables à retirer de la terre l'eau que le ciel leur refuse. Au pied des montagnes sont creusées des galeries, dont la longueur atteint parfois un kilomètre. Suivant les indices de la roche, elles obliquent à droite ou à gauche et, si l'humidité du sous-sol permet d'espérer la rencontre d'une couche d'eau, elles se divisent en deux branches, en angle, afin que le plus de terrain possible soit exploré. Si une source est ouverte, l'eau est immédiatement captée par canalisation et amenée dans les plantations où de nouvelles canalisations la dirigent à travers les bananiers. L'hiver, c'est-à-dire pendant la saison des pluies, l'eau est emmagasinée dans de grands réservoirs d'une contenance de 45 à 50 millions de litres.

Le creusement de ces galeries représente un travail considérable, car aux Canaries la perforatrice à vapeur est encore inconnue et le travail se fait à l'aide de piques et de pioches. Quelques galeries ont 10 à 12 ans d'existence et aucune eau n'est encore venue récompenser la ténacité des travailleurs. C'est dire les sacrifices énormes consentis

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour trouver ce principal élément de l'existence des êtres et des plantes.

La couche d'eau souterraine accumulée depuis des siècles est certes loin d'être sur le point de se tarir, mais depuis des siècles cette eau s'infiltre lentement vers la mer et constamment de nouvelles galeries sont creusées, car, la plantation des bananiers augmentant dans d'énormes proportions, l'eau devient chaque jour plus précieuse et, cette eau dérobée au sein de la terre n'étant plus renouvelée par les pluies chaque année plus rares, un jour viendra où les Canariens devront se résoudre à laisser mourir leurs bananiers pour sauver leur existence. Déjà une des îles de l'archipel, « Fuerteventura », en face du Sahara, se convertit peu à peu en désert. A la suite de bouleversements souterrains, le sol s'est aplani, les sources se sont taries. Sur la plaine crayeuse, qui parfois reste deux ans sans pluies, le blé ne pousse plus et les habitants tourmentés par la soif abandonnent sur cette terre inclémente leurs bestiaux mourants, dont les os desséchés se confondront bientôt avec la blancheur du sol.

Cette absence de toute humidité fait que sur cette terre voisine de l'équateur les fièvres sont inconnues et, fuyant les brumes froides d'Europe, chaque hiver, les poitrinaires y viennent chercher, sinon la guérison, du moins un soulagement à leurs souffrances.

Certes les Canaries méritent le nom qu'on leur a donné : « îles fortunées ». Nulle part dans le monde entier n'existe un climat aussi sain par sa douceur et son uniformité ; mais un ciel bleu, sans nuages, est bien monotone ! Les étrangers eux-mêmes, après quelques semaines de séjour, éprouvent cette impression. Anglais, Allemands, Norvégiens, Suédois ou Belges, attirés par ce ciel clément, tous ont, au bout de peu de temps, le même regard morne, la même allure lasse qui semblent émaner du sol canarien. Et l'un d'eux me disait dernièrement : « Je trouve naturel que si peu de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Français abandonnent leur pays. Pourquoi courir le monde à la recherche d'un beau climat, d'une existence agréable, puisque vous avez la France? »

LE VOLCAN CHINYERO

Puerto de la Cruz

Au mois de juillet dernier, des obligations commerciales m'avaient obligé à passer quelques jours à Icod de los Vinos.

Assombri par la tristesse morne qui, ainsi qu'un lourd brouillard, monte des rues désertes, je contemplais un soir, accoudé au balcon de l'hôtel, cette petite ville dont les vieillards se rappellent encore la gaieté bruyante qui l'animait au temps où les goélettes anglaises venaient dans son port charger le précieux vin de Malvoisie, sa fortune et sa gloire, maintenant étreinte d'une mélancolie profonde faite des regrets du temps passé et de l'effroi du danger, toujours présent, d'un nouveau réveil du feu souterrain de la montagne.

Près de moi, deux habitants de la ville conversaient, se rappelant les jours d'angoisse vécus pendant la dernière éruption volcanique de 1909, la pluie de cendre couvrant lentement la rue et les toits d'un sinistre manteau noir, tandis que dans le sud dansaient, dans la nuit sombre, les flammes rouges et que les détonations violentes brisaient les vitres, ébranlaient les maisons. Ils évoquaient ces heures terribles où, dans l'obscurité, les familles se cherchaient, fuyant leur foyer prêt à devenir leur tombe.

Intéressé par leur conversation, j'écoutais et, me voyant attentif, l'un d'eux me demanda si j'avais vu le volcan. Sur ma réponse négative, ils m'engagèrent à profiter de mon séjour à Icod pour y aller, le voyage étant court et certains points de vue assez jolis. Ils m'indiquèrent un guide qui

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour une modeste somme m'y conduirait. J'allai le voir et le lendemain au point du jour nous partîmes.

Les voyages dans l'île de Ténériffe, entrepris en dehors de la côte, sont assez pénibles, car le long du rivage seulement existe une route. A l'intérieur, ce ne sont que des sentiers creusés dans la roche par le sabot des mules qui chaque jour montent ou descendent.

Nous prîmes un semblable sentier, serpentant le long de l'énorme rocher qui surplombe la ville d'Icod. En peu de temps, nous fûmes déjà à une grande hauteur. Le sentier devint alors moins abrupt et plus facile et, n'étant plus obligé de chercher sur le sol la place de mes pas, je pus tout en marchant, contempler le paysage. Tout d'abord il me parut laid : toujours les mêmes coulées de lave, les unes relativement récentes d'une nudité sinistre, les autres plus anciennes en partie recouvertes par le lichen et la mousse. Dans certains endroits, respectés par les ruisseaux de pierres calcinées, des champs arides où lentement le blé mourait desséché. Peu de végétation, quelques figuiers et de rares sapins.

Sur une passerelle rustique, nous traversâmes un « barranco » dont la profondeur cache un drame que mon guide me conta : « Pendant la saison des pluies, ces barrancos, profonds ravins, servent de déversoir aux eaux de la montagne. Cette eau ordinairement coule lentement vers la mer. Mais, lorsque l'hiver a été très pluvieux, ce ruisseau se change en torrent dont les effets sont parfois terribles. Un matin, deux enfants descendus dans le barranco, ramassaient les longues herbes qui y poussent l'hiver. Absorbés dans leur travail, ils ne virent pas que le ruisseau, qui au début coulait paisible, augmentait peu à peu de volume; dans la gorge profonde où le bruit s'étouffait, ils n'entendirent pas le grondement sourd, précurseur du fléau dévastateur et, lorsque leur récolte finie ils se préparaient au départ, ils virent venir sur eux une vague énorme faite de boue et de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pierres, sur le sommet de laquelle dansaient les troncs d'arbres arrachés du flanc de la montagne. Éperdus de terreur, ils se précipitèrent vers le sentier, déjà ils escaladaient la pente glissante ; mais plus rapide le torrent s'avançait et, l'un des troncs se dressant, soudain frappa l'un des enfants, l'arracha de la roche où il se cramponnait et avec lui retomba dans la masse liquide. »

En passant nous nous découvrons silencieusement devant la modeste croix de bois qui rappelle le drame.

***

Après le passage du barranco, l'aspect de la contrée devient plus varié : à notre gauche une montagne dont les flancs cultivés présentent un curieux coup d'œil. Afin de profiter de chaque parcelle de terrain, les Canariens, pour remédier à la déclivité du sol qui empêcherait toute culture, érigent un mur au pied de la montagne ; à la hauteur de ce mur, sur une longueur de trois ou quatre mètres, ils aplanissent le terrain et à l'extrémité élèvent un autre mur. Ils procèdent ainsi dans toute la hauteur de la colline, de telle façon que de loin elle présente l'aspect d'un escalier gigantesque dont les échelons supportent des gerbes de maïs, de blé, d'avoine et autres céréales.

A notre droite, des bouquets de bruyère, couverts des goutelettes d'eau de la rosée du matin, scintillent sous les feux du soleil, comme des rubis et des diamants.

En face de nous un rideau vert, la forêt. Nous y pénétrons, heureux de la fraîcheur délicieuse qui y règne. Des arbres de toutes espèces poussent dans un désordre magnifique. Le sapin des montagnes neigeuses de Norwège se dresse en face du chêne majestueux de nos forêts de France et, plus loin, l'eucalyptus d'Italie étale ses longues feuilles en forme de doigts.

Pourquoi donc se plaint-on de la rareté des arbres aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Canaries? Hélas entre les troncs le bruit sourd de la cognée se glisse jusqu'à nous. Chaque pas que nous faisons le rend plus distinct et dans la clairière où nous pénétrons des bûcherons se dispersent devant la chute d'un grand chêne dont les branches s'écrasant sur le sol fauchent les jeunes arbustes qu'il abritait.

Cette forêt qui nous paraissait profonde est rapidement traversée et sur la lisière nous retrouverons le soleil brûlant dont les rayons nous aveuglent.

Déjà certains indices nous signalent l'approche du volcan, la cendre devient plus épaisse et dans les bas-fonds les arbustes sont à moitié enfouis sous le sable de cailloux noirs vomis par le cratère.

Nous gravissons un monticule et, le sommet atteint, nous voyons à quelques centaines de mètres le volcan. Sur un plateau ici déchiré de crevasses profondes, là soulevé en sillons gigantesques, s'élèvent deux protubérances. L'une, la moins grande, fut le premier cratère. Les gaz comprimés par les bouillonnements de la matière en feu firent éclater la couche terrestre et, la soulevant, entraînèrent dans leur jet un nuage de cendres et de sable qui, retombant, formèrent une montagne. Ce n'est plus maintenant qu'un petit monticule, dont le cratère fut rapidement nivelé par l'écroulement des pierres déchiquetées de l'orifice. Mais, tandis que ce premier volcan s'éteignait peu à peu, un nouveau frisson, plus violent, secoua de nouveau la montagne et, deux cents mètres plus loin, dans une gerbe de flammes se dressa le second volcan.

Lentement le cône énorme de pierres calcinées, de sable noir et de cendre se dressa et, tandis qu'éclataient des détonations formidables, l'un des côtés se crevassa et s'ouvrant entièrement s'écroula. Du gigantesque cratère jaillirent, dans un nuage de cendre et de pierres, des masses énormes de silex bouillonnants; en vague de feu, la lave ardente se mit à couler; elle s'étendit autour du monticule, puis, com-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

blant les dépressions de terrain, elle couvrit le plateau; mais heureusement les forces souterraines s'épuisaient et les premières vagues se refroidissant se coagulèrent et formèrent un mur que vinrent lécher les dernières coulées de lave. Celle-ci en se durcissant a revêtu des formes étranges. Ici s'étendent des cordillères de stalactites, mais des stalactites de pierres ponces aux aspérités aiguës; là, tordu dans une suprême convulsion, apparaît le corps monstrueux d'un énorme boa, tandis que, pêle-mêle sur le sol, gît une multitude de fragments de roche semblant autant de têtes grimaçantes de nègres hideux.

Spectacle atrocement laid, mais d'une laideur sinistre qui produit une terreur profonde plutôt que du dégoût.

***

Bien que le récit de l'éruption que venait de me faire le guide m'eût vivement impressionné, je résolusce pendant d'escalader le volcan afin d'en examiner de plus près chaque détail. Après avoir glissé plusieurs fois, me déchirant les mains sur la surface tranchante des pierres brûlées, je réussis à grimper sur le plateau spongieux. Sous mon poids, les pierres ponces fragiles s'émiettaient, se brisant avec un crissement irritant; à certains endroits des bouffées de gaz brûlant montaient du sol; sur des petits tas de cendre, dans le tremblement de l'air chauffé, étincelaient des pierres couvertes d'ocre rouge, de salpêtre blanc et de soufre jaune. Arrivé au pied du monticule, je commence l'escalade, mais, appuyant les mains sur la cendre, une brûlure atroce me les fait retirer. Est-ce une illusion de mes nerfs surexcités? Il me semble que sous mes pas la terre a eu un léger frisson. Dans un éclair, je me dépeins l'horreur de ma situation si, devant moi, la terre s'ouvrait dans une nouvelle convulsion du feu souterrain et je rejoins vivement le guide qui, au pied d'une montagne voisine, m'attendait.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tandis que nous nous reposons, je contemple les ravages terrifiants que produit la terre dans ses convulsions, et cependant le volcan est bien petit en comparaison des monstres qui ont désolé l'Italie, la Martinique, le Mexique et dernièrement encore le Japon ! La plus forte éruption dont l'île de Ténériffe se souvient encore avec terreur date d'environ cent ans.

La ville de Garachico disparut, son port fut comblé et, là où il y avait un barranco profond, s'élève une énorme masse de pierres calcinées. La lave venant lentement les habitants purent s'enfuir. Mais que serait-ce si, à l'instar du Vésuve, le Pic de Teide du haut de ses 3.800 mètres vomissait sur l'île le feu qui couve dans ses flancs ! Et un frisson d'angoisse me secoue lorsque je contemple la cime du mont dont la chaleur continue si vive qu'au milieu des hivers les plus froids elle se détache atrocement noire sur la blancheur des neiges.

Jacques BÉRAUD.

(A suivre.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Fureteur angevin

Sous cette rubrique nouvelle, nous ouvrons aujourd'hui dans cette revue une sorte de petite tribune littéraire et historique où nos lecteurs sont invités à dire leur mot. Tous connaissent la déjà vieille et si curieuse publication parisienne qui, sous le nom d'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, rend de grands services aux lettrés et aux travailleurs. La Bretagne possède de même une revue intitulée *Le Fureteur breton*, où toutes les curiosités de l'histoire, de la langue ou des mœurs bretonnes sont « furetées » par les lecteurs, qui se prêtent ainsi une mutuelle collaboration.

Nous souhaitons que les Angevins s'intéressent à ce divertissement studieux. Si tous ceux qui aiment notre Anjou et ont la curiosité de son passé veulent bien collaborer à notre *Fureteur*, le secours réciproque que se fourniront nos lecteurs sera profitable à l'histoire de notre province. Dès aujourd'hui, nous faisons appel à leur science ou à leur sagacité. Nous attendrons d'eux des réponses, et d'eux aussi des questions nouvelles, comptant sur leur courtoisie pour éviter des sujets qui pourraient blesser les convictions ou les croyances.

Toutes les questions ou réponses doivent être adressées au *Fureteur angevin*, *Revue de l'Anjou*, librairie G. Grassin.
(N'écrire que sur un côté de la feuille.)

***

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

— Un portrait de Rabelais.

Par la Baumette — qu'il connut, s'il n'y vécut —, par son vieil oncle Frapin qui habitait le Tertre Saint-Laurent, par ses parents Pavin et Rabelais, de Chavigny, en Varennes-sous-Montsoreau, maître François (comme Frère Jean des Entommeures, curé de Sermaise) appartient à l'Anjou, et tout ce qui le touche ne saurait nous être indifférent.

Qu'est donc devenu le prétendu portrait de Rabelais, dont une reproduction figure dans l'atlas de l'*Indicateur de Maine-et-Loire*, publié en 1864 par Millet de la Turlaudière?

« Nous donnons, disait l'auteur (tome Ier, p. 259), son portrait d'après une photographie que nous avons fait prendre sur une toile qu'on dit être ressemblante et que l'on voit dans le remarquable cabinet de M. Mordret. »

La vente Mordret eut lieu en 1881. Le catalogue des objets d'art... composant la collection de M. M*** (ordret) imprimé par Pillet et Dumoulin (in-8o, 37 pages), qui se trouve à la Bibliothèque nationale sous la cote [8o V 8201 (261)], ne contient pas la description de ce portrait.

Qu'est-il devenu? A-t-on publié quelque notice le concernant ou sur son origine, son attribution, sa ressemblance?

— D'Andigné.

Un petit volume in-18 parut en 1803 à Paris, chez Deterville, sous le titre de : *Mélanges en prose et en vers*, par d'Andigné d'Angers. — Ouvrage tiré à petit nombre.

Quel est ce d'Andigné?

— Archives de Saint-Maurice.

Mabillon disait n'avoir jamais vu de plus belles archives, ni dans un plus bel ordre que celles du Chapitre de Saint-Maurice, au témoignage de D. Liron.

Que sont-elles devenues?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

— Rue Hannelou.

Quelle est l'étymologie *exacte* de ce nom très ancien, et le document le plus reculé où il figure?

— Armoiries angevines.

1° Les armoiries suivantes : « *De gueules à six têtes de lion lampassées et couronnées d'argent* » doivent-elles être attribuées à un angevin ou plutôt à un manceau?

2° Quelles sont les armes de Jean de Bourdigné, auteur des *Chroniques d'Anjou ?* Celles qu'indique M. Denais, dans son Armorial, appartiennent à Galiot du Pré, éditeur des *Chroniques.*

3° Quel prêtre angévin avait pour armes « *d'azur à trois bandes d'or* »?

— Bodin.

Dans quelle partie de l'Anjou et, s'il est possible de l'indiquer, dans quelles villes ou quels villages habita le fameux Bodin, historien?

— Bouguer.

Une *histoire* (manuscrite) *de la ville de Nantes* nous donne le renseignement suivant : « J. Bouguer, professeur d'hydrographie au Croisic (père de Pierre Bouguer), auteur du *Traité complet de la navigation*, imprimé en 1688 et 1706, *étoit d'Anjou.* Il fut pilote sur les vaisseaux du Roy. Dans un combat où commandait M. Gabaret, surnommé le lion de la France, le feu prit à un baril de poudre sous le *gaillard* et le fit sauter en l'air. Plusieurs personnes périrent. M. Bouguer eut la jambe cassée et fut depuis obligé d'avoir une jambe en bois. Les habitants du Croisic demandoient depuis trois ou quatre ans au ministre de la Marine (M. de Maurepas) un professeur d'hydrographie. Il leur donna M. Bouguer. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les biographies angevines ignorent ce Bouguer, dont le fils est célèbre. Connaît-on quelque document à l'appui de cette allégation qui fait de Bouguer un de nos compatriotes ?

— Arrêt curieux du Parlement.

Où pourrait-on trouver copie d'une pièce curieuse, dont nous n'avons qu'une simple indication et qui est un « *arrêt contre l'évêque d'Angers et autres évêques, par lequel leur est interdit d'exiger argent des nouveaux mariés pour coucher avec leurs femmes* ». Cet arrêt du Parlement est du 19 mars 1410 (nouveau style). L'évêque d'Angers était à cette époque Hardouin de Bueil.

— Le Fort aux Anglais.

Certaines vieilles légendes angevines, que je n'ai plus entendu raconter depuis mon enfance, faisaient mention d'un *fort aux Anglais* où se passaient des événements tragiques.

Connaît-on en Anjou des lieux dits portant ce nom?

— Le Franc-archer de Cherré.

Notre angevin Bruneau de Tartifume, parlant du bourg de Cherré (dans le canton de Châteauneuf), dit qu'il « *est renommé à cause de son franc archer dont les rodomontades sont imprimées comme celles du pionnier de Sœurdres* ».

De quel livre ou livret s'agit-il? A-t-on signalé quelque part une publication ayant trait à notre franc-archer?

— Devise.

A quel angevin appartient cette devise : « *Il n'a ni cor ni cher ?* » Et celle-ci : « *Cœlo musat beat ?* »

— Ex-libris.

Quels sont les plus curieux ou les plus élégants *ex-libris* de collectionneurs angevins ?

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lettres d'Égypte

(Suite)

XII

Camp de Tounah, 13 *février*.

Nous avons finalement abandonné le terrible puits que les équipes de fouilleurs s'acharnaient vainement, depuis des jours, à vider d'un sable sans cesse affluant. Vous devinez notre regret : les dimensions importantes du puits, les précautions prises par l'architecte antique dans la construction de son revêtement maçonné laissent à penser qu'il conduit à une sépulture intéressante et les difficultés même que nous éprouvons à l'explorer donnent la presque certitude que cette sépulture est inviolée. Peut-être y a-t-il dans la chambre souterraine que nous ne pouvons atteindre la momie, l'appareil funéraire, les bijoux et l'armée de répondants de quelque grand seigneur; peut-être les inscriptions du sarcophage et des statuettes éclairciraient-elles les points obscurs subsistant dans les titulatures compliquées du fonctionnarisme pharaonique. En tous cas, si la tombe a été visitée, sûrement les fellahs n'ont pu emporter le sarcophage en pierre qu'annonce, de façon certaine, la disposition de l'ouvrage. L'an dernier sur cette même nécropole, les pillards ont découvert et dévalisé le tombeau d'un certain *Thot-Artas*, *Grand des Cinq*, *Serviteur des dieux*, etc.; ils ont consciencieusement enlevé tout ce qui était transportable et ont signalé ensuite au service des Antiquités

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'étonnante trouvaille d'un tombeau où n'existait qu'un magnifique sarcophage de granit vide ; je crois bien qu'on a même alloué une bonne gratification au pince-sans-rire qui a donné cet intéressant avis. Aujourd'hui l'énorme sarcophage, couvert d'inscriptions, est au Musée et il est rare, lorsqu'on furète chez les grands marchands d'antiquités du Caire, qu'ils ne vous offrent pas pour 4 ou 5 livres un superbe *oushabti* en terre émaillée bleuâtre portant le nom de Thot-Artas.

Évidemment, si l'on voulait couper court aux pillages, il faudrait commencer par interdire tout commerce d'antiquités et poursuivre les marchands comme recéleurs et j'avoue que cette solution radicale présenterait certaines difficultés, mais je me figure que l'on est loin de faire des efforts suffisants pour combattre le fléau. Je doute que le service des Antiquités tente sérieusement d'obtenir pour cette lutte l'appui nécessaire d'un gouvernement qu'intéressent seulement l'extension de la culture, l'organisation de grandes entreprises financières, qui autorise et encourage la destruction méthodique des villes antiques pour procurer de l'engrais aux paysans et qui ordonne la submersion des sanctuaires et des nécropoles pour accroître le champ de l'inondation fertilisante, qui, enfin, ne voit sans doute que d'un œil médiocrement intéressé les travaux des archéologues.

L'Égypte ancienne est inconnue des Égyptiens ; elle disparaît peu à peu pour se transformer en coton ou en canne à sucre ! C'est peut-être très bien ainsi pour l'humanité, mais, en fervent admirateur de l'antiquité, je m'en afflige.

Assez de lamentations ; je reviens à notre tombeau. Nous avons bien réussi, en reprenant en sous-œuvre la maçonnerie du revêtement, à obturer la brèche d'où le sable coulait comme le sang d'une affreuse blessure ; nous avons pour cela fabriqué du béton de ciment, malgré les avis d'*Ali-abd-el-Ghazim*, qui est le plus intelligent kouftite et

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui partageait avec Weill, Salem et moi le danger de l'opération au fond du puits. Sa désapprobation de l'emploi d'un pareil procédé inconnu dans la région et pour lequel nous avons cassé en petits morceaux des blocs de calcaire, est du même ordre que celle manifestée par Khalifa lorsque nous avons voulu lui faire faire de la purée de pommes de terre : il faut être des Occidentaux dépravés pour écraser des pommes de terre quand on peut les avoir tout entières !

La brèche a donc été bouchée et l'épuisement du sable a repris avec activité, si bien que nous avons vu réapparaître le linteau de la porte donnant accès à la chambre funéraire. Mais hélas ! c'est par-dessous ce linteau même que le sable s'est mis alors à couler ; évidemment le plafond de la chambre a dû s'effondrer et ses parois se renverser ; elle doit être pleine de sable, de blocs détachés de la masse hétérogène du sous-sol et il faudrait, pour remédier à ce malheur, d'importants travaux que les faibles moyens dont nous disposons ne nous permettent nullement d'entreprendre.

Le volume de sable extrait du puits, corbeille par corbeille, est tel que d'un côté, du côté de la chambre précisément, le mur de revêtement se trouve maintenant complètement isolé ; pour me glisser derrière ce mur, j'ai rampé sous le linteau, à la surface du fleuve de sable qui recommence à couler dès qu'on essaie de foncer le déblai dans le puits et je me suis trouvé dans une espèce de grande caverne où, de toutes parts, surplombent d'énormes blocs enchâssés encore dans un chaos de rocher et de sable, mais dont l'équilibre précaire peut se rompre d'un moment à l'autre, si on continue à provoquer la fuite du sable ; ce sera alors le choc effroyable contre le mur isolé, l'effondrement de celui-ci et notre ensevelissement certain à ces 10 mètres de profondeur.

Il n'y a pas moyen de continuer cet imprudent travail et pour la dernière fois nous nous hissons le long de la corde

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dont les Kouftites dévoués tiennent fermement l'extrémité en haut du puits.

Si quelque collègue du prêtre *Thot-Artas* dort là depuis vingt-cinq siècles, nous ne le troublerons pas cette année et il dormira encore en paix, jusqu'à ce qu'une expédition mieux armée que la nôtre triomphe de la résistance jalouse que les génies du désert ont organisée pour défendre son repos.

Les ouvriers de Tounah n'en sont pas fâchés; d'abord ils ne se souciaient plus du tout d'affronter le danger du travail au fond du puits menaçant, et puis ils doivent éprouver une certaine satisfaction à constater notre échec. En somme, ils nous considèrent comme des intrus et je ne suis pas loin de penser que l'Omdeh de Tounah, sous les dehors de son exquise amabilité, est un adversaire mystérieux. Le pillage des nécropoles antiques est le revenu le plus clair de tous ces fripons de fellahs et les administrés de l'Omdeh, comme l'Omdeh lui-même sans doute, voient d'un fort mauvais œil, sans en laisser rien paraître, un fouilleur officiel qui découvre leurs déprédations et tente de les prévenir. Il ne faut certes pas compter qu'ils nous aideront à trouver une sépulture vierge et, s'il reste encore des puits inexplorés dans ces régions particulièrement intéressantes des tombeaux des dynasties thébaines et de la belle période saïte, nous ne pourrons les découvrir qu'en sondant pas à pas, méthodiquement, toute la zone qu'ils peuvent occuper.

Ce sera peut-être le programme d'une prochaine campagne; pour cette année, il s'agit surtout de faire de la reconnaissance et de cataloguer en quelque sorte les diverses nécropoles qui, au cours des siècles, se sont successivement constituées dans ce territoire, banlieue funèbre de ce qui fut la grande ville de *Khmounou*, puis la cité florissante d'*Hermopolis*, et dont il ne reste aujourd'hui qu'un gros bourg, *Ashmounein*, là-bas vers le Nil, à l'est de Tounah.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Aussi, laissant une dizaine d'ouvriers achever le déblai entrepris de quelques tombeaux thébains, pour en permettre le relevé précis, nous avons transporté le centre des recherches plus au nord et nous avons attaqué hier la nécropole ptolémaïque qui s'étend à la hauteur de Tounah jusqu'au voisinage de la falaise rocheuse.

C'est un peu loin du campement et nous y avons fait porter notre déjeuner composé de quelques boîtes de conserves que ne réchauffera pas, cette fois, le bon *chourbé* aux lentilles de Khalifa. Oh ! et puis nous avons des pommes rapportées de Mellawi par le courrier, et aussi des drôles de petits citrons verts gros comme des prunes. Je fais de ces citrons une grosse consommation, malgré leur effroyable acidité; cela trompe un peu la soif; c'est que j'ai oublié de vous dire que je meurs perpétuellement de soif. L'air est si complètement dépourvu d'humidité ici que ma barbe est devenue sèche comme du foin bon à engranger et vous jugez de l'état correspondant de ma gorge qu'altèrent déjà assez facilement les chaleurs de nos climats. Je ne puis cependant mettre au pillage la réserve d'eau d'Evian du campement et l'eau que le vieil Arabe, préposé à l'approvisionnement, rapporte chaque jour de sa mystérieuse expédition, dans la caisse en fer-blanc, est vraiment bien noire et limoneuse. Alors je suce des citrons verts dont le jus, d'ailleurs peu abondant, ferait, je vous assure, vive effervescence sur des bâtons de craie, comme disait la vieille chimie de ma jeunesse.

Les terrassiers de Tounah se sont mis avec assez d'ardeur à la besogne; j'en conclus qu'ils connaissent bien la place et j'en augure que nous ne trouverons pas des trésors. Répartis par groupes de trois ou quatre, ils fouillent le sable de ci, de là, en remplissant leurs petites corbeilles et en rejetant le déblai à quelques mètres de chaque excavation.

Je ne me suis pas trompé : presque simultanément on atteint sur deux emplacements, à un mètre environ de pro-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fondeur, un sarcophage en bois dont le couvercle est retourné et quelque peu détérioré. Mais les pillards n'ont certainement pas tout visité et, pour encourager les ouvriers, je fais publier par la voix de Salem et malgré sa désapprobation, que je donnerai un *demi-napouléon* au premier qui nous trouvera un tombeau vierge.

L'activité s'accroit sur le chantier et voilà que des cris nous appellent près d'une fouille. Nous y voyons, au fond d'une excavation assez peu profonde, un cercueil de calcaire. Aucun ornement n'est sculpté sur le parallélipipède de pierre, mais la matière elle-même, le soin avec lequel le joint du couvercle est cimenté annoncent une tombe importante.

Nous sommes loin évidemment des magnifiques ouvrages des sépultures pharaoniques, des puits profonds de la période saïte ou des impressionnants mastabas des dynasties memphites. La conquête grecque n'avait pas changé les mœurs et la religion, que les derniers empereurs romains eux-mêmes s'attachèrent à respecter, mais les croyances s'étaient bien affaiblies déjà et l'on n'éprouvait plus le besoin de donner au mort une maison éternelle. Ou peut-être la magie religieuse avait-elle fait tant de progrès qu'il suffisait du prononcé sur le tombeau de formules rituelles puissantes pour que le mort jouisse en fait d'une véritable demeure aussi confortable que les chambres funéraires des mastabas et dispose d'une légion de serviteurs aussi empressés que les innombrables *répondants* des tombeaux classiques.

Mais j'en doute fortement et *Anubis*, l'*Ouvreur des Chemins*, le dieu-chacal qui jadis conduisait par la main les morts jusqu'au pied du trône d'Osiris ou *Thot* pesait attentivement leur cœur et leurs actions, ne devait plus se déranger à l'appel des prêtres ignorants qui sans doute ânonnaient des mots dont ils ne comprenaient guère le sens mystique. Les cartonnages stucqués et peints que nous

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avons trouvés sur la plupart des momies de cette nécropole ptolémaïque portent des inscriptions incompréhensibles, en hiéroglyphes de fantaisie : les entrepreneurs de funérailles se contentaient de fournir des habillages mortuaires, ressemblant à ceux des ancêtres, mais sans plus rien comprendre aux admirables formules qu'ils ne savaient même plus copier.

Qu'allons-nous voir lorsqu'on ouvrira le cercueil de pierre que, fiévreux, les deux terrassiers qui nous ont appelés se hâtent de dégager ? La lourde dalle est soulevée avec précaution et renversée sur le côté de la fouille et nous jetons un cri d'admiration un peu émue. Calme et rigide dans la loge étroite, creusée dans le bloc de calcaire à la demande de la forme de la momie, celle-ci apparaît exactement telle que l'ont déposée les ensevelisseurs.

Le corps est petit et mince ; c'est celui d'une femme évidemment ; un masque doré, admirablement modelé, recouvre le visage ; des cartonnages, dont les peintures aux couleurs fraîches figurent des bijoux, des colliers, toute une parure, s'entremêlant avec les représentations des rites divins de la résurrection osirienne, forment une sorte de vêtement funéraire appliqué sur la momie emmaillotée. Délicatement posées sur le corps, des guirlandes de fleurs et de petites feuilles racornies, enfilées dans une mince cordelette en fibre de palmier sont le témoignage émouvant de la grâce de la jeune femme dont nous troublons le repos, à laquelle ont voulu rendre hommage, il y a deux mille ans, des parents et des amis désolés [1].

La dispute des fouilleurs, qui prétendent tous à la prime de 10 francs promise, nous arrache à nos réflexions. Salem

[1] Cette momie, qui a figuré à l'Exposition des fouilles de Tounah, au Musée Guimet, en octobre 1912, est aujourd'hui dans la collection de M. B..., à Angers. Malheureusement, dans les pénibles opérations du transport en France, les guirlandes de fleurs millénaires se sont complètement pulvérisées.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avait raison de désapprouver ma générosité qui est, en somme, mal accueillie et cause un mécontentement général. D'abord ces paresseux de fellahs voudraient tous en profiter, et puis ils crient bien haut qu'ils sont volés ! Ils n'arrivent pas à comprendre que mon backchiche est désintéressé et s'imaginent que, puisque je donne délibérément cette petite pièce d'or, c'est que je tirerai un profit énorme de la découverte !

Enfin, l'agitation cesse et les équipes s'acharnent à trouver d'autres momies à masque d'or.

Nous allons déjeuner en tâchant de nous garer dans les anfractuosités de la falaise du terrible vent et de la poussière cinglante du sable.

Pendant que nous nous partageons les provisions, voilà une singulière procession qui s'avance : cinq ou six personnages montés sur des ânes s'approchent, conduits par l'Omdeh de Tounah. L'un s'abrite du soleil sous un parapluie de soie. C'est le cheikh *Ibrahim bey*, de Derouah, qui vient nous faire visite avec sa suite. Derouah est un gros bourg indigène situé sur le *Bahr-el-Yousouf*, une dérivation du Nil, à douze kilomètres d'ici vers le sud-est; le vieux cheik a fait tout ce chemin, dont une bonne partie en plein désert, pour nous voir; c'est un grand seigneur : sa physionomie est fine et distinguée et, dans sa belle face de vieil Arabe, ses yeux brillent intelligents et observateurs.

Pas de kahoua à présenter et notre hospitalité se borne à lui offrir de s'asseoir dans le creux du rocher le mieux abrité, pour fumer nos cigarettes. Après les saluts cérémonieux et quelques paroles aimables convenablement espacées, arrive hélas ! une invitation à déjeuner à Derouah, aussi naturelle que s'il s'agissait de traverser une rue pour s'y rendre. Encore une dinde à dépecer ! Et Allah sait ce qu'il faudra manger avec ça ! car Ibrahim est beaucoup plus riche que l'Omdeh de Tounah et il tiendra à le faire voir. Pas moyen de refuser et nous remercions en acceptant pour

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vendredi, jour de fête; nous tâcherons de nous dégager ensuite. Le cheikh est ravi; il renfourche son petit âne, rouvre son parapluie et la caravane s'éloigne tranquillement jusqu'à se confondre avec le sable jaune du désert.

Nos terrassiers ont bien travaillé : une dizaine de tombes sont ouvertes; ils en ont sorti des grands cercueils anthropoïdes en bois stucqué peint, intéressants, malgré la décadence d'art qu'ils accusent. Pas de bijoux; on n'était plus bien riche sous les Ptolémées à Hermopolis, ou peut-être préférait-on garder les richesses pour les vivants.

Les sarcophages de la nécropole grecque.

Dans l'une des fouilles, à côté de deux sarcophages juxtaposés, où reposent évidemment les corps du mari et de la femme, nous découvrons un tout petit cercueil de même type contenant un minuscule animal qui tombe en poussière, dès que nous le touchons : un oiseau sans doute, compagnon favori du ménage et chargé de les distraire encore dans leur vie de l'Au-delà. Bizarre persistance de dogmes alors à demi-oubliés. Là nous trouvons à même la terre, à côté du sarcophage, trois petites statuettes en terre émaillée d'un admi-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rable bleu turquoise, Horus, Anubis et un génie funéraire. Plus loin, étrange découverte : vingt-deux momies de singes côte à côte ! Oh, mais bien mal préparées ; les bandelettes tombent en loques et d'épaisses touffes de poil jaune se détachent des squelettes démolis. Le dernier adorateur du dieu cynocéphale ne devait plus trouver d'embaumeur assez convaincu pour apporter à son travail tout le soin nécessaire.

Nous sommes en plein charnier et le sentiment du respect des corps qui ont vécu s'oblitère : à la fin de la journée on met à jour un nouveau cercueil de pierre, mais la momie qu'il contient n'a ni masque d'or , ni cartonnages peints ; rien qu'une simple momie, de femme aussi, bien enveloppée dans ses bandelettes de toile grise, sans aucun ornement. Peut-être a-t-elle des bijoux, des scarabées, des amulettes sous son emmaillotage, car le sarcophage en pierre dénote qu'il ne s'agit pas d'une pauvresse. Il faut y voir. Et, pendant que les travailleurs rentrent au camp, en rapportant avec précaution les cercueils en bois et la belle momie dorée, je reste là, dans le jour défaillant, à dérouler avec l'aide de Weill les bandelettes enveloppant le corps rigide. Et nous déroulons, nous déroulons ; c'est interminable ! elles ont des centaines de mètres ces bandelettes ; il faut en finir : tailladant les linges avec un couteau, nous hâtons le déshabillage, la momie dressée debout pour l'opération, tombe et se casse, et il n'y a rien qu'un pauvre corps noirci aux os brisés ; la morte n'avait emporté dans sa tombe que l'amour de ceux qui prirent tant de soin de sa sépulture.

Vite, un peu honteux, nous remettons dans le sarcophage en pierre les restes mutilés, nous rejetons le sable dans la fouille et nous regagnons le campement, en nous guidant sur le minaret de Tounah qui pointe là-bas dans le ciel où s'allument déjà les millions d'étoiles brillantes, témoins incorruptibles des étrangetés humaines.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XIII

Camp de Tounah, 14 février

J'ai dû vous laisser hier sur une mauvaise impression, en vous faisant assister à la fin de notre journée de recherches dans la nécropole grecque. Tant pis ! il est convenu que vous suivez notre voyage dans tous ses détails; si vous vous en êtes épargné les fatigues, vous en subirez toutes les impressions et, au risque de vous scandaliser encore, je vais vous raconter l'étrange résultat de nos dernières fouilles.

Nous avons laissé Salem diriger les travaux du chantier ptolémaïque où on continue à extraire des sarcophages peints et des momies à cartonnages et nous avons emmené le personnel disponible sur la falaise, que notre reconnaissance de l'autre jour nous incite à sonder, au sud-ouest du campement.

Cette falaise, qui borne notre horizon du côté de la Lybie, à 4 kilomètres de nos tentes, court à peu près parallèlement à la direction générale du Nil; elle a, en moyenne 100 mètres environ de hauteur, mais elle est loin d'être continue : de petits et grands *ouadis* la coupent fréquemment et, au fond de ces vallons, on voit, au lieu d'eau, couler du sable fin en énormes dunes qui, poussées par le vent d'Occident, s'avancent, un peu à la manière des glaciers, jusque sur la plaine désertique où elles s'étalent, en en relevant peu à peu le niveau. Lorsqu'on grimpe sur les hauteurs, on n'aperçoit, si loin qu'on puisse voir vers l'Ouest, qu'un chaos de collines semblables, aux profils étrangement tourmentés,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

émergeant de l'inextricable réseau des fleuves de sable. C'est le *Gebel*.

Les dunes sont le dernier stade de la lente destruction par le vent de ce *gebel* qui est formé ici d'un calcaire assez tendre, invraisemblable accumulation de nummulites gros comme des pièces de dix sous, d'un rose tendre admirable, empri-sonnant dans sa masse de volumineux rognons de silex.

La falaise du désert de Lybie.

Parfois le rocher est de bonne consistance et l'on a ouvert dans la falaise, depuis des milliers d'années, des carrières de moellons, dont quelques-unes sont encore exploitées; lors-qu'on dégage du sable qui les a envahies celles qui sont aban-données, on découvre un front de taille régulièrement tracé et des rainures préparées pour l'extraction des blocs don-nant l'apparence d'une monumentale façade de tombeau. Nous avons eu ainsi quelques désillusions.

Parfois la falaise, moins résistante, a subi une première désagrégation et l'on a alors une colline d'éboulis de gros galets bruns, si secs qu'ils sonnent comme du cristal, et

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de myriades de millions de piécettes roses. Comme les nuits sont froides, les galets éclatent et se brisent en morceaux de formes bizarres. Parfois c'est à la base seulement que la falaise est peu résistante; alors, le vent y a creusé depuis longtemps d'énormes excavations, des grottes profondes et arides que surplombent d'inquiétants blocs voués à une destruction plus tardive.

Ces cavernes, qui sont aujourd'hui le refuge des chacals, ont été parfois occupées jadis par des tribus pauvres ou plutôt, j'imagine, par ces anachorètes que le désert de l'Égypte hypnotisait et attirait invinciblement dans les premiers temps du christianisme. Nous avons trouvé auprès de certaines de ces grottes des débris de constructions grossières en briques crues, restes de petits magasins ou de chambres supplémentaires, sans doute.

L'une a particulièrement attiré notre attention; elle a certainement servi de chapelle copte.

Je ne vous apprends pas que les Coptes furent les premiers chrétiens dans cette Égypte, où les doctrines du Christ trouvèrent un terrain si bien préparé à les recevoir, par les hautes conceptions morales qu'y avait développées la vieille religion d'Osiris; mais partagez à ce propos mon regret de ce que les Coptes d'aujourd'hui, descendants directs des antiques Égyptiens, ne sachent plus parler copte. C'est à peine si quelques-uns de leurs prêtres qui ont conservé scrupuleusement les rites des premiers âges chrétiens savent lire, sans les comprendre beaucoup et sans pouvoir les prononcer correctement , les transcriptions de l'Évangile dans leur propre langue, laquelle n'était autre que l'Égyptien, s'écrivant avec des caractères grecs complétés par quelques caractères phéniciens.

Si l'Égyptologie avait fait, cent ans plus tôt, les merveilleux progrès qu'elle a faits en notre siècle, des Brugsh, des Maspero, des Erman auraient pu, à l'époque où il y avait encore des vrais Coptes, saisir, en conversant avec des

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Égyptiens parlant égyptien, la prononciation exacte des mots sans voyelles écrites que des patientes recherches conduisent aujourd'hui ces savants à vocaliser avec une perspicacité devant laquelle, moi profane, je reste parfois un peu sceptique.

Donc, nous explorons notre chapelle copte qui s'enfonce profondément dans la falaise. Nous y trouvons, à côté d'un bénitier taillé dans le roc, un amusant balai antique en fibre de palmiers, dont l'usure témoigne du soin avec lequel le sacristain entretenait le pauvre mobilier du local [1], et aussi des morceaux de « répondants » en terre émaillée, abandonnés évidemment par quelque bande de pillards qui s'était abritée dans la caverne pour se partager le butin de ses trouvailles clandestines. Comme butin, pour nous, c'est maigre et nous escaladons la falaise un peu découragés; mais voici que nous découvrons, juste au-dessus du centre de la caverne, un affaissement de la couche de sable qui recouvre le plateau rocheux. Est-ce un tombeau, est-ce un puits d'accès à la chapelle?

La fouille vivement conduite nous renseigne bientôt et je saisis tout à coup, en même temps que les raisons qui ont dû faire longtemps de cette chapelle un lieu particulièrement vénéré, toutes les phases d'une histoire touchante. La voici. A cette époque d'anachorètes, dont je vous parlais tout à l'heure, un de ces hommes religieux qui cherchaient dans la solitude et dans les privations du désert l'oubli des pompes humaines pour gagner la glorieuse vie éternelle s'était retiré là. Une chapelle grossièrement aménagée dans une cavité naturelle de la montagne attirait les fidèles épars dans la région et l'ermite vivait sans faste des fèves crues

[1] Ce balai était si commode et d'aspect si moderne que, emballé par hasard dans les caisses expédiées en France, il a continué son service à l'Exposition Guimet mentionnée plus haut et que les gardiens du Musée ont achevé de l'user en époussetant les vitrines et les objets exposés.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que lui apportaient les pieux visiteurs. Son seul trésor était une motte de terre sainte que lui avait donnée sans doute quelque frère généreux, ou peut-être qu'il avait lui-même rapportée de Jérusalem, après un pèlerinage pénible.

Le pauvre homme, miné par les privations, mourut jeune, vers quarante ans, s'endormant paisiblement dans la paix du Christ. Dédaignant les tombeaux païennement solides de la vallée, il avait prié ceux qui assistaient à sa douce fin de l'enterrer au-dessus de sa chapelle, à même le sol, peu profondément, pour qu'il puisse se lever plus facilement au Grand Jour, et de ne pas négliger de mettre dans sa tombe la motte de terre sainte qu'il vénérait.

Et nous l'avons ainsi trouvé, couché sur le côté, simplement entortillé dans une bure grossière, avec un paquet de terre noire soigneusement ficelé, appliqué sur son visage. Les cheveux sont courts et collés autour du crâne dénudé ; la barbe est inculte, châtaine comme la moustache, encore en parfait état. La bouche est entr'ouverte et contre les dents s'appuie, desséchée, la langue qui a cessé de louer le Seigneur. L'extrême aridité du sol a conservé admirablement le corps, mais, faute de bandelettes qui le raidissent, celui-ci trop fragile se brise lorsqu'on le touche et la tête du pauvre Athanaël me reste dans les mains. Dois-je vous dire que j'ai pensé à l'emporter ? Oui, puisque. en fin de compte, je me suis décidé à la réenterrer, non sans un peu d'émotion.

A côté, dans le roc, des hommes pieux quoique fortunés se sont fait creuser des tombeaux à puits, mais les déva-liseurs ont soigneusement fouillé tout cela, il ne restait que le solitaire, bien seul.

Pendant que nous étions absorbés par notre fouille, les fellahs en récréation ont trouvé moyen de capturer un crocodile du désert, une espèce de lézard énorme, de deux mètres de longueur au moins, tellement couleur de sable que je ne le distinguerais pas, là où ils l'ont attaché par le ventre à un piquet, si l'animal n'attirait l'attention par des siffle-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ments désespérés. Il ouvre une gueule effrayante, bien pourvue de dents pointues, en se tortillant comme une salamandre héraldique.

Quelle horrible bête! Un homme se charge de la rapporter au camp, pendue au bout d'un long bâton et se contorsionnant furieusement.

Et le soir au retour j'apprends de Salem tout désappointé que l'excellent fellah a déchargé sa proie aux pieds de ma femme, en tâchant de lui expliquer qu'il suffit de marcher sur ce crocodile pour avoir très rapidement des enfants tout comme une bonne fellahine. Vous devinez le succès de cette gracieuse démarche; ma femme, qui ne peut voir une couleuvre, a poussé des cris d'effroi, a tiré le revolver que je lui confie quand je la laisse seule en compagnie de Khalifa et de l'idiot Hassan; Salem est arrivé à temps, revenant de la nécropole grecque, pour éviter des drames. Mais il s'attriste de me voir sans enfants; il voudrait surtout que j'aie une fille pour me la demander en mariage !

Nicolas Le Roux.

(*A suivre.*)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Éphémérides astronomiques pour 1913

(Suite)

AVRIL

Mercure. — Visible le matin à l'Est à la fin du mois.

Se lève le 6 à 4h 48m.
— 16 à 4h 23m.
— 26 à 4h 4m.

Sera le plus facile à voir le 25, sa plus grande distance au soleil étant atteinte à cette date.

Vénus. — Encore un peu visible le soir à l'Ouest au commencement du mois ; puis, se rapprochant du Soleil, se plonge dans ses rayons et devient invisible.

Se couche le 6 à 21h 19m.
— 16 à 20h 19m.
— 26 à 19h 0m.

Iupiter. — Bien visible dans la deuxième partie de la nuit à l'Est.

Se lève le 6 à 1h 56m.
— 16 à 1h 19m.
— 26 à 1h 41m.

Saturne. — Visible le soir à l'Ouest, non loin des Pléiades.

Se couche le 6 à 22h 25m.
— 16 à 21h 52m.
— 26 à 21h 19m.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Uranus. — Commence à pouvoir être observé le matin à l'Est.

Se lève le 6 à 3^h 3^m.
— 16 à 2^h 25^m.
— 26 à 1^h 46^m.

Neptune. — Visible le soir à l'ouest.

Se couche le 6 à 2^h 20^m.
— 16 à 1^h 41^m.
— 26 à 1^h 2^m.

Mars. — Inobservable.

Phénomènes à observer

8 *avril.* — Conjonction de la Lune et de Vénus, à 17 heures.

20 *Avril.* — Étoiles filantes. La Terre rencontre vers cette époque l'essaim nommé « Lyrides ». A observer du 19 au 22.

25 *Avril.* — Rechercher plus particulièrement ce jour et les jours voisins Mercure, qui sera à sa plus grande élongation.

Le 6 avril, il y aura une éclipse partielle de Soleil, invisible en France.

MAI

Mercure. — Visible le matin à l'Est.

Se lève le 6 à 3^h 50^m.
— 16 à 3^h 39^m.
— 26 à 3^h 39^m.

Vénus. — Visible le matin à l'Est.

Se lève le 6 à 3^h 28^m
— 16 à 3^h 58^m.
— 26 à 2^h 33^m.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jupiter. — Visible à l'Est dans la deuxième partie de la nuit.

Se lève le 6 à 0h 3m.
— 16 à 23h 23m.
— 26 à 22h 42m.

Uranus. — Visible le matin à l'Est.

Se lève le 6 à 1h 7m.
— 16 à 0h 28m.
— 26 à 23h 48m.

Neptune. — Visible le soir à l'Ouest.

Se couche le 6 à 0h 23m.
— 16 à 0h 44m.
— 26 à 23h 6m.

Mars. Saturne. — Inobservables.

Phénomènes à observer

9 *Mai*. — Rapprochement remarquable de Vénus et de Mercure. — Ces deux astres seront à cette date en conjonction à 4 heures.

25 *Mai*. — Plus grand éclat de Vénus, le matin.

Le 2 mai, Mars sera occulté par la Lune de 7h 19m à 8h 45m. Ce beau phénomène ne pourra malheureusement pas être observé, car il se passera en plein jour.

JUIN

Mercure. — Cesse d'être visible le matin. — Devient visible le soir à l'Ouest à la fin du mois.

Se couche le 5 à 20h 18m.
— 15 à 21h 14m.
— 25 à 21h 30m.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vénus. — Toujours visible le matin à l'Est

Se lève le 5 à 2h 12m.
— 15 à 1h 52m.
— 25 à 1h 35m.

Mars. — Un peu visible le matin à l'Est. — Bel astre rougeâtre.

Se lève le 5 à 1h 44m.
— 15 à 1h 19m.
— 25 à 0h 55m.

Jupiter. — De mieux en mieux visible le soir à l'Est.

Se lève le 5 à 22h 0m.
— 15 à 21h 15m.
— 25 à 20h 34m.

Uranus. — Visible le soir à l'Est.

Se lève le 5 à 23h 9m.
— 15 à 22h 29m.
— 27 à 21h 49m.

Saturne-Neptune. — Inobservable.

Aucun des phénomènes célestes n'est, en juin, du domaine de l'observation populaire.

22 juin. — Solstice d'été à 1h 10m.

NOTE

Le mois de janvier a été, en Anjou tout au moins, des plus défavorables aux observations astronomiques, et en particulier le mauvais temps a complètement empêché d'observer la conjonction de la Lune et de Vénus qui a eu lieu le 11 janvier dernier.

Février a été plus clément; Vénus a pu être admirée chaque soir, et même ceux de nos lecteurs qui ont bien voulu s'y attacher et repérer sa position, ont pu la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

découvrir en plein jour dès 15 heures, ainsi que cela m'a été signalé.

Le 10 février, la conjonction du croissant lunaire et de Vénus a été favorisée par un temps splendide et un grand nombre de personnes a pu admirer ce beau phénomène.

Dès la tombée de la nuit le spectacle était de toute beauté, les deux astres n'étant en perspective séparés qu'à peine de deux diamètres lunaires.

Vénus, notre plus proche voisine, est une planète qui tourne autour du soleil à une distance moins grande que la Terre. Alors que la distance moyenne de la Terre au Soleil est de 149 millions de kilomètres, celle de Vénus n'est que de 108 millions. Par suite des positions relatives des orbites de la Terre et de Vénus et de ces astres sur leurs orbites, la distance qui nous sépare de Vénus varie à chaque instant : au 1er janvier, elle était de 150 millions de kilomètres, en février elle ne sera plus que de 120 millions et cette distance ira encore en diminuant en mars et en avril.

Son diamètre apparent va par suite croître et, tant que la phase sera assez importante, l'éclat ira en augmentant, soit jusqu'au 25 mars.

A partir de cette date, cet astre se réduira pour nous de plus en plus à un mince croissant et l'éclat diminuera chaque jour ; puis, se rapprochant toujours du Soleil, Vénus disparaîtra à nos regards tout comme disparaît la Lune quelques jours après le dernier quartier, pour nous revenir le mois suivant, visible à l'Est alors, comme astre du matin.

Les dimensions de cette planète la font, par bien des points, ressembler étrangement à la Terre. En effet les dimensions de la Terre étant prises comme unité, les mesures donnent pour Vénus :

Diamètre.....	0,96
Volume.....	0,90
Densité.....	0,91

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Malgré sa proximité relative, nous ne savons pas grand'-chose sur ce bel astre. L'étude de sa surface, toujours voilée d'épais nuages, n'a pas encore permis de répérer la position de configurations fixes, si bien que même la durée de sa rotation n'est pas absolument certaine.

Vénus tourne-t-elle sur elle-même en une année? son jour dure-t-il un an? ou bien, encore plus semblable à la Terre, a-t-elle un jour égal au nôtre? Le monde astronomique est à ce sujet des plus partagés, quoique cependant on opine plus généralement à l'heure actuelle pour un jour égal à l'année. S'il en est ainsi, il faut avouer que c'est là un singulier séjour, un hémisphère étant toujours exposé à la vive lumière solaire et par suite surchauffé d'une façon insoupçonnée, l'autre au contraire, toujours plongé dans la plus profonde obscurité et subissant un froid intense.

Vénus n'a pas de satellite, elle est d'ailleurs, avec Mercure, la seule planète dans ce cas dans tout notre système solaire.

Les astronomes observent cette planète principalement pendant le jour, car, la nuit venue, par suite de l'irradiation due à son éclat si vif, on ne peut utilement diriger un instrument vers elle.

Nul n'ignore cependant que tout comme la Terre, les autres planètes et leurs satellites, Vénus est un astre obscur et que son éclatante lumière n'est que la lumière réfléchie du Soleil.

Mais la position de Vénus par rapport à l'astre du jour et à la Terre lui permet de recevoir et de nous renvoyer une grande quantité de rayons lumineux, phénomène encore favorisé par l'épaisse couche de nuages qui entoure toujours cet astre et augmente considérablement son pouvoir réfléchissant.

E. CHÉREAU.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Résumé des Observations Météorologiques

faites à la Baumette (près Angers)

Altitude : 30 mètres 52)

Janvier 1913

Pression barométrique. Moyenne : 757mm,11 ; minimum, 739mm,84, le 20, à 10 heures du soir ; maximum, 765mm,59, le 6, à 10 heures du soir ; écart extrême, 25mm,75.

Température. Moyenne (sous l'abri) des minima, 4°,42 ; des maxima. 9°,95 ; (sans abri) des minima, 4°15 ; des maxima 11°,45 ; des maxima (boule noire), 12°.07 ; (sur le sol gazonné) des minima 2°,39 ; des maxima 9°,50 ; d'une eau de source, 8°.00 : du mois, 7°,52. Sous l'abri ; minimum absolu — 0°.3, le premier ; maximum absolu 12°.3, le 9. Sans abri : minimum absolu — 1°3, le premier ; maximum absolu, 17.2, le 9 ; maximum absolu (boule noire), 19°8, le 9. Sur le sol gazonné, minimum absolu — 3°,2, le premier ; maximum absolu, 13°,5, le 25.

Humidité relative moyenne du mois, 89 ; minimum, 48, le 31, à 1 heure du soir ; maximum, 100, les 7, 13, 27, 29, à 7 heures du matin.

Nébulosité moyenne du mois, 7,60 ; moyenne diurne la plus faible, 1,0 le 9 ; la plus forte, 10,0 les 14, 27, 28, 29. 30.

Nombre de jours de soleil, 16 ; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 24 h. 45 environ.

Pluie totale du mois, 86,1, en 20 jours appréciable au pluviomètre et 1 jour appréciable au pluvioscope ; la plus forte, 19,6, le 14. Evaporation, 24m70.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fréquence des vents : 1 jour du NN-E ; 2 jours de l'E ; 4 jours du S-E ; 2 jours du SS-E ; 7 jours du S ; 12 jours du S-W ; 2 jours de l'W V-W ; 2 jours de l'W.

Vitesse du vent en mètres par seconde, moyenne du mois, 6m1 ; moyennes diurnes, la plus élevée, 11m7, le 21 ; la plus faible, 2m7, le 27. Vitesse maximum du vent, 23m4 par seconde, le 16 à 1 h. 43 du soir. (Vent S.)

Rosée, les 3. 4, 5, 8. 9, 10. 17 ; brouillard, les 2, 7. 27, 29, 30, le matin, le 27, brouillard toute la journée ; halo solaire, le 12.

Les amandiers sont en fleurs le 9.

Février 1913

Pression barométrique. Moyenne : 764mm,07 ; minimum, 748mm.40. le 1er à 8 heures du soir ; maximum, 776mm,74 le 8, à 10 heures du soir ; écart extrême, 28mm,34.

Température. Moyenne (sous l'abri) des minima, 1°.86 ; des maxima, 9°,23 ; (sans abri) des minima, 1°.25 ; des maxima, 12°,47 ; des maxima (boule noire). 14°,55 ; (sur le sol gazonné) des minima — 0°,43 ; des maxima, 11°,07 ; d'une eau de source, 6°.89 ; du mois, 5°,78. Sous l'abri ; minimum absolu — 4°,5, le 17 ; maximum absolu. 14°,5 le 11. Sans abri ; minimum absolu — 5°,5 le 19 ; maximum absolu, 20°.6, le 11 ; maximum absolu (boule noire). 24°.7, le 11. Sur le sol gazonné, minimum absolu — 5°,6, le 24 ; maximum absolu, 19°, le 24.

Humidité relative moyenne du mois, 91 ; minimum, 30, le 23, à 1 heure du soir ; maximum, 100, les 6, 14 à 7 heures du matin.

Nébulosité moyenne du mois. 4,98 ; moyenne diurne la plus faible, 0,0 les 11, 12, 22 ; la plus forte, 10,0 les 1, 4, 18.

Nombre de jours de soleil. 21 ; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 104 h. 30 environ.

Pluie totale du mois, 23mm.5. en 7 jours appréciable au pluviomètre ; la plus forte, 8mm,1, le 1er. Evaporation, 34mm,20 en 22 jours.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fréquence des vents : 13 jours du N-E ; 2 jours de l'E ; 1 jour du SS-E ; 3 jours du S ; 1 jour du SS-W ; 3 jours du S W ; 2 jours de l'W-S-W ; 1 jour de l'W ; 2 jours du N-W.

Vitesse du vent en mètres par seconde, moyenne du mois, 4m.8 ; moyennes diurnes : la plus élevée, 11m,0, le 1er ; la plus faible, 2m3, le 10. Vitesse maximum du vent, 19m,8 par seconde le 1er à 7 h. 27 du soir (vent S-W).

Gelée les 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 ; gelée blanche les 5, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 20, 23, 24 ; rosée les 5, 7, 9, 11. 12, 13, 14, 15, 17, 28 ; brouillards les 6, 14, 19, le matin ; neige les 18, 20.

Arrivée de la fauvette à tête noire le 8 ; apparition du papillon Xhodocera rhamni le 11.

A. Cheux.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chronique

Sixième Concert populaire (5 janvier 1913).

Avec le concours de M. Witkowski, compositeur, et de Mlle Lyse Charny, de l'Opéra.

Deuxième symphonie (Witkowski). — *La Fiancée du Timbalier* (Saint-Saëns). — *Peer Gynt* (Grieg) — *Les Maîtres chanteurs*, fragments symphoniques (Wagner). — *Hélène et Pâris* (Gluck). — *Miarka* (Alex. Georges). — *Lohengrin*, introduction du 3e acte (Wagner).

M. Witkowski est un musicien fervent. Il s'est dévoué à faire vivre à Lyon une Société des Concerts symphoniques et il a réussi, ce qui n'est pas un mince mérite. Il a abandonné la carrière des armes ; il s'est mis à l'école de Vincent d'Indy et il a écrit, à son tour, de ces œuvres savantes et réfléchies qui font la joie des philosophes et que le commun des mortels ne comprend pas.

Dans notre impuissance à rendre compte de la symphonie en *la* du maître lyonnais, après une seule audition, nous renverrions volontiers les lecteurs de la *Revue* à l'étude critique de notre compatriote Goblot, si le public n'avait pas déjà jugé l'œuvre, légèrement sans doute — le public est toujours léger quand il ne comprend pas — au moyen d'un critérium qui est en définitive, il faut bien l'avouer, le seul qui vaille en matière d'œuvre d'art.

Le public a écouté attentivement la deuxième symphonie de M. Witkowski et certains n'avaient peut-être pas oublié la première. Après quoi, il s'est manifestement réjoui à la musique de *Peer Gynt*. Il a admiré avec le plus profond

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

respect la science du symphoniste, puis il a secoué les oreilles en fredonnant :

J'aime mieux ma mie,
O gué,
J'aime mieux ma mie.

Et la musique de Grieg, qui lui est familière et qu'il comprend sans peine, l'a soulevé d'enthousiasme, d'un enthousiasme un peu trop bruyant tout de même pour qu'il ne s'y mêlât pas quelque malice.

Cela veut dire, sans doute, qu'en dehors du parti-pris, qui est une question d'amour-propre, et de la culture scolastique, qui est l'apanage de quelques « privilégiés », il n'est, pour les autres, qu'une œuvre d'art, celle qui éveille chez eux une émotion, celle où ils prennent un plaisir sentimental, celle où, d'un mot plus cru, ils s'amusent.

Il faut en prendre son parti et nous lisions là-dessus, le jour même du concert du 5 janvier, quelques théorèmes pleins d'esprit et de vérité de M. Guglielmo Ferrero qui s'appliquent sans peine aux diverses formes d'art que le programme nous offrait ce jour-là.

Il faut dire aussi, à la louange du public, ou à sa décharge, suivant qu'on l'approuve ou qu'on le blâme, que jamais, peut-être, on ne nous avait donné des petits poèmes de Grieg une interprétation aussi parfaite, aussi délicate aussi fine, aussi appropriée à leur grâce légère et un peu précieuse. Si bien que des applaudissements dont il était visiblement étourdi M. Gay pouvait tout de même en porter une bonne part à son compte et au compte de ses musiciens.

Mlle Lyse Charny s'est présentée à nous sous trois aspects différents et elle a plu. Sa voix n'a pas autant de « caractère » que nous en attendions sur la foi de la notice, mais elle est pleine, ronde, bien timbrée et servie par une science du chant très avertie.

La musique que Saint-Saëns a mise sur la fameuse ballade de Victor Hugo respecte au moins les vers du poète si elle y ajoute peu de chose. Elle suit le rythme et l'esprit du poème avec une heureuse aisance ; il semble que ce soit une déclamation un peu plus colorée ; le charme des vers reste entier et l'on en sait gré à la musique. Sur la ligne mélodique l'orchestre brode des détails descriptifs amusants avec cette légèreté de touche qui indique l'effet sans l'écraser. Un peu

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de panache, pas trop, et beaucoup d'esprit. C'est très agréable.

L'air de Gluck était, pour le talent de Mlle Lyse Charny, un intermède solennel entre la grâce de Saint-Saëns et la fantaisie de M. Alexandre Georges. Elle a chanté l'air d'*Hélène et Pâris* avec le souffle que cette musique-là réclame.

Mais c'est avec les chansons de *Miarka* qu'elle a gagné le public. Décidément, ce public d'aujourd'hui avoue franchement ses préférences et ce n'est point la science qui l'attire ni la métaphysique. Quelques touches impressionistes, vibrantes, l'ont ému plus que les longs discours et il en a remercié Mlle Lyse Charny avec chaleur.

Le surplus du concert était extrait d'œuvres de Wagner qui sont à nos programmes depuis longtemps. L'intérêt n'en a point faibli sous la main de M. Gay.

Avec tout cela, en somme, un beau concert, car, si le public n'a pas pris plaisir à la musique de M. Witkowski, il n'était peut-être pas mauvais qu'il l'entendît et nous n'en sommes pas moins reconnaissants à l'auteur d'avoir pris la peine, pour la joie de quelques-uns, de venir la diriger lui-même.

Septième Concert Populaire (19 janvier 1913).

Avec le concours de Mme Wurmser-Delcourt, harpiste.

Symphonie fantastique (Hector Berlioz). — *Danses* pour harpe chromatique (Ch. Debussy). — *Suite* en *ré* majeur (Bach). — *Intermezzo* (Février). — *Adagio* (Enesco). — *Impromptu-Caprice* (Pierné) pour harpe chromatique. — La *Danse macabre* (Saint-Saëns).

Nous n'avions pas revu la *Symphonie fantastique* au programme de nos Concerts depuis de longues années et nous étions curieux de l'entendre. Il n'est point mauvais de revenir ainsi vers des émotions anciennes et de mesurer à l'impression présente l'évolution inconsciente et nécessaire de l'esprit et du goût sous l'influence du temps qui passe.

A cette épreuve la *Symphonie fantastique* n'a rien gagné. Le romantisme suraigu et maladif qui s'affiche dans la notice n'étonne plus ; nous lisons vite avec la gêne intime qu'on éprouve en présence d'un geste ridicule. La musique elle-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

même a pris des rides ; les effets ne provoquent plus le frisson ; on ne crie plus au scandale, ni au chef-d'œuvre, et l'on s'étonne du peu qu'il reste d'une œuvre qui a tant agité les musiciens. Le bruit qu'elle fait ne surprend même plus nos oreilles qui en ont entendu d'autres.

Berlioz nous a laissé de meilleures pages, des rêveries, des bals et des marches d'une inspiration plus saine et d'une facture plus émouvante.

La scène aux champs a conservé toutefois une grâce souriante et l'art de M. Englebert n'a point nui sans doute à l'impression qu'elle a faite sur nous. Et c'est peut-être ce qu'il y a de moins romantique dans cette œuvre exaspérée de parti-pris. Le « calme inaccoutumé » qui y règne n'est pas sans charme; nous le goûterions mieux encore si le tonnerre de la fin n'en venait interrompre la paix idyllique. Mais il y a du tonnerre dans la Pastorale et Théocrite lui-même n'a point négligé cet effet-là.

La cinquième partie est bien un peu grosse. Le *songe d'une nuit de sabbat*, avec ses intentions scandaleuses et sacrilèges, ses évocations diaboliques et surnaturelles, tout ce cortège de messes noires et de carnavals mystiques, n'ont plus guère d'emprise sur nous. Mais il reste tout de même que cette déformation d'un admirable chant liturgique produit grand effet. C'est comme une fresque où nous lirions quelque grotesque fête de l'âne processionnant à travers une nef gothique. Notre romantisme va bien jusque-là. Mais le sabbat, les libations dans un crâne, les rires des démons et des damnés ne disent en vérité plus rien à notre imagination.

Après ces inutiles dévergondages, la *suite* en *ré* du vieux Bach nous a sévèrement remis dans le droit chemin. Elle continuera de plaire que la fantastique sera définitivement effacée des programmes. Elle continuera de plaire par la simplicité de son art et l'équilibre parfait de son expression. Elle continuera de se dresser sur l'horizon musical comme une colonne antique se dresse dans le ciel d'un promontoire, pour la joie des esprits épris de mesure et de réserve discrète.

L'orchestre a soutenu héroïquement les cinq quarts d'heure d'efforts que demande la fantastique et il a donné de la *suite* en *ré* une interprétation parfaite ; après quoi, on a fait une ovation méritée à M. Gay, pour qui les Angevins se prennent de sympathie.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De la *Danse macabre* nous voudrions bien ne pas trop parler. Tous les chefs d'orchestre jouent ce petit poème dans un mouvement vif qui n'est pas le mouvement de Saint-Saëns. Il en résulte parfois quelque désordre. M. Moschetto a fait son possible pour être méphistophélique ; sa grâce native et son art délicat ne s'y prêtent guère. Les vieux abonnés n'ont sans doute pas oublié ce qu'était M. Catermole dans ce rôle-là. Il avait non seulement le cri de la mort, il en avait aussi le sourire !

Ce n'est pas la première fois que la harpe chromatique se produit à nos Concerts. On trouve généralement qu'elle manque de sonorité. Le reproche peut s'appliquer encore à l'instrument que jouait devant nous Mme Wurmser-Delcourt, mais les services qu'il peut rendre à un orchestre nombreux sont incontestables.

Le répertoire des solistes de harpe est plutôt de salon que de concert ; il sombre vite dans la monotonie. Les gestes sont pourtant gracieux de deux beaux bras embrassant les colonnes d'or ; ils valent bien, à notre sens, les moulinets d'une raquette de tennis ; mais la mode est plutôt au tennis qu'à la harpe, il faut en convenir. L'heure est passée et non encore revenue.

Pour ceux que le bridge n'absorbe pas il y aurait certes du charme à écouter au coin du feu une harpe chromatique ou non égrener quelque musique de M. Debussy dont la délicieuse incohérence convient à ces instruments bruissant, au moins autant que les mélodies de Loyse Fuzet. Nous faisons là un rêve que nous ne réaliserons pas, et c'est dommage. Le solo de harpe au concert est une chose trop lointaine ; la saveur en est perdue avant d'atteindre l'oreille de l'auditeur.

Huitième Concert populaire (2 février 1913).

Avec le concours de Mlle Christiane Roussel, violoniste.

Ouverture de Coriolan (Beethoven). — *Symphonie espagnole* pour violon et orchestre (Lalo). — *Schéhérazade* (Rimsky-Korsakoff). — *Morceaux* pour violon seul, accompagnés par M. Max d'Ollone. — *Ramuntcho*, suite d'orchestre (Gabriel Pierné).

Il n'y pas grand'chose à dire sur la partie symphonique du concert d'aujourd'hui.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'*Ouverture de Coriolan* a été un peu lâchée ; tous les qualificatifs enthousiastes ont été épuisés déjà pour louer *Schéhérazade*, il y a deux mois, et la *Suite* de Ramuntscho ne nous inspire pas à première audition un émerveillement singulier.

Il y a dans ce programme comme un peu de lassitude ou de recueillement. Disons recueillement et convenons que les répétitions du Concert extraordinaire ont absorbé l'attention et l'activité de nos musiciens.

Schéhérazade est très agréable à entendre ; cette musique mendelsshonnienne a beaucoup plu et notre violon solo s'y fait admirer. On a donc redemandé *Schéhérazade*, et personne sans doute n'a essayé de résister à ce désir.

Certains ont trouvé entre l'œuvre de Rimsky-Korsakoff et l'œuvre de G. Pierné une analogie, une vague parenté, une similitude d'impression qui nuisent plutôt à l'une et à l'autre. Il y a qu'elles sont coupées un peu de même et bâties toutes les deux sur des thèmes pittoresques. Cette recherche du pittoresque est visible surtout dans *Ramuntcho*, où la préoccupation de « faire basque » domine toutes les scènes. Cette musique trop précise s'enferme dans un idéal trop étroit ; elle peut plaire un instant par les tableaux qu'elle évoque, mais tout cela paraît traité en manière d' « actualité » et dans un esprit très différent du grand art musical, qui s'adresse plutôt aux sentiments généraux de l'âme humaine de tous les temps et de tous les pays.

Il n'est pas mauvais, à coup sûr, que des *Schéhérazade* et des *Ramuntcho* figurent à nos programmes, mais il n'est pas à désirer qu'ils y figurent seuls. Or, la *Symphonie espagnole* de Lalo est bien un peu de la même famille et tout ce pittoresque laisse à la longueur une impression d'effort et de banalité.

La *Symphonie espagnole* est d'ailleurs faite pour le virtuose et elle nous a donné l'occasion d'entendre une jeune violoniste.

Il nous est très agréable de dire que Mlle Christiane Roussel a remporté un gros succès. Elle a plu par beaucoup de sincérité, de franchise et de simplicité. Sans doute, le critique trouverait à s'exercer sur sa tenue et sur sa technique ; où ne s'exercerait-elle pas la critique ? mais il faut rendre hommage à une artiste qui se donne tout entière et l'émotion

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vraie trouve facilement le chemin des cœurs. Mlle Christiane Roussel donne par toute son attitude l'impression de la conviction, de la foi musicale. A la voir et à l'entendre, nous songions à ces artistes musiciens, éperdus et vibrants d'enthousiasme, que Gozzoli a peints sur les murs de la chapelle Riccardi, à Florence, et que Duccio a sculptés dans le marbre de San-Bernandino de Pérouse. Cette impression s'augmentait encore de tout ce que la virtuose a mis de mystérieux et de clair-obscur dans les morceaux qu'elle a joués seule, presque toujours avec la sourdine. Il n'est pas jusqu'à l'accompagnement « perdu » de M. Max d'Ollone qui ne contribuât à nous mettre dans une atmosphère irréelle et séraphique très propice à l'émotion musicale.

Concerts extraordinaires (16 et 17 février 1913).

Le Déluge (C. Saint-Saëns). — La *neuvième symphonie*, avec chœurs (Beethoven).

Voici pour le deuxième concert extraordinaire deux œuvres belles parmi les plus belles, l'une du maître de la musique française moderne, l'autre du maître de la musique de tous les pays et de tous les temps.

Elles ont rempli le Cirque de tous ceux que la musique intéresse à des titres divers et que Louis de Romain classait sous quatre catégories :

Les fanatiques, qui ne peuvent se résoudre à vivre sans violons ; les convaincus, qui aiment la musique et se dérangent pour un concert ; les sincères, qui ont appris la musique, désirent l'aimer et se figurent qu'ils l'aiment, préfèrent le chant à la symphonie et regrettent constamment qu'on joue si souvent des airs sur lesquels il n'y a point de paroles ; et les indifférents qui écoutent par genre et croient qu'il est nécessaire d'avoir au moins l'air de s'y intéresser.

Et ces quatre groupes, certes inégaux en nombre, se sont fondus en une foule attentive et fervente, en vertu sans doute de cet axiome des statisticiens que les erreurs se compensent.

Nous n'entreprendrons ici l'analyse ni de l'*oratorio* de Saint-Saëns ni de la *symphonie* de Beethoven et, pour ne point parler de notre courte science, nous nous en excuse-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rons sur ce que tout le monde connaît ces œuvres, qui ne sont d'ailleurs pas nouvelles à nos programmes.

Le *Déluge* a été exécuté à nos concerts, en entier, sous la direction de Saint-Saëns lui-même, les 16 et 17 décembre 1883 et, sans doute depuis, par fragments. L'œuvre est d'ailleurs si claire qu'elle défie l'analyse et l'argument. Tout y est fluide et transparent, d'une langue musicale que nous comprenons sans aucun effort; et, à cette heure où l'art demande à ses fervents une telle contention d'esprit, une telle profondeur de raisonnement, cette facilité nous inquiéterait presque sur la valeur de l'œuvre. Et pourtant elle dure. Elle a charmé des générations d'auditeurs et les sentiments auxquels elle s'adresse n'ont point tant évolué puisqu'elle trouve toujours le chemin de nos cœurs. Quel exemple pour les abstracteurs de quintessence ! Mais que de voix seraient tenues de se taire si toute musique devait parler la langue de Saint-Saëns. Que diraient ceux qui parlent, suivant le mot de Rabelais, « limosin pour tout potaige ». Et, sous prétexte de science intégrale et d'art international, nous entendons « parler limosin », même en musique.

Pour être plus haute de ton, la langue de Beethoven n'en est pas moins universelle. Les développements de la *neuvième symphonie* n'étonnent plus personne et le débat serait oiseux aujourd'hui de l'opposer à l'*ut* mineur. C'est l'heure où Beethoven, ici comme dans les derniers quatuors, donna à sa pensée une ampleur, une liberté qui ont surpris d'abord les oreilles habituées aux courtes reprises d'Haydn et de Mozart. Il laisse aller son génie et d'un souffle inépuisable il bâtit des monuments sonores dont on n'a vu d'abord que la mesure gigantesque. L'eurythmie et la simple beauté n'en sont devenues évidentes que plus tard, quand on a envisagé l'œuvre d'un œil plus hardi et plus généralisateur.

La grandeur du final est pourtant faite de simplicité et l'on s'étonne que la signification en ait jamais pu être douteuse. Cet appel que fait à la joie l'esprit le plus torturé par le Destin est comme le cri de l'âme délivrée des contingences humaines, qui se réjouit de sa perfection. C'est d'une beauté sans mesure.

La Société des Concerts nous a donné de ces deux belles œuvres une interprétation remarquable et presque parfaite.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les solistes d'abord, Mme Mello-Joubert, au talent sûr, distingué, classique; Mme Legrand-Philip, une contralto dont la voix n'a pas eu l'occasion de développer son ampleur; M. Paulet, très en progrès, et M. Mary, un chanteur superbe de voix et de style. Ces quatre artistes ont fait un quatuor rare, de sonorité homogène et de belle tenue.

Les chœurs ont été dignes de tous les éloges, même les chœurs de femmes, même les chœurs de la symphonie, réputés si difficiles. C'est à peine si l'oreille la plus jalouse eût pu saisir une faiblesse sur les terribles tenues élevées qui demandent des poumons sans défaillance.

C'est un magnifique succès.

Mais saurons-nous jamais assez ce que tout cela a coûté de mal au président d'Ollone, l'éditeur responsable, à la Sainte-Cécile, aux chœurs de dames amateurs, à M. Gay et à son ochestre? Saurons-nous reconnaître tant de soins et tant de peines, tant de soucis et tant de travail? Oui, sans doute, si nous nous unissons plus cordialement encore aux maîtres de l'œuvre pour la gloire de nos concerts et pour notre joie.

***

Les 13 et 15 février 1913, le théâtre d'Angers a donné deux représentations d'un drame lyrique inédit de M. Max d'Ollone, *le Retour*, représentations de gala que la sympathie de la société Angevine pour la personne et le talent de l'auteur a transformées facilement en manifestations d'enthousiasme.

Dans son numéro du 13 février, *Angers-Musical* a expliqué à ses lecteurs que si *le Retour* est venu au monde sur notre scène c'est parce que l'Opéra, l'Opéra-Comique et la Monnaie ont demandé à l'auteur de modifier son poème et qu'il s'y est refusé.

On comprend bien, en effet, que ce poème, dont on parle plus que de la musique, sans doute parce qu'il offre un champ de discussion plus ouvert à toutes les opinions, soit cher à M. d'Ollone; il y a mis beaucoup de lui-même. Il doit y tenir d'autant plus que son idée est moins comprise et plus combattue, sans qu'il cesse de la croire bonne.

Au vrai, il y a un courage admirable à donner au public d'aujourd'hui un poème comme celui du *Retour* et c'est

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d abord du poème qu'il convient de parler, puisque, de l'aveu de l'auteur, il est inséparable de l'œuvre et puisque c'est sur le poème que la critiquc s'est surtout exercée.

Nous n'hésitons pas à dire que ce poème nous a ravi et nous allons essayer d'en donner les raisons. Pour cela, il faut peut-être revenir en arrière.

On a un peu perdu au xx^e^ siècle le sens de l'art. Les productions actuelles dans tous les ordres, et particulièrement au théâtre, sont venues à tendre trop ouvertement vers un seul but qui est de gagner de l'argent ; et, pour atteindre ce but, il n'est pas de sacrifice que l'on ne soit prêt à faire. On flatte le goût du public et l'on entend bien que le goût du public pénétrant par sa masse vers des réalisations pesantes, les auteurs ont précipité le mouvement jusqu'au point où l'art n'est plus que celui de faire une grosse recette — s'il est permis de parler ainsi.

M. Max d'Ollone s'y est pris d'autre sorte. Il a écrit *le Retour* d'abord pour obéir à son inspiration et pour la satisfaction de son esprit. Il a choisi un sujet très élevé, dominé par l'idée de la pureté morale, et il l'a librement exposé, au risque de tout ce qu'un pareil sujet comporte de naïveté, d'ingénuité et de gaucherie, pour le public. De la nécessité d'être propre, c'est en effet une idée peu commune et qui fait sourire. M. Max d'Ollone n'a pas craint de l'exprimer et nous ne sommes point surpris qu'elle ait un peu effaré le monde des grands théâtres.

L'affabulation qu'il a imaginée est aussi simple que l'idée elle-même. Elle ne comporte ni comparses nombreux, ni masses chorales, ni figuration, ni mise en scène. C'est la présentation très simplifiée et comme schématique d'un état d'âme, et cela pourrait se dire devant une toile de fond, sans plus. Cette absence de mise en scène et de mouvement ne nous paraît pas d'ailleurs une raison suffisante pour dire que *le Retour* n'est pas un poème théâtral. On trouverait facilement dans le théâtre antique des exemples de pièces où l'action tout entière est dans l'âme d'un personnage qui n'agit point. Il suffit que l'évolution de l'idée soit émouvante.

M. Max d'Ollone nous dit : Les âmes séparées pour un temps ne se reconnaissent plus au revoir ; un souffle a terni

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le miroir où elles se contemplaient. Mais ces âmes, qui se connaissaient en d'autres vies, se retrouveront ailleurs après l'expiation nécessaire. Nous ne sommes pas surpris de voir l'esprit de M. d'Ollone évoluer dans ce monde d'idées. Toute son œuvre en est imprégnée et cet « éclat public » est une preuve de sincérité.

Si la musique est vraiment l'expression des sentiments auxquels la parole ne suffit plus, il n'est pas de « livret » qui vaille celui du *Retour* et nous comprenons que l'auteur y tienne.

La musique ici est aussi simple que le poème et l'habille des voiles harmonieux qui conviennent.

L'orchestre, caressant et doux, berce l'âme dans une atmosphère de tristesse sereine et d'accablement mélancolique. Il joue, sur la scène et à côté, le rôle du chœur antique qui explique et développe les caractères, qui se lamente sur la misère des choses, mais qui laisse dire les personnages autour desquels il manifeste sa sollicitude et sa clairvoyance.

Tout cela est discret et sobre et passe sans bruit; celui qui a promené dans la solitude des champs un sentiment profond a entendu à ses oreilles une musique pareille, faite de toutes les chansons de la terre qu'il a accommodées à la couleur de son rêve.

Les personnages sont aussi simples que tout le reste et, à dire vrai, il n'y en a qu'un, c'est Blanche et ce que nous devinons de son âme, et c'est pourquoi le second acte nous a paru supérieur, parce qu'elle y donne toute sa mesure et va jusqu'aux sommets.

L'interprétation est étonnante et nous nous doutons de ce qu'il a fallu à M. Max d'Ollone de prosélytisme et d'apostolat pour obtenir cet abandon de l'effet. M^lle^ Cesbron est parfaite et M. Becker est bon. Les rôles de Jean et de Hugues sont les moins bien venus ; MM. Fraikin et Colonne n'en ont pas tiré grand parti. Il y aurait beaucoup à faire avec la cantilène du vieux Jacques, M. Lasalle a au moins le mérite de l'avoir indiqué.

Que va dire du poème lyrique de M. Max d'Ollone la critique parisienne? Nous n'avons peut-être pas à nous en inquiéter. Nous avons fait fête à l'auteur pour toutes sortes de raisons, dont la meilleure est que son œuvre est saine, élevée, d'un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

art supérieur et qu'il nous a jugés dignes de l'entendre les premiers. Il ne faudra pas l'oublier.

***

Dans les derniers mois de l'année dernière, une nombreuse et brillante réunion avait lieu au Patronage Saint-Vincent-de-Paul où les jeunes gens devaient représenter un grand drame lyrique, *Saint Maurice et ses compagnons martyrs*, dû à la collaboration de deux angevins : M. Verrier, pour le livret ; M. l'abbé Jaudouin, pour la musique.

Le succès obtenu par cet ouvrage a dépassé les limites du Patronage. Nous croyons qu'il est intéressant pour les lecteurs de la *Revue d'Anjou* de leur mettre sous les yeux un compte rendu de cette œuvre et de son exécution.

Nous parlerons d'abord du sujet même de la pièce ; ensuite de la partie musicale, puis nous dirons deux mots de la soirée.

Le livret de *Saint Maurice et de ses Compagnons martyrs* a été composé et écrit par M. Verrier, un fin et érudit angevin, bien connu et apprécié de tous nos compatriotes.

Il a été emprunté à l'histoire de la fin du IIIe siècle, au moment de la décimation de la célèbre Légion thébaine. C'est en résumé la mise en scène du refus opposé par Maurice, chef de cette légion, aux ordres de l'empereur Maximien, de marcher contre les Chrétiens. Toute l'action est concentrée sur cette donnée très simple. Les diverses péripéties introduites par l'auteur ne sont que des horizons qu'il nous entr'ouvre sur les mœurs du temps, pour corser le drame et le rendre scénique.

Près de soixante personnages entrent en jeu au cours de ce drame ; deux principaux se détachent très en relief : « Maurice et Maximien ». Ces deux rôles sont écrasants.

Maurice dont le personnage est admirablement campé, c'est un soldat chrétien : à César sa vie, à Dieu sa conscience. Maximien lui ordonne de marcher contre des chrétiens, par haine du Dieu des chrétiens. Sa conscience lui crie de s'arrêter et lui, sans forfanterie, sans éclats de voix, en toute simplicité, répond par un énergique « non possumus ». Son exemple est noble. Toute la vaillante Légion le suit, sauf un seul traître qui finalement revient à Dieu.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Maximien est cruel. C'est un empereur tout puissant, doublé d'un débauché. L'auteur a imaginé de lui prêter quelques sentiments plus humains. Ç'a été une habileté pour prolonger l'action et soutenir l'intérêt du drame,

Toute l'action se déroule en cinq actes et un prologue. C'est d'abord la Légion thébaine qu'on nous présente à son départ d'Égypte pour se rendre dans la vallée de Tarnade. Puis la cour de Maximien entre en scène, au milieu d'une conversation philosophique entre l'empereur et ses courtisans. Le Maître reste seul, pour faire montre de sa haine contre les chrétiens :

« Quoi ! tous nos dieux sont insultés, au nom d'un imposteur qui, né dans une étable, est mort sur une croix entre deux misérables... et j'hésite à venger, tout l'Olympe irrité ! »

Il décide de consulter les dieux dans un pompeux sacrifice à Hercule. Oh ! combien ici l'auteur a dû fouiller de vieux manuscrits pour revivre si fidèlement les cérémonies du paganisme. On n'imagine rien de plus saisissant que cette mise en scène du sacrifice, « avec tous ses détails empruntés « aux meilleures sources, mais qui, d'après le jugement « même de l'auteur, couraient le risque de ne pas être com- « pris, à force de précision et de minutie. » A la fin du sacrifice, une main mystérieuse écrit sur le décor du fond de la scène, ces paroles :

Ceci tuera cela.

Effroi des païens qui ne peuvent en comprendre le sens!! Dans leur rage, ils poussent des cris d'anathème :

Fais éclater, comme un tonnerre,
La vengeance, ô noble empereur,
Et fais disparaître de la terre
La trahison et la fureur.

Les chrétiens arrivent sur la scène. Les païens les invectivent. A ces menaces les premiers répondent par des prières, puis se retirent, tandis que l'empereur offre aux siens un banquet au cours duquel on célèbre les faux dieux et on maudit les disciples du Christ. Finalement, et à deux reprises différentes, l'ordre de décimation est lancé par Maximien. Le « de profundis » est chanté par les chrétiens pendant le massacre. Enfin, tout est consommé.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans une éblouissante apothéose, les corps de Maurice et des principaux chrétiens surgissent au milieu de l'or et de la lumière, tandis que la Cathédrale Saint-Maurice apparaît lumineusement sur la toile du fond et que les anges chantent le célèbre Noël Angevin « Venez à Saint-Maurice ».

Telle est, hélas ! trop écourtée, la pièce de M. Verrier. Une aussi pâle analyse ne peut faire courir les frissons qui portent l'âme aux frises de l'enthousiasme. Partout, on sent le très fin lettré et l'habile metteur en scène. *Saint Maurice* est œuvre forte, bien pensée et admirablement agencée.

M. l'abbé Jaudouin a écrit sur ce beau drame une partition d'orchestre de cent cinquante pages.

M. Jaudouin est un artiste bien connu à Angers où ses compositions ont eu les honneurs des concerts publics. C'est un fervent des concerts symphoniques dont il est l'un des fidèles champions.

Très habile harmoniste, excellent compositeur, il aurait pu être tenté d'écrire un ouvrage de grande envergure sur les données si prenantes de M. Verrier.

Non, il a su refréner ses inspirations pour les laisser toujours à la portée, non de *professionnels*, mais *de jeunes gens de patronage*. Très respectueusement nous l'en félicitons.

Cette réserve, d'ailleurs, ne diminue en rien la valeur de son ouvrage dont l'habile écriture et les dessins d'orchestre dénotent un Maître M. le comte d'Ollone lui a adressé ses plus chaleureuses félicitations. Sur 44 numéros que renferme sa partition, six ont été choisis par lui dans les œuvres des maîtres les plus en vue : Gluck, Litz, Meyerbeer, Rossini, Wagner. Ces réserves faites pour mettre à l'aise la conscience de M. l'abbé Jaudouin, il reste donc 38 numéros, tous sortis de l'âme du cher Maître.

Nous ne pouvons les présenter tous ; mais nous ne pouvons résister au plaisir d'en citer un bon nombre.

Au début de l'ouvrage, « au Pays des Pharaons », se trouve, en forme d'ouverture, l'exposé orchestral de l'état d'âme de la Légion thébaine : après un court tutti d'orchestre, les altos, violoncelles, cors et bassons entonnent un très doux andante, soutenu par les trémolos aigus des violons et quelques dessins des bois ; puis vient après un joli duo pour deux violons soli, auxquels se mêlent les flûtes, hautbois et clari-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nettes ; un trait de premier violon relie ce début à la reprise du 1er andante, toujours chanté par les cordes graves, mais soutenu par tout l'orchestre, puis un duo ébauché par les flûtes et les premiers violons et le tout se termine par la reprise de l'andante du début, dialogué par la flûte, le hautbois et la clarinette. C'est un morceau très intéressant, dans la nuance piano. On dirait des voix d'un autre monde.

C'est bien ce qu'avait voulu peindre M. Jaudouin :

> Alors les sphinx, avec la voix qui sort des choses,
> Parlèrent : tels ces bruits qu'on entend en dormant.
>
> (V. Hugo, *Les Orientales*).

Signalons au premier acte : (*a*) une grande marche solennelle ; (*b*) la marche de l'Empereur ; deux tutti d'orchestre bien rythmés, bien timbrés, d'une grande allure, très prenants. — Vient ensuite « la romance de la Sentinelle », délicieux andantino où une sentinelle thébaine chante la beauté de sa patrie et envoie un souvenir attendri à sa mère et aux chers siens ; — puis un chœur exquis « Défilé-marche des enfants ». C'est frais, joyeux... ... très français d'allure. Ce chœur a obtenu un franc succès. — Enfin « l'hymne de la Légion thébaine, maëstoso très empoignant.

Au début du 2e acte, l'auteur a dépeint les sentiments haineux qui se heurtent dans l'âme de Maximien ; très dans le sentiment dramatique ; — puis deux intéressants intermèdes : l'un pour orchestre ; l'autre en forme de trio pour flûte, hautbois et clarinette ; enfin un chœur où la foule des païens excite l'empereur contre les chrétiens.

Le 3e acte s'ouvre sur l'idée de « la joie intérieure des martyrs ». Ce fragment est tiré de la *Sainte Elisabeth*, de Litz. — Arrive ici un double chœur entre les chrétiens et les païens. Sur un mouvement énergiquement rythmé, chaque groupe revendique la supériorité de ses sentiments religieux ; — puis une grande scène bachique composée de soli et des chœurs. C'est une page vive où l'on sent que Maximien a fait couler le jus de la treille pour allumer le cœur de ses soldats contre les chrétiens. — Un mélodrame pour quatuor, cordes et clarinettes, ramène à la reprise du chœur bachique précédent.

Le prélude du 4e acte, « l'Espoir en Dieu », est un allegretto en sol. D'un sentiment cantabile, il donne l'idée du

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

calme et d'une fermeté sereine. L'auteur a laissé les cuivres en repos, même dans les passages « forte ». Les instruments épiques ne pouvaient lui servir pour dépeindre l'espoir en Dieu. Le prélude sert à amener le chœur de la prière de la Légion emprunté à Rossini. L'ensemble de ces deux passages a produit un effet des plus reposants,

A signaler une nouvelle discussion entre les chrétiens et les païens. Elle se déroule dans un double chœur d'une allure plus vive que celle du chœur de même nature signalé au 3e acte. Reprise de la « Marche de l'Empereur et de l'Hymne de la Légion thébaine ».

La fin du 4e acte, consacrée à la scène de « la Décimation », est la plus profondément impressionnante de tout l'ouvrage : dans la coulisse on massacre les chrétiens ; sur la scène l'évêque Probus et les fidèles chantent le *De profundis*. A chaque verset de l'hymne funèbre répondent dans la coulisse les Thébains encore vivants :

Probus sur la scène - *De profundis clamavi ad te Domine, Domine exaudi vocem meam.*

Les Thébains dans la coulisse : Notre faiblesse implore ta bonté, dans la détresse, pitié, Seigneur, pitié, etc...

Jusqu'à la fin, les Thébains prient ; mais, après la strophe « Et lux perpetua luceat cis », tout se tait ; dans la coulisse, on sent que la décimation est complète... La Légion thébaine n'est plus... Je n'ai jamais subi une étreinte aussi empoignante. Je n'étais pas le seul...

Au 5e acte : une marche funèbre et le Noël angevin « Accourez à Saint-Maurice » au chant duquel les anges accueillent les martyrs, au milieu des splendeurs d'une apothéose triomphale. Dans le fond du théâtre, la Cathédrale d'Angers surgit en traits de feu comme un lien entre notre vieille cité et le chef de la Légion thébaine.

Quelques mots sur l'exécution. A Saint-Vincent-de-Paul, M. l'abbé Hersant, directeur du Patronage, avait royalement tout mis en mouvement pour créer un cadre digne du drame.

Six décors merveilleusement peints par M. Guidon, de Châteaugontier, et M. Rabaud, d'Angers : au prologue, une vue de Thèbes, avec pyramide ; puis, le délicieux décor du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jardin de l'Empereur ; la salle du Conseil, la Grotte, le Sacrifice, l'Apothéose. Les costumes, dessinés par M. Chéchère et exécutés sous les ordres de Mlle Quemion, rivalisaient de richesse et de réalité. Tous les accessoires provenaient des grandes maisons de l'Ouest ; la partie mécanique et lumineuse était confiée aux mains habiles de M. Pyet, mécanicien chef, et M. Bourreau.

Quant aux artistes, chacun mérite des compliments. Nos plus chaudes félicitations à M. Fougère (saint Maurice) et à M. Bordereau (Maximien) qui furent les deux colonnes de la pièce ; à leurs compagnons, MM. Herbreteau, Manceau, Boishardy, Morillon, Thomazeau, Robert, Gasnier, Gesleau, Trotte, Renaud, Forestier, Trouillard, Reynaud, Leverrier, Lelarge frères, Renou, Leprince, Bourigaud, Réault, Flandrin, Hortion, Roger, Fougery, Saillant. Tous les plus petits rôles ont été bien tenus.

L'orchestre, les solis et les chœurs, dirigés par M. Jaudouin, l'ont vaillamment secondé. Tout a marché à merveille. A vrai dire quoi d'étonnant ! Un chef d'orchestre habile à la tête de la majeure partie des artistes de nos concerts populaires, des directeurs de chant et de chœurs aussi entendus que MM. les abbés Bioret.

Pour conclure d'un mot : Merveilleuse et réconfortante soirée.

***

Parmi les nouveaux Chevaliers de la Légion d'honneur créés à l'occasion du premier janvier, dans les promotions du Ministère des Travaux Publics, il nous a été fort agréable de relever le nom de René Gasnier, président d'honneur de l'*Aéro-Club de l'Ouest* et de l'*Automobile-Club d'Anjou*, président du *Comité d'Aviation de l'Anjou*, vice-président de l'*Association Générale Aéronautique*, membre du Comité de direction de l'*Aéro-Club de France* et promoteur du *Grand Prix d'Aviation* de l'Aéro-Club de France, dont les péripéties, à jamais mémorables, se sont déroulées au-dessus de la campagne angevine, en juin dernier.

D'ailleurs, M. René Gasnier n'appartient-il pas à la grande famille de la Revue d'Anjou !

Il est en effet le petit-fils de M. Barassé, imprimeur-éditeur, qui, en 1865, reprit la publication de la Revue, interrompue depuis quatre années.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nulle décoration ne sera accueillie avec plus de sympathie que celle qui vient aujourd'hui couronner l'œuvre d'un sportman désintéressé, ennemi de toute réclame tapageuse.

Dans son château du Fresne, tapi comme un nid de mouette à la jonction de la Maine et de la Loire, devant ce magnifique horizon, il s'improvisa un véritable laboratoire. Après avoir exploré les méandres du fleuve en canot automobile, même vogué par les océans lointains, il voulut connaître du ciel et devint rapidement un excellent pilote de ballon sphérique. Au cours d'un de ses voyages, il parvint à renouveler l'exploit de Blanchard et à traverser la Manche.

Ses qualités de volonté, de ténacité et son expérience des choses de l'air lui valurent d'être désigné comme l'un de nos champions de la Coupe Gordon-Bennett des ballons sphériques et d'aller à Saint-Louis (Etats-Unis) défendre nos couleurs en 1907. Il a rapporté de son voyage des notes, qu'il a publiées sous le titre « *Villes américaines* »[1] et où il a dépeint la vie de ces immenses cités d'outre-Atlantique.

Mais l'aviation ne devait pas tarder à le conquérir. Dans son atelier du Fresne les modèles de « plus lourd que l'air » se succèdent. Il suivit avec passion les brûlantes discussions qui s'élevèrent à l'Aéro-Club de France sur les performances des frères Wright, lorsqu'elles furent révélées en France.

Bientôt, dans l'été de 1908, il s'installait sur la prairie de Chalonnes. Il faut lire son carnet d'expériences que publia à cette époque « l' Aérophile ».

Nous y voyons, dans un labeur incessant, M. Gasnier mettre au point un appareil qu'il a conçu, un biplan, aux ailes légèrement relevées en V et auquel un moteur Antoinette de 50 H. P. donne l'essor. Il y réussit de petits vols qui prouvaient les qualités de l'appareil. Enfin, en septembre, nous fûmes témoins de la première et dernière grande envolée de l'oiseau. Après qu'il eut parcouru quelques 500 mètres en plein vol, un fil métallique, qui servait de tendeur à la poutre supportant la queue, vint à se rompre, s'enroula autour de l'hélice déséquilibrant l'appareil. Un moment d'émotion intense s'empara des spectateurs qui se

[1] Cf. *Revue d'Anjou*, janvier 1909, Bibliographie, page 101.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ruèrent vers le lieu de la chûte. Heureusement, si l'appareil était à peu près complètement détruit, le pilote s'en tirait avec seulement quelques égratignures [1].

Entre temps, Wright venait de s'installer au Mans. M. Gasnier, en homme pratique, abandonne pour un moment toute idée de construire un nouvel appareil et va suivre les évolutions du premier vrai conquérant de l'air. Bientôt il prend place à son tour auprès du célèbre pilote (15 octobre). Au lendemain de son vol il décrivit, dans un article magistral de l' « Aérophyle », l'appareil célèbre et en exposa le fonctionnement, la construction, la manière dont il se soutient dans l'air, avec une élégance de termes, une simplicité et une clarté rares.

C'est à ce moment que la fièvre de l'organisation du *Grand Prix de l'Automobile-Club de France* s'empara de l'Anjou. M. Gasnier fut placé à la tête de la commission sportive et technique, avec M. Bessonneau. Et, comme au cours d'une réunion on proposait d'organiser des vols au-dessus de la campagne, que certains même, marchant plus vite que la science, dont pourtant les progrès en cette branche ont été rapides, entrevoyaient des prouesses destinées à étonner et à retenir les nombreux étrangers que devait amener la grande compétition automobile, M. Gasnier, en quelques mots, remit les choses au point. « Nous n'en sommes point encore là », conclut-il sagement.

On sait ce qu'il advint du Grand Prix et, lorsqu'au cours de l'année 1909 on songea à un meeting d'aviation, que des études préparatoires furent même faites, c'est à M. Gasnier que fut confiée la présidence active du Comité d'organisation.

Sa profonde connaissance de l'état de l'aviation, de ses besoins, des aviateurs, et ses relations, nous permirent de n'entreprendre cette organisation qu'au moment favorable.

Durant l'hiver de 1909, à Pau, il termina son éducation de pilote d'appareil Wright et y accomplit des performances remarquables.

Vint l'année 1910. Aidé par son frère et avec l'appoint précieux que lui apporta M. Julien Bessonneau, M. Gasnier se révéla un metteur en scène remarquable et les Angevins

[1] Cf. *Revue d'Anjou*, septembre 1908, Chronique, page 239.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ont encore dans la mémoire les journées du meeting qui se termina par la première course d'aéroplane de ville à ville : Angers-Saumur (6 juin 1910).

« Aussi, lorsqu'au crépuscule de la journée si pleine « d'émotions du 6 juin, disait M. Cochard, président du Syn- « dicat d'Initiative de l'Anjou, dans son discours du banquet « des commissaires du meeting, le téléphone nous annonça « le triomphe definitif, nous, les témoins journaliers des « efforts généreux et désintéressés de notre président et de « notre secrétaire général, comprîmes tous alors l'importance « de la dette de gratitude dont nous leur étions redevables. »

L'année 1911 fut calme, en Anjou, au point de vue sportif. M. Gasnier, cependant, ne restait pas inactif. Il se préparait à une autre lutte et à remporter une nouvelle victoire. Le 15 janvier 1912, au début de la nouvelle année, il présentait à l'Aéro-Club de France le projet d'un Grand-Prix d'Aviation, le faisait accepter et désigner l'Anjou pour en être le théâtre ; le 20 février, à Angers, le Conseil municipal, à l'unanimité, se rangeait à ses propositions.

Il serait superflu de revenir sur cette époque si rapprochée. Mais le spectacle de Garros s'élevant dans la tempête restera l'un des plus émotionnants qu'il ait été donné de voir.

C'est pour fêter cette heureuse décoration que, sur l'initiative des bureaux de l'*Aéro-Club de l'Ouest*, du *Comité d'aviation de l'Anjou* et de l'*Automobile-Club d'Anjou*, se réunissait, à Angers, le 23 janvier, dans les salons Lamoureux, un groupe important de sportmen et d'amis.

A la droite de M. Julien Bessonneau, président de l'*Automobile-Club d'Anjou* et secrétaire-général de l'*Aéro-Club de l'Ouest* et du *Comité d'Aviation de l'Anjou*, qui présidait cette réunion, avait pris place M. René Gasnier ; à la gauche de M. Bessonneau, était M. Paul Jouin.

M. de Farcy, président de l'*Aéro-Club de l'Ouest* et vice-président du *Comité d'Aviation* et de l'*Automobile-Club de l'Anjou*, avait à sa droite M. Édouard Cointreau, et à sa gauche M. Pierre Gasnier.

Puis venaient, MM. le commandant Petit, Pelé, Georges Fortin, Portier, du *Journal de Maine-et-Loire*, Laurenceau, Savigner, Chicotteau, Pirard, Cochard, Louis Cointreau, Paul Fortin, Desrivaux, du *Petit Courrier*, Malinge père,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bulard, Maurice Marillier, Pouplard, Collet, Boyer, Moreau, André Marillier, Bourgeois, Naveau, Foubert, de l'*Ouest*, Giffard, Hyrvill, du *Cri d'Angers*, Lasneret, Huet, Dauphin, Barre.

Pour cette circonstance, le délicat artiste Ch. Tranchant avait improvisé un artistique menu, imprimé chez l'éditeur angevin bien connu, G. Grassin, qui rappelait trois des grands épisodes de la vie sportive de M. Gasnier : la coupe Gordon-Bennett, de 1907, le vol avec Wright, au Mans, et le Grand-Prix de l'Aéro-Club de France, à l'aérodrome d'Avrillé.

Au verso étaient exposés les divers titres de M. René Gasnier et les principales dates de sa carrière.

Au champagne, M. Julien Bessonneau retraça très simplement la carrière du nouveau légionnaire et dit la joie qu'avaient éprouvée tous ses collègues des différents bureaux et comités représentés ce soir et, d'une manière générale, tous les sportmen angevins, de cette décoration.

Puis il lui remit les insignes de l'ordre en brillants.

M. Édouard Cointreau, au nom des membres de la Légion d'honneur présents, souhaita la bienvenue à M. René Gasnier dans l'Ordre national.

Avec M. de Farcy, ce fut un flot de souvenirs personnels des événements sportifs auxquels ils avaient été ensemble mêlés.

Enfin M. René Gasnier, très ému, remercia l'organisateur de cette manifestation ainsi que les personnes qui avaient tenu à y prendre part et reporta l'honneur qui lui était fait sur tous ses collaborateurs dont le concours ne lui fit jamais défaut.

Des projections lumineuses d'un intérêt remarquable et d'une absolue perfection continuèrent la soirée. On admira fort les clichés en couleurs (autochromes Lumière) pris par M. de Farcy au cours de ses voyages.

Sur l'accompagnement de l'excellent pianiste M. Besnard, un concert intime clôtura la soirée. On entendit successivement M. Bailly, violoniste accompli, chanteur délicat et sûr, et les charmantes artistes, M^lles^ Montamat, Duler et Michaël.

Vers minuit et demie, l'on se sépara après avoir félicité à nouveau M. René Gasnier, qui a été non seulement le sportman ayant fait accomplir de grands progrès à l'avia-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion française, mais un grand ami de son petit pays, et qui a su organiser deux manifestations sportives aussi glorieuses que profitables. V. D.

***

Dimanche 23 février, à quatre heures, lisons-nous dans le *Petit Courrier*, la salle des Amis des Arts offrait un aspect des plus animés. C'était le jour de clôture, qui comportait, comme tous les ans, le tirage de la traditionnelle tombola et qui fut l'occasion d'une manifestation de sympathie des plus touchantes : la remise à M. Gilles-Deperrière, président d'honneur, d'un marbre exquis offert par la société à son ancien président.

Parmi les personnes présentes, nous avons relevé : M. le président Recouvreur, l'artiste si simple, si sympathique, si distingué aussi, qui n'a pas tardé, dans l'accomplissement de ses fonctions, à conquérir l'unanime estime du public, des artistes et des amis... des arts

A ses côtés, se trouvaient MM. Gilles-Deperrière, Palausi, vice-président, Vielle, trésorier, Cayron et Papin, secrétaires, Cochard et Tessier, commissaires, Michel, archiviste.

Notons encore : MM. Leboucher, Planchenault, Prieur, Paris, Ch. Berjole, Bozzo, Changion, Dubos, Guérin, Tessier, Launay, Fernand Lutscher, Mascarel, Adrien Mercier, Ruel, Tranchand, Weber, de nombreuses dames, les membres de la presse, etc... etc...

Tout d'abord, M. Recouvreur a salué M. Gilles-Deperrière de la façon suivante :

MON CHER PRÉSIDENT,

Si les fonctions de président de la Société des Amis des Arts sont souvent un peu lourdes, et vous le savez mieux que personne, elles comportent parfois, il faut bien le reconnaître, des attributions particulièrement agréables — c'est bien ma fonction, en effet, qui me vaut aujourd'hui le plaisir et l'honneur de vous exprimer au nom de notre compagnie la somme de reconnaissance qui vous est si légitimement due pour les éminents services que vous avez rendus à l'art dans notre région et pour le travail énorme que, pendant deux septennats, vous avez accumulé sans compter.

Vos amis n'ont pas voulu s'en tenir à de simples paroles. Ils ont tenu à donner un corps à ce sentiment et à vous laisser, comme symbole de votre éclectisme avisé, une œuvre du meilleur art, qui soit à la fois digne de vous et digne de notre Société.

J'ai donc la mission, et j'en suis fort heureux, de vous remettre ce marbre. Vous daignerez l'accepter, nous en sommes certains, comme nous vous l'offrons, c'est-à-dire de bon cœur.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cet hommage serait bien incomplet s'il ne rappelait au moins les grandes phases de votre présidence; mais je me sentirais très égoïste si je voulais dire moi-même cette page d'histoire que je n'ai pas vécue. Il m'a semblé qu'un de vos collaborateurs les plus assidus et les plus dévoués aurait au moins sur moi cette grande qualité de beaucoup mieux dire et de plus fortement exprimer ce qu'il a vu et aidé à parfaire. Qui donc pouvait être mieux qualifié que votre ami d'enfance et de toujours, notre collègue et notre ami à tous ? Vous avez reconnu M. Michel. C'est à lui que je cède bien volontiers la parole.

Puis M. Michel a offert le marbre à M. Deperrière et a prononcé ces paroles émues :

MON CHER AMI,

C'est au plus vieux de tes compagnons de travail que nos camarades du bureau et du Comité ont confié, en te remettant ce souvenir de ta longue présidence, la mission de rappeler ici tout ce que tu as fait pour la Société des Amis des Arts. Nulle mission ne pouvait m'être plus agréable.

Aux années ensoleillées du début de la Société succédait une période critique. Nous nous trouvions sans asile, menacés de disparaître. Chaque jour voyait éclore un projet nouveau, baraque foraine, hangar démontable, loterie, acquisition de locaux où l'on devait bâtir un palais quelconque : tous ces beaux projets devenaient à l'étude irréalisables, et de plus nous étions atteints de cette maladie si ancienne que Panurge baptisait « faulte d'argent ».

C'est à ce moment, en 1898, que tu prenais la direction de la Société et, dès la première heure, comme tu avais la foi qui, dit-on, soulève les montagnes, tu réalisais ce miracle de relever les courages et nous permis d'envisager l'avenir avec confiance.

Nous avions trouvé un maître, chez qui la volonté de réussir s'alliait à un travail assidu, qui, tantôt autoritaire, en arrivait toujours à ses fins pour le grand bien de l'œuvre à laquelle il se dévouait.

Après de longues et difficiles négociations, l'Administration municipale nous accordait l'usage de la cour ainsi que des salons de l'hôtel de Chemellier et, pour la deuxième fois, afin de couvrir nos frais d'installation, tu fis appel à tes amis, sûr du concours qu'on rencontre toujours en Anjou quand il s'agit d'assurer l'existence d'œuvres artistiques.

Grâce à ton excellente administration, en quatre ans tes souscripteurs étaient remboursés. Ton talent d'architecte nous fut du plus grand secours pour l'aménagement de la cour en galerie couverte, où les œuvres des artistes se trouvent exposées en pleine lumière. Nul d'entre nous n'a oublié avec quelle habileté, défendant les intérêts de sa Société, tu pus obtenir des entrepreneurs les meilleures conditions.

Au renouvellement de la convention passée entre l'Administration municipale et les Amis des Arts pour l'occupation de l'Hôtel, nous eûmes une nouvelle preuve de la sagesse que tu apportais à gérer les fonds de la Société.

La Ville nous ayant imposé la restauration du monument, cette lourde dépense put être réglée avec les réserves que tu avais si prudemment épargnées.

Sans altérer en rien le caractère artistique du vieil hôtel, ce travail

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fut exécuté sous ta direction, de la façon la plus intelligente, par M. Laboureau.

Auprès de différentes administrations, Conseil municipal, Conseil général, au Ministère des Beaux-Arts, tu as toujours su plaider d'une si chaleureuse façon notre cause que personne ne pouvait résister à tes demandes, et l'on finissait par t'accorder les subventions que tu sollicitais pour ta chère Société.

Dans tes visites aux divers Salons, notant les œuvres qui pouvaient rehausser nos Expositions annuelles, tu savais, par tes démarches auprès des artistes, obtenir l'envoi de leurs toiles aux Amis des Arts. Pendant les quatorze années de ta longue présidence, les achats faits à nos divers salons, se sont élevés à la somme de cent dix mille francs, œuvres acquises par les amateurs pour les musées des Beaux-Arts et de l'hôtel Pincé, pour le musée de Saumur et les tombolas publiques et des sociétaires, somme bienfaisante, apportant aux artistes la trop juste rémunération de leurs travaux et de leurs efforts, résultat dont tu as juste raison d'être fier, mon cher ami, ayant vaillamment combattu pour y arriver.

Aux funérailles de notre regretté président d'honneur Huault-Dupuy, dans le juste éloge qu'il en faisait, notre président M. Recouvreur disait : « M. Dupuy savait donner et il obligeait discrètement les artistes »: dût ta modestie en souffrir, étant de ceux qui suivent le précepte de l'Évangile et dont la main gauche a toujours ignoré ce que faisait la droite, je dirai moi aussi que grand fut le nombre de ceux qui ont sollicité ton appui et n'ont jamais en vain fait appel à ton bon cœur.

Longtemps encore nous aurions voulu continuer à travailler sous tes ordres ; mais, malgré les plus pressantes instances pour te voir rester à notre tête, nous avons dû nous incliner devant ta ferme volonté de te retirer.

Nous espérons bien que le Président d'honneur viendra souvent parmi ses anciens compagnons de travail, ses amis de toujours, trop heureux d'écouter ses judicieux avis, et de reprendre avec lui ses savoureuses et humoristiques conversations sur les œuvres exposées et sur les questions d'art.

Enfin, M. Gilles-Deperrière, que l'émotion étreignait, s'est exprimé en ces termes et a rendu hommage à tous ceux qui ont aidé la société dans son développement.

MESDAMES,
MESSIEURS,
MES CHERS COLLÈGUES,

En confiant à mon vieux camarade et entre tous affectionné ami A. Michel le soin de prendre la parole dans la circonstance si émouvante pour moi qui se présente, vous avez mis le comble à ma satisfaction personnelle et aussi aux plus délicates intentions.

Plusieurs fois j'avais eu à haranguer votre cher mandataire, justement considéré comme le plus vaillant d'entre nous.

Vous avez voulu qu'à son tour il me complimente pour me rappeler des heures bien douces passées au milieu de vous et, suivant un usage particulièrement touchant pour vos anciens présidents, me remettre un souvenir, qui, laissez-moi vous le dire sans attendre, dépasse trop, pour moi, ce que vous pouviez penser que je méritais.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce souvenir que vous m'offrez sous la forme d'un magnifique marbre de « Naoum Aronzon » sera pour les miens, comme pour moi, l'objet le plus précieux de notre demeure familiale.

En effet, il nous rappellera à nous tous perpétuellement, mais encore, marquant, par la manière de son auteur, l'époque où des plus grands et des plus sages parmi les maîtres de notre temps comprennent aujourd'hui l'interprétation de la nature, il fixera pour toujours, chez nous, dans nos mémoires, les heures que nous avons vécues ensemble. Puis, il est l'œuvre d'un Russe, d'un citoyen de la nation amie et alliée, venu dans notre France parfaire son talent, rendant ainsi hommage à notre goût national et succombant aussi peut-être dans son for intérieur aux sentiments patriotiques qui animent nos deux peuples.

La Russie est pleine d'œuvres d'artistes français qui, depuis le XVII^e^ siècle, ont peuplé ses palais d'objets incomparables. A leur tour, ces maîtres viennent prendre place dans nos demeures et la mienne s'enrichit, grâce à vous, d'un marbre superbe dû au talent de l'un d'eux. Donc, merci du fond du cœur.

MON VIEUX MICHEL,

Tu viens de m'attribuer, dans ton charmant discours, un tas de mérites.

C'est parfait; mais dis-moi, malgré toute ma bonne volonté et mon activité native, ce que j'aurais pu faire si tous, dans notre compagnie, ne s'étaient attachés, comme toi, à poursuivre à mes côtés le même but, à travailler avec acharnement au bien de notre chère Société : si je n'avais eu, après les exemples des Cormeray et Bodinier, les précieux avis de mon prédécesseur immédiat, l'artiste, le parfait administrateur qu'était notre regretté président V. Huault-Dupuy, dont la vie fut trop courte par le bien qu'il répandait de toute manière autour de lui.

Sans doute, ouvrier de la première heure dans notre maison, je savais bien des choses; mais que de détails, que d'heureuses traditions j'ignorais et comme je fus heureux de le trouver toujours prêt à m'initier ou à me tirer d'embarras. Il a emporté toute ma reconnaissance, et sûrement les paroles de grande sympathie et d'hommage que j'adresse à sa mémoire trouveront ici le plus chaleureux écho.

Dis-moi ce que j'aurais pu faire, si nos maires, notre Conseil général, nos préfets, nos directeurs ou sous-secrétaires d'État des Beaux-Arts, nos ministres et les hauts personnages qui les entourent ne nous avaient pas donné leur concours sans compter. Et alors, permettez-moi de citer des noms à jamais liés à la prospérité de notre œuvre.

Parmi les maires : ceux de MM. Joxé, Charles Bouhier et M. le Dr Monprofit, sans oublier M. le Dr Barot qui, à peine en siège, nous a déjà témoigné toute sa bienveillance. A M. Joxé, nous devons entre toutes choses notre première installation à l'Hôtel de Chemellier; à M. le Dr Monprofit, notre seconde convention qui nous vaut d'être encore sous le même toit; — à M. Charles Bouhier, une sympathie toute particulière qui le faisait m'appeler et avoir recours à notre compagnie dans toutes les questions où celle des Beaux-Arts pouvait être en jeu.

Parmi nos préfets : ceux de MM. Herman Ligier, Delpech et de Joly : le regretté Herman Ligier, le fin lettré qui guida mes premiers pas à Paris quand je fus élu président, et qui les guida combien spirituellement et utilement ; — M. Delpech, amateur d'art distingué,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui collectionnait, nous faisait part de ses découvertes et nous aidait de tout son pouvoir.

M. de Joly, qui fut tout simplement notre grand bienfaiteur, nous fit commencer nos séances mondaines d'inauguration, ouvertes à l'élite de la Société Angevine, suivait nos expositions, accompagné de Mme de Joly, assistait à nos attractions, auxquelles sa charmante fillette était conduite; sa charmante fillette qui, devenue jeune fille, vient de se marier et pour laquelle je forme, à cette occasion, mes plus respectueux vœux de bonheur. M. de Joly, qui s'intéressait particulièrement à tous nos artistes, ne me laissait jamais partir pour Paris sans avoir bondé mes poches, je veux dire mon inséparable serviette, de papiers utiles, m'accompagnant même parfois dans les ministères, me recevant à n'importe quelle heure jusque dans ses appartements particuliers, où je trouvais parfois notre regretté vice-président, le comte Louis de Romain, venu de son côté pour solliciter pour sa Société des Concerts Populaires.

Parmi MM. les Directeurs ou Sous-Secrétaires d'État des Beaux-Arts, ceux de MM. Roujon et Dujardin-Beaumetz, dont les portes étaient toujours ouvertes à Paris au Président d'Angers : comme tu le sais, on avait la familière coutume de m'appeler dans les couloirs de la rue de Valois.

Parmi les hautes personnalités, ceux de MM. Armand Sylvestre, Armand Dayot, Mayran, Lucien Magne, Lemar, etc., etc... ; Bigard-Fabre, Séguin et André Saglio, dont je m'honore d'être devenu l'ami personnel ; M. André Saglio, qui me laissait fouiller les coins les plus secrets des réserves dont il a la garde, pour en faire profiter soit nos expositions, soit les villes d'Angers et de Saumur, au grand bénéfice de ces dernières.

Nul doute que nos préfets qui succédèrent à MM. Herman Ligier, Delpech et de Joly, eu sent été favorables comme eux à notre Société, si leur trop court passage à la tête de notre département n'y eût mis obstacle.

Je n'en veux pour preuve que les réponses du sympathique entre tous M. Reboul, quand il s'agissait d'obtenir pour toi le ruban rouge, et la bienveillance de M. Dautresme, notre préfet actuel, qui, arrivé juste à point pour pouvoir assister à la cérémonie au cours de laquelle notre affectionné ami E. Port, pourvu des pouvoirs nécessaires, te fit chevalier de la Légion d'honneur, voulut assister à la fête et t'adresser de gracieuses paroles.

Dans ton discours, tu rappelles nos tribulations pour trouver gîte à notre Société. Laisse-moi saluer d'un geste particulier les braves gens qui, étonnamment confiants et généreux, me prêtèrent, sans intérêts, l'argent nécessaire pour nous installer au marché couvert d'abord, puis, plus tard, à l'Hôtel de Chemellier.

Laisse-moi te dire le mot du comte de Ruillé, quand je pus le rembourser : « Eh quoi ! M. le Président, vous me remboursez ! C'est « la première fois que pareille chose se voit ! Quand on prête à une « Société qui vit par l'État ou les choses du sentiment, on ne revoit « jamais ses mar.vedis. »

Et le mot de M. Roujon : « Je sais que votre Société est fondée « depuis plusieurs années. Elle vit de sa propre vie. Vous avez montré « qu'avec du goût et de l'initiative on fait une exposition des Beaux-« Arts, même sans palais. »

Tout ceci, mon cher Michel, Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues, est à votre honneur et non au mien. Car, sans vous, sans votre union, sans votre volonté persévérante, votre modeste et dévoué

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

serviteur n'eût rien pu faire, ni bien, ni mal, et si je me remets en mémoire ces derniers temps passés, où, atteint par la maladie, je commençais à fléchir et à rabattre de mes ardeurs; que serait-il devenu de nos destinées sans les collaborateurs que vous m'aviez donnés et que je tiens à remercier en votre nom, aussi bien qu'au mien, et autant par leur concours du début que par ceux de la dernière heure : MM. le comte L. de Romain, Dussauze, Maurice Mercier, G. de Chemellier, commandant Kieffer, hélas disparus, puis MM. A. Michel, Vielle, Hedeline, Cayron, Planchenault, Dr Mâreau, chanoine Urseau, comte Miron d'Aussy, Cointreau, A. Leroy, A. Bruas, A. Beignet, Brunclair, Lépicier, Dubos, Gontard de Launay, P. Moreau, C. Launay, Ruel, Lemarchand, Luran, Bigeard, Dr Labesse, Prieur, Cochard, Le Fournis, G. Fortin, ayant tous appartenu au Bureau, et enfin M. Recouvreur, auquel vous avez confié la présidence pour me succéder.

Je veux aussi citer des noms qui resteront gravés dans nos mémoires, liés à l'institution due à M. Goblot de nos concours artistiques, de nos concours, dont ils furent souvent les généreux bienfaiteurs, MM. Max-Richard, Jubeau, que nous avons perdus, Bessonneau et Cointreau.

Je ne veux pas oublier non plus nos agents généraux, MM. Casimir et Mascarel, pas plus que M. Robinot, qui me vit si souvent à Paris, et dont les services ont dépassé de beaucoup, auprès de moi, ceux de sa profession et de sa mission de recevoir, de transporter les œuvres de nos exposants et de les accrocher sous la direction de vos Commissaires.

Enfin, je vous l'ai prouvé, ce n'est pas vous qui m'êtes redevables, c'est moi qui vous dois quatorze délicieuses années de mon existence, quatorze années dont le souvenir demeure le charme de la vie qui peut me rester à parcourir.

Et là, mon vieux Mihcel, laisse-moi t'embrasser.

Tous ces discours ont été fréquemment interrompus par les applaudissements.

Enfin, la tombola a été tirée par les soins de délicieuses petites mains, celles de Mlles Germaine Palausi et Jenny Ruel, qui trouvèrent à la fin deux mignonnes petites poupées qui les récompensèrent de leur zèle.

***

La Société des Amis des Arts donnait pour programme de son concours artistique, 1912-1913, un projet de fontaine à boire (pour la ville d'Angers).

Les concurrents devaient produire :

Soit un modèle en plâtre à l'échelle de 0 m. 20 pour un mètre ; soit une série de dessins comprenant une façade principale à l'échelle de 0 m. 20 pour un mètre et autant de plans, façades postérieure et latérale, et de coupes à l'échelle de 0 m. 10 pour un mètre qu'ils croiraient nécessaire pour l'intelligence de leur projet. La façade principale seule

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

devant être présentée en dessin rendu, les autres documents pouvaient être simplement au trait.

Une somme de cent francs offerte par M. Gilles Deperrière, président d'honneur de la Société, devait être distribuée en une ou plusieurs primes qui seraient attribuées aux concurrents, suivant les décisions du Jury.

Dix projets avaient été présentés. Le jugement a été rendu le samedi 15 février. Il a donné les résultats suivants :

1er prix : MM. Clergeault et Hamard, d'Angers ;

2e prix : M. Jouanneault, de Saumur ;

3e prix : MM. Joseph Girardin et Henry Karcher, d'Angers.

***

Par arrêté préfectoral, sur proposition du Maire d'Angers et avis favorable du sous-secrétaire des Beaux-Arts, M. Paride-Weber, artiste peintre et sculpteur, a été nommé directeur de l'École des Beaux-Arts d'Angers.

Le 6 janvier, il a été installé en une cérémonie toute simple en quelque sorte familiale.

Y assistaient la plupart des membres de la commission de patronage et de surveillance : MM. le docteur Barot, maire d'Angers, président ; le docteur Montier, adjoint aux Beaux-Arts, vice-président ; Aristide Poutiers, secrétaire ; Desêtres et Planchenault, délégués du Conseil municipal ; Aubert, Pasquier, Ruel, délégués du conseil des professeurs ; MM. André, sculpteur ; Blachère, président de la Chambre syndicale des entrepreneurs du département ; Brassard, directeur de l'École des Arts et Métiers ; Gilles-Deperrière, président d'honneur de la Société des Amis des Arts ; Lépicier, conseiller municipal ; Leroy, Morin, Oger, Cormeray, membres de la Commission, et tous les professeurs et surveillants de l'École.

M. Poutiers a présenté le nouveau directeur au personnel, puis MM. le docteur Barot et le docteur Montier ont installé M. Paride-Weber dans ses fonctions nouvelles. Après avoir donné lecture de l'arrêté préfectoral le nommant à la direction de l'École, M. le docteur Barot a présenté à son tour M. Paride-Weber et, dans une courte allocution, a retracé sa carrière artistique et donné un aperçu de ses nombreux travaux.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. le maire a esquissé ensuite les projets de réorganisation de l'enseignement et de réinstallation plus confortable des classes.

Enfin, M. le docteur Barot a annoncé qu'après le remaniement du règlement de l'École, M. Aristide Poutiers, actuellement secrétaire, en serait nommé administrateur.

Prenant la parole, M. Paride-Weber remercie le maire d'Angers de son élogieuse présentation et exprime ses remerciements à M. le ministre de l'Instruction publique qui a bien voulu ratifier la proposition dont il était l'objet. Il remercie M. le préfet qui « par son arrêté donne motif à cette très simple et familiale installation ».

Aidé de ses dévoués collaborateurs, il espère pouvoir mener à bien l'œuvre qui lui est confiée.

Il espère que les membres de la Commission de patronage de l'École voudront bien eux aussi y « collaborer ». Il compte aussi sur l'appui de la municipalité — dont il connaît la sollicitude — pour les prochaines et nécessaires améliorations des locaux, améliorations qui rendront plus facile l'application du programme.

Je ne rentrerai pas aujourd'hui, dit en terminant M. Paride-Weber, dans le détail de ce programme, désirant avant tout prendre l'air de la Maison, guidé en la circonstance par mon excellent auxiliaire, M. Poutiers. Dans son ensemble, je ne m'écarterai pas du programme actuel en usage dans les établissements similaires, puisque nous devons former des architectes, des peintres, des sculpteurs, préparer aux concours d'entrée à l'École des Beaux-Arts de Paris, aux examens pour l'obtention des diplômes de professeur de dessin pour collèges et lycées et enfin former des artisans s'adonnant aux industries d'Art.

Je m'appliquerai à développer la composition décorative, l'art appliqué, l'analyse des styles et tout spécialement à parfaire chez les apprentis fréquentant nos cours, outre la technique, leur sens artistique, leur jugement et l'amour de la profession qu'ils ont choisie.

J'insisterai tout particulièrement pour l'exécution d'innombrables croquis faits d'après les monuments figurés, la flore, la faune, la nature humaine si variée, si intéressante dans ses mouvements et attitudes difficiles à saisir.

Ces croquis rapides ont l'avantage d'exercer l'œil de l'artiste, sa mémoire, sa capacité de retenir, de se documenter.

Cette méthode a toujours donné les meilleurs résultats, car elle développe aussi la rapidité d'exécution, si nécessaire parfois à l'ouvrier, à l'artiste, qui doit produire vite et bien.

Je réserve à ce genre d'exercice la meilleure récompense que je puisse accorder aux bons élèves : celle d'augmenter, si possible, les heures de travail.

Pour terminer, j'ai l'honneur, M. le Maire, M. l'Adjoint, de vous promettre une activité dévouée pour mener à bien l'œuvre qui m'est

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

confiée; ce sera, pour moi, si je puis vous donner astisfaction, la manière la plus élégante de vous prouver ma reconnaissance.

Enfin M. Poutiers, en quelques mots, au nom du personnel, souhaite la bienvenue au nouveau directeur de l'École et l'affirme du dévouement de tous.

Il ne veut, pas dit-il, remettre les fonctions dont il avait été provisoirement investi sans remercier ses collègues du concours qu'ils lui avaient, en toute circonstance, prêté pour lui permettre de mener à bien sa tâche. Grâce à la bonne volonté de tous, l'École n'a pas trop souffert de la situation où elle se trouvait depuis quelques années.

M. le maire ajoute quelques mots pour remercier le personnel de l'École et le secrétaire de leur bon esprit de solidarité dans la circonstance et prie M. Poutiers de continuer dès maintenant ses fonctions d'administrateur ; c'est d'ailleurs le désir partagé de M. le directeur.

La séance est levée et sous la direction de M. le secrétaire. M. le maire, M. le directeur, MM. les professeurs et les membres de la Commission du Patronage procèdent à une visite détaillée des Cours de l'École.

Une fois de plus, chacun constate le mauvais état des bâtiments et tous s'étonnent des résultats qui sont obtenus malgré les conditions défavorables dans lesquelles les élèves peuvent travailler dans la plupart des cours.

***

Lire dans l'*Angevin de Paris*, le joli article signé Silex, sur l'Exposition des Artistes angevins (Salon de 1913), à la Galerie d'art Henri Manuel, et qui mériterait d'être reproduit en entier, dans cette chronique, si son cadre restreint ne nous en empêchait.

Cette Exposition s'est ouverte le 14 février, sous la présidence de M. Henry Coutant, remplaçant M. Peyssonnié, président, empêché.

Devant un parterre de jolies angevines, M^mes^ Chanteau — un pierrot sentimental et une colombine coquette — interprètent avec un art exquis la délicieuse comédie de notre excellent compatriote Eugène Roussel et de M. G. Rondeau, *Conseil d'Ami*. Roussel, arlequin malicieux et moqueur, leur donne agréablement la réplique.

M^me^ de la Barthe, en costume angevin, interprète des chansons anciennes avec charme et délicatesse.

Notre ami G. Mouchet, le bon compositeur, exécute lui-même la très jolie partition qu'il a écrite pour l'œuvre de Roussel et tous,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

auteurs et interprètes, sont chaleureusement et très justement applaudis.

David-Bernard, Leclerc et Carantec complètent le programme de cette soirée qui s'achève devant un buffet chargé d'excellentes choses que M. Manuel avait eu la gracieuseté de faire dresser dans un de ses salons.

Avant de se retirer, notre distingué compatriote et ami, Ch. Fillion, conseiller municipal des Batignolles, remet aux frères Chanteau, les organisateurs de cette exposition, et à Marc Leclerc, secrétaire de la Société des Artistes Angevins, deux médailles que le Couseil municipal a bien voulu accorder à la Société des Artistes angevins, en témoignage de l'intérêt qu'il porte à son œuvre.

Un ban vigoureux souligne cette distinction à laquelle nous sommes heureux d'applaudir. (*Angevin de Paris.*)

***

Dans la liste des œuvres d'art appartenant à l'État qui ont reçu une affectation pendant le second semestre de l'année 1912 nous remarquons :

Carlendi. — Automne, aquarelle (Préfecture de Maine-et-Loire).

Degallaix. — Fleurs, aquarelle (Préfecture de Maine-et-Loire).

Marié. — Étang-sous-bois, peinture (Sous-Préfecture de Segré).

Martin. — Fleurs et fruits d'automne, peinture (Préfecture de Maine-et-Loire).

Renefer. — Crue de la Seine, peinture (Sous-Préfecture de Segré).

***

Sous le titre « Notes d'art », l'*Écho de Paris* signale la faveur dont jouit à l'Exposition de Miniatures d'Aquarelles et d'Art précieux, Galerie Brunner, une innovation de M. le capitaine Cesbron-Lavau :

On sait avec quel goût M. Hector de Callias, le distingué président de la Société, organise chaque année cette exposition de la miniature et des arts précieux.

Or, cette année, à l'attrait général de cet ensemble élégant et parfait il faut signaler, et je le fais avec plaisir, les *Encrelles*, du capitaine J. Cesbron-Lavau. Il y a là, dans un panneau, une dizaine de bristols, entièrement hachurés, bien dignes de remarque, d'autant plus dignes qu'on y voit du « pas déjà vu », chose difficile à notre époque. Ces œuvres, d'une facture tout à fait nouvelle, attirent l'attention et nécessitent une mention spéciale.

Qu'est-ce donc que l'*Encrelle ?* — Un genre nouveau qui nous est né : le dessin à la plume *en couleurs*, aux encres de toutes couleurs; — dessin entièrement à la plume (sans lavis et sans rehauts) et encres

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

indélébiles de toute la gamme des nuances, d'une grande richesse de tons, — évoquant sans doute la pensée de l'eau-forte en couleurs, mais très distinct, d'un charme tout personnel et très prenant. C'est autre chose, puisque d'ailleurs ce n'est pas de l'édition. Cela semble, en tout cas, plus nerveux, plus imprévu, plus « accrochant » que l'aquarelle, plus varié d'effet même que l'eau-forte en couleurs, qui procède surtout par plaques.

Et ce mode, ce procédé, si l'on veut (dont nous n'avons pas encore rencontré l'analogue à Paris ou ailleurs), d'une extrême finesse de trait, dû au capitaine Cesbron-Lavau, obtient le plus vif, le plus franc succès.

***

La 13e Foire aux Vins d'Anjou s'est ouverte, le 11 janvier, dans l'aile gauche des bâtiments de la Kermesse, sur le Champ de Mars. Le succès fut digne de celles des années précédentes.

D'éloquents et substantiels discours furent prononcés par MM. Bordeaux-Montrieux, président de la Société Industrielle et Agricole, Massignon, président de l'Union des Viticulteurs de Maine-et-Loire, Dautresme, préfet de Maine-et-Loire, Ferdinand Bougère, député.

Au banquet qui suivit, le même jour, prirent la parole, M. le comte de Livonnière, M. Cointreau, M. Cochard, M. Brunet, secrétaire-général de la *Revue viticole*, et M. Massignon.

Le 18 janvier, Saumur, à son tour, inaugurait sa Foire annuelle aux vins. M. le docteur Peton, maire de Saumur; M. le député de Grandmaison, M. le docteur Sigaud et M. Bacon, y traitèrent des questions intéressantes pour la viticulture. Cette Exposition des produits du Saumurois était fort réussie.

***

A la Société des Agriculteurs de France, M. P. Blanchemain, dans une communication très applaudie, a rendu compte des travaux présentés à la Section d'enseignement agricole par les élèves des écoles d'agriculture de Beauvais et d'Angers, patronnées par la Société. Il a été heureux de constater que la valeur de ces travaux, dont quelques-uns sont très remarquables, prouve le mérite de leurs auteurs et l'excellence de l'enseignement qu'ils reçoivent de leurs dévoués professeurs.

Des médailles de vermeil grand module ont été décernées

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à MM. Durouchoux et de Charpin-Fougerolle et des médailles d'argent grand module à MM. J. Charmetant, Alf. Audy et Et. Geffré, de l'École d'Agriculture d'Angers.

***

Le 22 février, le concours général agricole de Paris a reçu la visite du nouveau président de la République, M. Poincaré.

La superbe exposition des vins de l'Anjou et du Saumurois, où étaient présentés 2.820 échantillons de vins de la récolte de 1912, attira particulièrement l'attention du Président. Autour d'une table élégamment dressée et ornée de fleurs par les soins de Mme Royer, femme du représentant de l'Union des Viticulteurs de Maine-et-Loire et préposée à la dégustation des vins, se tenaient : MM. de Grandmaison, député de Maine-et-Loire ; Achille Girard, président du jury des vins de la section ; le docteur Maisonneuve, délégué de l'Union des viticulteurs de Maine-et-Loire, des Ages, Senente, et Renou, représentants des syndicats des coteaux de Saumur, des viticulteurs saumurois et de Thouarcé ; un grand nombre de propriétaires angevins et de personnalités diverses.

M. de Grandmaison, s'avançant vers le Président, le pria de vouloir bien déguster dans une tasse d'argent où avait bu son prédécesseur, M. Fallières, un vin d'Anjou de 1893 offert par M. Oger-Baschet. Quand la coupe fut vidée, le docteur Maisonneuve lui ayant demandé ce qu'il pensait de ce vin :

« Il est excellent, Monsieur », lui répondit le Président, en souriant aimablement et en lui serrant la main.

Cette appréciation est d'autant plus flatteuse et désintéressée que M. le Président Poincaré a, paraît-il, l'habitude de ne boire que de l'eau.

***

On se souvient qu'au cours de la séance de rentrée de l'École de Médecine, M. Dautresme, préfet de Maine-et-Loire, avait insisté auprès du corps médical sur la nécessité de coordonner et de développer les œuvres de puériculture, en vue de combattre le plus efficacement possible la mortalité des nouveau-nés. Cette nécessité devient de jour en jour

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus impérieuse, la statistique indiquant pour la seule ville d'Angers une mortalité infantile annuelle de près du quart des nouveau-nés.

Sur l'initiative de M. le préfet, le Gouvernement qui, au cours de l'année 1912, avait consenti au relèvement important des subventions accordées aux œuvres privées de puériculture en allouant une première subvention de 1000 francs pour la Goutte de Lait d'Angers et en portant respectivement à 1200 et 600 francs les subventions de 700 et 400 francs précédemment allouées à la Société de Charité maternelle et à la Mutualité maternelle, vient, tout en maintenant les subventions aux œuvres privées, de mettre à la disposition du département, pour 1913, un premier crédit de 500 francs pour la création d'une consultation départementale et municipale de nourrissons à Angers.

Mais, pour que le secours apporté aux nourrissons par les consultations organisées dans différents centres soit vraiment efficaces, il faut que le personnel si dévoué des médecins soit secondé par le public lui-même.

Il importe donc que les notions élémentaires d'hygiène pratique, surtout en matière de puériculture, soient le plus largement répandues.

En outre, il est nécessaire que les auxiliaires qui dans toutes les consultations de nourrissons prêteront leur concours au corps médical soient préparés à ces délicates fonctions.

Dans ce but et pour compléter les œuvres déjà entreprises, M. Dautresme vient d'instituer une École départementale de puériculture avec consultations d'hygiène et d'alimentation des nourrissons.

Cette école est placée sous la direction technique de M. le docteur Legludic, directeur honoraire de l'École de Médecine, assisté de M. le docteur Boquel, médecin en chef de la Maternité.

Elle fonctionnera avec le concours de l'État, du département, des communes, ainsi qu'avec celui des Sociétés de secours mutuels et des particuliers qui voudront bien apporter leur concours pécuniaire à cette œuvre si intéressante au point de vue patriotique.

∴

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 27 février, M. le docteur Monprofit, dont le dernier numéro de cette Revue, sous la plume élégante de M. Léon Gardot, esquissait à grands traits le voyage d'études sur le théâtre de la guerre balkanique, faisait au siège de la Société de l'internat des hôpitaux de Paris l'exposé du résultat des constatations techniques qu'il y recueillit.

Laissons la parole à M. J. Clair-Guyot qui, dans l'*Écho de Paris*, consacre à notre célèbre chirurgien angevin les lignes suivantes :

Le conférencier a narré d'abord avec un esprit charmant les péripéties de son long voyage d'Athènes à Belgrade, par Salonique et Uskub. Que d'aventures ! Mais tous les inconvénients disparaissent vite devant l'accueil enthousiaste réservé « aux Français ».

Partout, le Dr Monprofit examina attentivement les installations des hôpitaux, « souvent parfaites, et d'où l'on pouvait tirer de bons enseignements ». A Uskub, l'hôpital français, dirigé par un jeune interne, aidé d'un Père lazariste et de quatre Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, rend des services indiscutables.

Une des choses qui frappa le plus le Dr Monprofit fut le résultat merveilleux dû, sur les champs de bataille, à l'emploi généralisé des « paquets de pansement ».

« Il faudrait éduquer le soldat français sur ce point, dit le conférencier, lui démontrer avec insistance l'utilité de cette petite chose, à laquelle il n'attache peut-être pas d'importance à l'heure actuelle et qui, au moment d'une guerre, peut lui sauver la vie. J'estime à 80 % les guérisons obtenues dans les Balkans grâce à l'emploi des « paquets de pansement ».

Parlant alors des effets des balles « humanitaires », le Dr Monprofit surprend son auditoire par les exemples qu'il cite, et lui-même avoue que les cas qu'il eut à examiner l'étonnèrent souvent. La préoccupation qu'on eut de tendre les trajectoires et d'augmenter la vitesse des balles de fusil a donné ce résultat, imprévu bien sûr, de diminuer la gravité de certaines blessures.

Dans les masses molles, les balles de fusil passent généralement sans causer de grands troubles : la plaie, presque imperceptible, se cicatrice en quelques jours. Des quantités de soldats, atteints à la poitrine, guérissent en quinze jours, même après une perforation des poumons.

De nombreux cas aussi de guérison pour des soldats ayant eu la tête transpercée par une balle de fusil, qui avait traversé la matière grise. Les blessures de l'abdomen sont, par contre, plus dangereuses; mais le foie et parfois la colonne vertébrale ont été transpercés sans conséquences graves.

Par contre, le feu de l'artillerie est terrible. Les balles des shrapnels brisent les os, écartent les chairs, causent d'épouvantable ravages.

Ce n'est pas, on le pense bien, dans le compte rendu d'une conférence, elle-même vulgarisée, qu'on peut faire sentir toute l'importance des observations que nous venons de résumer. Mais, s'ils veulent s'en donner la peine, nos corps médicaux militaires pourront certainement tirer un grand enseignement des études faites sur les champs de bataille par un praticien de la valeur du Dr Monprofit.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. le Professeur Motais vient d'être nommé Président de l'Association des Professeurs des Écoles de Médecine. *L'Ophtalmologie Provinciale* annonce en ces termes cette nomination qui fait le plus grand honneur au disiingué Professeur et à l'École de Médecine d'Angers :

Nous apprenons avec le plus grand plaisir, mais sans nulle surprise, l'élection du Pr Motais à cette importante situation. Depuis plus de dix ans, M. Motais fut le plus autorisé et le plus habile défenseur des Écoles de médecine aux Congrès des praticiens, à la Commission sénatoriale de réforme de l'enseignement supérieur, à l'Académie de Médecine, etc. On n'a pas oublié le succès retentissant de son intervention à l'Académie.

L'élection du Pr Motais s'imposait. Il est l'homme de la situation, comme disent les Anglais. Personne en France n'a qualité autant que lui, près des pouvoirs publics, du Parlement et du public lui-même, pour présenter la cause des Écoles de médecine, cette institution si remarquable et si utile à l'enseignement médical, qui n'existe qu'en France. M. Motais trouvera dans sa nouvelle présidence, ajoutée à tant d'autres, un poste difficile et lourd de responsabilités, mais digne de son énergie et de son initiative toujours heureuse et féconde.

* * *

Dans les derniers jours de janvier, le syndicat général des cidres donnait dans un des salons de la Taverne Grüber, à Paris, son banquet annuel.

Au champagne, M. le président Gestin remit à M. le Professeur Motais, au nom du Syndicat, une plaquette d'argent, œuvre délicate du graveur Deschamps, en reconnaissance des grands services par lui rendus dans le domaine médical à la cause du cidre.

Notre savant compatriote, en une causerie pleine d'à-propos et de finesse, caustique par endroits, quoique d'allure toute scientifique, fit valoir les arguments et cita des faits probants en faveur du cidre comme boisson antigoutteuse Mais, si le cidre peut amener la guérison de la goutte, c'est à la condition expresse qu'il soit léger, additionné au moment de la mise en fût d'un tiers d'eau.

La péroraison de ce discours fut saluée d'un triple ban.

* * *

M. le docteur Motais, président de la société de Géographie commerciale d'Angers, a fait le 17 janvier dans la salle des Sociétés savantes de Nantes, une intéressante conférence sur le Dauphiné.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Après avoir été présenté par M. Linyer, M. le docteur Motais prit la parole. Après avoir apporté le salut cordial de la Société de Géographie commerciale d'Angers à sa grande sœur de Nantes, il entretint l'auditoire de cette partie du Dauphiné si admirable et si peu connue encore : le massif du Vercors et du Royannais, région dans laquelle, au Gerbier-des-Joncs, prend naissance la Loire.

Le conférencier termina par des considérations sur l'organisation pratique des excursions en pays de montagnes et confirma une fois de plus que l'on va souvent chercher bien loin à l'étranger la beauté des sites, alors que notre France nous les donne à profusion sous toutes les formes et tout près de nous.

Le président, remerciant le docteur Motais, lui remit la médaille de la Société de géographie.

* * *

Le Correspondant a publié dans un de ses derniers fascicules une très jolie et très touchante nouvelle de Mlle Mathilde Alanic, intitulée « En marge de la vie ».

Ajoutons encore que le Dr A. Mühlan, du Lycée de Glatz (Silésie), a publié un recueil de lectures françaises, intitulé « Contes d'auteurs modernes » et y a imprimé une nouvelle faisant partie de la série de « La Petite Miette » de notre aimable compatriote : « Le Jeudi de Bonne Maman ».

Il a en outre inséré dans sa préface ce fragment de lettre de l'auteur :

« Ce qui me distingue des autres romanciers français ? C'est que je me suis attachée surtout à décrire les gens honnêtes et la vie familiale, tendre, simple, telle qu'elle est réellement en France, quoi qu'on en dise et malgré les peintures scabreuses des romanciers qui cherchent le succès par l'attrait du scandale. Je n'ai eu qu'à regarder autour de moi pour y voir des femmes honnêtes et loyales, des jeunes filles pures et aimantes, et j'ai pensé qu'on ne s'occupait pas assez de celles-là. »

* * *

La première représentation de *La Terre qui meurt*, de M. René Bazin, a eu lieu dans le courant de janvier au théâtre municipal de Rouen, avec le plus grand succès.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quatre fois, dit le *Petit Journal*, les auteurs ont été appelés sur la scène.

Le livret de l'éminent académicien a été tiré par lui-même de son roman accueilli avec tant de sympathie, il y a quelques années.

M. Marcel Bertrand, le jeune auteur de *Ghislaine* et des *Heures de l'Amour*, a exprimé dans sa partition pleine de vie, de lumière et d'une remarquable perfection musicale, toute l'émotion et la force de ce beau drame.

Dans son œuvre large et puissante abondent les passages d'un intérêt musical intense comme le motif de l'amour de la terre qui plane sur l'œuvre entière; l'*Araudage*, thème vendéen que le compositeur a rapporté du pays; la scène du troisième acte entre Mathurin et Marie-Rose.

Le 12 janvier, M. René Bazin, de l'Académie francaise a présidé à Paris, le dîner fraternel des « Catholiques des Beaux-Arts ». Il y a prononcé une belle allocution, très applaudie.

Le 18 février notre distingué compatriote prononçait à nouveau une allocution pleine de fortes leçons à la réunion des anciens étudiants de l'Institut Catholique de Paris, auprès desquels il obtenait le même succès.

***

La célèbre chorale parisienne *Les Enfants de Lutèce* (chorale mixte) vient de confier sa direction à notre distingué concitoyen, M. E. David-Bernard.

Le nouveau directeur des *Enfants de Lutèce* est un ancien élève de notre école municipale de musique où il reçut l'enseignement de l'excellent maître Montaubry ; c'est à la vaillante chorale angevine, la *Sainte-Cécile*, qu'il fit ses premières armes ; il convient d'associer à son succès d'aujourd'hui les deux maisons dont il a conservé un vivace souvenir.

***

A la séance du 13 février du 1er Congrès des Sociétés d'histoire de Paris, M. Leroux-Cesbron a entretenu les congressistes du Château de Bagatelle. Après avoir dessiné un très charmant portrait de l'architecte Bellangé, notre distingué compatriote a raconté très spirituellement les amours de cet artiste avec Sophie Arnould et son mariage avec Mlle Dervieux.

***

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La neuvième session du Congrès préhistorique de France se tiendra cette année à Lons-le-Saunier (Jura) du 27 juillet au 2 août.

Les adhésions et cotisations sont reçues chez M. E. Taté, trésorier du Comité d'organisation, 9 bis, rue Michel-Ange, Paris.

***

Le 7 janvier, M. Millerand, ministre de la guerre, s'est rendu à l'École d'application de Saumur. La visite ne fu empreinte d'aucun caractère officiel et resta essentiellement militaire.

***

Nous apprenons avec plaisir que, par arrêté de M. le ministre de l'Intérieur, la médaille d'or de l'assistance publique vient d'être accordée à Mme Marie Poujardieu (en religion sœur Eustache), directrice de l'Orphelinat de garçons.

Plus de soixante ans de dévoués services dans les établissements d'assistance, notamment en qualité d'infirmière pendant vingt-deux ans à l'hospice de Saint-Julien-de-Sault (Yonne), puis directrice de l'Orphelinat municipal d'Angers, poste qn'elle occupe depuis 1873.

M. Léon Deschamps, administrateur du même établissement depuis 30 ans, a obtenu la médaille d'argent.

***

Le Conseil général de l'Orne, réuni en assemblée extraordinaire, a pris connaissance d'un rapport très documenté du préfet de ce département, disant que les Conseils municipaux ont émis le vœu que « le Conseil général, après entente avec les assemblées départementales de la Sarthe et du Calvados, sollicite des pouvoirs publics la mise à l'étude d'un plan de canalisation de la rivière l'Orne, en y adjoignant au besoin la canalisation de la Sarthe ».

Le rapport préfectoral, à l'appui de ces vœux, relate notamment qu'en 1878 M. de la Tournerie, ingénieur en chef à Alençon, élabora un projet qui, en se référant aux études précédemment faites, indiquait que la jonction, par canaux, de la Loire avec l'Orne était praticable. Par ailleurs une étude fut présentée en 1900, à la Chambre de Commerce d'Alençon, par M. Albert Lemaître, industriel dans cette

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ville, sur le projet de canal de l'Orne à la Sarthe et de là à la Loire.

Voilà une question dont Angers ne doit pas se désintéresser. En effet, par cette voie, son commerce serait mis en communication dircte avec la Manche, alors que la voie navigable par la Loire ou canal latéral à la Loire le mettrait en relations suivies avec Nantes, Saint-Nazaire et l'Océan Atlantique.

* * *

Au mois de novembre dernier, un aigle de l'espèce « Pycargue » fut capturé dans le parc du château de Serrant, à Saint-Georges-sur-Loire, dans un piège à buse.

Mme la duchesse de la Trémoïlle en avait fait gracieusement don au musée d'Angers et M. Bouvet, le sympathique directeur du Jardin des Plantes d'Angers et du Musée d'histoire naturelle, a installé cet oiseau de proie dans la salle du 1er étage du Musée d'histoire naturelle ; au fond de cette pièce, parmi les autres « rapaces », il fait un effet merveilleux.

Sa taille est gigantesque ; il mesure 2 m. 42 d'envergure ; il est de couleur fauve. Cet animal vit dans les montagnes, et semble très éloigné de nos contrées ; comme particularité il a les serres de couleur jaune, ce qui le distingue de l'aigle « Royal ».

* * *

Voici la liste des Conférences qui ont été données à Angers pendant les mois de janvier et février.

— Le 8 janvier, à l'Université catholique, « Sully Prudhomme », par M. J. Duval.

— Le 12, à la salle Chesneau, sous le patronage de l'Association des Vétérinaires de Maine-et-Loire, « La Thérapeutique spécifique des infections animales », par M. Vallée, directeur de l'École d'Alfort.

— Le 15, à l'Université catholique, « A travers le second Empire : le prince impérial », par M. le comte J. du Plessis de Grenédau.

— Le 15, au Cirque-Théâtre sous le patronage de l'Union des Femmes de France, « La guerre des Balkans », par M. Jules Perrin.

— Le 22, salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville, sous le patronage de la Société de Géographie commerciale, « Une visite

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aux ruines d'Angkor (Cambodge) : la ville et les temples sous leurs plus récents aspects », par M. Georges Grollier.

— Le 22, à l'Université catholique, « François Coppée », par M. J. Duval.

— Le 24, salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville, sous le patronage de la Ligue de l'Enseignement, « Au pays des Mauges », par M. Henry Cormeau.

— Le 25, salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville, sous le patronage de l'Ablette angevine, « Le Dauphiné: massif du Vercors et du Royannais. les bords du Rhône, un coin des Cévennes », par M. le docteur Motais.

— Le 26, salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville, « L'Œuvre anti-alcoolique », par M. le docteur Lafosse, directeur du service d'hygiène de la Ville d'Angers.

— Le 29, à l'Université catholique, « Paul Verlaine », par M. J. Duval.

— Le 1er février, salle Vallage, sous le patronage de la Fédération républicaine de Maine-et-Loire, « La guerre des Balkans », par M. le docteur Monprofit.

— Le 5, à l'Université catholique, « A travers le second Empire : au Mexique », par M. le comte G. du Plessis de de Grénédan.

— Le 8, salle des Quinconces, « La presse pour tous », par M. François Saint-Maur.

— Le 12, à l'Université catholique. « Le journalisme », par M. R. Havard de la Montagne.

— Le 19, au Cirque-Théâtre (Conférences Boquel), « La vie féminine moderne », par M. Marcel Prévost, de l'Académie française.

— Le 19, à l'Université catholique, « A travers le second Empire : Napoléon III et Victor Hugo », par M. le comte J. du Plessis de Grenédan.

— Le 21, salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville, « sous le patronage de la Société de Géographie commerciale, « Les danseuses royales cambodgiennes, leurs gestes et attitudes, leur vie, leur histoire », par M. Georges Groslier.

— Le 22, à l'Université catholique, « Les poètes du foyer », par M. Henry Bordeaux.

— Le 23, salle des Fêtes de la Bourse du travail, « Le droit de suffrage pour les femmes », par M. Buisson, député.

— Le 26, salle des Fantaisies-Cinéma, sous le patronage

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la Ligue de l'Enseignement, « L'application du Cinématographe à l'étude des sciences et particulièrement des sciences naturelles », par M. Préaubert.

— Le 26, à l'Université catholique, « Henri de Régnier », par M. J. Duval.

— Le 28, à l'Université catholique, « Huysmans », par M. Praviel.

* * *

Nous donnons ci-dessous la liste des différentes manifestations artistiques qui ont eu lieu pendant les mois de janvier et février.

— Le 6 janvier, salle des Amis des Arts, troisième séance de musique de chambre avec le concours de Mme Becker et de MM. Moschetto, Piccoli, Alphonse, Becker. Au programme : trio (nº 5), de Beethoven ; sonate pour piano et violoncelle, de Jean Huré ; fantaisie et fugue en *sol mineur*, pour piano de Bach-Liszt ; premier quatuor à cordes de Debussy. (Lire le compte rendu d'*Angers-Musical*).

— Les 8 et 9, salle des Arts, séances annuelles de la Croix Rouge Française : trois ravissantes comédies admirablement jouées par des gens du monde : *L'Amiral*, de Jacques Normand ; *Une date fatale*, de Quatrelles ; *Un jour de Watteau*, de Charles Berjolle.

— Le 15, au Cirque-Théâtre, fort intéressante soirée donnée par l'Union des Femmes de France avec le concours de la musique du 6e Génie, M. et Mme Duquesne, en de belles poésies, M. Aubert et Mme Brunet, du Grand-Théâtre, qui jouèrent la *Peur des coups* de Courteline ; conférence de M. Jules Perrin sur la guerre des Balkans.

— Le 19, salle Saint-René, *Athalie* de Racine par des artistes de Notre-Dame des Champs, avec les chœurs de la maîtrise de la cathédrale et un orchestre d'amateurs sous la direction de M. Choisteau.

Le 20, salle des Amis des Arts, quatrième séance de musique de chambre avec le concours de Mlle Germaine Crussard, MM. Moschetto, Piccoli, Alphonse et Becker. Au programme : quatuor nº 4 en sol, d'Haydn ; Prélude en *ré mineur*, de Bach ; Ballade de Grieg, pour piano ; Chacone pour violon, de Bach ; quatuor de Borodine. Lire le compte-rendu d'*Angers Musical*.

— Le 21, salle Saint-René, très belle représentation de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Polyeucte, de Corneille, par des artistes des principaux théâtres de Paris.

— Le 10 février, salle de l'Hôtel-de-Ville, brillant concert sous la direction de M. Choisteau. A signaler dans le programme : *La mort d'Ase*, de Peer Gynt, de Grieg ; la *Rêverie au bord de la mer*, de Dunkler ; Choral, andante et fugue de Bach ; *Berceuse tendre*, *Sommeil de la Vierge*, de Massenet.

— Le 22, grand succès remporté par l'aimable balletde notre compatriote Gustave Mouchet, *Pierrot parjure*. Musique claire et vivante, toujours séduisante et appropriée aux situation, qu'elle commente.

— Le 27, à l'église Saint-Joseph, très belle séance de musique sacrée, consacrée aux œuvres de César Franck. M. Mahaut, aveugle, s'y montra organiste de valeur et M^lle^ Chevalet cantatrice habile.

* *

Ont été nommés :

Commandeur de la Légion d'honneur

M. Allain-Targé, président de la Cour des comptes.

Officiers de la Légion d'honneur

MM. Dautresme, préfet de Maine-et-Loire.
Le général Claret de La Touche.

Chevaliers de la Légion d'honneur

MM. René Gasnier, président de l'Aéro-Club de l'Ouest, vice-président de l'Aéro-Club de France, vice-président de l'Association générale aéronautique, membre du Comité de direction de l'Aéro-Club de France.
Paul Delange, procureur de la République, à Angers.
Lucien Bazantay, capitaine au 72^e^ régiment territorial d'infanterie.
Audry, capitaine au 135^e^ régiment d'infanterie,
Parpaillon, lieutenant au 77^e^ régiment d'infanterie.
Trouvé, adjudant de réserve au 77^e^ régiment d'infanterie.
Dhaine, maître d'armes à l'École de cavalerie de Saumur.

Officiers de l'Instruction publique

MM. Le lieutenant-colonel Blacque-Belair, instructeur en en chef d'équitation à l'École d'application de cavalerie de Saumur.
Bossart, commissaire central de police, à Angers.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Boulard, procureur de la République près le tribunal de première instance de Cholet.
Boutard, caissier de la Caisse d'épargne postale de Maine-et-Loire, à Angers.
Fontaine, percepteur des Contributions directes, à Angers.
Lhermite, conseiller municipal de Candé.
Mignon, adjoint au maire de Saumur
Morain, directeur du Service agricole de Maine-et-Loire.
Morisson, directeur de sociétés musicales. à Nantes, président de la Fédération musicale de Bretagne et d'Anjou.
Tricot, artiste lyrique, à Angers.
Weber, artiste peintre, à Brigné (Maine-et-Loire).

Officiers d'académie

MM. **Anger, vérificateur des poids et mesures, à Segré.**
Bareil, à Pouancé.
Benon, maire de Vernantes.
Biet, instituteur primaire public en retraite, à Neuillé.
Blouin, adjoint à Quincé.
Briand, à Saumur.
Dubois, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance d'Angers.
Godillon, à Saint-Lambert-du-Lattay.
Launay, maire de Saint-Philibert-du-Peuple.
Le Bihan, président de Sociétés philanthropiques, à Angers, fondateur de cours professionnels.
Leboucher, conseiller municipal à Candé.
Lemonnier, industriel, à Angers.
Malvois, fondateur de Sociétés de tir et de préparation militaire, à Fontevrault.
Meignan, directeur de la Société musicale de Beaufort-en-Vallée, ancien professeur au Collège.
Mongendre, ancien instituteur primaire public, juge de paix au Louroux-Béconnais.
Olivier, directeur d'établissements commerciaux à Angers.
Péan, pharmacien, à Doué-la-Fontaine.
Pesneau, adjudant, chef de l'atelier de maréchalerie à l'école d'application de cavalerie de Saumur.
Rampont, directeur des Études à l'École d'application de cavalerie de Saumur.
Reib, secrétaire de la mairie de Baugé et bibliothécaire municipal.
Rousseau, administrateur du Bureau de bienfaisance, à Candé.
Roy, notaire, à Angers.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Officier du Mérite Agricole

M. Allard, agriculteur, à Angers.

Chevaliers du Mérite Agricole

MM. Amard, agriculteur, maire de Bagneux.
Baillif, propriétaire-viticulteur, à Beaufort-en-Vallée.
Bouvet, directeur du Jardin des Plantes, à Angers.
Bribard, cultivateur, à Villevêque.
Cheux, propriétaire, directeur de l'observatoire météorologique de la Baumette, à Angers.
Cognée, instituteur en retraite, à La Pouëze.
G. Couet, vétérinaire, à Pouancé, secrétaire des Comices agricoles et de la Société des Courses,
Gamont, directeur de l' cole de dressage de Saumur.
Gérigné, cultivateur, à Bécon,
Goulet, maire de Saint-Martin-d'Arcé.
Heslart cultivateur, maire de Chartrené.
Lecointre, cultivateur-viticulteur, à Chavagnes-les-Eaux.
Leray, constructeur de machines agricoles, à Pouancé.
Meunier, négociant, à Saumur.
Molland, architecte-paysagiste, à Angers.
Odiau, maréchal-expert, à Cheffes.
Pasquier, viticulteur, à Saint-Cyr-en-Bourg.
Ploquin, contrôleur des contributions directes et du cadastre, à Saumur.
Pouplard, à Chaudron-en-Mauges.
Richard, cultivateur, au Lion-d'Angers.
Rousselot, agent-voyer cantonal, à Angers.
Simier, propriétaire-agriculteur, à Saint-Georges-sur-Loire.
Simon, cultivateur, aux Ponts-de-Cé.
Thibault, agriculteur à Méron.
Vinet, maire de Courléon.

Croix de Sainte-Anne, 3e classe

M. Falguières, capitaine-écuyer à l'École de cavalerie de Saumur.

* * *

Un homme, qui fut, pendant de longues années l'un des collaborateurs les plus dévoués de la *Revue de l'Anjou*, M. Charles Lemire, vient de mourir, à l'âge de 74 ans, emportant l'affection et les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

La carrière de Charles Lemire fut remarquable : il débuta en Indo-Chine en 1861, présida à l'installation des télégraphes et fut plusieurs fois cité à l'ordre du jour de l'armée. Il explora le Cambodge et revint ensuite en France, où il se trouvait pendant la guerre ; il fut même à Paris un des organisateurs du service des dépêches par pigeons voyageurs.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nous le retrouvons en 1874 directeur des services télégraphiques à la Nouvelle-Calédonie ; il fit le premier le tour de l'île à pied. Rentré en France en 1881, il devint inspecteur des postes et télégraphes : on croyait qu'il avait renoncé aux colonies. Lorsque Paul Bert fut nommé résident, il tint à s'assurer le concours de notre distingué collaborateur. C'est alors que M. Charles Lemire administra successivement plusieurs provinces et qu'il devint résident de 1re classe.

Partout où il passa il se fit remarquer par son dévouement et par son inlassable activité.

Lorsqu'il revint en France, M. Charles Lemire n'abandonna pas les colonies ; il lutta pour elles par la plume et par la parole. Partout en France il fit des conférences remarquables. C'était un causeur charmant et un écrivain très autorisé. L'on n'a qu'à feuilleter les journaux coloniaux, les périodiques et surtout la *Dépêche coloniale*, pour se rendre compte de combien de questions il a traité avec autorité.

Dans notre recueil, outre les articles signés de lui qui figurent à la *table* publiée en 1893, on peut citer : *Le Barbe-Bleue de la Légende et de l'Histoire* ; *le Massacre des Chrétiens et la Prise de Binh-Dinh*, récit populaire annamite ; *Voyage de deux Annamites de Tra-Ké à Kratié*, récit fait par eux-mêmes ; *L'Episode de Barbe-Bleue au Théâtre* ; *Les Frontières de l'Annam-Tonkin avec le Siam et la Birmanie* ; *Excursions à Hué, capitale de l'Annam* ; *les Nécropoles Royales* ; *la Ville de Phai-Pho* ; les études sur les *Affaires Siamoises*, *le pays des Tiem*, *Le pays des Pou-Euns* (1894) ; sur *le procès des Anglais au Transvaal* (1896) ; sur *les cinq pays de l'Indo-Chine française et le Siam* (1898 et 1899) ; sur *les Missions Catholiques et le protectorat français en Orient et en Extrême-Orient* (1902) ; sur *la France et le Siam : nos relations de 1662 à 1903* (1902) ; enfin sur *Richemont, libérateur de Paris et de la Normandie*.

La Société de Géographie commerciale de Paris, où il ne comptait que des amis, l'avait nommé à l'unanimité vice-président. Mais il avait autour de lui de lourdes charges et il dut quitter Paris et aller à Amiens se consacrer à l'éducation de ses petits-enfants.

C'est un bon parmi les meilleurs travailleurs qui disparaît avec Charles Lemire. On conservera fidèlement, à *la Revue de l'Anjou*, le souvenir de cet érudit, qui était à la fois un vaillant et un galant homme.

***

M. Achille Cesbron, l'artiste-peintre bien connu, est mort le 8 février, à l'âge de soixante-trois ans, en son domicile, 13, rue Jacquemont.

Chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la médaille de 1870-71, le défunt était membre de la Société des Artistes français et du comité de l'Association du baron Taylor. Il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avait, en outre, fondé l'Académie des arts de la fleur et de la plante, dont il était le directeur.

Il était né, par hasard, à Oran, en Algérie, le 5 novembre 1849, mais il était d'origine et d'affection tout à fait angevines. Parvenu à la plus honorable notoriété, presque à la célébrité comme peintre de fleurs, il avait eu le mérite de se faire lui-même. Ce n'était d'abord qu'un petit ouvrier peintre dans l'art du trait filé et des panneaux de marbre pour vestibules. Engagé franc-tireur pendant la guerre de 1870, il fut prisonnier à la bataille du Bourget. Puis, suivant les cours de dessin de la ville de Paris, il entra dans les ateliers de Bonnat et de Cormon et sema ses œuvres dans de riches hôtels où l'on ne peut plus compter ses panneaux de fleurs, de paysages d'ornements purs, ou ses natures mortes. Ses « pommes de terre » furent remarquées au Salon de 1889. Déjà sa « Fille du Jardinier » avait obtenu une mention honorable au Salon de 1882, et le « Puits aux roses » avait précédé « Métempsycose », médaillé en 1884, acheté par l'État, ainsi que « Fleurs au sommeil » et « l'Art domine tout », dernières paroles du Me Feyen-Perrin (1890), « Nocturne » (1891) et, ainsi de suite, chaque année où le Salon et les expositions privées montraient des œuvres d'Achille Cesbron qui sont un vrai régal pour les yeux. Le Musée d'Angers a de cet artiste « l'emballage des fleurs » et M. Joseph Denais avait obtenu de sa gracieuseté, pour le Musée qu'il avait créé à Beaufort, deux belles toiles: « Chrysanthèmes » et « Vue de Rochefort-sur-Loire ».

Le nom d'Achille Cesbron, aujourd'hui encore porté par une excellente cantatrice, sa fille, qui vient de créer à notre théâtre, d'une façon remarquable, le principal rôle du *Retour* de M. Max d'Ollone, restera cher à l'Art et à l'Anjou.

***

M. le marquis de l'Esperonnière est décédé le 8 janvier, au château de la Saulaie, près de Candé, dans sa 67e année. Avec lui disparaît une des plus anciennes familles de l'Anjou.

Le marquis de l'Esperonnière a été le meilleur historien de sa maison. Avec une grande érudition il a extrait des archives de l'Anjou et de la Bretagne tous les documents relatifs à sa famille et en a constitué une généalogie copieuse et savante qui est un véritable monument d'histoire provinciale. Le marquis de l'Esperonnière a publié, entre autres ouvrages, une « Histoire de la Baronnie de Candé », gros volume in-folio, qui est une source précieuse pour les érudits et souvent consultée par eux. Très cultivé, il se délassait dans la littérature de ses travaux d'histoire et son œuvre poétique, connue seulement de quelques dilletantes, témoigne des sources variées de cet esprit fin et délicat.

Mais le marquis de l'Esperonnière était aussi un artiste, et il avait su réunir dans les salons de la Saulaye une quan-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tité d'objets d'art et une collection très estimable des œuvres de nos meilleurs peintres, Corot, Detaille, Zeim, Carrière, Dupré, Henner, etc.

***

Nous apprenons la mort de M. Paul Abellard, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Saumur, ancien sous-préfet, décédé dans cette ville, à l'âge de 88 ans. Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Nicolas et l'inhumation eut lieu à Vezins où il était né en 1824.

M. Abellard avait fait ses études classiques au Lycée d'Angers et ses études de droit à la Faculté de Paris. Reçu avocat, il se fit bientôt inscrire au barreau de Saumur, dont il devint plus tard le bâtonnier. En 1860, pour la première fois, il fut élu conseiller municipal de Saumur. Les électeurs lui renouvelèrent son mandat sans interruption jusqu'en 1879. A cette époque, il quitta Saumur, ayant été nommé receveur des Finances à Cholet; il revint, du reste, quelques années après, en la même qualité, habiter Saumur. Il prit sa retraite en 1890.

Pendant la guerre de 1870, M. Abellard fut nommé sous-préfet de Saumur par le gouvernement de la Défense nationale. Il démissionna au mois de mars 1871. Dans cette même année, il fut élu conseiller général du canton nord-ouest de Saumur. A partir de ce moment, pendant près de dix ans, il collabora activement, soit comme conseiller municipal, soit comme adjoint, soit comme délégué faisant fonctions de maire, à la direction des affaires de Saumur. La restauration du Collège de garçons, la construction de l'école de la rue Montcel et de l'école maternelle de la rue Seigneur, l'organisation du service des eaux, sont en grande partie son œuvre.

***

Le 20 février, ont eu lieu en l'église Saint-Joseph d'Angers les obsèques de M. François-Honoré Deloffre, colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille du Mexique.

Le deuil était conduit par MM. Louis et Pierre Deloffre, contrôleur de l'exploitation des Chemins de fer de l'Anjou, et par M. André Deloffre, attaché à la Société générale à Segré.

Tenaient les cordons du poêle : MM. le colonel Couilleau, conseiller municipal, président de la Société fraternelle des officiers de terre et de mer ; Gardey de Soos, inspecteur général de l'exploitation des Chemins de fer de l'Anjou ; Puel, commandant au 33e d'Artillerie ; Ecochard, commandant au 135e d'infanterie.

L'inhumation a eu lieu à Frontenay-Rohan-Royan (Deux-Sèvres).

X***.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A travers les Livres et les Revues

Lorsque, il y a une dizaine d'années, parut *le Maître du Moulin Blanc*, de Mlle Mathilde Alanic, la *Revue de l'Anjou* ne s'était pas trompée en prédisant un grand succès à l'auteur de ce livre charmant.

L'ouvrage nous revient aujourd'hui agrandi, avec de jolies gravures de Marchetti, qui ajoutent encore à l'intérêt du récit et mettent en relief la grâce de nos paysages angevins [1].

Qu'il nous soit permis d'en donner un très court résumé pour ceux qui ne le connaîtraient pas encore.

C'est un drame d'une intense réalité, qui se déroule dans une famille de grands bourgeois provinciaux: les minotiers Destraimes. Pierre, le cadet des deux fils, nature fière et énergique, méconnu de sa mère, est entré dans l'armée et veut faire son avenir à l'écart des siens. Mais Antonin, l'aîné, le Benjamin de Mme Destraimes, qui devait prendre la direction de l'exploitation, jouisseur et paresseux, fait faillite à tous ses devoirs. Par sa faute, la sécurité et la fortune de la famille sont en danger. Pierre, à l'appel de son père, renonce, après un combat déchirant, à ses ambitions juvéniles, à ses rêves, à la carrière de son choix. Il consacrera à la défense du Moulin Blanc menacé toutes les forces de sa jeunesse ardente, de son âme courageuse et noblement, simplement il assume désormais les responsabilités de chef de famille et poursuivra le tâche du père.

Bel exemple de volonté virile et de désintéressement généreux qui contient, pour la jeunesse, une haute et salubre façon.

[1] Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris. Un vol. in-8° raisin ; prix broché 4 fr. 50; reliure toile, plaque, tranches dorées ; 5 fr.50.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Château du Mystère, de M. André Bruyère [1], mérite, lui aussi, d'être signalé à l'attention de nos lecteurs.

Le majestueux manoir d'Araval, qui dresse sa façade hautaine et blanche sur les premiers contreforts des Pyrénées, justifie le surnom de *Château du Mystère*.

Il domine un immense cirque de plaines fertiles, de bois et de collines ; à dix lieues à la ronde on le découvre, et partout son nom suffit à étreindre d'une étrange terreur ceux qui l'entendent.

Il ne renferme cependant ni oubliettes, ni souterrains ; les comtes de Nerdelasques. qui l'habitent, forment une famille d'aspect presque patriarcal. Quel secret terrible pèse donc sur eux ? Quelle ombre d'un passé tragique les étreint ? Quel est le mystère d'Araval ?

Ce mystère, une jeune fille, presque encore une enfant, Paulette Eugarelle, le découvrira. Orpheline, pauvre, séparée par la loi d'exil des religieuses qui l'ont élevée, elle est venue à Araval comme au seul asile qui pût la recueillir. Elle y est entrée non sans hésitation ni effroi. Sur le chemin, plus d'une fois épouvantée, elle a été tenté de s'arrêter, de reculer. Mais, avant qu'elle quittât le couvent, une Mère, presque centenaire, parlant avec la solennité d'une voix d'autre-tombe, lui a dit : « Allez chez les Nerdelasques... ils sont bons... vous leur ferez du bien... Quoi que vous voyiez, quoi qu'on vous dise, aimez-les... » De ce conseil d'une mourante Paulette a fait sa règle et son devoir ; elle a passé le seuil qui semble maudit.

Sa lutte contre le secret, la façon dont elle le découvre, le triomphe de sa bonté jeune et charmante, la paix et la joie quelle fait refleurir dans la demeure désolée, c'est le fond du roman.

Nous n'en connaissons guère qui soient plus attachants, plus variés, ni où se mêlent à autant d'intérêt une telle fraîcheur et un souffle de poésie aussi intense. Le véritable mystère du livre c'est son attrait même, c'est ce qu'il dégage de charme souverain ; et ce mystère-là, c'est celui d'un grand talent qui puise son inspiration aux sources les plus vives.

[1] Henri Gautier, éditeur, 55, quai des Grands Augustins, Paris. Un vol. in-12 ; prix broché 3 fr. ; relié toile bleue, fers spéciaux, tranches marbrées, 3 fr. 50. — En vente, à Angers, chez MM. Grassin, Bouchez, Siraudeau et Hogu.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M^lle Marie Le Mière, qui a déjà publié tant d'œuvres si attachantes, si fouillées et si délicates, vient d'ajouter un nouveau joyau à son écrin littéraire, en nous donnant aujourd'hui *Sur le Sable* [1].

« Rien ne s'édifie sans l'aide du Seigneur : ceux qui construisent sans lui travaillent en vain », met-elle, en épigraphe, au fronton de son livre. Cette vérité d'enseignement divin, Lucien Valdanne et sa sœur Monique l'ont oubliée ou, plutôt ils ne l'ont jamais sue, car, élevés par un père incroyant, ils vivent dans un éloignement complet des choses de la religion. Et, pourtant, ils sont doués d'une intelligence réellement supérieure : lui, ingénieur de talent ; elle, versée dans toutes les sciences et collaborant, avec succès, aux travaux de son frère. Ils ont foi en leur force et en leur talent ; ils ont confiance en l'avenir, ils orientent leur vie vers le but qu'ils ont la certitude d'atteindre, quand, soudain, autour d'eux, l'édifice s'écroule avec fracas, les laissant devant les ruines de leur bonheur et de leurs espérances Ils avaient bâti sur le sable en négligeant Dieu, dont la puissance s'est révélée à l'heure où ils s'y attendaient le moins.

Dans l'effondrement matériel et moral de tout ce qu'ils avaient de plus cher, sous le coup d'aiguillon de la dure souffrance, leurs yeux s'ouvrent à la lumière, la vérité les touche ; mais cette évolution ne se produit pas sans heurt et nous assistons à une lutte d'âmes qui donne au volume un intérêt poignant. Et cet intérêt s'accentue encore par l'intrigue mouvementée, pleine d'imprévu, dont l'auteur a fort adroitement habillé sa thèse.

De magnifique descriptions de cette Normandie, que M^lle Le Mière connaît si bien, font aux personnages du récit une série de décors rutilants de clarté ; les mœurs du pays y sont dépeintes avec un art d'observation méticuleux ; le style en est agréable et toutes ces qualités nous permettent d'annoncer à *Sur le Sable* un éclatant succès.

Le volume sur *La mise en valeur du petit domaine*, que M. A. Fleury de la Roche publie dans la Bibliothèque des petites Sources de Richesse [2], continue une série commencée,

[1] Henri Gautier, éditeur, 55, quai des Grands Augustins, Paris. Un vol. in-12, de même prix que le volume précédent. — En vente à Angers chez les mêmes libraires.

[2] Henri Gautier, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, Paris. Un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec le plus grand succès, par M. C. de Lamarche. Dans l'avant-dernier volume de cette série, le *Petit Domaine*, M. de Lamarche a marqué les grandes lignes et les principes généraux d'une petite exploitation rurale, donné de précieux conseils au point de vue de la vente des produits et établi, avec chiffres scrupuleux à l'appui, qu'il est possible de retirer d'une propriété de faible étendue des revenus fort élevés, par l'élevage intelligent des oiseaux de basse-cour, des abeilles, du porc, de la chèvre, des lapins, combiné avec la culture judicieuse des arbres fruitiers, des plantes potagèreset de certains végétaux à grand rendement susceptibles de produire, pour les animaux élevés, une nourriture abondante et économique.

Le volume que M. A. Fleury de la Roche présente aujourd'hui complète, sans faire « double emploi », le *Petit Domaine* de M. de Lamarche. Dans ce traité, en effet, il démontre qu'à côté des habituelles cultures et industries rurales déjà signalées, il est d'autres industries qui, quoique moins connues, n'en sont pas moins lucratives et peuvent être tentées avec succès, les unes par le possesseur du plus petit espace, les autres par le propriétaire d'un domaine assez vaste, voire même d'une exploitation de grande étendue.

Il a réuni les sujets par groupes et adopté la classification suivante :

Le premier chapitre a été consacré à l'élevage, fort lucratif, de certains petits animaux aquatiques : l'anguille, le cyprin doré, la grenouille.

Dans le chapitre II, il signale d'autres élevages intéressants autant que rémunérateurs : parcage de l'escargot, élevage du cobaye, de la poule de Yokohama. Le chapitre III traite de la culture avantageuse d'un certain nombre d'espèces arbustives (osier, cassissier, laurier, cerisier, mahaleb, châtaignier en taillis). Le chapitre IV a été réservé aux plantes médicinales ou industrielles les plus dignes d'intérêt. Le chapitre V comprend tous les renseignements désirables pour mener à bien certaines cultures de jardin ou d'intérieur, faciles et en même temps très avantageuses. Dans un dernier chapitre, il s'est efforcé enfin d'aider le lecteur à faire un choix entre toutes les industries recommandées, suivant la région qu'il habite, la nature ou l'étendue de son domaine.

vol. in-18 raisin, relié toile, prix : 1 franc (0 fr. 20 en sus pour le port). — En vente, à Angers, chez les mêmes libraires que l'ouvrage précédent.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce petit livre rendra de réels services; il apportera le bien-être dans nombre de foyers et contribuera à augmenter le nombre des « amis de la grande amie ».

M. le chanoine Rondeau vient de faire paraître, dans les *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers* une très curieuse étude sur *L'Hôtel de Campagnolle* (*Souvenir de la Terreur en Anjou*) [1].

Après avoir dit quelques mots sur la famille de Campagnolle, laquelle remontait au XIVe siècle, M. Rondeau raconte comment il est arrivé à déterminer avec certitude l'emplacement de l'hôtel qu'elle habitait à Angers et à l'identifier avec le couvent actuel des Sœurs de l'Espérance.

Il expose ensuite ce que devint cette maison pendant la période révolutionnaire. Confisquée comme bien d'émigré, elle fut affectée au logement des membres de la Commission militaire Félix, qui envoya à la mort plus de 3.000 victimes. Là décèdèrent, au mois de ventôse an II, deux des membres de cette trop fameuse Commission, Loizillon et Roussel. Près de là était caché le vénérable abbé Gruget, qui tant de fois donna l'absolution aux condamnés.

En germinal an III, la Ville laissa l'hôtel à la disposition de l'état-major pour y loger le général. Mais, en brumaire an V, elle le mit en vente. Mlle de Chasles, adjudicataire, le revendit, en 1803, à Mme de la Bénardais, dont les enfants la cédèrent, en 1834, à Mlles Deniau, maîtresses de pension. Celles-ci, à leur tour, en 1853, s'en dessaisirent en faveur des Sœurs de l'Espérance, qui l'habitent toujours. L'ouvrage de M. le chanoine Rondeau est donc une très « utile contribution » à l'histoire monumentale du vieil Angers.

M. Claude Cochin, qui ne tardera pas à nous donner une étude complète sur l'évêque Henri Arnault, a publié récemment sur *La Chapelle funéraire des Arnauld à Saint-Merri de Paris et le tombeau du marquis de Pomponne* une étude très précise et pleine d'intérêt [2].

Ce tombeau du marquis de Pomponne est l'œuvre de Bartolomeo Rastrelli, œuvre secondaire peut-être, mais qui méritait d'être étudiée avec soin, car elle marque, selon la

[1] A part, broch. in-8° de 20 p. avec une gravure; Angers, G. Grassin, 1913.

[2] Honoré Champion, éditeur, 5, quai Malaquais, Paris.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

judicieuse observation de M. Claude Cochin, « les débuts de la carrière d'un artiste qui eut influence et renommée ».

Aujourd'hui, la chapelle de Saint-Merri est vide et il ne reste plus une seule pierre du fastueux monument élevé à la gloire du marquis Pomponne. Le tombeau fut renversé en l'an II. Les modernes ont fait peindre sur les murs de la chapelle, à la place qu'il occupait, des fresques médiocres représentant l'histoire de saint Denis.

M. l'abbé E. Pasquier vient d'être proclamé docteur en théologie de la faculté d'Angers, après avoir soutenu très brillamment la belle thèse qu'il a consacrée à *René Benoist, le Pape des Halles* [1].

Son travail sera, nous n'en doutons pas, l'objet d'une étude spéciale, qu'il mérite à tous égards. En attendant, qu'il nous soit permis de le signaler tout particulièrement aux Angevins.

Successivement confesseur de Marie Stuart, qu'il suit en Écosse, docteur-régent au Collège de Navarre, lecteur royal en la chaire de théologie, que Charles IX crée pour lui, confesseur de Henri IV, doyen de Sorbonne, évêque nommé de Troyes, curé, pendant quarante ans, de Saint-Eustache, la paroisse la plus importante de Paris, auteur de plus de deux cents livres ou opuscules sur lesquels M. Pasquier fournit de curieux renseignements, René Benoist, à ces titre divers, attire et retient l'attention des historiens.

Ce personnage intéresse spécialement les Angevins, puisque c'est sur les bords de la Loire et de la Maine que se passèrent les trente premières années de sa vie : à Savennières, où il naquit ; au collège de la Fromagerie et à l'Université d'Angers, où il prit ses grades, et à Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, où il fut d'abord curé. Aussi aima-t-il à revoir son pays d'origine. Si ses séjours à Angers, en 1560, pour les sermons de la Fête-Dieu, et, en 1575, pour la sépulture de Clément Louet, furent assez courts, sa nomination de chanoine théologal, en 1585, le retint presque deux ans parmi ses compatriotes.

L'ouvrage de M. l'abbé Pasquier a sa place marquée, dans toute bibliothèque angevine, parmi les livres qu'on peut lire avec intérêt et profit. Ch. U.

[1] Angers, G. Grassin ; un vol. in-8° de 404 pages ; prix : 6 fr.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. G. Grassin. — 871-13

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sur les Origines du « Missionnaire »

Lorsque le marquis de Villoutreys faisait aux visiteurs les honneurs de son château du Plessis-en-Chaudron, avec une grâce inimitable, il contait en bon cicérone, quelques histoires appropriées, qui servaient d'illustrations pittoresques à la visite, d'épisodes amusants et spirituels au poème du Plessis-Villoutreys.

C'est ainsi que dans le jardin français qui domine l'étang et le moulin du Plessis, devant la petite tour à poivrière qui commande un des plus beaux aspects du parc, le marquis évoquait le souvenir de Bonchamps blessé, étendu sur un lit de repos dans cette étroite salle ronde, pendant la retraite de l'armée vendéenne sur Saint-Florent-le-Vieil, au mois d'octobre 1793.

Les bandes se hâtaient en désordre vers la Loire et le chemin, sur la chaussée de l'étang piétiné par la foule n'était plus qu'une fondrière.

Un homme se présentait à Bonchamps et lui disait :

— Monsieur, que faut-il faire du canon? Les bœufs ont « bourdé » sur le chemin; ils n'iront pas plus loin.

Et, sur un geste vaguement interrogateur du mourant, le chef de paroisse ajoutait dans son libre langage :

— Moi, je le f... dans l'étang.

— Eh bien, répondait Bonchamps, f... le dans l'étang.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et c'est ainsi qu'on aurait enseveli tout vivant, dans l'eau noire du Plessis, le *Missionnaire*. qui fut le premier canon de l'armée vendéenne.

Le marquis contait l'histoire avec un sourire sceptique et il ajoutait que les recherches faites par ses soins dans les vases de l'étang n'avaient jamais remis au jour le Missionnaire.

En fait, on ne sait pas ce que le Missionnaire est devenu et, depuis la déroute de Cholet, il n'a plus fait parler de lui.

Cette anecdote avait pour moi plus d'intérêt que pour bien d'autres, parce que le Missionnaire avait été à nous, gens de Chalonnes, et qu'il avait été pris sur notre garde nationale, le 13 mars 1793, à la fin du combat de Jallais.

Ce jour-là, le canon avait été tiré une fois à boulet et à mitraille, sans faire aucun mal, puis d'un second coup qui s'était perdu contre un ennemi abrité derrière les maisons.

Le Dr Bousseau, qui commandait les Chalonnais, n'était point un héros; il devait rendre sa ville, piteusement et sans combat, quelques jours plus tard, le 22 mars. Il estima que c'était assez fait pour un canon de garde nationale et il reprit avec ses amis le chemin de la Loire en abandonnant son artillerie.

Célestin Port, qui raconte l'échauffourée dans la *Vendée Angevine* [1], ajoute en parlant du canon : « C'est leur fameux Missionnaire ».

Sur la foi de Célestin Port et sans approfondir davantage, nous sommes donc assurés à Chalonnes que le Missionnaire est notre canon et nous rêvons, avec le marquis de Villoutreys, qu'il dort sous les vases de l'étang du Plessis.

C'est à ce point de l'histoire que ma curiosité éveillée a cherché plus avant. Je n'ai point réussi, je le confesse tout de suite, à trouver la confirmation de la noyade du Mission-

[1] C. Port. *La Vendée Angevine*. Paris, Hachette, 1888, tome II, chap. VII, p, 111 et 112.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

naire, mais « un peu de courage », comme dit le fabuliste, m'a fait trouver, sinon son acte de naissance, tout au moins la trace de son entrée dans la vie publique et le chemin qu'il a pris pour venir armer les cohortes chalonnaises. Elles en ont fait d'ailleurs un usage modéré et plutôt insuffisant.

Jean-Antoine Vial, de Chalonnes, pour répondre à des accusations portées contre lui ou pour accuser peut-être, car son esprit combatif était aussi prompt à l'attaque qu'à la riposte, eut un jour besoin de se procurer un certificat de civisme, et c'est au Conseil général de la commune de Chalonnes qu'il vint le demander.

Ce certificat de civisme porte la date du « 9 germinal de l'an II de la République, une et indivisible, et de la mort du tyran ». A dire vrai, les développements oratoires qui caractérisent ce document dénoncent la main de Vial lui-même, l'ancien avocat au Parlement d'Aix; nos municipaux et nos notables qui ont signé n'écrivaient pas de la même plume.

Un seul paragraphe intéresse notre affaire; c'est le troisième et le voici dans sa teneur même :

« 3°, Que c'est encore par ses discours qu'il (Vial, bien « entendu) a maintenu l'esprit public qui était déjà dans « les principes de la révolution et qu'il y avait une garde « nationale d'environ mille hommes qui ont rendu les plus « grands services à la République et dont quatre cents sont « encore dans la Vendée à combattre les rebelles. Que, le « peu de facultés de sa commune ne lui ayant pas permis « de faire toutes les dépenses qu'exigeait cette force « armée, le citoyen Vial y a contribué en majeure partie et « notamment par le don qu'il a fait de deux pièces de canon « de six toutes montées. »

Vial ne dit point ici que des deux pièces de canon l'une au moins avait déjà changé de parti et se retournait contre les patriotes. C'eût été inutile et oiseux dans son long panégyrique, qui contient déjà nombre de choses oiseuses et inu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tiles. Mais il résulte de cette pièce officielle que la garde nationale de Chalonnes n'avait pas de canon et que Vial lui en donna deux pour aller combattre les ennemis de la République.

Et c'est un de ces deux-là qui resta en route à la bagarre de Jallais et qui devint le Missionnaire.

On ne sait pas encore à cette heure ce que l'autre canon est devenu. Nous n'avons même pas su le conserver pour tirer les salves en l'honneur des gouvernements successifs que la France s'est librement donnés depuis plus de cent ans — comme aurait dit Vial.

Mais où donc Vial avait-il pris ces deux pièces de six et quels sacrifices s'était-il imposés pour cet armement extraordinaire? Il a tant de fois rappelé cette générosité, l'un des canon au moins fit une telle carrière, qu'il était curieux pour nous de savoir le commencement de l'histoire.

Je l'ai trouvé en fouillant les minutes de Me Julien-René Leduc, notaire à Chalonnes, à la date du 15 brumaire an VII.

Dans ce temps-là, la guerre était finie et chacun s'occupait a rentrer dans son bien. Vial, un bon patriote, avait été éprouvé autant qu'un ci-devant. La guerre civile est aveugle. Il essayait de recoudre les lambeaux épars d'une fortune considérable et il avait des procès devant toutes les juridictions.

C'est de l'un de ces procès qu'il venait rendre compte devant notaire, le 15 brumaire an VII, pour servir et valoir ce que de droit contre « la maison de commerce connue sous « le nom de Legris et Cottineau, à Nantes, qui avait fait « ses affaires depuis plus de vingt ans, lorsque le comparant « était en Amérique.

« Il s'agit là d'un vieux compte qui aurait été facile à « régler, dit l'exposant, entre ledit Cottineau et le com- « parant; mais des événements trop célèbres s'y oppo- « sèrent et c'est de ces événements qu'il parait que les héri-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« tiers dudit Cottineau ont voulu profiter pour faire « repayer au comparant une somme acquittée;

« Qu'en effet, la commune de Chalonnes ayant été envahie par les rebelles le 22 mars 1793, les rebelles se portèrent dans la maison du comparant qui était le maire de « cette commune. Ils firent main basse sur tout ce qu'elle « contenait et notamment sur les papiers. Celui-ci, privé de « tous ses biens, réfugié à Angers, ensuite incarcéré deux « fois et détenu quatorze mois par les suites des factions « qui se sont succédé, devait naturellement songer plutôt « à sa conservation qu'au règlement du compte dont il « s'agit. »

Abrégeons. Cottineau est mort et ses héritiers réclament à Vial sorti de prison et revenu de bien des erreurs.

« . . . Qu'alors le comparant, qui savait bien ne rien devoir, « a fait des recherches pour se procurer quelque fragment « des papiers qui avaient échappé aux mains des rebelles et « a recouvré des voisins de sa maison quelques lettres dud. « feu Cottineau qui, quoiqu'en mauvais état, justifient les « faits exposés. »

Et ces lettres sont copiées au procès-verbal.

Dans l'une d'elles, écrite par Cottineau à Vial en 1791, on lit ceci :

« Il se trouve que j'ai déboursé dans cet intervalle plus « de 4.000 francs, indépendamment des 460 francs que j'ai « payés pour les canons envoyés à Chalonnes. »

Ainsi, les deux canons de la garde nationale de Chalonnes sont venus de Nantes et ils ont coûté 230 francs pièce à Vial qui les a payés une fois ou deux fois; peu importe, le procès ne nous intéresse plus.

Deux cent trente francs le Missionnaire !

C'est un tout petit prix au regard de notre armement actuel. et pourtant ce petit canon a fait quelque bruit dans le monde.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il n'a peut-être jamais tué personne, s'il a partout travaillé comme à Jallais; mais il a procuré à Vial quelques satisfactions d'amour-propre patriotique; il a enflammé successivement la confiance de nos gardes nationaux et des paysans de Bonchamps qui ne différaient guère les uns des autres; il a fait dans les Mauges une histoire brillante, courte et glorieuse, et il a fini dans le mystère.

J.-A. Vial aurait fait là-dessus une belle phrase philosophique que j'épargne aux lecteurs de la *Revue*; ils sauront bien la retrouver tout seuls.

G. DUFOUR.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Guerre de 1870-1871

LA BATAILLE DU MANS

10, 11 et 12 janvier 1871

(Suite et fin)

CONCLUSION

« Dans les journées de Wœrth et de Forbach, a écrit M. Émile Ollivier, l'armée prussienne ne brille pas par l'esprit d'initiative, mais par l'esprit de désobéissance. L'anarchie dans l'action a profité aux Prussiens, il est vrai, par deux circonstances accidentelles : à Wœrth, leur écrasante supériorité du nombre couvrait toutes leurs erreurs; à Forbach, où ils n'avaient pas cette supériorité, ils n'ont eu contre eux qu'un chef (Frossard) contre lequel l'insanité même devait l'emporter. » Si devant Le Mans l'acte de désobéissance caractérisée du général de Voigts-Rhetz a réussi encore accidentellement à leur créer un succès, par contre l'initiative heureuse du général d'Alvensleben a rangé vraiment la victoire sous les aigles prussiennes.

Lui seul a vu clair au début, il a marché vite sur le Mans pour arriver à temps devant des positions peu garnies, s'en emparer et disloquer l'armée de Chanzy. Son chef l'a soutenu momentanément parce que dans son esprit était ancrée profondément l'idée préconçue suivante : Chanzy est en

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

position au-delà la Sarthe, il n'y a nul inconvénient à laisser filer l'avant-garde jusqu'au Mans. Ensuite l'arrêt du XIIIe Corps qui ne peut forcer la résistance qu'il a devant lui l'incite à encourager l'offensive du IIIe Corps pour amener les forces françaises de la rive droite de l'Huisne à reculer sur Le Mans. Mais, si Frédéric-Charles avait pensé un instant rencontrer son adversaire en deçà de la ville, il eût retardé la marche du IIIe Corps, comme il le fit le 15 août, et ses troupes, n'arrivant que le 11 ou le 12 janvier en face des troupes françaises réunies et placées aux postes de combat que le général en chef leur avait assignés, auraient échoué piteusement dans leurs attaques.

Voigts-Rhetz aurait pu tout compromettre. C'est pourquoi il a hésité à ordonner la continuation de la marche dans la direction de la Tuilerie. Sans un concours de circonstances extraordinaires il aurait pu se repentir amèrement d'avoir cédé devant les instances de son chef d'état-major. Au contraire, en exécutant l'ordre du prince, il n'intervenait pas le 11 dans la bataille, soit, mais le 12 au matin les bataillons nombreux qu'il avait amenés relevaient ceux d'Alvensleben à bout d'efforts et la route du Mans s'ouvrait sûrement devant leur poussée; le général Chanzy dont les troupes étaient en cordon ne pouvait contrarier ce mouvement : les Prussiens entraient à Pontlieue exactement à la même heure qu'ils y entrèrent en réalité.

L'habile manœuvre d'Alvensleben eut pour premier effet de priver Chanzy de 25 à 30.000 hommes aguerris , les meilleurs de son armée, car ils avaient été choisis avec soin, de leur imposer une retraite précipitée qui acheva de les désorganiser; elle eut pour second effet de disloquer la deuxième armée de la Loire et de donner au IIIe Corps prussien le terrain en forme de coin bordé par l'Huisne et par la route de la Chartre auquel se superposa le terrain gagné par le Xe Corps entre cette route et la Sarthe; enfin elle détermina

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le succès définitif, car les généraux français qui commandaient dans ces secteurs, Jouffroy, Deplanque rendaient compte, dans la nuit du 11 au 12, à leur chef, l'amiral Jauréguiberry, qu'ils ne pouvaient répondre de rien, et celui-ci ne disposant d'aucune réserve, la journée du 12 janvier devait voir se produire fatalement la retraite de l'armée française.

Le prince Frédéric-Charles dans sa « laborieuse opération » sur le Mans, selon l'expression même du maréchal de Moltke, n'a dû son succès qu'à l'initiative heureuse du commandant du III^e^ Corps ; quant à lui, il n'a basé et donné ses ordres que sur le leit-motiv d'une *idée préconçue*, toujours mauvaise conseillère en pareil cas, puisqu'elle fait abstraction de l'initiative de l'ennemi. Dès le 8 janvier, le commandant de la deuxième armée « croit fermement que l'ennemi ne se battra pas en deçà de la Sarthe » et les violents combats que livrent ses corps, les conseils de Haeseler qui lui représentent le secteur en avant de Changé fortement occupé et défendu ne lui ouvrent pas les yeux. Il n'est pas de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre! Les décisions d'Alvensleben le gênent beaucoup, il trouve que son front s'étend trop, car, pour ne pas vouloir se rendre à l'évidence, son esprit s'est accroché à une autre hypothèse : l'armée de Chanzy est établie au-delà de l'Huisne, sa droite à Yvré et sa gauche vers... la Chapelle.

Le 12 janvier, alors que ses troupes des III^e^ et X^e^ Corps entrent au Mans, il rédige un ordre d'armée dans lequel il prévoit pour le 13 janvier un jour de repos et pour le 14 janvier l'attaque à fond contre l'ennemi rassemblé et en position, ordre qu'il est forcé de déchirer à l'annonce certaine de la prise du Mans et de la retraite de Chanzy vers l'ouest.

Le prince Frédéric-Charles n'a pas plus fait œuvre de grand chef au Mans qu'il n'a dirigé la bataille de Rezonville. Il s'est trouvé identique à lui-même, confiant surtout

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans la valeur de son infanterie, de laquelle il attend la victoire [1] et tenace jusqu'à l'entêtement, tempérant toutefois cette volonté de fer par le respect de l'initiative de ses subordonnés. Cette dernière qualité, primordiale, à notre avis, pour un chef d'armée, lui permit de se rendre quelquefois à leurs raisons, de leur lâcher la bride; le succès l'en récompensa en plusieurs occasions : au Mans en particulier.

Le général Chanzy a été superbe d'énergie en ces journées malheureuses, car il souffrait d'une forte angine qui avait déterminé une fièvre intense. Le général en chef français n'était donc pas en possession de tous ses moyens physiquement ni moralement, car la surprise que lui causa l'arrivée du IIIe Corps prussien à Changé, alors que l'amiral Jauréguiberry et une grande partie de ses troupes étaient encore loin du Mans avaient dû l'inquiéter fébrilement. Mais chez cet homme de fer l'énergie reprenait le dessus dans les occasions les plus désespérées et c'est là la marque des grands hommes. Il tenait tête partout, opposant des troupes sur tous les points menacés et se montrant le 11 janvier à tous pour réchauffer le zèle des soldats et donner ses dernières instructions aux chefs subalternes. Nous n'insisterons plus sur la faute que constitue l'envoi des colonnes ou plutôt des divisions mobiles sur le Loir, car nul plus que Chanzy n'en dut comprendre l'importance. Et, confiant quand même et toujours dans le résultat final, après avoir essayé vainement d'arrêter tardivement les troupes prussiennes au Mans, il reconstitua plus tard à Laval son armée, dans l'espérance de jours meilleurs; au Mans il ne donnera l'ordre de la retraite que lorsque ses fidèles lieutenants lui auront

[1] Il écrivait déjà en 1860 : « La bravoure et l'habileté, l'adresse militaire du soldat sont, sans contredit, la première condition essentielle pour obtenir la victoire; car, sans ces deux éléments, les talents du général les plus brillants et la meilleure tactique sont impuissants... »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

démontré irréfutablement la nécessité impérieuse d'exécuter celle-ci.

La bataille du Mans de notre côté, est la bataille des marins. C'est grâce à l'énergie des officiers de la marine qui avaient apporté leur précieux concours au général Chanzy que l'armée prussienne a dû piétiner sur place devant nos positions.

A Changé, le capitaine de frégate Ribell dispute désespérément le terrain aux brigades brandebourgeoises qui l'enserrent, il anime de son souffle patriotique les jeunes recrues qu'on lui a confiées, pousse au combat les plus défaillantes, résiste pied à pied et ne se retire que lorque le nombre de ses ennemis devient tellement grand et celui de ses hommes tellement petit que toute résistance est impossible. Le cœur serré, la main crispée sur la bride de son cheval, il se dirige tristement avec les débris de sa brigade sur le château des Arches, mais il vient de sauver l'armée tout entière par sa vaillante résistance et de lui donner le temps de se préparer à la lutte du lendemain.

A Auvours, c'est le capitaine de vaisseau Gougeard qui reprend à l'ennemi, dans un élan superbe, une partie du plateau qu'il vient de conquérir et d'où il pouvait nous foudroyer avec sa puissante artillerie. « Il faudra donc toute la journée que je vous remette sur votre position », dit ce courageux soldat au général auxiliaire Pâris qui est dans un grand désarroi moral.

De l'autre côté de l'Huisne, c'est l'amiral Jaurès qui soutient et recueille ses divisions, dispute chaque bouquet de bois, chaque village aux troupes du grand-duc qui ne progressent que d'une façon insignifiante.

Que n'y avait-il deux bataillons de fusiliers marins à la Tuilerie! Cette position n'aurait sûrement pas été prise le 11 au soir, elle eût été vaillamment défendue le 12, pendant que le général de Curten aurait contre-attaqué l'ennemi avec toutes ses forces dans la région de Mulsanne.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le général Chanzy a félicité hautement la division Roquebrune qui avait, d'après lui, montré « tant de solidité » et a division Villeneuve qui avait combattu vigoureusement en avant de Savigné-l'Évêque. Sans vouloir diminuer en rien le mérite de ces troupes, il est regrettable pour le commandement de la deuxième armée que l'histoire montre précisément que ces deux troupes ont bien tenu parce qu'elles n'ont été attaquées que par des détachements insignifiants en infanterie. Au contraire, le général en chef a été partial envers le général de Jouffroy et il n'a pas voulu reconnaître toute la difficulté de la tâche qu'il lui avait imposée ainsi que les glorieux efforts déployés par les vaillantes troupes de la troisième division du 17e Corps en avant de Changé.

Leur belle résistance, malgré leur état d'épuisement, a imposé le respect à nos ennemis, elle a fait envisager un moment à l'état-major du IIIe Corps l'éventualité d'un mouvement en arrière.

Le monument du Mans devrait porter au-dessus des bas-reliefs saisissants de Croisy et au-dessous du nom de Chanzy les noms de Jouffroy, Ribell, Gougeard et Collin. Ce serait accomplir un grand acte de justice que d'associer aux noms de Jaurès et de Jauréguiberry (un marin encore celui-là !), ceux de leurs subordonnés qui défendirent si brillamment les lignes du Mans.

Lorsqu'on songe qu'en réalité le 11 janvier quatre divisions à peine de troupes jeunes et mal encadrées résistèrent victorieusement à six divisions allemandes appuyées par une excellente et nombreuse artillerie, l'on est en droit de se demander ce que Chanzy aurait pu obtenir s'il avait pu concentrer toutes ses divisions au Mans. L'envoi de nombreuses troupes sur le Loir et non de colonnes mobiles, selon son expression impropre, a été néfaste. Ou bien ces troupes ne constituaient, comme l'a fort justement fait remarquer le général de Jouffroy, que l'avant-garde de l'armée dans un mouvement offensif de celle-ci, ou bien elles étaient de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

beaucoup trop nombreuses. Sans ces mouvements malencontreux, les divisions Rousseau, Barry et Curten se seraient trouvées au complet en avant du Mans le 10 janvier. Il nous est permis d'envisager Rousseau contre-attaquant les troupes de Tresckow, Curten recevant énergiquement le choc de Kraatz et Barry, primitivement en réserve à Pontlieue, relevant le 12 les troupes de Jouffroy à Changé, et la conclusion, alors que nous connaissons les inquiétudes des Allemands, vient se placer d'elle-même sous notre plume. Chanzy pouvait, comme il l'écrivit « sans présomption espérer le succès ».

Frédéric-Charles en retraite, c'était surtout un traité de Francfort aux clauses beaucoup moins rigoureuses qui nous eût été imposé.

Lorsqu'on envisage aussi la disproportion de la lutte entre quatre divisions de jeunes ou de trop vieux soldats contre six divisions de troupes aguerries et enivrées par le succès et que, malgré cette infériorité numérique sur les points principaux, l'on constate la belle résistance qu'elles ont faite, opposition virile qui a enlevé à l'assaillant tout son moral, a lassé les chefs adverses les plus éminents, les plus énergiques et les plus tenaces, on se sent fier de ses aînés et il est permis d'espérer pour l'avenir des succès que nous chercherons à provoquer par une instruction intensive et par l'élévation des cœurs.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ANNEXE I

Composition de la deuxième armée de la Loire lors de la bataille du Mans

Commandant en chef : Général CHANZY
Chef d'État-Major général : Général de brigade VUILLEMOT
Sous-chef d'État-Major : Lieutenant-Colonel CHAMVOUX
Général Comm[t] l'artillerie : Général ROBINEAU-MARCY
Général commandant le génie : Général JAVAIN
Intendant en chef : Intendant général BOUCHÉ
Aides de camp : Commandant LE MOUTON DE BOISDEFFRE.
Chef d'escadron MAROIS.
Capitaine HENRY.
Capitaine BERNARD (Commandant un escadron d'éclaireurs montés.)
Capitaine CHABRILLAT.

16[e] CORPS

Commandant : Amiral JAURÉGUIBERRY
Chef d'État-Major : Colonel BÉRAUD
Sous-chef d'État-Major : Lieut.-Colonel DE LAMBILLY
Commandant de l'artillerie : Colonel DE NOUE

PREMIÈRE DIVISION : GÉNÉRAL DEPLANQUE

Première brigade : Capitaine de frégate RIBELL
37[e] de marche : Lieutenant-Colonel MALLAT.
62[e] — Lieutenant-Colonel CAHART.
33[e] mobiles : Lieutenant-Colonel DE LA TOUANNE.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Deuxième brigade : Général auxil. ISNARD DE Ste LORETTE

3e bon de marche de chasseurs à pied : Commt. LABRUNE.
39e de marche : Lieutenant-Colonel PEREIRA.
75e mobiles (bataillon de Maine-et-Loire) : Capitaine JALLOT.

Artillerie : Commandant RABATEL

19e batterie du 8e régiment (à balles) : Capitaine PÉRET.
19e batterie du 10e régiment (à balles) : Capitaine DELAHAYE.
23e batterie du 10e régiment (4 RC) : Capitaine THIÉBAULT.
24e batterie du 15e régiment (4 RC) : Lieutenant MICAELLI.

DEUXIÈME DIVISION : GÉNÉRAL BARRY

Première brigade

31e régiment de marche : Lieutenant-Colonel ROUDE.
66e mobiles : Lieutenant-Colonel DE LA CHARIE.

Deuxième brigade : Lieutenant-Colonel LEBRUN

6 bataillons de mobilisés de Quimper, Lannion, Nantes, Saint-Brieuc, Vannes et Brest.

Artillerie

19e batterie du 9e régiment : Capitaine FOURNIER.
5e batterie du 12e régiment : Capitaine FERREUX.

DIVISION PROVISOIRE : LE BOUÉDEC

Brigade Bérard

41e de marche : Lieutenant-Colonel TARTRAT.
1 bataillon du 74e mobiles.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Brigade Jobey

40e de marche : Commandant MERCIER.
16e bataillon de chasseurs à pied (deux compagnies) : Commandant BÉCHET.

Brigade Desmaisons

8e bataillon de marche de chasseurs à pied : Ct BERTRAND (moins deux compagnies à la Tuilerie).
22e mobiles : Colonel DE CHADOIS.

Artillerie

22e batterie du 8e régiment (4 RC) : Capitaine CLAIRAC.
19e batterie du 15e régiment (4 RC) : Capitaine DAUDIER.

La 3e division du 16e Corps, aux ordres du général de Curten, n'a pas assisté à la bataille; elle devait occuper la position de la Tuilerie sur la route de Tours.

Réserve d'artillerie du 16e *Corps* : Lieutenant-Colonel CARRÉ

14e batterie mixte du 7e régiment (12) : Cap. GAUTHIER.
2e batterie *bis* du 7e régiment (12) : Capitaine PERRAUD.
24e batterie du 7e régiment (7) : Capitaine GIBAULT.
22e batterie du 15e régiment (7) : Capitaine ROSTAING.
6e batterie à cheval du 20e régiment (4) : Capitaine GAULET.
13e batterie à cheval du 20e régiment (4) : S.-L CASTET.
19e batterie du 14e régiment (à balles) : Capitaine SAGUET.
21e batterie du 2e régiment (à balles) : Capitaine RAYMOND[1].

17e CORPS

Commandant : Général DE COLOMB
Chef d'État-Major : Général FORGEMOL DE BOSTQUÉNARD
Sous-chef d'État-Major : Chef d'escadron BOISGARD
Commandant de l'artillerie : Colonel GRESSET

[1] Répartie par sections entre les divisions.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PREMIÈRE DIVISION : GÉNÉRAL DE ROQUEBRUNE

11e bon de marche de chasseurs à pied : Commt FOUINEAU.
43e de marche : Lieutenant-Colonel FAUSSEMAGNE.
72e mobiles : Lieutenant-Colonel COURNIER.
74e mobiles (2 bataillons) : Lieutenant-Colonel FALCON.

Artillerie

19e batterie du 6e régiment (4 RC) : Capitaine FICHAUX.
19e batterie du 7e régiment (4 RC) : Capitaine ROUVILLOIS.

DEUXIÈME DIVISION : GÉNÉRAL AUXILIAIRE PARIS

Première brigade : Colonel KOCH

10e bon de marche de chasseurs pied : Commt TARRILLON.
48e de marche : Commandant BOURREL.

Deuxième brigade : Lieutenant-Colonel THIBOUVILLE

51e de marche : Commandant Illartein.
85e mobiles : Lieutenant-Colonel TABERNE.

Artillerie : Commandant PETITJEAN

3e batterie du 3e régiment (4 RC) : Capitaine CRESPY.
20e batterie du 13e régiment (4 RC) : Capitaine CHABAURY.
4e batterie du 3e régiment (à balles) : Capitaine CROUX.

TROISIÈME DIVISION : GÉNÉRAL DE JOUFFROY

Première brigade : Lieutenant-Colonel TARTRAT

1er bon de marche de chasseurs à pied : Commt LEREAU.
45e de marche : Lieutenant-Colonel RODDE.
70e mobiles : Lieutenant-Colonel DELGAL.

Deuxième brigade : Colonel SAUTEREAU

46e de marche : Lieutenant-Colonel GOETSCHY.
76e mobiles : Lieutenant-Colonel D'ANGEVILLE.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Régiment adjoint à la division le 11 *janvier*

38e de marche : Colonel BAILLE.

Artillerie

21e batterie du 14e régiment (4 RC) : Capitaine BACQUE.

(La division n'a ramené qu'une batterie des rives du Loir.)

Réserve d'artillerie du 17e *Corps* : Lieut.-Colonel SMET

1re batterie *bis* du 2e régiment (8) : Capitaine DELAISSEZ
2e batterie principale du 2e régiment (8) : Cap. MARION.
32e batterie d'artillerie de la marine (8) : Cap. DU PAN.
33e batterie d'artillerie de la marine (8) : Cab. BOUTERON.
20e batterie du 12e régiment (à balles) : Capitaine DEBATISSE
22e batterie du 13e régiment (à balles) : Lieutenant WOLFF.
15e batterie à cheval du 18e régiment (4) : Capitaine BÉRA.
16e batterie à cheval du 18e régiment (4) : Lieut. COUTURES.

21e CORPS

Commandant : Contre-Amiral JAURÈS

Chef d'État-Major : Lieutenant-Colonel MAGNAN
Sous-chef d'État-Major : Commandant D'AIGNEAUX
Commandant de l'artillerie : Colonel SUTER

PREMIÈRE DIVISION : GÉNÉRAL ROUSSEAU

Première brigade : Lieutenant-Colonel ROUX

13e bon de marche de chasseurs à pied : Commt LOMBARD.
58e de marche : Commandant BONNEFOND-PÉDULANS.

Deuxième brigade : Lieutenant-Colonel DE VILLARS.

1/2 bataillon de marche du 26e : Capitaine BARAFORT.
1/2 bataillon du 94e de ligne : Capitaine PESSÉ.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

90e mobiles : Lieutenant-Colonel FEUGEAS.
5e bataillon de la Sarthe : Commandant SAFFLET.

Artillerie : Commandant CHAUVET

25e batterie d'artillerie de marine (4 RC) : Cap. CHOBLET.
25e batterie (*bis*) de l'artillerie de marine (4 RC) : Cap. DREVET.
25e batterie (*ter*) de l'artillerie de marine : Cap. FOURNIER.

DEUXIÈME DIVISION : GÉNÉRAL COLLIN

Première brigade : Lieutenant-Colonel VILLAIN

10e bon d'infanterie de marine : Commandant HERBILLON.
56e de marche : Commandant PARISET.
63e mobiles : Lt-Colonel DE LA MARLIER DE LA SAUVERIE.

Deuxième brigade : Lieutenant-Colonel DES MOUTIS

9e bon d'infanterie de marine : Commandant MEUNIER.
59e de marche : Commandant MANIORT.
49e mobiles : Commandant DE LA FERRONAYS.
1/2 bataillon du 41e de ligne : Capitaine LÉVY.

Artillerie [1] : Commandant DE VAUGUYON

22e batterie du 7e régiment (4 RC) : Capitaine MUGNIER.
23e batterie du 13e régiment (4 RC) : Capitaine NIÉ.

TROISIÈME DIVISION : GÉNÉRAL DE VILLENEUVE

Première brigade : Lieutenant-Colonel STEPHANIE

6e bon de fusiliers marins : Capitaine de frégate MICHAUT.
15e mobiles : Lieutenant-Colonel DE LABARTHE.
78e mobiles : Lieutenant-Colonel DE LAUTRUC.

Deuxième brigade : Colonel DU TEMPLE

3e bon de fusiliers marins : Lieutenant de vaisseau PICOT.
30e mobiles : Lieutenant - Colonel DE GRAINVILLE.
92e mobiles : Lieutenant-Colonel DE TOCQUEVILLE.

[1] L'artillerie de cette division a reçu ultérieurement la 19e batterie du 14e (canons à balles) pour la compléter à 3 batteries.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Artillerie : Commandant DE MAGALLON

21e batterie du 10e régiment (4 RC) : Capitaine BARBÉ.
24e batterie du 14e régiment (4 RC) : Capitaine MARQUET.
21e batterie du 12e régiment (à balles) : Cap. : FAURE-DURIF.

QUATRIÈME DIVISION : CAPITAINE DE VAISSEAU GOUGARD.

Première brigade : Colonel BEL

Première demi-brigade : Commandant VIEILLE

3 bataillons de mobilisés de la Loire-Inférieure : Cts DE TRÉGOMAIN et DE DION.
1 /2 bataillon mixte des 25e et 86e de ligne : Capitaine SALLÉ.

Deuxième demi-brigade : Lieutenant-Colonel D'AGUET

1 /2 bataillon du 62e de ligne : Capitaine GERMAIN.
1 /2 bataillon du 97e de ligne : Capitaine DARMOISE.
1 bataillon de mobilisés de Rennes.

Deuxième brigade : Colonel DE PINEAU

Première demi-brigade : Lieutenant-Colonel RIFFAUT

1 bataillon du 19e de ligne : Capitaine CAVAILLÉ.
6e bataillon de mobiles des Côtes du-Nord.
2 bataillons de mobilisés de la Mayenne.

Deuxième demi-brigade : Lieutenant-Colonel PERRIN

1 bataillon de mobilisés du Morbihan.
1 bataillon de mobilisés de Rennes et de Saint-Nazaire.
Francs-tireurs de Fontainebleau; 1 compagnie de la légion.

Troupe laissée à la disposition
du Capitaine de vaisseau Gougeard par l'amiral Jaurès

1er bon des volontaires de l'Ouest : Commt DE MONTCUIT.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Artillerie : Lieutenant de vaisseau Coq

22e batterie du 10e régiment (12) : Capitaine Canton.
18e batterie à cheval du 18e régiment (4) : Capitaine Aimez.
1re batterie de montagne : Capitaine d'Ostéja.
2e batterie de montagne : Capitaine Normand.

Réserve de l'amiral Jaurès

5e bataillon de fusiliers marins : Commandant Sartrat.
3e bon des Volontaires de l'Ouest : Capitaine Du Couessin.

Réserve d'artillerie du 21e Corps[1]

1re batterie mobile de Maine-et-Loire (12) : Capitaine Bouhier.
15e batterie mixte du 7e régiment (7); n'a pas pris part à la bataille, est restée au parc place de la Mission.
20e batterie du 6e régiment (à balles) : Capitaine Bèque.
17e batterie à cheval du 18e régiment (4) : Capitaine Arguel.

Troupes adjointes au quartier général

Gendarmerie : Général Bourdillon

Régiment à pied : Lieutenant-Colonel de Morgan.
Régiment à cheval : Lieutenant-Colonel Geille.

Troupes non endivisionnées

Éclaireurs algériens (3 escadrons) : Lieut.-Colon. Goursault.
36e de marche : Lieutenant-Colonel Marty.
Francs-tireurs du Colonel Cathelineau.
Mobilisés bretons (6 bataillons) : Général Lalande.

[1] La réserve d'arillerie reçut le 26 janvier une autre belle batterie de 7 arrivée le 12 janvier de Nantes et qui dut rétrograder jusqu'à Vitré : c'était la 14e batterie mixte du 15e régiment (capiiaine Boné).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1re légion des mobilisés de la Sarthe : Lieutenant-Colonel LEBRETON [1].

Partie de la 1re légion des mobilisés de Maine-et-Loire : Commandant FERMÉ DES CHESNEAUX [1].

La division CURTEN (3e du 16e Corps) n'a pas pris part à la bataille du Mans. Elle comprenait les corps suivants : 88e mobiles (lieutenant-colonel de Cools); 23e bataillon de marche de chasseurs à pied (commandant Obry); 27e mobiles (lieutenant-colonel Vial); 71e mobiles (lieutenant-colonel de Beaumont); les francs-tireurs de la Sarthe (commandant de Foudras); les francs-tireurs des Deux-Sèvres (commandant Poinsignon) ; la 2e légion des mobilisés de la Sarthe (lieutenant-colonel d'Heurtaumont) et 3 batteries de 4; la 23e batterie du 14e régiment, la 21e du 15e régiment; la 23e du 7e régiment. Cette division n'a rejoint l'armée qu'à Laval.

CAVALERIE DE LA DEUXIÈME ARMÉE DE LA LOIRE

DIVISION DE CAVALERIE DU 16e CORPS : GÉNÉRAL MICHEL

Première brigade : Général DE TUCÉ

2e chasseurs de marche.
3e hussards de marche.

Les escadrons du général de Tucé opéraient avec le général de Curten; ils n'ont pas pris part à la bataille.

Deuxième brigade : Général DIGARD

4e dragons de marche.
3e cuirassiers de marche.

[1] Au Mans les mobilisés de la Sarthe et ceux de Maine-et-Loire étaient en arrière et gardaient les convois, et l'artillerie de réserve.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Troisième brigade : Général GUÉPRATTE

3e de cavalerie légère mixte.
6e lanciers.

DIVISION DE CAVALERIE DU 17e CORPS

GÉNÉRAL D'ESPEUILLES

Première brigade : Général DE LAUDREVILLE

4e lanciers de marche [1].
6e de cavalerie légère mixte.
5e de cavalerie légère mixte.

Deuxième brigade : Général BARBUT

4e cuirassiers de marche.
7e cuirassiers de marche.

DIVISION DE CAVALERIE DU 21e CORPS : GÉNÉRAL GUILLON

1er hussards de marche.
8e cuirassiers de marche (2).
8e de cavalerie légère mixte.
6e dragons de marche.

Le 8e hussards (colonel Lacombe), affecté à cette division, débarqué d'Afrique à la mi-décembre, n'avait pas rejoint l'armée et opérait avec le général de Curten.

[1] Organisé au Mans du 23 novembre au 25 novembre sous le commandement du lieutenant-colonel de Rouot.

[2] A été formé le 7 janvier à Limoges sous le commandement du lieutenant-colonel Humblot.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ANNEXE II

Composition de la deuxième armée allemande lors de la bataille du Mans

Commandant en chef : Prince FRÉDÉRIC-CHARLES de Prusse.
Chef d'État-Major général : Général-major DE STIEHLE.
Sous-chef d'État-Major (quartier-maitre) : Colonel WRIGTH.
Général commandant l'artillerie : Général DE COLOMIER
Colonel commandant le génie : Colonel LEUTHAUS
Intendant général : Intendant ENGELHARDT
État-Major et aides de camp : Major comte DE HAESELER.
Major SCHMIDT.
Capitaine DE WILLISEN
Capitaine comte KANITZ.
Capitaine comte ARNIM.
Lieutenant DE DIESKAU.
Lieutenant DE BORKE.
Lieutenant DE WEDEL.

3e CORPS

Commandant . Général CONSTANTIN D'ALVENSLEBEN
Chef d'État-Major : Colonel DE VOIGTS-RHETZ
Sous-chef d'État-Major : Major DE KRETSCHMAN

CINQUIÈME DIVISION : GÉNÉRAL DE STULPNAGEL

Neuvième brigade : Colonel DE CONTA
48e d'infanterie : Lieutenant-Colonel VON ENDE.
8e d'infanterie (grenadiers du corps) : Lieut-Cl DE L'ESTOCQ.
3e bataillon de chasseurs : Major DE NORDECK.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dixième brigade : Général DE SCHWERIN

12e d'infanterie (Prince Charles de Prusse) : Lieutenant-Colonel DE KALINOWSKI.
52e d'infanterie [1] : Colonel DE WULFEN.

Artillerie

1re et 2e batteries lourdes du 3e régiment.
5e et 6e batteries légères du 3e régiment.
3e uhlans : Colonel DE GROBEN.

SIXIÈME DIVISION : GÉNÉRAL DE BUDDENBROCK

Onzième brigade : Colonel DE FLATOW

20e d'infanterie : Major STOCKEN.
35e d'infanterie [2] : Lieutenant-Colonel D'ALTEN.

Douzième brigade : Colonel DE BISMARK

24e d'infant. (Grand-Duc de Mecklembourg) : Cl DE DOHNA.
64e d'infanterie (Prince Frédéric-Charles) : Colonel TREUSH DE BUTTLAR BRANDENFELS.

Artillerie

5e et 6e batteries lourdes du 3e régiment.
1re et 2e batteries légères du 3e régiment.
6e cuirassiers : Lieutenant-Colonel DE LYNAR.

Artillerie de corps : Colonel DE DRESKY

3e et 4e batteries légères du 3e régiment.
3e et 4e batteries lourdes du 3e régiment.
1re et 3e batteries à cheval, du 3e régiment.

[1] Le 52e est nommé aujourd'hui, en raison de sa belle conduite au Mans, régiment d'Alvensleben.

[2] Le Colonel du Plessis avait été blessé gravement d'une chute de cheval le 9 janvier.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

10e CORPS

Commandant : Général DE VOIGTS-RHETZ
Chef d'État-Major : Lieutenant-Colonel DE CAPRIVI
Sous-chef d'État-Major : Major DE GERHARDT

DIX-NEUVIÈME DIVISION : GÉNÉRAL DE WOGNA

Trente-septième brigade : Colonel LEHMANN

78e d'infanterie : Lieutenant-colonel DE MUTIUS.
91e d'infanterie : Lieutenant-Colonel DE HAGEN.

La 38e brigade (colonel de Cranach) est détachée avec les premières batteries légère et lourde du 10e régiment avec la 1re division de cavalerie.

Artillerie

2e batterie légère du 10e régiment.
2e batterie lourde du 10e régiment.
9e dragons : Major VON DER DECKEN.

VINGTIÈME DIVISION : GÉNÉRAL DE KRAATZ-KOSCHLAU

Trente-neuvième brigade : Colonel DE VALENTINI

56e d'infanterie : Major VON KŒLICHEN.
79e d'infanterie : Lieutenant-Colonel DE BOLTENSTERN.
10e bon de chasseurs : Major DUNIN DE PRZYCHOWSKY.

Quarantième brigade : Général DE DIRINGSHOFEN

17e d'infanterie : Colonel D'EHRENBERG.
92e d'infanterie : Colonel HABERLAND.

Artillerie

3e et 4e batteries légères du 10e régiment.
3e et 4e batteries lourdes du 10e régiment.
16e dragons : Lieutenant-Colonel DE WALDOW.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Artillerie de corps : Colonel baron VON DER GOLTZ

5e et 6e batteries légères du 10e régiment.
5e et 6e batteries lourdes du 10e régiment.
1re et 3e batteries à cheval, du 10e régiment.

13e CORPS

Commandant : S. A. R. le Grand-Duc DE MECKLEMBOURG-SCHWERIN

Chef d'État-Major : Lieutenant-Colonel DE WALDERSEE
Sous-chef d'État-Major : Major DE SCHLIEFFEN

DIX-SEPTIÈME DIVISION : GÉNÉRAL DE TRESCKOW

Trente-troisième brigade : Lieutenant-Colonel VON DER OSTEN

75e d'infanterie : Major. X
76e d'infanterie : Lieutenant-Colonel DE BOLHM.
14e bataillon de chasseurs : Major DE GAZA.

Trente-quatrième brigade : Colonel DE MANTEUFFEL

89e d'infanterie : Colonel DE KLEIST.
90e d'infanterie : Lieutenant-Colonel DE LEGAT.

Artillerie : Major KOSSEL

5e et 6e batteries légères du 9e régiment.
5e et 6e batteries lourdes du 9e régiment.
1er et 3e batteries à cheval du 9e régiment.
18e dragons : Lieutenant-Colonel DE RATHENOW.

VINGT-DEUXIÈME DIVISION · GÉNÉRAL DE WITTICH

Quarante-troisième brigade : Colonel DE ROHL

32e d'infanterie : Lieutenant-Colonel DE ZACHA.
95e d'infanterie : Colonel DE BECKEDORFF

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quarante-quatrième brigade : Colonel DE FORSTER

83e d'infanterie : Lieutenant-Colonel DE STUCKRADT.
94e d'infanterie : Lieut-.Colonel : MARSHALL DE SULICKI.

Artillerie : Major D'USLAR

1re et 2e batteries légères du 11e régiment.
3e et 4e batteries lourdes du 11e régiment.
5e et 6e batteries lourdes du 11e régiment.
13e hussards : Lieutenant-Colonel DE HEUDUCK.

9e CORPS

Commandant : Général DE MANSTEIN

Chef d'État-Major : Major BRONSART DE SCHELLENDORFF
Sous-chef d'État-Major : Major DE WRISBERG

DIX-HUITIÈME DIVISION : GÉNÉRAL DE WRANGEL

Trente-cinquième brigade : Général DE BLUMENTHAL

84e d'infanterie : Lieutenant-Colonel DE KITTLITZ.
36e d'infanterie : Lieutenant-Colonel DE SCHRAMM.
9e bataillon de chasseurs : Major DE MINKWITZ.

Trente-sixième brigade : Colonel BEYER DE KARGER

11e d'infanterie : Lieutenant-Colonel DE KLEIN.
85e d'infanterie : Colonel DE FALKENHAUSEN.

Artillerie

1re et 2e batteries légères du 9e régiment.
1re et 2e batteries lourdes du 9e régiment.
16e hussards : Major DE HEINTZE.

La 25e division (hessoise) a été laissée avec 36 pièces d'artillerie à l'occupation d'Orléans, Blois et Gien.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Artillerie de Corps : Lieutenant-Colonel COLLMANN

3e et 4e batteries légères du 9e régiment.
3e et 4e batteries lourdes du 9e régiment.
2e batterie à cheval du 9e régiment.

CAVALERIE RATTACHÉE A LA DEUXIÈME ARMÉE ALLEMANDE

DEUXIÈME DIVISION : GÉNÉRAL DE STOLBERG

Troisième brigade : Général DE COLOMB

1er régiment de cuirassiers du corps.
2e régiment de uhlans.

Quatrième brigade : Général DE BARNEKOW

1er régiment de hussards (de la garde).
5e régiment de hussards.

Cinquième brigade : Général DE BAUMBACH

4e régiment de hussards.
6e régiment de hussards.
1re batterie à cheval du 2e régiment
3e batterie à cheval du 6e régiment.

QUATRIÈME DIVISION : GÉNÉRAL DE BERNHARDI

Huitième brigade : Général DE HONTHEIM

5e régiment de cuirassiers.
10e régiment de uhlans.

Neuvième brigade : Colonel DE SCHAUROTH

6e régiment de uhlans
1er régiment de uhlans

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dixième brigade : Général DE KROSIGK

2e régiment de hussards.
5e régiment de dragons rhénans.
1re batterie à cheval du 5e régiment.
2e batterie à cheval du 11e régiment.

Douzième brigade de cavalerie : Général DE BREDOW

7e régiment de cuirassiers.
16e régiment de uhlans.
13e régiment de dragons.
2e batterie à cheval du 10e régiment.

SIXIÈME DIVISION : GÉNÉRAL DUC GUILLAUME DE MECKLEMBOURG

Quatorzième brigade : Général DE SCHMIDT

2e régiment de dragons.
6e régiment de dragons.
15e régiment de uhlans.

Quinzième brigade : Colonel DE DRIGALSKI

12e régiment de dragons.
3e régiment de hussards.
2e batterie à cheval du 3e régiment.

Dix-septième brigade : Général DE RAUCH

17e régiment de dragons.
11e régiment de uhlans.

La première division de cavalerie (général de Hartmann) est détachée de la deuxième armée avec la 38e brigade d'infanterie (colonel de Cranach).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Prince Frédéric-Charles s'est donc présenté devant le Mans avec un effectif de :

82 bataillons (53.000 hommes en chiffres ronds);
114 escadrons (13.800 chevaux, en chiffres ronds);
53 batteries (318 pièces) [1].

[1] Depuis son départ d'Orléans la situation d'effectif a changé de la façon suivante : l'artillerie perd la batterie à cheval de la première division de cavalerie et les premières batteries légère et lourde du 10e régiment qui accompagnent la 38e brigade d'infanterie. Par contre le XIIIe corps a été renforcé de deux batteries envoyées de Versailles, les 1re et 2e légères du 11e régiment affectées à la 22e division.

Le général Chanzy n'avait au Mans à sa disposition que 42 batteries soit 238 pièces; heureusement le terrain couvert ne permettait pas à l'ennemi de mettre toute son artillerie en action et de faire sentir ainsi sa supériorité.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ANNEXE III

Le général von der Goltz, dans son livre sur la « conduite de la guerre » a indiqué la parade qu'il convenait de prendre contre le mouvement du général d'Alvensleben. Nous n'en avons pas parlé dans nos observations sur l'action du III^e^ Corps parce que la parade dont parle le général allemand n'a qu'un défaut : celui d'avoir été impraticable.

« Si, au lieu d'accepter la bataille le 11 janvier, écrit von der Goltz, avec son armée occupant un vaste demi-cercle en avant du Mans, le général Chanzy s'était dérobé à temps en franchissant la Sarthe coulant sur ses derrières et y avait pris position, les troupes prussiennes, en le suivant, se seraient répandues à travers la ville fort étendue et se seraient trouvées en face du centre français; il eût été d'autant plus difficile de les porter de là en avant pour exécuter une attaque de front que cette ville grande et riche, qui déjà une fois avait exercé une influence néfaste sur l'armée de la Rochejacquelin, eût cette fois-ci encore fait sentir son attraction à des troupes qui avaient énormément souffert du froid et du manque de vivres. »

Chanzy pouvait, en effet, s'établir de la façon suivante : la droite appuyée à la Sarthe à hauteur de *Saint-Georges-du-Plain*, et sa gauche , également à la Sarthe, vers le *moulin de Neuville*. Sa ligne de défense eût passé par les hauteurs de Saint-Georges, de Rouillon, la cote 124, la cote 135 [1], la *Chapelle Saint-Aubin*, *Saint-Saturnin* et le *château de Villeneuve*, les avant-lignes sur les crêtes qui dominent Le Mans.

[1] Carte au 1 /80.000• des environs du Mans.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le secteur entre la Sarthe et la route de Laval aurait été affecté au 16e Corps, par exemple, celui de la route de Laval à la route de Sillé au 17e Corps. Le troisième entre la route de Sillé incluse et la Sarthe, à cheval sur celle d'Alençon, au 21e Corps.

Ces lignes auraient eu un développement de 11 kilomètres, c'est-à-dire moitié moindre que celui occupé par l'armée à l'est du Mans.

Cette manière de faire aurait présenté les avantages suivants :

1° Elle eût réduit à néant la manœuvre du général d'Alvensleben;

2° Chanzy n'aurait pas combattu avec une rivière à dos;

3° Elle eût fait gagner à notre armée quelques jours, car le Prince Frédéric-Charles aurait dû attendre que les corps des ailes fussent réunis au Mans au IIIe Corps avant de se porter à l'attaque des Français;

4° La division Curten, et peut-être une division du 19e Corps, auraient eu le temps de rejoindre l'armée;

5° L'attaque allemande aurait été divergente au lieu d'être convergente, les efforts se seraïent éparpillés et il y avait lieu d'escompter en ce cas un sucès français. En prévision d'un échec, la retraite était facile : le 16e Corps avait à sa disposition la route de Laval, le 17e Corps les routes de Bernay et de Lavardin-Tennie vers Sainte-Suzanne, le 21e Corps la route de Sillé-le-Guillaume qu'il aurait gagnée par la Milesse d'où par Évron et Montsurs il pouvait gagner Laval. L'ennemi ne pouvait empêcher ces mouvements, alors qu'il aurait pu nous causer un désastre si la cavalerie allemande avait réussi à couper sur les derrières de Chanzy les ponts de la Sarthe pendant la bataille;

6° Sur les hauteurs à l'ouest de la Sarthe, Chanzy aurait pu développer toute son artillerie dont la moitié fut inutilisée, en raison du terrain, le 11 janvier, et ne putentrer en action aux foyers d'action principaux.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais Chanzy ne pouvait rompre les 10 et 11 janvier. Déjà, pour des raisons de discipline, il n'avait pas cantonné son armée au Mans du 19 décembre au 6 janvier (apparition de l'ennemi sur le Loir) et il avait dû la faire camper aux environs de la ville; lui faire traverser la cité dans la nuit du 10 au 11, c'était s'exposer à voir se débander certains corps dont la cohésion était douteuse; d'autre part plusieurs divisions n'étaient pas revenues des rives du Loir : les divisions Jouffroy, Barry et Curten (l'amiral Jauréguiberry lui-même était encore le 10 au soir à Château-du-Loir); ces éléments n'auraient pu rejoindre qu'en se jetant bien à l'ouest pour passer la Sarthe loin du Mans et n'auraient pas rejoint à temps. Enfin Chanzy aurait abandonné à l'ennemi des approvisionnements nombreux et de toutes sortes accumulés dans la ville et il devait renoncer à toute marche ultérieure sur Paris, projet qui a nui à la bonne conception de ses opérations.

Pour ces raisons diverses, le général Chanzy était forcé d'accepter la bataille sur les positions qu'il avait choisies le 19 décembre.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ANNEXE IV

La journée du 12 janvier

C'est avec intention qu'au cours de l'étude de la bataille du Mans nous n'avons pas envisagé les opérations de la journée du 12 janvier, afin de laisser à cette bataille sa physionomie spéciale.

Le 11 au soir, la bataille est virtuellement gagnée, même sans l'étrange aventure de la Tuilerie. Il ne reste comme forces disponibles à Pontlieue que la valeur d'un demi-régiment du pied de paix aux ordres du général Le Bouédec, rassemblement hétérogène des troupes qu'il a menées vainement à la reprise de la Tuilerie. L'amiral, qui n'est couvert sur la route de Tours que par un faible escadron de chasseurs, demande au général de Jouffroy de lui renvoyer les 650 hommes qui constituent la brigade Desmaisons, afin de constituer une résistance du côté du plateau du Vert-Galant. Le général de Jouffroy, qui compte sur ce renfort de la veille pour se maintenir, fait connaître que si on lui retire cette troupe « il ne pourra répondre de rien ». L'on conçoit dès lors que la poussée d'Alvensleben avec l'appoint de quelques bataillons frais aurait fait plier facilement le faible rideau qui lui était opposé. Peu importe du reste l'endroit où Voigts-Rhetz aurait fait sentir sa présence. Arrêté à la Tuilerie, il aurait percé par la route de Parigné ou par la route de Changé.

Du côté d'Auvours, le général de Colomb était obligé de rallier la division Pâris, « sans chefs et toute désorganisée »,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en arrière de l'Huisne. Quant au général de Curten, au lieu de continuer sa marche sur le Mans et de tomber sur les derrières du 10e Corps, il s'était mis en marche le soir du 11 sur la Flèche par Pontvallain en formation de retraite, ses bagages et son artillerie en avant pour « les sauver ». La journée du 12, nous l'avons déjà écrit, devait voir se produire fatalement la retraite de l'armée française. Le général Chanzy en donnait l'ordre à 8 heures du matin, sur les instances de l'amiral Jauréguiberry.

Le décrochage du 21e Corps était relativement facile, mais il importait surtout de faire passer toutes les troupes du 16e Corps et de la division Jouffroy par le pont de Pontlieue, en particulier de sauver leur artillerie.

Un brouillard intense, qui dura jusqu'à midi, et le *peu de mordant* des troupes allemandes favorisèrent nos mouvements.

Pour masquer la retraite, le général de Jouffroy reçut l'ordre de faire un retrour offensif sur le Tertre de Changé, Il engagea le combat vigoureusement à 9 heures du matin, alors qu'il faisait à peine jour, et refoula les fusiliers du 12e brandebourgeois sur le Tertre. Le lieutenant-colonel de Kalinowski dut déployer vivement les deux autres bataillons de son régiment pour soutenir le major d'Altrock que le 22e mobiles allait entourer; au nord de la route, le bataillon de Brun se déploya, au pas de course, le bataillon Lehmann en fit autant vers le Tertre, leur mouvement fut appuyé par une section de la 2e batterie lourde en position à Courte-Boule. En outre le général de Schwerin, se rappelant l'échec de sa brigade la veille, dépêcha le premier bataillon du 52e (major de Giesc), avec deux autres pièces, sur le Grand-Auneau que menaçait un bataillon du 43e de marche. La fusillade crépita furieusement entre les deux partis et, comme les fusiliers du 12e avaient épuisé toutes leurs cartouches, le commandant de la 10e brigade prussienne dut engager ses deux derniers bataillons (deuxième

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et troisième du 52e régiment) pour les remplacer et renforcer sa ligne de combat.

Vers 10 h. 1 /2 du matin, le général de Jouffroy, sur un mot de l'amiral, se repliait sur Pontlieue, couvert par le 22e mobiles qui offrait une vive résistance avec l'aide des trois pièces de la 24e batterie du 15e régiment. (Celles-ci exécutèrent des feux en retraite à la prolonge.) L'ennemi, qui n'avait pas eu de distribution de viande et dû vivre de pain sec pendant les deux jours précédents, s'arrêtait bientôt pour manger et reposer ses hommes; il ne se remettait en marche qu'à 1 h. 1 /2; la division Jouffroy était alors en sûreté.

Sur la route de Parigné, le général de Roquebrune tenait aussi jusqu'à 11 heures et recevait un peu après le général de Jouffroy l'ordre de se replier. Il le fit, couvert par le 72e mobiles, qui perdit 7 officiers blessés, dont 4 capitaines, dans ce mouvement de retraite par échelons. Les bataillons du lieutenant-colonel de Boltenstern n'osèrent poursuivre au delà de la lisière des bois à quelques centaines de mètres du Chemin-aux-Bœufs.

Le 33e mobiles, au sud de la route, avait déployé des unités à l'est des Fermes pour se couvrir contre les entreprises du détachement d'Erichsen et permettre le repli de la brigade Ribell. Cette brigade prit la route de Parigné et les mobiles de Maine-et-Loire celle de Ruaudin. Le général de Woyna, qui avait laissé une partie de ses forces à Mulsanne, s'avançait mollement avec 5 bataillons et une batterie sur cette dernière route et n'arrivait qu'à une heure à la Source où il ne trouvait personne.

La 20e division allemande, dont les hommes étaient très fatigués, n'avait entamé son mouvement sur le Mans que fort tard. Son chef la rassembla au bas de la pente de la Tuilerie vers 11 heures, pendant que la 4e batterie lourde, sous le couvert d'un bataillon, tirait au jugé sur le pont de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pontlieue [1]. La 2e batterie légère (colonne de Woyna) et les dix pièces de la colonne de Schmidt à leur tour entraient en action vers 11 heures 1/2 et dirigeaient leur tir sur le faubourg de Pontlieue. Lorsque le brouillard se dissipa, la 4e batterie lourde rectifia son tir, ses obus tombèrent sur le pont et firent subir quelque dommage à nos canons à balles que le général Le Bouédec avait placés derrière une barricade faite de sacs d'avoine. A midi et demie le général se retirait avec les débris des 40e et 36e de marche et ses canons à balles, laissant la défense du pont et de l'accès sud de Pontlieue aux gendarmes du général Bourdillon qui firent bravement leur devoir.

Les premières troupes allemandes, appartenant aux colonnes de Kraatz et de Woyna, bataillons de Treskow et de Napolsky, ne parurent qu'à deux heures de l'après-midi à la lune de Pontlieue. Le 16e Corps en entier et la division de Jouffroy étaient hors d'atteinte.

Du côté d'Auvours, le général de Manstein disposait pour la lutte qu'il comptait engager à nouveau le matin 8 bataillons, qu'il postait à la Fourche à l'est de Villiers près de la ferme d'Auvours et vers le bois de Changé, et les faisait soutenir par l'artillerie divisionnaire de la 18e division, les premières batteries légère et lourde en arrière de la Fourche, les deuxièmes légère et lourde au sud-est du plateau sur l'éperon nº 2. Le Prince Frédéric-Charles, qui s'était rendu ce matin-là comme la veille à Saint-Hubert où il eut un entretien célèbre dont nous allons parler, puis à Bourg-Neuf, prescrivit au général de Manstein de faire prendre position sur le plateau à toute son artillerie de corps et même si possible à l'artillerie du IIIe Corps qui était inutile en arrière de Changé, pour contrebattre, fût-ce à trois mille

[1] Le tir était réglé d'après la carte et au moyen de longues perches servant de repères.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pas, notre artillerie du Luart et de la Croix. Comme il n'y avait pas de place pour le déploiement de 11 batteries, le général Manstein ne fit rien dire au général d'Alvensleben et se contenta de faire monter sur le plateau les deux batteries lourdes de son artillerie de corps qui prirent position à l'ouest de Villiers sous le couvert du neuvième bataillon de chasseurs.

Mais la division Pâris s'était repliée depuis longtemps. En voyant sa désagrégation, le général de Colomb avait jugé prudent de la faire replier sur les hauteurs de la Croix où il essayait de la reformer; le 48e de marche, après avoir échangé quelques coups de feu avec les échelons ennemis avancés, s'était hâté de profiter du brouillard pour se replier aussi. Lorsque le temps devint clair, l'artillerie du IXe Corps ouvrit le feu sur les hauteurs précitées. Mais la nôtre ne répondit pas. Le général de Colomb avait renvoyé de bonne heure son artillerie vers le Mans, qu'elle eut beaucoup de mal à traverser étant donnée la cohue qui régnait en ville à ce moment-là.

Le général Gougeard, qui n'avait devant lui que des reconnaissances menées timidement, put rassembler sa division facilement vers midi et se replia aussi sur Sargé d'abord sans être poursuivi, puis sur Montbizot où il passa la Sarthe.

La division Rousseau, que l'amiral Jaurès avait fait replier dès l'aube par des chemins de traverse, avait réussi à gagner les hauteurs de la Croix, au moment où arrivait l'ordre de la retraite. Son chef l'achemina aussitôt par Sargé vers la route de Beaumont.

Nous avons dit que le Prince Frédéric-Charles avait eu un entretien célèbre, le matin du 12, à Saint-Hubert. Le moment est venu d'examiner le rôle du commandant de l'armée ennemie ce matin-là. Il avait envoyé de bonne heure le général de Stiehles, on chef d'état-major, à Saint-Hubert où devaient se trouver à 7 h. 30 des officiers d'état-major de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chaque corps d'armée. Le général d'Alvensleben avait détaché le colonel de Voigts-Rhetz et celui-ci avait demandé du repos pour son corps d'armée dont les effectifs étaient très réduits, les hommes très fatigués, et il avait démontré la nécessité d'adopter une attitude défensive pendant cette journée. (Le commandant du IIIe Corps avait fait rassembler ses troupes et avait constaté le faible effectif disponible de chaque brigade pour l'attaque). Le chef d'état-major de l'armée ne pouvant donner un ordre semblable, le colonel de Voigts-Rhetz monta à cheval, prit alors la route de Saint-Calais pour se rendre auprès du Prince. Il rencontra celui-ci peut d'instants après et lui exposa la demande d'Alvensleben. De plus, comme il connaissait l'entêtement de Frédéric-Charles dans son idée préconçue et son désir de voir le IIIe Corps attaquer les hauteurs du Luart, il lui représenta en détail l'enlèvement de celles-ci comme plus diffiicile que l'attaque de Spicheren.

Sur les entrefaites ils étaient arrivés à Saint-Hubert. Le Prince s'entretint de nouveau avec lui, en lui représentant la valeur de son infanterie dans laquelle il avait une confiance absolue. Le major de Kretschman arriva à son tour de Changé et, avec la conviction sincère qu'il apportait dans la défense des intérêts de son chef en qui il avait placé toute sa confiance, il répéta avec insistance les demandes du général d'Avensleben. Le général de Stiehle l'appuya et exagéra la demande en disant : « *Lorsqu'un facteur aussi solide que le* 3e *Corps sur lequel on comptait tant,* qu'il n'est possible de le remplacer par aucune troupe disponible sur la ligne de bataille, *vous fait défaut ; lorsqu'un chef comme Constantin d'Alvensleben en rend compte,* il faut bien se soumettre et renoncer à l'opération sur le Mans. » Le Prince s'indigna : « Je n'ai encore jamais commandé demi-tour : je

[1] Voir la notice de M. Robert Triger: *La bataille du Mans d'après le Journal du Prince Frédéric-Charles*. Imprim. du *Nouvelliste.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne veux pas le faire aujourd'hui !... Que deviendrait l'investissement de Paris?... » et la discussion tournait à l'aigre. Kretschmann tenace continuait en représentant qu'il ne s'agissait pas de reculer mais d'adopter seulement pour ce jour-là une attitude défensive afin de faire reposer et manger les troupes qui étaient à bout de forces (1).

La fusillade entamée par le général de Jouffroy avec le 12e brandebourgeois vint couper court à l'entretien. Alvensleben était engagé à nouveau; il ne s'agissait plus de discuter mais de combattre. Le Prince mit fin, d'après lui, à l'entretien en disant aux deux officiers du IIIe Corps : « Retournez auprès de votre général et dites-lui que je connais mon infanterie, sa ténacité, sa confiance dans le succès. Là où elle mord, elle obtient du succès. » Il ajouta enfin qu'il approuvait les dispositions d'Alvensleben et qu'il l'engageait, en effet, à diriger ses efforts vers le terrain d'action probable du Xe Corps.

Il assista ensuite aux dispositions préliminaires d'attaque du IXe Corps et prescrivit les mesures concernant l'artillerie dont nous avons déjà parlé. Vers midi une vive fusillade éclatait aussi au nord de Champagné. Le Prince ordonna de porter de ce côté la 35e brigade. Celle-ci, couverte par le 16e hussards, s'avança de ce côté, renforcée de deux batteries légères, et son bataillon d'avant-garde prit part à l'attaque de Sainte-Corneille que la 17e division prussienne tentait d'enlever aux troupes de la division Villeneuve qui l'occupaient. La deuxième division française du 21e Corps avait rompu de Lombron, sa première brigade par le bois de Mondoublerain et la seconde par des chemins de traverse; elle était réunie tout entière à Sainte-Corneille à

[1] Le Prince se rendit à ces raisons quand même, puisque quelques heures après il rédigeait un ordre d'armée dans lequel il donnait repos à ses troupes le 13 janvier.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

11 heures, d'où elle se mit en marche par la route de Bonnétable et celle de Courcebœufs sur Ballon.

La troisième division était restée sur ses emplacements, aux environs de Savigné. Elle eut à soutenir des engagements à Chanteloup et à Sainte-Corneille contre les troupes du 13e Corps.

La 34e brigade allemande s'était rassemblée le matin en plusieurs détachements mixtes sur le ruisseau du Gué, la 33e brigade auprès de la vallée; ces deux brigades avaient marché concentriquement sur Lombron qu'elles trouvèrent évacué; la division se reforma et fut dirigée par Montfort sur Sainte-Corneille où elle livra un petit combat aux troupes d'avant-postes de la 3e division du 24e Corps. Les marins du commandant Picot, par leur attitude courageuse, la retardèrent jusqu'à 4 heures et la forcèrent, avec l'appui du 15e mobiles (lieutenant-colonel de Labarthe), sur lequel ils se retirèrent, à s'arrêter sur le ruisseau de la Vive-Parance et à prendre ses cantonnements bien en arrière. Quant à la 22e division allemande, partie de la Chapelle, elle avait perdu du temps à Saint-Célerin, sous le prétexte, invoqué par son chef, d'attendre l'enlèvement de Sainte-Corneille et de savoir s'il devait intervenir dans l'engagement de la 17e division. Elle était remise en marche vers deux heures et son avant-garde livrait un combat aux avant-postes de la division Villeneuve; elle les repoussait jusqu'à la Croix, mais devait s'arrêter là et attendre le gros de la division qui débouchait de Sillé-le-Phillippe pour avoir raison de la résistance qui lui était opposée. A la nuit, la division Villeneuve réussissait cependant à se dégager sans être inquiétée vers Souligné-sous-Ballon.

Le général Chanzy avait quitté Le Mans à 2 h. 1/2 seulement et, les larmes aux yeux, avait regardé défiler ses colonnes en retraite du haut d'un mamelon qui domine la Chapelle-Saint-Aubin.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le soir il portait son quartier général à Domfront-en-Champagne. Les troupes du 16e Corps cantonnaient et bivouaquaient aux environs de Chauffour, celles du 17e Corps entre Conlie et Domfront, sauf la 2e division qui était aux environs de Montbizot, celles du 21e Corps à Ballon et à Souligné, Saint-Jean et Montreuil, d'où l'amiral les dirigea le lendemain sur la rive droite de la Sarthe à Saint-Rémy-de-Sillé, Segrie, Neuville-la-Lais et Sillé-le-Guillaume.

La deuxième armée de la Loire était sauvée. Son chef, confiant dans l'avenir, avait su « conserver cette armée à la France dans l'espoir qu'elle prendrait sa revanche un jour »; il allait la reconstituer dans ce but derrière la Mayenne, pendant que ses ennemis, épuisés par des luttes si terribles, ne la faisaient poursuivre que par de faibles détachements mixtes et se déclaraient eux-mêmes « las de cette guerre ».

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

GÉNÉRAL CHANZY	La deuxième armée de la Loire.
GÉNÉRAL GOUGEARD	La deuxième armée de la Loire.
ARTHUR CHUQUET	Le général Chanzy.
PRINCE FRÉDÉRIC-CHARLES	Mémoires.
SECTION HISTORIQUE DU GRAND ÉTAT-MAJOR	La guerre franco-allemande.
MARÉCHAL DE MOLTKE	Correspondance et mémoires.
VON DER GOLTZ	De la conduite de la guerre.
GÉNÉRAL DE WITTICH (Cᵗ la 22ᵉ division prussienne)..	Journal de guerre.
ARDANT DU PICQ	Etudes sur le combat.
C. BLEIBTREU	La bataille du Mans.
COLONEL CATHELINEAU ...	Journal de guerre.
REBOUL.....	Les canons à balles.
MARTINIEN	La mobilisation de l'armée.
—	État des officiers tués ou blessés en 1870-71.
MALET	La bataille du Mans.
CH. MENGIN	La bataille du Mans.
ROBERT TRIGER	Souvenirs de la bataille du Mans.
ABBÉ MORANCÉ	Un régiment de l'armée de la Loire.
D. ERARD	Souvenir d'un mobile de la Sarthe.
DE LA TOUANNE	Historique du 33ᵉ mobiles.
COURTIL	La garde mobile du Lot (70ᵉ mobiles).
CH. PROVOST	La garde mobile d'Eure-et-Loir (63ᵉ mobiles).
GÉRAUD	Les mobiles de la Dordogne (22ᵉ mobiles).
DES MOUTIS.....	Le 49ᵉ régiment des mobiles de l'Orne.
DUMAS.....	Les mobiles de Maine-et-Loire.
TEISSÈDRE	Le 72ᵉ régiment de mobiles.
BITTARD DE PORTES	Histoire des Zouaves pontificaux.
GUILBAUD.....	La Tuilerie.
DE FOUDRAS.....	Les francs-tireurs de la Sarthe.
DELORME	Journal d'un sous-officier du 48ᵉ de marche.

HISTORIQUES DES RÉGIMENTS D'INFANTERIE FAISANT PARTIE DE L'ARMÉE DE LA LOIRE, 62ᵉ, 37ᵉ, 51ᵉ, 48ᵉ, ETC.

RAPPORTS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE.

Lieutenant V. ALWROD.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le paysage symbolique dans la poésie contemporaine

Ce que nous avons coutume d'appeler d'un terme assez vague le *sentiment de la nature* est en réalité un sentiment très complexe. Il y a cent façons de comprendre et d'aimer la nature : depuis l'amour silencieux du paysan qui la connaît et lui fait confiance, depuis la gaieté bruyante du touriste de vacances pour qui le mot *joli* est le qualificatif le plus élogieux qu'il puisse, sur commande, adresser à un site, jusqu'à la passion du peintre qui étudie longuement l'ordonnance des lignes et le jeu des couleurs, jusqu'à la méditation du philosophe qui y découvre les grands symboles de la vie, en passant par la tendresse du naturaliste qui retrouve dans les moindres détails de la plante et du minéral l'image de la beauté du monde. Mais il y a aussi l'amour du poète qui aime à la fois le paysage pour ses tons nuancés, pour l'émotion qu'il suscite en lui et pour l'interprétation qu'il en dégage.

Les poètes aiment tous la nature, même ceux qui s'en défendent; il en est qu'elle attire plus fortement, qui la pénètrent mieux, qui s'ouvrent à son charme avec plus de confiance; mais tous, plus ou moins, ont parlé d'elle. Et les vers qu'elle leur inspire seront une pierre de touche qui

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous permettra d'éprouver leur originalité de vision, la qualité de leur sentiment, leur don d'expression verbale et musicale. Car la poésie de la nature est, entre toutes, la poésie de rêve et de longue contemplation. N'est-ce pas devant le paysage que nous nous découvrons le mieux à nous-mêmes, que nous lisons le plus nettement l'essentiel de notre pensée, que nous entendons avec le plus de spontanéité monter en nous le chant intérieur? On a déjà beaucoup célébré la nature; on ne se lasse pas de la redire dans la toute variété de sa grandeur et de sa souplesse, de sa force et de sa bonté. Et, quand se sont évanouies nos illusions sentimentales, quand nous est apparu le vide des pures constructions idéologiques et l'artificiel de nos complications littéraires, un sentiment reste en nous, inébranlé, intense comme au premier jour : l'amour de la nature.

Ce sentiment est devenu chez les poètes symbolistes d'autant plus subtil et plus raffiné que leur pénétration se faisait plus vive. Ils n'ont pas tous même compréhension de la nature, mêmes émotions devant elle; ils en jouissent selon leur tempérament, préférant, parmi la diversité des sites, ceux qui s'accordent le mieux avec leur état d'âme du moment. La vie des arbres, des eaux et du ciel se reflète en eux. Une corrélation sourde s'établit entre le rythme du paysage et le rythme de leur sensibilité : le poète a pris conscience de cet harmonieux accord et sa poésie, loin de rester attachée aux seules apparences visuelles, cessera d'être *descriptive* pour devenir une *poésie d'impression*. Dès lors ses tableaux seront baignés d'une atmosphère humaine qui fera vivre les lignes et vibrer les couleurs. Unissant son ample émotion d'homme à la beauté pittoresque du monde, fondant son rêve et la réalité sensible dans une même coulée de lyrisme, il créera ce qu'on peut appeler le ***paysage symbolique***.

* * *

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le paysage symbolique n'est ni un poème abstrait, ni une froide description, ni une construction philosophique, ni un défilé sec de notes précises. Il tâche d'être l'un et l'autre, restant à mi-chemin entre la peinture parnassienne et la poésie psychologique des écoles nouvelles. Il dit la vie du paysage.

Le paysage vit du mouvement de ses arbres, de l'entrecroisement de ses lignes douces ou rudes, de l'inflexion de ses horizons, des reflets nuancés de ses eaux, de la lumière changeante de ses ciels. La terre n'est-elle pas un visage infiniment divers, d'expression toujours nouvelle, que nous passions de l'ondulation molle de ses collines aux gestes étranges de ses rochers, des nappes lentes de ses plaines à l'encaissement obscur de ses vallées profondes? Le même paysage ne prend-il pas une signification autre aux différentes saisons, aux différents moments de la journée, avec ses couleurs vives ou éteintes, éclatantes ou grises, mortes ou seulement voilées, avec toutes les nuances d'une lumière limpide ou pesante qui transfigure le paysage et fait que le même coin de vallée pourra nous sembler successivemeut paisible ou tourmenté?

On peut donc, sans avoir recours à un procédé artificiel, animer la nature (l'expression *le paysage état d'âme* n'est pas nouvelle), puisqu'elle nous apparaît comme essentiellement vivante. Elle exprime tous les grands sentiments de l'âme humaine, âpreté ou douceur, désolation ou sérénité, colère ou confiance : n'est-il pas légitime de voir en elle l'image de notre vie morale? Ne se prête-t-elle pas d'elle-même à l'éclosion spontanée du symbole?

Il serait assez difficile de déterminer avec quelque netteté si, dans la poésie symbolique, c'est le paysage qui nous reflète ou nous qui reflétons le paysage, si nous extériorisons nos sentiments pour les étendre sur les choses et les regarder à travers ce voile ou si ce n'est pas au contraire le décor qui nous influence, qui entre en nous, nous imposant sa joie

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ou sa tristesse. Chacune des deux interprétations renferme une part de vérité. Il y a double communication de notre état d'âme au paysage et du paysage à notre état d'âme. Deux miroirs se reflètent l'un l'autre. Duquel des deux est parti le premier rayon lumineux? Les deux mouvements se confondent : le poète ne les distingue pas.

Un fait pourtant semble évident : c'est que nous pénétrons mieux un paysage de tonalité douce quand nous le regardons avec des yeux calmes et confiants que si nous l'abordons tristes et abattus. Nous l'interprétons différemment selon notre disposition du moment. Une plaine peut nous paraître reposante et sereine, si nous la parcourons d'un pas joyeux; mais, si nous ne penchons vers elle qu'un front lourd de mélancolie, sa tranquillité morne nous obsède; nous la trouvons plate et monotone. Un mur de rochers noirs pèse à notre accablement : si nous le regardons apaisés, nous en sentons l'âpre beauté, sans en souffrir. Ce qui pourrait porter à croire que dans cet échange d'impressions il y ait plutôt prédominance de notre moi sur le monde extérieur.

***

Si nous regardons un déploiement de lignes et de couleurs dans une disposition d'esprit conforme à son rythme secret, c'est alors que nous en comprenons le mieux le sens humain : nos yeux distinguent les nuances subtiles, notre âme saisit l'essentiel du paysage et se modèle sur lui avec d'autant plus de facilité qu'il la reflète plus fidèlement. Reconnaissants à la nature d'épouser, pour ainsi dire, notre pensée, nous vivons en elle. C'est alors que spontanément se présente à nous l'idée du symbole : de cette fusion intime du paysage et de l'état d'âme naît le poème symbolique.

Au lieu de s'exprimer froidement dans la pénombre du cabinet de travail, le lyrisme s'exalte librement dans la lumière; le sentiment longtemps contenu et resté vague se précise; il sort de nous pour se prolonger sur le décor.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cependant notre pénétration, devenue soudain plus aiguë et plus vive, note les éléments essentiels du paysage. Nous sommes frappés par tout ce qui contribue autour de nous à produire l'impression ressentie, négligeant l'accessoire et l'accidentel pour ne nous arrêter qu' à la vision d'ensemble. (Et c'est justice, car on ne peut vraiment animer que les grandes lignes d'un paysage : étendre aux plus infimes détails l'interprétation humaine, ce serait tomber dans la miévrerie et la pure virtuosité. Il n'y aurait plus de raison de s'arrêter.) La vision se précise : *le détail typique* s'accroche au thème général. Le peintre reparait derrière le poète et s'attarde au jeu des nuances. Mais, sans jamais perdre de vue le côté humain du poème, il compose le tableau, de façon à ce que ne se glisse dans l'évocation aucune notation inutile, que rien ne puisse donner l'idée de la description faite pour elle-même, que tous les traits concourent à l'unité d'impression.

La langue qui traduira ce paysage sera plus concrète qu'abstraite, pour rendre l'idée plus tangible, l'image plus intense; d'autant que l'abus du mot abstrait alourdit le vers, empâte les sons. Et la musique du vers n'est-elle pas indispensable pour exprimer ce que les lignes ont de plus fuyant, ce que les couleurs ont de plus flou, ce que la lumière a de plus insaisissable, pour exprimer surtout dans toute sa force l'émotion même qui a inspiré le poème?

Le paysage symbolique ainsi orchestré n'est plus une simple description du monde sensible : c'est une confidence personnelle du poète, une page d'*autobiographie*. Il n'exprime pas un site unique, une fois observé. Il a une valeur synthétique et condense en lui toute une série de paysages de même tonalité, longuement étudiés, au milieu desquels on a vécu, sans provoquer l'impression, sans chercher le *sujet*, sans vouloir faire à tout propos de la littérature.

***

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On ne saurait sans injustice accuser le paysage symbolique d'être de l'art pour l'art. Le poète ne décrit pas pour le plaisir de décrire; visant moins à la précision exacte des détails qu'à l'expression de son émotion, il évoque plus qu'il ne peint. Et par là ses poèmes ne se peuvent confondre ni avec ceux des parnassiens ni avec ceux des petits symbolistes de vitrine. Leur double éloignement de l'observation impassible et de l'excessive subtilité les empêche de sortir de la vie, leur assure un constant rayonnement de large humanité.

Plus ample et plus compréhensif, plus ému et plus complexe, plus chargé de sensations et par suite plus intensément évocateur que le paysage parnassien, le paysage symbolique aura une double signification, un double intérêt : beauté de la matière et beauté du symbole, beauté de l'évocation colorée et beauté humaine du sentiment. La notation pittoresque vient étayer le symbole et lui donner corps; le symbole vivifie et anime la notation pittoresque.

Et je ne prétends pas par là que la poésie de la nature soit la seule possible, ni même qu'elle ait plus de profondeur que toutes les autres. Les éléments de beauté sont nombreux qui valent d'être chantés et la nature n'est sans doute qu'un des aspects de la poésie, qu'un des coins de la vie. Mais j'ai voulu, à une époque où l'on pourrait être tenté de rejeter le thème comme trop vieux et trop redit, essayer de préciser la nature du paysage symbolique, de montrer comment il se forme et remettre en lumière cette vieille vérité que là-même où, pour un lecteur peu averti, le poète ne semble pas s'exprimer directement dans ses vers, ses paysages symboliques procèdent encore d'une inspiration essentiellement humaine.

René GEORGIN.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au Pays des Bananiers

(Suite)

LAS PALMAS

Las Palmas

L'hélice donne quelques tours encore et s'arrête. Le paquebot entre dans la rade de Las Palmas. La sonde est lancée et, filant rapidement, la corde se raidit, puis se détend, annonçant 20 mètres. Avec fracas l'ancre tombe à l'eau et le navire tirant sur la chaîne tourne lentement et reste immobile.

Autour du vapeur volutent d'innombrables canots qui, en présence de l'énorme masse du transatlantique, paraissent des jouets d'enfants. Ce sont des marchands venus du rivage tenter les passagers par les produits des îles et les curiosités de l'Orient. Ici des Canariens déploient la toile ajourée « Calao », spécialité du pays, là des Hindous montrent les soiries des Indes, les dentelles de Malte, tandis que plus loin

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des enfants offrent des fruits, des légumes et les fameux oiseaux des Canaries. N'ayant pas l'autorisation de monter à bord, ils établissent à l'aide de cordes entre les passagers et eux-mêmes un va-et-vient de paniers qui montent chargés des objets vendus et redescendent contenant en pesetas, shillings ou francs, le prix de la vente.

Habitué à ce spectacle, je contemple, dans l'attente de la « faloua » qui doit me conduire à terre, la ville qui sur une longueur d'une lieue s'étend sur le rivage. A droite est le port dominé par trois hautes collines au pied desquelles sont creusées de nombreuses grottes, demeures primitives des Guanches, anciens indigènes de l'île, aujourd'hui habitées par les familles des dockers. Par les brèches formées par les rues on aperçoit de l'autre côté la mer : le port et la cité ouvrière sont sur la pointe d'une presqu'île reliée au reste de l'île par une étroite chaussée que sillonnent à toute heure de la journée les tramways électriques, les voitures et les charrettes chargées de bananes.

A trois kilomètres du port, sur la gauche, la bande de terrain s'élargit et, repoussant la mer, s'élève brusquement d'un côté en hautes falaises de roches, de l'autre côté en dunes mouvantes de sable qui, les jours de tempête, balayé par le vent du nord, se soulève vers le ciel en trombes pour retomber sur la ville en poussière aveuglante. Non loin de ces dunes commencent les agglomérations de maisons qui, groupées autour de la cathédrale, montent par échelons jusqu'à mi-côte de la montagne aride dominant ce côté de l'île.

Bâties sur le même genre que celles du midi de l'Espagne et du nord du Maroc, les maisons présentent toutes le même aspect uniforme. Les toits carrés sont des terrasses où le soir les habitants viennent jouir de la fraîcheur qui monte de la mer.

Descendu à terre, après six jours de mer, je suis au début

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelque peu étourdi par le mouvement et le bruit qui, même pendant les heures les plus chaudes de la journée, donnent à Las Palmas l'aspect d'une grande ville d'Europe. Des groupes d'Anglais, d'Allemands et même de Français, profitant de l'escale de leur vapeur, parcourent la ville, guidés par les interprètes; les uns examinent minutieusement chaque détail pour conserver le souvenir le plus précis possible de la ville, les autres, entassés dans des voitures, ignorant les beautés et les curiosités de la capitale, montent ou descendent les rues au trot rapide des petits chevaux canariens.

De points en points, la rue principale s'élargit en places ou en jardins qui, en partie appropriés par les tenanciers de cafés, sont envahis par chaises et tables rarement désertes.

L'hôtel où je descends est en dehors de l'artère principale et, en pénétrant dans les rues secondaires, je laisse derrière moi le mouvement et le bruit. Le contraste est saisissant et dans le silence de la rue le bruit des roues de la voiture s'amplifie au point de paraître anormal. C'est ce que semblent penser les habitants qui, intrigués, lèvent les petits volets carrés qui les dissimulent contre les curiosités des rares passants. De temps à autre, par ces petites ouvertures pratiquées dans les fenêtres sans vitres, une tête brune, éclairée de grands yeux noirs, se penche et se retire bien vite, honteuse d'être surprise par les regards d'un étranger. Avec un peu d'imagination je pourrais me croire à Tanger ou dans une ville d'Orient et, pour compléter l'illusion, un groupe de femmes Canariennes passe lentement la tête couverte d'un large fichu blanc qui leur donne l'aspect de femmes d'une tribu de Touaregs, tandis que, arrêtés au coin de la rue, trois arabes vêtus du bournou blanc conversent gravement.

Toute la vie active de Las Palmas est concentrée dans la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rue principale qui, de l'extrémité du port, monte jusqu'au vieux quartier, berceau de la capitale. C'est là où se trouvent les magasins les mieux achalandés, c'est là où les grandes maisons de commerce ont leurs établissements et leurs bureaux, où dans l'après-midi les désœuvrés viennent se communiquer les dernières nouvelles, les élégantes de Las Palmas exhiber le chapeau ou la robe arrivés de Paris par le dernier paquebot.

Mais cette activité est superficielle et, lorsque le soleil a disparu à l'horizon et que, dans le ciel devenu sombre, les étoiles s'allument une à une, la ville s'endort dans le silence.

Après quelques heures passées à l'hôtel, désirant me rendre compte de l'aspect de la ville, la nuit je sors et, dans la rue principale, si mouvementée dans la journée, je ne vois plus de tramways électriques, de voitures, ni de charrettes chargées de bananes. Les groupes d'Anglais, d'Allemands et de Français ont depuis longtemps rejoint leur bord et déjà leur vapeur disparaît dans le lointain ; les cafés sont déserts et au bruit et au mouvement de la journée a fait place un silence absolu que seul vient troubler l'écho de mes pas dans la rue déserte. Sous la lueur blafarde de la lune qui se lève les toits carrés semblent de gigantesques cercueils et sur la ville endormie un courlis en passant laisse tomber son cri perçant.

LES CANARIENS

Las Palmas

C'est aujourd'hui Noël, et pour les Canariens c'est encore un jour béni ; la journée commencée en prières se termine en réjouissances simples et honnêtes. Dans les rues pavoisées circulent joyeux des groupes de jeunes gens chantant aux

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

accords de la guitare. C'est toujours par des chants qu'ils traduisent leur gaité. Ils adorent la musique. Mais il est pour eux une distraction plus captivante encore et pour laquelle jeunes et vieux interrompent sans remords les plus jolis chœurs : ce sont les feux d'artifice. Oh ! ils sont loin encore du raffinement blasé des Parisiens ou des Londonniens et, pour satisfaire leurs goûts difficiles point, n'est besoin de leur offrir des bouquets coûteux ou des pièces compliquées: le simple et vulgaire pétard leur suffit. Le sifflement de la fusée qui monte est pour eux aussi doux que les sons mélodieux de leur guitare et ils oublient même leurs soucis à contempler dans le ciel bleu les petits nuages blancs qui précèdent la détonation. Les vieillards même sacrifient des économies jalousement gardées au plaisir de lancer vers le ciel des pétards aux détonations bruyantes.

Les Canariens, les vrais, ceux qui n'ont jamais quitté l'ombre de leurs palmiers, sont restés très enfants. La civilisation raffinée n'a pas encore perverti leurs mœurs simples et, satisfaits des progrès réalisés par leurs parents, ils se contentent de suivre la voie déjà tracée par eux. Il n'y a guère que quelques années, depuis que l'archipel est visité par Anglais et Allemands, que leurs connaissances géographiques ont fait quelques progrès. Autrefois de l'Europe ils ne connaissaient guère que leur patrie-mère, l'Espagne, et beaucoup encore ignorent si Paris est un port de mer et même si cette capitale ne constitue pas à elle seule la France entière. Dans leur ignorance, ils sont cependant très ingénieux et il m'est arrivé parfois de voir des illettrés n'ayant aucune connaissance d'arithmétique faire des calculs assez compliqués pour eux, à l'aide de figures géométriques ressemblant fort à des hiéroglyphes égyptiens.

Les membres des classes supérieures n'ont pas toujours une culture intellectuelle très développée, ni ne montrent un désir bien grand de suivre les progrès de la science.

L'on raconte que lors d'une sérieuse épidémie de peste

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bubonique, il y a 4 ans, les médecins étaient absolument déroutés par cette nouvelle et terrible maladie et leur impuissance à enrayer le mal, jointe à la rapidité du développement de l'épidémie les avaient tellement affolés que, pour se débarrasser du nombre toujours croissant de malades, ils délivraient des permis d'inhumer pour les victimes encore vivantes, et il n'était pas rare, dit-on, d'entendre dans les cercueils portés en courant au cimetière des coups sourds et des gémissements. Encore maintenant la croyance populaire est que les médecins empoisonnent les malades dont la guérison se fait trop attendre.

Les Canariens sont cependant civilisés et dans la voie du progrès ont laissé bien loin derrière eux leurs voisins du Continent africain. D'ailleurs des rapports constants avec leurs frères de la Péninsule les ont obligés à se tenir à leur niveau. Laissés entièrement seuls que seraient-ils devenus? Ils ont beaucoup de similitude en bien des choses avec les peuplades mulsulmanes. Les femmes vivent presque complètement cloîtrées et il est très rare de voir dans les lieux publics des jeunes filles converser avec des jeunes gens. Les fiancés ne peuvent se voir et se parler que du haut de un ou deux étages. Comme les Arabes, les Canariens sont très fatalistes et ont peu d'initiative, et il est regrettable qu'ils ne soient pas plus actifs, car, étant données la douceur du climat et la force productive du sol, les Canaries pourraient être l'un des plus riches pays du globe. Les Espagnols ont perdu La Havane, mais ils ont avec les Canaries une colonie qui aurait pu être aussi fertile.

Des deux îles principales Ténérife et la grande Canarie, celle-ci est la plus commerçante et résiste mieux aux défaillances de la fortune. A Ténérife, il y a environ cent ans, les Canariens cultivaient la vigne. Le phylloxéra détruisit leurs plantations et ils restèrent vingt ans à gémir sur leurs

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pertes. Ils entreprirent ensuite l'exploitation de la cochenille, mais la découverte en Allemagne d'un produit chimique, l'aniline, fut de nouveau leur ruine et, désespérés, ils cessèrent tout travail. Une nouvelle culture s'est de nouveau révélée, énormément productive, la banane, et tous ont voulu avoir leurs bananeraies; mais ils ont planté tout le terrain disponible sans songer que l'eau leur manquerait et, le jour prochain où ils seront de nouveau ruinés, ils se trouveront encore totalement sans ressources. Dans la Grande Canarie ils sont plus opiniâtres et conservent leurs anciennes exploitations dans l'espoir de jours meilleurs. Déjà l'industrie de la cochenille reprend et leur ténacité va être récompensée.

***

Comme beaucoup de natures simples, les Canariens se formalisent facilement et c'est avec une extrême prudence qu'un étranger doit se servir de leur langue pour ne pas dénaturer le sens de certaines expressions et les froisser. Il doit également prêter une attention très vive aux différentes formules employées par les indigènes, s'il ne veut pas commettre des erreurs désagréables pour lui-même.

Aux Canaries, il est d'une usage courant de s'offrir mutuellement tout ou partie de ce que l'on possède, mais c'est une offre qui naturellement doit être refusée, car ce n'est qu'une simple formule de politesse. Les Canariens vous offrent ainsi leurs repas et même leur maison. Je revenais un jour d'une promenade avec un propriétaire du pays et nous conversions aimablement, lorsque, s'arrêtant soudain devant une maison et me l'indiquant du doigt, il me dit : « Voilà votre maison. » Le ton avec lequel il prononça ces paroles semblait interrogatif et je lui répondis : « Non ! j'habite à l'hôtel. » A peine avais-je prononcé ces

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mots que mon compagnon, se drapant dans sa dignité d'hidalgo espagnol, me tourna le dos et pénétra dans la maison même qu'il m'avait signalée. Hélas ! il m'avait royalement offert sa propre maison et ma réponse lui avait fait croire que j'en faisais fi et préférais l'hôtel.

Légèrement troublé par les feux brillants des yeux noirs d'une belle brune Canarienne, je conversais un jour avec ma jolie voisine, lorsque nous vînmes à parler de langues étrangères. Elle connaissait le français, me dit-elle, mais éprouvait toujours une assez grande difficulté pour ainsi dire physique à prononcer les mots. Pourquoi, lui répondis-je est-ce parce que vous êtes... je voulais dire « intimidée »; mais, ignorant l'expression correspondante en espagnol, j'employais le mot « embarrassée » et le traduisais littéralement en ajoutant la syllabe « ada ». Je ne l'avais pas plutôt prononcé que je me rappelais, trop tard, hélas ! que ce mot est uniquement consacré en espagnol à exprimer une situation qui n'a rien d'intellectuel, mais qui n'en est pas moins une situation intéressante. En vain me hâtais-je d'ajouter : « parce que vous ne trouvez pas les mots suffisamment vite », ma jolie voisine, déjà debout, me foudroyait des éclairs brillants de ses yeux noirs et achevait mon humiliation par cette flèche du Parthe : « Ces français, quelle impertinence ! »

La pauvreté chez le peuple est très grande et les sommes infimes payées pour une journée de travail ne peuvent g ière leur permettre d'économiser en prévision de leurs vieux jours. Les hommes robustes gagnent 2 fr. 50 pour une journée de douze heures, les femmes et les enfants de plus de quatorze ans un franc seulement pour une même durée de travail, et cependant les jours de réjouissances populaires ils achètent des pétards ! Il est vrai que les frais de ménage sont réduits à leur plus simple expression. Les maisons sont le plus souvent des caves naturelles creusées dans le roc ou des abris grossièrement construits avec des pierres posées

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les unes sur les autres. Les Canariens n'ont à craindre ni le froid, ni la pluie. Leur nourriture est encore plus simple que leur logement. Avec de la farine de maïs grillé délayée dans de l'eau, ils font une pâte qu'ils mangent seule ou accompagnée de poisson salé. Les plus fortunés ajoutent un morceau de fromage de Hollande qui constitue pour eux une gourmandise des jours de fête; comme boisson de l'eau.

Telle est l'existence du Canarien vivant dans l'intérieur de l'île et travaillant dans les plantations de bananiers. Mais les ouvriers du port ont depuis longtemps renoncé à cette simplicité. Des ouvriers étrangers ont déjà importé dans les ports de l'archipel les théories socialistes et maintenant 7 francs par jour ne paraissent plus suffisants aux dockers. Chaque jour amène une nouvelle exigence et les capitaines comptant ne faire escale que quelques heures se voient souvent obligés de rester deux jours lorsque le Pataud des ouvriers Canariens proclame la grève. Le sabotage n'est pas encore connu, mais la haine de la force publique commence déjà à se montrer et, lorsque la troupe est envoyée pour maintenir l'ordre dans les meetings révolutionnaires, elle est parfois accueillie à coups de pierres ou autres projectiles. Malheureusement pour les grévistes, la garde civile espagnole est moins patiente que la gendarmerie française et il n'est pas rare que les balles de leurs Mausers fassent des victimes.

Entre le peuple et les classes supérieures existe une différence très grande dans les mœurs, dans les goûts et jusque dans les moindres détails de l'existence. Le peuple reste canarien, mais les classes aisées deviennent chaque jour plus européennes. Il est de bonne mise dans les familles riches de passer une partie de l'année à Madrid; de là, elles vont jusqu'à Paris et l'existence dans la capitale leur plaît tellement que toujours elles y reviennent et bien souvent y restent définitivement. Aussi la plupart des grandes entre-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prises sont-elles entre les mains d'étrangers, d'Allemands surtout, et le Canarien patriote jetté parfois un cri d'alarme en voyant la rapidité avec laquelle les Canaries se germanisent.

TÉNÉRIFE ET LA GRANDE CANARIE

Ténérife

Au centre de l'archipel des Canaries surgissent des flots profonds de l'Atlantique les deux îles principales, Ténérife et la Grande Canarie. Un bras de mer de 60 milles les sépare. Bien que la distance soit petite, elles ont vécu longtemps isolées l'une de l'autre et n'ont pas toujours eu la même histoire. Avant l'arrivée des Espagnols, elles étaient habitées par les Guanches qui, tout en étant de la même race, n'avaient pas cependant les mêmes mœurs, ni le même caractère dans les deux îles.

C'étaient des hommes de haute stature, merveilleusement proportionnés et totalement différents de leurs voisins du continent africain. Ils étaient blonds et ressemblaient beaucoup aux peuples du nord de l'Europe. Les Guanches habitant Ténérife étaient pacifiques et vivaient d'agriculture. Rarement des querelles venaient troubler leur existence tranquille et la guerre était inconnue chez eux. Dans la Grande Canarie, les indigènes étaient plus turbulents; les fréquentes visites des Maures et des Gênois aventureux leur avaient appris l'art de se battre et souvent des guerres civiles ensanglantaient leur territoire. Malgré leur amour de la paix, les Tinerfeniens savaient cependant défendre leur pays et pendant de longues années résistèrent victorieusement aux Espagnols. Ce n'est qu'après avoir été décimés par une épidémie terrible qu'ils furent définitivement vaincus. La formation géologique de leur île leur donnait une supériorité très grande sur leurs envahisseurs, car

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans leurs montagnes déchiquetées, dont l'accès n'était connu que d'eux seuls, ils se reformaient après chaque attaque pour tomber à l'improviste sur leurs adversaires.

Ténérife ressemble un peu à la partie méridionale de l'Italie, bien que n'ayant pas la forme aussi accentuée d'une botte. Elle est inclinée de l'Est à l'Ouest ; sa longueur est de 80 kilomètres et sa largeur de 45 kilomètres à l'Ouest et de 15 kilomètres seulement à l'Est. Au centre de la partie la plus large de l'île, visible en mer à d'énormes distances lorsque l'atmosphère est très pur, s'élève le Pic de Teide à 3.760 mètres au-dessus du niveau de la mer. Une partie de l'année il est couvert de neige, et c'est un coup d'œil féerique de contempler sur la droite les roches noires tombant à pic dans les flots bleu sombre de la mer et sur la gauche la blancheur éclatante des neiges. Une chaîne de montagnes divise l'île dans toute sa longueur en deux parties distinctes, le côté nord et le côté sud. Celui-ci, brûlé par le soleil et par les vents chauds d'Afrique, est inculte une grande partie de l'année. Le côté nord, abrité par les montagnes contre le simoun est beaucoup plus fertile. Le sol, très volcanique, est souvent agité de tressaillements sismiques et des cratères s'ouvrent quelquefois sous la pression du feu souterrain. Du sommet des montagnes descendent vers la mer de formidables ruisseaux de lave dont la chute dans les flots devait être un spectacle terrifiant. Au moment de la formation géologique de l'île, Ténérife a dû être le théâtre d'une lutte atroce entre le feu et l'eau et l'aspect chaotique qu'elle présente est grandiose et sinistre.

***

Moins tourmentée apparaît sa voisine, la Grande Canarie. Sa forme est à peu près ronde et les montagnes s'élevant au centre, tout en étant très abruptes, descendent vers la mer en pentes moins rapides que dans l'île de Ténérife.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La Grande Canarie doit être de nature volcanique beaucoup plus ancienne. La lave, exposée depuis un nombre incalculable d'années aux effets du soleil, de la pluie et du vent, se change peu à peu en terre cultivable et n'a plus l'apparence aride qu'elle présente à Ténérife.

A Santa-Cruz de Ténérife et à Las Palmas est concentré tout le commerce important. C'est dans ces deux villes où se trouvent la direction des affaires civiles et militaires, les banques et le siège social des maisons de commerce. De l'archipel canarien, Santa-Cruz est la capitale, récompense honorifique qui lui a été accordée pour sa défense héroïque contre l'attaque d'une flotte anglaise: mais, tandis que l'importance de Las Palmas augmente chaque année, Santa-Cruz reste stationnaire. Le port de cette dernière est maintenant souvent désert, tandis qu'à Las Palmas de 25 à 30 transatlantiques font escale tous les jours. Ils y viennent prendre du charbon avant de continuer leur route sur l'Amérique du Sud, l'Afrique ou l'Australie. De là est née une rivalité très grande entre les deux villes, dont l'une veut garder l'honneur d'être capitale du groupe canarien et l'autre veut secouer la tutelle qu'elle juge humiliante pour elle. Et la rivalité est telle qu'elle se change peu à peu en haine qu'activent sans cesse les partis républicains fomenteurs de révoltes.

Dans les deux îles une même sécheresse atroce annihile la force productive du sol et les nuages opaques de poussière qui constamment flottent au-dessus des routes donnent aux plantes, aux maisons et même aux habitants un aspect gris-sale horriblement déplaisant. Les routes, aussi mal entretenues que celles de Murcie, Valence et de tout le midi de l'Espagne, sont une série de bosses et de trous profonds qui changent en supplice le voyage le plus court.

On y cultive surtout la banane et la canne à sucre et, dans les endroits où l'eau est plus rare, la pomme de terre et la tomate. La culture est plus florissante dans la Grande

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Canarie qu'à Ténérife, soit parce qu'elle a une situation plus privilégiée au point de vue climatérique, soit parce que des procédés plus intelligents y sont employés. Au point de vue esthétique, Ténérife est supérieure à sa voisine. On y trouve de merveilleux sites et l'aspect entier de l'île, par sa sauvagerie, plaît davantage aux étrangers.

Les Tinerfeniens et les Canariens présentent à peu près le même caractère; cependant ces derniers sont plus commerçants et plus âpres au gain. Ils sont plus stoïques devant l'adversité; tenaces ils luttent contre la mauvaise fortune et savent attendre le jour où leurs efforts seront récompensés. Mais Tinerfeniens et Canariens ont une cruauté égale envers les animaux. Les courses de taureaux et les combats de coqs sont leur passe-temps favori et il faudrait des volumes entiers pour décrire le récit des cruautés infligées aux chevaux et aux mules. Les Iles fortunées sont l'enfer des animaux.

LE SIMOUN AUX CANARIES

Arucas

Le ciel est d'une limpidité exquise. Il est si bleu que l'on voudrait monter jusqu'à lui et le toucher. Les bras instinctivement s'élèvent et les mains se tendent avides de se plonger dans ce bleu impalpable. Dans l'air délicieusement pur les lèvres s'entrouvrent en un désir sensuel d'effleurer la surface azurée de l'atmosphère qu'en extase l'œil contemple insatiable. Brillant d'un éclat vif et chaud, le soleil projette ses rayons pénétrants sur le sol qu'il couvre d'or. Sous cette lumière étincelante, les troncs des eucalyptus resplendissent de tons rouges, verts, bleus, oranges, tandis qu'entre les feuilles les petits oiseaux minuscules au plumage coloré semblent des pierres précieuses qui roulent. Sous la chaleur bienfaisante du soleil du matin, les brins

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'herbe frémissent et se dressent, offrant un point d'appui aux papillons ivres de lumière et de vie.

Mais le soleil semble devenir plus vif, il ne chauffe pas, il brûle, et cependant ses rayons ont perdu leur éclat. Dans le Sud, à l'horizon, monte un nuage. Au début, c'est moins qu'un nuage, c'est un voile, une buée. L'on dirait les dernières fumées d'un incendie qui meurt. Puis la buée s'épaissit et s'étend ; elle couvre maintenant le soleil qui se change peu à peu en un gros disque d'un rouge brique sinistre. Repoussant la brise fraîche de la mer, un souffle puissant, sec et brûlant, se glisse entre les branches et les feuilles des arbres et, courant sur le sol, fait s'incliner les brins d'herbe qui frissonnent et se recroquevillent, desséchés par l'air chaud. Effrayés, les petits oiseaux minuscules voltigent de feuilles en feuilles, poussant des cris plaintifs ; les troncs des eucalyptus se sont ternis et le ciel a perdu sa pureté. Une tristesse morne étreint les êtres et les choses qui semblent attendre l'attaque. Elle arrive soudaine et terrible.

Le vent du Sud se met à souffler violemment, soulevant sur la route la poussière, qui couvre bientôt toute l'île d'un manteau gris et sale. Après chaque rafale un moment d'accalmie qui est aussitôt suivi d'un coup de vent plus brutal ; ceux-ci se succèdent maintenant sans arrêts et continuent violents, formidables.

Le cyclone est déchaîné : hurlant, le vent s'engouffre sous les branches, les écarte et, les ployant, les brise, les arrache et les entraîne dans sa course terrifiante, ou bien il tourbillonne autour des arbres qui gémissent sous l'assaut, il les enveloppe, les secoue, fait craquer les branches énormes et comme pour un jeu écarte le faîte en éventail, ou le comprime en fuseau, puis, dédaigneux, soulève l'arbre de terre et l'abat sur le sol. Dans les plantations de bananiers un crépitement continu se fait entendre. Sur les larges feuilles le sable est projeté avec tant de violence qu'il les perce

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et les déchire. Parfois un bruit sourd: c'est un bananier qui tombe. Dans l'air, obscurci par la poussière, passent des éclairs verts; ce sont des feuilles de bananiers qui s'envolent, arrachées par le vent.

Perdus dans le bruit de l'ouragan, des cris de détresse se font entendre désespérés; ce sont les milans qui luttent, impuissants, contre la tempête qui les emporte. Le long des énormes coulées de lave qui se sont figées en montagnes, les pierres ébranlées tremblent, glissent et tombent au fond des ravins. Plus rares, mais plus impressionnants, d'autres bruits violents dominent parfois les hurlements du cyclone. Ici c'est un toit de zinc de 30 mètres de long que le simoun soulève et qui s'aplatit sur la route; là c'est une étable qui s'écroule provoquant la fuite éperdue des mules qu'elle abritait.

Sous la force du vent la mer s'agite et se creuse; les vagues se cabrent; bousculées par le souffle de l'ouragan, elles sont brisées à peine formées et l'écume blanche entraînée tourbillonne au-dessus du bouillonnement bleu des flots. Au large, une barque, un mât cassé, plonge dans l'abîme pour reparaître un moment après sur la cime des vagues que frappent à chaque coup de vent les voiles déchirées.

Puis tout à coup l'atmosphère devient noire, épaisse, cinglante. Toute la poussière des routes de l'île doit maintenant voltiger dans l'air. C'est le dernier effort du simoun. Le grand souffle continu du vent se brise et se change en rafales qui peu à peu diminuent de violence. L'air s'éclaircit et en un dernier tourbillon la poussière retombe sur le sol qu'elle recouvre à nouveau.

Avec autant de rapidité qu'il était venu, le simoun s'est enfui; le soleil a repris son éclat et le ciel sa pureté, mais sur la campagne l'ouragan a laissé son empreinte. Les eucalyptus à l'éternelle fraîcheur ont été ravagés, les feuilles ont été grillées par le simoun et, dans le rideau de verdure formé

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par les arbres, sur la route, des trouées laissent voir à travers les branches déchiquetées ou tordues le fond du ciel redevenu bleu.

Dans les champs de canne à sucre, les longues tiges sont couchées sur le sol dénudées, dans un désordre inouï. Dans les plantations, les feuilles de bananiers, auparavant larges et fraîches, se dressent maintenant desséchées et en pointes comme des aiguilles de pin. Sur la terre, les régimes dans leur chute se sont écrasés et, plus loin, des hectares entiers de bananiers jonchent le sol. Partout ce ne sont que ruines. Mais qui expliquera les caprices étranges des phénomènes de la nature?

Dans une grande plantation, parmi le chaos des troncs de bananiers empilés les uns sur les autres ou gisant sur le sol, entr'ouverts par la force de leur chute, un seul bananier se dresse intact, étalant ses larges feuilles toujours vertes et unies, et sur l'une d'elles une fauvette s'est perchée et avec de petits cris essaye ses ailes froissées.

LORSQUE LE VENT SOUFFLE ET LA POUSSIÈRE S'ENVOLE

Las Palmas

Il semble à première vue que la poussière des routes ne puisse guère être le sujet d'une lettre. Mais aux Canaries, elle atteint des proportions tellement colossales qu'elle peut être cataloguée parmi les curiosités principales du pays.

Loin de moi la pensée de chercher à détruire la réputation de beauté des îles Fortunées ! Mais quelle contrée si parfaite n'a pas son petit côté défectueux? Londres a ses brouillards épais et malsains; Madrid a, l'hiver, ses courants d'air glacials et mortels; Paris, même, n'est pas exempt de la loi commune et a eu, pendant longtemps, sa litière de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

papiers sales. Aux Canaries, nous n'avons rien de tout cela, mais nous avons la poussière.

En France, sur nos routes belles et larges, bordées de champs verts où s'épanouit le bluet et fleurit l'aubépine, que connaît-on de la poussière? Sans doute, dans les journées chaudes et sèches de l'été, l'atmosphère est parfois alourdie de ces molécules minuscules et déplaisantes, mais elle ne tarde pas à être épurée par une bienfaisante ondée. La poussière en France ! Pour moi, ce nom évoque le petit nuage gris qui, poussé par le vent, vole en courbes gracieuses derrière les autos rapides, ou les petits flocons blancs que soulève sur la route le sabot des chevaux ; mais aux Canaries la poussière est plus qu'un nuage éphémère, c'est un brouillard persistant, aussi impénétrable parfois que les brumes épaisses des mers du Nord.

J'interrogeais un jour des touristes anglais qui revenaient d'une promenade dans l'île et leur demandais.quelle était leur impression sur le pays : « Nous l'avons trouvé bien monotone », me répondirent-ils. — « Monotone? » — « Oui, nous n'avons vu que de la poussière ! » Lorsque l'on voyage à travers l'île, dès le mois d'avril, qui dans les années normales est déjà le deuxième mois de sécheresse, sur la route, devant, de chaque côté et derrière, la poussière vous précède, vous accompagne et vous suit.

Du paysage l'on ne voit tout d'abord qu'un écran gris, impalpable mais réel; puis, lorsque les yeux habitués, réussissent à percer ce voile opaque, les détails apparaisesnt un à un : des bananiers gris, des arbres gris, des maisons grises et jusqu'à l'eau grise des étangs artificiels. Le long des routes, tous les arbres heureusement ne sont pas déparés d'une façon aussi lamentable : les eucalyptus semblent avoir le don de conserver leur attrait. Leurs longues feuilles effilées se secouent et la poussière glisse, incapable de s'y maintenir; leurs troncs, ne pouvant se débarrasser de l'épaisse couche de poussière qui s'y colle, projettent alors

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des reflets de vieux bronze. Mais, moins heureux, les tamarins, qui alternent avec les eucalyptus, perdent complètement l'apparence d'arbres.

Leurs rameaux, d'une jolie couleur verte intense, l'hiver, deviennent gris, l'été, d'un gris sale, horriblement laid et, alourdis par la poussière qui les recouvre, ils se penchent vers le sol, au point de le toucher, comme si, honteux de leur laideur, ils désiraient se cacher. Plus déplaisants encore apparaissent les figuiers de Barbarie; tordues dans des contorsions atroces, leurs branches, l'écorce fendillée, semblent des bras émaciés de squelette et souillés par la terre; leurs larges feuilles, des mains desséchées de momie.

Sur la route, la poussière se dresse en petites vagues minuscules qui, balancées par le vent, s'écroulent et se reforment dans un mouvement continu : l'on dirait une miniature microscopique des dunes mouvantes de sable du Sahara.

Les Canariens, si fiers de leur pays (le plus beau du monde, croient-ils, depuis que tant d'étrangers viennent de tous les coins d'Europe le visiter), cherchent à lutter contre cette poussière qui le dépare si tristement. Le long des routes, des équipes d'hommes et d'enfants la ramassent laborieusement dans des paniers pour la déposer en tas sur les côtés.

Mais le vent du Nord, qui doit venir de France, car il a l'esprit du gavroche parisien, attend la nuit que les cantonniers dorment pour répandre sur la route la poussière entassée à grand'peine sur les bords. C'est aux Canaries où Viviani vivrait des minutes exquises ! en France, dans le ciel pur des nuits d'été, l'on voit encore les lumières que Viviani voudrait éteindre, mais dans les îles Fortunées, la poussière est si dense que parfois dans l'atmosphère noire, l'on ne voit plus les étoiles briller.

Quelle est la raison de cette calamité? Évidemment la sécherese atroce qui, pendant de longs mois, sévit dans

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce beau pays. Mais les Canaries ne sont pas la seule contrée qui souffre du manque d'eau. Sur la côte du Chili se trouve une région où la pluie est aussi inconnue que la neige au Congo, et cependant la poussière, tout en existant, n'atteint pas des proportions aussi grandes qu'aux îles Fortunées. La vraie cause de ce mal ne vient donc pas de la sécheresse seule, mais surtout de la façon stupide dont les routes sont entretenues. Ces voies de communication, où passent jour et nuit les pesantes charrettes chargées de bananes et que creusent constamment les lourdes roues des autobus, sont une série de fondrières où l'eau séjourne l'hiver et que nivelle, l'été, la poussière apportée par le vent. Oh ! on les répare sans doute, mais de quelle façon ! Des cailloux sont jetés périodiquement sur les routes et les cantonniers attendent impassibles que les camions les aient enfoncés dans le sol... ou les aient rejetés sur les bords. Alors que dans les autres pays, les routes sont bombées de telle sorte que l'eau de pluie coule sur les deux côtés, aux Canaries elles sont plates et creusées par le sabot des mules; le centre est souvent plus bas que les bords. Et, lorsqu'il pleut l'hiver, le milieu de la route est un ruisseau déjà formé pour l'écoulement des eaux. Celles-ci s'évaporent, la boue se dessèche et les monticules de terre humide se changent peu à peu en poussière.

Heureusement pour la beauté du pays, les voies de communication sont rares aux Canaries; seules trois routes montent et descendent des collines et des barrancos qui se succèdent d'un bout à l'autre de l'île, et la poussière ne dépare pas ainsi le paysage partout et de la même façon. C'est sur les abords des routes qu'elle laisse sa triste empreinte. Sur les chemins, elle va et vient, jouet du vent; parfois elle s'abat assez loin dans l'intérieur sur les champs verts qu'elle blanchit. Mais, si gravissant les sentiers l'on va vers la montagne, le paysage reprend son aspect sauvage et sa beautée et, du haut des collines dominant les routes,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'on oublie la poussière aveuglante qui tourbillonne en bas, en contemplant dans le lointain les chaînes de montagnes, dont la base se cache derrière les nuages roses et la cime disparaît sous le feuillage épais des arbres toujours verts dans l'éternel printemps des îles Fortunées.

L'ESCALE

Las Palmas

Interrompant leur route vers le Sénégal, le Congo, le Cameroum ou le Cap, ou retournant de l'Amérique du Sud et de l'Australie, six transatlantiques ont jeté l'ancre dans la rade de Las Palmas.

Autour de leurs flancs, ruisselants encore des caresses humides des puissantes vagues du large, évoluent les canots automobiles. A peine arrivés au pied de l'échelle royale, ils sont aussitôt pris d'assaut par les passagers, désireux d'oublier sur la terre ferme le balancement monotone des flots; puis, luttant de vitesse, ils filent rapides vers le port et, décrivant une courbe savante, viennent se ranger le long du quai. Au sommet de l'escalier devant lequel les « faluas » s'arrêtent, des interprètes se pressent offrant leurs services dans un mélange confus de langues diverses. S'interpellant gaiement, les passagers sautent à terre, heureux de ce changement de quelques heures, après la monotonie de longues journées en mer. Ils s'appellent, se cherchent et, se groupant par nationalité, s'en vont vers la ville qui leur apparaît au loin, mystérieuse, dans le tremblement de l'air chauffé.

Des Anglais s'empressant auprès de leurs compagnes, la figure toute rose sous le casque colonial, accaparent les quelques automobiles qui s'offrent pour une visite rapide dans l'intérieur de l'île. D'autres, fumant silencieusement

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur pipe, se dirigent d'un pas hâtif vers la plus proche taverne, sous le regard railleur des guides.

Des Allemands, déjà familiers avec l'interprète qui les conduit, rythment de sons gutturaux les éclats de rire bruyants dont ils soulignent chaque plaisanterie. Plus loin, un autre groupe de Teutons, énormes et rubiconds, encore congestionnés des suites du formidable repas qu'ils ont pris avant de quitter le bord, consultent anxieux leur montre, craignant d'arriver trop tard pour l'excellent lunch que leur promet leur guide.

Impassibles au milieu de l'allégresse générale, des Arabes marchent lentement sans but, les uns enveloppés dans un burnous blanc ou noir, la tête recouverte du capuchon qui les fait ressembler à des moines, les autres en pantalons bouffants, les pieds nus dans des babouches jaunes ou rouges et la tête protégée par un turban.

Des nègres, européanisés, grotesques dans leurs vêtements de couleurs voyantes, s'avancent à pas lents, posant délicatement les pieds sur le sol, semblant souffrir de l'étroitesse de leurs souliers. La figure plissée de mille rides, sous l'effet d'un sourire figé, ils contemplent d'un air béat le mouvement continu du port sous la lumière crue du soleil.

Des Italiens, petits, nerveux et bruns, marchent rapides sur la chaussée qu'ils foulent d'un pas saccadé; croisant le groupe des arabes, ils les toisent pensifs, semblant se demander si des officiers turcs ne se cachent pas sous ces turbans crasseux.

Des Espagnols de la Péninsule passent dans un grand bruit de voix, souligné de gestes vifs, évoquant par leur allure presque coléreuse les passions violentes qui naissent si brusquement sous le ciel bleu de leur Andalousie. La figure énergique, expressive, ils semblent d'une race différente, comparés à leurs frères des Canaries, plus calmes, presque froids. Provocantes par leur marche onduleuse, des Espagnoles circulent, légères et gracieuses, au milieu

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des Canariennes épaissies par des années d'existence inactive.

Dominant le murmure incessant des bruits divers, une chanson française de café-concert retentit soudain et, sous les regards amusés et indulgents des passants, des « marsouins » passent, dévisageant effrontément les jeunes Canariennes rougissantes. Devant les magasins hindous ils s'arrêtent et, à la vue des produits de l'Orient, châles de couleur d'ambre, tissus ornés de fleurs de Lotus, amphores de porcelaine, incrustée de fil d'or et d'argent, joyaux de filigrane, amulettes mystérieuses, dagues ciselées, ils se rappellent les aventures joyeuses ou passionnées de leur séjour aux colonies de la mer indienne. D'autres, moins romantiques, plaisantent le vieil hindou, maître de tous ces trésors, qui, dédaigneux, plus immobile que le bonze doré brillant à la devanture de sa boutique, continue à rêver du grand fleuve sacré et des vierges hindoues, couronnées de fleurs, dansant sur les rivages du Gange, les jours de solennité.

Las Palmas est changée. Ce n'est plus la ville un peu morte des soirées chaudes de l'été; c'est une ville cosmopolite, un capharnaüm de races diverses.

Cette affluence de passagers, venus de tous les points du globe, secoue la torpeur de cette cité dont le calme étonne toujours l'étranger lorsqu'il apprend que 60.000 habitants vivent dans ses murs. Joyeux, exubérants, les voyageurs apportent un peu de la vie active des capitales européennes. Sous leurs pas vifs, le sol résonne et les murs se renvoient gaiement l'écho. L'air vibre sous les syllabes sifflantes des mots anglais que les sons graves allemands accompagnent en accords. Accords parfois discordants, mais que vient égayer par moments l'intonation mélodieuse de mots français qui sonnent doux et joyeux comme une chanson.

Le teint rose et frais des Anglaises s'unit harmonieusement au teint mat et pâle des Canariennes et l'éclat brillant et

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

noir des yeux des Espagnoles se croise avec les éclairs bleus des yeux des Saxonnes.

Mais ce changement est éphémère. Las Palmas est un port d'escale. Dans quelques heures, les transatlantiques auront repris leur marche vers les pays lointains et Las Palmas retombera dans le calme, le silence, la monotonie et l'ennui.

VERS LA FRANCE

A bord de l'Ortéga

C'est l'aurore. Caché derrière la montagne, le soleil est encore invisible. Seuls quelques rayons effleurant le sommet des collines glissent au-dessus de Las Palmas et viennent jouer sur l'eau calme de la rade. Le port s'éclaire et s'anime peu à peu, tandis que Las Palmas est encore dans la pénombre et le sommeil.

A bord du paquebot, les dernières opérations de l'appareillage se terminent et lentement le vapeur, évoluant sur lui-même, tourne la proue vers le large. Un long coup de sifflet strident ébranle l'air tranquille du matin. C'est le dernier adieu du vapeur à la terre. Nous partons. Dans sept jours nous reverrons les côtes de France.

Nous sommes déjà loin, mais l'air est si pur que l'on distingue encore sur la côte les bouquets de palmiers.

C'est sans regret que je contemple le panorama de Las Palmas s'évanouir dans le lointain. Bientôt ce n'est plus qu'une ligne sombre au-dessus de l'immensité des flots. Puis tout disparait. Mais depuis longtemps ma pensée a quitté ces rivages; elle a déjà parcouru des centaines de lieues et elle contemple maintenant sous les premiers rayons d'une nouvelle aurore une autre terre, les côtes de France.

Jacques BÉRAUD.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Fureteur angevin

II

Le Fureteur est très heureux des aimables encouragements qui lui sont parvenus de divers côtés et de l'empressement mis par les lecteurs de la *Revue* à lui adresser leur collaboration et leurs conseils. Nous sommes convaincus maintenant — comme nous le présagions — que notre intermédiaire angevin des chercheurs et des curieux répond à un besoin réel. Que chacun apporte sa petite pierre à l'édifice — ou son grain de sable, — et l'œuvre sera solide.

Pour faciliter les recherches ultérieures nous numéroterons chaque question. Il sera convenu que les questions posées dans le premier article du Fureteur ont reçu, selon leur ordre d'impression, les numéros 1 à 12 [1].

QUESTIONS

13 — Saint Maurice.

Bourrienne, dans ses *mémoires* (tome VII), indique que l'inscription « *Da pacem Domine in diebus nostris et dissipa*

[1] 1. Un portrait de Rabelais. — 2. D'Andigné. — 3. Archives de Saint-Maurice. — 4. Rue Hannelou. — 5. (1-2) Armoiries angevines. — 6. Bodin. — 7. Bouguer. — 8. Arrêt curieux — 9 Fort aux Anglais. — 10. Franc-Archer. — 11. Devise. — 12. Ex-libris.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gentes quæ bella volunt » surmontait l'entrée principale de Hambourg et des villes hanséatiques. C'est la même inscription qui figure au sommet de la façade de la cathédrale d'Angers.

Ce rapprochement a-t-il été signalé par d'autres écrivains?

R. V.

14 — RABELAIS ET L'ANJOU.

A propos de Rabelais angevin, l'ouvrage intitulé « Jugement et nouvelles observations sur les œuvres grecques, latines, toscanes et françaises de M^tre François Rabelais ou le véritable Rabelais réformé avec la carte du Chinonois », Paris, 1697, in-12, est attribué à François Bernier. Quel est ce Bernier ? Serait-ce un angevin ?

En tous cas un autre lien rattache Rabelais à l'Anjou : c'est la publication à *Doué* [*la-Fontaine*] du curieux volume intitulé le RABELAIS RÉFORMÉ *par les ministres et nommément par Pierre Dumoulin... pour répondre aux bouffonneries insérées en son livre de la vocation des pasteurs.* (A Doué, de l'imprimerie de Firmin-Ruffin, 1620, in-8°.)

F. A.

15 — IMPRIMERIES.

Ce qui précède peut ouvrir une question nouvelle aux fureteurs. Quelles sont les localités angevines qui furent au XVI^e ou XVII^e des centres d'imprimerie et de publication ?

F. A.

16 — CUPIF (la famille).

Dans le manuscrit 1003 de la bibliothèque d'Angers, volume C-D, on trouve, dans les papiers concernant la famille Cupif, la note suivante :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Les titres de cette famille et tous les contrats de mariage depuis Jacques sont entre les mains de Hugues-François Hullin de la Maillardière, curé de Mosé (ou Masé) qui les remettra à M. de Longueil son plus proche parent du costé Cupif. »

Quelque lecteur de la *Revue de l'Anjou* saurait-il ce que sont devenus ces papiers?

M. DE MONTERGON.

17 — ERMITE ANGEVIN (l').

Quels renseignements pourrait-on donner sur Gaubert de Champduval, auteur d'un livre intitulé : *l'Ermite angevin, son histoire et ses poésies*, Angers et Paris, 1824, in-18 ?

Et quel est cet ermite?

F. A.

18 — CATINAT.

Une note manuscrite de Célestin Port signale un « René « Hamard, fameux chef de contrebandiers qui pendant trois « ans au moins (1786-1789) tint la campagne, défiant plus « de 400 hommes mis à ses trousses par ses déguisements, « ses ruses et ses détours. Il avait épousé au Marillais Anne « Gagneux, de Chazé-sur-Argos, qui le suivait dans ses « courses; — elles étaient fréquentes sur les paroisses de « Tiercé, Cheffes, Grez-Neuville, Soulaire, Lezigné — et les « curés et les syndics rendent témoignage à son honnêteté, « et qu'il n'a jamais fait de mal à personne. Les affiches du « 20 février 1790 disent qu'il a réclamé l'amnistie et que les « fermiers généraux ont été heureux de capituler avec lui. « Il avait pour nom de guerre Catinat. »

Possède-t-on quelque autre renseignement sur ce singulier personnage?

Étienne PORT.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

19 — Armoirie.

A qui ces armes : chargé de 3 mouchetures d'hermine, 2 et 1, avec un croissant montant en abîme?

St. H.

20 — Du Ménil (le chevalier).

Dans les *Mémoires de Mme Staal-Delaunay*, un chevalier de ou du Ménil tient une place considérable. Il était, paraît-il, d'Anjou et s'y maria à une de ses cousines.

A-t-on des détails sur sa généalogie, son histoire?

D.

RÉPONSES

2 — D'Andigné.

L'auteur du volume de *Mélanges* signalé ne serait-il pas le même dont le nom figure à diverses reprises dans l'*Ami de la Liberté, Journal d'Angers*? Voir entre autres le numéro du 19 germinal an VIII où est publiée une prophétie très certaine, faite le jour de la naissance de Bonaparte (6 vers de 10 pieds, (par le citoyen d'Andigné, à Martin de Limet, près Craon (Mayenne). Du même, *ibidem* (27 floréal an VIII) *Chanson adressée dans un souper à Mme *** sous le nom de Thémire par le berger Acante* (3 couplets sur l'air de *Joconde*). Du même, *ibidem* (20 messidor an IX), *Palais du sommeil*, traduction d'Ovide (XI, 14).

Étienne Port.

3 — Archives de Saint-Maurice.

C'est en 1668 que Mabillon vint à Angers pour visiter les divers chartriers de cette ville. Aux archives de la Cathédrale, le docte Bénédictin trouva des actes de Pépin, de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Charlemagne, de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve. « En les voyant — rapporte Grandet — le P. Mabillon dit en les baisant qu'il n'y en avait point de plus beaux en aucune cathédrale du royaume, si ce n'est à Autun. »

Les archives du chapitre de Saint-Maurice ont été dispersées pendant la Révolution. Des envois furent faits aux villes voisines. C'est ainsi que le 9 juin 1792 l'administration départementale de Maine-et-Loire adressa au district de Chinon deux volumes reliés contenant les titres de sa seigneurie de Cléré, située dans le canton de l'Ile-Bouchard, et dépendant du ci-devant chapitre de la cathédrale d'Angers (L, 315).

Une loi du 17 juillet 1793 portait qu'on ferait brûler les titres des propriétés nationales. Dès le 10 août 1793, on commença à brûler, sur la place des Halles, une partie des archives centralisées au district d'Angers. Les deux établissements ecclésiastiques les plus éprouvés furent sans contredit le Chapitre de Saint-Maurice et l'Évêché.

Mais tout ne fut pas brûlé, et ce qui a été conservé se trouve aujourd'hui aux archives de Maine-et-Loire (série G) et à la Bibliothèque d'Angers. Voir les inventaires dressés par MM. Port et Lemarchand.

F. Uzureau.

[La loi de juillet 93 signalée ci-dessus ne visait pas les propriétés nationales, mais les biens féodaux.]

J. A.

4 — Rue Hannelou.

Le texte le plus ancien semble être celui de Saint-Sulpice de Rennes (1238) « *conventus elemosinarie de Halenou* », puis celui de Saint-Martin (1362), « *juxta locum vocatum Hannelou* ».

Mais rien n'explique le mot étymologiquement.

Et. P.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le document le plus reculé où figure le nom de Hannelou est de 1239 : *Magnus vicus de Henneleu*. Ce renseignement est donné par Célestin Port, dans sa très précieuse réimpression de la *Description de la ville d'Angers*, par Péan (p. 194).

F. Uzureau.

5 — Armoiries (2).

Le *Fureteur Angevin* rappelle avec raison que, s'il ne m'est pas arrivé — encore n'en suis-je pas plus sûr qu'il ne convient? — de prendre le *Pirée* pour un nom d'homme, l'*Armorial général de l'Anjou*, que j'ai commencé de publier en 1878, attribue à Jean de Bourdigné les armoiries figurant sur ses *Chroniques d'Anjou*, et qui sont les armes ou la marque parlante de son libraire, Galliot du Pré. Notre très regretté ami André Joûbert l'avait déjà relevé dans la *Revue de l'Anjou*, 1883, p. 120, en citant la trouvaille postérieure de Célestin Port, sur un censif de la chapelle Sainte-Catherine de l'église paroissiale de Huillé (classé aux archives départementales, série C, Cure, aux Résidus), chapelle dont notre naïf et pittoresque chroniqueur était chapelain en 1527. Voici, d'après ce document contemporain de « *Jehan de Bordigné* », les armoiries demandées par le Fureteur : *Écartelé aux* 1 *et* 4 *d'argent, au sautoir de...*, *accompagné de* 3 *rencontres de sable*, 2 *en chef*, 1 *en pointe ; et aux* 2 *et* 3 *de sable, à* 9 *fusées d'argent posées en bandes*. L'émail du sautoir n'est plus visible dans le dessin à la plume.

Joseph Denais

5 — Armoiries (2).

Les armes de J. Bourdigné sont : Écartelé au 1 et 4 d'argent, au sautoir d' (argent), accompagné de 3 ren-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contres de cerf, 2 en chef et 1 en pointe, aux 2 et 3 de sable à 9 fusées d'argent posées en bande.

P.

5 — ARMOIRIES (3).

Parmi les prêtres angevins, qui portèrent pour armes : *d'azur à trois bandes d'or*, mon *Armorial de l'Anjou* (tome Ier, p. 295) cite Claude de Caignou, prieur-curé de Beaufort, mort en 1709, dont on trouvera la biographie — si on veut bien l'y chercher — dans ma *Monographie de N.-D. de Beaufort*, p. 348-359.

J. DENAIS.

6 — BODIN.

L'habitation de l'historien Bodin se trouvait au village de l'Aunay, vulgairement dit Launay, commune de Chénehutte-en-Tuffeaux.

E. P.

7 — BOUGUER.

On lit dans : *Annales nantaises* ou *Abrégé chronologique de l'histoire de Nantes par Michel Guimar* (Nantes, an III, p. 678) :

Jean et Pierre Bouguer, *du Croisic*, à quinze lieues de Nantes, ont fait paraître chacun un traité de navigation, l'un in-4°, l'autre in-8°; tous deux très estimés.

Dr O. COUFFON.

La biographie bretonne de Levot indique que Jean Bouguer naquit à Saint-Molf (Loire-Inférieure) — et il est admis généralement qu'il était breton. Mais ne serait-il pas curieux de rechercher ce qu'il y a de vrai dans l'assertion « qu'il était d'Anjou? »

LE FURETEUR.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

8 — ARRÊT CURIEUX DU PARLEMENT.

Une copie de cet arrêt se trouve à la Bibliothèque de Soissons, manuscrit 201.

Et. P.

9 — LE FORT AUX ANGLAIS.

Le lieu dont il s'agit est très probablement le tertre qui se trouve à peu de distance de Château-Coin, logis de la commune de Baugé. Autour d'une motte, peut-être féodale, apparaissaient encore les traces de fossés il y a quelques années. Les gens du lieu l'appellent le Fort aux Anglais. On y retrouverait peut-être dans les souvenirs populaires des traces des vieilles histoires de jadis.

E. P.

10 — LE FRANC-ARCHER DE CHERRÉ.

Dans Bruneau de Tartifume, il est question de deux livrets différents :

1° Le Franc-Archier de Cherré. A Angers, de l'imprimerie d'Antoine Hernault. Le titre porte les quatre vers suivants :

Vous compagnons qui frequentez les armes
Et qui de lance avez mains enferré
Il vous supply, voyez les grans faicts darmes
Du tres-vaillant franc archier de Cherré.

Au-dessous, marque de l'imprimerie d'Anthoine Hernault avec la devise VN AMY FIABLE TRESOR INESTIMABLE, 12 folios non chiffrés de 25 lignes à la page. 548 vers.

Comme Antoine Ier Hernault, qui employa la devise IN AMY FIABLE, etc. ne parait, d'après Célestin Port (*Dictionnaire II*, p. 356), n'avoir imprimé que de 1580 à 1598 c'est à cette période qu'il faut attribuer ce livret.

MM. de Montaiglon et de Rothschild, puis M. Émile Picot, ont signalé une édition de 1554 imprimée à Tours par Jehan

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Rousset. M. Émile Picot attribue ce livret à Jehan Daniel, dit maître Mitou, et pense que cette pièce de vers, ou plus exactement ce monologue dramatique, fut récité à Angers « soit à la fin de 1523, soit, plus probablement au carnaval de l'année 1524». (V. *Romania*, XVI, (1887) pp. 528-532.)

2° *Le Pionnier de Sœurdres*, même imprimerie, même marque, 16 ff. non chiffrés, 24 lignes à la page, 671 vers. Monologue qui n'est que la contre-partie du précédent et semble pour M. Picot (*Bulletin du Bibliophile*, 1896, LXIII[e], numéro du 15 avril, p. 157-185) avoir été également récité à Angers en 1524.

Le monologue est suivi d'une ballade de 40 vers appropriée au sujet; c'est une invective contre ceux qui mettent de l'eau dans le vin.

M. Picot reproduit *in extenso* le *Pionnier de Sœurdre et la ballade*, en tout 711 vers (*loc. cit.*, p. 162-185) avec des notes et corrections. Cette publication est faite d'après l'édition de Hernault achetée pour la bibliothèque James de Rothschild à une vente Lobris faite par L. Rosenthal à Munich, le 22 avril 1895.

Ces deux pièces contiennent une foule de mots et de locutions de patois angevin, et il y est fait allusion à des faits angevins pour lesquels M. Picot a dû avoir recours à Célestin Port.

Dr O. Couffon.

10 — Franc-Archer (le).

Voici le titre exact de l'exemplaire rarissime (s'il n'est unique?) de la bibliothèque Méjanes d'Aix (n° 30.047), réimprimé en 1878 par Anatole de Montaiglon et feu le baron James de Rothschild dans *Les Poésies françaises du XV[e]-XVI[e] siècles*, tome XIII, de la Bibliothèque elzévirienne. In-16, p. 18-45 :

« *Le Franc-Ar/chier de Cherré/Vô Côpaignons qui fre-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quêtez les armes /Etqui de lance avez maint enferré /je vous supply voyez les grâs faictz d'armes /de tres vaillât frâc archier de Cherré./ Imprimé nouvellement à Tours par Jehan Rousset demourant en la rue de la Sellerie d'avat les Cordelliers /1544. — *Finis Deo gratias*. (Pet. in-8° de 12 ff. non chiffrés de 25 lignes à la page, imprimés en lettres goth. de formes. Signés : A. C.)

Un des critiques qui connaissent le mieux notre littérature du xv^e^ et du xvi^e^ siècle, M. Émile Picot, *Monologue dramatique*, imprimé dans la *Romania* et, à part (1886-1888), in-8° de 161 p., a attribué, avec l'autorité qui appartient à l'éminent membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, cet opuscule anonyme à notre Jean Daniel, dit Maître Mitou, connu comme auteur de *Noëls* et *Chansons*. Et, toujours d'après M. Émile Picot, c'est encore à M^tre^ Mitou que nous devons *Le Pionnier de Sœurdres*, monologue dramatique, récité à Angers, en 1524, et réimprimé par M. Picot dans le *Bulletin du Bibliophile* d'avril 1896 (pp. 158-185).

Joseph DENAIS.

[Deux autres réponses nous sont parvenues touchant cette question — sans rien ajouter à celles qui précèdent. L'une signée : A.-J. Verrier, l'autre F. Uzureau. Ce dernier correspondant rappelle que M. A.-J. Verrier a parlé récemment du Franc-Archer dans sa brochure intitulée : *Deux monologues angevins du XVI^e^ siècle*. Angers, Grassin, 1910.

Ajoutons que cette publication reproduisait une conférence faite à la Société d'Agriculture d'Angers et parue dans ses *Mémoires* (année 1909).]

11 — DEVISE.

Il y a une faute d'impression. Le texte exact est « *Cœlo musa beat* ». C'est un fragment d'Horace (*Odes*, liv. IV,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ode 8, vers 29), mais j'ignore qui a pris ces trois mots pour devise.

A.-J. VERRIER.

« *Cœlo musa beat* ». C'est la devise de Joachim du Bellay.

Étienne PORT.

11 *bis* — DEVISE.

M. Gustave Mouravit a cité la devise : « *Il n'a ni cor ni cher* » comme étant d'un Angevin du XVI^e^ siècle du nom de Desmolens. Quel est ce Desmolens?

P.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Poésies

Le Papillon et la Fée

Quelques extraits d'un « Conte-Revue »[1]

LA FÉE

(Venue sur la terre avec le Papillon pour regarder ce qui s'y passe.)

Ah ! mes amis, restez joyeux,
Car de soucis la vie est pleine.
Il faut savoir rompre la chaine
Des tracas par trop ennuyeux.
Des pleurs on doit chasser l'envie,
Quand on veut plaire et s'amuser.
Le chagrin fond sous les baisers,
Aimez, chantez la vie.

Si je m'en vais, c'est que là-haut
J'aurai le bonheur en partage.

[1] Joué, salle des Arts à Angers, pour une fête de charité, les 5 et 6 avril 1913, par la comtesse d'Ollone, Mlle M. de Grainville, comte de la Boutetière, M. G. de la Villebiot, vicomte G. de Chemellier, vicomte de la Grandière, et un groupe de jolies fleurs animées.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En attendant, votre ramage
De la joie aura fait l'assaut.
Gardez bien votre âme asservie
A la gaité qui rend heureux.
Du plaisir soyez amoureux.
Aimez, chantez la vie.

(Air : *Venez ma Mie !*)

Et maintenant je m'envole
Pour remonter vers les cieux
Cher Papillon, vole, vole !
Sur terre tu seras mieux !
Aimez-vous, fleurs embaumées,
Soyez belles, parfumées,
Oh ! comme partout l'amour
Nous captive tour à tour !

REFRAIN

Ah ! l'amour est un rêve
Qui nous rend captif et qui nous endort.
La vie avec lui s'achève,
Et doucettement nous mène à la mort.

(Air du *Biniou.*)

Les Fleurs

(*Chanson des danses nouvelles*)

Il faut nous mettre à l'aise
Et, lasses du Boston,
Chercher, n'vous en déplaise,
Des danses de bon ton.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La valse est monotone,
Le quadrille est fini,
C'est le Tango qui donne,
Ça change à l'infini.
Nous voulons voler,
Tourner, retourner,
Virer, courir et danser
Step ou volte
Désinvolte,
Une ronde, un rigodon.
Si la gigue
Nous fatigue,
Prenons le pas du dindon.
En cadence,
On s'balance
Comme un petit ours enfant.
Mais c'qu'on aime,
Joie extrême :
C'est le pas de l'éléphant

(Air de *Caroline.*)

Le Papillon

J'aime butiner sur les roses,
Je cours, je sens, je vais, je ris.
Je sais dire de douces choses.
Je leur plais, car je leur souris !

Aux œillets je fais la courbette;
Aux pivoines, je fais la cour.
Parfois, à l'humble violette
Je sais aussi parler d'amour.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Si je m'arrête, on me décoche
Un parfum qui met en émoi;
J'arrive, et vite, à mon approche,
Tout s'illumine, je suis roi.

Le Papillon et les Fleurs

(*Fable*)

Il était une fois sur l'herbe
Un joli papillon des bois;
Élégant, bien pris, tout imberbe,
Il mettait les fleurs aux abois.
Il butinait de l'une à l'autre,
Frôlant ici, caressant là.
Un jour, lassé, le bon apôtre
Leur dit « bonjour » et s'envola.
Les fleurettes en grande peine
Le cherchent partout dans la nuit.
Les larmes coulent en fontaine,
Et c'est un long zéphyr qui bruit !
Depuis que, leur âme brisée,
Les fleurs ont pleuré, le matin,
Des gouttelettes de rosée
inondent très souvent leur robe de satin.

Ballade du Papillon à la Fée

O ma fée ! A toi grand merci !
Tu pars, aussitôt tu nous donnes
Pour calmer notre cœur transi
Un bluet, la fleur douce et bonne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nous l'aimons ! Déjà je bourdonne
Autour de son cœur de saphir.
A ses charmes je m'abandonne;
L'amour sera doux souvenir.

Dis à notre Reine qu'ici,
Auprès des fleurs, je papillonne.
Je suis heureux, à la merci
D'un trait plus fort qui me harponne.
On me harcelle, on tourbillonne.
C'est un baiser, c'est un soupir.
De tous côtés l'on me rançonne;
L'amour sera doux souvenir.

ENVOI

Fée ! au revoir ! A tous ordonne
D'aimer gaîment, car le plaisir
De la vieillesse est la couronne.
L'amour sera doux souvenir.

L'Aviateur

Ah ! planer sur les monts, sur les prés, sur la plaine !
Pouvoir quitter la terre et, frère des oiseaux,
S'envoler dans les airs sans contrainte et sans chaîne,
Contourner une étoile et dominer les eaux !
Éviter le nuage et, quand le tonnerre gronde,
Monter toujours plus haut dans l'infini du ciel,
Dompter les éléments et connaître le monde...
Vive Dieu ! c'est très chic avant d'être immortel !

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Père Michau

(*Vieux bûcheron*)

Les promesses s'en vont au vent
Comme les feuilles à la terre.
L'amour qu'on grave sur la pierre,
Hélas ! s'efface trop souvent !...

***

Quand une femme est très jolie
Et fait à l'homme les yeux doux,
Le pauvre se met en folie
Et voudrait être son époux.

Il l'aime ! Elle est pour lui sa sainte, son extase,
Le coin du ciel tombé, où tend tout son espoir.
Son cœur est oppressé d'un sanglot qui l'écrase;
Il donnerait ses jours afin de l'entrevoir.

Son désir l'étreint et l'enflamme;
Il sent son être se briser.
Hélas ! il livrerait son âme
Pour un regard, pour un baiser.

Son absence est pour lui la fin de toute joie;
Il fuit en gémissant et demande à mourir.
Un horrible sommeil met son esprit en proie
Aux cauchemars affreux qui le font dépérir.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pour toi nos cœurs sont tes trophées,
O femme que nous adorons !
Ah ! si tu dois aux cieux vivre parmi les fées,
Emmène-nous là-haut : ici-bas nous pleurons !

Au Lys de France

J'ai cueilli là, tout près, caché sous la pelouse,
Semblant nous regarder, un superbe lys blanc.
Mes fleurs, respectez-le, n'en soyez pas jalouses,
On voit sur son pétale une goutte de sang !
— Or, jadis, paraît-il, il fut le doux emblème
De chefs saints, vénérés et d'un royal drapeau.
Auprès de notre rire il vous paraîtra blême.
Il est presque fané, mais il est toujours beau.
Il garde le parfum qui donne l'espérance.
Je crois entendre au loin les cloches du beffroi.
Je veux le conserver, — il respire la France, —
Et murmurer : je t'aime, ô Lys, toi qui fus Roi !

Geoffroy DE LA VILLEBIOT.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sur l'épitaphe de René Benoist

Notule d'épigraphie grecque

Le travail récent de M. l'abbé Pasquier sur l'angevin René Benoist ne contient pas seulement d'importants renseignements sur la Réforme, les guerres de religion et la Ligue; il soulève aussi une menue mais assez piquante question d'épigraphie grecque.

I

René Benoist avait été curé de Saint-Eustache de Paris de 1568 à 1607. Quand il mourut, en 1608, son successeur, Tonnelier, « poussé par l'esprit de charité chrétienne, de respect et d'honneur civil », lui fit élever, dans le chœur de l'église, un monument, orné d'une longue inscription latine, qui fait honneur au goût de celui qui l'a composée. L'original est perdu, mais M. Pasquier l'a publiée, p. 307, d'après quatre copies soigneusement collationnées.

Or le rédacteur a ajouté à son latin deux lignes de grec, que M. Pasquier publie ainsi :

(immo eius anima superest...) CORPVS VERO

ΙΕΡΟΝ ΥΠΝΟΝ ΚΟΙΜΑΤΑΙ, ΘΝΗΣΚΣΙΝ ΜΗ

ΛΕΤΕ ΤΟΥΣ ΑΓΑΘΟΚΣ

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les trois premiers mots ont un sens : *Il dort d'un sommeil sacré.* Mais dans le reste trois mots sont inintelligibles. Passe encore pour ΑΓΑΘΟΚΣ, facile à corriger en ἀγαθούς ; mais ΘΝΗΣΚΣΙΝ ? mais ΛΕΤΕ ?

Que ce soient là fautes du lapicide ou fautes des copistes, il y a quelque chose à corriger. M. Pasquier a cru prudent — et on ne saurait l'en blâmer — de s'en tenir à la restitution suivante, que lui proposait un obligeant correspondant :

θνήσκ[ου]σιν μὴ λήθη τοῖς ἀγαθοῖς

Cette restitution me parut tout de suite bien suspecte. En effet :

1° Elle oblige à changer τοὺς ἀγαθοὺς en τοῖς ἀγαθοῖς.

2° Elle oblige à un supplément de deux lettres : θνήσκ[ου]σιν, ce qui est considérable.

3° On ne s'explique pas la présence d'un ν euphonique devant μή.

4° On attendait plutôt un aoriste θανοῦσιν (*mortuis*) qu'un présent θνήσκουσιν (*morientibus*) : il ne s'agit pas des mourants mais des morts, et d'ailleurs l'aoriste, dans les phrases sentencieuses, est de règle.

5° La correction de λετε en λήθη paraît bien audacieuse ; c'est d'après l'œil que l'on doit corriger plutôt que d'après l'oreille.

6° Enfin on ne s'explique pas clairement la suite des idées, le rapport que présente avec le début de la phrase le passage ainsi corrigé.

Il fallait donc chercher une autre solution et la plus simple possible. J'en trouvai [1] une qui exigeait simplement le changement de deux lettres, ou plutôt de deux jambages.

[1] Le lecteur excusera la répétition « haïssable » des *ie*, seul moyen de faire comprendre l'histoire de la démonstration.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ΘΝΗΣΚΣΙΝ se change très normalement en ΘΝΗΣΚΕΙΝ et ΛΕΤΕ en ΛΕΓΕ, et nous avons :

Ἱερὸν ὕπνον κοιμᾶται · θνήσκειν μὴ λέγε τοὺς ἀγαθούς.

« Il dort d'un sommeil sacré : ne dis pas des bons qu'il meurent. » L'auteur s'adresse au passant, ce qui est fréquent dans les épitaphes ; le sens est clair et parfait.

Voilà donc restituée à peu de frais une ligne de grec jusqu'alors inintelligible. Il n'y avait pas à chercher bien loin.

II

Mais cette ligne de grec, d'où provient-elle? Est-elle l'œuvre d'un humaniste de la Renaissance? Ou bien est-elle plus ancienne, vient-elle de l'Antiquité?

Cette dernière hypothèse est la vraie. Avec l'aide de M. l'abbé Diès, j'ai réussi à l'identifier. Ces quelques mots grecs, inscrits sur la tombe d'un curé ligueur, font partie d'une épigramme du grand poète alexandrin Callimaque (épigramme 11) :

Τᾶδε Σάων ὁ Δίκωνος Ἀκανθίος ἱερὸν ὕπνον
Κοιμᾶται · θνάσκειν μὴ λέγε τοὺς ἀγαθούς[1]

« Ici Saon, fils de Dikon, d'Acanthos, d'un sommeil sacré, — dort ; mourir ne se dit pas des gens de biens. »

C'est là une fort belle inscription ; on remarquera l'élégance du rejet κοιμᾶται, *il dort* ; la force de l'opposition κοιμᾶται–θνήσκειν ; et l'art avec lequel le mot important, le mot de louange ἀγαθούς, *les bons*, est rejeté à la fin, en belle place. Ces deux vers grecs, par la noblesse de la pensée et de l'expression, sont de tout premier ordre.

[1] Je donne le texte dorien des éditions modernes.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dès l'antiquité, d'ailleurs, on avait transcrit sur les épitaphes la formule qui les termine. Rohde dans sa *Psyche*, t. II, p. 385-86, en cite deux dans le même style :

Ἐνθάδε κεῖμαι, οὐχὶ θανών· θνήσκειν μὴ λέγε τοὺς ἀγαθούς. — *Ici je suis couché, non pas mort : mourir ne se dit pas des bons.*

Λέγε Ποπιλίην εὕδειν, ὄνερ· οὐ θεμιτὸν γὰρ θνήσκειν τοὺς ἀγαθούς, ἀλλ' ὕπνον ἤδη ἔχειν. — *Dis que Popilia dort, ô passant ; car il n'est pas juste que les bons meurent, mais qu'ils aient un doux sommeil.*

Cette jolie et poétique formule, on le voit, ne fut point inventée pour René Benoist [1].

Mais comment est-elle parvenue jusqu'à son tombeau? Tonnelier, l'auteur présumé de l'épitaphe, l'a-t-il recueillie directement dans Callimaque, ou dans l'*Anthologie palatine* où elle figure également (VII, 451)? Callimaque fut édité plusieurs fois au XVI^e^ siècle depuis l'édition de Lascaris en 1496, en particulier par H. Estienne, en 1577, et chez Plantin, en 1584. De plus, un certain nombre de ses épigrammes figurent dans certains Florilèges, comme les Γνωμολογίαι de Turnèbe, 1553, et les Γνωμογράφοι de Crispinus, 1584. Notre épigramme figure sous le n° 15, à la page 555 des *Poetæ græci veteres* édités à Genève en 1606, deux ans avant la mort de Benoist. Quant à l'anthologie, elle eut au XVI^e^ siècle huit éditions, dont on trouvera le détail dans la préface de Dehèque à sa traduction de l'anthologie, 1863; l'édition la plus connue du public est celle d'H. Estienne, 1566. Mais il serait impossible, ou en tout cas fort difficile, de savoir exactement en quel recueil a puisé l'auteur de l'épitaphe [2].

[1] Remarquons d'ailleurs que ces deux vers forment un distique élégiaque, c'est-à-dire un hexamètre plus un pentamètre, et ne sont point des anapestes, comme on l'avait suggéré à M. l'abbé Pasquier.

[2] M. l'abbé Pasquier me signale une variante Θνῆσασι, forme barbare, mais où la présence du premier α permettrait peut-être de ré-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tout ce qu'on peut constater, c'est la vogue des Alexandrins, et de Callimaque en particulier, à l'époque de la Pléiade et à la fin du XVI^e^ siècle. Ronsard lui a fait de nombreux emprunts[1]. Rien d'étonnant d'ailleurs qu'on l'ait utilisé non seulement dans les poésies, mais encore sur les monuments. Le XVI^e^ siècle eut la manie des citations, des adages, des devises, des emblèmes. On connaît le succès prodigieux des *Emblèmes* d'Alciat[2]. Il était assez naturel qu'un humaniste, rencontrant le distique de Callimaque, qui prend si aisément un sens chrétien, ait eu l'idée de le faire graver sur un tombeau. Il est cependant probable qu'il ne fut pas utilisé à Paris ailleurs que pour Benoist, car les éditeurs de l'*Epitaphier du Vieux-Paris*, que M. Pasquier a consultés, l'eussent facilement reconnu et identifié. Honneur donc à celui, Tonnelier ou un autre, qui eut l'idée de le faire graver dans l'église Saint-Eustache, à la gloire de René Benoist et pour l'amusement des futurs curieux.

Tout intérêt de curiosité mis à part, il importait de redresser cette inscription boiteuse. L'épitaphe de René Benoist doit être prochainement rééditée dans l'*Epitaphier du Vieux-Paris*, et il serait tout à fait regrettable qu'elle

soudre la question ici posée. On peut penser, en effet, que la forme θνησκ — est le produit d'une correction bien plus probablement que la forme θνασκ —; car il est tout naturel que le transcripteur ait pris la forme la plus commune, et beaucoup moins naturel qu'il ait substitué la forme dorienne à la forme commune. Si cette hypothèse est vraie, il faudrait étudier la tradition des éditions où figure notre texte, et l'on aurait à choisir parmi celles qui donnent la leçon dorienne.

[1] Voir l'Index de la thèse de M. Laumonier sur *Ronsard poète lyrique*.

[2] On trouvera des détails et des références utiles sur ce livre dans le mémoire de M. Haussoullier sur *Un miroir corinthien inédit* (*Annuaire de l'École pratique des Hautes Études*, 1911-1912), p. 9-12, en partic., p. 9, n. 2.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

y fût publiée sur un texte fautif ou d'après une correction erronée.

***

Je dédie respectueusement cette note à mon cher maître M. Haussoullier, membre de l'Institut, qui m'initia naguère, par ses leçons de l'École des Hautes Études, à l'épigraphie grecque. De cette science pas plus que de Saon, fils de Dicon, «on ne doit dire qu'elle est morte»; on ne peut même pas dire « qu'elle dort ». Cette « auxiliaire » est bien vivante et éveillée et peut rendre, à l'occasion, quelques services, on le voit, à sa grande sœur l'histoire moderne.

Louis HOGU.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'inauguration de la Statue du Comte de Romain

La vie du comte de Romain fut faite des activités les plus nombreuses, les plus variées. Une idée centrale les a, certes, groupées, harmonisées. Une passion dominante, celle de faire à Angers vivre l'œuvre de la musique pour tous, les a soutenues. Cette volonté si énergique, si persistante, loin d'appauvrir l'action de M. de Romain dans les domaines qui n'étaient point le sien propre, l'a au contraire multipliée. Et c'est une étude fort longue, dont le modèle a été fourni ici même par le très bel essai de M. Dufour, qu'il serait nécessaire d'entreprendre pour mettre en pleine lumière cette variété des activités chez un homme à qui aucune ne semble, à vrai dire, être restée étrangère.

Mais, au milieu des autres, on a noté avec raison que celle du journaliste fut à coup sûr prépondérante. Le journal, la revue : voilà, pour l'homme dont l'œuvre est toute publique, dont la mission est de s'adresser à la masse comme la récompense est de l'élever jusqu'à lui, voilà les armes de combat. M. de Romain, bien qu'il eût un journal à lui, écrivit dans toutes les feuilles, grandes et petites, de sa cité. Soit qu'il ne sût, par bonté, refuser sa collaboration à aucun directeur en quête de copie si précieuse, soit

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'il saisît spontanément chaque occasion de toucher une part du public, il ne résista point à la tentation de prendre la plume. La *Revue de l'Anjou* fut une des maisons auxquelles M. de Romain, dont la tâche écrasante ne permettait toutefois qu'une collaboration intermittente, garda sa plus vieille fidélité de cœur. Elle a conservé de cette « amitié » un beau et ineffaçable souvenir, beaucoup de gratitude et d'honneur. C'est son tour de venir simplement porter sa part au tribut, faire son chant dans ce chœur de reconnaissance dont nous n'avons point fini d'entendre les voix.

***

Comme il fut familier de cette maison du vieil Angers, où s'élabore et s'imprime la *Revue de l'Anjou !* — Dans les mêmes ateliers, composé par les mêmes ouvriers, *Angers-Artiste* voyait le jour. *Angers-Artiste* était pour le Comte de Romain un souci constant et une tâche toujours reprise. Malgré le prix de certaines collaborations, malgré le soulagement que des concours passionnément prêtés lui pouvaient procurer, M. de Romain portait le poids et la responsabilité de sa chère petite feuille. Il le portait avec un soin jaloux, car il aimait d'une tendresse secrète, et pour mille raisons, cette partie, importante à ses yeux, de l'œuvre des concerts : le journal. Jusqu'à la dernière minute avant le tirage, il veillait à tous les détails de la composition et de la mise en page, avec le soin qu'apporte à ces tâches tout journaliste de race, mais avec, au surplus, une forte dilection toute paternelle

Et c'est pour cela aussi que la maison de la *Revue de l'Anjou* le vit si souvent...

C'était l'époque où, dans la matinée qui précédait la sortie du journal, le Comte de Romain avait accoutumé de passer d'abord à l'imprimerie, avant de venir à la répétition du concert.

A la première heure et toujours des premiers arrivés, il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne manquait point d'apparaître au foyer du Théâtre. Petit coin de vaillante province où l'on fait de bonne besogne. Là, dans le faux-jour des matins d'hiver, dans la tristesse, en apparence invincible de cette lumière timide et froide que les grandes baies vitrées projettent au parquet et aux lustres blafards, s'installent les instrumentistes, qui soufflant dans ses doigts, qui toussant, tous couchés tard et levés tôt. Quel réconfort pour chacun d'apercevoir d'abord le comte de Romain ! Il est là, appuyé aux colonnes, parfois dans un rêve poursuivi, plus souvent présent aux moindres détails. Et, quand il s'est assuré que chacun est à son poste, quand il a, une fois de plus, constaté que rien ne clochera, quand il a vu que le timballier a ses baguettes et senti, par une effluve venue du fond du foyer, que le chef d'orchestre va conduire avec tout son cœur, alors il a une minute furtive, et presque insaisissable pour ceux qui ne sont point tout proches de lui, de contentement infini : son œuvre, sa chose une fois de plus va vivre, palpiter. Il écoute quelques mesures et, quand la chaleur de la musique a fait de ce foyer naguère si triste le plus beau paradis pour ceux qui y furent élus, il s'en va. Il s'en va, vers le journal. Il descend à l'imprimerie surveiller le numéro d'*Angers-Artiste*, se pencher sur des grimoires très chers... Le voilà qui passe sur la place qui porte le nom de cet ancêtre dont il est le si modeste et si intégral héritier ; le voilà qui s'engouffre, silhouette familière aux humbles travailleurs du matin, dans la maison de la *Revue de l'Anjou*.

***

La *Revue de l'Anjou* ne veut point seulement noter ici quelques traits partiels. La physionomie d'ensemble de M. de Romain fut brossée avec une belle maîtrise le jour de l'inauguration de la statue de Saulo. On doit dire, sans la moindre complaisance et pour rendre hommage à la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vérité, que les discours qui furent ce jour-là prononcés étaient dignes de celui qui les inspirait. Ce n'est point tout qu'un si magnifique sujet vous excite, vous porte. Encore faut-il que l'orateur, ainsi poussé, ait par avance les ailes, le souffle assez puissant... C'est ce qui fut.

Pour fixer le caractère de cette inauguration, rien de plus nécessaire donc que de recueillir ces beaux morceaux d'éloquence. Rien de plus nécessaire surtout que de les mettre côte à côte, afin qu'un document complet et définitif subsiste dans les annales de la province pour éclairer un moment si glorieux de sa vie. Chacun a lu ou entendu ces discours. On verra, que, relus à quelque temps du jour où ils furent dits, ils subsistent, tant par leur force propre que par la vie assurée de l'homme qu'ils glorifiaient.

Discours de M. le Comte Charles d'Ollone

Président de la Société des Concerts populaires

MESDAMES,
MESSIEURS,

L'immense et unanime douleur que causa, l'an dernier, la mort prématurée de Louis de Romain trouva déjà une expression touchante dans deux cérémoines : l'une à l'enfeu familial de la Possonnière, l'autre à la cathédrale d'Angers. Les discours prononcés alors, les articles parus aux premières pages des journaux ou des revues ont rappelé la vie du grand disparu, les principaux traits de son caractère, son noble rôle dans l'Art et dans la cité.

Mais il appartenait à l'Art et à la ville de faire encore davantage, de perpétuer par un monument le souvenir des services rendus, d'exalter d'autres enthousiasmes et d'autres dévouements par la preuve sensible que la reconnaissance des foules n'est pas toujours un vain mot; car, en récoltant, la Postérité sait parfois honorer et bénir ceux qui, dans la peine et le souci, ont semé pour elle le bon grain.

De toutes parts, les voix s'élevaient pour réclamer un monument. A celui qui fut son fondateur avec MM. Jules Bordier, Michel et de Foucault — dont je tiens à saluer les noms au pas-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sage, en y ajoutant ceux, venus plus tard, de MM. Breton et Rondeau —, à celui qui resta son soutien, son président, son bienfaiteur pendant de nombreuses années, la Société des Concerts populaires devait d'unir les tentatives isolées et d'organiser l'imposante manifestation d'aujourd'hui. En cela, elle rencontra l'appui de tous, des élus du suffrage universel, des pouvoirs publics et, en première ligne, de la municipalité. Je veux citer aussi, parmi ceux qui ont droit à une particulière gratitude, M. Saulo qui a grandi un buste déjà célèbre, M. Oger qui lui a taillé une harmonieuse base de pierre, MM. Gilles-Deperrière et Michel dont les conseils ont été précieux, M. E. Cointreau qui arrêta des travaux de construction pour laisser édifier sur son terrain l'actuelle tribune.

Dans cette période consacrée aux remerciements, je n'aurai garde d'oublier l'orchestre et les chœurs des dames-amateurs et de la Chorale Sainte-Cécile; malgré la certitude de l'inconfort et l'éventualité des intempéries, ils ont voulu encore une fois jouer et chanter pour leur ancien ami et concourir à l'éclat de cette fête.

J'ai dit fête, Mesdames et Messieurs, car je ne puis trouver en cette cérémonie des éléments de tristesse. C'est la caractéristique des grands hommes de faire des grande œuvres; et c'est le propre des grandes œuvres de contenir en soi les conditions de leur développement et de leur durée, ce qui suscite la confiance et la joie. Or, il en fut, il en est ainsi de l'intense mouvement musical créé à Angers par le comte Louis de Romain; s'il continue, s'il prospère et s'il accuse sa vitalité par des manifestations sans cesse répétées, c'est à son créateur, à son organisateur qu'il le doit. A sa chair et à ses os celui-ci survit dans l'œuvre qu'il anima de son souffle ardent, qu'il aima plus que lui-même, au point d'user pour elle son énergie et ses forces physiques, et c'est une résurrection ou plutôt — car j'en trouve le terme plus exact — une survie, c'est une survie généreuse et féconde que nous avons voulu marquer par l'érection de ce monument. Si des larmes coulent à sa vue, elles ne pourront provenir que d'une émotion douce, car le deuil est banni de toute Pâques. Alleluia pourraient chanter les chœurs tout proches et, n'avaient été des impossibilités matérielles, nous aurions voulu réentendre ici le final sublime de la IX^{e} Symphonie de Beethoven, aussi éclatant, aussi triomphal qu'il y a peu de jours, quand, montant avec les âmes vers les cimes, montant encore, montant toujours, comme grisées par l'air pur des hauteurs, les voix clamaient dans notre vieux Cirque : « Sainte et lumineuse joie ! »

C'est de la joie aussi qu'exige cet « Hymne à la Musique », qui nous dira dans un moment : « Son ombre bénie et chère veut pour offrande et pour prière non pas des larmes mais des chants. » C'est de la résignation, émue mais confiante, qu'exhalera tout à l'heure, sur des lèvres habiles, la délicate poésie d'un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« In memoriam ». Enfin, c'est à dessein que, n'ayant de place en ce programme que pour deux œuvres musicales, nous y avons introduit le nom de Wagner et que, dans l'immense production de ce génie, nous avons choisi les « Maîtres Chanteurs ».

L'argot de nos boulevards corrompt trop souvent le vrai sens de ces mots accouplés. Mais reportons-nous à leur exacte étymologie, aux jours troublés de la première représentation de *Lohengrin*, à l'énergique attitude des quelques défenseurs d'un génie méconnu; revivons d'autre part les scènes de la comédie lyrique de Wagner; n'y voyons-nous pas qu'en bafouant les vanités et en soulevant les masques, il a exalté toute une corporation de gens épris d'art, qui, sans distinctions de milieu ni d'opinions, aussi fiers de compter dans leurs rangs le cordonnier Hans Sachs que d'y admettre le chevalier Walter Stolzing, savaient faire connaître et aimer la Musique et leur Nuremberg.

Pouvions-nous mieux que par Wagner et par cette œuvre rappeler le long combat de Louis de Romain pour ce qu'il crut sincèrement la Justice et l'Art et caractériser son rôle d'apostolat et de conciliation dans notre cité?

C'est, j'en suis certain, dans l'union de pareils sentiments, dans la même allégresse noble et sereine, dans le même élan vers un maître retrouvé, que vous allez accueillir le monument qui nous le rend et qui va nous être dévoilé.

Vos applaudissements, Mesdames et Messieurs, nos applaudissements répétés et chaleureux s'adressent à deux artistes, à celui dont la chère effigie réapparaît et à celui qui nous la restitue vivante. Beaucoup déjà avaient admiré, au Musée de la Ville, le buste de Louis de Romain par l'excellent sculpteur angevin M. Saulo : vous vous réjouissiez de le revoir ici sur le chemin de tous, sans que les proportions augmentées et le bronze remplaçant le marbre lui aient rien enlevé de son exactitude saisissante; oui, vous vous réjouissiez de trouver reproduits avec une haute conscience artistique et une technique irréprochable les traits que nous avons connus et aimés, le masque expressif, le regard fier sans morgue ni dédain, le front haut et plein de pensées, la bouche entr'ouverte pour le sourire, la grâce de l'accueil, la force et l'élégance du verbe. Ici, pour être symbolique, l'Art n'a eu qu'à être le Vrai; Louis de Romain nous apparaît tel qu'il est et restera : un de ces morts qui parlent.

Pour déterminer l'emplacement de ce buste, il n'y eut ni hésitation ni controverse. C'est bien au seuil de l'École de Musique que Louis de Romain devait désormais se tenir, comme pour engager à le franchir cette jeunesse qu'il aimait et dont il s'occupa tant, en présidant le conseil même de cette École ou la Chorale Sainte-Cécile.

Oui, il nous sembla que, placé ici, il lui répéterait inlassablement ce qui fut sa pensée et parfois ses propres termes : « Entrez, jeunes gens, entrez dans cette école pour y apprendre

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un art qui vous élévera au-dessus de vous-mêmes, qui vous détachera des réalités basses et du matérialisme grossier, qui vous fera oublier — ne fût-ce que pour un temps — les mesquineries, les divisions et les haines, enfin, qui vous permettra d'obtenir pour vous et de répandre alentour les plus nobles jouissances. Certes, nous ne voulons pas vous détourner des métiers manuels et, même si vous vous consacrez aux professions artistiques, nous ne vous promettons ni les honneurs ni la fortune : mais ce que nous vous garantissons, c'est l'enrichissement de votre âme. Car, instruits ici de l'existence de l'Idéal, grâce aux techniques qui le découvrent ou l'évoquent, vous l'emporterez là où vous conduiront les exigences de votre condition sociale. Sans doute, vous continuerez à avoir froid, mais moins qu'auparavant, car vous sentirez une flamme intérieure; sans doute, vous aurez encore faim, mais moins qu'auparavant, car vous serez déjà nourri d'un aliment substantiel; sans doute, vous éprouverez encore la fatigue ou l'ennui des besognes inférieures ou pénibles, mais moins qu'auparavant car vous porterez en vous un pouvoir mystérieux, conducteur ou transformateur, celui que symbolisent la flûte de Papageno, le cor de Sigurd, l'oiseau de Siegfried. »

De là aussi, de cette cour, nous avons pensé que chaque dimanche de quinzaine son regard suivrait la foule pressée de se rendre aux Concerts qu'il a créés et qu'au retour cette foule, plus lente, plus recueillie, encore doucement agitée par les révélations d'un monde supérieur, se tournerait vers lui et lui adresserait au passage, à travers la grille, cet hommage attendri : « Maître, nous sortons de la demeure où vous avez répandu à notre intention le Merveilleux nécessaire aux jours gris de l'hiver et le Surnaturel dont nos âmes inquiètes ont toujours le besoin. Merci de nous remplir ainsi d'oubli, de force et d'espoir. Vous vivez et vous vivrez dans nos mémoires reconnaissantes, parce que sans cesse renouvelé est le bien que vous nous faites. Soyez béni autant qu'il durera et il doit durer toujours. »

Ainsi orientés, d'ailleurs, et par delà les hautes maisons proches, ses yeux se tournent vers la Possonnière, vers cette demeure où la famille Romain est, depuis de si longues années, profondément aimée et respectée, où semblent toujours l'attendre dans le désordre harmonieux des livres, des revues et des partitions ceux et celles qui l'entouraient d'un culte fervent, partagaient ses soucis, ses travaux, ses amitiés, ses enthousiasmes et avaient confondu si étroitement leurs vies avec la sienne qu'à ce moment, en cette cérémonie, c'est aussi un peu de leurs mérites qu'on évoque, qu'on propose à la reconnaissance de la cité et qu'on glorifie dans le buste de l'époux, du père et du frère.

Personne mieux que lui ne fit mentir le proverbe : « Nul n'est prophète dans son pays ». Son intelligence, sa courtoisie, son expérience, sa bonté, sa serviabilité lui attiraient le respect, la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

confiance, l'affection, la gratitude. De cela surtout il me semblait qu'on lui sut un gré infini; c'est qu'il fut toujours prêt à rendre service et qu'il eût renoncé à ses propres intérêts, à sa propre gloire, pour mieux servir la cause générale. Oui, l'auteur de *Cent Jours en Orient*, de *Médecin philosophe et Musicien poète*, des *Essais de critique musicale* et d'un nombre infini d'articles aurait pu, en cultivant ses goûts et ses dons rares, devenir un de nos grands écrivains, comme voyageur, critique, conteur, journaliste. Le compositeur de plusieurs charmantes mélodies et opérettes, d'une Passion, de quelques morceaux d'orchestre, aurait pu se livrer entièrement à ses facultés musicales et rechercher la consécration du Théâtre ou des Concerts; il aurait pu aller vers ce foyer de lumière qu'est Paris et y trouver le rayonnement qu'on ne peut pas rencontrer dans les provinces — même les plus affinées. Il ne le voulut pas. Sa mission d'éducateur et d'apôtre d'art lui apparut nettement. Il s'y dévoua tout entier, s'oubliant lui-même pour ne penser qu'à autrui.

Aussi, à une époque jugée ingrate par les moralistes, sa popularité fut-elle aussi grande que juste. Il le sentait et je suis certain qu'il en éprouvait une douce et légitime satisfaction. Mais il savait que, si les orgueils sont parfois justes et bienfaisants, les vanités sont toujours malsaines et ridicules. Et, à une époque d'exagération où, si facilement, dès qu'on produit quelque chose, on se croit un surhomme, il eut trop de sagesse et de simplicité pour vouloir être et apparaître autre chose qu'un homme, dans la belle et noble acception du mot — et c'est déjà beaucoup — abandonnant sans compter et sans attendre de remerciements à ses frères les plus proches, à ses concitoyens, les trésors de son esprit et de son cœur.

A celui qui ne chercha ni dans les fonctions publiques, dont il eût été si capable, ni dans la gloire, dont il eût été si digne, ce qu'on appelle les honneurs, qu'honneur soit définitivement rendu par la cité, fière de l'avoir eu pour enfant et heureuse de pouvoir le proposer comme modèle aux générations futures.

MONSIEUR LE MAIRE,

La Société des Concerts Populaires a pris, comme elle le devait, l'initiative d'unir dans un même but des amitiés généreuses. Là s'est arrêté son rôle, car c'est à la reconnaissance de l'Anjou que ce monument est dû, aux souscriptions des plus humbles comme des plus riches. Si la tradition veut donc qu'en ma qualité de président je le remette, au nom de la Société des Concerts Populaires, à M. le Maire d'Angers, en réalité, je le lui rends. Le monument Louis de Romain vient des Angevins; à eux, en votre personne, je le restitue.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Discours de M. le Dr Barot

Maire d'Angers

MESDAMES,
MONSIEUR LE PRÉFET,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MONSIEUR L'INSPECTEUR GÉNÉRAL,
MESSIEURS,

C'est dans un sentiment de respectueuse reconnaissance qu'au nom de la cité angevine je prends possession du monument élevé à la mémoire du comte Louis de Romain !

L'unanimité de l'élan qui, à l'appel de la Société des Concerts populaires, a groupé autour d'elle la chorale Sainte-Cécile, l'Association professionnelle des musiciens, l'École de Musique; l'empressement ému, que de tous les coins de notre ville et du département de Maine-et-Loire ont mis pour assister à cette cérémonie les nombreux amis de M. de Romain et la foule fidèle des Concerts, prouvent, mieux que ne le pourraient faire nos discours, l'évidente opportunité d'une semblable manifestation !

Le Conseil municipal d'Angers a été unanimement heureux de s'associer au juste hommage que vous rendez à celui qui, par sa ferveur artistique, par la ténacité de son effort décentralisateur, par la confiance communicative de son enthousiasme, contribua si glorieusement à auréoler d'un renom d'intellectualité supérieure notre ville et à lui faire mériter, dans le domaine musical, autant qu'elle le méritait déjà par l'art pratique et décoratif ou par le génie littéraire, le surnom si flatteur d' « Athènes de l'Ouest ».

Il y a dix ans — presque jour pour jour — se donnait à Angers le 500e concert populaire. Dans une splendide ovation de sympathie, le délégué du gouvernement de la République agrafait ce jour-là sur la poitrine de Monsieur de Romain l'insigne de la Légion d'Honneur.

A cette occasion, de nombreux orateurs célébrèrent à l'envi les mérites du nouveau légionnaire.

Ils montrèrent tour à tour la variété et l'étendue de son œuvre, la pénétration et la douce philosophie de son esprit, la modestie de ses sentiments, la dignité de sa vie et la délicatesse de sa bonté !

Ils rappelèrent combien l'intelligence de M. de Romain, largement ouverte à toutes les émotions psychiques, curieuse de toutes les sensations esthétiques, pleine de cette indulgence qui caractérise les individus vraiment supérieurs, savait briller au premier rang, dans tous les ordres des travaux de l'esprit !

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Organisateur, M. de Romain assuma pendant de longues années la responsabilité presque entière de tous les Concerts populaires et de nombreuses fêtes d'art et de bienfaisance, sans oublier deux années d'une entreprise théâtrale toujours demeurée fameuse... Compositeur, ses œuvres plurent et connurent le succès; voyageur, il laissa des feuillets de route du plus vif intérêt; publiciste, il acquit dans l'art si difficile de la critique musicale une telle maîtrise, qu'aujourd'hui et pour longtemps encore les publications avisées ne pourront mieux faire que de reproduire ses jugements, — chef d'orchestre, maître de chœurs ou professeur improvisé, par sa sincère ardeur à toujours vouloir atteindre la perfection, il usa, peut-être abusa, de sa robuste constitution.

Aussi, quelques mois à peine viennent-ils de s'écouler depuis le jour où, pour la seconde fois des orateurs officiels retracèrent, pour l'exalter encore, la carrière féconde de M. de Romain, mais, cette fois, dans le silence recueilli des grands deuils et des grands vides.....

Il est dans l'armée russe une coutume symbolique qui veut qu'après avoir conduit un soldat au champ de repos, dès qu'a retenti le dernier adieu, les fanfares attaquent les hymnes joyeux; ceci signifie que pour les ardents lutteurs la mort est un incident, qui, loin d'anéantir leur œuvre, lui doit, au contraire assurer plus de grandeur et de perennité !

C'est par un sentiment analogue que nous sommes aujourd'hui groupés autour de ce monument !

A ceux qui seraient tentés, en le contemplant, de se remémorer avec tristesse les vers immortels des *Rayons et des Ombres :*

Que peu de temps suffit pour changer toutes choses !
Nature au front serein, comme vous oubliez !
Et comme vous brisez, dans vos métamorphoses,
Les fils mystérieux où nos cœurs sont liés !

ce monument doit rappeler, par sa calme simplicité, que M. de Romain « n'a jamais quitté » sa place dans la vie artistique de la Cité et que la persistance des œuvres qui lui furent chères est le gage le meilleur de la survivance de sa volonté !

Ce monument témoignera, en outre, de la reconnaissance populaire angevine envers celui qui fut, dans la plus belle acception du terme, un admirable initiateur musical; — envers celui qui s'attacha, trente années durant, à vulgariser les beautés peu connues de la musique contemporaine; — envers celui qui, grand citoyen autant que grand artiste, souffrant profondément des divisions politiques ou des déchirements sociaux, avait rêvé d'une pacification supérieure, d'un apaisement sublime, dans un unanime hommage à l'universelle Beauté !

« Mon rêve le plus cher, disait en 1902 M. de Romain, est de « voir se continuer sur le terrain pacifique et béni de l'art

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« — à l'abri de tout ce qui divise, à l'ombre de tout ce qui « rapproche — le groupement d'hommes d'opinions différentes, « unis dans un même sentiment d'amour pour cette religion de « la beauté, commune patrie dans laquelle nous avons le « bonheur de voir, à certaines heures, briller d'un pur éclat « l'harmonie, la consolante fraternité des âmes. »

Cette phrase peint l'homme que fut M. de Romain; elle résume lumineusement son œuvre ! Elle mériterait de trouver place en lettres d'or sur le socle de ce buste ou sur la façade de cette école, car elle constitue tout ensemble une hardie profession de foi, une généreuse protestation, un bienveillant encouragement et une amicale injonction à tous ceux qui furent ses collaborateurs d'avoir à persévérer sur la route par lui tracée et sur laquelle il marcha sans défaillance jusqu'à la 560e victoire !

C'est, monsieur le Président, parce que je sais que les destinées de sa chère Association Artistique sont placées entre les mains qu'il considérait comme les plus dignes de perpétuer son effort que je me permets d'interpréter et de compléter à votre adresse le sens de la manifestation de ce jour.

Poursuivez donc l'œuvre de M. de Romain ! Vous ne sauriez mieux, ni plus dignement, honorer sa mémoire !... Prodiguez dans vos concerts de quinzaine ces réjouissances élevées, trop souvent réservées, avant votre Association, aux heureux de la vie ou aux favorisés de la fortune !... Faites descendre sur le monotone égrènement des occupations quotidiennes le charme immortel et berceur des harmonies sonores !... Procurez aux esprits avides de beauté, quelques heures de reposantes sensations, qui les éloignent et leur fassent temporairement oublier les agitations et les turpitudes de la vie ! Enfin, pour condenser ma pensée en une forme qui soit, par son essence, digne à la fois du Grand Artiste que nous fêtons et de la prospère compagnie que vous dirigez,

« Lancez, ainsi que l'a dit Laprade,

Lancez, dans l'idéal, nos cœurs inassouvis !
Plus haut ! toujours plus haut ! vers ces hauteurs sereines
Où nos désirs n'ont pas de flux et de reflux,
Où le bruit de la terre, où le chant des sirènes,
Où les doutes railleurs ne nous parviennent plus.

Messieurs, au nom de la Ville d'Angers, je remercie le Comité organisateur de cette cérémonie du Présent agréable qu'il fait à notre Cité et je suis personnellement heureux de saluer la réapparition, au seuil de notre École de Musique, de la noble, énergique et bienveillante figure du comte Louis de Romain !

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Discours de M. Henri Maréchal

Inspecteur des Beaux-Arts

MESSIEURS,

J'ai à remercier le Comité du monument Louis de Romain de l'honneur qu'il m'a fait en m'inscrivant parmi ses membres, car il me fournissait l'occasion d'apporter mon hommage aujourd'hui à la mémoire d'un homme à qui l'art français doit les plus signalés services.

En effet, il est peu de compositeurs de notre pays ayant conquis quelque sympathie qui, parmi les disparus comme parmi les vivants, ne soient venus sur l'estrade de cette salle du Cirque-Théâtre solliciter les suffrages du public angevin dont l'éducation musicale s'affinait en outre, à chaque concert, par l'audition répétée des plus hauts chefs-d'œuvre dus aux maîtres classiques.

Le Concert, ainsi compris, devient comme un temple où communient dans le culte de la beauté les esprits les plus divers, les opinions, les caractères les plus opposés; et c'est bien dans l'union fécondante de l'admiration commune que les heurts inévitables de ces opinions et de ces caractères ont chance de s'atténuer et, sinon de disparaître, de rendre du moins très supportable le commerce journalier de la vie courante; et c'est là l'un des bienfaits de l'art dans nos Sociétés.

Or, si tout le monde est à peu près d'accord pour le reconnaître, quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ceux qui fondèrent, suivirent, soutinrent et défendirent de telles agapes avec la chaleur de leur foi et les sacrifices matériels qu'elles entraînent !...

Louis de Romain fut de ceux-là; aussi Jules Bordier. Mais ce n'est pas assez de garder au fond du cœur le souvenir de tels services; il faut encore les rendre tangibles non seulement pour les contemporains, mais encore pour les générations à venir. Le marbre et le bronze, moins périssables que nous-mêmes et que notre reconnaissance, s'acquittent à l'ordinaire de cette mission; et l'on doit féliciter les membres actifs du Comité Louis de Romain de les en avoir chargés.

En saluant ce monument, je ne puis que saluer l'apothéose d'un bon citoyen qui a bien mérité de l'art musical en général et de l'art français en particulier, sans que, malheureusement, il me soit permis de rappeler quelques faits personnels significatifs, car je ne l'ai que peu connu.

Lui à Angers, moi à Paris, nous ne pouvions converser que par correspondance; et le temps qui ne permet que bien rarement d'écrire de longues lettres — datées des Rochers —, ou de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les lire... à Grignan renfermait les nôtres dans l'étroite limite des faits matériels, sur quoi nous devions nous mettre d'accord.

Cependant, dans une publication angevine, Louis de Romain eut un jour l'occasion d'analyser un de mes ouvrages, et je fus très frappé de la sûreté de son jugement, de la hauteur de ses appréciations; et ce coin brusquement dévoilé de son caractère ne fit que grandir la vive estime qu'il m'avait tout d'abord inspirée.

Or, se sentir bien jugé est une grande joie pour un artiste. La vie hâtive de notre temps ne permet pas toujours au plus avisé critique d'aller au-delà de l'impression du moment qui, en somme, se dégage bien plutôt des hasards plus ou moins heureux de l'interprétation que de l'œuvre elle-même ! Dans la critique réfléchie, pesée, et partant bienveillante de Louis de Romain, les auteurs trouvaient un conseil utile, une impression juste; l'éloge ne revêtait pas le clinquant de la camaraderie, ou ne se renfermait pas dans l'étroit horizon du sectarisme. Le blâme était motivé, s'appuyant sur de solides raisons et, par cela, prenait une valeur éducative que ne saurait atteindre l'injure, parfois si facile aux conscrits du métier !

C'est le souvenir de ces quelques lignes de M. de Romain qui m'est resté au cœur; en l'évoquant, je cherche à éclairer d'une lampe, bien petite sans doute, l'un des côtés de ce beau caractère; en tous cas, c'est comme une fleurette de gratitude que j'apporte au pied de ce monument.

Il honore ceux qui le conçurent et l'exécutèrent. Il honore la ville d'Angers et viendra montrer, une fois de plus, au passant, à l'étranger, qu'au pays de France rien de ce qui touche à l'art ne laisse indifférente la vaillante armée des penseurs, des travailleurs et des braves gens.

Discours de M. Dautresme

Préfet de Maine-et-Loire

MESDAMES,
MESSIEURS,

Je m'associe sans réserve aux éloges que les orateurs précédents ont décernés à Louis de Romain et je me félicite de prendre la parole après eux, car je suis un angevin de trop fraîche date pour que mon témoignage ait la même portée que le leur.

Néanmoins, je n'ai pas attendu jusqu'à aujourd'hui pour savoir que, si la ville d'Angers voit sa réputation artistique s'étendre bien au-delà des limites du département, elle le doit, pour une bonne part, à celui dont vous glorifiez ici la mémoire.

On m'a dit sa vie consacrée pendant plus de trente-cinq ans à

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'art et aux artistes, à la Chorale Sainte-Cécile, à l'école de musique, et son grand cœur fraternel, suivant la belle expression du musicien-poète, sans cesse prêt au dévouement et au sacrifice.

Mais c'est surtout en m'entretenant du passé de la Société des concerts — dont j'ai suivi moi-même les belles exécutions avec un intérêt passionné — que j'ai appris à connaître la physionomie de ce mystique de l'art, toujours suspendu entre ciel et terre, qui, tout à la noblesse de sa tâche, n'en sentait pas les difficultés — car l'enthousiasme sacré mettait autour de lui une auréole protectrice — et qui, après tant d'années d'abnégation, s'est endormi dans l'harmonie éternelle.

Grâce à lui, combien de vos concitoyens, initiés peu à peu au culte du beau, ont connu le charme de se livrer aux sons tentateurs et subi la fascination des symphonies où toute émotion humaine se transfigure.

Une phalange d'exécutants de premier ordre, un répertoire établi avec une largeur de goût qui ne restreint pas la liberté d'admiration, ont définitivement assis la réputation de vos concerts classiques.

On ne peut les vanter désormais, sans rendre hommage à celui qui en a été l'incarnation vivante et qui, par miracle, n'a pas connu l'ingratitude.

Trop souvent l'opinion publique reste indifférente aux dévouements désintéressés et la mort survient avant que sonne l'heure de la justice.

Aujourd'hui, au contraire, grâce à l'initiative de M. d'Ollone et de ses amis, qui ont su poursuivre avec un rare bonheur l'œuvre de Louis de Romain, les angevins donnent l'exemple d'une vertu qui devient de plus en plus rare au milieu des luttes et des misères de la vie contemporaine.

Cette vertu, c'est la reconnaissance; et je me plais à la fois à féliciter tous ceux dont la piété a élevé ce monument et à associer le gouvernement de la République à cet hommage, car Louis de Romain a su enfermer dans sa destinée des sentiments généreux et purs et mettre en pratique le conseil du philosophe antique : « Pénètre dans l'âme des autres; laisse les autres pénétrer dans la tienne ».

***

Il ne nous appartient point de commenter ces œuvres qui se suffisent. Elles brillent, on le voit, par des mérites divers mais certains. Ce qui frappe en elles, c'est cet accord complet qu'elles montrent, cet unisson touchant et très noble. Pas une note discordante, pas une restriction, pas une

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

réticence sur la vertu essentiellement pacifiante de l'œuvre du Comte de Romain. Elles sont là comme un gage que certaines vies font l'union, l'amour ; que sur certains terrains les divisions s'abolissent. La *Revue de l'Anjou* n'aurait-elle, en recueillant côte à côte ces discours, qùe contribué à mettre en lumière cette action bienfaisante du Comte de Romain qu'elle n'aurait pas en vain exprimé sa gratitude à son tour !

***

Et sans doute il est aujourd'hui trop tard pour exposer les diverses phases de la cérémoine d'inauguration du 15 mars, pour marquer les moments où, devant le buste du sculpteur Saulo, l'émotion, très profonde et très respectueuse, atteignit sa plus grande intensité. Ce sont là comptes rendus qu'il faut écrire au lendemain de ces mouvements, lorsque le cœur bat encore d'une fièvre récente et que la plume tremble d'émoi quand le narrateur écrit ce qu'il a vu... Nos confrères de la presse quotidienne surent alors noter ces influences subtiles, en apparence fugitives, pourtant expressives du fond des choses, qui composent l'atmosphère de telles fêtes... Nous n'entreprendrons donc point de dire à notre tour la silencieuse théorie des musiciens qui, à l'issue du concert, se mirent en marche du Cirque-Théâtre vers l'École de musique, où s'érigeait, au milieu des fleurs de deuil pourtant vivaces, le socle de pierre supportant la statue voilée; et non plus la gravité de ces fidèles, tous connus de lui, tous connus les uns des autres, comme serrés là dans la chaleur de la piété commune; surtout nous n'entreprendrons point de retenir la minute vraiment insaissable, quand Max d'Ollone, entre les mains de qui, comme au plus digne, M. de Romain avait naguère remis la vie de son œuvre, descendit là, tout

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au pied de la statue, pour conduire cet *Hymne à la Musique* que chantaient et jouaient d'autres amis.

Tout cela, le meilleur, est impossible aujourd'hui à fixer. Résumons seulement pour ceux qui, plus tard, contemplant le monument de Saulo, chercheront quel fut le sens de cette journée, la joie qui la marqua, « cette joie « simple et unanime, de celles qu'exprime la musique et « que Louis de Romain eût tant aimées [1]. »

Journal de Maine-et-Loire, 16 mars 1913.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. l'Abbé LONGIN

C'est tout à fait par hasard — je l'ai dit ailleurs — que j'ai appris la mort d'un prêtre qui fut un des amis les plus dévoués de la *Revue de l'Anjou*, M. l'abbé Longin, décédé à Lyon, le 13 janvier 1913, à l'âge de 70 ans.

M. l'abbé Barthélemy-Eugène-Marie-Émile Longin appartenait au diocèse de Lyon. Après avoir essayé d'entrer dans la Compagnie de Jésus, où sa mauvaise santé et peut-être aussi une certaine indépendance de caractère ne lui permirent pas de se fixer, il vint à Angers, vers 1880, pour suivre les cours de la Faculté de théologie. Le climat tempéré de l'Anjou parut lui convenir : il obtint de son archevêque la permission de rester dans notre ville, dont il se mit à étudier passionnément l'histoire.

Les Angevins qui fréquentaient la bibliothèque municipale entre 1883 et 1897 se rappellent, sans doute, cet ecclésiastique un peu gros, à la démarche pesante, vêtu d'habits que le temps plus que la brosse avait usés, chaussé de galoches mal cirées, portant sous le bras un rouleau de notes enveloppées dans un vieux journal, qui chaque matin, à heure fixe, se rendait de la rue Château-Gontier, où il habitait, à la rue du Musée, où il venait s'instruire de notre histoire et transcrire les manuscrits de nos chroniqueurs.

Sous un aspect plutôt fruste, l'abbé Longin cachait une âme loyale, délicate, timide et sincèrement bonne. Il était extrêmement serviable.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Avec la belle intelligence dont il était doué et le travail auquel il se livra sans relâche, il ne tarda pas à connaître les institutions religieuses et les monuments de notre ville beaucoup mieux que les Angevins les plus instruits. En 1888, il commença, dans la *Revue de l'Anjou*, la publication de la *Notice de la ville d'Angers*, manuscrit inédit de Thorode, qu'il enrichit, comme l'avait fait Célestin Port pour la *Description de la ville d'Angers*, de Péan de la Tuilerie, de notes explicatives, dont on ne saurait trop louer l'abondance et la précision. Par modestie, il ne voulut jamais signer que de ses initiales E. L. ce travail, qui peut être cité comme un modèle du genre.

En 1891, quand on retrouva derrière les maisons de la rue Baudrière, qui venait d'être élargie, cette tour de Villebon, que la municipalité d'alors fit restaurer, assez mal d'ailleurs, pour servir d'abri à une fontaine, l'abbé Longin publia sous le titre, *La tour de Villebon et ses alentours*, une notice des plus intéressantes, où il fournit des renseignements fort curieux, non seulement sur la tour elle-même, mais sur tout le quartier compris entre la cathédrale, la rue Baudrière, la fontaine Pied-Boulet et la montée Saint-Maurice.

La *Notice de la ville d'Angers* paraissait depuis bientôt dix ans, accompagnées de notes de plus en plus nombreuses, lorsque l'abbé Longin, attristé de ne pas trouver à Angers « les facilités de travail qui sont prodiguées ailleurs », se découragea. La publication du cartulaire de Saint-Aubin, à la transcription duquel il avait consacré plus d'une année, venait d'être confiée à un savant qui paraissait moins qualifié que lui pour être chargé de ce soin. D'autre part, l'administration de la bibliothèque, qui n'avait jamais compris quels services pouvait rendre à notre cité un travailleur de la trempe de l'abbé Longin, lui refusait obstinément l'autorisation, qu'elle donne si facilement à d'autres, d'emporter les livres dont il avait besoin pour ses études. Il réunit en

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

volume les articles qu'il avait fait paraître dans la *Revue de l'Anjou* et nous quitta, avec le regret d'avoir « consacré tant d'années et tant de recherches » à l'histoire d'un pays qui n'était pas le sien et avec l'espoir « qu'un jour, un esprit plus large et plus libéral, animera la commission de la bibliothèque et son règlement et lui permettra de continuer l'impression de Thorode ». Il est mort avant d'avoir pu réaliser cet espoir.

L'abbé Longin rentra à Lyon. Le *Bulletin historique* du diocèse, par lequel j'ai appris sa mort, contient sur la dernière partie de sa vie des détails qui méritent d'être connus.

« Depuis plus de quinze ans qu'il s'était retiré dans notre ville, dans le quartier Saint-Jean, il n'avait cessé de s'appliquer aux études locales et de se faire l'éditeur, le plus souvent à ses frais, de documents aussi intéressants que peu connus de notre histoire provinciale. Une partie de ses journées se passait aux archives départementales, où il copiait, sans se lasser, les vieilles chartes et les vieux registres. Il arrivait ponctuellement dès l'ouverture de la salle de travail et ne la quittait qu'au moment où les portes se fermaient; il plaçait près de lui une bouteille de lait froid, qui constituait son léger et frugal déjeuner et se consacrait à sa tâche de transcripteur cinq heures durant, avec la plus scrupuleuse et la plus admirable attention...

« Il fut vivement contrarié de la translation du dépôt des archives départementales du Rhône dans l'ancien couvent des Carmes déchaussés; le lieu lui paraissait inaccessible, tant la côte était rude à monter pour ses pauvres jambes vieillies et pour sa poitrine que l'asthme essouflait. Il prit le public pour confident de ses doléances, dans des lettres dont on lui reprocha la vivacité excessive; il ne pardonna jamais au Conseil général le vote qui avait permis un déménagement qu'il blâmait de toutes ses forces et qu'il déclarait funeste au progrès des études. Il avait juré de ne jamais mettre les pieds dans le nouveau local; la charité

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'obligea de manquer à sa propre parole. Les Visitandines d'Annecy le sollicitèrent, réclamant de sa complaisance quelques recherches utiles à la publication des Œuvres de saint François de Sales qu'elles ont entreprises ; il ne voulut pas se dérober et nous le revîmes avec joie là-haut, dans la vaste salle de travail, dont nous eûmes la malice de le prier d'admirer l'aménagement parfait, la lumière abondante, le confort luxueux et d'autres commodités. Nous ne parvînmes pas, quand même, à le réconcilier avec elle. Frappé, il y a quelques mois, d'une attaque d'urémie, il fut transporté à la maison des anciens Pères Camilliens ; il y reçut les soins nécessaires à son état et s'y prépara courageusement au sacrifice de sa vie, de ses livres et de ses études. Il s'éteignit dans des sentiments de foi, de résignation et d'humilité qui édifièrent ceux qui l'entouraient. »

Les Angevins, qui longtemps encore pourront profiter des recherches et des publications de l'abbé Longin, garderont fidèlement le souvenir de ce bon et vaillant travailleur.

Voici la liste à peu près complète des ouvrages publiés par M. Longin :

1. *La Prinse de Villefranche par les protestants en* 1562 ; publié et annoté. — Lyon, 1888.
2. *Les Paroisses d'Angers avant la Révolution d'après Thorode.* — Angers, 1889.
3. *Le vieil Angers, La Tour de Villebon et ses alentours.* — Angers, 1892.
4. *Notice sur la ville d'Angers par Thorode*, manuscrit de la bibliothèque municipale d'Angers. — Angers, 1897.
5. *Déclaration du chapitre de Notre-Dame de Beaujeu.* — Lyon, 1890.
6. *Procès-verbaux de la visite de l'Eglise collégiale de Beaujeu et analyse de l'Inventaire des Archives du Chapitre.* — Lyon, 1890.
7. *De la création d'un Musée historique à Lyon.* — Lyon, 1893,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

8. *Discours de l'entrée du Très illustre et très puissant Prince Louis de Bourbon, deuxième de ce nom, duc de Montpensier, en sa ville de Beaujeu, le* 3me *jour de juillet* 1564. — A Beaujeu, chez Émile Longin demeurant près du Pont Paradis. — Lyon, Rey, 1898.
9. *Essai historique sur Villefranche pendant les guerres religieuses du XVIe siècle.* — Lyon 1899.
10. *Relation des exploits de Mandrin et préparatifs militaires à Villefranche ; passage de bêtes fauves en Beaujolais*, par LAPLATTE, précédé d'une notice sur sa vie, par E. L. — A Beaujeu, chez l'auteur.
11. *Mémoyres de ce qui a esté fait pendant le voyage de mes frères au pays de Xaintonge, à cause du trépas de feu nostre frère maistre Iean, secrétaire de Madame de Xaintes.* A Lyon, par Paul WALTENER, imprimeur, demeurant en la rue Stella, près le Rhosne avec permission, 1903.
12. *Notes sur l'impression des Mémoires de Guillaume Paradin.* Villefranche, 1904.
13. *Notice sur l'Hôtel-Dieu de Beaujeu*, avec une liste des bienfaiteurs. — Beaujeu, Villefranche et Lyon, 1898.
14. *Procès-verbal de ce que le sieur Fergon a faict pour la prinse de possession des terres de Beaujolloys et Dombes.* — Villefranche et Lyon, 1901.
15. *Prise de possession du Beaujolais et de la Dombes pour la reine-mère Catherine de Médicis.* — Villefranche et Lyon, 1903.
16. *Note sur la milice bourgeoise de Villefranche.* — Villefranche et Lyon, 1903.
17. *Registres consulaires de la ville de Villefranche*, Ier volume, 1398-1489. — Villefranche-sur-Saône, 1905. En collaboration avec M. Abel Besançon.
18. *Recherches sur Fourvière*, fondation de l'église et de la chapelle Notre-Dame. — Lyon, 1900.
19. *La réception de Monsieur Just de Tournon en l'église Sainct-Just de Lyon, l'an* 1542. — Lyon, s. d.
20. *Lettres sur le déplacement des archives*, s. l. ni d.
21. *Baux à ferme et vente des chastellenies et seigneuries du pays de Beaujollois de* 1528 *à* 1604. — Lyon, 1907.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

22. *Obituarium Ecclesie collegiate Beate Marie Bellijoci.* — Lyon, 1908.
23. *Un registre terrien de Villefranche de* 1714. — Villetranche et Lyon, 1909.
24. *Registres consulaires de la ville de Villefranche*, IIe volume, 1567-1590. — Villefranche et Lyon, 1910.
25. *Un bailli du Beaujolais au XVIe siècle : Jean d'Albon, sieur de Saint-André.* — Villefranche, 1911.

Les divers journaux d'Angers ont publié, à plusieurs reprises, des articles de M. l'abbé Longin. Pour le moment, je ne puis citer que les notes qui concernent la porte de l'ancien Tribunal de Commerce, laquelle fut, depuis, transportée au musée Saint-Jean, et l'explication d'une inscription, sur pierre, qui fut trouvée, en 1896, sur la place du Ralliement.

Ch. URSEAU.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Éphémérides astronomiques pour 1913

(Suite)

JUILLET

Mercure. — Visible le soir à l'Ouest.
Se couche le 5 à 21h 16m.
— 15 à 20h 43m.
— 25 à 19h 52m.

Vénus. — Très belle étoile du matin à l'Est.
Se lève le 5 à 1h 21m.
— 15 à 1h 10m.
— 25 à 1h 04m.

Mars. — Un peu visible le matin à l'Est.
Se lève le 5 à 0h 32m.
— 15 à 0h 9m.
— 25 à 23h 48m.

Jupiter. — Visible toute la nuit. Éclat splendide presque égal à celui de Vénus. (Voir la note.)

Saturne. — Un peu visible le matin à l'Est.
Se lève le 5 à 1h 58m.
– 15 à 1h 23m.
— 25 à 0h 48m.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Uranus. — Visible toute la nuit, comme une faible étoile dans la constellation du Capricorne.

Neptune. — Inobservable.

Phénomènes à observer

1er *juillet*. — La lune à son dernier quartier passera à nouveau, comme le 13 mars, devant la belle constellation des Pléiades.

7 *juillet*. — Plus grande élongation de Mercure. — Ceux de nos lecteurs qui voudront essayer de voir cette proche voisine du Soleil devront la chercher à cette date et quelques jours avant et après dans les brumes du soir à l'horizon, aussitôt après le coucher du Soleil qui, à cette date, a lieu à 19h 53m.

10 *juillet*. — C'est à peu près vers cette époque que commence la chute des étoiles filantes dites les Perséides. (Voir éphémérides pour Août.)

25 *juillet*. — Observer, du 25 au 30, la chute d'un autre essaim d'étoiles filantes : Les Aquarides.

E. Chéreau.

(A suivre.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Observations faites à la Baumette

pendant l'éclipse de soleil du 17 avril 1912

Heures	Th. sous l'abri (ombre)	Th. sans abri (soleil)	Th. fronde (soleil)	
10h00	12°,0	15°,5	15°,3	ciel pur.
11h10	13°,2	14°,6	13°,8	ciel pur.
11h35	12°,9	14°,5	14°,4	ciel pur.
11h45	12°,3	13°,3	13°,2	ciel pur.
11h50	11°,9	12°,7	12°,6	ciel pur, le ciel prend une teinte bleuâtre et crépusculaire, atmosphère très calme.
12h00	11°,3	11°,7	11°,3	ciel pur, le crépuscule est faible, la planète Vénus est visible à droite du soleil.
12h10	12°,1	12°,8	12°,6	ciel pur.
12h20	12°,6	14°,0	13°,9	ciel pur.
12h30	13°,3	15°,0	15°,7	cumulus à l'horizon S-E.
13h00	13°,5	16°,0	16°,6	cumulus à l'horizon S-E. et S.

Le soleil est sans taches. Vent très faible de l'E S-E. et E. toute la journée, grand calme dans l'atmosphère et sur terre, le jour devient blafard, quelques oiseaux ont cessé de chanter, excepté le pinson qui a chanté pendant toute la durée de l'éclipse. A 4 heures du soir le ciel est couvert avec quelques ondées de pluie. Le baromètre est resté calme pendant toute la durée de l'éclipse. Hauteur, 758m30.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

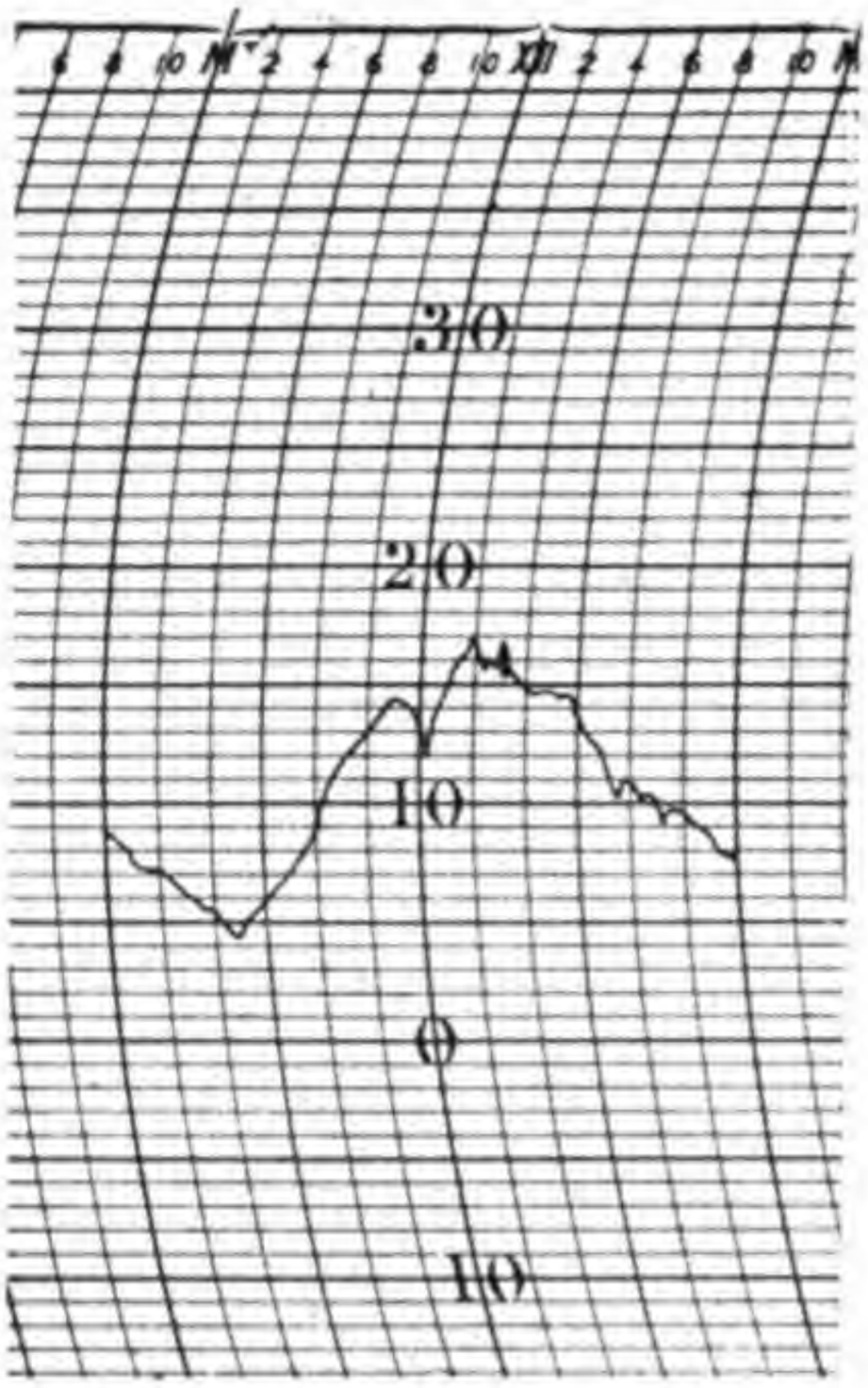

Courbe du Thermomètre enregisteur à l'ombre

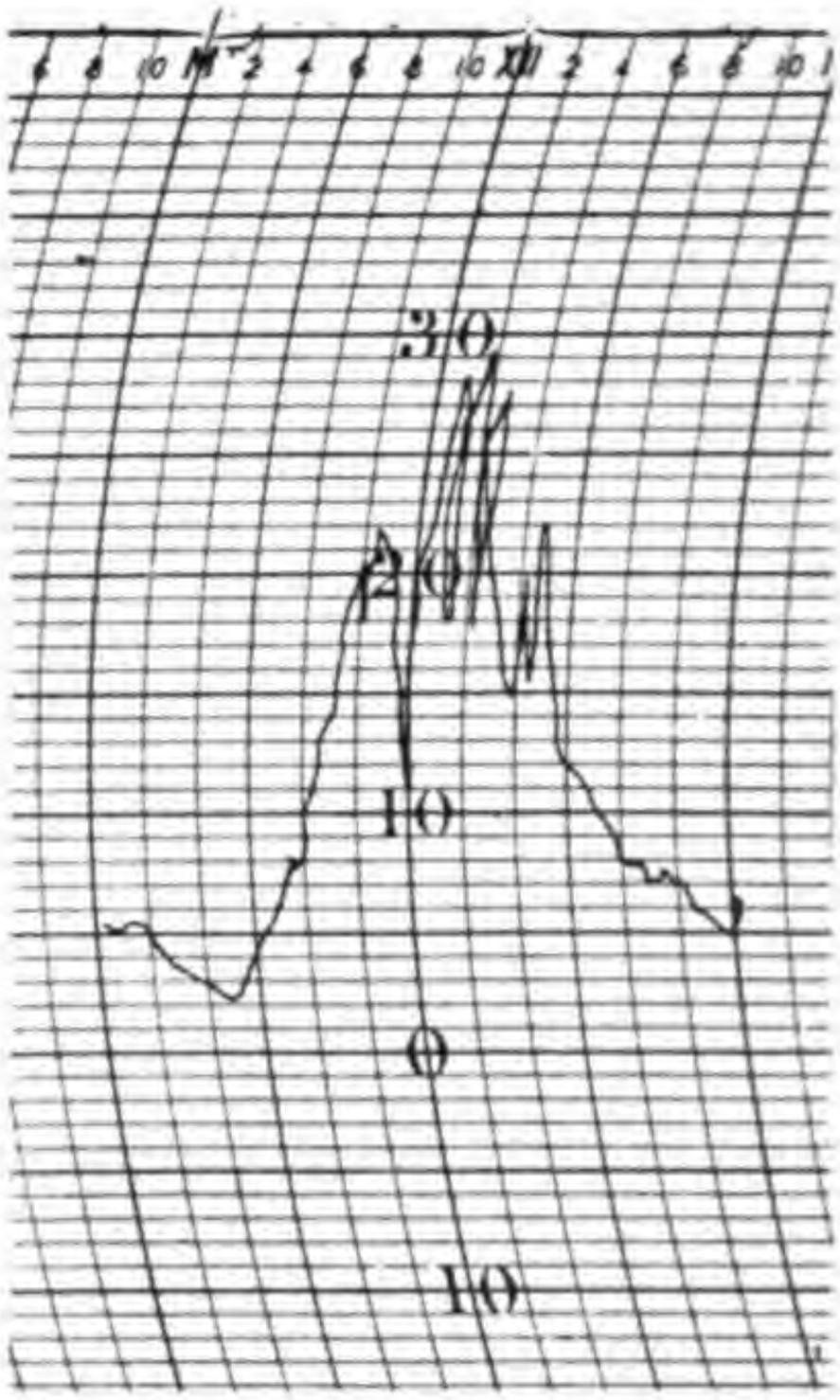

Courbe du Thermomètre enregistreur au soleil

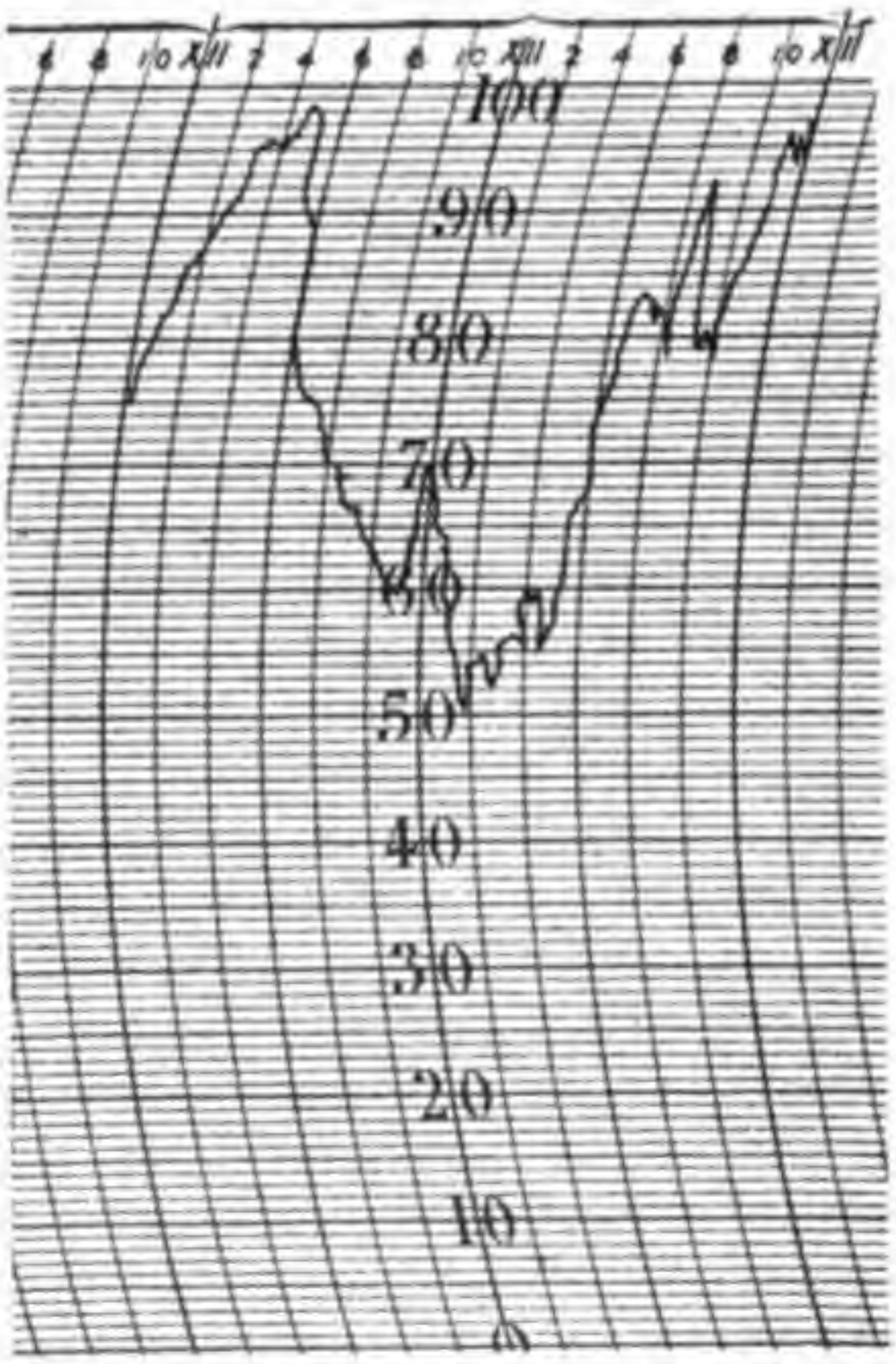

Courbe de l'Hygromètre à cheveux à l'ombre

Pendant l'éclipse de Soleil du 17 avril 1912.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Voile blanchâtre couvrant le ciel

en juin, juillet et août 1912

Pendant les mois de juin (commencement le 19), juillet et août, jusqu'au 30 àoût où le ciel est redevenu bleu, la couleur du ciel a été toutes les journées d'un bleu blanchâtre empêchant l'éclat du soleil. On pouvait observer très facilement le disque du soleil qui était sans éclat pendant une heure après son lever et une heure avant son coucher. Quelle est la cause de cette longue perturbation optique de l'atmosphère? Les observations actuelles sont encore insuffisantes pour l'établir. D'après l'opinion du Pr Jenson, ce phénomène serait dû à une forte éruption volcanique qui se produisit au commencement de juin dans l'Alaska et l'archipel Aléontien où les bouches du volcan Katmaï pendant une éruption formidable ont déversé de grandes quantités de cendres dans l'atmosphère.

D'après le Pr Müntz, le froid d'août est dû au fait que les froides hauteurs atmosphériques ont été imprégnées de brumes glacées parce que le courant avait une grande épaisseur, s'étendait jusqu'aux régions supérieures et que les rayons du soleil étaient arrêtés par cette couche brumeuse. Le soleil pendant le mois d'août et le commencement de septembre, au lieu d'être jaune d'or, était blanc, blafard, d'une couleur hivernale.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Résumé des Observations météorologiques

faites pendant l'année 1912

à l'Observatoire de la Baumette (près Angers)

Altitude, 30m52.

Pression barométrique moyenne, 759mm,55 ; moyenne mensuelle la plus élevée, 763mm,27 en decembre ; la plus faible, 753mm,61 en février ; minimum absolu le 18 mars à 8 h. du matin, 734mm,61 ; maximum absolu le 2 janvier à 10 h. du matin, 774mm28 ; écart extrême de l'année, 39mm,67.

Température moyenne de l'année, 11°,88 ; moyenne des minima (sous l'abri), 7°,34 ; moyenne des maxima (sous l'abri), 15°79, ; moyenne des minima (en plein air), 7°,03 ; moyenne des minima (sur le sol gazonné), 5°,38 ; moyenne des maxima (en plein air), 18°,81 ; moyenne des maxima (boule noire en plein air), 20°,89 ; moyenne des maxima (sur le sol gazonné), 24°,12 ; moyenne de la température d'une eau de source, 10°,98.

Minimum absolu (sous l'abri), le 4 février, — 6°,3.

Minimum absolu (en plein air), le 4 février, — 7°,7.

Minimum absolu (sur le sol gazonné), le 4 février, — 8°,3.

Maximum absolu (sous l'abri), le 22 juin 33°4.

Maximum absolu (en plein air), le 22 juin 40°8.

Maximum absolu (boule noire en plein air), le 22 juin 44°,5.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Maximum absolu (sur le sol gazonné), le 22 juin, 59°,7.

Humidité relative; moyenne de l'année, 76 ; moyenne mensuelle la plus élevée, 87, en décembre ; la plus faible, 65, en avril et mai ; minimum absolu, 23, le 22 juin ; maximum absolu, 100, en janvier, février, mars, avril, mai, juin, août, octobre, novembre décembre, le matin.

Nébulosité moyenne de l'année, 6,60 ; moyenne mensuelle la plus élevée, 7,63 en février ; moyenne mensuelle la plus faible 5,00 en septembre.

Insolation. Le soleil a brillé pendant 285 jours et a brûlé le carton de l'héliographe de Campbell pendant 1.287 heures environ ; minimum 50 h. 87 m. en janvier ; maximum 190 h. 30 m. en mai.

Pluie. Hauteur totale de l'année, 543^{mm},5, tombée en 142 jours et 52 jours de pluie dont la hauteur n'ayant pu être mesurée au pluviomètre a été observée au pluvioscope ; mois le plus pluvieux, juillet, 99^{mm},8 ; mois le plus sec, avril, 4^{mm},6 (le maximum en un jour a été de 23^{mm}8, le 22 juillet).

Évaporation, 863^{mm},50 en 361 jours.

Nombre de jours de gelée, 13, dont 4 en janvier, février, 1 en octobre, 4 en décembre ; de gelée blanche, 44 ; de rosée, 142 ; de brouillard, 31 ; de brouillard sur terre, 7 ; de neige, 1 ; de grêle, 6 ; d'orages, 14 ; d'éclairs seuls, 8 ; de halos solaires, 15 ; de halos lunaires, 7 ; colonne lumineuse avec halo solaire le 2 mars, à 5 h. 30 du matin ; verglas, le 5 février ; fortes oscillations du baromètre le 29 août, de 7 h. du soir à 11 h. 00 du soir.

Fréquence des vents : 17 jours du N ; 6 jours du N N-E ; 42 jours du N-E ; 11 jours de l'E N-E ; 11 jours de l'E ; 8 jours de l'E S-E ; 26 jours du S E ; 8 jours du S S-E ; 22 jours du S ; 16 jours du SS-W ; 49 jours du S-W ; 67 jours de l'W S W ; 45 jours de l'W ; 15 jours de l'W N-W ; 13 jours du N-W ; 10 jours du N N-W. Le vent a soufflé 129

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jours du N au S en passant par l'E et 227 jours du S au N en passant par l'W.

Vitesse moyenne annuelle du vent, en mètres par seconde, 5m,8; moyenne annuelle la plus grande, 7m,7 en mars; la plus faible, 4m,6 en mai; plus grande vitesse du vent en mètres par seconde, 25m,4 le 30 septembre à 10 h. 20 du soir, par vent du S-W.

Le 17 février, apparition du papillon Rhodocera rhamni.

Le 20 février, Vanessa polychloros.

Le 23 mars, arrivée de la fauvette à tête noire.

Le 12 avril, arrivée des hirondelles.

Le 18 avril, arrivée du rossignol.

Le 24 avril, arrivée des martinets.

Le 9 avril, arrivée du coucou.

Le 2 mai, arrivée du loriot.

Observations sur le chasselas : début de la feuillaison, le 2 avril, fin de la feuillaison, le 19 octobre; début de la floraison, le 8 juin, milieu de la floraison, le 16 juin, fin de la floraison, le 21 juin; début de la maturité, le 25 août, milieu de la maturité, le 10 septembre.

A. CHEUX.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Observations pluviométriques en 1912

faites à Angers (École Normale), par M. Surrault
à la Baumette (près Angers), par M. Cheux
à la Frogeraie (près Champigné), par M. Robert

	Angers millimètres	La Baumette millimètres	La Frogeraie millimètres
Janvier.	41,4	40,2	48,8
Février.	52,3	50,1	60,8
Mars.	78,5	64,1	79,0
Avril.	2,8	4,6	3,0
Mai	15,1	22,6	19,0
Juin.	45,0	36,7	41,2
Juillet	122,6	99,8	105,7
Août.	89,0	81,7	109,2
Septembre	14,4	13,2	28,5
Octobre.	66,1	51,7	67,6
Novembre.	59,4	49,6	60,3
Décembre	36,4	29,2	46,9
Total de la pluie.	623,0	543,5	670,0

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Résumé des Observations Météorologiques

faites à la Baumette (près Angers)

(Altitude : 30 mètres 52)

Mars 1913

Pression barométrique. Moyenne : 760^{mm},50 ; minimum, 743^{mm} 88, le 9 à 11 heures du matin ; maximum, 777^{mm},87 le 9, à 11 heures du matin ; écart extrême, 33^{mm},99.

Température. Moyenne (sous l'abri) des minima, 4°,41 ; des maxima, 13°,33 ; (sans abri) des minima, 4°,24 ; des maxima, 16°,11 ; des maxima (boule noire). 18°,33 ; (sur le sol gazonné) des minima, 2°,84 ; des maxima, 20°,87 ; d'une eau de source, 8°.00 ; du mois, 9°,17. Sous l'abri ; minimum absolu — 0°,6, le 2 ; maximum absolu, 17°,9, le 2. Sans abri ; minimum absolu — 1°,4 le 2 ; maximum absolu, 22°,9, le 12 ; maximum absolu (boule noire). 27°.2, le 12. Sur le sol gazonné, minimum absolu — 4°,3, le 2 ; maximum absolu, 28°,5 le 12.

Humidité relative moyenne du mois, 74 ; minimum, 41, les 8 et 25, à 4 heures du soir ; maximum, 100, le 11, à 7 heures du matin.

Nébulosité moyenne du mois, 6,74 ; moyenne diurne la plus faible, 3,2 le 24 ; la plus forte, 10,0 le 30.

Nombre de jours de soleil. 26 ; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 106 h. 80 environ.

Pluie totale du mois, 34^{mm},1, en 10 jours appréciable au pluviomètre et 4 jours appréciable au pluvioscope ; la plus forte, 8^{mm},9, le 29. Evaporation, 64^{mm},70.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fréquence des vents : 4 jours du N-E ; 1 jour de l'E N-E ; 1 jours de l'E ; 2 jours du S ; 1 jour du SS-W ; 12 jours du S-W ; 2 jours de l'W S-W ; 3 jours de l'W ; 2 jours de l'W N-W ; 2 jours du N-W.

Vitesse du vent en mètres par seconde, moyenne du mois, 7m,0 ; moyennes diurnes : la plus élevée, 14m,5, le 19 ; la plus faible, 0m7, le 24. Vitesse maximum du vent, 27m.0 par seconde le 29 à 10 h. 15 du matin (vent S S-W).

Gelée les 2, 18 ; gelée blanche les 2, 9, 11, 18, 24, 25 ; rosée les 2, 3, 9, 10, 14, 18, 22, 24, 25, 26, 30 ; brouillard le 11 ; grêle le 17 ; grésil le 17 ; halos solaires les 12, 28.

Plusieurs coups de tonnerre le 23 à 2 h. du soir au N.

Avril 1913

Pression barométrique. Moyenne : 756mm,88 ; minimum, 748mm,17, le 6, à 4 heures du soir ; maximum, 764mm,43, le 14, à 10 heures du soir ; écart extrême, 16mm,26.

Température. Moyenne (sous l'abri) des minima, 6°,33 ; des maxima, 13°,81 ; (sans abri) des minima, 6°02 ; des maxima 17°,71 ; des maxima (boule noire), 20°,34 ; sur le sol gazonné des minima 4°,79 ; des maxima 24°,33 ; d'une eau de source, 9°,27 ; du mois, 10°,74. Sous l'abri ; minimum absolu — 0°,2, le 14 ; maximum absolu 24°,3, le 29. Sans abri : minimum absolu — 1°8, le 14 ; maximum absolu, 29°6, le 29 ; maximum absolu (boule noire), 33°6, le 29. Sur le sol gazonné, minimum absolu — 3°,8, le 14 ; maximum absolu, 37°,5, le 28.

Humidité relative moyenne du mois, 74 ; minimum, 38, le 14, à 4 heures du soir ; maximum, 97, le 22, à 7 heures du matin.

Nébulosité moyenne du mois, 7,80 ; moyenne diurne la plus faible, 2,8 le 14 ; la plus forte, 10,0 les 5, 16, 18, 19, 30.

Nombre de jours de soleil, 21 ; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 92 h. 00 environ.

Pluie totale du mois, 55mm6, en 12 jours appréciable au pluviomètre et 6 jours appréciable au pluvioscope ; la plus forte, 17mm8, le 17. Evaporation, 64m90.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fréquence des vents : 1 jour du N ; 4 jours du N N-E ; 5 jours du N-E ; 1 jour de l'E N-E ; 1 jour de l'E ; 1 jour du S-E ; 1 jour du S S-E ; 1 jour du S S-W ; 7 jours du V-W ; 4 jours de l'W V-W ; 2 jours de l'W ; 2 jours du N.-W.

Vitesse du vent en mètres par seconde, moyenne du mois, 6^m5 ; moyennes diurnes, la plus élevée, 12^m9, le 18 ; la plus faible, 2^m2, le 14. Vitesse maximum du vent, 16^m2 par seconde, le 17 à 3 h. 30 du soir. (Vent W N-W.)

Gelée, le 14 ; gelée blanche, les 10, 13, 14 ; rosée, les 3, 4, 6, 10, 18, 27 ; grêle, le premier ; halos solaires, les 4, 15, 17.

Début de la feuillaison de la vigne (chasselas) le 14.

Arrivée des hirondelles, le 14 ; des martinets, le 16 ; des coucou, le 25.

A. Cheux.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chronique

Neuvième Concert populaire (2 mars 1913).
Avec le concours de Mme Rose Gentil-Depecker, pianiste.
Quatrième symphonie en *si* bémol (Beethoven). — *Concerto* pour piano et orchestre (Mozart). — *Faunes et Dryades* (Albert Roussel). — *Ouverture de Freischutz* (Weber).

La cavalcade de la mi-carême avait arraché au neuvième concert un bon nombre d'auditeurs ; seuls, les fanatiques de musique occupaient leurs places dans la salle du Cirque. D'aucuns prétendent que, « lorsque les salles sont un peu maigres, par contre elles sont d'autant plus enthousiastes et intelligentes ». Nous souscrivons volontiers à cette opinion. Il est certain qu'une salle composée de connaisseurs vibre et applaudit plus sûrement aux bons endroits.

La quatrième symphonie (op. LX, en *si bémol*) de Beethoven était inscrite en tête du programme. Écrite en 1806, au moment où le grand artiste croyait trouver le bonheur avec Thérèse de Brunswick, *son immortelle bien-aimée*, cette symphonie ruisselle de sourires et de grâces ; partout, c'est la paix et la joie. Elle appartient à la seconde époque du Maître, celle où « il a montré la plus grande force d'invention « réunie à la connaissance la plus étendue des belles formes « de l'art ». L'adagio en *mi bémol* est assurément un des plus purs sortis du cerveau de l'artiste de Bonn : « On est « saisi, dès les premières mesures, dit Berlioz, d'une émotion « qui, à la fin, devient accablante par son intensité... le mor- « ceau semble avoir été inspiré par l'Archange Michel, un « jour où, saisi d'un accès de mélancolie, il contemplait les « mondes, debout sur le seuil de l'empyrée ». — Pourquoi

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette symphonie figure-t-elle moins souvent que quelques-unes des autres aux programmes des grands concerts ? C'est à tort, car elle est aussi belle que les plus célèbres. Félicitons la commission de l'avoir inscrite au programme et M. J. Gay de l'avoir si magistralement dirigée.

Le *Concerto* en *mi bémol* de Mozart, pour piano et orchestre, a été merveilleusement interprété par une admirable pianiste Mme Rose Gentil-Depecker, qui, avant son mariage avec l'illustre français à qui nous devons la meilleure part du Congo, avait obtenu, au Conservatoire de Paris, les premiers prix de piano, d'harmonie et de fugue. A côté de tous ces titres qui révèlent une artiste complète, Mme Gentil-Depecker a fait montre d'un mécanisme à la fois robuste et délicat, rappelant la manière de Raoul Pugno. Dans l'exécution du *Concerto* de Mozart, elle a su donner toute l'indépendance du style et l'intensité de l'expression. Son triomphe fut complet après les œuvres de Haendel, Bach, Gluck et Lizt, pour piano seul, qu'elle donna à la suite du fragment du *Poème de la forêt* de M. Albert Roussel.

M. Albert Roussel, dont la symphonie avec chœurs, *Évocation*, a eu, en 1912, le plus retentissant succès à la *Société Nationale*, est aujourd'hui au premier rang de la jeune école française. C'est un élève de d'Indy. De sa symphonie, le *Poème de la forêt*, on a détaché la quatrième partie, *Faunes et Dryades*, évocation des danses des divinités sylvestres, dans un décor d'automme. Tout y est poésie et sonorités descriptives. Le thème principal y est présenté successivement sous la forme rythmique et la forme expressive ; le second thème, toujours de plus en plus vibrant, vient se mêler au premier et, dans l'apaisement, les premiers violons reprennent le thème général, pour ramener les quelques mesures d'introduction ; dans la nuance pianissimo et dans un mouvement très lent, la trompette clôt la symphonie par les premières notes du thème de la Forêt. Nous souhaitons qu'au cours de la prochaine saison la Commission nous fasse entendre l'ensemble de cette belle symphonie. Ce sera joie pour tous les dilettanti.

L'*Ouverture de Freyschutz* a clos le concert. M. Gay a su lui donner l'allure voulue par Weber, en élaguant certaines traditions ridicules qu'on y avait attachées.

Comme toujours, l'orchestre a été parfait. F. A.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dixième Concert populaire.

Ouverture d'Egmont (Beethoven). - *Hymne à la musique* (A la mémoire de Louis de Romain) (Max d'Ollone). — *Desdemone endormie* (Extrait des esquisses vénitiennes) (Henri Maréchal). — *Les visions idéales* (poème symphonique) (Liszt). — *Ave verum* (Chœurs et orchestre) (Mozart). — *Tristan et Iseult* (R. Wagner). — *Rédemption* (C. Franck). *Huldigungsmarsch* E. Grieg).

Sur tout ce dixième concert a plané l'âme du comte *L. de Romain*. C'était le jour où la ville d'Angers devait ériger, près de l'École de Musique. le buste du grand disparu et le concert était comme l'antienne de la cérémonie.

Au programme figuraient les noms des compositeurs les plus aimés du fondateur de nos Concerts populaires : Beethoven, avec l'ouverture d'*Egmont*; Mozart, avec l'*Ave verum*; R. Wagner, avec *Tristan et Yseult*; Liszt, avec *les Visions idéales*; C. Franck, avec *Rédemption*; Grieg, avec *Huldigungsmarsch*.

Un ami de M. de Romain, M. Max d'Ollone, compositeur éminent, avait écrit le poème et composé la musique de l'*Hymne à la Musique*, pour chœur et orchestre, à la mémoire du cher défunt.

Enfin, on avait emprunté à M. Henri Maréchal un solo de violoncelle, *Desdemone endormie* (extrait des *Esquisses vénitiennes*).

Sur la scène du Cirque étaient rangés, à côté de l'orchestre, les chœurs des Dames-amateurs de la ville et la chorale Sainte-Cécile; dans la salle, tous les amis de M. de Romain et les fidèles des concerts. Sur tous les visages on voyait planer un sentiment de tristesse; dans tous les cœurs, on sentait un mouvement de regrets et de sympathie pour le cher disparu.

L'orchestre a, comme d'habitude, enlevé avec sa maëstria coutumière l'ouverture d'*Egmont*, le prélude du 3e acte de *Tristan* et celui de la *Mort d'Yseult*, enfin *Huldigungsmarsch*. Compliments chaleureux à M. Englebert pour la façon si artistique avec laquelle il a interprété le solo de cor anglais du 3e acte de *Tristan*. Le public l'a applaudi de toutes ses forces et a obligé le vaillant artiste à se lever pour recevoir les applaudissements qui, de toute la salle, partaient à son adresse.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'*Ave verum*, de Mozart, fort bien à sa place à ce concert, a été dit avec toute la naïveté qu'il requiert. Quelle admirable page ! Chœurs et orchestre, tout semblait prier ! Il en fut de même du chœur final de *Rédemption* où les hosannah des anges et des hommes ont retenti avec une magnificence inexprimable. Quelle fierté pour une ville de pouvoir présenter des chœurs aussi admirablement stylés et un orchestre aussi parfait ! Quelle reconnaissance pour l'artiste qui a dépensé plus de quarante ans de sa vie à constituer cet admirable ensemble musical !

Desdemone endormie a trouvé en M. Becker, notre violoncelliste solo, un excellent interprète : style, sonorité, tout a été parfait. Les bravos répétés de l'assistance ont prouvé qu'à Angers ce délicat artiste est apprécié de tout le public des concerts.

Nous avons gardé le silence sur les *Visions idéales* de Liszt et l'*Hymne à la Musique* de Max d'Ollone. Ce sont deux premières auditions sur lesquelles nous voulons nous étendre un peu plus longuement.

Les *visions idéales* sont une œuvre de Liszt encore peu connue en France. Elles ont paru, pour la première fois, en 1912, aux programmes des Concerts Lamoureux, sous l'impulsion de M. Camille Chevillard, très grand admirateur de Liszt. Dans l'esprit de Liszt, la pensée musicale a dévié de ce qu'elle était au temps des grands classiques : du domaine idéal pur elle devient un art imitatif et pittoresque ; c'est du réalisme. La mélodie simple n'est pas dans sa nature ; « le « chant, lorsqu'il lui donne accès dans ses ouvrages, a tou- « jours quelque chose de heurté, de violent, ou d'assombri « par l'harmonie dont il est accompagné [1] » C'est ce qui explique la difficulté de comprendre, à priori, les œuvres du maître, surtout lorsqu'on a l'oreille dressée aux grandes lignes de Bach et de Beethoven. Grâce aux nombreux extraits qu'*Angers-Musical* nous a donnés du poème de Schiller, cette première audition des *Visions idéales* n'est pas restée inintelligible pour les auditeurs ; mais, pour en pénétrer plus sûrement toutes les beautés, nous souhaitons que la Commission veuille bien les inscire à l'un des programmes de nos futurs concerts.

[1] Fétis.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'impression produite par l'*Hymne à la Musique* a été toute différente. Ici tout est clarté et charme. Citons d'abord le texte écrit par le musicien lui-même :

O musique, qu'Il a tant aimée,
De nos cœurs la plus sûre voix,
Par tes rythmes, tes mélodies,
Ramène parmi nous son grand cœur fraternel.

O musique, seule tu peux dire
Que sa vie ne fut qu'un long chant
A la Beauté, à la Poésie,
A l'Amour triomphant de nos terrestres maux.

O musique ! Si la Cité par toi peut révéler son âme.
C'est que le doux poète lui donna une voix.
Et cette voix, plus forte que les cris de la haine,
Cette voix, plus forte que les pleurs stériles
Et les rires mauvais,
Cette voix est celle des désirs les plus beaux.

Musique ! La laideur du monde s'abolit devant toi.
Musique ! Les paradis rêvés, tu nous les ouvres,
Par toi l'on croit, on aime, on espère.

Viens nous dire aujourd'hui encore
Que les morts vivent parmi nous
Et que son Ombre, bénie et chère,
Veut pour offrande et pour prière
Non pas des larmes, mais des chants.

C'est sur cette poésie que Max d'Ollone a écrit une musique délicieuse : au début, une mélodie exquise, sentimentale, massenétique, se dessine dans la nuance piano et, en s'échauffant progressivement, elle arrive jusqu'aux troisième et quatrième strophes, à une superbe explosion des plus impressionnantes. La fin du vers « Par toi l'on croit, on aime, on espère » subit un decrescendo qui ramène délicieusement au motif primitif, avec un fléchissement dans le mode mineur sur les paroles « que les morts vivent parmi nous ». Le tout finit par une envolée très expressive sur le dernier vers.

Cette musique, assise sur une orchestration sobre et riche à la fois, a provoqué l'enthousiasme dans toute la salle. On sentait l'ami qui parlait à son ami, le poète qui clamait son souvenir ému à l'âme d'un cher disparu. Ç'a été un inoubliable moment où la grande figure de L. deRomain semblait

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

envoyer de là-haut son geste de main coutumier si affable et si bon.

Chœur et orchestre ont religieusement interprété ce souvenir de Max d'Ollone qui, par un sentiment de modestie, n'a pas cru devoir céder à l'enthousiasme des *bis* qui éclataient dans tous les rangs du Cirque. F. A.

* *

La saison 1912-1913 est close. Avec Schéhérazade, les Symphonies, la Neuvième, le Déluge et toutes les belles œuvres inscrites à ses programmes, elle laissera un souvenir impérissable.

Une dernière fois, disons *au revoir* à l'orchestre et aux chœurs.

Manifestons à nos chers artistes toute notre reconnaissance pour les joies qu'ils nous ont causées et exprimons le désir de voir un Mécène angevin faire croître le nombre des cordes qui, malgré la vaillance des artistes engagés, semblent pouvoir subir une augmentation pour lutter contre les cuivres dans les œuvres modernes.

Tous nos compliments à M. J. Gay, l'admirable chef d'orchestre, si habile, si pénétré du sens des nuances, des accents et du style de chaque compositeur. C'est avec bonheur que nous espérons le revoir l'année prochaine à la tête de notre admirable phalange d'artistes.

A M. le comte d'Ollone, président de la Société des Concerts populaires, qui continue l'œuvre de M. le comte L. de Romain avec une si parfaite et si heureuse compréhension artistique, nous adressons nos vives félicitations, ainsi qu'à tous les membres de la Commission artistique pour le soin et l'habileté qu'ils ont déployés dans la confection des programmes. A chaque concert on a reconnu le souci de faire grand et beau : Ils ont toujours réussi.

Serait-il indiscret de leur réclamer, pour l'année prochaine, une exécution, à la cathédrale, au profit de l'Association et des pauvres d'Angers, de la messe en *si* de Bach ou de celle en *ré* de Beethoven ?

F. A.

* *

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 4 mars, notre savant compatriote, M. le professeur Monprofit, a fait à l'Académie de médecine une très intéressante communication sur la chirurgie de guerre dans les Balkans.

Le *Figaro*, par la plume autorisée de M. H. Blanchon, lui consacre le remarquable article que nous imprimons ci-dessous :

Après avoir entendu deux excellents rapports, l'un de M. Mosny, l'autre de M. Achard, sur un travail du docteur Moreau et sur un travail du docteur Rénon, dont nous avons déjà parlé, l'Académie a prêté toute son attention à une magistrale communication de M. Monprofit, professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole de médecine d'Angers, touchant la chirurgie de guerre dans les Balkans.

Chargé par la Croix-Rouge hellénique de diriger l'organisation chirurgicale des hôpitaux de Salonique, le docteur Monprofit, qui est l'un des meilleurs et des plus hardis opérateurs français, étudia de près les blessés de Salonique, ceux d'Athènes, ceux d'Uskub et ceux de Belgrade. Il était accompagné du docteur Gruet, médecin principal de l'armée, et du docteur Nicolétis, médecin d'origine grecque, qui exerce à Paris. Les observations personnelles se complètent d'un grand nombre de faits recueillis par des chirurgiens français, belges, grecs, serbes, bohémiens, qui viennent de passer deux ou trois mois sur les champs de bataille. Les conclusions que l'on va lire reposent donc sur des milliers d'observations. Elles sont fort instructives, méritent d'être méditées avec beaucoup d'attention par ceux qui peuvent avoir un jour — bientôt, peut-être — à organiser des services d'hygiène en campagne et de chirurgie de guerre.

Le professeur Monprofit estime qu'avec une solide organisation, une préparation soigneuse et méthodique, un personnel exactement instruit de sa tâche, il est possible d'éviter aux blessés la plupart des complications qui ont fait, lors des dernières guerres, tant de ravages. Le premier et principal élément de salut, c'est le pansement immédiat, ou presque, de la plaie, pratiqué sur le champ de bataille ou à proximité, de façon aussi rigouréusement aseptique que possible. Chaque soldat français possède un petit paquet de pansement individuel, fort bien conçu, dont l'utilité est évidente et dont nos troupiers auraient bien tort de se débarrasser, comme ils n'ont que trop tendance à le faire.

Les troupes grecques étaient munies du même pansement, car tout, là-bas, était français, les canons et le matériel chirurgical, et, de même que la mission militaire, dirigée par le général Eydoux, exerça sur les corps combattants l'influence la plus heureuse, de même l'impulsion énergique donnée par le docteur Arnaud, directeur du service de santé, a fait merveille. Grâce à l'activité de notre compatriote, les armées helléniques ont été largement pourvues de tout le matériel nécessaire et les blessés ont pu être soignés dans de très bonnes conditions.

M. Monprofit insiste sur les services que rend le pansement individuel et il écrit : « Il est très important de faire pénétrer

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans le public militaire cette idée que le soldat qui gaspille, jette ou détruit son pansement individuel, ressemble exactement à un passager qui, trouvant dans sa cabine une ceinture de sauvetage, la jetterait à la mer ». Il semble que, du côté turc, on n'ait pas su faire grand usage de ce pansement individuel ; les Serbes et les Grecs, au contraire, grâce aux recommandations réitérées qui leur avaient été faites, en ont tiré le plus grand profit : beaucoup de blessés se sont pansés eux-mêmes ou bien l'application du bandage aseptique leur était faite par un médecin, un brancardier, par l'officier ou le sous-officier le plus voisin.

Le docteur Monprofit a vu, sous le pansement individuel avec ou sans application iodée, la guérison par première intention, comme on dit, des plaies les plus redoutables : plaies transversales des membres, de la poitrine, de l'abdomen et du crâne.

C'est là, dans l'utilisation judicieuse du pansement individuel, que réside la première condition de salut ; la seconde, c'est, de la part des chirurgiens, l'abstention la plus complète de toute manœuvre d'exploration, de recherches ou de tamponnements dans le trajet des projectiles. Tout ce qui n'est pas d'urgence absolue doit être supprimé : c'est bien là la grande règle d'abstention et de surveillance expectante que recommandait si sagement le professeur Delorme dans son discours d'ouverture au dernier Congrès de chirurgie. Tout ce que l'on a observé au cours de la guerre des Balkans lui donne pleinement raison.

Pour ce qui est de la gravité des diverses blessures, les constatations ont été tout à fait différentes du côté de l'armée turque et du côté des alliés.

Chez les Bulgares et les Serbes, 80 o/o des blessures étaient causées par le fusil de guerre, 15 o/o seulement par les shrapnels, 5 o/o par l'arme blanche.

Du côté turc, ainsi que l'a constaté l'éminent professeur Depage, de Bruxelles, on a noté 10 o/o de plaies par arme blanche, 10 o/o causées par le fusil et 80 o/o par les shrapnels. Les blessures causées par le canon français furent non seulement plus nombreuses, mais encore effroyablement graves : broiement des os, dilacérations des tissus, écrasement du thorax et du crâne.

L'excellent professeur Depage fut tellement bouleversé par toute cette dévastation qu'il prit l'initiative, à Constantinople, d'un mouvement de protestation contre de telles armes et, certes, l'on comprend la générosité du sentiment qui l'a guidé. Mais, enfin, si nous devons avoir un jour, sur les champs de bataille, l'infériorité numérique, encore faut-il que des agresseurs sachent bien que nous avons, pour nous défendre, des armes qu'on peut redouter, sans préjudice du courage légendaire de nos hommes de troupe.

En somme, il résulte de la communication véritablement capitale du professeur Monprofit un certain nombre de notions acquises et fort consolantes pour nous. Non seulement nous avons fourni aux alliés des armes de tout premier ordre et des méthodes de guerre excellentes, mais encore une organisation médicale que l'on peut bien qualifier de merveilleuse.

D'ailleurs, le pansement hollandais d'Hutermohlen a donné,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chez les Serbes et les Bulgares, d'aussi bons résultats que chez les Grecs le pansement français.

Et, certes, il est consolant de savoir que, grâce à ce petit paquet de pansement et à la méthode d'abstention en honneur chez les médecins militaires français, le nombre des complications infectieuses graves et des mauvaises suites de blessures a été réduit au delà de toute espérance. La joie de la victoire y fut bien aussi pour quelque chose, car l'effet moral est, en pareil cas, considérable; et l'on comprend que l'éminent chirurgien ait pu s'écrier en terminant : « Puissions-nous faire un jour de la chirurgie seulement avec une armée victorieuse ! »

Le succès de M. Monprofit a été très vif. A la suite de sa communication, une discussion s'est engagée, à laquelle ont pris part MM. Delorme, Paul Reclus et Pozzi. Elle doit se poursuivre dans la prochaine séance.

∴

Sous ce titre : « Quelques détails de la Rose du Croisillon nord de la Cathédrale d'Angers », notre savant collaborateur, M. le chanoine Urseau, vient de publier une très intéressante brochure ornée de superbes photogravures.

Voici sa conclusion :

La perfection de tout ce travail a fait hésiter sur la date qu'il faut lui attribuer. On s'est demandé, malgré les textes, si les travaux des mois, en particulier, ne seraient pas postérieurs à 1451 et l'on a supposé une restauration importante, exécutée, dans la première moitié du XVIe siècle, par un artiste qui serait l'auteur de ces scènes admirables. Mais ni l'examen attentif des costumes, qui sont ceux que portaient les paysans et les gentilshommes du XVe siècle, ni le faire du peintre ne permettent d'accepter cette opinion. En effet, jamais un maître du XVIe siècle n'aurait représenté le blé du mois de juillet par des lignes verticales, uniformément parallèles; jamais il n'aurait disposé en éventail les lignes qui dessinent non seulement les feuilles des plantes, mais encore les herbes et jusqu'au corps des animaux, par exemple des porcs du mois de novembre et du mois de décembre ; jamais il n'aurait voulu figurer par un simple pointillé la laine du tricot que porte le moissonneur qui bat son blé : ce procédé lui eût paru trop rudimentaire, trop sec et trop froid. Enfin, si l'on compare les feuillages qui encadrent les travaux des mois et ceux qui garnissent les écoinçons des quatre feuilles avec les grandes feuilles des lancettes et la rose méridionale, dont la date n'est pas contestée, on sera forcé de reconnaître que toute cette ornementation trahit la même époque et la même main. Sans doute, la rose du croisillon nord de la cathédrale d'Angers dénote un art très avancé pour le milieu du XVe siècle ; mais cette raison, qui est toute à l'honneur du peintre, ne suffit pas pour qu'on refuse à André Robin la paternité d'une œuvre dont l'Anjou peut être légitimement fier.

∴

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sous la signature très autorisée A. P., le *Journal de Maine-et-Loire* publie un article intitulé « Vandalisme artistique », qui a sa place tout indiquée dans cette chronique :

On se demande parfois à quoi sert la Commission des Monuments historiques ? Sans doute à sauver de la destruction nos vieux édifices, et l'on s'imagine bénévolement que, du moment qu'un édifice est « classé », il ne court plus aucun risque d'être saccagé.

Qu'on en juge par ce qui se passe en ce moment à la Cathédrale d'Angers dont on restaure la flèche du nord à grand renfort d'échafaudages venus, paraît-il, d'Allemagne. Les belles balustrades ajourées de cette flèche étant en mauvais état, la Commission n'a rien imaginé de mieux que de les faire refaire. tout entières, en ciment armé, par panneaux de 1 m 50 à 2 mètres que l'on hisse là-haut d'un bloc. Une belle couche de blanc par-dessus pour imiter la couleur de la pierre, un joint de ciment pour assembler les panneaux, et le tour est joué. Le procédé est assurément plus économique que la sculpture, mais a-t-il la même valeur artistique ? C'est la simple question que nous nous permettons de poser à la Commission des Monuments historiques. Est-ce vraiment pour faire du truquage qu'elle dispose, sur les fonds du budget national, d'un crédit s'élevant à plusieurs millions ? Si oui, voilà de l'argent singulièrement mal dépensé !

Ce n'est pas tout. A côté des balustrades, il y a des clochetons et, sur ces clochetons, il y avait des statues d'anges. Il ne restait plus qu'un ange pour servir de modèle. Qu'à cela ne tienne ! La Commission des Monuments historiques a fait couler trois autres anges en ciment armé dans le même moule. Pauvres petits anges et pauvre Cathédrale ! Le ciment étant plus solide que la pierre (c'est du moins une des raisons qu'allèguent, à leur décharge, les ordonnateurs du méfait), nous verrons bientôt tous nos édifices anciens se transformer, pierre par pierre, en belles surfaces lisses, bien polies, sans un trou, sans un grain, sans patine... et sans art. Que ceux qui aiment l'art comprennent ! Et, puisque l'inspecteur des Monuments historiques, responsable d'une telle ignominie, aime tant le ciment armé, qu'on fasse donc couler son buste en cette matière et qu'on le colle sur l'un des pignons de la Cathédrale, pour couronner son œuvre.

Quant aux ruines Toussaint, c'est autre chose. L'intéressante rose qui en ornait le chevet s'étant écroulée, il y a tantôt deux ans, faute d'avoir été consolidée à temps, et tous les Angevins amateurs de pittoresque regrettant, à juste titre, la disparition de cette rose, la Commission des Monuments historiques s'est avisée qu'il serait bien de la réédifier. Malheureusement, dans la chute, les rais s'étaient brisés de telle façon que pas un d'entre eux n'est utilisable. Alors on a fait venir des pierres neuves, on y taille des rais neufs, on va refaire une rosace toute neuve qu'on teintera pour qu'elle n'ait pas l'air trop neuf au milieu des ruines, et l'on prétend que cela aura le même aspect qu'auparavant.

Voilà comment la Commission des Monuments historiques, composée de Français, comprend l'art en France Nous, nous disons que c'est une véritable honte. Nous demandons qu'on arrête de semblables travaux, qu'on fasse une enquête sur les

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faits que nous venons de signaler et sur d'autres encore dont nous n'avons pas parlé. Nous espérons bien qu'il se trouvera à la Chambre au moins un député ayant assez d'influence, sinon assez de goût, pour la provoquer.

***

Le 28 avril 1913, à 16 heures, le Comité angevin du Touring-Club de France s'est réuni à la préfecture, sous la présidence de M. Gilles Deperrière.

Étaient présents : MM. le chanoine Urseau, vice-président ; A. Michel, Bodinier, docteur Lepage, Saché, marquis de Dampierre, docteur Motais, Labussière et Planchenault.

Le Comité qui, dans une séance précédente, avait émis un avis favorable au transfert de la Manutention et à l'appropriation des bâtiments de l'ancienne abbaye Toussaint pour l'École régionale des Beaux-Arts, a continué l'étude de cette question.

Il a traité également la question de tables d'orientation à placer sur les points les plus élevés du département.

Après avoir donné un avis défavorable à la proposition de M. Henry Jouin, relative à la création d'une Société des Amis des Musées d'Angers, le Comité a émis les vœux que l'affichage dans la ville soit réglementé ; qu'une suite soit donnée à la demande qui a été faite du classement des bâtiments de l'ancienne Académie comme monument historique ; que la partie construite en tuffeau et ajoutée à la tour de l'ancienne mairie d'Angers sur le boulevard Carnot soit démolie.

Il a donné en outre un avis très favorable à un projet d'ouverture de la rue du Port-Ligny sur le terre-plein de la Basse-Chaîne et le dégagement des murs du château et émis l'espoir de voir les Chambres apporter une prompte solution au projet de création de caisses en faveur des sites et monuments.

***

Le dimanche 2 mars, le VII[e] Congrès des Catholiques de l'Anjou a été ouvert par une magnifique cérémonie religieuse à la Cathédrale, sous la présidence de Mgr Rumeau, entouré de son Chapitre tout entier.

Une foule excessivement nombreuse se pressait dans la nef et on y remarquait une grande quantité d'hommes et les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chefs des principaux groupements catholiques d'Angers et du diocèse.

A l'issue des vêpres, M. l'abbé Bouvier, le distingué prédicateur de la station de Carême, monte en chaire. S'inspirant de la situation actuelle des catholiques et de la France, il développe éloquemment ce passage de l'Écriture : « Debout, à l'œuvre, et relevons nos ruines » ; le complétant par la parole de Pie X au début de son pontificat : « *Instaurare omnia in Christo*, instaurer et restaurer dans le Christ ». Il ajoute que les conditions essentielles de l'action catholique sont : l'unanimité, la persévérance et la discipline. Il termine en disant que, travailler pour le catholicisme, c'est faire œuvre patriotique.

Un grandiose chœur de Bach : « Louez le Dieu puissant » ouvre ensuite le Salut solennel. Puis la maîtrise exécute, avec son charme habituel et la pureté rare de ses voix, sous la direction habile de MM. les abbés Turpault et Frouin, un *Verbum supernum*, en contre-point remarquable ; un *Pange lingua*, de Palestrina ; puis un *O Salutaris* et un *Tantum ergo*, de Bach, où les voix de la foule alternent avec celles des enfants.

Pendant le Salut, MM. le baron d'Argenton, L. Frogé, Allard-Lefort, P. de Soos, G. de Valois et E. Jeffré passèrent dans les rangs des assistants recueillir une obole spécialement affectée au Congrès.

Une magnifique procession, à laquelle prenait part tout le Chapitre de l'église cathédrale et où l'on voyait flotter — conduits par M. le chanoine Secrétain, directeur de l'*Usine et de l'atelier* — les drapeaux des différents groupements catholiques d'Angers, clôtura la cérémonie.

***

Le dimanche 27 avril, la ville de Saint-Mathurin a inauguré solennellement le joli monument consacré par le sculpteur Dubois à la mémoire de M. le Dr Emery, qui, pendant 30 ans y exerça la médecine avec un dévouement inlassable, fut conseiller municipal, puis maire de cette commune et conseiller général du canton des Ponts-de-Cé.

Son jugement droit, sa parfaite loyauté et la courtoisie qu'il apportait toujours dans ses relations avec ses collègues du Conseil général le rendaient sympathique à tous.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De plus, M. Emery fut le médecin des pauvres, sachant les secourir d'une manière à la fois bienveillante et discrète.

Il a laissé aux siens, à ses amis, à ses collègues du Conseil général, ainsi qu'à tous, le souvenir et l'exemple d'un homme de bien.

D'éloquents discours furent prononcés à cette fête de la reconnaissance par MM. Abel Boutin, maire des Ponts-de-Cé, conseiller d'arrondissement; Camille Nicolas, maire de Saint-Mathurin; le Dr Blanchard, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine; Hamon, inspecteur primaire honoraire; le Dr Henri Peyssonnié; Dautresme, préfet de Maine-et-Loire.

Mme Andrée Emery lut d'une voix émue une fort belle pièce de vers de notre distingué compatriote, M. Peyssonnié, avocat général à la Cour d'appel de Paris.

***

Mardi 11 mars, a eu lieu au Café-Restaurant Cardinal, 1, boulevard des Italiens, le banquet annuel du Vin d'Anjou, sous la présidence de M. Mellet.

Remarqués autour de lui, à la table d'honneur : MM. Cormeray, Mallet, Richou, Rochard, Mme Vigneau du Castaing, MM. Paul Sonniès, Ch. Fillion, docteurs Laigre, Furet et Gauchas. La Presse était représentée par MM. Emery, correspondant de l'*Ouest*; H. Coutant, directeur de l'*Angevin de Paris*, et H. Bigeard, avocat à la Cour d'appel, correspondant du *Petit Courrier*. Remarqués dans l'assistance : MM. Bans, Paul Leclerc, Mellerio, Ch. Legras, docteur Chesneau, Morel-Freppel, Texier, Martin, Pilmis, Chesnais, Maurice Rochard, Camille Servat, Poilvez, docteurs Bonnet et Chaillous, Dureau, Chaillous, E. David-Bernard, E. Boré, Marc Leclerc, Plaçais, Maurice Brochin, Jeuniette, Ciret, Logeais, Lorin, Thibault, Garban, Roger de la Noue, Cormery, Bernier, Lebreton, Lepage, Pierre Joubert, Lecoq, Boisnard, Gratien d'Hastrel de Rivedoux. S'étaient excusés : MM. le duc de Blacas, député de Maine-et-Loire; Paul Décard, de la Comédie-Française; de Grandmaison, député de Maine-et-Loire; Marin de Saint-André, Leroux-Cesbron, Duvanel.

A la fin du repas, excellemment servi comme toujours et arrosé de vin d'Anjou, M. Mellet a félicité les nouveaux

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

membres admis au sein du dîner du Vin d'Anjou : MM. Jules Bouttier, Maurice Brochin, Furst, Louis d'Astrel de Rivedoux, Henry Lombart, Petit, Emery. Il a ensuite tracé un éloge délicat de M. Chéramy, l'ancien avoué bien parisien et bien angevin en même temps, disparu au cours de l'an passé.

M. Paul Sonniès se leva ensuite pour adresser ses amicales et spirituelles félicitations à M. Mellet, à l'occasion de son prochain mariage. L'assemblée entière s'est associée par d'enthousiasmes bravos à ces paroles.

La soirée s'est terminée par une charmante partie artistique donnée avec le concours de Mme Vigneau du Castaing ; du barde angevin Marc Leclerc ; du compositeur angevin Eugène David-Bernard,

***

L'Académie française, présidée par M. Francis Charmes, avait à procéder au renouvellement de son bureau pour le second trimestre de 1913.

Ont été élus : directeur, à l'unanimité, en remplacement de M. Francis Charmes, notre éminent compatriote M. René Bazin ; chancelier, en remplacement de M. Henry Roujon, le poète Henri de Régnier. Le bureau est complété, comme on sait, par M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel.

C'est pendant ce trimestre que l'Académie décernera ses nombreux prix de vertu. Et ce sera l'auteur de la « Terre qui Meurt » qui sera appelé, comme directeur du deuxième trimestre, à prononcer le fameux discours des prix de vertu, à la séance publique annuelle de l'Académie, en octobre prochain. Les habitués de ces grandes séances peuvent donc être assurés dès maintenant d'entendre un discours émouvant.

***

M. le commandant d'Ollone, du 4e tirailleurs, a été grièvement blessé au Maroc, le 20 mars, à l'affaire d'El-Hudjeb, d'un coup de feu en pleine poitrine. Nous sommes heureux de faire savoir à nos lecteurs que son état s'est de beaucoup amélioré et que sa guérison est certaine.

On n'a pas oublié la très intéressante conférence que M. le commandant d'Ollone fit à Angers, au Cirque-Théâtre, le 11 avril 1910, sous les auspices de la Société de géographie

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

commerciale, sur la Chine Occidentale, le Thibet et la Mongolie.

M. le commandant d'Ollone, qui est, on le sait, le frère de M. le comte Charles d'Ollone et de M. Max d'Ollone, auteur du *Retour*, assistait à la première de cette œuvre au Théâtre d'Angers. Peu de jours après cette représentation, il quittait notre ville pour se rendre au Maroc.

***

M. Julien Bessonneau fils, le grand industriel angevin, vient d'accomplir en Afrique occidentale une excursion des plus intéressantes. Parti de Bordeaux, le 25 janvier, il a débarqué le 8 février à Konakry et s'est rendu immédiatement à Kouroussa où l'attendait son compagnon de voyage, M. Doutrelon, qui avait organisé l'expédition.

Les voyageurs ont atteint le Niger à Koulikoro et l'ont descendu en chalands jusqu'à Mopti, le grand fleuve africain, afin d'atteindre le cercle de Bandiagara et la région des lacs.

Installés à Ororo, M, Bessonneau et ses compagnons, parmi lesquels le commandant du cercle de Bandiagara, ont durant quinze jours rayonné dans le pays et chassé le nombreux gibier qui en fait le paradis des nemrods. 5 éléphants sont tombés sous les balles de notre intrépide compatriote, qui, nous osons l'espérer, voudra bien publier un récit détaillé d'un voyage où il a recueilli tant de renseignements précieux à tous égards.

***

Le Conseil général de Maine-et-Loire, sur la proposition de M. Bodinier, rapporteur, a nommé membres de la Commission de la Protection des Sites et Paysages M. le comte Lair, de Blou, et M. Adrien Planchenault, en remplacement de MM. de Romain et Huault-Dupuy, décédés.

***

Le Syndicat d'Initiative de l'Anjou vient d'avoir l'heureuse idée de publier un « Guide spécial de villégiatures en Anjou » qui a pour but d'indiquer aux étrangers, dans chaque centre susceptible de répondre à leurs désirs, des logements en rapport avec leurs ressources et leurs goûts :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

soit villas, maisons de campagne ou chambres meublées ; soit maisons de retraites, pensions de familles, hôtels, où, à la condition d'y prolonger leur séjour, ils trouveront logement et nourriture à des prix spéciaux, appelés « prix de pension ».

Cette publicité sera accordée à titre gracieux à toute personne inscrite ou se faisant inscrire comme membre du Syndicat (cotisation annuelle, 5 francs) ; toutefois, pour couvrir les frais d'impression et de correspondance, un supplément de 1 franc sera perçu annuellement pour chaque insertion de trois ou quatre lignes au maximum. Les adhésions ou demandes de renseignements doivent être adressées au président du Syndicat, 24, rue Chevreul, Angers.

Le Syndicat doit être félicité de cette nouvelle initiative qui ne peut manquer d'attirer et de retenir un plus grand nombre d'étrangers dans notre beau pays d'Anjou.

***

Des groupes cyclistes, adjoints par la loi des cadres aux dix divisions de cavalerie, seront créés au début de l'année prochaine. Un de ces groupes sera caserné à Angers.

***

M. de Gouvéa, député fédéral brésilien, rapporteur du budget de la guerre, accompagné d'un capitaine d'état-major du gouvernement militaire de Paris, a visité, le 1er mai, l'École de cavalerie de Saumur.

La même école a reçu, le 18 mars, la visite d'une mission japonaise composée du général Hoshine, des colonels Thikurski et Fuse, des lieutenants-colonels Soda, Minarmi et Vada, des commandants Sakurna et Mizoguchi, du lieutenant Naganochi, sous la conduite du capitaine Lapomarède, du 102e régiment d'infanterie.

***

Notre compatriote, le sculpteur Chesneau vient de remporter un second prix Chenavard au concours, l'un des plus importants de l'École des Beaux-Arts.

Le sujet du concours, avait pour titre : *Surprise* — un gosse écrasant une couleuvre au bord d'une source.

***

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La Société française des habitations à bon marché a, en sa séance solennelle annuelle, le 26 avril, décerné une médaille d'argent grand module à M. René Philippe, ingénieur des ponts et chaussées, président du Cottage angevin, en reconnaissance de l'activité et du dévouement qu'il a mis au service de la cause de l'habitation salubre au cours de l'année 1912.

***

Au tournoi militaire d'escrime qui a eu lieu à Paris, les 22, 23 et 24 avril, le championnat individuel de sabre, a été gagné par le lieutenant Perrodon, du 25e dragons.

« Jamais victoire, dit l'*Écho de Paris*, n'aura été plus méritante, car la lutte a été acharnée. Le vainqueur avait affaire à de terribles adversaires, comme le lieutenant de la Touche, tireur accompli, qui arrive second avec le même nombre de touches (16), mais avec 5 victoires seulement contre 7. »

***

La Société des Amis du Mont Saint-Michel institue un concours de poésie.

Les récompenses consisteront en œillets d'or et d'argent et les trois premières pièces couronnées seront lues au cours de la représentation publique dans une des salles de l'abbaye.

Les poèmes, sous peine d'exclusion, ne dépasseront pas quatre-vingt vers. Ils seront uniquement consacrés au Mont Saint-Michel — chacun des concurrents pouvant traiter le sujet au point de vue de l'histoire, de la légende, de l'architecture, du paysage, bref, selon ses préférences personnelles, mais à la condition essentielle que « l'inspiration soit Montoise ».

Les manuscrits devront porter une devise en épigraphe et être accompagnés d'une enveloppe cachetée, sur laquelle cette devise sera répétée, et qui contiendra le nom et l'adresse de l'auteur.

Les concurrents devront les adresser, avant le 1er juillet 1913, délai extrême, à M. Eugène le Moüel, président du Jury, 42, avenue Bosquet, Paris.

***

Notre compatriote, M. Pierre Brisset, qui, il y a quelques mois fut élu Prince des Penseurs, a été reçu à Paris, dimanche 13 avril, par un groupe d'admirateurs parisiens.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tous les journaux de la capitale enregistrent l'accueil joyeux fait par la jeunesse du quartier latin à notre compatriote, M. Pierre Brisset. Voici comment s'exprime à son sujet le *Journal :*

Le prince des penseurs — car les poètes, eux aussi, ont élu un prince — le prince des penseurs est arrivé d'Angers.

C'est un petit vieillard discret. au front chauve, aux gestes menus Ses rares cheveux sont d'un beau blanc, sa voix est blanche aussi et son âme paraît candide. Il s'appelle Pierre Brisset. Il a écrit un gros livre où s'enferme sa pensée princière. Ce livre porte un titre dogmatique, « La Vraie Doctrine » et nous enseigne que l'homme descend de la grenouille, ce qui est peut-être une pensée profonde, mais désobligeante quelque peu pour nos aïeules préhistoriques.

La jeunesse paradoxale du quartier latin a posé sur le front de M. Pierre Brisset un lourd diadème, mais il n'en paraît point incommodé. Il marche à petits pas, avec une componction qui ne peut manquer d'imposer. Il fait vraiment très bonne figure entre M. Paul Fort, prince des poètes, et M. Han Ruyner, prince des conteurs.

Arrivé à midi 15 à la gare Montparnasse, il y fut reçu par ses sujets, peut-être ses disciples, qui, eux aussi, s'étaient parés d'une gravité très édifiante.

Après un déjeuner copieux — car les penseurs déjeunent comme les autres hommes — M. Pierre Brisset s'en fût rêver devant son immortel collègue, qui médite, accroupi devant le Luxembourg, le « Penseur », de M. Rodin.

Et puis, il y eut une conférence et des discours et un banquet.

M. Pierre Brisset commenta sa doctrine et sema dans les intelligences les germes d'une pensée nouvelle. Il réussit à peu près à convaincre de nos origines batraciennes un auditoire prêt à tout accepter.

Bref, ce fut sur la rive gauche une belle, une joyeuse journée. Toutes les élites futures, qui peuplent de leur gai tapage les tavernes de ce charmant quartier, s'étaient associées à l'hommage.

Et, jusqu'au soir, une cohorte vénérante de penseurs suivit son prince et l'entoura par admiration. — Edouard HELSEY.

***

Voici les conférences qui ont été données à Angers pendant les mois de mars et avril.

— Le 1er mars, à l'Université Catholique, « J.-K. Huysmans » par M. Armand Praviel.

— Salle Lamoureux, sous le patronage de l'Action Française, « République et Monarchie », par MM. de Roux et Jules Delahaye.

— Le 5, à l'Université catholique, « Les Vendéens outre-Loire », par M. P. Gourdon.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

— Le 7, salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville, sous le patronage de la Société de Géographie commerciale, « La traversée du Sahara, le chemin de fer transafricain », par M. L. Tignol.

— Le 19, salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville, sous le patronage de la Société de Géographie commerciale « l'Egypte », par notre distingué collaborateur, M. Le Roux.

— Le 10 avril, à l'amphithéâtre de la rue du Musée, sous le patronage de l'Institut départemental de Puériculture. « La puériculture, son utilité, son but », par M. le docteur Leroy.

— Le 12, à l'Université Catholique, « Les idées de M. Aurays », par M. Charles-François Saint-Maur.

— Le 14, salle des Arts, sous le patronage de la Société de secours aux blessés militaires. Croix-Rouge française, « Les secours aux blessés, enseignements tirés de la guerre des Balkans », par M. le Pr Monprofit.

— Le 16, au Cirque-Théâtre, « l'Assistance aux aveugles par le travail », par M. Bonjean, juge au tribunal de la Seine, Président de la Ligue pour la préservation de la cécité.

∴

Nous donnons ci-dessous la liste des différentes manifestations artistiques qui ont eu lieu pendant les mois de mars et avril.

— Le 3 mars, salle des Amis des Arts, cinquième séance de musique de chambre, avec le concours de Mme Rose Gentil-Depecker, de MM. Moschetto, Piccoli, Alphonse et Becker. Au programme : sonate en *ut mineur*, pour piano et violon de Beethoven ; *Nocturne* (andante du quatuor), de Borodine ; pièce en *si bémol*, de Bach, deux études (*mi majeur* et *sol mineur*), de Chopin ; *Caprice*, de Scarlatti, pour piano ; *premier trio*, de Schubert. (Lire le compte rendu d'*Angers Musical*).

— Le 10, salle des Amis des Arts, sixième séance de musique de chambre avec le concours de MM. Max d'Ollone, Moschetto, Piccoli, Alphonse et Becker. Au programme : Quatuor à cordes (no 4), de Beethoven ; ouverture de *Manfred*, de Chopin ; Renaissance, Arabesques (extraits du *Carnaval*), de Schumann, pour piano ; premier quatuor à

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cordes, de Debussy ; troisième sonate de Chopin, pour piano. (Lire le compte-rendu d'*Angers Musical*.

— Le 19, salle des Amis des Arts, brillant concert de l'Association du chant choral mixte, sous la direction de M. Hermann. Une jeune artiste de talent, Mlle Marie-Antoinette Pradier, s'est fait applaudir. Les chœurs ont montré des qualités de cohésion appréciables, dans la *Fantaisie* de Beethoven et le chœur des fées du *Songe d'une nuit d'été*. Mais la grande attraction a été l'exécution de *Gallia*, de Gounod, par les chœurs, l'orchestre et Mlle Maillard, comme soliste.

— Les 5 et 6 avril, salle des Arts, charmante fête de charité, où l'on goûta fort *Le porte-cartes*, du comte Charles d'Ollone, « délicieuse comédie écrite en une langue claire, tissée sur une trame souple et très intéressante », et un délicieux conte-revue de M. G. de la Villebiot, *Le papillon et la fée*, dont l'auteur a bien voulu nous autoriser à publier dans ce fascicule quelques fragments. — Les interprètes de ces deux pièces, en tête desquels Mme la comtesse d'Ollone, ont obtenu un succès mérité. A la Comédie-Française on ne dit pas mieux. L'orchestre était dirigé par M. Besnard.

— Le 16, au Cirque-Théâtre, concert-conférence de bienfaisance au profit de l'Institut régional professionnel d'aveugles d'Angers, avec le concours de l'Association du chant choral mixte, du Choral des jeunes aveugles, de M. Marcou, comique, de Mlle Yvonne Castel, MM. Gaston Noël et André Narbès.

M. Bonjean, juge au Tribunal de la Seine, président de la Ligue pour la préservation de la cécité, parla avec une grande élévation de sentiments sur « l'assistance aux aveugles par le travail ». Il termina en félicitant la ville d'Angers d'avoir, la première en France, créé un Institut régional profesionnel d'aveugles et en faisant le juste éloge de M. Dominique, l'habile directeur de cet Institut, qui s'est dépensé sans compter.

Dans la deuxième partie, on applaudit l'oratorio de Gounod, *Gallia*, puis Mme Olga Demidoff-Duquesne, M. David-Bernard et M. Marc Leclerc, toujours disposés à faire bénéficier de leur talent les œuvres de bienfaisance.

— Les 18 et 19 avril, salle Saint-René, très intéressante

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

soirée où l'on applaudit le beau drame, en 6 actes, de M. B. Cléret, *Les Géants de la Vendée.*

— Le 19, au Cirque-Théâtre, la chorale Sainte-Cécile donnait son concert annuel. Elle fit entendre un virtuose du violon, M. Boucherit, bien connu du public angevin, et M. Diemer, le pianiste impeccable, dont la réputation est mondiale. Deux chœurs, sous la direction de son chef expert, M. Fichet, furent exécutés par la chorale Sainte-Cécile. Concert de tout premier ordre.

— Le 20 avril, salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, exposition-vente en faveur des aveugles de l'Institut régional, sous la direction de M. et Mme Dominique. Cette vente-exposition, fut pour le public angevin une révélation et obtint un grand et légitime succès.

— Le 20, salle Saint-René, très intéressante représentation d'une œuvre de M. Emile Moreau, *Le procès de Jeanne d'Arc*. La pièce, écrite avec un réel souci de la recherche historique, très dramatique, a été bien rendue.

— Le 27, salle Saint-René, *Les Flavius*, tragédie de M. l'abbé G. Lonhaye, jouée par MM. les étudiants de l'Université catholique, a été fort applaudie.

— Le 30, salle des Amis des Arts, concert de l'Avenir philharmonique, sous la direction de M. Choisteau fils. Solistes et orchestre ont été fort applaudis.

Mais le clou de la soirée fut le très curieux quatuor pour quatre flûtes de Kuhlau, interprété par M. le professeur Moncelet et ses élèves, MM. Provost, Duverger et Rosnet.

M. Moncelet obtint encore un succès très personnel avec la *Fantaisie pastorale hongroise* de Doppler, qu'il détailla avec la pureté de son et la sûreté de style qui lui sont habituels.

∴

Ont été nommés :

Officiers de l'Instruction publique.

MM. Lacombe, receveur particulier des finances, à Cholet.
Martin, instituteur primaire public en retraite, à Angers.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Officiers d'Académie

MM. Allard, adjoint au maire de Saumur.
Beduneau, secrétaire-général de la Caisse des écoles des Ponts-de-Cé.
Boudonnière, trésorier de section de société mutuelle de retraite, à Angers.
Carpentier, directeur commercial d'établissements industriels, à Saumur.
Chevalley, ancien instituteur primaire public, pasteur de l'Église réformée, à Angers.
Frappier, constructeur-mécanicien, à Cholet.
Le docteur Hénault, médecin-major de 1re classe au 77e régiment d'infanterie, à Cholet.
Jubin, maire de Champtocé.
Lepage, ingénieur-agronome, à Segré.
Lezay, receveur buraliste, à Pouancé.
Malinge, conseiller municipal de Cholet.
Milsonneau, conseiller général de Maine-et-Loire, maire de Brain-sur-Allonnes.
Moudoux, membre de la Commission administrative de l'hospice de Cholet.
Le docteur Paterne, à Nueil-sous-Passavant.
Repussard, maire de Saint-Sylvain.
Mme Villard, Vice-présidente, fondatrice du Patronage laïque des jeunes filles d'Angers, déléguée cantonale.

Officiers du Mérite agricole

MM. Burgevin, cultivateur à Saint-Laurent-du-Mottay.
Meyer, directeur des établissements Boret, à Saumur.

Chevaliers du Mérite agricole

MM. Beillard, propriétaire-viticulteur, à Montsoreau.
Bidault, propriétaire-agriculteur, à Durtal.
Breau, viticulteur, à Saint-Saturnin.
Cartault, propriétaire-viticulteur, à Paris.
Chasle, horticulteur, à Varennes-sur-Loire.
Doublet, préparateur aux établissements Boret, à Saumur.
Drapeau, propriétaire aux Alleuds.
Léquippé, pépiniériste-viticulteur, à Doué.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

MM. Pasquereau, propriétaire-viticulteur, à Chavagnes.
Rossignol, trésorier de la Section angevine de la Colonisation française.
Terral, conseiller de préfecture, à Angers.
Thomas, professeur d'arboriculture, à Angers.

Officier du Nicham-Iftikar

M. Gautier-Chaumet, président de la Section angevine de la Colonisation française.

***

Le 7 mars ont eu lieu, en l'église Saint-Laud d'Angers, les obsèques de M. le capitaine Henri Desneux, du 3e régiment de tirailleurs algériens, tué, dans la nuit du 15 au 16 octobre 1912, au combat de Thermast (Maroc), à l'âge de 44 ans.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. les capitaines Fabre, du 33e d'artillerie, et Le Cocq, du 135e d'infanterie, les lieutenants Holl, du 135e d'infanterie, et Sainte-Chapelle, du 25e dragons.

La compagnie 9/1, du 6e génie, à 3 sections, commandée par le capitaine Piot, rendait les honneurs. La première section, suivant le clergé, précédait le corbillard; la deuxième section encadrait le char funéraire et le deuil; la troisième section, en colonne par quatre, fermait l'escorte.

Les tambours et les clairons étaient cravatés de crêpe.

Sur le corbillard, décoré de drapeaux tricolores, avaient été déposées plusieurs couronnes. L'une d'elles avait été offerte par : « La 6e compagnie du 3e tirailleurs algériens, au capitaine Desneux, tué à l'ennemi ».

Le deuil était conduit par Mme veuve Jules Desneux, sa belle-sœur; M. Desneux, son fils, neveu du défunt; MM. Demartial, avocat à la Cour d'appel de Limoges, et le capitaine Morel, du 135e d'infanterie, ses amis.

Notons dans le cortège :

MM. Dautresme, préfet de Maine-et-Loire; le général Baret, commandant la 18e division, et le commandant Bizart, chef d'état-major; le général Claret de la Touche; Barot, maire d'Angers; Blin, adjoint; Paul Lépicier, Benoist, Gourdon, Planchenault, Ludovic Derouin, colonel Couilleau, Bain, Joseph Joûbert, conseillers municipaux.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De très nombreux officiers de la garnison assistaient à cette émouvante cérémonie.

Puis venaient, groupées autour de leurs drapeaux, des délégations de plusieurs sociétés d'anciens militaires : « Les Anciens Combattants de 1870 », « Les Chacals », « Les Artilleurs », « L'Étrier ».

Au cimetière, M. Demartial, avocat à la Cour d'appel de Limoges, ami du défunt, a prononcé l'allocution suivante :

CHER ET REGRETTÉ CAPITAINE,

Une voix plus autorisée et plus éloquente que la mienne serait nécessaire pour, en termes émouvants, retracer votre vie militaire, toute d'honneur et de devoir. Votre mort glorieuse devant l'ennemi, à la tête de vos hommes, de ces héroïques tirailleurs que, depuis si longtemps, vous aviez rêvé de conduire un jour au combat.

Il faudrait vous avoir suivi dans toutes vos colonnes pour pouvoir saluer, au nom de l'armée tout entière, votre âme de soldat, vos qualités de chef, votre mépris du danger, votre sollicitude pour vos hommes ; en un mot, cet ensemble de courage réfléchi, de promptitude dans l'action, de fermeté et d'initiative vis-à-vis du danger qui faisait dire de vous à l'un et non moins illustre de vos chefs : « Très beau soldat au feu ».

Mais je croirais me soustraire à un devoir sacré si, surmontant mon émotion, je ne vous adressais, en mon nom personnel et à celui de vos amis, un dernier témoignage de sincère affection.

Au nom de tous ceux qui, là-bas, en ce pays limousin qui fut vôtre durant quatre années, ont su apprécier le charme de votre esprit, la droiture de votre caractère, la sûreté de votre amitié et, par-dessus tout, l'inépuisable bonté de votre cœur, au nom de tous ceux qui avaient fidèlement gardé votre souvenir et dont une balle aveugle a brisé les espérances, je vous adresse l'expression de leur admiration et vous dis au revoir !

Dormez en paix, mon cher capitaine, en cette terre de France pour qui vous aurez versé votre sang ! Nous tous, qui vous avons aimé et qui, aujourd'hui, pleurons l'ami disparu, nous garderons impérissable votre souvenir et nous nous inclinons respectueusement devant votre tombe ouverte, vous saluant comme un héros !

Au revoir, cher ami ! Au revoir !

Le capitaine Henri Desneux était originaire de Saint-Calais (Sarthe).

En garnison au 78e d'infanterie, à Limoges, où il resta quatre ans, le capitaine Desneux partit pour le 3e tirailleurs algériens.

Il était proposé pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

* * *

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 17 mars ont eu lieu, en l'église Saint-Laud, au milieu d'une affluence considérable, les obsèques de M. Jean-Baptiste Laurenceau, manufacturier, vice-président de la Chambre de Commerce, décédé en son domicile, rue de Bel-Air, 18.

Le deuil était conduit par M. Laurenceau fils, MM. Gay, Dr Antoine, gendres du défunt, et plusieurs autres membres de la famille.

Tenaient les cordons du poêle : MM. Bideau, président de la Chambre de Commerce ; Denais, Cointreau, Dr Labesse, Quintard et Toublanc.

De très nombreux bouquets et couronnes garnissaient le corbillard.

Celle offerte par le personnel de la maison Laurenceau et fils et Gay était portée par quatre employés de cette importante maison.

Parmi celles portant des inscriptions, on remarquait : « Les membres de la Chambre de Commerce à leur regretté Président », « Les Actionnaires de la Société des Timbres de l'Anjou à leur Président ».

Sur le cercueil, une superbe gerbe envoyée par le Syndicat d'Initiative de l'Anjou.

Devant la tombe, M. Bidault, président de la Chambre de Commerce, a prononcé le discours suivant :

MESDAMES,
MESSIEURS,

Je viens, sous le coup d'une émotion profonde, adresser, au nom de la Chambre de commerce d'Angers dont il était vice-président, un suprême adieu à notre honoré collègue et grand ami, Jean-Baptiste Laurenceau.

Cette carrière si bien remplie peut être léguée comme exemple aux jeunes générations : travail, activité, intelligence et probité furent les facteurs de cette belle, mais trop courte existence.

Jean Laurenceau naquit le 30 janvier 1847. Après avoir passé quelques années dans une maison de banque, il se destina aux fonctions administratives. Il était près d'être titulaire percepteur lorsqu'il entra, en 1872, à l'administration des hospices d'Angers où sa remarquable intelligence et sa facilité de travail le firent appeler aux fonctions de secrétaire général et remplir, pendant longtemps, l'intérim du directeur.

Mais, à ce moment, cédant aux propositions d'un de ses amis qui connaissait ses aptitudes, il quitta l'administration en 1886 et prit la suite de la maison Debrais. C'est dans cette nouvelle phase qu'il montra ses grandes facilités d'assimilation en acquérant rapidement les connaissances nécessaires à sa nouvelle

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

situation et en ajoutant à celles-ci l'esprit d'ordre et de méthode déjà acquis dans ses précédentes fonctions.

Sous sa vigoureuse impulsion, le chiffre de ses affaires progressa rapidement et, grâce à ses facultés remarquables, jointes à son esprit d'initiative, il dota sa fabrication d'un outillage perfectionné et fit de sa maison une des premières de l'Ouest.

Elu membre de notre Compagnie aux élections de 1902, ses collègues, à l'unanimité le nommèrent vice-président au cours de l'année 1910.

Là, son caractère affable lui avait gagné l'estime de tous et le soin minutieux qu'il apporta dans la documentation de ses travaux, ainsi que sa profonde connaissance des questions administratives, législatives et ouvrières, en firent un collaborateur précieux et une autorité incontestée.

Lorsque la création des cours de comptabilité, droit commercial, sténographie, dont il était un des promoteurs, fut décidée, c'est lui qui, avec sa compétence habituelle, organisa à notre Chambre ces cours spéciaux dont l'utilité pour le commerce est si appréciable. Il en assure le bon fonctionnement et le succès vient couronner son œuvre.

Après la vie de labeur incessant que fut la sienne, alors que, se déchargeant sur ses enfants de la direction de sa maison, il était en droit de jouir d'un repos bien mérité au milieu des siens, une maladie implacable lui ravit ce bonheur, l'enlevant à l'affection de tous.

Laissez-moi une dernière fois évoquer des souvenirs personnels qui vous montreront, dans son intimité, le caractère de Jean Laurenceau. J'ai encore devant les yeux cette belle figure patriarcale, respirant la bonté, dirigeant les jeux de ses petits-enfants groupés autour de lui, et ce tableau, montrant la touchante union de toute sa famille, me procurait une agréable émotion, partagée d'ailleurs par ses amis venant le visiter.

En dehors de son établissement, disait-il, il ne connaissait guère que la vie de famille, laissant de côté toute autre distraction.

Lorsque la maladie le retint à la chambre, j'avais plaisir à lui faire le récit des travaux de notre Compagnie, et il était heureux de la fréquence de ces entretiens dont je ne pouvais me résoudre à prévoir la rupture si soudaine.

Qu'il me soit encore permis d'adresser nos douloureuses sympathies à sa digne compagne et à ses enfants, dont le dévouement inlassable, pendant toute sa maladie, ne s'est jamais démenti un instant.

C'est donc au milieu d'une douleur qui m'étreint, et partagée par la foule nombreuse de ses amis qui ont tenu à l'accompagner à sa dernière demeure, que j'adresse un dernier et suprême adieu à notre bon et grand ami, en priant Dieu qu'il lui accorde les récompenses réservées à ceux dont la carrière fut, comme la sienne, toujours si pieusement et si noblement remplie.

Encore une fois, mon cher Laurenceau, croyez que votre souvenir restera longtemps présent à notre mémoire et, au nom de tous vos amis, au nom de la Chambre de commerce, adieu !

X***.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A travers les Livres et les Revues

D'une série de chansons populaires, recueillies dans le pays des Mauges et publiées, l'année dernière, par M. Henry Cormeau [1], M. A. Metzner a extrait quinze morceaux, qui comptent parmi les plus intéressants, et les a transcrits, avec un accompagnement de piano, dans un superbe album [2], dont le succès est désormais assuré.

« En le composant, dit M. Henry Cormeau, M. Metzner n'a pas fait autre chose que reprendre son bien. C'est à sa science et à serviabilité, en même temps qu'à son savoir et à son goût, que je dois, entière, la transcription des airs de nos vieilles chansons.

« Ensorcelé par ces revenantes, l'artiste n'a pu s'arrêter en si beau chemin. Après les avoir, pour ainsi dire, réincarnées dans leur rythme, il les a habillées d'accompagnements pittoresques et à la mode même de leur temps, qui permettront de chanter musicalement ces ritournelles du passé angevin. Non content de leur avoir rendu des pattes, il leur donne aujourd'hui des ailes.

« L'en complimenter serait au-dessous de lui-même. Je lui tirerai simplement ma révérence pour le remercier de cette émotion que me renouvelle tout ce qui souligne les traditions et qui ranime l'âme de mon cher pays.

« En les qualifiant mauges, ou même angevines, je n'entends point imposer à ces chansons un état-civil.

« Nombre d'entre elles figurent, avec des airs et des contextes plus ou moins rapprochés ou différents plus ou

[1] *Terroirs Mauges ;* 2 volumes, Paris, chez Crès et Cie, prix : 12 fr.

[2] *Quinze vieilles chansons angevines, extraites des « Terroirs Mauges » d'Henri Cormeau ;* 1re série ; Angers, G. Paré ; Paris, Crès et Cie.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

moins, au répertoire d'autres provinces. Comme je me plais à le répéter, ces choses menues de la littérature élémentaire s'en allaient voletant parmi le peuple de veillées en veillées, d'assemblées en assemblées, de vallées en vallées, sans nom d'auteur, variées par ceux qui les chantaient, estropiées au nord par un défaut de mémoire, allongées au midi par un excès d'imagination, constamment remises au point de l'actualité locale, toujours vivantes.

« Le fonds est et reste français; chaque centre campagnard l'accommode à son milieu familier et à ses coutumes, lui impose et son costume et sa coiffe pour lui refaire une originalité et le mieux adopter.

« En tout cas, la chanson a conservé chez nous, parmi nos traditions encore vivaces, ce caractère de naïveté vieillotte et de primitivité populaire qui, dans la joie malicieuse comme dans la mélancolie sentimentale, dans la goguenardise comme dans l'amour, la fait tour à tour pétillante ou berceuse, gausseuse ou gaillarde, mais toujours primesautière, verveuse, expressive comme les mille déduits d'un peuple en belle humeur et pleine d'une bonne saveur de nature.

« N'en cherchons donc pas si long. Plainte et rire, par boutades : c'est la Vie qui cause toute seule.

« Engourdies au ventre des vèzes désormais silencieuses, ou abandonnées depuis tout un temps dans de vieux fonds de terroirs paysans, nos traditions rappellent ces curieuses plantes marines connues sous le nom de rose de Jéricho, que l'on retrouve inertes et desséchées parmi les sables, que le passant ignorant dédaigne et qui ne meurent pourtant jamais. Vienne jusqu'à elle la vague des grandes marées, elles se retrempent dans la vie et se refleurissent... »

Il est difficile de mieux dire et de mieux faire comprendre la valeur du recueil que viennent de nous donner MM. Cormeau et Metzner. Par ce travail, il ont bien mérité de l'Anjou.

M. Eugène Lelong vient de publier, dans le *Répertoire* de Sirey, un important article sur les *bibliothèques*, qui complète ce que notre savant collaborateur avait écrit sur la même question, en 1891 (voir le tome VII du *Répertoire*, v° *Bibliothèques*).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette nouvelle étude, qui comprend trente-sept pages in-quarto à deux colonnes, fournit les renseignements les plus précis sur l'histoire et la législation des bibliothèques de la France depuis vingt ans. Elle rendra aux chercheurs des services de premier ordre.

La Vérité religieuse[1], dont M. André Godard publie la cinquième édition, sort un peu du cadre des études dont s'occupe habituellement la *Revue de l'Anjou* ; néanmoins, à cause du nom de l'auteur, qui compte parmi les meilleurs écrivains de notre province, et aussi à cause de la valeur de l'ouvrage, je suis heureux de recommander ce livre à nos lecteurs.

Mme Marie Bagnoli a eu l'heureuse idée de faire imprimer un poème évangélique en deux épisodes, dont elle est l'auteur et qui peut être offert aux enfants en souvenir de la première communion. C'est une œuvre, fraîche et pure comme la rosée du ciel, illustrée par le maître angevin L.-A. Tessier de six gravures, qui sont de petits chefs-d'œuvre. Je souhaite à *Première Communion*[2] tout le succès dont cette charmante plaquette est digne.

Le Syndicat d'Initiative de l'Anjou publiera désormais, sous ce titre : *Le Pays d'Anjou*, un bulletin officiel, dont le premier fascicule vient de paraître et présente le plus vif intérêt. La *Revue de l'Anjou* souhaite la bienvenue et adresse ses vœux les plus sincères à cette nouvelle publication.

La *Revue Bleue de l'Anjou*, qui se transforme en commençant sa deuxième année d'existence et ne paraîtra plus désormais que tous les deux mois, donne, dans le fascicule de novembre-décembre 1912, une *Bibliographie générale, géographique et historique de Maine-et-Loire*.

[1] Paris, Bloud et Cie ; un vol. in-16, de 416 pages; prix : 2 fr.

[2] Paris, L. Pitault; prix : 5 fr. — Il existe chez le même éditeur une adaptation musicale du poème, par Mme Marie Bagnoli.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A signaler encore :

Dans l'Anjou historique **(janvier avril 1913) :** ***Le diocèse d'Angers avant la Révolution*** **;** ***le cahier*** **des doléances** ***du Pin-en-Mauges*** **;** ***Joseph II en Anjou*** **;** ***La Bibliothèque d'Angers*** **(1791-1913) ;** ***deux chefs vendéens : Martin Bodinière et Landrin*****, etc. ;**

Dans le bulletin de la ***Société des Lettres, Sciences et Arts de Saumurois*** **(avril 1913) :** ***La légende et le miracle d'Evraud*****, par le colonel Picard ; des extraits du** ***Grand Nécrologe de Fontevraud*****, retrouvés par M. Étienne Port, etc. ;**

Dans les ***Annales Fléchoises et de la vallée du Loir*** **(janvier-février), les très curieux** ***dessous d'une dénonciation*** **— celle de M^lles^ Androuin, de Saint-Lambert-du-Lattay, condamnées à mort, en 1793 — par M. le D^r^ Candé ;** ***René Ayrault, jésuite*** **(1567-1644), par M. l'abbé Uzureau ; et des articles bibliographiques du plus grand intérêt, signées du nom de M. P. Calendini.**

La ***Revue du Bas-Poitou*** **a célébré ses noces d'argent, le 7 septembre 1912. La** ***Revue d'Anjou*** **est heureuse d'ajouter ses compliments à tous ceux que sa sœur cadette a reçus pour son jubilé.**

Ch. U.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. G. Grassin - 1568 13

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Souvenirs de 1870-1871

Impressions pendant la Bataille du Mans

A Monsieur le Directeur de la Revue d'Anjou

MON CHER DIRECTEUR,

La lecture de l'étude si fouillée, si consciencieusement complète, publiée dans la *Revue de l'Anjou* par M. le lieutenant Alwrod sur la *Bataille du Mans*, a vivement impressionné tous ceux qui, plus ou moins directement, ont pris part à cette terrible lutte de quatre jours, suprême effort de l'armée de Chanzy contre l'envahisseur allemand.

Il existe encore quelques Angevins — groupe hélas! bien réduit aujourd'hui après une période de quarante-deux années — qui, en présence de ces remarquables pages d'histoire militaire, ont à nouveau vécu les heures d'angoissante anxiété que les événements leur avaient imposées du 9 au 13 janvier 1871. Je veux parler des rares survivants de la première batterie mobile de Maine-et-Loire. Leur rôle pendant ces quatre journées fut des plus modestes : il se borna à garder une position dont la défense leur avait été assignée à l'extrême gauche de l'armée de Chanzy. Un hasard, tout

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à fait étranger aux prévisions du grand commandement allemand, a voulu que les lignes françaises fussent forcées à l'extrême droite; l'effort de l'ennemi, au lieu de se porter le 11 janvier sur les hauteurs de la Tuilerie, eût pu se produire à l'opposé, à la gauche de l'armée française, et être dirigé du plateau d'Auvours sur le plateau de Sargé. Que serait-il advenu dans cette hypothèse? Nous l'ignorons, mais en tout cas nous pouvons affirmer que les artilleurs de Maine-et-Loire auraient fait leur devoir ainsi qu'ils l'avaient fait quelques semaines plus tôt sur les lignes de Josnes, entre Marchenoir et Beaugency, et ensuite également sur les coteaux du Loir entre Fréteval et Vendôme.

Peut-être estimerez-vous qu'il n'est pas sans intérêt de retracer les incidents — si peu saillants furent-ils — qui constituèrent le rôle de la première batterie de Maine-et-Loire pendant la bataille du Mans. Vous avez déjà à deux reprises, Mon cher Directeur, donné asile dans la *Revue de l'Anjou*, à nos SOUVENIRS DE 1870-71, une première fois dans la livraison de mai-juin 1901, une seconde fois dans celle de novembre-décembre de la même année : le premier article intitulé : « *Erreur de train* », le second paru sous le double titre : 1° *Les journées de Josnes*; 2° *Saint-Georges-Buttavent*. Voulez-vous bien encore accueillir ces « Impressions pendant la bataille du Mans? » Ces nouvelles notes, destinées à être intercalées entre les deux articles précédents compléteront l'historique de la première batterie d'artillerie mobile de Maine-et-Loire pendant la campagne de 1870-71.

*
* *

L'ouvrage du général Chanzy, *La deuxième armée de la Loire*, contient *in fine* des tableaux indiquant la composition des trois corps, XVI^e^, XVII^e^ et XXI^e^, qui formaient cette armée. A ces tableaux, dans l'énumération des troupes constituant le XXI^e^ Corps, on mentionne « deux pièces

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de 12 de la batterie de Maine-et-Loire » à chacune des 1re, 2e et 3e divisions. Ce sont ces six pièces, ainsi réparties entre trois divisions, qui composaient la batterie mobile de Maine-et-Loire formée au Mans à la fin de novembre.

Après les combats du 21 novembre à Bretoncelles et à la Fourche, combats auxquels nous avions pris part avec les pièces de montagne prêtées à notre capitaine, M. de Vauguion, par M. de Falaiseau, commandant l'artillerie des Volontaires de l'Ouest, après la retraite par Nogent, Bellesmes et Mamers, nous étions rentrés au Mans le 25 novembre. Deux jours plus tard, nous recevions, pour remplacer les petites pièces de montagne restituées aux Zouaves Pontificaux, six belles grosses pièces de 12 R. de marine.

Nous attelions sur ce lourd matériel des chevaux de réquisition, bonnes bêtes brusquement arrachées à leurs habitudes bourgeoises, qui allaient cependant, sans difficulté, s'habituer au bruit du canon et s'acclimater à la vie en plein air, sous une température parfois glaciale, avec des rations de fourrages souvent un peu trop restreintes. Au moment où, le 27 novembre, nous sortions du quartier de la Mission avec ces attelages improvisés, on incorporait à notre batterie 25 canonniers brevetés de la marine, qui, répartis entre nos six pièces, devenaient pour nous de précieux pointeurs. — En cours de route, la batterie avait été divisée en trois sections: l'une, comme l'indiquent les tableaux annexés à l'ouvrage de Chanzy, affectée à la deuxième division, général Collin, l'autre à la première division, général Rousseau, la dernière à la troisième division, général de Villeneuve. Ce ne fut qu'après Vendôme, lors de la retraite de l'armée de la Loire sur Le Mans, que nos trois sections furent de nouveau réunies et servirent avec un groupe d'autres batteries à constituer l'artillerie de réserve de ce corps d'armée, provisoirement campée sur le plateau de Sargé, les divisions du XXIe Corps conservant seulement les batteries plus lègères de 4 de campagne comme artillerie divisionnaire.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Entre Noël et le 1er janvier, le froid devenu excessif rendait impossible le campement autour de Sargé, sans autre abri que les toiles de tente; on nous envoya en cantonnement à Coulaines, à la porte du Mans. A la suite de ce changement l'état sanitaire de la batterie ne tarda pas à s'améliorer; quelques jours de repos dans ce cantonnement modifièrent l'attitude de nos canonniers; la gaîté revenait; on entendait chanter dans la batterie.

Bientôt une section quitta de nouveau la portion principale; la division du général Rousseau venait de former une colonne appelée à aller au-devant d'un corps de troupes allemandes signalé du côté de Nogent; une section fut empruntée à notre batterie pour aller se joindre à l'artillerie divisionnaire. Il ne nous resta plus à Coulaines que quatre pièces avec quatre caissons, la forge et le chariot de parc.

Ces quelques explications étaient nécessaires pour faire connaître la situation de notre batterie à la date du 8 janvier.

***

Dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 janvier, j'entends qu'on m'appelle de la rue; je cours à la fenêtre : « Nous partons ce matin, me crie un camarade; rassemblement à 7 heures précises ! — Bien, c'est entendu, merci ! » — Je me recouche en songeant à cet ordre subit de départ. — Il faut se hâter pour partir dans quelques heures; mais peu importe! En campagne, un soldat n'a pas grands préparatifs à faire pour se mettre en route. — En tout cas, si l'ordre est subit il est le bienvenu. N'est-il pas temps de repartir au-devant de l'ennemi? Voilà bientôt quinze jours que nous sommes rentrés de notre campagne en Beauce; les quelques avaries subies par notre matériel sont réparées; nos chevaux se sont refaits depuis qu'ils ne couchent plus dehors; leur poil, presque luisant, indique leur bonne santé. Parmi nos canonniers, ceux que nous avons ramenés malades, grelottant de fièvre sur les caissons, ont été évacués sur l'hôpital ou dans

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les nombreuses ambulances installées au Mans; les autres, bien reposés, ne demandent qu'à repartir en colonne et se retrouver en face l'ennemi. Il leur tarde de faire entendre la voix grave de nos grosses pièces. Ce n'est pas par vantardise qu'ils tiennent chaque jour ces propos; ils disent ce qu'ils pensent réellement, parce que tous sont de braves gens devenus rapidement de bons soldats, aimant leur pays, et prêts à tout faire pour le défendre. Quelle est actuellement la composition de la batterie? Nous restons quinze ou seize angevins qui formons les cadres, officiers, sous-officiers et brigadiers; tous les conducteurs et quelques servants sont des mobiles originaires des environs de Dinan et de Saint-Malo, versés dans la batterie lors de notre départ de Rennes après nos écoles à feu. De nos vingt-cinq canonniers de marine, il en reste encore avec nous dix-huit, bien solides; les autres ont été pris par le typhus ou par la variole. Et je me dis que tous ces bons camarades, angevins, bretons, conducteurs, servants, marins, vont être satisfaits ce matin de reprendre leur rang en colonne.

Hier soir nous dînions avec deux habitants d'Angers, venus au Mans pour voir leurs compatriotes; ils avaient passé la matinée avec les mobiles fantassins près d'Yvré-l'Évêque; le soir ils étaient avec les artilleurs et nous avaient emmené dîner avec eux dans un hôtel de la place des Halles. Les salles de cet hôtel, voisines de celle où nous dînions, étaient remplies par de nombreuses tables de convives, presque tous officiers, que nous entendions discourir à haute voix. Ils exposaient alertement vingt plans de batailles qui tous aboutissaient inévitablement à la déroute de l'ennemi.

Nos visiteurs d'Angers nous avaient quelque peu surpris en nous faisant connaître leurs impressions sur la campagne à laquelle nous avions pris part, nous racontant les événements qui avaient suivi la prise d'Orléans et commentant le rôle de la deuxième armée de la Loire dont nous faisions partie. Il est vrai que, depuis deux mois, nous ne

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lisions aucun journal, tandis qu'eux, à Angers, étaient, du matin au soir, constamment occupés à lire et expliquer les dépêches rendant compte (plus ou moins exactement) des mouvements des troupes amies ou ennemies. Nous n'étions pas, comme eux, au courant de la situation des armées formées sur divers points du territoire et nous reconnaissions notre infériorité en connaissances stratégiques.

En quittant nos hôtes, il y a quelques heures, nous leur avions exprimé notre vif désir de repartir à bref délai dans la direction d'Orléans, l'armée de la Loire ayant nécessairement comme objectif d'aller débloquer Paris. Tel était aussi l'avis exprimé par la plupart des convives que nous entendions discourir dans les salles de cet hôtel.

Peu après cinq heures, le lundi matin, je me disposais à aller rejoindre le cantonnement de Coulaines. Depuis trois jours, j'avais obtenu l'autorisation de venir le soir coucher chez des parents qui demeuraient au centre de la ville. Ne voulant pas, à cette heure matinale, troubler le repos de ceux qui me donnaient l'hospitalité, je laissai, dans la chambre que j'occupais, un billet faisant connaître le motif de mon départ et, dans la nuit encore profonde, je descendis rapidement vers Coulaines, sur les bords de la Sarthe. Un peu avant 6 heures, j'étais à la batterie; il fallait s'assurer que les hommes et les chevaux allaient être prêts à l'heure dite. Personne n'était en retard; tous s'empressaient et paraissaient satisfaits de se mettre en route. — Je demandai à plusieurs camarades s'ils savaient où nous allions : personne ne put me renseigner.

A sept heures exactement, nous rompions le parc et le capitaine indiquait que nous devions suivre la route de Ballon. Il faisait froid; cependant le temps paraissait couvert, ce que j'attribuais à l'heure matinale. Mais à peine étions-nous à cheval que nous sentimes quelques duvets voltiger autour de nous. Qu'est-ce cela? — La neige? — Oui. — Les flocons, d'abord assez rares, devinrent promp-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tement plus denses et, un quart d'heure après notre départ, la neige tombait abondamment. Elle ne devait plus nous quitter de longtemps.

Et de suite tout nous parut changé. L'entrain qui nous animait au moment du départ ne tarda pas à s'éteindre. Plus d'observations échangées le long de la colonne entre les conducteurs et les chefs de pièce ou les brigadiers chevauchant à leur gauche. Les servants, assis sur les caissons, courbaient la tête pour éviter les flocons leur arrivant avec le vent d'Est en plein visage ; ils ne causaient plus entre eux. A droite, à gauche, en face, la vue était limitée par des lignes épaisses d'atomes duveteux, se succédant sans interruption ; le bruit des roues, des chaînes d'attelage, du sabot des chevaux était assourdi par la couche d'ouate blanche s'accroissant continuellement. C'était partout un silence mystérieux qui nous refroidissait jusqu'au cœur. Une sorte de vague tristesse, sans motif bien explicable, mais cependant invincible, régnait tout le long de la colonne. Chacun paraissait plongé dans de sombres réflexions.

Je m'étonnais que nous ne rencontrions presque personne et que nous ne fussions dépassés par aucune troupe. Pourtant cet ordre de départ n'avait pas dû être donné qu'à notre seule batterie : où donc étaient les autres? Est-ce que ces nombreux officiers que nous avions entendus la veille, si désireux de marcher en avant, n'avaient pas, eux aussi, été appelés à rejoindre leurs bataillons et à se porter sur le front? Ils avaient donc tous suivi d'autres routes, celle de Bonnétable, vers Sargé, celle de Paris, vers Yvré-l'Évêque? Peut-être la route du Grand-Lucé que nous avions suivie au mois de novembre, ou encore celle d'Ecommoy, pour se porter au-devant du général de Curten?

Nous marchâmes ainsi peut-être six kilomètres. Nous ne pouvions nous rendre compte exactement de la distance franchie, parce que les bornes sur le côté de la route étaient recouvertes d'une épaisse couche blanche et que les maisons

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

étaient toutes fermées, paraissant inhabitées. La durée de notre parcours ne pouvait non plus nous renseigner, parce que l'épaisseur de la neige, qui contraignait nos chevaux à tirer à traits tendus, ralentissait notre cheminement de façon tout à fait anormale; on ne pouvait affirmer que nous avions parcouru telle distance parce que deux heures s'étaient écoulées depuis notre départ.

Tout d'un coup, alors que nous venions de gravir une rampe, brusque arrêt. Un cavalier couvert d'un manteau à capuchon tout blanc, sans doute un officier de l'état-major de l'artillerie, accoste notre capitaine, paraît lui donner des instructions spéciales et nous nous engageons à gauche dans une avenue. Au bout de trois ou quatre cents mètres s'ouvre une barrière qui nous donne accès dans une vaste cour entourée de bâtiments. Au fond, une haute construction, et nous apprenons que c'est le château de Chapeau, plus communément appelé Château-Chapeau. Au bout de quelques instants d'arrêt le gardien du château prend la tête de la colonne et par un à-droite nous guide, en côté des bâtiments, vers une sorte de rond-point dans le parc. Là, nous trouvons un épaulement sommaire, élevé sans doute les jours précédents par le génie. Cet ouvrage nous indique que nous avons atteint le but de notre déplacement. C'est là que nous devons mettre nos pièces en batterie.

A ce moment la neige, qui ne cesse de tomber, semble donner à toutes choses un nivellement ininterrompu; plus tard, nous reconnaîtrons que ce rond-point est situé à l'extrémité d'un plateau qui domine une vallée profonde.

Dans l'ouvrage du général Chanzy sur la *Deuxième Armée de la Loire*, je lis ce qui suit à la page 225 (livre IV, Le Mans. Etude des positions) : « Au nord du Mans, entre la Sarthe et l'Huisne, la ville est dominée par un grand plateau dont le centre est le village de Sargé, qui arrive à se déprimer à une distance moyenne de 6 à 7 kilomètres, donnant ainsi à son extrémité une série de positions avantageuses, dont les

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

principales sont le château du Chapeau entre les routes de Montbizot et de Ballon, les Croisettes et la Blanchardière, se reliant à la route de Bonnétable et la Fouasserie qui commande les pentes escarpées descendant sur l'Huisne au-dessus d'Yvré-l'Évêque.

C'était donc cette position du Château-Chapeau que la batterie de Maine-et-Loire était chargée de défendre contre une attaque prévue de l'armée allemande. Quand l'ennemi se présenterait-il? D'où viendrait-il? Nous n'en pouvions rien savoir. A notre arrivée, la chute constante de la neige empêchait de rien voir et il nous était impossible de nous rendre compte des points que nos pièces pouvaient battre : au delà de quelques mètres on ne distinguait rien dans l'épaisse couche d'ouate qui nous entourait de tous côtés On nous avait dit de nous tenir sur nos gardes; mais cette ignorance du moment de l'attaque possible comme du lieu d'où elle se pourrait produire nous causait une inquiétude énervante.

Quelle différence avec nos positions de Marchenoir, de Saint-Laurent-des-Bois, de Poisly, au mois de décembre précédent ! Là, à cette époque, nous avions vue sur une vaste plaine s'étendant à plus de huit kilomètres devant nous, sous un ciel qu'un froid de 12 à 14 degrés rendait particulièrement clair. Sur cette plaine se dessinaient au loin les divers groupes ennemis s'avançant contre nous et rien ne dérobait à notre vue les troupes amies appelées à nous servir de soutien. Ici, au contraire, une obscurité quasi-complète et absence de tout renseignement sur les positions à contre-battre.

Plusieurs de nos canonniers ne se trouvant pas immédiatement de service étaient redescendus à la route de Ballon; ils y avaient rencontré quelques soldats isolés et avaient appris d'eux qu'une partie de la division du général Rousseau avait été repoussée des environs de Montfort et se rabattait vers Sargé.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quelle surprise nous causèrent ces nouvelles ! Jusqu'à ce matin du 9 janvier nous avions cru que l'armée allemande était encore bien éloignée du Mans, que, si l'on se battait, c'était aux environs de Nogent-le-Rotrou, de Mondoubleau, de Montoire, de Chateau-Renault. La veille encore, dimanche soir, dans cet hôtel de la place des Halles, nous entendions dire que sur ces points les colonnes distraites de l'armée de la Loire tenaient en échec les divers corps allemands, et voilà qu'on nous apprend qu'une division de notre corps d'armée, du 21e, bat en retraite à quelques kilomètres de la position que nous occupons ! Que s'est-il donc passé? — Et que sont devenus nos camarades de la section détachée à la colonne du général Rousseau? Nous n'avons jamais reçu de leurs nouvelles depuis qu'ils ont quitté la batterie à Coulaines.

Mais écoutez !... Quel est ce grondement lointain?... Bien qu'il semble assourdi par la neige, nous ne pouvons pas nous y tromper. Trois jours avant les combats de Josnes, le 4 décembre, à Marchenoir, c'était le même bruit que nous entendions, plus clair parce que le temps n'était pas brumeux. C'était le canon de Patay, de Saint-Péravy, et nos canonniers marins affirmaient même reconnaître le son des grosses pièces de marine en position en avant d'Orléans. — C'est bien aujourd'hui le même roulement que nous commençons à entendre : on se bat à quelques dix ou douze kilomètres, peut-être à Saint-Cormeille, peut-être à Montfort devant nous; un peu plus à droite, c'est peut-être à Ardenay, et encore plus sur notre droite, n'est-ce point vers Parigné-l'Évêque?

Nous sommes sur le qui-vive, cherchant constamment à nous rendre compte de la direction et de la distance. Le canon continue à gronder, mais ne se rapproche pas. Nous en concluons que les nôtres tiennent bon sur leurs positions.

Le soir arrive; la nuit se fait complète dès avant cinq heures. Nous avons pourvu au logement de nos chevaux;

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

près de nos pièces, nous avons construit un abri en branchages pour le poste de police; il y a un suffisant approvisionnement de bûches de sapins pour entretenir le foyer qui permettra aux camarades de garde de ne pas geler.

Nous croyons toujours entendre le canon; il nous semblera même l'entendre encore une partie de la nuit; ce sera une illusion causée par les raffales de vent soufflant en tempête et s'engouffrant dans les hautes cheminées et les vastes greniers de Château-Chapeau.

***

Mardi, 10 *janvier*. — Le froid est plus vif; la neige a cessé de tomber. Nous voyons un peu mieux qu'hier autour de nous et nous cherchons à nous orienter. Partout, aussi loin que notre vue peut s'étendre, ce n'est qu'un vaste manteau blanc qui recouvre les fossés, les haies, et même la plupart des habitations disséminées dans la campagne. La couche de neige est encore trop haute pour qu'il soit possible de distinguer nettement les inégalités de terrain : seuls les arbres émergent de cette uniforme couverture et piquent de taches sombres la blancheur neigeuse. Sur le terre-plein où nos pièces sont en batterie les canonniers, munis de balais confectionnés avec des branches de sapin, ont déblayé le sol et repoussé la neige le long de l'épaulement. Nous nous disons que devant Sébastopol les batteries construites pour contre-battre les ouvrages Russes devaient avoir cet aspect.

Nous prions M. Martin de venir nous renseigner. — M. Martin, c'est le jardinier-gardien de Château-Chapeau. Hier il avait bien manifesté une certaine inquiétude à notre arrivée; mais promptement il s'est rendu compte, par les ordres qu'il a entendu donner et par les recommandations faites en sa présence par les sous-officiers aux canonniers, que la propriété confiée à sa garde n'aurait point à souffrir

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du séjour de la batterie de Maine-et-Loire. Il est devenu pour nous un ami.

« M. Martin, quel est ce clocher que nous apercevons un peu à droite? Et cette masse sombre, n'est-ce pas un château? Quel est son nom? Combien comptez-vous d'ici Souligné, et d'ici Ballon? Savez-vous quelle distance nous sépare de Savigné-l'Évêque et de Montfort? » A toutes ces questions, M. Martin nous donne des réponses aussi précises qu'il le peut. Malgré les difficultés causées par la brume qui ne permet pas de distinguer bien nettement les divers points signalés et par la hauteur de la neige qui empêche d'apercevoir les rubans figurant les routes, s'aidant surtout des bouquets de grands arbres qui dominent les bois-taillis très nombreux dans ce pays, il nous fait un cours très pratique de la topographie de la région.

« Ce n'est pas tout, M. Martin, nous avons reçu ordre d'aller toucher des vivres et des fourrages à Sargé; voulez-vous bien nous indiquer la route qui nous y conduira. » — « Hélas! mes chers amis, répond M. Martin, avec cet accent un peu traînant propre aux gens de cette partie du Maine, le chemin pour aller d'ici Sargé n'est pas tout droit et la neige vous empêcherait bien de le trouver. Je vais vous donner un gamin, le fils à la vachère; il vous servira de guide. » — Voilà donc notre fourrier qui réunit ses hommes de corvée, fait atteler le chariot et part pour Sargé, guidé par le fils à la vachère.

A son retour il nous donnera des nouvelles; ce ne sera pas trop tôt, car, depuis hier matin, nous sommes bien isolés sur notre plateau, au milieu des bois, quelque peu bloqués par les neiges.

A Sargé, notre fourrier apprend que la veille c'est surtout aux environs de Montfort et aussi devant Ardenay qu'on s'est battu : les nôtres, lui a-t-on affirmé, ont conservé leurs positions et toutes les troupes françaises placées au-delà de l'Huisne, de Champagné à Changé et de Ruaudin

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jusqu'à Mulsanne, forment une ceinture qui protège suffisamment la ville du Mans: On se doute bien que les Allemands, suivant leur tactique habituelle, tenteront de tourner l'armée de Chanzy à l'une ou à l'autre de ses extrémités. La position de Château-Chapeau peut être la clef de l'extrême gauche française; donc garde à nous ! ne les laissons pas approcher de ce côté.

Alors qu'on nous rapportait ces nouvelles, la lutte avait recommencé; de nouveau nous entendions le canon; il était plus rapproché que la veille et il nous semblait gronder entre Ardenay et Changé. — Nous ne cessions d'interroger l'horizon devant notre batterie; nous n'apercevions rien.

Vers cinq heures le canon s'était tu : décidément nous ne serions pas encore attaqués ce jour-là. Les flocons de neige recommençaient à tomber à la nuit et tout notre monde regagnait ses abris.

***

Mercredi, 11 *janvier*. — Le matin, la neige, après avoir tombé toute la nuit, avait cessé; il faisait très froid; le temps était relativement beau. Allions-nous enfin ce jour-là faire entendre nos bonnes grosses pièces? — On nous avait affirmé que les troupes allemandes qui se trouvaient le plus directement devant nous, venant de la direction de Tuffé, la Chapelle-Saint-Rémy, Beillé, étaient celles du duc de Meklembourg, précisément cette 22e division qui nous faisait face le 8 décembre précédent et sur laquelle, de Poisly, nous avions envoyé ces quelques salves qui paraissaient avoir bien atteint le but. Il serait curieux que nous eussions encore à saluer aujourd'hui cette même 22e division. — En attendant nous repérions les distances des divers points que nous nous étions fait indiquer la veille.

Vers dix ou onze heures nous entendîmes de nouveau le canon sur notre droite, et le concert dura jusqu'au soir

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

presque sans interruption, avec, à certains moments, des recrudescences très accentuées.

Les nouvelles que la corvée des vivres rapporta de Sargé étaient bonnes : les Français se défendaient avec succès sur toute la ligne; les Allemands commençaient à manifester de la fatigue en rencontrant continuellement une résistance qu'ils n'avaient pas prévue; on affirmait même que le feld-maréchal Frédéric-Charles songeait à cesser la lutte devant le Mans et à retourner du côté d'Orléans.

Où ces bruits pouvaient-ils avoir pris naissance? Il est impossible de le savoir. Mais il est certain que chacune de ces affirmations, sans doute très exagérées, avait un fond d'exactitude. Nous avons pu le vérifier beaucoup plus tard par les ouvrages du général von der Goltz, du lieutenant-colonel Rousset et plus récemment encore par la savante étude du lieutenant Alwrod.

Pour être plus fréquemment renseignés, nous avions installé un poste de deux hommes à l'extrémité de l'avenue de Château-Chapeau aboutissant à la route de Ballon. Sur cette route les allées et venues étaient maintenant très fréquentes. Des isolés, même parfois des groupes de huit à dix soldats, passaient près de là; nos hommes de planton à ce poste les interrogeaient et nous transmettaient les renseignements recueillis.

C'est ainsi que nous apprîmes vers la fin de la journée qu'un brillant combat, dont l'issue avait été heureuse, s'était livré sur le plateau d'Auvours; que le général Gougeard, commandant la 4e division de notre corps d'armée, avait entraîné plusieurs bataillons et avait à leur tête repris possession de cette importante position d'Auvours, surprise dans la journée par les Allemands. Le 1er bataillon des zouaves pontificaux avait, dans cette action d'éclat, tenu le rôle principal. — Plusieurs d'entre nous avaient dans ce bataillon des amis, des parents; notre brigadier-fourrier,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Aimé Belon, avait un frère capitaine à ce corps d'élite. De suite notre camarade fut pris d'une grande anxiété; il avait le pressentiment qu'il était arrivé malheur à son frère. — Notre capitaine décida immédiatement d'envoyer au Mans Aimé Belon, accompagné du maréchal-des-logis Gaston Bernier, pour recueillir des renseignements précis.

Le bruit du combat cessa encore fort tard ce jour-là. — Après avoir assuré la garde de la batterie, mes camarades et moi nous nous entretînmes longuement des événements qui venaient de nous être appris. L'un de nous jeta dans cette conversation une note triste, en nous disant que, de planton vers la soirée sur le bord de la route de Ballon, il avait vu un groupe d'infirmiers volontaires revenant des environs d'Yvré-l'Évêque et escortant une voiture dans laquelle ils avaient chargé plusieurs cadavres relevés sur le champ de bataille. Un de ces infirmiers avait raconté à notre camarade que, parmi les morts ainsi relevés dans la neige, il en était un dont ils n'avaient pu, malgré leurs investigations, établir l'identité. — Sur ce récit attristant nous nous disions que semblable fait devait hélas ! se produire fréquemment, alors surtout que des corps de troupes différents et inconnus les uns aux autres se trouvaient mêlés au cours du combat.

Bien des années plus tard, je visitais un jour au Mans l'ancien cimetière de Sainte-Croix et m'arrêtais à lire les inscriptions gravées sur les tombes de combattants de la bataille du Mans, tombes élevées dans cette partie du cimetière par les anciens religieux de Sainte-Croix qui avaient eux-mêmes relevé, dans les environs d'Auvours et de Changé, la plupart de ces victimes de la guerre. Sur l'un de ces modestes monuments, je lus le nom d'un mobile tué à Auvours le 11 janvier 1871, nom suivi de cette mention : « *. . .et trois autres, connus de Dieu seul* ». — Cette inscription, éloquente dans son laconisme, me remit en mémoire

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la conversation que j'avais eue avec mes camarades à Château-Chapeau dans cette soirée du 11 janvier 1871.

***

Jeudi, 12 *janvier*. — Dès la pointe du jour nous sommes au rond-point près de nos pièces : rien de nouveau; nul mouvement à l'horizon. Toutefois nous sommes tous convaincus que la journée ne se passera pas sans un changement important pour nous : ou bien l'ennemi se retirera et alors nous aurons ordre de nous porter en avant; ou bien nous serons attaqués sur notre position et dans ce cas nous nous défendrons le mieux possible.

Nous ne serons pas seuls pour protéger les hauteurs de Château-Chapeau; voilà des mobiles de la Manche qui ont mission de nous servir de troupe de soutien. Ils appartiennent à la 3e division du 21e corps. Ces mobiles s'installent en partie sous les sapins du parc, en partie dans l'avenue qui relie le château à la route. Leurs officiers viennent sur le terre-plein de la batterie se rendre compte de la position. Une heure plus tard, survient le commandant de ces mobiles accompagné de sa femme qui désire, nous dit-il, voir nos canons. Cette dame était arrivée la veille de Cherbourg au Mans pour rejoindre son mari qui faisait campagne depuis trois mois. Sur la demande du commandant, on lui expliqua la manœuvre du chargement et du tir; elle n'écoutait du reste que d'un air distrait les explications données par nos officiers et paraissait préoccupée. Probablement se rendait-elle compte de la gravité de la situation et songeait aux dangers que pouvaient courir les défenseurs de la ville du Mans.

Dans cette même matinée du 12, était venu un officier faisant partie de l'état-major du colonel Suter, commandant de l'artillerie du 21e corps. Il s'entretint quelques instants avec notre capitaine et lui transmit sans doute des instruc-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions particulières; puis, après avoir jeté un coup d'œil sur la batterie, il repartit dans la direction de Sargé.

Une heure plus tard une compagnie du génie arrivait dans le parc et, à notre grande surprise, aussi au vif mécontentement du père Martin, les sapeurs se mettaient à abattre des arbres. — « Est-ce que c'est vous, Messieurs, interrogeait le bon gardien, qui avez demandé qu'on jette sur le sol ces beaux grands sapins?» — « Nullement, cher M. Martin, puisque, placés sur notre gauche et même en arrière de notre batterie, ils ne pouvaient gêner notre tir. Les soldats qui font ce travail obéissent à des ordres qu'ils n'ont pas à discuter ni apprécier; mais il nous semble bien que ces ordres, en ce qui concerne notre tir, étaient inutiles. » — Cependant les sapeurs, après avoir jeté bas cinq ou six arbres, endossent à nouveau leurs capotes, chargent leurs outils et se reforment en colonne; au commandement de « marche », ils partent d'un pas bien cadencé et de suite entonnent en chœur la *Marseillaise*. Nous échangeons entre nous des regards étonnés : nous étions loin de prévoir entendre l'hymne national à ce moment. Ils chantaient du reste avec un parfait ensemble et longtemps leurs voix bien rythmées se firent entendre jusqu'à ce que leur troupe, dont les sombres uniformes se détachaient sur l'avenue toute blanche de neige, ait atteint la grande route pour se diriger vers le Mans.

Nos camarades étaient rentrés du Mans. Dès que nous aperçûmes le brigadier Aimé Belon, nous comprîmes que ses tristes pressentiments de la veille n'étaient que trop justifiés. Son frère avait été frappé d'une balle en plein front alors qu'il enlevait sa compagnie à la charge du plateau d'Auvours. — J'apprenais en même temps qu'un autre angevin, un de mes anciens camarades de collège, Romuald Bernard du Port, avait été tué dans les mêmes conditions que le capitaine Belon. Un autre de mes condisciples, Samuel Debrais, de Morannes, avait été grièvement blessé

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'un coup de feu à la jambe. Romuald Bernard et Samuel Debrais étaient de mon cours au collège ; nous ne nous étions pas quittés depuis la classe de sixième jusqu'à la fin de nos études. Huit jours plus tôt j'avais vu au Mans le capitaine Belon et mon ancien condisciple Debrais, tous deux brillants de santé, respirant la force et l'énergie. — J'avais un cousin, engagé pour la durée de la guerre au même bataillon des volontaires de l'Ouest : il avait eu la chance de revenir sain et sauf du combat de Loigny ; aurait-il été aussi heureux à la charge d'Auvours? Je ne pus être renseigné à cet égard ce jour-là. Ce ne fut qu'une huitaine plus tard que je le retrouvai à Mayenne : du plateau d'Auvours ils n'étaient revenus que quatorze de sa compagnie. Un mois plus tard il était enlevé par le typhus, maladie contractée au cours de cette dure campagne.

Les nouvelles rapportées de Sargé ne nous apprenaient aucun changement dans la situation des partis en présence. Depuis onze heures ou midi, nous entendions le canon comme la veille et l'avant-veille. Du reste, en réalité, nous n'apportions plus grande attention à ce bruit devenu habituel depuis quatre jours : nous nous bornions à inspecter constamment l'horizon, en avant et de chaque côté de la batterie.

Tout-à-coup, il était peut-être près de trois heures, nous recevons l'ordre d'atteler. Ce ne fut pas long ; par précaution les chevaux étaient équipés dès le matin. Quelques instants suffirent pour amener les avant-trains, et voilà que nous quittons ce cantonnement où nous venions de passer près de quatre jours et que nous descendons l'avenue de Château-Chapeau. En arrivant à la route nous trouvons nos mobiles de la Manche, qui, comme nous, reçoivent l'ordre de prendre la direction de Souligné-sous-Ballon.

A peine étions-nous sur la route, tournant ainsi le dos à la ville et nous dirigeant vers le nord-est, que nous sommes dépassés par un jeune homme en costume de mobile, presque

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un enfant, juché sur un gros cheval de trait, et criant : « Les Prussiens sont au Mans ! Les Prussiens viennent d'entrer en ville ! » — « Mais il est fou, ce gamin », disons-nous. Un de nos camarades ajoute : « On devrait le faire arrêter, dans la crainte que ces propos absurdes ne provoquent une panique. » — Il me souvient qu'au moment où cette observation était faite à haute voix, le commandant des mobiles, qui passait près de nous, leva la tête et nous considéra d'une singulière façon. Son regard pouvait être interprété ainsi. « De quoi vous mêlez-vous? Est-ce que ce jeune garçon ne dit pas la vérité ? » — Cependant les mobiles marchaient plus vite que nos chevaux qui traînaient dans la neige un lourd matériel; ils nous eurent bientôt dépassés : nous ne les avons plus revus.

Pour moi, je ne pouvais m'empêcher de songer à ce que nous avions entendu crier par ce malencontreux gamin; évidemment — la direction suivie par lui ne permettait pas d'en douter — il venait du Mans. Mais qu'est-ce qui avait pu le déterminer à inventer cette fausse nouvelle? — Certainement c'était un fuyard et, pour fuir plus vite, il s'était emparé d'un cheval pris sans doute à quelque attelage dans un moment de déroute. — Cependant l'ordre que nous avions reçu de partir en avant nous portait sur le front, là où l'on devait se battre et du côté d'où venait le bruit du canon que nous entendions encore à certains intervalles. — Il était donc impossible que les Allemands fussent au Mans, c'est-à-dire derrière nous, alors que toutes les troupes françaises portées à notre droite leur barraient la route.

Je ne devais pas tarder à apprendre que tous mes beaux raisonnements étaient erronés. — Nous atteignîmes un village nommé la Trugalle, et là nous eûmes la certitude du désastre. Des soldats appartenant à diverses unités nous croisèrent dans le village, venant de la direction de Savigné-l'Évêque, Saint-Corneille, Fâtines; ils nous apprirent que les lignes françaises avaient été tournées à notre extrême

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

droite et que même au centre la résistance n'était plus possible. — Nous ne pouvions leur demander d'explications, et ils n'auraient pu nous en donner. Nous continuâmes notre route presque dans l'obscurité; la nuit était bientôt venue et le cheminement pour nos pièces et nos caissons, dans la neige, était très pénible.

A un moment nous fûmes contraints de nous arrêter à raison d'un encombrement qui s'était formé en avant de notre batterie. Sur le bord de la route quelques soldats avaient allumé, contre le mur d'une cour de ferme, un feu qui projetait une rouge clarté. J'avais très froid; je profitai de cet arrêt pour mettre pied à terre et, tenant mon cheval par la bride, je m'approchai de ce foyer. Les hommes qui étaient là s'entretenaient des fatigues qu'ils avaient éprouvées, des dangers qu'ils avaient courus; bientôt je ne fis plus attention à leurs propos; certains d'entre eux partirent, d'autres arrivèrent près du foyer; je ne les voyais plus, je ne les entendais plus. Je dois l'avouer à ma honte, je fus pris à ce moment d'un accès de profond découragement. Jamais, depuis que nous faisions campagne, je n'avais éprouvé semblable impression. Toujours, aussi bien à Bretoncelles qu'à Marchenoir, à Josnes, à Freteval, j'avais été soutenu par cette idée que nous arriverions à être victorieux, et nous étions nombreux à la batterie à penser ainsi, à exprimer de semblables espoirs. Hier encore ne nous affirmait-on pas que notre résistance prolongée allait entraîner la retraite de l'armée allemande qu'épuisaient les pertes incessantes causées tant par les maladies que par le feu? Ce matin même on nous rapportait de Sargé que nos positions étaient inexpugnables, que les efforts de l'ennemi venaient se briser contre cette ligne de défense solidement établie par Chanzy depuis Auvours jusqu'à la Tuilerie! Et voilà que subitement nous apprenions que les lignes françaises étaient rompues, que les Prussiens étaient entrés au Mans, et l'aspect des troupes que nous rencontrions depuis

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une heure nous donnait à craindre qu'une retraite devînt demain pour nous une irréparable déroute ! Cette fois la déception était trop soudaine et trop pénible !... Je ne sais depuis combien de minutes j'étais là abîmé dans ces réflexions désolées, quand je sentis un souffle chaud qui me fit relever la tête. — La colonne se remettait en route et mon cheval me rappelait qu'il fallait repartir avec les camarades. Oui, l'instinct de ce bon animal ne le trompait pas, en même temps qu'il me guidait. Je me rappelais que le devoir était là près de ces canons qui nous avaient été confiés et qu'il nous fallait conduire sur les points indiqués par nos chefs hors des atteintes de l'ennemi — près de ces camarades dont nous partagions les fatigues et les périls depuis deux mois — près de ces canonniers toujours prêts à exécuter les ordres transmis et qui avaient confiance en nous. — Voilà ce que je pensais en me remettant en selle et reprenant ma place réglementaire sur le flanc de la colonne. Je m'étais ressaisi; mais je conservais sur le cœur comme une humiliation, maintenant que je me rendais compte de ce découragement passager, et je n'aurais pas osé ce soir-là avouer à un camarade la sensation de quasi-défaillance dont je n'avais pu me défendre quelques instants.

Nous parvînmes enfin, non sans peine, à Souligné-sous-Ballon où nous avions ordre de nous rendre. A notre arrivée, ce bourg était encombré de troupes; à part quelques corps suivant en ordre leurs officiers, il y avait beaucoup d'isolés qui s'étaient arrêtés là, uniquement pour chercher un refuge pendant la nuit dans un endroit habité, sans savoir où se trouvaient les corps auxquels ils appartenaient et sans savoir non plus sur quel point ils devaient se porter.

Nous avions formé le parc à l'extrémité d'une allée aboutissant au château de la Frelonnière. Le difficile était d'assurer, près des pièces, un abri pour nos chevaux que nous ne pouvions laisser en plein air enfoncés jusqu'aux genoux

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans la neige. Une fois les chevaux abrités, il fut plus aisé de loger le personnel : avec l'aide du maire, nous nous installâmes tous dans une maison voisine; enveloppés dans nos couvertures et serrés les uns contre les autres, dans trois pièces de cette maison, nous n'eûmes pas trop à souffrir du froid, bien que couchés sur le carreau qui formait le plancher.

***

Le lendemain matin, *vendredi* 13 *janvier*, comme nous arrivions avant le jour levé au poste établi près de nos pièces, nous voyons notre ami Languebien, un des canonniers de marine, qui nous crie de loin avec son fort accent marseillais : « Té ! je savais bien qu'ils nous laisseraient tranquilles ces fameux cuirassiers! » — « Quels cuirassiers, Languebien? » — « Eh voilà! je ne vous l'avais pas dit pour ne pas troubler votre sommeil; mais hier soir, au moment où nous cherchions où coucher, j'avais entendu un habitant de ce patelin dire qu'au bout de l'avenue, dans le château, était logé un escadron de cuirassiers prussiens. J'avais dit au paysan : cela n'a pas d'importance, tenez-vous tranquille. C'est que je connais, moi, ce qu'ils font la nuit les cuirassiers, dragons et uhlans prussiens ou bavarois. Vous savez qu'à Marchenoir j'ai été obligé de laisser la batterie parce que j'étais pris d'un de ces maudits accès de fièvre que j'ai rapportés du Sénégal. Une fois guéri, déguisé en ouvrier forgeron, j'ai traversé toute l'armée allemande et suis venu vous retrouver à Sargé — ce qui même n'a pas été très facile. Eh bien ! j'ai couché une nuit dans un village occupé par des cavaliers prussiens. Ils avaient réquisitionné tout ce qu'il y avait de sucre et d'eau-de-vie dans ce village; il fallait au commandant de nombreux grogs pour pouvoir passer la nuit et les cavaliers ne pouvaient mieux faire que d'imiter leur chef, de sorte qu'à minuit pas un seul

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'aurait été capable d'enfourcher son cheval et, pendant que les hommes s'abreuvaient ainsi de grogs sans cesse renouvelés, les chevaux dormaient paisiblement ayant de la paille jusqu'au ventre. Je pensais bien hier soir que les cuirassiers logés là-bas au bout de cette avenue se garantiraient eux aussi du froid avec le cognac trouvé dans le château et que nous n'aurions pas d'alerte. » — Nous n avons jamais su de façon certaine, si c'était réellement par des cavaliers allemands que le château de la Frelonnière avait été occupé cette nuit-là ; mais, quoi qu'il en soit, déridés par la plaisanterie de notre canonnier Languebien, un enfant de la Cannebière qui avait toujours de gaies histoires à raconter, nous attelâmes promptement et nous partîmes pour Montbizot où nous traversâmes la Sarthe.

De Montbizot à Saint-Jean-d'Assé nous assistâmes à l'affligeant spectacle de bandes armées s'entassant sur la route, surtout au carrefour de la grande route nationale, et se dirigeant vers la Bazoge. C'étaient des mobilisés qui disaient avoir été refoulés de Beaumont-sur-Sarthe par des ennemis dix fois supérieurs en nombre. Ce n'était pas la première fois que nous entendions formuler semblables récriminations; mais ce jour-là nous ne pouvions nous empêcher de constater que ces mobilisés étaient bien nombreux et que, si réellement les forces ennemies contre lesquelles ils disaient avoir lutté, leur étaient dix fois supérieures en nombre, ces forces devaient bientôt former tout un corps d'armée.

Après Saint-Jean d'Assé et en nous engageant dans la belle forêt de Mézières, nous ne vîmes heureusement plus rien de semblable : les troupes qui passaient près de nous, conduites par leurs officiers qui les avaient encore bien en mains, s'avançaient en ordre malgré les difficultés de la marche dans des chemins couverts d'une neige épaisse. Ces troupes appartenaient à la 3e division du 21e corps; leur attitude justifiait cette appréciation du général en chef

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

consignée dans son ouvrage *La deuxième armée de la Loire*: « Le général en chef est heureux d'exprimer toute sa satisfaction au général Jaurès pour la façon dont il a conduit sa retraite, rendue difficile par la dispersion de son corps d'armée, les distances à parcourir et les combats à livrer. Il félicite également les troupes du 21e corps qui, dans cette opération, ont fait preuve d'ordre, de discipline, de ténacité et de vigueur, alors que se produisaient dans certaines portions de l'armée, des défaillances déplorables. »

***

Le surlendemain, 15 *janvier*, nous arrivions à deux heures du matin à Sillé-le-Guillaume. Ce jour-là, pour la dernière fois, l'artillerie du 21e Corps se fit entendre, et son intervention fut heureuse puisqu'elle eut pour résultat de repousser la colonne ennemie du colonel Lehmann, composée de troupes de toutes armes, qui de Crissé voulait attaquer Sillé. Pour cette fois, et dans ce dernier engagement, cette joie nous fut donnée, non pas de voir distinctement les Prussiens nous tourner le dos (par cette brume neigeuse, la vue ne portait pas assez loin), mais de constatér qu'au bout de deux heures le combat prenait fin par la retraite de l'ennemi.

Quand le matin, vers huit heures, nous avions entendu le canon à faible distance, le capitaine avait envoyé l'un de nous demander des ordres au quartier général du 21e corps. Quelques instants après, le colonel Suter, au trot de son gros cheval, arrivait lui-même nous rejoindre : « Comment, nous criait-il, c'est ma batterie de Maine-et-Loire ! Mes pauvres amis, je vous croyais bien perdus. On m'avait affirmé que vous aviez tous été faits prisonniers en traversant la ville du Mans. » — Notre capitaine expliquait alors au bon colonel que nous n'avions point passé par Le Mans, mais que, suivant l'itinéraire de la 3e division,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous avions contourné la ville par Souligné, Montbizot, Saint-Jean d'Assé, Neuvillalais, Crissé et Sillé. — Nous étions heureux de la satisfaction qu'éprouvait le colonel Suter et de la sympathie qu'il nous témoignait. Il en avait du reste toujours été ainsi. Peut-être était-ce un peu parce qu'il avait des parents à Angers (une sœur et un beau-frère); ce que nous pouvons affirmer, c'est que, pendant toute la campagne et jusqu'au jour de la dislocation de la deuxième armée de la Loire, lorsque la réserve de l'artillerie se sépara au mois de mars à Mirebeau, le colonel Suter, commandant l'artillerie du 21e corps, a toujours manifesté un bienveillant intérêt à la 1re batterie mobile de Maine-et-Loire.

Comment avait-on pu répandre ce bruit que nous avions tous été faits prisonniers au Mans? Deux jours après le combat de Sillé nous découvrions l'origine de ce bruit, au moment où près de Jublains, entre Evron et Mayenne, nous étions rejoints par les deux pièces de notre batterie qui, depuis le commencement de janvier, avaient été détachées à la division Rousseau. Nos camarades, en nous rejoignant, nous racontèrent ceci. Le 12 janvier, alors que les troupes du général Rousseau battaient en retraite de Montfort et de Fatines vers le Mans, notre section de Maine-et-Loire arriva par la route de Bonnétable sur la place des Jacobins se dirigeant vers le pont central pour traverser la Sarthe. Au même moment arrivait à l'autre extrémité de la place une compagnie de fusiliers allemands détachée de la colonne du 3e corps qui était entrée en ville par Pontlieue. Les Allemands tirèrent sur nos artilleurs; un cheval de l'attelage de la première pièce fut atteint de plusieurs balles et tomba. Pendant que les autres voitures doublaient cette pièce forcément arrêtée, et prenaient le trot dans la direction du pont, un peloton de chasseurs à pied vint bravement se placer sur le flanc de la colonne d'artillerie et riposta aux Prussiens par une fusillade bien nourrie.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cependant les conducteurs de la première pièce avaient coupé les traits de l'attelage de devant et cette pièce s'était remise en marche, traînée seulement par quatre chevaux. Elle parvint à rejoindre les autres voitures de la section qui arrivaient au pont et passa la Sarthe avec elles, de sorte que la section entière se retrouva de l'autre côté de la rivière avec les troupes françaises suivant la direction de Chauffour. Lors de l'arrêt momentané qu'avait produit cet incident, un gendarme à cheval du service de la prévôté passant près de notre section avait demandé quelles étaient ces pièces de 12; on lui avait répondu : « Batterie de Maine-et-Loire ». Ce gendarme avait continué sa route, persuadé que les Allemands, dont le nombre s'augmentait sur la place des Jacobins, allaient capturer tout le matériel ainsi immobilisé et sans doute il avait annoncé que la batterie de Maine-et-Loire venait d'être prise par l'ennemi. Il se faisait ainsi le propagateur d'un bruit heureusement faux qui avait péniblement impressionné le colonel Suter. Celui-ci put constater deux jours plus tard que notre batterie était au complet et qu'elle avait rejoint l'artillerie du 21e corps sans avoir perdu ni une pièce, ni un caisson.

Il y a quelques mois, me trouvant de passage au Mans, je me suis fait conduire à Château-Chapeau. J'ai suivi l'avenue accédant à la cour du château; j'ai tourné à droite et, dans le parc, je me suis rendu au rond-point. Rien n'est changé : après plus de quarante ans, je retrouve les lieux tels que nous les avions laissés en janvier 1871, tels qu'ils étaient restés gravés dans ma mémoire. C'est bien là que nos quatre pièces étaient rangées, pointées vers ces coteaux que j'aperçois en face et d'où pouvait venir l'ennemi que nous avons attendu pendant quatre jours... Et — pendant que par la pensée je me reporte à ces journées vécues ici, à cette même place — voilà que j'entends le canon à ma droite. Ce n'est pas une illusion : on tire entre la Lune d'Auvours et Ardenay. Ce sont des batteries des régiments

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en garnison au Mans qui s'exercent au polygone d'artillerie. Tenez-vous prêts, mes amis, pour la guerre qui peut éclater demain! J'espère qu'alors ce ne sera plus à la porte du Mans, mais la-bàs, à l'Est, près de la frontière, que vous ferez entendre vos canons, et surtout j'espère que vous serez plus heureux que vos anciens.

Les lieux restent immuables, mais les hommes disparaissent; je ne peux m'empêcher de songer que presque tous les camarades qui étaient à Château-Chapeau avec moi en janvier 1871 sont à jamais disparus : de la 1re batterie de Maine-et-Loire je ne connais plus aujourd'hui que quatre survivants. Il est donc grand temps que je consigne ici mes souvenirs de cette époque, alors qu'ils sont demeurés suffisamment vivaces en ma mémoire et que je peux encore tenir la plume.

A. B.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Recherches pour servir à l'Histoire

DE

L'Industrie Textile en Anjou

(Suite)

CHAPITRE II

Les Tisserands d'Angers [1]

La filature à la main du chanvre et du lin par les femmes, au fuseau et plus tard au rouet, pour en obtenir du fil propre à faire de la toile, était l'occupation constante des ménagères et il faut arriver jusqu'au milieu du XIXe siècle, avec l'introduction des métiers mécaniques à filer et l'envahissement du marché par les étoffes de coton d'un prix beaucoup moindre, pour la voir disparaître.

Elle était la richesse de nos populations et une ressource qui n'a pas été remplacée pour les femmes, les enfants et les infirmes. On filait partout : en gardant les bestiaux, en allant au champ. Par les belles journées ensoleillées, les ménagères s'asseyaient sur le pas de leur porte et le ronronnement du rouet se mêlait au caquet des commères.

[1] La communauté des tisserands d'Angers avait pour armoiries : « De sinople à une navette d'or posée en pal ». (Cf. *Manuscrit d'Hozier*, page 865. — Joseph Denais, *Armorial général de l'Anjou*, I, p. 60. — H. Sauvage, *Armoiries des Corporations civiles et religieuses*, in *Revue d'Anjou*, 1877, II, p. 214, nº 53.)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce fil était confié aux tisserands qui en faisaient de la toile.

D'après l'*Encyclopédie*, le tisserand est un artisan, dont la profession est de faire de la toile sur le métier avec la navette : en quelques lieux on le nomme toilier, télier ou tissier. En Artois et en Picardie, son nom est musquinier [1].

Ce fut le roi René qui donna aux tisserands d'Angers leurs premiers statuts. Ils ne nous sont pas connus.

Ils furent observés sans modifications jusqu'en 1495. A cette époque, comme ils étaient devenus insuffisants, la corporation présenta au roi Charles VIII une requête pour en obtenir de nouveaux. Des lettres patentes leur furent données à Amboise, en mars,

« pour reformer iceluy mestier de bien en mieux, pour le bien de la chose publique et entretennement de la police et des habitants de notre bonne ville d'Angiers et fréquentant en icelle... »

Ces nouveaux statuts furent établis d'après « les dicts statutz antientz en y adjoutant et diminuant aucuns points et articles, bonne justice et raisonnables causes, mesmement, pour ce que, selon la variation et diversité des temps, est souventes fois besoins faire quelques mutations de statutz, ou iceux augmenter, ou diminuer, ou autrement interpreter. Lesquels statutz ordonnances et articles, les ditz suppliantz desireroient bien estre renouvellez, et aussi que certains articles, qu'ils disent estre convenablez, hutil et profitable pour le bien du dict mestier et de la chose publique, y fussent adjoutés... »

[1] Cf. *Encyclopédie*, tome XVI.

Le terme de « musquinier » (on trouve aussi mulquinier et molquinier) s'appliquait plus spécialement à des tisserands d'étoffes fines de lin ; « tisseur » désigne aussi bien un ouvrier tisserand en laine qu'en lin ou en chanvre.

« Toilier » dans la région choletaise désigne aujourd'hui l'ouvrier travaillant à façon pour les particuliers plutôt que celui travaillant en fabrique. Cette catégorie d'ouvriers tend de plus en plus à disparaître. (Cf. *Glossaire étym.* de A.-J. Verrier).

Les variations du mot tisserand sont nombreuses, depuis « toisserand » (*Livre des Métiers*) jusqu'à « tellatier ».

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La charte originale, scellée du grand sceau de cire verte, a disparu, mais nous en connaissons deux copies de 1702[1], dont l'une collationnée sur l'original soigneusement conservé par les maîtres jurés en exercice et qui fut alors confié à un copiste.

Ces statuts, que nous étudierons plus loin, règlent, comme dans la corporation des cordiers, le travail et la hiérarchie.

Une longue période, qui va de l'approbation des statuts à l'année 1648, et sur laquelle nous n'avons rencontré aucun document s'écoule ensuite.

Après les misères que connut l'Anjou au XV^e^ et au XVI^e^ siècles[2], le début du XVII^e^ n'avait guère été plus favorable et, bien qu'une paix relative eût suivi l'échauffourée des Ponts-de-Cé (août 1620) qui se termina par la réconciliation de Louis XIII et de Marie de Médicis à Brissac, le commerce n'était pas florissant. Le passage incessant des gens de guerre qu'il fallait loger, les contributions que réclamait sans cesse le trésor royal n'étaient pas pour le favoriser.

C'est alors (1648), que le maire Jean Cupif[3], presqu'à la

[1] Ces deux copies sont conservées aux Archives municipales de Saumur (HH. 76) parmi les papiers de l'ancienne corporation des tisserands de cette ville. Ceux-ci, n'ayant pas de statuts demandèrent, en 1579, à leurs confrères d'Angers de leur communiquer les leurs, les firent copier et les présentèrent à l'approbation royale. Nous étudierons la corporation des tisserands de Saumur au cours de la troisième partie de cet ouvrage.

D'après le *Dictionnaire portatif des Arts et Métiers*, les premiers statuts de la corporation des tisserands de Paris dateraient du 22 janvier 1586 et auraient été confirmés en 1608 et en 1640.

Et cependant depuis longtemps ils avaient une organisation corporative, sans doute régie par la coutume et la tradition.

A la date de la publication de cet ouvrage (1766), il n'y avait à Paris que 66 maîtres tisserands, ce qui est évidemment fort peu.

[2] Cf. *Misères de l'Anjou aux XV^e^ et XVI^e^ siècles*, par A. Joûbert.

[3] Maire d'Angers de 1647 à 1649. M. Port, dans l'article qu'il lui consacre, ne parle pas de ce voyage à la cour. (Cf. *Dict. Hist. de M.-et-L.*, I, p. 808.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

veille d'une nouvelle guerre qu'allait déchaîner le gouverneur de Rohan [1], résolut d'entreprendre un voyage à la cour pour obtenir du roi une diminution des contributions imposées.

« et po (ur) tacher de restablir ceste ville ruisnée par les gens de guerre et pour les sommes excessives qu'elle aurait payées, il plut à sa Majté permettre que la manufacture de toilles y fust establye avecque liberté à tous ouvriers en toille d'y venir travailler, sans pou(r) ce estre abstraincts aux statuts de la communauté des tixiers et des filassiers [2] ».

La deuxième partie de la demande constituait en effet l'octroi d'un gros privilège, car elle ne tendait rien moins qu'à la suppression de deux corporations déjà séculaires et il y avait lieu de croire qu'elles ne se laisseraient pas disperser sans protestations.

Il eût été intéressant de connaître pour quel motif le Conseil de ville jugeait la suppression de ces deux corporations comme absolument nécessaire au relèvement du commerce de la ville. Avait-il quelques griefs contre elles, ou fit-il la remarque qu'à Château-Gontier, où le tissage était à cette époque en pleine activité, les tisserands n'étaient pas réunis en jurande? Dans aucune des délibérations du Conseil de ville il n'en est fait mention, ni même donné une indication si minime qu'elle soit.

Si la diminution de la contribution — le trésor royal n'était pas en mesure de faire des générosités — fut refusée, par contre,

« quant à ce qui est de la Manufacture des toilles, M. le Maire a dit que le Conseil a jugé de donner un advis que M. de Serrant, intendant de justice en cette généralité [3],

[1] Épisode de la Fronde qui se termina par le siège d'Angers en 1652. Cf. A. Debidour, *La Fronde angevine*, Angers, Barassé, 1875.

[2] A. M. A., BB 81, folio 173.

[3] Tours (composée des Provinces du Maine, Anjou, et Touraine; supprimée en 1789).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donnerait son advis si lad(ite) manufacture est advantageuse au bien des affaires du Roy et de cette ville. Lesquels arrests M. le Maire a fait lecture à la compagnie ».

Telle était la communication que le Maire faisait au Conseil de ville le mardi 2 juin 1648 et que nous trouvons consignée au registre des conclusions à cette date.

Le 31 juillet de la même année, le Conseil du Roi rendit un arrêt renvoyant la requête de la municipalité devant le Lieutenant général et procureur du Roi pour avoir son avis. Par sa sentence du 2 août, celui-ci déclara

« qu'après avoir entendu MM. de l'Hôtel de Ville et le Député du Corps des Marchands [1] sur l'établissement de la ditte manufacture et blanchisserie des toilles, en la ditte ville, et après avoir pris information si le dit établissement y pouvait être fait commodément et s'il serait advantageux aux habitants, ils ont estimé que ce dit établissement était necessaire, et que les communautés et maîtrises des tisserands et des filassiers devaient être supprimées [2] ».

Les lettres patentes royales approuvant cette décision ne furent données que le 16 novembre 1649 et enregistrées au Parlement de Paris seulement le 9 février 1653 « à la charge de MM. de l'Hôtel de Ville et habitants d'indemniser les tisserands de la suppression de leur maitrise ».

Il faut croire que MM. de l'Hôtel de Ville se soucièrent peu de cette décision, car les tisserands obtinrent du Parlement, le 10 juillet 1654, un arrêt portant

« pouvoir et commission d'y faire appeler MM. de l'Hôtel de ville et habitans, pour voir procéder à la liquidation de l'indemnité adjugée aux dits tisserans ».

Le Corps de ville leur offrit alors, « pour le dédommagement de leur maitrise supprimée »... « de les décharger,

[1] Le député du Corps des Marchands était un sieur Louis Duport. Il avait été élu le 31 juillet dans une assemblée tenue à ce sujet. Il y a lieu de penser qu'il reçut un mandat impératif, car l'introduction d'une nouvelle branche de commerce était loin de déplaire aux marchands.

[2] A. M. A., II, 11, folio 109 et sqq.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

eux, leurs enfants et leurs veuves, de la subsistance et du logement des gens de guerre pendant leurs vies[1] ».

C'était une grosse indemnité, à cette époque surtout où les soldats, fort indisciplinés, non encasernés, étaient logés chez l'habitant. Aussi, quand on voulait imposer une ville, on lui envoyait des gens de guerre à loger. Étant donné que les nobles, divers corps, avaient le privilège d'en être exempts, cette charge retombait sur le bas peuple, sur le petit commerçant, sur l'ouvrier. Aussi, pareille offre fut-elle jugée suffisante : c'est ce que déclara un arrêt rendu au siège de la Sénéchaussée d'Angers (1-5 février 1655)[2].

Pendant ce temps, les tisserands se livraient à toutes sortes de vexations contre les ouvriers qui, en vertu de lettres-patentes, travaillaient librement et ne s'étaient point fait recevoir dans leur corporation. Nous avons eu sous les yeux de nombreuses pièces de procédure qu'il serait oiseux de reproduire, mais qui montrent combien la lutte fut âpre.

Il fallut dix années d'une procédure, qui formerait à elle seule un important volume, pour liquider définitivement l'indemnité.

Un dernier arrêt, en 1655, supprima pour toujours la cor-

[1] A. M. A., *ibid.*

[2] A. M. A., *ibid.*

« Les subsistances surtout étaient la terreur des Angevins. On « appelait ainsi la contribution tout arbitraire que le roi demandait, « de temps en temps, *à ses bonnes villes*, pour l'entretien de ses régi- « ments. En temps de paix, les troupes venaient loger chez les habi- « tants, qui devaient, non seulement les recevoir, mais donner à « chaque soldat 3, 4 ou 5 francs par jour, plus ou moins selon le « temps. Le pillage n'était pas compris dans les règlements, mais « c'était le résultat habituel d'une occupation militaire. Une garnison « était une calamité publique. » (Cf. Debidour, *L'Anjou au temps de la Fronde*. Angers, E. Barassé, 1875, page 14. — Références données par cet auteur : A. M. A., BB 81, folios 134, 148, 149.) — (Également, A. Babeau, *La Ville sous l'ancien régime*, Paris, Didier, 1880, page 299 et sqq.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

poration des tisserands. Ils obtinrent du Parlement que le Corps de Ville payât

à chacun des maitres d'Angers et de ses fauxbourgs et quintes, vingt livres parisis, sans distinction, pour toute indemnité, en outre de l'exemption du logement des gens de guerre et de touttes contributions aux fortifications de la ville [1]

Trente-six ans plus tard, en 1701, les tisserands tentèrent de reconstituer leur maitrise. Le 2 juillet, le Corps de Ville décida de faire opposition auprès du Garde des Sceaux et de demander l'exécution pure et simple des lettres-patentes de 1649 [2].

[1] Cette suppression de la Corporation des tisserands ne constitue pas un fait isolé.

Sur une requête introduite par Julien Bouteiller, Jacques Marchais, André Duval, sieur de Jonchère, Philippe Hermé, Jacques Buttet et Pierre Berard, et sur le rapport de Voysin de la Noiraye, intendant de la Généralité de Tours, le Conseil de Commerce rendit, en 1667, un arrêt supprimant et éteignant la maîtrise et jurande des tisserands de la ville et faubourgs du Mans, sans que cette communauté pût prétendre à aucun dédommagement, et permettant à toutes personnes de travailler aux toiles, bazins et futaines, ainsi que cela se pratiquait dans les villes de Laval, Château-Gontier et Alençon. (*Arch. départ. de la Sarthe*, H. 37.)

[2] Du samedy, 2 juillet 1701 : M. le Maire a dit.... avoir eu advis que aucuns des tisserands de cette ville entreprennent de faire ériger leur communauté en maîtrise et jurande et ont désir de faire des assemblées pour y engager plusieurs d'entre eux qui ne veulent point de cette nouveauté, pour ensuite obtenir des lettres patentes à cet effet, et comme cela est contre la liberté publique et mesme contre les lettres patentes obtenues par ce corps au mois de novembre 1649, registrées au Parlement le 9 janvier 1653, par lesquelles le Roy permet et octroye que tout filassier, tisseran et marchand de fil à toile puisse faire leur établissement en cette ville, y travailler, vendre avec débit leurs marchandises sans aucun empeschement en vertu des statuts de maîtrises des dits mestiers, que sa Majesté, au moyen de ce que, avait supprimé, il prie la Compae de déclarer ce qu'elle juge à propos sur cette affaire; sur quoy la matière mise en délibération a esté conclud qu'attendu que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En juillet 1703[1], l'Hôtel de Ville dut s'opposer à nouveau énergiquement à la reconstitution projetée et un groupe de tisserands « faisant la plus considérable partie des fabricans de la ville et fauxbourgs » vint, à son tour le 20 juillet, protester contre cette tentative.

Le 13 juillet 1704, le Conseil de ville faisait « défence aux tisserands de se qualifier maistres et de prendre le nom de communauté, d'empescher les habitants de la

les dittes lettres patentes sont pour le bien public, on s'opposera à cette prétendue maîtrise et jurande, et que M. Dupas, député à Paris, sera prié de former opposition au sceau à la requête de notre corps contre les lettres qui pourraient être demandées à Monsieur le Chancelier; à l'effet de quoy il sera envoyé au dit sieur Dupas autant des dittes lettres patentes. (A. M. A., BB 102, folio 61.)

[1] 14 juillet 1703, — Monsieur le Maire a dit que quelques tisserands de la ville sont venus le trouver pour luy donner advis qu'en préjudice des lettres patentes de 1649, obtenues sur la requête présentée au Conseil par MM. les Maires et Eschevins et agréées au Parlement de Paris en 1653, par les quelles il a plu au Roy de révoquer les statuts et maîtrises des gens de leur profession en cette ville, quelques-uns d'entre eux, des plus riches, voulaient establir dans leur communauté une nouvelle maîtrise et de nouveaux statuts et pour cet effet devaient s'assembler incessamment par l'ordre du sieur Lieutenant de police auquel ils ont eu recours, que cette entreprise était contraire au bien du commerce qui se fait en cette ville des fils et toilles, qu'on y a estably par de grands soins et soucis sous la forme des dittes lettres patentes. En sorte qu'il y a présentement plus de sept cent vingt tisserands occupés à cette manufacture, que cette affaire mérite une prompte et mûre délibération de cette compagnie pour prévenir autant que cela sera possible le préjudice que tous les habitants de la ville en pourraient souffrir. Sur quoy, les opinions étant prises, a esté conclud que l'on signifiera dans ce jour une opposition au greffe du dit sieur Lieutenant de police et aux plus anciens de ceux des dits tisserands, qui sollicitent les dits statuts et maîtrise, à ce qu'il (ne) soit formé aucun statut ny maîtrise en la ditte communauté des tisserands, avec que déclaration que M. Poirier, avocat du Conseil, et M. Guesdon, procureur au Parlement, s'occuperont pour nous d'en plaider sur leur opposition en cas que les tissiers passent outre. Et Monsieur le Maire est prié d'en donner advis à MM. les Eschevins, à Monseigneur le Chancelier, à M. le premier président du Parlement et Monsieur le Procureur général. (A. M. A., BB 104, folio 23.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ville de travailler au métier de tisserand et d'exiger de ceux qui sont établis ou qui s'établiront dans la suite aucune somme sous aucun prétexte que ce put être [1] ».

Toutes ces difficultés ne rebutaient pas les tisserands, qui continuèrent à demander leur reconstitution. Sans que nous en ayons trouvé de plus amples détails, nous voyons, en 1712, les maîtres teinturiers en soie, laine et fils, déclarer faire opposition aux *nouveaux* statuts dont les tisserands demandent l'homologation au Conseil du Roi, conclure au rejet absolu de trois articles comme contraires aux règlements généraux et demander que les anciens statuts et les règlements de 1699 soient seuls appliqués [2].

Vains efforts, semble-t-il. Le 23 janvier 1734, la communauté des Marchands, la plus puissante des Corporations d'Arts et Métiers de la ville et sans contredit la plus riche, poursuivant l'exécution de ses statuts, obtenus en 1621, contre les toiliers faisant le commerce de toiles sans s'y être fait recevoir, obtenait un arrêt du Conseil du roi qui, tout en lui confirmant ses privilèges, ordonnait que les lettres patentes de 1649 seraient exécutées « en leur forme et teneur ». Les tisserands et fabriquants de toiles restaient libres de faire le commerce des toiles qu'ils fabriquaient, mais les marchands de toiles devaient se faire recevoir dans la communauté des marchands. Cet arrêt marque-t-il la fin de la procédure ? nous ne le savons. Une liste [3] des communautés de Marchands et d'artisans dressée en 1745 donne les corporations des tisserands, des filassiers et des cordiers comme n'ayant pas de statuts. Et cependant les cordiers en avaient.

Cette remarque enlève quelque valeur à l'indication

[1] A. M. A., II, 11.

[2] A. M. A., *ibid.*

[3] Mts A. 949, p. 222. — « Noms des communautés de marchands et artisans de la ville d'Angers statués et non statués, employés dans le rolle du Conseil du 24 juillet 1745 ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fournie par ce document et ne permet pas de conclure d'une façon absolument précise sur la situation de la communauté.

Dans le *Tableau de la Généralité de Tours* [1], elle figure dans la liste des 46 corporations existant à Angers en 1766.

Bien que ne formant plus officiellement une corporation [2] à la manière d'autrefois, les tisserands ne furent pas néanmoins complètement dispersés. On les voit se rendre en corps à la procession du Sacre. De même ils élisent les gardes jurés de la corporation, dont la principale fonction était de servir d'experts et de préposés du bureau de la marque des toiles où ils veillaient à l'observation des règlements de fabrication.

Mais, alors que les apprentis des autres corporations reconnus capables d'être admis à la maîtrise sont conduits par les gardes jurés de leur corporation devant le Lieutenant de police pour voir enregistrer leur admission, les tisserands ne s'y présentent pas.

En 1789, les cordiers et filassiers s'assemblèrent pour rédiger leurs cahiers de doléances. Régulièrement convoqués le 10 février comme tous les autres, les tisserands négligèrent de se présenter à l'assemblée générale du 3 mars, ou de s'y faire représenter par leurs députés, on ne sait pour quel motif, et il fut donné défaut contre eux [2]. C'est ce qui fait que leur cahier manque dans la collection de ceux des autres corporations d'Angers.

La corporation existait cependant encore, car un bordereau du bureau de la marque des toiles, postérieur de deux années, est signé des « comptables de la communauté des tisserands » (1791).

[1] A. I. et L., C. 336.

[2] A. M. A., BB. 133, folio 68.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LES MARCHÉS AU CHANVRE, AUX FILS ET AUX TOILES

Pour donner à l'industrie qu'il venait d'affranchir tout l'essor désirable, aussitôt les lettres patentes enregistrées, le Conseil, par voie d'affiche, faisait connaître les nouvelles dispositions ainsi que les avantages qui en découlaient pour les ouvriers.

DE PAR LE ROY.

Et Messieurs les Maire & Eschevins d'Angers.

ON fait à sçavoir que par Lettres patentes du Roy données à Paris au mois de Nouembre 1649. & verifiées en Parlement par Arrest contradictoire du 9 Ianuier 1651 les Communautez & Maistrises des Tilliers & Filassiers dudit Angers sont abolies & supprimees Et qu'en vertu desdites Lettres & Arrest & des Ordonnances rendues en consequence par Monsieur le Lieutenant General en la Seneschaussée & Siege Presidial dudit lieu les XXVIII & XXIX. Mars dernier la manufacture des toiles est establie dans ladite Ville auec pouuoir à toutes personnes Marchands Tisserans & Filaciers tant Forains que autres faisant trafic de fil & de toiles de demeurer en icelle pour y trauailler, veodre & debiter leur fil filaces & manufactures de toilles. Tous lesquels Marchands Tissiers & Filassiers qui y transfereront leur domicile seront exempts du payement de toutes Impositions, Subsistances logement de gens de guerre & autres charges de ladite Ville pendant cinq années à compter du iour de leur demeure en icelle, & leur seront designez par lesdits sieurs Maire & Eschevins des lieux commodes pour lesdites manufactures vente & trafic d'icelles, pour lequel faire subsister plusieurs notables Bourgeois Marchands & autres Habitans de ladite Ville font societe & bourse en sorte que ceux qui n'auront pas le moyen de faire des aduances ne manqueront point d'y trouuer à trauailler

L'on est aussi aduerty, que les iours destinez pour le marché du fil, filaces & desdites manufactures de toilles sont les Vendredy de chacune sepmaine dans la Halle couuerte de ladite Ville, à commancer au Vendredy XXV. du present mois d'Avril, dans laquelle Halle il sera pourueu aux Marchands de bancs propres pour leur trafic, sans que les Marchandises qui y seront expolées en vente soient subiettes à aucunes visites ny staturs. Faict & arresté en l'Assemblée tenuë dans l'Hostel de Ville dudit Angers, le 4. iour d'Avril 1653

Signé LE POICTEVIN

Avis de l'ouverture du Marché au Toiles
(*Bibl. d'Angers. Recueil 949.*)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais il semble que cet appel, au milieu des difficultés que suscitaient les tisserands dans leurs efforts pour ne pas se laisser disperser, soit resté sans effet, puisqu'en 1655, le 9 juillet [1], au lendemain de la confirmation définitive des lettres de suppression par le Parlement, on jugeait bon d'envoyer un nouvel avis aux paroisses d'Anjou qu'un marché pour les fils, filasses et toiles se tiendrait sous la halle couverte le samedi, et non le vendredi de chaque semaine comme dans le premier avertissement.

Il y a lieu de voir, croyons-nous, dans cette institution l'origine du marché du chanvre qui se tient à Angers chaque samedi, marché qui s'est augmenté du commerce de beaucoup d'autres denrées.

De bonne heure, sans doute, avec la coïncidence de l'établissement de la manufacture de toile à voile, il se trouva porté place du Pélican et, naguère encore, il s'y faisait d'im-

[1] Avertissement donné aux paroisses d'Anjou.

Mon dit sieur le Maire a représenté devant la Compagnie qu'il serait à propos de renvoyer un mémoire aux par(oisses) tant de cette ville que de la campagne et villes circonvoisines pour faire scavoir à un chacun que la manufacture de toiles est establye en ceste ville suivant et conformément aux lettres patentes du Roy données à Paris au mois de novembre 6, 1649, et advis quel jour sera destiné pour le marché des dittes toiles; sur quoy il a prié la Compagnie d'y délibérer, surquoi les opinions prises :

A esté conclud qu'un mémoire serait envoyé aux paroisses tant de cette ville que de la campagne et villes circonvoisines, qu'en exécution des dictes lettres patentes la manufacture de toilles est establye en ceste ditte ville; ung pouvoir à toutes personnes, marchands, tisserands, filassiers, tant forains que autres, faisant trafficq de fil et de toiles, de venir en icelle pour y travailler, vendre et débitter le fil, filasse, manufacture de toilles. Tous lesquels marchands, tissiers et filassiers seront exempts de payer aucune subsistance, ni logement des gens de guerre pendant cinq années à compter du jour de leur dernière assemblée conformément aux dittes lettres patentes. Et de plus seront advertis par le dict mémoire que les jours destinés pour le marché de fil et filasse et toilerie de la manufacture de toiles seront à l'avenir tous les sabmediz de chacune sepmaine dans la halle couverte de la dicte ville.

(A. M. A., BB. 86, folio 83.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

portantes transactions qui ont suivi le mouvement de la culture du chanvre. Les acheteurs, d'ailleurs, se rendent volontiers aujourd'hui chez les cultivateurs.

Des ordonnances de police réglèrent minutieusement les heures d'ouverture et de fermeture de ces marchés. Nous en reproduisons une de 1749[1].

ORDONNANCE

DE M. LE LIEUTENANT GENERAL DE POLICE de la Ville d'Angers;

QUI fixe l'heure de l'ouverture du Marché du ladite Ville, pour la Vente des Toiles & des Fils, tant en Hyver qu'en Eté.

Du 28 Juillet 1749.

SUR ce qui Nous a été remontré par le Procureur du Roy que Sa Majesté ayant par ſes Lettres Patentes du 28 Avril 1748, regiſtrées en Parlement le 11 Juin ſuivant, fait un Reglement concernant les differentes eſpéces de Toiles, Cannevas, Coutils & Treillis qui ſe fabriquent en cette Généralité, & notamment en cette Ville & autres Lieux Que ce Réglement ordonne que les Toiles qui ſeront aportées dans les Villes & Lieux où il y aura des Bureaux établis, ne pourront être expoſées en vente que dans les Marchez ayant été préalablement viſitées & marquées, & ce aux heures fixées pour l'ouverture deſdits Marchez, laquelle fonction n'a point été faite, quoique elle ſoit eſſentielle, à l'effet d'entretenir le bon ordre & de procurer l'avantage du Public. Pourquoi requiert le Procureur du Roy que la Vente des Toiles & des Fils en Eté ſoit fixée. Sçavoir, des Toiles à ſix heures du matin & du Fil à ſept heures, & en Hyver, la vente des Toiles à huit heures du matin, & du Fil à neuf heures les jours ordinaires du Marché de cette Ville, ainſi qu'il a paru convenable aux Gardes & Jurés des Tiſſerands avec leſquels, luy Procureur du Roy en a conferé. Que défenſes ſeront faites à toutes perſonnes d'y contrevenir, ſous les peines qui y apparuendront.

Vû la Rémontrance du Procureur du Roy dont luy avons décerné Acte; en conſéquence y faiſant droit, Nous avons fixé la vente des Toiles & des Fils aux Marchez de cette Ville. Sçavoir en Eté, celle des Toiles à ſix heures du matin, & du Fil à ſept heures; & en Hyver la vente des Toiles à huit heures du matin, & du Fil à neuf heures, avec défenſes que Nous faiſons à toutes perſonnes, de vendre ou acheter avant leſdites heures, à peine de Cinquante livres d'amendre contre chacun des Contrevenans: Et afin que perſonne n'en prétende cauſe d'ignorance, Nous ordonnons que les Préſentes ſeront imprimées, lûes, publiées & affichées par tout où beſoin ſera, ce qui ſera exécuté nonobſtant oppoſitions ou appellations quelconques. En mandant, &c. Donné à Angers par Nous JEAN-BAPTISTE-ANNE DE CRESPY Chevalier, Seigneur de la Baſſe Guerche, Conſeiller du Roy en la Sénéchauſſée d'Anjou & ſon premier Préſident au Siége Préſidial d'Angers, Conſervateur des Privileges Royaux de l'Univerſité, Lieutenant Général de Police en ſonction audit Lieu, le vingt huit Juillet mil ſept cens quarante-neuf. *Signé*, DE CRESPY, & Conſeillers Maires.

En obligeant ainsi les commerçants à apporter leurs marchandises en un lieu fixe et à des heures déterminées, on pouvait plus aisément surprendre les fraudes qui se commettraient, surtout dans le commerce du chanvre, dont les

[1] A. I. et L., C, 132.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« poids » — sorte de mesure locale encore aujourd'hui usitée et équivalant à 6 kilogrammes 625 grammes — étaient mis en vente mouillés ou remplis d'impuretés. Ces fraudes devinrent si fréquentes, surtout sur le marché de Beaufort, que l'Intendant fut obligé de rendre une ordonnance pour réprimer ces abus [1].

DE PAR LE ROY.

CHARLES PIERRE SAVALETE, CHEVALIER: Seigneur de Magnanville, Soindres, Flacourt, Boinvilliers & autres Lieux, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Maiſtre des Requeſtes ordinaire de ſon Hôtel, Intendant de Juſtice, Police & Finances en la Generalité de Tours.

SUR ce qui Nous auroit été repreſenté, qu'il ſe commet dans le poids & dans l'aſſortiment des [illegible] de Chanvre qui s'expoſent en vente dans les differens Marchez de cette Généralité, & ſingulierement dans celui de Beaufort, divers abus ſur leſquels le Réglement du 28 Avril 1748 ne s'eſt point expliqué, à quoi étant néceſſaire de pourvoir Vû les Ordres du Conſeil à Nous adreſſez.

NOUS INTENDANT de la Généralité de Tours, ORDONNONS ce qui ſuit.

ARTICLE PREMIER.

Les Poupeliers Filaſſiers ou autres qui expoſent en vente des Chanvres dans le Marché de Beaufort & dans les autres Marchez de cette Généralité, ſeront tenus de compoſer leurs paquets du nombre de Poupées, & les Poupées du poids pour lequel il eſt d'uſage de les vendre dans chaque Marché, enſorte que à Beaufort ou le paquet doit peſer ſix livres, il ſoit exactement formé de douze Poupées, qui ne pourront enſemble peſer moins de ſix livres, & ainſi à proportion dans chacun des autres Marchez, à peine contre les Contrevenans de confiſcation de leurs Chanvres & de dix livres d'amende pour chaque contravention.

II Défendons pareillement auſdits Poupeliers, Filaſſiers & autres, de mettre dans le milieu des paquets, des Poupées de Chanvres humides, de mêler du reparon avec du Chanvre peigné, ou le brin court avec le brin long, leur enjoignons très-expreſſément de trier & compoſer leurs paquets de Chanvre, tout de même eſpece, qualité, longueur & couleur, ſous les mêmes peines portées par l'article précedent.

III Défendons en outre à toutes perſonnes d'expoſer en vente, vendre ni acheter aucunes Poupées ou aucuns paquets de Chanvre dans les Rues, dans les Chemins, Maiſons, Hôtelleries & ailleurs, que dans les Marchez, & avant les heures preſcrites pour l'ouverture d'iceux, qui ſera la même que celle fixée pour la vente des Fils, en conſéquence de l'Article LI. dudit Réglement du 28. Avil 1748. & ſous les mêmes peines y portées, de confiſcation des Chanvres & de cent livres d'amende contre chacun des Contrevenans.

IV Seront tenus les Gardes-Jurez prépoſez à la viſite des Fils par l'Art. LXXIV. dudit Réglement ci-deſſus daté, de proceder en même tems à celle des Chanvres, & de ſaiſir tous ceux qui ſe trouveront en contravention à la préſente Ordonnance, qui ſera lûë, publiée & affichée par tout où beſoin ſera.

Enjoignons aux Inſpecteurs des Manufactures & Officiers de Police, de tenir la main à ſon exécution. FAIT à Tours, le vingt-quatrième May mil ſept cens quarante-neuf. *Signé*, SAVALETE. *Et plus bas*, Par Monſeigneur, DE LA FONTAINE.

Ordonnance concernant la police des Marchés au Chanvre
(*Arch. d'Indre-et-Loire, C. 114.*)

[1] Il convient de rapprocher de cette ordonnance, les dispositions contenues dans le *Livre des Métiers* d'Étienne Boileau : Des mar-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En 1776, sur la plainte des entrepreneurs de la manufacture de toile à voile et de leurs commis, le Lieutenant de police compléta les dispositions de l'article 2 de l'ordonnance précitée en prescrivant que tous les paquets de chanvre apportés au marché d'Angers seraient exposés déliés, afin que l'on pût se rendre compte qu'aucune fraude n'était commise [1].

Il ne semble pas que sur ces marchés on ait songé à percevoir un droit d'exposition analogue au droit appelé à Paris « droit de Tonlieu » en sus des droits qui étaient perçus aux portes de la ville ou droits de cloison [2].

chans de chanvre et del file — Nus ne null ne puet achater fille moillié ne chanvre moillié devant que il soit sec et bien essuiez; et se il le feit, il est à cinq sols d'amende à paier au Roy.

[1] A. M. A. HH. 5.

[2] D'après le *Tableau de la Généralité de Tours* (A. II, et L. c. 336), page 734, le droit de cloison aurait été établi à Angers par Louis, duc d'Anjou, fils du roi Jean, dans le courant du XIVe siècle, pour subvenir aux dépenses des fortifications de la ville. Louis XI, dans ses lettres patentes de 1474, transféra ce droit à la ville. Il fut perçu double en 1477 (Lettres patentes du 23 juin), puis triplé par déclaration du 24 juillet 1645. En 1657, ces impôts excessifs furent supprimés par le Parlement (arrêt du 7 août), mais rétablis presque aussitôt par arrêt du Conseil du Roi (9 juillet 1679). Un arrêt du 14 juillet 1663 les remit à leur premier tarif et en confirma la perception à la ville.

Celle-ci était faite par des commis et les droits étaient affichés à toutes les barrières. C'était ce que l'on appelait la « Pancarte ».

Souvent les commis abusaient et percevaient des droits plus élevés. Aux Ponts-de-Cé, où le Conseil de ville d'Angers fit faire la perception de ce droit jusqu'en 1790, à plusieurs reprises, des plaintes furent portées contre les exactions des commis et le Conseil de ville s'y transporta même pour y rétablir l'ordre. (A. M. A., BB. 101, folios 58 et 59.)

Voici les droits payés à l'entrée d'Angers, d'après les tarifs de 1596 et de 1577 :

Chanvre, la charge : 3 sols; poids de chanvre (13 livres 1/4) : 4 deniers; cordes ou cordage, le cent : six sols; fil teint et autres, le cent : sept sols, six deniers; fil de lin, le cent : cinq sols; linge ou toile, le cent : cinq sols; toile de Laval, le cent : dix sols. (A. M. A.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Malgré cette protection du Corps de ville, l'industrie de la toile fut loin de donner ce que l'on en attendait et, tout comme par le passé, les chanvres émigrèrent vers d'autres fabriques.

« Le commerce des toiles de la fabrique d'Angers, écrit en 1750 un Intendant, est ou a toujours été peu de chose; la majeure partie des tisserands de la ville travaillent à façon pour le compte des bourgeois et il n'y a qu'un fort petit nombre à travailler pour le leur. Presque toutes les toiles que tiennent en leur boutique les marchands de la ditte ville viennent d'autres lieux de fabriques [1]. »

C'est à partir de cette époque seulement que l'industrie toilière prit un développement considérable en s'orientant vers la fabrication presque exclusive d'une spécialité : la toile à voile.

Les Statuts des Tisserands[2]

La belle ordonnance que l'on remarque dans la charte des cordiers ne se retrouve pas dans celle des tisserands. Doit-on attribuer ce manque d'ordre à ce qu'il y eut deux rédac-

[1] A. I. et L., C. 132.

De même dans un autre document (A. M. A., série II, 11), le Corps de ville constatait, en statuant sur une requête qui lui était soumise, que, « quelqu'intéressant que soit le commerce des toiles dans la ville « d'Angers, il n'est pas assez important pour lui donner la préémi- « nence sur tout autre commerce ».

[2] La première copie fut faite, nous l'avons dit, à la requête des tisserands de Saumur en juillet 1579, sur parchemin, par les notaires royaux d'Angers Lorry et Vacher. Elle fut jointe aux lettres patentes de Henri III approuvant l'application des dispositions des statuts d'Angers à la Corporation de Saumur. En 1702, les tisserands saumurois firent faire une nouvelle copie d'après l'original scellé de 1579, et qu'ils conservaient soigneusement, et cette copie fut enregistrée au greffe de la police royale de Saumur. Il convient de remarquer que depuis 1699 les fonctions de juge de la police des métiers avait été enlevée au Prévôt pour être remise au Lieutenant de police dans les

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions, la première sous le roi René et la seconde sous Charles VIII, à laquelle la première servit de base?

Aussi, pour rendre plus facile l'intelligence de ces articles, avons-nous pensé utile d'en faire précéder le texte d'une analyse, dans laquelle nous les avons groupés suivant les sujets auxquels ils se rapportent.

Les conditions d'admission à la maîtrise sont fixées dans les quatre premiers articles. Suivant une règle à peu près générale, elles sont moins sévères pour les fils de maîtres. Le droit de la veuve à continuer le métier de son mari durant sa viduité est réservé. Elle peut même exercer elle-même le métier, si elle en est capable. C'est, somme toute, l'accession des femmes à la maîtrise. La fille d'un maître devenant l'épouse d'un compagnon fait bénéficier ce dernier du régime de faveur réservé aux fils de maîtres (art. 9).

Les articles 33, 43 et 44 qui visent le cas des compagnons, des maîtres, admis à la maîtrise par faveur royale ou princière et celui de son fils, qui devra faire son chef-d'œuvre, doivent y être joints.

Aux articles 15, 20, 34, 35, 40, on trouvera les conditions

villes qui en possédaient. C'est sans doute ce changement de juridiction qui nécessita cette formalité.

A la même époque fut également faite une autre copie, beaucoup moins soignée comme écriture, et dans laquelle des passages et des articles entiers existant dans le précédent manquent.

Nous donnons le texte de la copie la plus complète en signalant en italique de mêmes caractères les parties qui manquent dans la deuxième copie, ainsi que les variantes de rédaction quand elles se produisent.

La plus complète des deux copies porte seule la mention de la collation faite, d'après l'original, par le Lieutenant de police de Saumur.

Il est probable que les originaux de ces statuts, tant de la corporation saumuroise que de la corporation angevine, sont perdus.

La corporation des tisserands de Tours reçut ses statuts de Louis XI, en mai 1481. (Cf. *Ordonnances des Rois de France*, t. XVIII, p. 622.)

Ils reproduisent dans leurs 29 articles beaucoup de dispositions analogues à celles des statuts des tisserands d'Angers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans lesquelles l'ouverture d'un atelier était autorisée, les clauses restreignant toute entreprise à un maximum de cinq métiers et à l'obligation de ne pas avoir d'atelier situé au dehors, que l'on ne puisse surveiller sans quitter la maison, et de ne point travailler aux fêtes chômées.

La question de moralité est exposée aux articles 23, 25 et 26, dont les dipsositions sont des plus sévères.

Les devoirs des apprentis et les conditions de l'apprentissage font l'objet des articles 5 à 9; les devoirs des compagnons, des ouvriers envers leurs maîtres et réciproquement celui des articles 24, 36 et 37.

Le salaire de la façon de 40 aunes de toile est établi (art. 13) à vingt deniers. Il est peu probable qu'il ait été toujours fixe, car la livre tournois, base de l'évaluation, a beaucoup varié au cours des siècles et ce salaire serait devenu dérisoire.

Les règles qui président à la police du métier et de la fabrication, police qui est confiée à quatre jurés nommés pour deux ans et renouvelés par moitié (art. 31-32), comprennent 16 articles (10 à 12, 14, 16, 17 à 19, 21, 22, 28 à 30, 39).

Ces jurés peuvent visiter les ateliers (art. 32) et, s'ils ne leur est dû aucun salaire pour leurs fonctions, un tiers de presque toutes les amendes prononcées pour réprimer les fraudes commises vient récompenser leur zèle.

Les tisserands de la ville sont préservés de la concurrence que pourraient leur faire les tisserands de la campagne venant travailler clandestinement en ville hors de leur corporation; ils peuvent saisir le délinquant et le livrer à la justice (art. 38).

Enfin, les honneurs funèbres accordés aux maitres, aux maîtresses et aux compagnons, fixés par l'article 6, sont complétés par les dispositions de l'article 41.

1. Premièrement, quy*conque* voudra estre tisseran de toille de linge en nostre dite ville d'Angiers, estre le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pourra, et en tenir ouvrouer [1], pourveu que la personne ait faict son chef d'œuvre et soit trouvé suffisant et ydoine à faire le dit mestier, et qu'il soit examiné par les jurés d'iceluy mestier, pour lequel examen auront chacun des ditz jurés de celuy qui est examiné la somme de cinq sols, et pour leurs peines et salaire de temps où ils y vacqueront.

2. *Item*, avant que aucun soit passé maistre par chef d'œuvre, après que le dit chef d'œuvre aura esté raporté à justice estre bien suffisant, il sera tenu de payer le disné de tous les maistres. Lequel disné n'excédera la somme cinq^te^ sols tournois avec la somme de vingt sols tournois pour la confrairie et cinq sols pour chacun des ditz jurés, qui auront veu et visité le dit chef d'œuvre. Et, au regard des filz des maistres, passé par chef d'œuvre, ils en paieront la moitié moins. Et ne seront contraincts de faire chef d'œuvre, mais suffira qu'ils informent justice de leur expériance et qu'ils fassent un essay, c'est à savoir tisser et faire demye osne de toille pour tout essay. Et paieront les filz de maistres aux quatre jurez dix solz tournois seullement.

3. *Item*, s'il y a une fille de maistre qui soit sans reproche, et elle se marie avecq un compagnon du dit mestier, pourveu il soit homme de bien, sans reproche, le dit compagnon pourra estre passé maistre en faisant comme le filz de maistre, et en faisant l'essay comme desus.

4. *Item*, le dit examen ou essay fait, le d. compagnon, quy voudra estre passé maistre, sera présenté au juge ordinaire d'Anjou ou au juge de la Prevosté de nostre ditte ville d'Angiers par les dits maistres jurés pour faire le seraient en tel cas acoutumé, et prendre registre pour avoir fait ledit serment, afin de pouvoir montrer avoir esté passé maistre.

5. *Item* un maistre juré ne pourra avoir que un apprentif

[1] « Tenir ouvrouer », avoir un atelier, pour exercer le métier et y recevoir les compagnons que l'on embauche. En général l'atelier, chez les tisserands angevins, est désigné sous le nom de « boutique ». On rencontre deux ou trois métiers tout au plus dans une « boutique ». Ce n'est que plus tard, dans la manufacture de toile à voile, qu'il y aura une « boutique », véritable ruche, en contenant quarante et un.

Dans la Corporation de Paris, la maîtrise s'acquiert par achat au Roi ou sur son ordre.

« Nus ne nule ne doit tenir mestier de texerandier à Paris, se il n'achète le mestier au Roi ou de son commandemen ». (*Liv. des Métiers*, titre XIX).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à tisser et l'autre à faire les tremes [1]; et s'ils sont trouvés touz deux tissants, le dit maistre paiera six solz tournois d'amende dont la justice aura les deux parties et les jurés le tiers.

6. *Item* chacun apprentif pour son apprentissage sera tenu paier à la finance du dit mestier demye livre de cire [2].

[1] Le mot trème est ici pour trame. L'expression « faire les tremes » est très angevine, beaufortaise même, d'après M. Joseph Denais. C'est l'opération qui consiste à garnir à l'aide d'un rouet la bobine ou le fuseau qui doit être placé dans la navette du fil, qui, par le mouvement imprimé par l'ouvrier, sera croisé avec les fils de chaîne.

Souvent dans la campagne la bobine placée au centre de la navette était constituée par une baguette de sureau, dont la moëlle avait été enlevée, et supportée par un axe en fer.

On conserve au Musée de Beaufort trois navettes de diverses dimensions dont deux sont encore garnies de leurs bobines de fil ainsi constituées.

On trouve aussi en Anjou même l'orthographe *treume* (Cf. *Glos. étymol.*, de A.-J. Verrier).

[2] Il s'agit ici seulement des droits dus à la corporation et non de la rétribution due au maître par l'apprenti et qui était variable suivant les conventions particulières.

Doit-on rapprocher cette curieuse obligation de ce fait qu'il fut offert à divers personnages, à l'occasion de leurs passages, entre autres présents, une certaine quantité de cire façonnée? (Cf. *Bernard de Hautmont*, *Mémoire sur Saumur*, publié par Allier, *Rev. de l'Anjou*, 1892-1893.)

Les blanchisseries de cire d'Anjou ont joui sous l'Ancien Régime d'une très grande renommée.

Sans que ce fût une règle absolue, un contrat passé devant notaire intervenait fréquemment entre le maître et l'apprenti. L'article 8 ci-dessous expose même nettement que, sans marché, un maître n'avait aucun recours contre son apprenti indiscipliné.

Dans le *Portefeuille d'un Curieux* (*Rev. d'Anjou*, 1894, II, page 206), M. Joseph Denais a publié un contrat du 15 juillet 1690 intervenu entre un administrateur de l'Hôtel-Dieu de Beaufort et un maître tisserand de cette ville pour l'apprentissage d'un enfant pauvre élevé par charité.

Il y est spécifié, entre autres dispositions, que l'apprentissage durera cinq années, alors que dans la corporation des tisserands de Paris il n'était que de quatre années (Cf. *Dictionnaire portatif des Manufac-*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A l'issue d'apprentissage, chacun compagnon du dit mestier paiera à la d. confrairie un denier par semaine et les maistres par chacun an cinq sols tournois : l'étant pour entretenir le *divin* service de la d. confrairie. Et quand il décédera aucun des ouvriers et compagnons, ils auront à leur enterrement une messe de *requiem* [1]. Et, au regard des maistres, ils auront tous le dit luminaire et semblablement les metresses, quand elles décéderont. Car durant leur viduité, elles pourront tenir ouvouer, et pour ce paie-

tures, II, p. 615), mais, dans les derniers dix-huit mois, l'apprenti devait recevoir un certain salaire.

Ce contrat nous paraît viser un cas particulier.

Dans un autre contrat d'apprentissage de 1622 (A. M. et L., E. 4289), passé devant un notaire royal, l'apprenti et le maître ne sont liés que pour une année, « à charge de luy montrer bien et comme il appert, son dit mestier de tissier de toilles aussi et en outre de le loger et nourrir honnestement... » Ce délai d'une année semble un peu court pour former un ouvrier, mais ce contrat est celui d'un tisserand campagnard et par conséquent non en corporation. Et, d'ailleurs, les tisserands de campagne n'appliquaient guère les règlements et leurs clients étaient moins exigeants que ceux des villes.

Nous n'avons pas rencontré de contrat qui nous ait fixé définitivement sur la durée de l'apprentissage.

Aux Archives départementales de M.-et-L. (E. 4171, folio 55), dans un formulaire d'actes notariés manuscrit, existe un modèle de contrat d'apprentissage et un modèle d'acte de changement ou transport d'un apprenti à un autre maître du même métier. Ce formulaire date du XVII[e] siècle.

Les maîtres tisserands, à Paris, ne pouvaient avoir plus de deux apprentis avant cinquante ans d'âge, et trois ensuite.

[1] La messe de « *requiem* » est à proprement parler la messe chantée de l'office des morts. Elle doit son nom au premier mot de l'*Introit* : « *Requiem* æternam dona eis, Domine... »

L'enterrement d'un maître coûtait cent sols en 1673 à Saumur. Une grand'messe de *requiem* seulement vingt-cinq et même quinze.

On appelait luminaire l'ensemble des cierges de cire disposés sur les autels ou autour du catafalque à un enterrement. Comme on ne connaissait dans l'église que la cire et aucun de ces produits l'imitant ou la remplaçant dont la science moderne a doté l'industrie et que celle-ci était d'un prix élevé, un luminaire même modeste coûtait encore assez cher.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ront pendant leur viduité deux solz six deniers tournois pour leur dite confrairie [1].

7. *Item*, et ne pourra l'un des maistres du dit mestier *sostraire* ne prendre l'aprentif de l'autre durant le temps de son aprentissage, selon le marché faict entre le maistre et l'apprentif, sous peine d'amende en la Court et de desdomagement à partyes.

8. *Item*, et sy l'aprentif s'en va dehors de chez son maistre, sans cause raisonnable, sans achever son aprentissage, et sans le congé de son dit maistre, pourveu qu'il y ait marché fait, ne sera point receu a passer maistre en notre d. ville d'Angiers jusqu'à ce qu'il ait desdomage, satisfait du coutanté son dit maistre.

9. *Item*, si une femme du dit mestier est veuve et elle sait faire le dit mestier, faire le pourra tant qu'il luy plaira; et sy elle ne sait faire, elle pourra prendre des ouvriers du dit mestier suffisants et experts durant son veuvage seullement. Et sy elle se remarie à un homme qui ne soit pas du dit mestier, elle ne pourra plus estre d'iceluy mestier.

10. *Item* que l'ouvrage plain sera faict dans la moison qui est signée à une verge de fer, que les jurés du dit mettier ont accoutumé garder et garderont dorénavant, dont l'estallon sera mis pardevant nostre justice au dit lieu d'Angiers et sera mesuré l'œuvre sur le mestier, pour garder

[1] Cet article ne prévoit pas l'emploi de sommes ainsi recueillies pour l'entretien de la torche de la Corporation.

Les tisserands d'Angers ne figuraient pas parmi les douze corporations chargées de fournir les douze torches de la procession du Sacre, à laquelle néanmoins ils assistaient à leur rang déterminé. Il en résultait toujours certains frais, soit de cierge, soit pour le guidon qui précédait le groupe formé par les membres de la corporation.

La torche des Tisserands de la Corporation de Saumur revenait à vingt-deux livres tournois en 1648 et cela monta à trente-six livres en 1711. Les hommes de peine qui la portaient prenaient sept livres.

Mais, si l'entretien de la torche, ainsi celui que du drapeau qui précédait la corporation et des cierges que portaient chacun des quatre gardes-jurés en exercice, n'était pas prévu aux statuts, dans les assemblées tenues pour la réception à la maîtrise des nouveaux tisserands on n'oubliait pas de spécifier au procès-verbal que le récipiendaire serait tenu de payer sa part des frais faits à cette occasion et qui étaient répartis sur tous les maîtres. (A. M. S. *Tisserands de Saumur*, dossiers 77 et 78.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelle soit de la ditte moison, entre le temple et le rot. Et contient la verge quatre cartiers de long. En laquelle verge sont signés les poincts du large de touz les ouvrages plainz du dit mestier.

11. *Item*, s'il est trouvé par les jurez que en l'ouvrage plain, ou trois rotz, plus, ou trois rotz moins, celui sur qui il sera trouvé paiera d'amende deux sols six deniers tournois pour les sallaires de celuy qui en fera la visitation et raport à justice et desdomagera le dict malfaicteur la partye à qui sera l'ouvrage à l'ordonnance de justice, en aiant sur ce l'avis des dits jurés et en outre que, s'il excède les dits trois rotz plus ou moins, jusqu'à douze filz, il paiera vingt sols tournois d'amende; s'il excède jusqu'au nombre de vingt filz, il paiera soixante sols tournois d'amende et aussy desdomagera les partyes à qui seront les dits ouvrages [1].

[1] Nous interprétons ainsi cet article et le précédent, d'après ce que nous savons des coutumes des tisserands de Paris : « Lorsque l'ou-
« vrage sera terminé, il sera vérifié par les gardes jurés et la largeur
« sera mesurée au moyen d'une verge de fer, sur laquelle seront indi-
« quées les diverses largeurs des ouvrages réglementaires et dont
« l'étalon sera déposé au greffe de la Prévoté.

« Si l'ouvrier a contrevenu aux règlements, outre une somme de
« six deniers tournois pour le salaire du contrôleur et une indem-
« nité à celui pour qui l'ouvrage a été fait, il sera passible d'une
« amende fixée à vingt sols tournois, s'il y a une erreur en plus ou
« en moins de douze fils; si la malfaçon va jusqu'à vingt fils, l'amende
« sera de soixante sols.

« Moison », dans la langue du XIII^e siècle, signifie *mesure, dimension*, et l'expression « ouvrage plain », *ouvrage uni, d'une seule couleur*. Les dispositions de ces deux articles semblent inspirées de celles du Livre des Métiers (titre XIX).

« Nus ne nule ne doit ouvrer ne fère ouvrer œvre du mestier
« desus dit qui ne soit de la moison qui est saigniée en une verge
« de fer que li preudome du mestier desus dit ont gardée et gardent
« encore dès le tems du boin roi Philippe, et doit l'en mesurer l'œvre
« tandis comme èle est sur le mestier et garder que èle soit de la
« moison de cèle verge entre le temple et le nis (rot). Le lons de cèle
« verge contient le lé du rot des napes de la table de lou Roi. En cèle
« verge est saigniée le point de touttes les autres œvres, soit napes,
« touailles ou œvre plaine, car autrement nus ne les peut faire, se eusi
« qu'il ne les fasce pour son user tout seulement, du moins de ce poin
« et non de plus; et convient que cil ou cèle qui le fet se face créable
« que ce soit pour son user... »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

12. *Item*, mais, sy aucuns bourgeois ou bourgeoises ou autres gens que les m^es^ *et ouvriers* du d. mestier, veullent faire faire pour leur uses [1] toualles, nappes ou autres ouvrages en plaine œuvre du d. mestier de moindre moaison que la laisse de la d. usage, faire le pourront, c'est à scavoir en pleine laisse en trois quartiers et demy, et en trois quartiers et non autrement, sur peine des amendes dessus déclarées.

13. *Item*, les ouvriers du d. mestier auront et prandront vingt deniers pour quarante osnes soit de toille, nappes et autres ouvrages du d. mestier ou du plus *plus* et du moins *moins* aura leurs sallaires de l'ouvrage lequel devoir leur est deubt de ceux qui font faire les ouvrages *pour querir et disluier le touray des dits ouvrages* et ceux quy voudront fournir du d. touray ne paieront point leurs vingt deniers tournois :

14. *Item*, que nul *ne nulle* du d. mestier ne poura faire ouvrer en son ouvouer œuvre qui ait esté ourdie [2] en autre ouvrouer, sy ce n'est que l'ouvrage ait esté baillé et aporté *et baillé* de personnes notables et connaissant, ou que l'on en prenne congé par justice, present ou appellé les d. jurez du d. mestier, pour cause des inconvénients quy en peuvent arriver et sur peine d'amende *et en perdre la façon du dit ouvrage*, aplicable moitié au roy et le tiers à la confrairie du d. mestier.

15. *Item*, que nul *ne nulle* ne pourra tenir deux ouvouers en sa maison *si* il ne peut aller de l'ung à l'autre sans yssir [4] dehors de sa maison.

16. *Item*, *que sy* aucun ouvrier du d. mestier n'ait ourdy en fil certaines pièces soit en plain ou œuvre et il trouve que le fil soit hous [5] ou moitié poury, duquel il ne puisse faire journée comme du bon ouvrage, et qu'il ny puisse gagner sa vie au veu et seu des d. jurez, iceux jurés seront tenuz y mettre un bon ouvrier par l'espace de trois jours pour savoir s'il y peut gagner sa vie et ce gaigner il peut. L'ouvrier

[1] Usage.

[2] Le salaire n'est pas indiqué dans le *Livre des Métiers*, sauf pour la corporation des tisserands de draps (Cf. Depping, p. 393).

[3] Ourdir, préparer le travail, disposer les fils sur le métier pour le tissage.

[4] Sortir : une des nombreuses orthographes du verbe eissir. Cf. *Livre des Métiers*, titre XIX, même disposition.

[5] Souillé, gâté.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui aura pris le d. chef d'œuvre à faire le fera à ses dépens sans nulle autre aide. Et sy le d. bon ouvrier ne peut faire le d. ouvrage, celuy ou celle à quy sera le d. ouvrage sera tenuz de desdomaiger *l'ouvrier* à l'arbitration de justice aprez le raport des d. jurez.

17. *Item*, que nul ouvrier de plain œuvre ne poura ouvrer en œuvre ouvrée s'il ne la sait bien faire et estaufer[1] de sa main *en son ouvouer* et soit suffisant de ce faire.

18. *Item*, l'œuvre de Tours, Paris, celle d'Amiens, celle de Venise, et touttes autres bonnes œuvres, seront faictes par les dits ouvriers d'iceluy mestier à l'ordonnance et volonté de ceux à quy seront les dits ouvrages et de tels leeze qu'ils voudront ordonner.

19. *Item, que nul ne nulle du dit mestier ne pourra engager ne eschanger aucun fil en peloton ni eschevau sous peine de trente sols tournois d'amende dont la justice aura les deux parts et les jurez du d. mestier qui en feront report le tiers. Et sy aucun scait le contraire ou ait accoutumé de le faire, il amendera et en sera puny a l'ordonnance de la justice.*

20. *Item* que nul ne nulle du dit mestier ne pourra ouvrer à jour de feste que le commun de ville ait accoutumé foirer et garder[2].

21. *Item* que nul ne nulle du dit mestier ne poura porter œuvre faite chez celuy ou celle à quy elle est à peine de sept sols d'amende, *au tour la lame, pour ce que aucune fois les voletz du dit mestier ou autres gens ont pris et emportez, ou* pouvoir ne faire sans le congé des ouvriers. Les ouvrages autour la lame[3] et se sont aucune fois allés autour et en pouvaient avoir plusieurs dommages et inconvenients.

[1] Le *Livre des Métiers* ajoute après ce mot : « C'est à savoir à deux fins levés et à double rai et la lasenge au milieu ». C'est une combinaison de tissage.

[2] « Nus ne nul au dit mestier ne doit tistre ne ourdir à jour de feste commandée à garder seinte yglise ; l'en puet bien à feste où fours cuisent et estuves chauffent communément, suévre apareillier (préparer) sans tistre (tisser) ni ourdir (placer sur le métier) ». — *Liv. des Métiers*, titre XIX.)

[3] Organe au moyen duquel on produit le mouvement d'entre-croisement des fils pairs de la chaîne avec les fils impairs. Elle est formée de deux baguettes de bois nommées liais, lisserons ou lamettes, supportant des mailles en fil de coton, de laine, dont chacune donne le mouvement à un fil particulier. La précaution indiquée à l'article suivant a pour but d'éviter l'éraillement des fils et par cela leur usure prématurée. Le mot « licer » signifie entourer.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

22. *Item, que nulle ny nulle ne pourra avoir de lame sy elle n'est licée de fil de laine et sur peine de perdre la lame, et de sept sols six deniers tournois d'amende dont la justice aura les deux parts et les jurez le tiers.*

23. *Item, que si aucun ouvrier d'estranger*[1] *pays vienne en nostre dite ville d'Angiers pour ouvrouer du dist mestier et amenast avec luy une femme, luy ny* laditte femme ne seront point receuz au dit mestier ne à ouvouer eniceluy, sy ilz ne font foy aux jurez avant toutte œuvre du dit mestier qu'ilz sont mariez ensemble et conjoints en face sainte Eglize.

24. *Item, que nul ne nulle ne sortast ny mettre en œuvre nul ouvrier qui ait commancé autre besogne en autre ouvouer, jusqu'à ce quelle soit achevée et qu'il ait pris congé de son maistre. Et qui fera le contraire paiera dix solz d'amende dont la dite frairie aura les deux tiers et les jurez le tiers en faisant raport du mesfait à nostre justice.*

25. *Item*, que nul ouvrier *ny autre* personne qui soit publicquement *diffamé* et notté d'estre de vye dissolue ne soit receu à ouvrer du dit mestier; mais pourront requérir les ditz jurez qu'ils soient chassés de la ville et banlieue *sy le cas le requiert. Et alors, sy aucun des tisserands ou tisserandes mette en œuvre telles personnes diffamés par dessus la deffence de justice, ils paieront vingt sols tournois d'amende à apliquer à la justice pour les deux parts et aux jurez le tierz.*

26. *Item, sy aucun maistre ou maistresse dudit mestier est prouvé, ou atteint par les jurez ou scavance du dit mestier ou aultres gens dignes de foy, de tenir souffrir, receler gens mal renommés, comme larrons*[2]*, bordeliers, menotiers et autres gens de mauvaise vyes, les quatre jurez seront tenus, à le congé de notre justice d'abatre leur ouvrouer. Et le surplus de leur punition à l'arbitration de justice.*

27. *Item*, les ouvriers du d. mestier seront tenuz de rendre

[1] Mêmes dispositions au *Livre des Métiers*, complétées par une menace d'amende s'il est prouvé que l'ouvrier vit en concubinage, même ayant sa concubine hors les murs de la ville.

[2] « Larrons », voleurs; « bordeliers », débauchés. Menotier, ne figure pas dans le dictionnaire de Godefroy, mais paraît avoir la même signification que voleur. Ce serait un substantif formé du mot « menote ». « Menotier » signifiait donc « porteur de menotes ». Il ne nous semble pas que ce mot soit une corruption du mot « menestre » ou de ses diverses orthographes, auquel cas il signifierait « homme de métier, artisan ».

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur ouvrage par poix quand l'ouvrage est *écru*, seullement pour le deschet quy est en ouvrant et autrement, s'il y a faulte des poids pour ils paieront pareillement vingt sols tournois d'amende *c'est à scavoir à la Justice les deux parts et aux ditz jurez le tiers. Et, s'ils sont continuez en faire faute,* en seront puniz à l'ordonnance de justice et restitueront en outre le domage à la partye.

28. *Item*, que les ouvriers seront tenuz d'apeller ceux à qui sont les d. ouvrages à les voir couper et à l'œuvre du mestier sur peine d'amende arbitraire.

29. *Item*, ce il y a aucuns ouvrages où il y ait mal façon, dont aucuns soient plaintifs, les ouvrages seront veus par les jurez du dit mestier, appellez avecq eux les ouvriers suffisants du dit mestier. S'ils y trouvent faute, les ditz jurez en feront leur raport à justice *ce quelle dommage il y aura. Et celuy ou celle qui auront fait le dit ouvrage seront tenuz de rendre le dommage à partie ; Et avecq ce, les jurez auront pour leurz peines et sallaires de chacun pièce qu'ils visiteront chacun quinze deniers tournois et l'amende à justice selon sa faute.* Et sy l'ouvrage est bon et suffisant le complaignant paiera la peine des ditz jurez [1].

30. *Item, sy les jurez du dit mestier trouvent aucun d'iceluy mestier qu'ait aune ou pois qui ne soient bon et loyaux et suffisants, ainsy qu'ilz doivent estre, les ditz jurez seront tenuz de les prandre et aporter à justice pour estre puny ceux qui en seront trouvez, saisir à l'ordonnance de la ditte justice.*

31. *Item*, au d. mestier, aura quatre jurez, qui, à se, seront es leurs du commun du d. mestier et, à se, seront institués par la justice, *lesquelz jureront que en garderont bien et loyallement le dit mestier à leur pouvoir, et que toutes les malfaictures qu'ils trouveront, ils les reveleront et raporteront à justice sans nulle en receler, pour en faire punition et garder notre droit et celuy du commun peuple ainsi que le cas le requiert.*

32. *Item*, seront nommés deux des quatre jurez de deux ans en deux ans. Pourront les d. jurez visiter les d. ouvrages du d. mestier tant en nostre ville que *baillage et* banlieues d'icelle.

33. *Item*, si aucun compagnon passe maistre par nostre

[1] Plus circonspectes sont les dispositions des statuts des tisserands de Paris qui prévoient une consignation préalable de 12 deniers par chacune des parties en cause entre les mains des jurés « avant qu'ils en jugent rien ».

Le salaire des jurés, par visite, est fixé à deux sols.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grasse ou d'aultre prince, il sera neantmoins tenu de faire l'essay ou autrement informer par les d. jurez et maistres du d. mestier qui soit expert suffisant, et payer en oultre les droits de la d. confrairie des dits jurez.

34. *Item, un maistre du dit mestier ne pourra besogner de besogne ouvrée, s'il n'a fait son chef d'œuvre premierement en ouvrages.*

35. *Item, nul tisseran ne pourra tenir ne tiendra ouvouer en la ditte ville banlieues et bailliage d'Angiers, s'il n'est passé maistre en la ditte ville et faire les serments à justice, à la peine de trente solz tournois à appliquer les deux parts à la justice et le tiers au mestier, et neantmoins luy sera abatu son ouvouer.*

36. *Item, un maistre tisserand de la ditte ville ne doit envouer un compagnon de chez luy sans l'en avertir et sans le luy faire à scavoir au commencement de la pièce, sur peine de sept sols six deniers d'amende pour l'interest de la partye.*

37. *Item*, assemblable, le compagnon ne s'en doit s'en aller sans prevenir, *avertir*, son dit maistre de temps conspetent, à peine de sept solz six deniers pour l'interest du dit maistre.

38. *Item, et pour ce que plusieurs tisserans demeurant su les champs viennent de jour en jour y ourdir et prendre la besogne en cette ditte ville d'Angers, ceux qui y seront trouvés ourdissants et portant le fil, les maistres des dits mestiers qui les trouveront les pourront prendre attendant justice. Et paiera d'amende celui qui en sera repris la somme de quinze sols tournois, dont les deux parties de la ditte amende sera à justice et le tiers à ceux qui les trouveront saisir.*

39. *Item*, est aussy ordonné et enjoint aux maistres tessiers de faire delligence dedans le dit temps qu'ils auront acordé et promis de faire et rendre l'ouvrage qu'ilz auront pris à faire, sur telles peines que justice ordonnera.

40. *Item*, un maistre ne pourra avoir ne lever que cinq mestiers au plus, à peine de soixante sols d'amende *à appliquer les deux parties à justice, le tiers aux dits maistres.*

41. *Item, quand il décédera aucun maistre ou maitresse du dit mestier, ils auront deux messes de requiem et l'autre de Notre-Dame, pourveu qu'ilz ayent paié tout ce qu'ils doivent à la ditte confrairie.*

42. *Item*, un maistre du dit mestier ne pourra louer ne affermer son ouvouer s'il n'est demeurant en la maison où sera le dit ouvouer. S'il est trouvé qu'il en abuse, justice fera abastre le dit ouvouer.

31. *Item* quand un compagnon viendra en nostre ville

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour besoingner, quy jamais ny aura besoingné, il paira à la fin de la première piesse qu'il fera la somme de quinze deniers, *dont le maistre qui aura baillé la ditte besogne en repondra à la confrairie.*

43. *Item*, s'il y a aucun maistre quy soit *passé par grace* [1] *qui soit marié*, sa femme ne jouira point des privilèges du dit mestier après la mort de son dit mary.

44. *Item*, et que, sy le dit maistre passé par grace ait un fils, il fera chef d'œuvre entier et parfait.

Les Règlements de Fabrication

Les règlements corporatifs restèrent la base de la législation manufacturière angevine jusqu'au moment où Colbert, en créant les règlements de fabrication et tout un système de police et de surveillance auquel il a donné son nom, déposséda définitivement la corporation du pouvoir régle-

[1] « Passé par grace », c'est-à-dire après avoir acquis une lettre de maîtrise. En effet de nombreux édits rendus à l'occasion soit de la naissance d'un prince, soit d'un autre événement important, « portèrent création » de nombreuses lettres de maîtrises que des ouvriers qui voulaient passer maîtres obtenaient moyennant finances. C'était un impôt rentrant dans ce que l'on appelait les « revenus casuels ». Fréquemment les corporations, pour éviter l'accession d'intrus à la maîtrise, firent l'acquisition pour leur propre compte de ces lettres de maîtrise.

L'enregistrement des lettres de ceux en faveur de qui elles etaient délivrées avait lieu suivant une formule de procès-verbal spécial: on assemblait la communauté des tisserands devant le Prévôt ou le juge ordinaire, et là les gardes jurés de la corporation déclaraient si celui qui demandait son admission comme maître était capable d'exercer le métier et, sur leur déclaration, après avoir prêté serment, il devenait maître, avec les droits prévus aux statuts.

En outre de l'engagement formel de loyalement observer les statuts corporatifs, l'aspirant devait promettre d'assister à la procession de la Fête-Dieu avec les autres membres de la corporation et à la place qui lui serait assignée.

Et l'on sait que la procession du « Sacre » tenait dans la vie corporative angevine une place importante et que le rang de chaque corporation, de chaque corps, e même de chaque personne, était rigoureusement réglé par un protocole sévère.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mentatif que lui avait accordé le Moyen-Age pour le remettre au pouvoir royal.

Son accession au pouvoir marque la naissance de l'industrie en France.

« L'industrie, dit M. Levasseur, ne pouvait naître qu'à condition d'être protégée, dans ses premiers essais, par un pouvoir supérieur contre l'égoïsme des corps de métiers et contre le droit individuel, tel que le comprenait le Moyen-Age. »

Aussi Colbert, tout en favorisant la création de fabriques de toutes espèces, en accordant subventions et monopoles, imposa-t-il le contrôle du pouvoir royal en faisant rédiger des règlements qui assuraient la bonne confection des produits d'après les meilleures traditions d'alors.

En se substituant aux municipalités et aux corporations pour réglementer l'industrie, le Pouvoir royal entend ainsi, non seulement stimuler les efforts individuels, mais les contenir et les diriger. Il croit aussi que sa surveillance est absolument nécessaire à la perfection de la fabrication.

Savary, qui écrivait en 1675 un important ouvrage, *Le parfait négociant*, exprime ainsi les opinions qui prévalaient pour les toiles :

« Il n'y a point de manufacture en France où la Police doive être plus exactement observée que sur celle des toiles, soit pour ce qui regarde la qualité des lins et des chanvres, soit pour les filages; soit pour le nombre de filets dont doivent être ourdies les pièces de toiles, ce que l'on nomme la chaîne; soit pour les filets dont on doit faire les trames, pour éviter le mélange d'une qualité avec une autre; soit enfin pour les longueurs et les largeurs que les pièces de toiles doivent contenir. Cette espèce de manufacture n'est pas seulement utile au public, mais encore à l'État, parce qu'il s'en fait un grand commerce [1] . »

Telles sont donc les idées qui présidèrent à la rédaction de ces nombreux règlements, spéciaux pour chaque industrie et presque chaque localité [1].

[1] Savary, *Le parfait négociant*, livre II, ch. 10.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Utiles au début, parce qu'ils servirent à guider l'industrie naissante, comme la corporation l'avait été pour l'ouvrier isolé, ces règlements devinrent une gêne lorsqu'elle se perfectionna. Et ils auraient entravé cette évolution naturelle vers le progrès si le pouvoir même qui les savait créés n'en eût tempéré la rigueur par des dérogations consenties à des entrepreneurs plus audacieux ou à des ouvriers plus industrieux. A la fin du XVIII^e^ siècle, ces dérogations devinrent si nombreuses, que d'Avenel a pu dire, sans être taxé d'exagération : « Le monde des exceptions dépassait le monde des règles ». Et la Révolution, en libérant la fabrication, ne fit donc que détruire un édifice croulant [1].

Le premier des règlements visant la fabrication des toiles est du 13 août 1669. On y déterminait les longueurs, largeurs et qualités de nombreuses espèces de toiles fabriquées en divers endroits. Il n'était que le préliminaire de règlements particuliers à chaque Généralité et même à chaque centre de fabrication.

La fabrique d'Angers, depuis la suppression de la maîtrise des tisserands, ne possédait plus, à vrai dire, de règlement personnel. Sur une instance introduite par les maîtres et gardes de la corporation des Drapiers, des Merciers et des Teinturiers, une enquête fut faite par René Gohin, sieur de la Cointrie, président du Présidial et subdélégué de l'Intendant et, le 12 septembre 1686, le Conseil du Roi rendit un arrêt d'ensemble sur plusieurs branches de l'industrie que l'on pouvait exercer à Angers. Trois articles de cet arrêt (art. IV-V-VI) s'appliquent seulement à la manufacture des toiles et confirment purement et simplement le

[1] Chaptal a jugé sévèrement ce régime industriel. « Dans cette législation, dit-il, les fabricans comme la fabrication sont mis sous la tutelle de l'autorité et ni l'un ni l'autre ne peuvent faire un pas sans son intervention : qu'on ne demande plus après cela pourquoi notre industrie n'a pas prospéré. » (*De l'Industrie française.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

droit d'exercice, renvoyant sans autres détails aux règlements généraux en vigueur [1].

Le 7 avril 1693, la Généralité de Caen [2] fut pourvue d'un règlement que des lettres patentes, du 30 mars 1700, rendirent applicable à la Généralité de Tours, plus particulièrement aux fabriques de la ville de Laval et de ses environs et par extension aux autres lieux de la Généralité que leur peu d'importance n'avait pas fait juger dignes d'une réglementation propre.

Ce règlement ordonne que, dans la fabrication, on emploiera du fil de même qualité, tant en chaîne qu'en trame, et que la chaîne sera aussi également serrée aux lisières d'un bout à l'autre de la pièce qu'au milieu. Pour cela les lames, rots et peignes seront « compassés » également, c'est-à-dire que leurs dents seront égales. Pour l'exécution de cette prescription, aucun rot, peigne ou lame ne pourra être mis en vente sans avoir été visité par le juré-lamier et marqué par lui.

De même les fils seront visités au marché par les jurés des tisserands et saisis s'ils sont de mauvaise qualité. Aucun fil ne pourra être vendu avant d'avoir été visité.

Les chaînes des toiles devront être montées en nombre de fils suffisant pour que les toiles aient une aune et demie en blanc et un demi-quart d'aune davantage en écru, afin qu'au blanchissage l'acheteur ne perdît pas sur la quantité par le rétrécissement naturel.

Les toiles de cinq quarts d'aune en blanc auront quatre tiers en écru; celles de une aune et un demi-quart en blanc auront une aune et demie et un tiers en écru;

Celles de une aune en blanc, une aune et un douze en écru;

[1] A. M. A. MM, 8, pièce imprimée.

[2] Ce règlement resta en vigueur sans modifications dans la Généralité de Caen jusqu'en 1740 (*Cf.* A. N. O[1] 171, nº 9).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Celles de trois quarts et demi en blanc, une aune moins un seize en écru;

Celles de trois quarts en blanc, un seize de plus en écru;

Les toiles appelées brionnes, deux tiers en blanc, trois quarts en écru;

Les toiles de chanvre, dites de Vimoutiers, qui ont une aune en blanc, auront un douze en sus en écru;

Celles dites polizeaux, une demi-aune, deux tiers, deux tiers et demi, trois quarts de large, avec un douze en sus, si elles sont écrues;

Les toiles grises, propres à faire des torchons, une demi-aune et un douze;

Les serviettes ne pourront être faites moins de quatre douzaines à la pièce;

La première sorte aura 3/4 de large, une aune de long, soit quarante-huit aunes à la pièce;

La deuxième sorte, 2/3 large, une aune de long, soit quarante-huit aunes;

La troisième sorte, une demi-aune et un douze; trois quarts et demi de long, soit quarante-deux aunes;

La quatrième sorte une demi-aune de large, trois quarts de long, soit trente-six aunes

Nous ne savons ce que l'on fabriquait plus spécialement à Angers. Seuls des registres de bureaux de marque auraient pu nous renseigner, approximativement d'ailleurs, puisque les toiles destinées aux particuliers n'y étaient pas soumises, mais nous n'avons rencontré aucun document de cette époque.

Quelque soin que l'on eût mis dans la rédaction de ces codes, on ne pouvait songer qu'ils seraient immuables. D'autre part, en la Généralité de Tours, l'industrie toilière se développait dans des centres, comme Angers, où elle n'existait pour ainsi dire pas en 1700.

Dès 1720, dans de nombreuses notes de l'Intendant, on

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

constate que les règlements ne répondent plus aux besoins du jour. Des spécialités se sont même créées.

Mais, avant de procéder à une refonte complète, le Conseil du Commerce, qui avait la haute main sur l'industrie, prescrivit à l'Intendant de faire une tournée d'inspection en compagnie de l'Inspecteur des manufactures Aubry. Cette enquête cependant ne se fit qu'en 1740. Elle dura cinq années, car en même temps on enquêta sur les autres industries [1].

Dans le rapport que dressa Aubry nous trouvons qu'à Beaufort, à cette époque, il n'y a que 30 métiers employés à la fabrication des toiles de tout brin, alors qu'il y en a eu plus de 60 : ou manque d'ouvriers. A Angers, la situation est à peu près équivalente [2].

Néanmoins, le projet de règlement pour les toiles ne va devant le Conseil de Commerce que le 10 avril 1748 [1] et le 28, des lettres patentes du Roi le promulguaient.

De ce règlement, volumineuse brochure, nous avons extrait ce qui concerne Angers. Le lecteur y trouvera d'intéressants détails sur ce qu'était la fabrication.

« ART. 28. — Les toiles qui se fabriquent à Angers et aux environs, en fil de brin de chanvre, tant en chaine qu'en trame, auront en chaine scavoir, celles de la première qualité et de la première largeur au moins 45 portées de 40 fils chacune, faisant dix-huit cents fils; leur largeur sera au sortir du métier d'une aune un douze, et d'une aune au retour du blanchissage; et celles de la deuxième qualité et de la deuxième largeur auront une chaine au moins 42 portées de 40 fils chacune, faisant 1.680 fils; leur largeur sera d'une aune au sortir du métier et d'une aune moins un seize au retour du blanchissage : le tout mesure de Paris.

« ART. 29. — Les dites toiles qui se fabriquent en fil de brin de chanvre en chaine et en fil d'étoupe ou de reparon en trame, qui ne sont pas destinés à être blanchis , auront en chaine au moins 30 portées de 40 fils chacune, faisant

[1] A. N., F[12], 95, fol o 321.

[2] A. I. et L, C. 114.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1.200 fils, et une aune, mesure de Paris, de longueur au sortir du métier.

« ART. 30. — Les toiles qui se fabriquent à Angers et aux environs, en fil de brin de chanvre, lessivé, en chaîne et en fil de brin de chanvre d'étoupe ou de reparon, teint, en trame, auront en chaîne, scavoir, celles de la première largeur, au moins 25 portées de 40 fils chacune, faisant 1.200 fils, et une aune de largeur au sortir du métier, celles de la seconde largeur, au moins 25 portées de 40 fils chacune, faisant 1.000 fils, et 3/4 d'aune de largeur au sortir du métier; celles de la troisième largeur, au moins 32 portées de 40 fils chacune, faisant 880 fils, et deux tiers d'aune de largeur au sortir du métier, et celles de la quatrième largeur, au moins 18 portées de 40 fils chacune, faisant 720 fils, et demi-aune de largeur au sortir du métier : le tout mesure de Paris.

« ART. 31. — Les toiles appelées TOILES DE CHASSE, rayées et à carreaux, qui se fabriquent à Angers et aux environs, en fil de lin ou de chanvre blanc et teint de toutes couleurs, tant en chaîne qu'en trame, auront en chaîne au moins 16 portées de 40 fils chacune, doubles et retors, faisant 660 fils et demi-aune, mesure de Paris, de largeur au sortir du métier [1]. »

Avec M. de Trudaine, qui succède à Rouillé, les manufacturiers connurent une acalmie et on rédigea moins de règlements. Trudaine avait des idées moins étroites et, s'il maintient en principe ce qu'ont décidé ses prédécesseurs, il use envers l'industrie d'une plus grande liberté. Et, de fait, cinq lustres se passent sans que l'on songe à remanier les règlements de la Généralité. Mais, pendant cette période de liberté relative, la fabrication subit des changements et les règlements de 1748 ne suffirent plus. Ces quelques libertés accordées, ou plutôt tolérées, avaient donné d'excellents résultats et l'application stricte des règlements eût été un retour en arrière.

Turgot, alors contrôleur général des finances, était pour la plus grande liberté et sa chute, arrivée trop tôt, ne lui donna pas le temps de faire toutes les réformes qu'il se pro-

[1] A. N., G. 170.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

posait. Il supprima les corporations; quelques mois après sa chute elles étaient rétablies.

Ce fut Necker, par un édit du 5 mai 1779, qui fit le plus en faveur de la liberté industrielle en introduisant, à côté de la fabrication « réglementée », la fabrication « libre » ou « arbitraire ».

En somme le nouvel édit mettait en présence deux régimes.

« Nous avons remarqué, est-il déclaré, que si les règlements sont utiles pour servir de frein à la cupidité mal entendue et pour assurer la confiance publique, ces mêmes institutions ne devaient pas s'étendre jusqu'au point de circonscrire l'imagination et le génie d'un homme industrieux. »

Cet édit ne permettait plus de songer à l'application des règlements de 1748; aussi, le 19 mai, de nouvelles lettres patentes prescrivirent aux Intendants de dresser un tableau exact des étoffes qui se fabriquaient dans leurs Généralités et, le 10 mai 1780, furent, d'après ces rapports, promulgués de nouveaux règlements.

Chaque Généralité eut son règlement particulier. Si beaucoup d'articles reproduisent les mêmes prescriptions qu'en 1748, cependant les modifications sont profondes.

Du côté de la fabrication, le nombre des sortes de toiles réglementées est considérablement augmenté et des tableaux clairs et précis remplacent les descriptions du précédent règlement.

Le tableau suivant fut dressé pour Angers [1] :

Angers et ses environs	Unies.....	Brin du chanvre	Brin du chanvre.....	1re	1800 Une aune et un douze
				2e	1680 Une aune
	Idem.....	Brin du chanvre lessivé.....	Idem		1200 Une aune
	Toiles de couleur.....	Idem.....	Étoupe du chanvre teinte.	1re	1200 Une aune
				2e	1000 Trois quarts
				3e	880 Deux tiers
				4e	720 Demi-aune
	Toiles de chasse rayées et à carreaux.	Lin ou brin de chanvre blanchis et teints de toutes couleurs.	Étoupe du chanvre teinte.		700 Doubles et retors Demi-aune

[1] A. N. AD, XI, 44.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les tisserands et manufacturiers devinrent libres de fabriquer toutes sortes de toiles de lin, de chanvre, de coton, ou mélangées de différentes matières, fabriquées en d'autres Généralités que la leur, à charge de se conformer aux règlements régissant chaque catégorie.

Enfin, les dispositions de l'édit du 5 mai 1779 furent confirmées et les fabricants furent autorisés à fabriquer des toiles d'après des combinaisons particulières à chacun d'eux, à charge de l'indiquer sur leurs pièces en les présentant à la visite, et une marque spéciale devait être appliquée afin que l'acheteur ne pût être trompé.

L'industrie se trouva donc définitivement débarrassée d'une partie de ses entraves et le règlement ne semble alors plus devoir être considéré que comme un code de bonne fabrication proposé à l'ouvrier. Ces dispositions nouvelles approchaient de bien près de la fabrication absolument libre.

Corporations et règlements furent abolis à la Révolution.

Dans la deuxième partie de cet ouvrage, lorsque nous étudierons la fabrication de la toile à voile, nous exposerons la réglementation qui régissait d'une manière générale la vente des toiles.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE III

Les Filassiers d'Angers [1]

Les filassiers formaient une corporation mixte, tout à la fois ouvrière et commerçante. Les filassiers, en effet, donnaient les dernières façons à la filasse et en faisaient le commerce [2].

Des filassiers d'Angers nous ne connaissons à peu près rien, mais la suppression de leur corporation, en même temps que celle des tisserands, ne donna pas lieu à autant d'incidents.

Le 23 juillet 1653 « sont entrés en la chambre du Conseil Jean Rigault et René de la Fosse, cy-devant maistres filassiers, étant pour eux que pour leur communauté, lesquels en exécution des lettres patentes de sa Majesté du mois de novembre 16, 1649 par lesquelles il est permis à Messieurs les Maire et Eschevins d'establir la manufacture de toille en ceste ville sans que les maistres fillassiers d'icelle le puissent empescher, dont la maîtrise est et demeure supprimée, à la charge qu'ils seront dédommagez, et que par les dittes lettres les dicts maire et eschevins ont offert pour

[1] La communauté des filassiers d'Angers avait pour armoiries : « de gueules à un saint nom de Jésus d'argent ». (Cf. *Manuscrit d'Hozier*, page 858. — Joseph Denais, *Armorial général de l'Anjou*, I, page 56. — H. Sauvage, *Armorial des Corporat. civ. et rel.*, in *Revue d'Anjou*, 1877, II, page 211, no. 13.)

[2] L'*Encyclopédie* signale qu'au XVIII^e siècle, à Paris, le commerce de la filasse était presque entièrement aux mains d'une corporation de *Linières*, *Chanvrières*, *Filassières*, où les femmes tenaient une place prépondérante. Les statuts originaux dataient de 1485. Elles étaient tenues, elles aussi, au chef-d'œuvre. Il ne nous a pas été possible de savoir si, dans la corporation angevine, les femmes tenaient également une place importante.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur dédommagement de les exempter pendant cinq ans de la subsistance et du logement des gens de guerre, ont déclaré qu'ils acceptaient les dits offres et, attendu qu'ils ne sont point opposés à l'establissement de la ditte manufacture comme très utile et nécessaire au publicq, ont fait requeste qu'à la advenir ils ne soient employés aux rooles des dittes subsistances, ni département des gens de guerre, déclarant comme cy devant ils ont faict qu'ils ne se veuillent joindre au procès que faict la communauté des tissiers à ce dict corps, pour réponse au mémoire de tous les particuliers de la communauté des filassiers.

« Sur quoy les opinions prinses :

« A esté conclud que conformément aux dittes lettres et offres y contenues les dicts filassiers jouiront les cinq années prochaines de l'exemption des dittes subsistances et logement des gens de guerre, et que pour, cet offre, les mémoires par eux reprins, restera au greffe de cethos tel pour y avoir recours quand besoin sera; et ont les dits Rigault et de la Fosse déclaré ne scavoir signer [1].

Cependant les filassiers apprirent que les tisserands avaient reçu une plus grosse indemnité qu'eux; aussi, à leur tour, ils pensèrent à reconstituer leur maîtrise. Mais ce ne fut qu'une velléité et, sur la demande du Conseil, ils y renoncèrent facilement; le 12 septembre 1676, les mêmes avantages qu'aux tisserands leur furent concédés [2].

Une telle soumission aux ordres royaux pouvait faire espérer que jamais plus on n'entendrait parler de la corpo-

[1] A. M. A. BB. 85, folios 44 et 45.

[2] « Monsieur le Maire a dit que les Filassiers de ceste ville ayant voulu establir une maitrise de leur mestier, ce corps s'y était déjà avant opposé, attendu qu'il serait impossible d'establir la manufacture de toiles de ceste ville si cette maitrise subsistait, celle des dits tissiers étant supprimée et que les ayant mandés ils avaient aussi consenty à la suppression de la prétendue maitrise, pourvu que ce corps leur fit grâce de la traitte comme les dits tissiers.

« Esté conclud que pour favoriser l'establissement de cette manufacture, ce corps consent à ce que les dicts filassiers soient à l'advenir deschargés de la subsistance et logement des gens de guerre et jouissent des mêmes privilèges que les dicts tixiers. » (A. M. A. BB. 93, folio 116.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ration des filassiers, si ce n'est que pour prendre rang dans les cérémonies religieuses, telle que la procession de la Fête-Dieu.

En 1772, néanmoins, quatre filassiers, Jam, Furiel, Rabault et Germain, se disant maîtres de la communauté des filassiers, et au nom de cette corporation, introduisirent, près du Lieutenant de police, une requête exposant qu'il se commettait journellement dans le commerce des lins et des chanvres des fraudes, dont les *Regrattiers* se rendaient coupables, et que l'intérêt public exigeait que l'on y mît fin.

Ces arguments séduisirent le Lieutenant de police, qui, sans plus amplement s'informer, rendit le 31 mars une ordonnance par laquelle il était interdit aux *Regrattiers* :

1° D'aller les jours de marché et la veille sur les chemins et avenues de la ville d'Angers, sur les ponts, dans les auberges et cabarets, acheter des lins et des chanvres;

2° D'acheter des lins et des chanvres ailleurs qu'aux marchés ordinaires et de s'y trouver avant dix heures depuis le premier avril jusqu'au premier octobre, le tout à peine de confiscation et d'amende;

3° *Rabault*, *Jam*, *Furiel* et *Germain* sont autorisés à se faire assister d'huissiers et des commissaires de police et de se transporter aux lieux indiqués par le premier article, pour constater les achats qui seraient faits par les *Regrattiers :* il leur est même permis de faire saisir en cas de contravention;

4° Ils sont également autorisés à saisir les poids où se trouveraient des corps étrangers et ceux qui ne seraient pas liés avec du lin et du chanvre de la même nature, espèce et qualité, que les paquets et à se pourvoir contre les contrevenants.

Contre cette concession d'un véritable monopole du commerce des lins et des chanvres apportés au marché d'Angers les protestations furent nombreuses. Les protestataires relevèrent que l'édit de dissolution, rendu en 1649 contre la corporation des filassiers, n'avait pas été rapporté et qu'à l'appui de leur requête les quatre filassiers qui se dressaient si audacieusement contre tous les marchands de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chanvre et de lin qui fréquentaient le marché d'Angers ou qui étaient établis dans la ville n'avaient pu montrer de lettres patentes rétablissant leur maîtrise supprimée depuis plus d'un siècle.

De son côté le Lieutenant de police se rendit compte de l'illégalité de sa mesure et des inconvénients qu'elle avait, car les négociants commençaient à déserter le marché d'Angers. Le 14 août, il rendit une nouvelle ordonnance par laquelle il appliquait aux filassiers les prohibitions qui étaient édictées contre les *Regrattiers* et confiait à ces derniers le droit d'inspection et de saisie.

Enfin, en dernier ressort, il en fut appelé de l'ordonnance du 31 mars devant le Conseil supérieur de Blois[1], qui, par arrêt du 16 décembre, l'infirma. Le commerce des lins et des chanvres fut déclaré libre comme il l'était auparavant, sauf aux officiers de police à veiller aux contraventions et abus, pour mise en vente de marchandises défectueuses ou pour les transactions qui se feraient en dehors du marché.

Ce fut la dernière et seule tentative que nous ayons trouvée pour le rétablissement du monopole moyenâgeux. Elle est tout au moins curieuse et méritait une note après ce que nous avons dit des difficultés avec lesquelles les *Regrattiers* pouvaient faire leur négoce[2].

Nous ne croyons pas que les filassiers aient reconsti-

[1] Un édit de février 1771 créa dans les villes d'Arras, *Blois*, Châlons, Clermont-Ferrand, Lyon et Poitiers, sous le nom de *Conseil supérieur*, un tribunal de justice qui devait connaître au Souverain et en dernier ressort de toutes les matières civiles et criminelles dans toute l'étendue des bailliages de leur ressort, sauf les affaires de pairs et de pairies, qui restaient du ressort du Parlement de Paris.

[2] Cf. Précis pour les sieurs Touchet, Gaudron, Lepage et autres, marchands de lins et de chanvres d'Angers, appelans... contre les nommés Jam, Furiel, Rabault et Germain, soi disans Maitres filassiers de la même ville, intimés. — A Blois, chez J.-P. Masson, imprimeur en son tour du Conseil supérieur, 1772. — (*Topographie Grille*, cat. des Mss des Bibb, de France, Angers, nº 1041.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tuer leur maîtrise, mais ils ne perdirent pas tout contact entre eux. En effet, lorsqu'en 1789 quarante-six maîtres filassiers — et c'est ce qui nous a fait penser que le chiffre de dix-neuf maîtres cordiers était inférieur au nombre total existant — se réunirent « par billets en la manière accoutumée » pour rédiger leur cahier de doléances, ils demandèrent leur réunion avec les maîtres cordiers pour ne former qu'un seul et même corps, le rétablissement des statuts des corporations et que « les maîtrises s'étendent dans la ville et banlieue ainsi qu'ils l'avaient avant l'édit de 1777 ».

V. DAUPHIN.

(A suivre.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Poème

« J'écris d'une main fraîche, revenant de laver ma robe au ruisseau. »

Eugénie de GUÉRIN.

Je vous ai trop aimée, Eugénie, et je viens...
Je ne vous chante pas, je ne vous dirai rien :
Un vrai poète a mis des fleurs sur votre tombe.
Mais je n'aurai pas peur de vous, douce colombe.
Je serai ce pastour qui vous parlait patois,
Cet enfant amoureux qui vous donnait des noix,
Celui dont vous disiez, heureuse qu'il vous loue :
« *Il me semble qu'un lis s'est posé sur ma joue.* »
Mon cœur, vous le savez, ressemble à ses douze ans.
Mes vers sont ces cadeaux de petit paysan,
Ou sont ce chapelet qu'une vieille fidèle
Redisait pour Maurice et pour *la Demoiselle*.
Je les égrénerai comme vous égréniez
Le vôtre, en écoutant sous les genévriers
De la terrasse, à l'aube, en mai, chanter les merles,
Quand vous sortiez de vos beaux songes « gris de perle ».

Un vrai poète a mis... : Francis Jammes (« En Dieu »).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Je les disposerai comme vous vos lilas
Dans votre blanc salon campagnard du Cayla.
— *Revenant du ruisseau, j'écris d'une main fraîche.*
Mes vers pleurant pour vous, je ne crains pas qu'ils pèchent.
Vous les lirez du ciel, comme vous les liriez
Près de vos acacias ou de votre noyer;
Vous les reconnaîtrez comme la tourterelle
Qu'un jour vous regardiez, brune, pensive et grêle...
Vous les respirerez comme un bouquet des bois
Des humbles « dames-de-onze-heures », autrefois...
Je vous les porte dans la chambrette où fleurissent
Vos roses, votre cœur, et l'âme de Maurice.
Je vous les donne dans la « Salle » où vous filiez
Votre quenouille, après avoir lu Bossuet.
J'en fais, céleste Amie aux langueurs infinies,
Un cantique brûlant comme vos litanies,
Lointain comme ce rossignol qui soupirait,
Ce matin blanc du quinze avril dont vous parlez.
Et doux comme vos yeux que je verrai peut-être
Dans le ciel où je veux aller pour vous connaître.
— Mais ici-bas, sans rien qu'un poème sans voix,
J'envierai cet enfant qui vous donna des noix...
Un baiser est plus pur que tout ce que l'on porte :
Je baise en défaillant, ô Sainte, vos mains mortes.

Alphonse MÉTÉRIÉ.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

La Bannière de l'Anjou

Jeanne d'Arc, dont le nom héroïque n'a peut-être pas de parallèle dans l'histoire générale du monde, est justement populaire et renommée, non seulement (ce qui semble bien naturel) en France, mais encore dans tous les pays des deux hémisphères; avant comme après Schiller, dont on connait le beau drame sur l'héroïne, l'Allemagne est demeurée attachée à la Pucelle; de même pour la Russie, dans une des provinces de laquelle, en Livonie, a écrit dans la *Revue des Deux-Mondes* M. Hanotaux, ancien ministre des affaires étrangères, les étudiants, à la veille de passer leurs examens, ont l'habitude d'inscrire leurs noms au-dessous de son image qui orne leurs chambres, afin de prendre courage et de mieux réussir.

L'an dernier, la ville de New-York a eu l'heureuse idée d'organiser une Exposition Jeanne d'Arc, manifestation commémorative qui a obtenu un plein succès.

Et si nous passons à l'Italie et à la Ville Éternelle, sans parler de la Papauté, du Sacré-Collège, de S. S. Léon XIII,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui, le 1er décembre 1885, fit introduire la cause de la béatification de Jeanne d'Arc devant la Congrégation des Rites, de S. S. Pie X, qui, dans un bref paru le 11 avril 1909, déclara la Vierge de Domrémy *bienheureuse*, nous nous contenterons de signaler ce fait, tout à l'honneur de la Sicile : à Syracuse, dans une salle de la bibliothèque publique fondée par le Mécène américain Carnégie un grand cadre consacré à Jeanne d'Arc résume pour l'instruction des enfants l'histoire de l'héroïne, soit en gravures, soit en photographies ou cartes postales; petit détail, mais des plus suggestifs et qui en dit long sur l'universalité, en quelque sorte, du touchant hommage rendu dans tous les temps et par tous les peuples à l'admirable Libératrice d'Orléans.

Rouen, la capitale de la Normandie, où la victorieuse pastourelle de Vaucouleurs fut (crime inexpiable!) brûlée en 1431 sur le bûcher, Rouen vient de célébrer des fêtes magnifiques et grandioses en l'honneur à la fois de la Vierge-Chevalier et de ses intrépides Compagnons d'armes de diverses villes ou provinces.

En effet, toutes les provinces de France étaient représentées dans l'armée de Jeanne, la bonne Lorraine; des historiens, des archivistes ont fait d'érudites recherches pour retrouver les noms des Preux qui avaient combattu sous l'oriflamme de la Pucelle, dans la célèbre campagne de la Loire (où la candide pastourelle s'improvisa stratège accompli), pris part au siège d'Orléans ôu assisté au sacre éblouissant du roi Charles VII, à Reims.

Des comités se sont formés pour organiser la confection d'étendards sur lesquels seraient peints ou brodés les écussons des chefs ou grands seigneurs, lieutenants de Jeanne d'Arc, et inscrits en lettres d'or les noms de ses « Camarades d'armes ».

Des délégations furent constituées pour aller porter à Rouen les glorieuses bannières et c'est ainsi qu'on put voir dans cette ville, au milieu de mai, un splendide défilé de ces

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

riches emblèmes, attirant les regards des foules accourues contempler cet impressionnant spectacle.

Par exemple, voici la bannière de Bretagne ou plutôt des « Bretons de Paris », entourée d'un groupe de délégués du pays de l'*Armor* et de jeunes filles en costume national de l'Armorique; cet étendard montre les armes de Bretagne et celles de la ville de Paris, portées par l'Hermine et le Dragon que soutient une couronne de gui; on y remarque en outre les blasons des villes principales de la Bretagne, telles que Rennes, Nantes, Saint-Brieuc, Quimper et Vannes.

Puis vient la bannière du Maine, fière d'étaler les écussons de Jean II d'Alençon, des frères Guy et André de Laval et d'Ambroise de Loré, en couleur sur satin blanc, les désignations en lettres bleues.

Ensuite s'avance la bannière de Lorraine avec sa double croix et au centre l'image en broderie de la Pucelle (comme on sait originaire de cette province) et figurée armée et casquée avec les armes du Lys; au recto sont inscrits les noms des Compagnons d'armes de la première heure comme de Bertrand du Poulangy et Jean de Metz.

A la suite est arborée la bannière de la Basse-Normandie avec les blasons des villes de Caen, Bayeux, Lisieux et Alençon d'un côté et, de l'autre, les armes fleurdelisées de Jeanne d'Arc, l'épée en pal, surmontée de la couronne royale.

Très admirée la bannière de Lyon, portant au centre en broderie l'image de l'« Angélique » avec ses armes à ses pieds et, tant à sa droite qu'à sa gauche, des lys brodés en or et en argent; en tête les armes étincelantes de la grande cité lyonnaise.

Faut-il encore nommer les bannières de la Provence, du Berry, véritables chefs-d'œuvre de broderie, celle du Bourbonnais resplendissante d'or et faisant ressortir les noms de paladins, tels que le duc de Bourbon, Antoine de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chabannes, Perrin Blanc et de la Barme; n'oublions pas les bannières de l'Auvergne, du Périgord, du Forez et Bourbon, portant verso et recto les écussons de Montbrison, de Bourbon et de Fleurs, ensuite celle de l'Oise, représentée par la bonne ville de Baron, où Jeanne a communié dans son église en passant; n'omettons pas l'étendard de Roanne, étalant avec orgueil toute une nomenclature des compagnons d'armes de Jeanne d'Arc, parmi lesquels les noms de Chabannes, Scorailles, Aubières, Lafayette, etc.

Peut-être la plus belle bannière est celle de l'Anjou [1] en soie blanche avec galon or et frange or et bleu de ciel, portant d'un côté : cinq écussons avec au haut *Anjou* et de l'autre inscrits en lettres d'or les noms des *Compagnons d'armes de Jeanne d'Arc* (appartenant à l'Anjou) [2].

Ce sont par ordre alphabétique : Le Sire d'Anthenaise — Pierre de Beauvau, Moréal et Lussé, gentilshommes angevins — Le Sire de Brée, chevalier — Pierre de Brézé, seigneur de la Varenne — Pierre de Broc — Jean de Craon — Le Sire de Durtal — Le Sire de Landemont — Le Sire de Laval [3] — Jehan Le Moyne, sire du Lude — Georges de la Trémoille (baron de Craon) — Hardouin VIII de Maillé [4] — Robert Lemaçon (seigneur de Trèves) — Jean Quatrebarbes. — Les Sires de la Jaille, dont l'un, Pierre, âgé de dix ans, figura comme petit écuyer du Connétable de Richemont, si dévoué à l'héroïne.

Parmi ces illustres Maisons en Anjou, dont plusieurs,

[1] Portée par le modeste auteur de cet article, tout confus de l'honneur si peu mérité qu'on avait bien voulu lui faire.

[2] Nous parlons de l'ancien Anjou, qui comprenait Château-Gontier, Craon, la Flèche, le Lude, etc.

[3] Le trop célèbre *Gilles de Laval*, dit le Maréchal de Retz, seigneur de Champtocé.

[4] Dont l'antique Maison vient d'être si cruellement frappée dans une de ses branches par la mort prématurée du jeune duc de Plaisance, avec lequel s'éteint ce titre.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

remontant à l'an mille ou même au-delà, ont leur blason à la salle des Croisades au Musée de Versailles, qui comptent tant de Preux tombés en héros à Bouvines, à Poitiers, à Azincourt, qui ont donné des connétables, des grands sénéchaux, des ambassadeurs, plus tard des princes de l'Église, des maréchaux, des académiciens, dans les temps modernes, des sénateurs ou députés, quelques-unes ont disparu comme celles de Brée, de Durtal, de Laval, du Lude, etc.; d'autres sont encore bien connues à Angers ou en Anjou (leurs représentants y habitant et plusieurs y possédant même des châteaux historiques), comme les d'Anthenaise, de Broc, de Dreux-Brézé, de la Jaille.

Les blasons qui figurent sur un des côtés de la bannière sont (au centre) de « l'Anjou » : *D'azur semé de fleurs de lis d'or, à la bordure de gueules.*

Autour sont peintes des armoiries :

1° D'Yolande d'Aragon, reine de Sicile, duchesse d'Anjou, belle-mère du roi de France, Charles VII, fille de Jean, roi d'Aragon et d'Yolande de Bar, décédée à Saumur (1442) et qui avait épousé à Arles, en 1400, Louis II, duc d'Anjou, comte de Provence et roi de Naples : elle se montra l'intelligente et dévouée protectrice de Jeanne d'Arc dès le début de sa mission.

D'or à quatre pals de gueules;

2° De Louis III (fils de la précédente et de Louis II), roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, d'Aragon et de Valence, comte de Provence, né le 25 septembre 1403, mort à Cosenza le 12 novembre 1434. A son retour d'Italie, où il avait multiplié ses efforts pour reconquérir le royaume de Naples et après sa victoire d'Aquila (1429), ce prince rentra en France mettre son épée au service de Charles VII, comme le Roi marchait sur Reims avec la Pucelle.

Tiercé en pal et contrepal mi-parti au 1 *fascé d'argent et de gueules de huit pièces, qui est de Hongrie; — Au* 2 *semé de*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

France au lambel de trois pendants de gueules, qui est d'Anjou-Sicile ; — Au 3e d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est de Jérusalem ; — soutenu au 1 de la pointe, semé de France à la bordure de gueules, qui est d'Anjou, parti d'or à quatre pals de gueules, qui est d'Aragon.

3° De René d'Anjou, duc de Bar, qui avait reçu au berceau le titre de comte de Piémont, puis comte de Guise en 1417, élevé par le cardinal duc de Bar, son grand-oncle maternel, qui l'adopta (1419) et lui céda le marquisat de Pont-à-Mousson, à charge de porter son nom et ses armes après sa mort.

Né au château d'Angers le 16 juin 1408, marié en premières noces en 1420 à Isabelle de Lorraine, mort le 10 juillet 1480, à Aix-en-Provence, le « bon Roi » René est trop connu pour que nous nous étendions sur son histoire ; rappelons, en ce qui a trait à Jeanne d'Arc, que le jeune duc de Bar envoya à la future héroïne alors à Vaucouleurs une missive, 29 janvier 1429, pour l'engager à venir le voir à Nancy, ainsi que Charles II, duc de Lorraine, malade et qui espérait être guéri par la voyante, dont la renommée était parvenue jusqu'à lui. La Vierge de Domrémy se rendit à leur invitation et fit en février 1429 le voyage de Nancy.

Ajoutons que Louis III et le duc de Bar assistèrent à Reims, avec leur frère Charles d'Anjou, comte du Maine, au sacre splendide de Charles VII.

D'azur à deux barbeaux adossés d'or, l'écu semé de croix, recroisetées au pied fiché de même.

4° De Jean II, duc d'Alençon, comte du Perche, *baron de Pouancé, Château-Gontier et la Flèche*, né le 2 mars 1409, marié à Jeanne d'Orléans, mort à Paris en 1476, fils de Jean Ier, duc d'Alençon (de la branche des Valois), tué à la bataille d'Azincourt.

Jean II d'Alençon, chevalier de la Toison d'Or, fut le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

premier confident et l'ami sincère de Jeanne d'Arc, et cela dès l'arrivée de la Pucelle à Chinon; il se trouva lui-même le témoin de beaucoup de prodiges de la Vierge de Lorraine et le déclara au procès de réhabilitation de l'héroïne-martyre, sous la foi du serment.

On sait que le prince fut nommé généralissime de Jeanne d'Arc et que par sa haute valeur le Baron de Château-Gontier contribua puissamment aux éclatantes victoires de Jargeau, Meung, Beaugency et Patay; enfin c'est lui qui, au sacre de Reims, arma Charles VII chevalier.

D'azur à trois fleurs de lis d'or, à la bordure de gueules, chargée de six besants d'argent.

Nous n'aurions garde de passer sous silence, parmi les camarades d'armes de Jeanne d'Arc, l'un des plus notoires et que, bien qu'il fût né en Lorraine, l'Anjou peut revendiquer comme sien, puisqu'il habitait Angers, d'où en 1428 il avait été mandé par le roi Charles VII : Jean de Montesclère, dit le Lorrain, surnommé Jean *le Couleuvrineux*.

Ah ! quels tours pendables jouait aux assiégeants d'Orléans Maître Jean devenu par la justesse de son tir leur terreur ! Ne s'avisait-il pas avec malice, lorsque les ennemis furieux dirigeaient contre lui les coups de leurs meilleurs arbalétriers, de se laisser choir en contrefaisant le mort? On l'emportait le pauvre, étendu sur une civière, et c'étaient des cris de joie des Anglais; mais ils avaient vite fait de déchanter; car plus d'un payait bientôt de la vie son hourra prématuré. Vite ressuscité, Maître Jean recommençait des siennes avec sa couleuvrine « ensorcelée », qui, à chaque coup tiré par l'habile pointeur, faisait dans les rangs ennemis une nouvelle victime !

La bannière de l'Anjou, terre des Plantagenets, cette célèbre dynastie, dont certains rois devaient causer, hélas ! tant de mal à la patrie de leurs aïeux, l'Anjou ne pouvait manquer à l'appel !

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Plus d'un lien, en effet, unit l'histoire de cette province aux souvenirs de « la Messagère de gloire et de miséricorde ».

Faut-il rappeler que Jeanne d'Arc est allée à Saumur, peu de temps après son arrivée à Chinon. Elle venait rendre visite en leur château de Saint-Florent, près Saumur, à Marie de Bretagne et à Jeanne d'Orléans, princesse en proie à de poignantes inquiétudes, car elle redoutait de nouveaux périls à la guerre pour son époux Jean II, duc d'Alençon, qui sortait de captivité. La douce colombe de Domrémy consola le cœur angoissé de la duchesse, promettant de lui rendre son mari sain et sauf, et l'on sait si la Pucelle tint parole, en sauvant à Jargeau la vie du duc d'Alençon, en qui la Vierge des Marches de Lorraine avait trouvé, dès le début de sa mission providentielle, un de ses plus chauds partisans et qui lui offrit son premier cheval de guerre. Jeanne avait coutume d'appeler gracieusement ce prince : « son beau et gentil duc ».

« Peut-être, comme s'est permis de le dire l'auteur de ces lignes à la grande réunion des manifestants qui a clos les fêtes de Rouen, peut-être n'appartenait-il pas à un fils de l'Anjou, à un des moins qualifiés entre tous. de faire l'éloge de la petite Patrie, en remémorant une des pages les plus fameuses de son histoire ; car, si l'Anjou, dont le nom sonne à travers les siècles comme une fanfare de gloire, a donné des rois à la France, à l'Angleterre, à la Sicile, à Naples, à Chypre et à Jérusalem, certes le plus beau fleuron de sa couronne ducale n'est-ce pas l'héroïsme de ses fils, comtes, barons, seigneurs ou simples hommes d'armes, combattant en preux sous l'oriflamme de l'Ange de la Patrie, qui, « l'épée au poing, l'éclair aux yeux, la France au cœur », dota les fastes du Monde de l'épopée la plus prodigieuse, la plus grandiose, la plus sublime qui ait jamais illustré les annales de l'Humanité ! »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tous ceux qui ont eu la joie d'assister à ces fêtes splendides de Rouen en ont emporté un souvenir aussi inoubliable qu'émouvant.

D'ailleurs aucune des villes ayant eu des attaches historiques avec Jeanne d'Arc ne pouvait être mieux choisie que la capitale de la Normandie, toute désignée pour ces majestueuses solennités *johannesques*. En effet, si Orléans par son célèbre siège et sa miraculeuse délivrance représente dans l'admirable épopée de la Pucelle. la victoire éclatante, le magnifique triomphe, Rouen, par contre, reste pour toujours pieusement associée à la mémoire de la sanglante apothéose, de l'exécrable et glorieux supplice héroïquement subi par « l'Ange de la Patrie »; et, si l'on parcourt la vieille cité normande, que de points ne rencontre-t-on pas consacrés par la présence de l'héroïque captive odieusement abandonnée :

Le *Donjon*, à jamais célèbre, dit la « Tour de Jeanne d'Arc », reste du château-fort, bâti par Philippe-Auguste, et où la prisonnière de l'infâme Bedford entra une fois pour y être mis en face des instruments de torture; puis l'emplacement du cimetière de Saint-Ouen, où, au cours de l'abominable procès, fut accompli le guet-agens sacrilège, l'infernale parodie de l'abjuration; enfin cette place du Vieux-Marché, le Golgotha du Messie de la France, ce lieu devenu sacré en quelque sorte, témoin du sublime martyre de la future « Bienheureuse », c'est-à-dire de l'un des plus grands drames historiques que le monde ait vus dans le défilé des siècles !

Heure à jamais solennelle et angoissante, où éclate le touchant miracle : à l'instant suprême de l'holocauste, lorsque l'âme de la pure Victime s'envole sous la forme d'une blanche colombe, comme a dit un poète inspiré :

« L'héroïne finit et la Sainte commence ! »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il ne nous reste plus qu'à appeler de nos vœux ardents le jour rapproché, espérons-le, où tout un peuple enthousiasmé pourra, en sa fête nationale du 4 mai, célébrer, dans une noble union patriotique, la mémoire auréolée de Jeanne d'Arc, la Virginale Libératrice, qui sera toujours «l'Ange gardien de la France », agenouillée aux pieds de sa céleste « Patronne », élevée radieuse sur ses autels, décorés et fleuris par les pieuses mains des jeunes Françaises.

Joseph JOÛBERT.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mélancolique odyssée

...La roulotte s'était arrêtée au milieu de la place. Un rassemblement se formait et des versions diverses circulaient : un accident? Mais, non ! le cheval est d'aplomb entre les brancards, le chien saute gaiement autour de ses jambes, semblant l'inviter à continuer sa course.

Brusquement, une vieille négresse sort de la voiture, enfonçant ses poings crispés dans sa chevelure crêpue :

— C'est bien fini, il est mort ! s'écrie-t-elle !

La foule se resserre autour de la femme et les questions s'abattent sur elle... La comtesse de Montébriand, une des plus élégantes habituées de Monte-Carlo, était descendue de son auto, et, appuyée sur le bras de son mari, elle essayait de se faire jour au travers de la foule, poussée par un sentiment de pitié autant que de curiosité... La négresse, rentrée un instant dans la roulotte, en ressortait à présent, tenant par la main un jeune noir de six à sept ans, qui pleurait à chaudes larmes :

— Voilà, Mesdames et Messieurs, clamait-elle, sur le ton d'une annonce de théâtre, la malheureuse victime de ce grand malheur ! Son père, le géant Tom vient de mourir là, à l'instant, des suites de la chute qu'il fit, hier, à la représentation du soir... Je ne suis qu'une pauvre vieille, enrôlée dans la troupe au commencement de la saison seulement. Y aura-t-il parmi vous, Mesdames et Messieurs, une

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

âme charitable qui voudra bien se charger de faire mettre cet enfant dans un hospice?

Les yeux de Mme de Montébriand se levèrent, suppliants, vers son mari :

— Emmenons ce pauvre petit, dit-elle, nous le ferons élever

M. et Mme de Montébriand possédaient une immense fortune et n'avaient point d'enfants.

— Si vous le désirez, répondit galamment M. de Montébriand, qui voulait distraire sa femme, souvent oisive, et légèrement neurasthénique ; j'y consens volontiers.

...Le jeune Tommy et son chien Fidèle passèrent le reste de la saison d'hiver à Monte-Carlo, dans la splendide villa habitée par la famille de Montébriand. En mars seulement, lorsque sonna l'heure du retour à Paris, la jeune comtesse, pour la première fois, trouva son nouveau jouet embarrassant. Son mari, à qui elle fit part de ses perplexités, découvrit une solution à la situation :

— Notre excellent vieil ami, dit-il, l'abbé Garriel, se chargera volontiers d'élever et d'instruire cet enfant, qui paraît doux et intelligent... Plus tard, nous lui choisirons un état... Je vais écrire à l'abbé ; sa cure d'Avrillé ne doit pas lui rapporter grand chose, et la pension que vous lui servirez pour votre protégé aidera le bon curé dans ses charités.

...Quinze jours plus tard, Tommy et Fidèle étaient installés en Anjou, et une vie charmante commençait pour eux, une vie qui eût été l'idéal même du bonheur, sans l'hostilité manifeste, à leur égard, de la gouvernante de l'abbé, Rosalie qui à l'encontre de la plupart des gouvernantes de curé, généralement douces et bonnes, n'était, en vérité, qu'une insupportable mégère, sans l'ombre de cœur.

...Six années s'écoulèrent... Hélas ! le pauvre Tommy était né, décidément, sous une mauvaise étoile ! L'abbé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Garriel mourut, un beau soir, d'une apoplexie, pendant que Tommy, bien sage, son chien Fidèle couché à ses pieds, faisait au bon prêtre la lecture de la *Semaine Religieuse* du diocèse.

Le désespoir du pauvre enfant fut sans bornes. Un cœur de pierre en eût du être attendri. Celui de la vieille gouvernante demeura de roc devant ce spectacle... Justement, on était à la Saint-Martin, époque de la grande foire d'Angers. Après les funérailles du curé d'Avrillé, Rosalie conduisit à la ville Tommy et Fidèle (qui était un vrai chien savant) et fit tant et si bien qu'elle les engagea tous deux, pour le vivre et le couvert dans une troupe de baladins, si pauvres qu'ils avaient grand peine à former des recrues. Puis, cette horrible femme écrivit à M. et M^me^ de Montébriand que leur protégé, dont ils ne s'occupaient plus guère d'ailleurs s'était enfui de la maison, sitôt la mort du curé, pour rejoindre une bande de ses pareils, à la foire d'Angers :

... — Décidément, dit le comte à sa femme, légèrement émue, ces enfants sont de vrais louveteaux. Rien ne peut détruire leurs mauvais instincts.

...Tommy et Fidèle demeurèrent deux années dans la troupe Gruzzi, mal nourris, bourrés de reproches immérités et même de coups, Tommy ne recevant, pour tout paiement des tours de prestidigitation dans lesquels il excellait, que les vieux habits de son patron.

...Un jour, Fidèle vint, en boitant et hurlant de douleur se jeter aux pieds de son jeune maître : la femme Gruzzi l'avait à demi assommé parce que, mourant de faim, il avait emporté un mauvais morceau de viande qu'elle destinait au repas de Tommy.

C'en était trop ! L'enfant prit dans ses bras son cher compagnon, le caressa, le pansa, et le soir, tous deux, en se cachant, quittèrent la roulotte...

Sur les grandes routes, sans un sou, jeûnant souvent, mais libres, ils errèrent tout l'été et arrivèrent enfin à Paris.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Là, ils ne purent *travailler*, comme dans les villages, sans autorisation, sans papiers. Un beau soir, un agent de police les arrêta et les mit au poste... Tommy, interrogé sur ses tenants et aboutissants, se souvint d'une dame Poulet dont, par hasard, il n'avait pas oublié l'adresse — elle habitait Neuilly, et venait, quelquefois, en été, chez le bon curé d'Avrillé. — Conduit chez Mme Poulet, par les soins de la police, Tommy, exténué, fut pris, en arrivant, d'une forte fièvre, et on dût le faire conduire à l'hôpital... C'est là, entre les murs sombres de la Pitié, salle Sainte-Marguerite, que le pauvre enfant souffre et s'éteint... car il n'y a guère d'espoir de le sauver ! Ce fils du pays du soleil n'a pu supporter, impunément, les brouillards des hivers de notre France. Il a tant souffert qu'il se trouve heureux, heureux d'être tranquille enfin, lui, pauvre petite épave humaine, si cruellement ballottée par la vie !

Oui, il est heureux, complètement heureux, depuis que Paul Leroy, le jeune interne de sa salle, lui a promis de ne jamais abandonner Fidèle, qu'il a recueilli et qu'il doit amener à son jeune maitre, dès que, convalescent, il lui sera permis de se promener dans les jardins...

Valentine BOULANGER.

Novembre 1912.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lettres d'Égypte

(Suite)

XIV

Louqsor, 17 février.

Changement de décor. Nous nous sommes rapprochés de quatre cents kilomètres de l'Équateur, mais nous sommes rentrés dans un pays civilisé; nous revoyons des gens avec des chapeaux et des vestons et nous ne croquons plus de sable. Nous comptions rester au camp de Tounah jusqu'à dimanche, mais hier, vendredi, Weill avait affaire à Minieh et nous ne nous souciions pas beaucoup de passer la journée à Derouah aux agapes offertes par le cheikh Ibrahim-bey; nous avons donc avancé notre voyage, ce qui nous a permis de faire avec notre ami la route du camp à Mellawi. Et j'ai envoyé une belle lettre d'excuses aussi orientale que possible à Ibrahim. Salem s'est chargé de la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

transcrire en arabe et j'espère qu'il a fidèlement traduit nos compliments et nos regrets.

Notre dernière journée de désert, jeudi, s'est passée sur la nécropole grecque dont nous avons fait soigneusement le relevé topographique; c'était, sous le soleil et par un vent violent, une opération plutôt pénible et nous sommes rentrés au camp assez fatigués. C'est étonnant comme le désert est grand ! L'air y est si pur que tout ce qu'on aperçoit parait près de vous et il faut cheminer pendant des heures pour atteindre le point qu'on croirait à une portée de flèche. Peut-être aussi le regret de penser que je marchais pour la dernière fois sur le sable du désert m'a-t-il fait paraître si longue la distance du chantier de fouilles au campement. Salem était bien triste aussi; c'est dans un morne silence qu'il nous a aidés à rentrer dans notre gourbi les momies et les cercueils à conserver. Ledit gourbi commençait à être terriblement encombré et nous avons passé notre dernière nuit en compagnie de cinq momies, pendant que trois ou quatre autres montaient la garde à notre porte. Malgré le froid nocturne, nous avons dû ouvrir quelques trous dans nos murs en terre pour aérer largement notre appartement ainsi transformé en dépôt mortuaire. La perfection de l'embaumement, d'ailleurs beaucoup moindre pour les momies ptolémaïques que pour les momies plus anciennes, n'empêche pas qu'une odeur caractéristique se dégage de ces corps emmaillotés. J'ai reconnu l'odeur de ma vitrine d'antiquités et je sais maintenant que c'est la subtile émanation des morceaux de momies qu'elle contient qui contribue surtout à former son parfum spécial.

Pour notre dernière soirée, Salem nous avait ménagé une surprise : grand concert après dîner. Aux dix kouftites s'étaient adjoints deux flûtistes de métier et deux joueurs de tam-tam. La flûte en usage par ici, la *zoummara*, est un drôle d'instrument formé de deux tuyaux de bambou acco-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lés, dans lesquels on souffle, en entrant le tout de cinq à six centimètres dans la bouche, pour qu'y pénètre l'anche découpée au couteau sur les tuyaux.

L'un, très long et sans trous, donne toujours la même note pincharde, l'autre, plus court, fait des petites modulations de biniou. D'ailleurs, au point de vue du résultat, l'instrument est tout à fait pareil au biniou, mais il n'a pas de poche à air; ces gaillards-là trouvent moyen de souffler sans s'arrêter une demi-seconde, en respirant par le nez; c'est leur bouche qui forme la poche à air. J'ai essayé sur la flûte du bonhomme qui me paraissait le moins crasseux; je vous assure que ce n'est pas facile.

Le chœur, formé en cercle, répète la même mélopée pendant un temps infini sur deux ou trois notes tout au plus, en vague relation de tonalité avec la modulation des flûtes. Les paroles ne sont pas bien méchantes; exemple :

Un soliste. — « Pour la danseuse, il y a un tapis... »

Les choristes frappant dans leurs mains. — « Sur le sable. »

Fa, fa, ré, fa. Et ainsi deux ou trois cent fois de suite.

Tour à tour les choristes entrent dans le cercle et rivalisent de souplesse et de grâce dans une espèce de danse du sabre qui ressemble beaucoup aux danses des nègres du Sénégal. Les plus admirés sont ceux qui miment des danses de femmes, mais cela ne satisfait pas complètement Salem et celui-ci ne se consolera jamais de ne pas avoir été prévenu assez tôt de notre départ, ce qui l'a empêché de nous amener de vraies danseuses qui auraient été « véri véri motche good ». Il en connaît, le paillard ! qui seraient venues d'Assiout pour exécuter devant nous tout seuls la fameuse danse de l'Abeille et autres exercices propres à faire valoir les formes souples et les lignes pures des jeunes corps.

Je ne sais pas si ce serait plus intéressant que cette étrange scène que nous contemplons sous le ciel resplendis-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sant d'étoiles, tandis que, fantomatiques dans leurs longs vêtements, les ghafirs armés errant dans le camp se profilent sur le fond blanchâtre du sable.

Le lendemain, lever de bonne heure. Distribution de bakchiches, poignées de main, saluts affectueux, souhaits de bon voyage..., nous avons vraiment conquis l'amour des habitants du camp. Khalifa nous sert un dernier kahoua parfumé et brûlant et Hassan, le pauvre idiot à la galabieh jaune, nous glisse dans la main des parcelles d'or provenant d'un masque de momie qu'il a dénichée Dieu sait où.

Les ânes arrivent de Tounah où on les a réquisitionnés de grand matin : un pour nos bagages et quatre pour Weill, ma femme, moi et Salem, qui se ferait hacher plutôt que de renoncer à nous accompagner; d'ailleurs c'est aujourd'hui vendredi, jour de repos, et l'on ne fouillera pas. Ali-abd-el-Ghazim et un autre Kouftite nous suivront à pied pour ramener les ânes. Et en route ! L'équipement est simple, vous le savez: un vieux tapis déchiré, sommairement attaché avec une ficelle sur le corps du bourriquot, pas d'étriers, pas de mors, pas de bride, cela ira très bien; nous connaissons le procédé et nous dirigerons les bêtes au petit bonheur; cela n'a aucune importance, car personne ne sait au juste le chemin qu'il faut suivre ; nous arriverons toujours.

Nous passons par Tounah pour saluer l'Omdeh, mais il est précisément parti lui aussi pour Mellawi. Est-ce son harem que nous rencontrons à l'entrée du village? une petite procession d'informes paquets enveloppés dans des étoffes sombres et juchés sur des ânes que conduisent quelques serviteurs. Ce sont des séquestrées en promenade hygiénique. On n'aperçoit que leurs yeux entre le voile du front et le voile de la bouche réunis, suivant l'usage égyptien, par un cylindre de cuivre ciselé cachant le nez, et ces yeux paraissent exprimer une vive satisfaction; quelle joie d'aller respirer

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le bon air du désert que ne polluent ni mouches, ni microbes, ni poussières malodorantes !

Après quelques heures de chevauchée nous arrivons à Derouah; mais c'est par suite d'une erreur de direction sur les petits chemins qui s'entrecroisent entre les champs de fèves, et cela allonge beaucoup notre chemin; aussi nous ne nous arrêterons pas pour nous enquérir de la demeure d'Ibrahim-bey et pour renouveler nos regrets à cet aimable

Derouah. Les ablutions du vendredi.

cheikh; il faut que nous arrivions à Mellawi à midi et demi pour le train de Minieh. Je ne regrette d'ailleurs pas le détour, car l'aspect de ce gros bourg de Derouah en ce jour de fête est typique.

Naturellement l'air y empeste comme dans tous les villages de fellahs. Une poussière infernale, faite de molécules de boue desséchée et de résidus de fiente de chameau, nous pénètre partout et nous imprègne d'une odeur écœurante que nous porterons sur nous, je le crains, jusqu'à la fin de nos jours. Des enfants, dont les frimousses disparaissent sous des

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

amas de mouches, grouillent partout; des femmes accroupies devant leurs cahutes font du beurre en secouant du lait dans des peaux de chèvre gonflées et suspendues à des ficelles; ces barattes indigènes ressemblent aux ballons d'exercice des boxeurs et les coups de poing que les fellahines administrent sur l'outre rebondissante produisent un curieux bruit de tam-tam gargouillant. Dans tout cela le *Bahr-el-Yousouf*, qui longe le village, bordé de délicieux

Derouah. Le bac.

bosquets de palmiers, donne un peu de fraîcheur. Des hommes et des femmes s'y baignent, car c'est le jour où on se lave. Vous ne doutez pas, j'espère, que ce bras du Nil qui va se perdre bien loin au nord dans le *Fayoum* a été creusé, comme son nom l'indique, par Joseph, fils de Jacob, intendant de Pharaon. Chacun sait cela ici. Un bac nous traverse, nous et nos bêtes, et nous poursuivons la route en longeant des champs verts et des haies d'acacias où gazouillent de féeriques oiseaux bleu-turquoise et vert-émeraude.

Le soleil devient lourd, l'âne aux bagages s'écroule sous

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sa charge, mais on ne s'occupe pas de cela, nous arriverons toujours et les bagages suivront immanquablement.

Enfin voilà Mellawi et Weill a tout juste le temps de grimper dans le train de Minieh, déjà en gare. Nous, après de rapides adieux à notre ami que nous voudrions remercier plus longuement de son hospitalité, nous allons déjeuner avec Salem à l'auberge de Stavrianos Diamantis. C'est avec un certain plaisir que je commande, pour arroser un repas confortable, une bouteille de vin de l'Hymette. Finis le chourbé de Khalifa et l'eau fangeuse des mares de la vallée ! Salem, dès les hors-d'œuvre, a pris ses précautions en nous déclarant qu'il est très mauvais « *mouslim* » (musulman) et que le vin ne lui fait pas peur et je constate en effet qu'il ne se vante pas. Comme l'aubergiste sait parler italien, je puis vivement régler le compte, mais Salem s'en aperçoit et tombe dans un profond abattement, car il avait l'ordre de tout payer. J'ai bien du mal à l'empêcher de payer nos billets pour Louqsor, ce en quoi, je suppose, il aurait cependant outrepassé les instructions.

Adieux déchirants; ce brave reïss, qui a heureusement renoncé à son intention, exprimée avec conviction, de se coucher en travers des rails, m'embrasse sur les deux joues; les deux Kouftites nous serrent les mains; promesses d'écrire bientôt et souvent, d'aller voir le père Salem Mohammed au Caire quand nous y repasserons.

Le train part et voilà finie la plus curieuse partie de notre voyage; je ne sais si elle aurait plu à beaucoup des touristes cossus qui « font » l'Égypte; mais quelles impressions inoubliables !

En entreprenant notre longue expédition, je comptais ne faire qu'une sorte de pèlerinage païen et ne m'intéresser qu'aux tombeaux, aux temples, aux ruines grandioses qui restent les émouvants témoignages de l'admirable civilisation antique. Et je me laisse séduire par l'étrangeté des mœurs indigènes, par le merveilleux aspect de la nature

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

orientale, par la splendeur incomparable du ciel en flammes ou des nuits lumineuses !

Loin d'éprouver la déception que je redoutais un peu en commençant ce voyage tant désiré, j'y trouve des satisfactions inattendues. Vous auriez bien dû le faire avec nous ! Le désert vous aurait peut-être paru un peu aride, mais ici, à Louqsor, vous vous reposeriez avec délices. Nous y sommes arrivés hier soir vers 11 heures, après un voyage confortable, malgré la poussière implacable qui envahit les compartiments les mieux fermés du train de Haute-Égypte. Nous avions dîné au wagon-restaurant ! ! ! et le menu n'y était pas très différent de celui qu'on vous présente sur la ligne d'Angers à Paris. O Khalifa ! où est ton chourbé !

Le drogman du *Savoy-Hôtel*, que j'avais prévenu, s'est emparé de nous à notre arrivée; mais son hôtel est absolument plein et nous venons de passer la nuit à la grande pension de famille, plus modeste, située vis-à-vis du Savoy, sur une jolie place orientale, embellie d'un jardin bien fleuri; ce soir on nous procurera une place à l'hôtel qui est splendide et qui possède une terrasse sur le Nil.

Nous ne sommes pourtant pas mal ici. La propriétaire de l'établissement est une jeune femme anglaise, très aimable, qui ne comprend pas un mot de français et qui sourit gentiment en écoutant mes explications en anglais salémique. Devant nos fenêtres un gigantesque lilas en fleurs nous fait oublier l'odeur caractéristique obsédante des villages égyptiens, qui règne à Louqsor comme ailleurs. Louqsor n'est, en effet, qu'un village, peut-être moins grand que Derouah. Et c'était jadis Thèbes, la formidable Thèbes aux cent portes ! Seulement, au lieu de n'y voir que de la marmaille grouillante, des fellahines déguenillées et des hommes en galabieh, on y rencontre au milieu des indigènes des messieurs en bottines vernies et des madames en robes claires.

Ne croyez pas cependant que je me sois déjà formé une

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

opinion sur ce qu'est Louqsor. A peine avons-nous fait tout à l'heure une petite promenade dans les quelques rues encombrées de marchands d'antikas. Nous comptons d'abord nous reposer et nous ne ferons rien aujourd'hui, ni peut-être demain.

Nous jouissons pour le moment d'être à Thèbes, sans plus.

XV

Louqsor, 19 février.

Vous nous avez laissés à la « Pension de Famille » dans la chambre embaumée de lilas; maintenant, nous sommes au « Savoy-Hotel » en face; et vraiment, cela n'a plus rien à faire avec le désert. J'endosse le soir pour dîner mon habit... bleu — lisez mon veston le moins défraîchi — et la Dame rehausse le luxe de sa robe de laine blanche par une chatoyante écharpe d'Assiout, en tulle lamé d'argent, achetée dès notre arrivée à un brave Kopte qui a pris à témoin le tatouage en croix de son poignet pour nous démontrer qu'il nous faisait un prix de chrétien honnête.

Malgré cet effort méritoire, nous n'approchons pas de l'élégance des hommes à visage rasé, en smoking ou en frac, et des femmes en toilettes décolletées qui remplissent le hall luxueux de ce superbe hôtel. Nous n'y visons d'ailleurs pas; ce n'est pas notre genre. Nous sommes ici les seuls Français et on nous regarde avec curiosité. De généreux backchiches nous ont déjà concilié toute l'estime du personnel de l'hôtel et c'est le principal; quant au patron, qui est, je crois, allemand, je l'ai tout de suite maté en lui déclarant net que je n'entendais pas payer ma pension plus de cinquante

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

piastres; il a accepté, sans enthousiasme, en voyant que j'étais bien décidé à ne pas céder un millième et, en somme notre installation, très confortable, ne diffère guère de celle des Américains à cent cinquante piastres. Et il se trouve des gens pour dire que le voyage d'Égypte est ruineux !

Véritablement cet hôtel est bien placé. Perdu au milieu d'un grand jardin de palmiers, de rosiers et d'orangers où voisinent actuellement fleurs embaumées et fruits mûrs, il tourne sa façade vers le Nil, dont le sépare une belle terrasse ombragée d'une luxuriante végétation de « bougainvilléas », ces extraordinaires buissons au feuillage sanglant.

Sakieh au bord du Nil.

Sur cette terrasse, on passe, le soir, des heures délicieuses à rêver devant le fleuve majestueux; d'antiques felouques, à la proue relevée comme celle des bateaux figurés dans les mastabas de Saqqarah, passent lentement, leur voile triangulaire gonflée par le vent léger et frais qui repose de l'écrasante chaleur de la journée; nous sommes, heureusement, loin du quai moderne où s'amassent les affreuses dahabieh à vapeur Cook et nous n'apercevons le long de la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

berge que deux ou trois bateaux indigènes attendant une cargaison problématique; accroupi au fond d'une barque, quelque marinier se délasse en soufflant interminablement dans sa *zoummarah* à double tuyau; les modulations bizarres et suraiguës, cent fois répétées et tout à coup fantaisistement désordonnées, s'harmonisent avec les grincements mélancoliques d'une *sakieh* invisible qu'un buffle fait lentement virer dans le voisinage; des faucons tournoient majestueusement dans le ciel lumineux, leurs grandes ailes rigoureusement immobiles, et jettent parfois dans l'espace un cri étrange; de l'autre côté du Nil, la plaine cultivée s'étend, tachée de vastes surfaces limoneuses que l'eau d'inondation a découvertes depuis trop peu de temps pour que le trèfle ou la fève y aient mis leur tapis verdoyant. Au delà, le glacis de sable stérile; puis, au « lointain » de la scène merveilleuse, la montagne lybique tout illuminée des reflets roses et violets du soleil couchant; malgré la distance, dont l'œil étonné perd toute notion grâce à l'idéale pureté de l'atmosphère, les découpures de la falaise se distinguent avec une précision incroyable dans ce splendide chatoiement de couleurs; les terrasses en étages du temple de Deir-el-Bahri, ciselées pour ainsi dire dans le roc vif, les trous béants des hypogées d'*el Assasif* qui ont fait comparer cette montagne de Thèbes à une ruche d'abeilles, les ruines des temples funéraires, le ravin désolé de la vallée des Rois apparaissent aussi nettement que si ce fond de tableau était au premier plan, et j'ai peine à croire qu'il me faudra chevaucher pendant des heures pour atteindre ce mystérieux désert que peuplent depuis tant de siècles d'innombrables morts.

Hier nous avons pris contact avec le grand temple d'Ammon à Karnak, auquel on parvient, à quelques kilomètres de Louqsor, en suivant la route antique, autrefois bordée sur toute sa longueur de sphinx à tête de bélier dont il reste encore un grand nombre en place, mais bien abîmés. Impossible de rien décrire à la suite d'une première visite

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à Karnak, même prolongée comme l'a été la nôtre; on n'en peut emporter qu'une impression de chaos incompréhensible, de grandeur écrasante, mais aussi écrasée, car c'est dans un immense champ de ruines formidables, comme brassées par quelque terrifiant cataclysme, qu'on erre là pendant des heures, en cherchant à orienter ses pas et son esprit.

L'Avenue de Karnak.

C'est que cet énorme temple, commencé sur un plan régulier sous la XII^e^ dynastie, sans doute à l'emplacement d'un sanctuaire plus ancien, a été au cours des millénaires, agrandi, remanié par tous les rois d'Égypte, y compris les Ptolémées et les Romains. Des pylônes ont été ajoutés au devant des pylônes, interposant d'immenses cours où poussent aujourd'hui de vigoureux palmiers au milieu des décombres accumulés ; des bâtiments entiers ont été démolis, leurs matériaux réemployés à la construction d'autres bâtiments eux-mêmes ruinés ensuite; des portiques ont été édifiés devant des chapelles, des chapelles devant des portiques; d'énormes constructions ont été combinées pour dissimuler des édifices qui avaient cessé

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de plaire, des obélisques ont été dressés devant des entrées principales dont les extensions ultérieures de l'ensemble ont fait des vestibules secondaires; des avenues d'accès ont été aménagées, puis remplacées par d'autres avenues orientées différemment; pour comble de complication, l'œuvre gigantesque n'a jamais été terminée, en sorte que des parties de constructions inachevées et abandonnées se mêlent aux monceaux de ruines pour accroître la confusion. Enfin une sorte de tremblement de terre survenu en 1899 a bouleversé la fameuse salle hypostyle, a renversé les colonnes et précipité les architraves; vraiment c'est de l'ahurissement qu'on éprouve d'abord au milieu de ce chaos titanesque.

Je suis retourné à Karnak ce matin et cette fois j'ai commencé à y voir clair grâce à l'aide obligeante de l'Inspecteur local du Service des antiquités, notre compatriote M. Legrain. M. Legrain est pour tout le monde un homme charmant, très enjoué, enthousiasmé de l'œuvre de conservation qu'il poursuit avec la plus intelligente énergie, et pour moi il s'est montré particulièrement aimable lorsqu'il a su que j'étais le fils d'Hector Le Roux. Lui-même fait de la peinture et j'ai eu une profonde joie à l'entendre témoigner son admiration d'artiste pour mon père. Qui donc, sauf les quelques amis qui lui ont survécu et dont les rangs s'éclaircissent hélas ! se souvient d'Hector Le Roux, de son talent délicat et poétique, de son œuvre consciencieuse de peintre amoureux de la beauté et d'érudit passionné d'antiquité? Il faut que je vienne près du tropique pour trouver conservée sa mémoire ! Il est vrai qu'en ce pays les belles choses se conservent bien. Peut-être, si j'y prolongeais mon séjour, trouverais-je quelque ghâfir vénérable se rappelant de l'avoir guidé pendant le voyage d'Égypte qu'il fit près de quarante ans avant moi. Il n'aimait guère à en parler de ce voyage, craignant toujours, dans sa modestie ombrageuse, qu'on pût lui reprocher de faire étalage de sa documentation; et vous savez ce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'elle était sa documentation de travailleur infatigable ! Nous relirons ensemble, à mon retour, les notes qu'il cachait si soigneusement et qui sont un admirable journal de voyage, bourré de croquis merveilleux, plein d'anecdotes, de récits, de légendes, qu'il recueillait à la manière du grand historien grec.

L'amabilité de M. Legrain s'est accrue lorsqu'il a constaté avec surprise que je déchiffrais quelques hiéroglyphes, assez pour pouvoir dater des fragments de murailles inscrites, et elle est devenue presque de l'amitié quand nous avons reconnu que nous avions les mêmes idées sur le musée du Caire et sur la conservation des antiquités. Je vous ai dit combien m'exaspérait l'aveugle folie des directeurs du musée, dont l'idée fixe est d'accumuler dans cet effrayant bâtiment tout ce qui peut être arraché aux temples, aux tombeaux de l'antique vallée. M. Legrain, lui, s'efforce, lorsqu'il découvre une statue, une pierre, une inscription, de retrouver sa place et de l'y remettre. Son système donne des résultats merveilleux et impressionnants. La grande entrée du temple aménagée par Ramsès II était précédée d'une avenue de sphinx dont ne subsistaient, il y a quelques années, que les piédestaux parmi des débris épars ; aujourd'hui les sphinx, plus ou moins mutilés, mais superbes, ont repris leur garde sévère. Au fond du temple, dans la partie construite par Thotmès III et qui, naguère, n'était plus qu'un monceau de décombres, on peut aujourd'hui suivre, à travers les vestibules et les colonnades, l'itinéraire de la procession fastueuse qui s'y déroulait aux beaux jours de la dix-huitième dynastie. Et c'est ainsi partout ; mais l'œuvre est longue et délicate et parfois elle présente des difficultés matérielles effrayantes. C'était le cas pour la salle hypostyle, qui offrait déjà l'aspect d'un inextricable dédale de ruines lorsque s'est produit l'effarant écroulement d'une partie de ce qui restait debout de ses 134 énormes colonnes. M. Legrain dégage les fragments un à un — et quels fragments ! il en

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

est qui pèsent 50.000 kilogrammes — les photographie, en fait la réduction au 1/10e, en étudie l'assemblage avec ces réductions, détermine, à l'aide des inscriptions, la position exacte qu'ils doivent occuper dans l'édifice reconstitué et, sans erreur possible, lentement mais sûrement, en employant pour les manœuvres de force les moyens simples des antiques constructeurs eux-mêmes dont il a surpris les

Karnak. Salle hypostyle.
La manœuvre d'un bloc d'architrave sur le remblai provisoire.

secrets, remet les morceaux en place. Peu à peu les fouillis s'éclaircissent, le temple reprend sa forme, les statues, les obélisques se relèvent, les architraves se reposent sur les colonnes redressées et les louanges du Pharaon alternant avec les invocations aux dieux de Thèbes se réalignent sur les murailles restaurées.

Le travail est complètement terminé pour un temple secondaire élevé en l'honneur de Ptah par Thotmès III dans l'immense enceinte sacrée. A l'extrémité d'une allée que jalonnent d'élégants pylônes couverts d'inscriptions, après avoir franchi un petit vestibule hypostyle, on atteint le sanctuaire; celui-ci est dépouillé de l'image du dieu, mais

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans une chapelle latérale a pu être rétablie la statue en granit noir de Sokhit que les Thébains y vénéraient il y a plus de trois mille ans. Je vous assure qu'on est saisi de la terreur superstitieuse qui devait prosterner ces antiques fidèles, lorsqu'en pénétrant dans cette petite chambre mystérieuse, close de toutes parts, on se trouve en présence de la terrible déesse à tête de lionne. La lourde tenture, écartée pour franchir l'étroite porte d'entrée, est retombée; le jour ne vient plus que par une ouverture ménagée dans les dalles du plafond juste au-dessus de l'étrange statue; le sanctuaire forme ainsi une espèce de chambre noire photographique et c'est l'image du ciel infini qui s'étend sur la déesse. Baignée d'une lueur bleuâtre, dans l'obscurité ambiante, la Sokhit noire au visage féroce prend un aspect terrifiant. De vagues ondulations, causées peut-être par le passage d'un faucon Horus, au-dessus du temple, agitent l'atmosphère lumineuse qui l'enveloppe et il semble qu'elle vive vraiment; le corps, un adorable corps de jeune fille merveilleusement modelé, paraît frémir et la gueule monstrueuse ricane cruellement tandis que le regard glacé fixe haineusement l'audacieux visiteur. Pour apaiser la déesse, j'ai bien envie de me pencher sur sa main et de la baiser dévotieusement comme les initiés qui venaient s'agenouiller ici jadis et dont les lèvres ont, à la longue, poli le porphyre noir... Il vaut mieux fuir, mais l'image inquiétante m'obsède tandis que je regagne Louqsor par la route poudreuse, entre les deux rangées de béliers qui songent sans doute à la splendeur des processions d'autrefois, au temps où le glorieux Pharaon, après ses victoires d'Asie, allait, accompagné d'un cortège pompeux, remercier son père Ammon-Rà et lui faire offrande des milliers d'esclaves que réclamaient les formidables travaux du temple.

Enfin j'oublie Sokhit et Thotmès pour me débarrasser de la horde de petits arabes à demi-nus qui me poursuivent en m'offrant des antikas; ils ont surtout des scarabées à

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

inscriptions qui sont faux naturellement; mais il y en a d'assez bien fabriqués. Un gamin insiste pour m'en vendre un dont il demande dix francs; il me raconte à voix basse, comme s'il craignait d'être épié par des agents de l'Inspecteur, que son père qui travaille aux fouilles a trouvé l'objet tout à l'heure. Je peux toujours lui en offrir une petite piastre (deux sous et demi). Je ne serai pas volé. Eh bien, si ! figurez-vous, j'ai failli être volé : mon gamin a bien accepté cette légère diminution de prix, mais, à peine en possession de ma piastre, le voilà qui prend ses jambes à son cou. Je m'y attendais un peu, d'ailleurs, et mes muscles étaient tout tendus si bien qu'au bout de vingt mètres, avec mes jambes de *feransaoui* j'ai rattrapé mon trop malin vendeur qui n'en menait pas large et j'ai eu mon faux scarabée.

Une vue de Louqsor.

C'est incroyable ce qui se vend d'antikas à Louqsor, ou du moins ce qui s'en offre aux étrangers, car je ne sais si le commerce en est réellement très prospère. Indépendamment des galvaudeux qui vous poursuivent dans les rues et vous arrêtent le soir pour vous raconter mystérieusement quelque fantaisiste boniment comme mon petit Arabe, une quantité

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de marchands en boutique s'efforcent par leurs étalages poussiéreux, disposés avec une savante négligence, et par des affiches garantissant l'authenticité des objets exposés, d'attirer les amateurs, et naturellement, en Haute-Égypte, tout étranger est amateur par définition. On y trouve d'ailleurs de belles choses, mais à des prix exorbitants et ce n'est pas ici que je compléterai mes collections.

Louqsor. — Les porteurs d'eau.

Avec les boutiques de « genuine antiquities » les magasins de photographies forment la majorité des établissements commerciaux de Louqsor. Une dizaine de grands hôtels modernes, l'église catholique des sœurs italiennes, la poste, les consulats, deux ou trois pharmacies et quelques cafés constituent l'élément architectural européen ; le reste de la ville, car Louqsor est, renseignement pris, une ville, est bien égyptien et le contraste est curieux. Masures en briques crues, échoppes d'artisans, gargotes indigènes bordent les rues animées où les fellahs loqueteux coudoient des touristes en complet impeccable ; les âniers excitant de leur cris gutturaux les bourriquots résignés croisent les victorias à deux chevaux promenant les Américaines en belles toi-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lettes; des tonnes d'arrosage perfectionnées (oui, on arrose de temps en temps la route de Karnak) s'approvisionnent aux réservoirs, tandis que les porteurs d'eau à demi-nus vont remplir au Nil leurs outres en peau de chèvre.

Et au milieu de ce bizarre mélange de choses et de gens, le temple de Louqsor dresse son antique colonnade. Oh ! la couleur rose de ces colonnes au soleil couchant ! la poésie exquise de ces ruines dans le calme du soir quand rien ne trouble plus le silence que le clapotis du fleuve et les trilles mélancoliques d'une zoummarah lointaine !

Nicolas LE ROUX.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ephémérides astronomiques pour 1913

(Suite)

AOUT

Mercure. — Visible le matin à la fin du mois à l'Est.
Se lève le 6 à $4^h\ 34^m$.
— 16 à $3^h\ 28^m$.
— 26 à $3^h\ 20^m$.

Vénus. — Splendide étoile du matin à l'Est.
Se lève le 6 à $1^h\ 6^m$.
— 16 à $1^h\ 13^m$.
— 26 à $1^h\ 28^m$.

Mars. — Visible le matin à l'Est.
Se lève le 6 à $23^h\ 24^m$.
— 16 à $23^h\ 5^m$.
— 26 à $22^h\ 47^m$.

Jupiter. — Visible le soir, vers l'Ouest.
Se couche le 6 à $1^h\ 38^m$.
— 16 à $0^h\ 55^m$.
— 26 à $0^h\ 7^m$.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saturne. — Visible le matin à l'Est.

Se lève le 6 à $0^h\ 5^m$.
— 16 à $23^h\ 28^m$.
— 26 à $22^h\ 52^m$.

Uranus. — Visible toute la nuit dans la constellation du Capricorne.

Neptune. — Devient visible le matin à l'Est à la fin du mois dans la constellation du Cancer.

Se lève le 6 à $3^h\ 3^m$.
— 16 à $2^h\ 26^m$.
— 26 à $1^h\ 48^m$.

Phénomènes à observer

11 *Août.* — C'est à cette date que nous rencontrerons la partie la plus dense de l'essaim des Perséides.

22 *Août.* — Plus grande élongation du matin de Vénus.

31 *Août.* — Éclipse partielle de Soleil visible dans les régions polaires arctiques, une partie de l'Amérique du Nord, le Kamchatka et le Nord du Pacifique.

SEPTEMBRE

Mercure. — Difficilement observable.

Vénus. — Belle étoile du matin.

Se lève le 5 à $1^h\ 47^m$.
— 15 à $2^h\ 11^m$.
— 25 à $2^h\ 36^m$.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mars. — Visible presque toute la nuit comme une belle étoile rougeâtre dans la constellation du Taureau, puis des Gémeaux.

Se lève le 5 à 22h 34m.
— 15 à 22h 13m.
— 25 à 21h 56m.

Jupiter. — Visible le soir à l'Ouest.

Se couche le 5 à 23h m33.
— 15 à 22h 55m
— 25 à 22h 18m.

Saturne. — Visible le soir à l'Est, dans la constellation du Taureau.

Se lève le 5 à 22h 14m.
— 15 à 21h 37m.
— 25 à 20h 58m.

Uranus. — Visible le soir dans le Capricorne.

Se couche le 5 à 1h 46m.
— 15 à 0h 5m.
— 25 à 0h 25m.

Neptune. — Visible le matin dans le Cancer.

Se lève le 5 à 1h 10m.
— 15 à 0h 32m.
— 25 à 23h 54m.

Phénomènes à observer

15 *septembre.* — Éclipse totale de lune, visible dans tout le Groenland, le Labrador et la partie N.-O. de l'Atlantique.

20-21 *Septembre.* — Très belle occultation des Pléiades par la Lune. Voici au sujet de ce phénomène, facile à suivre à la jumelle, quelques détails complémentaires.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les principales étoiles des Pléiades sont disposées comme ci-dessous :

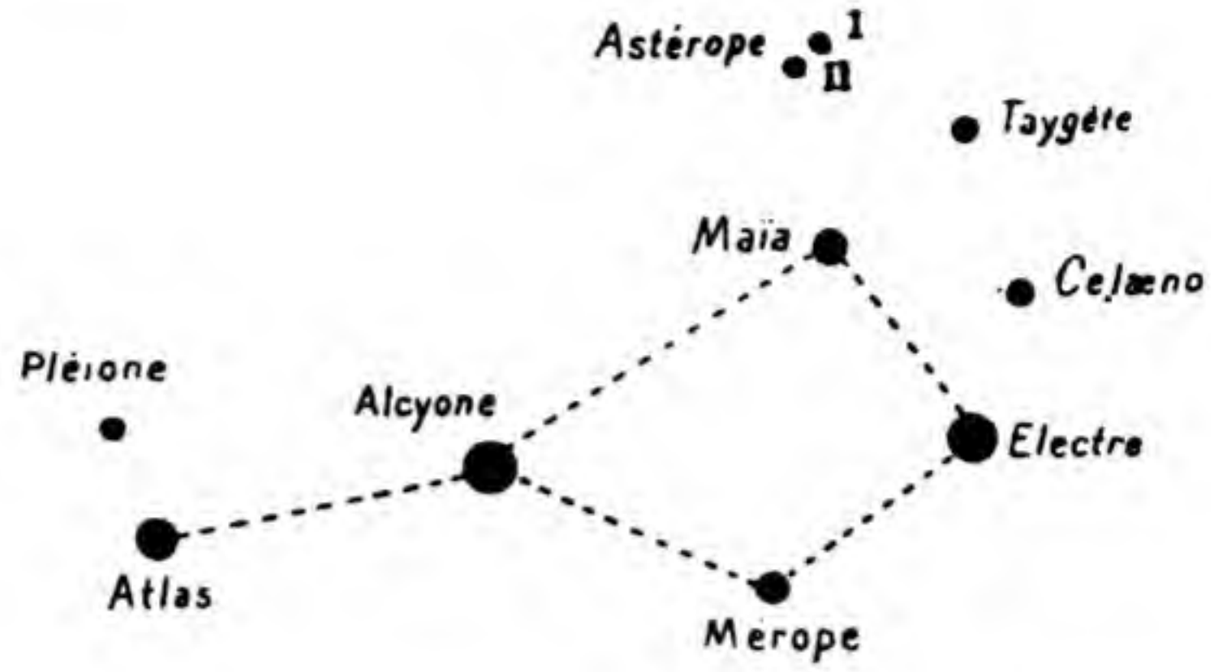

La Lune, qui sera entre son plein et le dernier quartier, passera aux heures suivantes devant ces étoiles.

Electre. — Immersion à $23^h\ 56^m$ le 20; émersion à $1^h\ 6^m$ le 21.

Celæno. — Immersion à $0^h\ 10^m$ le 21; — émersion à $1^h\ 9^m$.

Maia. — Immersion à $0^h\ 41^m$ le 21; — émersion à $1^h\ 48^m$.

De plus les étoiles, Alcyone, Mérope, et Astérope I seront en appulse à divers moments, ou en d'autres termes, se rapprocheront beaucoup de notre satellite sans être masquées par lui.

23 *Septembre.* — Équinoxe d'automne à $15^h\ 53^m$.

30 *Septembre.* — Éclipse partielle de Soleil, visible cette fois dans les régions polaires Sud et en Patagonie.

L'Europe est très mal partagée cette année pour les éclipses, aucune n'étant visible de nos régions.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

NOTE

Au début de cette année 1913, chacun a pu admirer Vénus dès la tombée du jour. Maintenant ce bel astre n'est plus visible le soir. Il est vrai que le matin il resplendit à l'Est avant le lever du Soleil, mais il est probable que, vu l'heure, peu de regards se tourneront vers cette terre voisine. Jupiter, dont l'éclat est presque égal à celui de Vénus, va maintenant être l'astre roi de nos nuits; on le trouvera sans hésitation possible dans la constellation du Sagittaire sur les bords de la Voie lactée, vers l'horizon Sud.

Jupiter est la planète géante du système solaire; il vogue à près de 778 millions de kilomètres de l'astre central. Il lui faut presque 12 de nos années pour effectuer son immense parcours.

Voici ses dimensions, celles de la terre étant prises comme unité :

Diamètre	**11 14**
Volume	**1295**
Densité	**0,25**
Pesanteur:	**2,53 à la surface**

Ce qui donne pour le diamètre le nombre formidable de plus de 141.000 kilomètres à l'équateur. L'aplatissement aux pôles est considérable; il est causé par la rotation rapide de cet énorme globe sur lui-même, qui ne met en effet que 9 h. 45 m. pour accomplir ce mouvement.

Malgré son immense éloignement de notre séjour, ses dimensions sont telles que les plus modestes instruments permettent de définir son disque.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette imposante planète est accompagnée dans sa course par huit satellites, dont quatre ne sont accessibles qu'aux plus puissants instruments et quatre autres visibles au contraire par tous, à l'aide d'une simple jumelle, d'aucuns prétendant même pouvoir les distinguer à l'œil nu. Leur découverte est, on peut le dire, intimement liée à l'invention de la lunette astronomique et ce furent les premiers objets célestes que Galilée vit en dirigeant son instrument vers Jupiter.

Voici leurs noms :

Satellite I. — Io — découvert par Galilée — le 7 janv. 1610.
— II. — Europe — — — — le 7 — —
— III. — Ganymède — et par Marius — le 8 — —
— IV. — Callisto, découvert par Galilée le 13 janvier 1610.

Leurs dimensions ne sont nullement négligeables. Le plus petit, Europe, est presque égal à notre Lune, les 3 autres la surpassant de beaucoup, Ganymède égalant à peu de chose près Mars avec un diamètre de 5 800 kilomètres.

Ce monde important, fidèle image en plus petit de notre système solaire, est un objet d'observation des plus intéressants, car, je le répète, une simple jumelle suffit pour suivre la course rapide de ces quatre grosses lunes autour de leur planète. D'heure en heure, l'aspect et les positions relatives de ces astres changent et tel jour à telle heure on en verra un seul, ou deux, ou trois et, l'heure suivante, le quatrième sera venu s'ajouter ou d'autres auront disparu. C'est qu'en effet ces corps célestes peuvent tour à tour être masqués par Jupiter lui-même, ou par son ombre, ou bien passant devant lui, se perdre dans la vive lumière réfléchie par la surface de la planète et ne pouvoir plus être suivis que par d'assez gros instruments.

Ces phénomènes d'occultations par la planète, d'éclipses par son ombre, ou de passages devant son disque sont cal-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

culés d'avance avec la plus grande exactitude. Ils ont même longtemps servi et peuvent encore servir à la détermination de l'heure, car ils se produisent au même moment pour tous les observateurs du globe, vu la distance immense qui nous sépare de ce système (600 millions de kilomètres au minimum).

E. CHÉREAU.

(A suivre.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Fureteur angevin

(*Suite*)

III

RÉPONSES

14 — Rabelais et l'Anjou.

Après avoir commencé ses études chez les moines de Seuilly (Indre-et-Loire), Rabelais fut envoyé, pour les continuer, au couvent de la Baumette-lès-Angers. Il s'y montra tout aussi dissipé qu'à Seuilly. Célestin Port dit qu'en 1517 il y avait 20 religieux Cordeliers à la Baumette, dont un professeur et cinq prédicateurs.

C'est « à Angiers, ville de France, limitrophe de Bretaigne », que Rabelais a placé une des quatre grosses chaînes que Gargantua avait fait faire pour lier Pantagruel (*Œuvres de F. Rabelais*, édition Charpentier, 1841, pages 111 et 320). — C'est « à Angiers, qu'en son jeune eage, Pantagruel vint à trois pas et un sault, où il se trouvoyt fort bien et y eust demouré quelque espace, n'eust été que la peste l'en chassa. » (Page 113.) — A la page 104, il parle de « Pied-de-Boys, médecin d'Angiers, dont le nez sembloit la fleute d'ung alambic, tout diapré, tout estincelé de bubeletes,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pullulant, purpuré, à pompettes, tout esmaillé et brodé de gueulles. » — A la page 320, il parle d'un geai surnommé « Goitron le borgne », appartenant à « ce vieulx oncle, seigneur de Sainct-Georges, nommé Frappin, qui pour lors en Angiers estoit sur le Tartre Saint-Laurent. » — Enfin Rabelais ne dédaignait pas « ces vins blancs d'Anjou, qui font la jambette, collet à collet, à la mode de Bretaigne. » (Page 137.)

Bruneau de Tartifume, qui écrivait au début du XVII^e^ siècle, nous parle du séjour de Rabelais à la Baumette : « En ladicte maison de la Basmette y a une voulte en laquelle les premiers religieux mettaient leur vin, qui peult en recepvoir cent tonneaux ou environ. Pour y aller, il fault monter un escalier qui a environ... degrez, dont M. François Rabelais, docteur en médecine, qui a esté novice en ladicte maison, fait mention en son Pantagruel. » (Bibliothèque d'Angers, manuscrit 995, catalogue Molinier).

Au commencement du XVIII^e^ siècle, Joseph Grandet, supérieur du Séminaire d'Angers, nous a conservé cette particularité : « Rabelais a demeuré à la Baumette, et on dit que, par une allusion impie, il trouvait qu'il y avait autant de degrés pour descendre dans la cave que de mots dans le *Pater*, et aux dernières marches il disait *Libera nos a malo*, allusion au mauvais vin. » (Bibliothèque d'Angers, manuscrit 1757, catalogue Molinier.)

Enfin, au commencement du XIX^e^ siècle, Toussaint Grille, bibliothécaire en chef de la ville d'Angers, écrivait : « Rabelais a demeuré au couvent de la Baumette. Les religieux montraient autrefois la cellule qu'il y avait occupée. » (Bibliothèque d'Angers, manuscrit 1770, catalogue Molinier.)

F. UZUREAU.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

15 — IMPRIMERIES ANGEVINES.

La liste des imprimeurs angevins — et particulièrement saumurois — est longue. Toutefois, parmi les moins connus et que je ne vois cités nulle part, je note Guillaume *Martinet*, mari de Marie Ernoul, sœur du libraire Florent Ernoul (1573), libraire à Saumur, « tenant sa boutique devant Saint-Pierre ». Une édition des « *Coutumes du pays et duché d'Anjou*, corrigez de nouveau, avec le calendrier réformé... » porte au titre : « à Saumur, pour G. Martinet, libraire... », 1587, petit in-16.

Étienne PORT.

15 — IMPRIMERIE.

Les localités angevines qui furent au XVI^e^ et au XVII^e^ siècles des centres d'imprimerie et de publication, sont au nombre de trois : Angers, La Flèche et Saumur. La ville de Château-Gontier n'avait encore eu que des libraires quand Joseph Gentil vint y établir une imprimerie en 1713.

ANGERS. — Hermann de Stadtborn établit en cette ville un dépôt de livres de Fust et de Schœffer. Jean de la Tour et Morel y imprimèrent une rhétorique de Cicéron (5 février 1477), le *Manipulus curatorum* (19 septembre 1477), une édition des *Coutumes d'Anjou* et un *Perse*. Jean Alexandre, libraire général de l'Université d'Angers, demeurant à la chaussée Saint-Pierre, mort en 1505, eut pour successeurs ses deux fils, Ladislas et Clément; Georges Nicollet, 1508; Léon Cailler, 1508-1513; Mathurin Amat, vers 1500; Jean Leroy, 1509-1553; Pierre Amat, 1517; Uriel Cottin, 1511-1549; Jean Elys, 1522-1541; Charles Debougne de la Benardière, vers 1520; Jean Varice, 1520, à qui succède son fils Pierre; Mathurin Chauvigné, 1527; Pierre Trousseau, 1528; Richard Picquenot, 1528; Jacques Giron, vers 1520; René

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Boucherrau, mort en 1542; Charles Bouget, vers 1530; Julien Louquette, vers 1530; Jacques Burandier, vers la même époque; Guillaume Lambert, 1537-1542; Jean Mazureau, vers 1530; Tite Couraier, vers la même époque; André Herard, 1542; Pierre Richard, 1541; Pierre Arnoul, vers 1540; Pierre Jounot, imprimeur et garde-note de l'Université, décédé en 1600; Jean Morin, vers 1530; Julien Longuené, vers 1550; Jean Eslys, 1522; Jean Anmont, vers 1550; Philippe Bourguignon, vers la même époque; Jean Moron, vers 1550 également; Jean Crousille, vers 1560; Jean Girard, 1572; Jean Lebreton, dit la Maignage, 1562; Julien Thourault, vers 1560; Antoine Hernault, 1588; Jean Goderon, 1546; René Picquenot, 1569; Jean Eslys, 1554; Pierre Eslys, frère du précédent, 1566; Pierre Peigné, 1553; Lezin Loré, 1566; René Troismailles, 1577; Pierre Maurice, vers 1570; René Huart, 1575; Guillaume Allain, vers 1580; Noël Martin, vers la même époque; Sébastien Viau, 1588; Jean Lejeune, 1600; Jean Girard, 1572; Mathurin Busson, vers 1580; Claude Girard, 1599; Jean Hernault, 1598; Claude Chesneau, 1594; Guillaume Chesneau, mort en 1646, auquel succède son fils Pierre; Nicolas Chesneau, mort en 1649; Jean Leboullanger, vers 1590; René Royné, 1611; Pierre Bichon, 1600-1612; Marin Ysambart, 1602; Jean Huart, 1608; Adam Mauger, 1630; Antoine Hernault, 1604; Pierre Avril 1590 environ; Paul Martin, 1628; Georges Nepveu, 1586, auquel succède son fils Georges; Jean Rousseau, 1608, à qui succède François, son fils; Pierre Lemesle, 1591, qui eut pour successeur son fils Mathieu; Pierre Chesneau, vers 1620; Louis Chesneau, à la même époque; Jean Remichon, vers 1630; Antoine Hernault, 1640; Pierre Avril, 1610, auquel succèdent son fils Pierre, mort en 1676, et son petit-fils Olivier, décédé en 1725; Marin Ysambart, 1635. Pierre Vaudran, 1640; Jean Lambert, vers 1640; Jean Leboullenger, 1654; Pascal Yvain, 1648; René Jouanneaux, 1591, à qui succèdent Jean, son fils, et Bertrand, son petit-fils; Mathieu Besset

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1648-1659; Mathurin Cizé, 1660; Nicolas Regnart, vers 1660; François Vallée, 1661, auquel succède son fils Michel; Jean Girard, vers 1650; Pierre Ysambart, 1644; René Hernault, 1649; Henri Strick, 1679, auquel succède son fils, Olivier; François Bruant, sieur de la Fresnaye, 1682; Christophe Hernault, 1694; Jean Hubault, 1697; Pierre Foureau, 1695. (Bibliothèque d'Angers nº 919, catalogue Lemarchand.)

La Flèche. — René Troismailles, dont nous avons parlé plus haut, imprime un ouvrage à La Flèche, en 1575. De 1605 à 1616, nous connaissons 27 volumes sortis des presses de Jacques Rezé. Gervais Laboe, imprimeur-libraire, édita 30 ouvrages, depuis l'année 1615 jusqu'en 1635. Louis Hébert (1617-1625) imprima au moins neuf livres. Adrien Chapelet était libraire en 1619. Guillaume Guyot tenait une librairie en 1620. On trouve Martin Guyot, imprimeur-libraire, en 1634, et Bernard Guyot, libraire, en 1646. De 1616 à 1654, Georges Griveau édita 63 volumes; il eut pour successeur sa veuve (1654-1659), de qui nous avons un ouvrage; Georges Griveau, son fils, prit la suite de la maison en 1659 et mourut en 1662, après avoir imprimé deux livres et sa veuve (1662-1701) n'imprima pas moins de 21 volumes. De 1677 à 1711, nous trouvons l'imprimerie Jacques Laboe, petit-fils de celui ci-dessus, qui édita 6 ouvrages. (*Revue historique et archéologique du Maine*, année 1896.)

Saumur. — René Hernault, imprimeur-libraire, 1527; Augereau, libraire, 1535; Antoine Chappuy, éditeur, 1585; Pierre Godeau, imprimeur-libraire, de 1598 à 1623; Jean Berthe, libraire, décédé en 1612; Claude Girard, imprimeur, 1615, auquel succéda son fils, Pierre, en 1641; René Hernault, 1619; Pierre Piededieu, imprimeur, 1619; Thomas Porthau, imprimeur-libraire, mort en 1623; Daniel de l'Erpinière, imprimeur-libraire (1623-1669); Henri Desbordes, imprimeur-libraire, jusqu'en 1626; Isaac Desbordes (1626-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1674); Jean Desbordes, frère d'Isaac, libraire, 1657; Henri Desbordes, imprimeur, 1678; Louis Guyon, imprimeur, décédé en 1628; Louis Macé, libraire, 1630; André Hernault, imprimeur (1638-1640), auquel succède Antoine Hernault (1640-1648); Jean Ribotteau, imprimeur libraire, 1655; Antoine Rousselet, imprimeur-libraire, 1655; Jean Lesnier, imprimeur-libraire, mort en 1658, auquel succède son fils Jean, décédé en 1675; René Péan, libraire (1659-1680); Jacques Calloué, libraire, mort en 1664; François Ernou, imprimeur-libraire (1664-1695), auquel succède François-Gabriel, son fils; Nobileau, libraire, 1685. (*Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois*, décembre 1910.)

F. UZUREAU.

18 — CATINAT.

Nous ne savons rien de ce qui concerne Hamard avant la Révolution [1], si ce n'est ce que dit de lui le général d'Andigné (*Mémoires*, t. Ier, p. 281), où, parlant de Ménard dit *Sans-Peur*, chef de chouans des environs de Segré, il dit que celui-ci avait fait partie « d'une bande de contrebandiers « armés qui avait acquis quelque célébrité en Anjou sous « le nom de bande d'Amard, du nom de celui qui la com- « mandait ».

Que devint Hamard amnistié en 1790? Nous l'ignorons. Il est probable qu'en 1793 il passa en Vendée avec ses camarades et suivit l'armée royale dans sa campagne de Normandie. Mais, après la déroute du Mans, il s'arrêta dans la

[1] Taine. *Les origines de la France contemporaine. L'ancien régime* p. 500, cite une lettre du baron de Bézenval, du 19 juin 1789 (Arch. Nat., 4, 143) dans laquelle il est question d'une bande de contrebandiers de l'Anjou, dont le chef hardi et redoutable a déjà avec lui cinquante-quatre hommes. Il demande s il n'y aurait pas lieu de corrompre quelques-uns de ses hommes pour se le faire livrer, puisqu'on ne peut le prendre. Il semble bien que cette lettre concerne la bande de Hamard.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mayenne, dont il était peut-être originaire. et s'établit sur la paroisse de Laigné, entre Craon et Château-Gontier avec les hommes qui le suivaient.

Au commencement de 1794, il est à la tête d'une bande de chouans qui semble s'être rattachée à la division de Craon, commandée par Lecomte.

Baucelin, qui a obtenu que de Scépeaux, Turpin, Dieusie et Ménard acceptent d'adhérer au traité de paix signé par Charette à la Jaunaie le 17 février 1795, part le 8 mars avec le général Lebley et une quinzaine de chouans, parmi lesquels se trouve Coquereau, et se rend à Craon, où il obtient les signatures de Lecomte et de Blain.

« Parti de Craon, le 19 ventôse (9 mars), nous avons « découvert près de Luigné (Laigné) la bande du nommé « Amar, toute composée d'environ cent hommes échappés « à la déroute du Mans. Le résultat de la conférence a été « une réconciliation. Ses gens se sont rendus au bourg de « Luigné, y ont embrassé les troupes républicaines qui y « sont cantonnées et Amar nous a suivis à Châteaugon- « thier. » Baucelin ajoute que Coquereau, les chefs de chouans des districts de Château-Gontier et de Châteauneuf et avec eux Hamard ont déclaré, en présence des autorités civiles et militaires, se soumettre aux lois de la République. (*Supplément à la justification du citoyen E.-B. Baucelin*, p. 104.)

La paix semble dès lors établie dans la contrée, mais, le 26 mars, *Jambe d'Argent*, *Moustache*, Hamard et *Carabine* adressent une lettre aux administrateurs du district de Château-Gontier, les invitant à ne plus envoyer chercher des grains dans la région de Quelaines et de Laigné, où il n'y en a plus, les prévenant qu'ils s'opposeront à cet enlèvement. (Archives de la Mayenne, I, 239.)

En effet plusieurs convois furent attaqués et enlevés par les Chouans. Ceux-ci signent, le 20 avril, le traité de la Mabilaie. La paix parait assurée dans le pays. Cependant,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le 30 mai, Hamard écrit de nouveau aux administrateurs de Château-Gontier, leur reprochant d'avoir les premiers violé la paix en retenant plusieurs Chouans détenus dans leurs prisons et déclarant qu'il s'opposera au transport des provisions en leur ville. (Mêmes archives, L. 239.)

A quelques jours de là, le général Dhalancourt, qui a remplacé Lebley, envoie un détachement chercher des blés sur Quelaines et Houssay. Il est attaqué par les Chouans qui sont repoussés laissant de nombreux morts sur le terrain. Le rédacteur anonyme du *Mémoire historique sur la Chouannerie dans le district de Château-Gontier*, publié par M. Pallu du Bellay dans la *Revue Hist. et Archéol. du Maine* (t. LXIX, p. 307), dit que cette attaque fut dirigée par *Jambe d'Argent* qui y fut tué, ce qui est faux, puisqu'il fut tué seulement au mois d'octobre suivant. Mais, si un chef fut tué dans ce combat, ce fut sans doute Hamard, dont on ne rencontre plus le nom cité dans aucune pièce à partir de ce moment.

L.

19 — ARMOIRIES.

Les armes « chargé de 3 mouchetures d'hermine 2 et 1 avec un croissant montant en abime » sont celles de Thibault . *Lemoine*, chanoine de Saint-Maurice d'Angers (xv^e^ siècle), mort évêque de Chartres. Son sceau à la date de 1427 pend à une quittance (Saint-Serge, prieuré d'Huillé. Arch. de Maine-et-Loire) très petit, ovale, avec un chanoine debout dans le champ, la cuculle sur la tête, tenant de la main gauche un livre; sous les pieds un très petit écu à ses armes.

E. P.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

QUESTIONS

21 — Luillier.

Quel est l'écrivain dont je trouve le nom cité entre parenthèses dans le titre suivant : *Luillier... du Saumurois.*

Nouveau voyage aux grandes Indes. Rotterdam, 1742. in-12.

E. P.

22 — Piochon.

Parmi les premières lettres connues de Châteaubriand, publiées d'abord par M. de Granges de Surgères (*Une gerbe de lettres inédites de Chateaubriand*, Paris, Leclerc, 1911) puis par M. L. Thomas (*Correspondance générale de Châteaubriand*, Paris, Champion, 1912, t. Ier supplément), cinq sont adressées à « M. Piochon, négociant de bas de fil, faux bourg Saint-Jacques, à Angers », en 1790. Ce personnage n'est mentionné ni dans les annuaires d'Angers de cette époque, ni dans le *Recensement général* de 1780 (Bibl. munic., m. 969). Quelqu'un pourrait-il fournir des renseignements sur ce Piochon et dire où sont passés ses papiers et ses comptes?

Louis Hogu.

23 — Boisnet.

Nous trouvons dans l'*Angevin de Paris* la note ci-dessous. Nous nous faisons un plaisir de transmettre cette question à nos lecteurs :

« La *Revue d'Anjou* vient d'inaugurer une rubrique fort « intéressante que nous recommandons spécialement à nos « amis. C'est celle du « Fureteur Angevin » qui pose à son « public une série de questions angevines et sollicite, pour « les enregistrer, les réponses de ses lecteurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« On s'entretenait l'autre jour, de cette rubrique, au sort « de laquelle préside un érudit doublé d'un fin lettré, et on « soumettait à sa sagacité un point sur lequel nous attirons « l'attention de nos lecteurs.

« Quelle est l'origine du nom de « Boisnet » appliqué à « un quartier d'Angers?

« Nous serons heureux d'apporter à notre « Fureteur « Angevin » une réponse décisive si elle nous parvient. « L'enquête est ouverte. »

24 — DESHAYES.

En 1734, les sieurs Regnier et François Deshayes fondaient à Saumur une manufacture de mouchoirs et de siamoises à fleurs qui reçut le titre de Manufacture Royale.

En 1748, ce même Deshayes fondait la manufacture de toiles à voiles de Beaufort, dont l'histoire constituera la deuxième partie des *Recherches sur l'histoire de l'Industrie textile en Anjou* que publie la *Revue*.

Or, si au point de vue économique les documents sont nombreux, il nous a été impossible de recueillir le moindre renseignement sur les origines et la famille de ce Deshayes, qui avait deux fils, Pierre et Nicolas, ses successeurs à Beaufort et à Saumur.

Quelqu'un pourrait-il combler cette lacune en me communiquant des pièces de famille ou en m'indiquant où je pourrais en prendre connaissance?

V. DAUPHIN.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Résumé des Observations Météorologiques

faites à la Baumette (près Angers)

(Altitude : 30 mètres 52)

Mai 1913

Pression barométrique. Moyenne : 758mm,28 ; minimum, 748mm,90, le 5, à 4 heures du matin ; maximum, 768mm,90, le 24, à 10 heures du matin ; écart extrême, 20mm,00.

Température. Moyenne (sous l'abri) des minima, 9°,45 ; des maxima, 18°,74 ; (sans abri) des minima, 9°.15 ; des maxima 21°,90 ; des maxima (boule noire), 24°.83 ; sur le sol gazonné des minima 7°,38 ; des maxima 29°,26 ; d'une eau de source, 11°.50 : du mois, 14°,34. Sous l'abri ; minimum absolu 4°,8, le 2 ; maximum absolu 30°.3, le 26. Sans abri ; minimum absolu 4°,3, le 2 ; maximum absolu, 35°,0, le 26 ; maximum absolu (boule noire), 39°,2, le 29. Sur le sol gazonné, minimum absolu 1°,3, le 7 ; maximum absolu, 53°,5, le 26.

Humidité relative moyenne du mois, 73 ; minimum, 35, le 25, à 1 heure du soir ; maximum, 98, le 28, à 7 heures du matin.

Nébulosité moyenne du mois, 6,66 ; moyenne diurne la plus faible 0,0, le 25 ; la plus forte, 10,0 les 12, 20.

Nombre de jours de soleil, 26 ; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 148 h. 75 environ.

Pluie totale du mois, 74mm8, en 15 jours appréciable au pluviomètre et 3 jours appréciable au pluvioscope ; la plus forte, 14mm7, le 15. Evaporation, 77mm00.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fréquence des vents : 1 jour du N N-E ; 4 jours du N-E ; 1 jour de l'E N-E ; 1 jour de l'E ; 2 jours du S-E ; 1 jour du S ; 1 jour du S S-W ; 6 jours du S-W ; 1 jour de l'W S-W ; 6 jours de l'W ; 4 jours de l'W N-W ; 3 jours du N N-W.

Vitesse du vent en mètres par seconde, moyenne du mois, 4m8 ; moyennes diurnes : la plus élevée, 10m9, le 4 ; la plus faible, 1m8, le 28. Vitesse maximum du vent, 17m6 par seconde, le 4 à 4 h. 20 du soir. (Vent W N-W.)

Rosée les 1, 2, 3, 7, 14, 19, 21, 22, 25, 26, 27. Brouillard les 24, 28, le matin à 6 heures et 7 heures ; grêle le 2 ; halos solaires, les 18, 22.

Orage le 10, de l'W à l'E de 3 h. 7 à 3 h. 28 du soir. Orage le 15, de l'E S-E au N N-E de 3 h. 10 à 3 h. 37 du soir.

Arrivée du Rossignol et du Loriot, le 1er.

Juin 1913

Pression barométrique. Moyenne : 763mm,66 ; minimum, 758mm,29, le 5 à 1 heure du soir ; maximum, 770mm,95 le 28, à 10 heures du soir ; écart extrême, 12mm,66.

Température. Moyenne (sous l'abri) des minima, 11°,52 ; des maxima, 22°,09 ; (sans abri) des minima, 11°,29 ; des maxima, 26°,10 ; des maxima (boule noire) 26°,98 ; (sur le sol gazonné) des minima, 9°,45 ; des maxima, 42°,44 ; d'une eau de source, 13°,95 ; du mois, 17°,28. Sous l'abri ; minimum absolu 8°,7, le 2 ; maximum absolu, 29°,7, le 15. Sans abri ; minimum absolu 8°,3 le 2 ; maximum absolu, 37°,0, le 15 ; maximum absolu (boule noire), 41°,5, le 15. Sur le sol gazonné, minimum absolu 5°,3, le 9 ; maximum absolu, 57°,0 le 29.

Humidité relative moyenne du mois, 68 ; minimum, 34, le 29, à 4 heures du soir ; maximum, 98, les 5 et 17, à 7 heures du matin.

Nébulosité moyenne du mois, 6,20 ; moyenne diurne la plus faible, 2,0 les 25, 28 ; la plus forte, 10,0 le 7.

Nombre de jours de soleil, 29 ; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 237 h. 00 environ.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pluie totale du mois, 16mm,0, en 6 jours appréciable au pluviomètre et 5 jours appréciable au pluvioscope ; la plus forte, 8mm,8, le 17. Evaporation, 94mm,20.

Fréquence des vents : 4 jours du N ; 2 jours du N-E; 3 jours de l'E N-E ; 1 jour de l'E S-E ; 1 jour du SS-W ; 1 jour du S W ; 2 jours de l'W S-W ; 9 jours de l'W ; 2 jours du du N-W; 5 jours du N N-W.

Vitesse du vent en mètres par seconde, moyenne du mois, 5m,1 ; moyennes diurnes : la plus élevée, 10m,0, le 9 ; la plus faible, 1m9, le 8. Vitesse maximum du vent, 15m.3 par seconde le 5 à 3 h. 45 du soir (vent W S-W).

Rosée les 1, 2. 3, 6, 9. 10, 14, 18, 22, 23, 24, 26. 28, 29 ; brouillard le 4 ; halos solaires les 2, 9.

Arrivée de la huppe le 13.

Début de la floraison de la vigne (Chasselas), le 24 ; milieu de la floraison le 30.

Orage du S au N, le 16, de 7 heures à 7 heures 10 du soir. Eclairs très vifs le 17, au N-W, de 12 heures 30 à 1 heure du matin.

A. CHEUX.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chronique

Comme les années précédentes un certain nombre d'artistes angevins ont exposé à Paris aux Salons des Artistes français et la Société nationale des Beaux-Arts. L *Angevin de Paris* leur a consacré, sous la signature Lafleuriaie, le très intéressant article que nous reproduisons ci-dessous :

Société des Artistes français. — Il fut un temps où l'on se donnait rendez-vous, aux « indépendants », devant les œuvres de notre compatriote feu le peintre-douanier Rousseau, pour passer quelques moments de douce gaîté... C'est au très officiel Salon des Artistes français qu'il faudrait venir aujourd'hui pour retrouver, devant les envois de certains médaillés ou même « hors-concours », une impression semblable,.. encore y avait-il en Rousseau quelque poétique ingénuité .... entre autres citerai-je un extraordinaire « Assassinat de Henri III » et une « Réception d'un Prix de Rome à Valenciennes », régulièrement constellée de petites lunes qui sont des chapeaux canotiers.

Hâtons-nous de le dire, ces envois ridicules ne sont point signés de noms angevins et nos compatriotes, cette année encore, font honneur à leur province :

Voici la « Douche irisée » (24) de notre ami Ludovic Alleaume, qui nous montre un groupe d'aimables baigneuses prenant leurs ébats dans un riant décor de parc, sous les jets d'eau d'un bassin où le soleil joue et met le diadème de son arc-en-ciel. C'est d'un coloris doux et chatoyant et d'un dessin charmant ; autre effet de lumière, plus intime et plus vaporeux, dans le « Coucher » (25) du même auteur. Du regretté Achille Cesbron, voici les » Iris et Cytises » (370) et des « Pivoines » (369), pleines de fraîcheur. Jules Duvanel, le dévoué secrétaire-adjoint de la Société des Artistes Angevins, a exposé « Chez le Chaisier, à Briis » (647), un de ces intérieurs rustiques où il excelle. Le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Feu de Bengale » (734) de L.-A. Tessier est parmi les plus habiles composition de cet excellent artiste et nous louerons également la virtuosité d'une exécution pour laquelle les jeux les plus capricieux de la lumière et de la fumée, ces deux impalpables, n'ont point de secret, et l'heureuse ordonnance de l'ensemble; c'est une des meilleures toiles du Salon. Je citerai encore la « Vue du Bourg-de-Batz » de Mme Arc-Valette, les toiles de de MM. Bricard et Tillier, les animaux de M. Richard. les aquarelles de M. Dainville et l'importante exposition particulière où M. Lionel Royer a réuni six vastes compositions décoratives inspirées de la vie de Jeanne d'Arc.

A la sculpture, Maurice Cayron nous présente un joli et souriant « Buste de Fillette » (3300). Georges Chesneau s'est distingué, cette année, en envoyant deux importantes académies : « Surprise » (3322), gracieuse figure pleine de souplesse, et « Daphnis » (3323), statue de pierre où il s'affirme, en même temps qu'un modeleur habile à saisir les belles lignes, un véritable « sculpteur », apte à exécuter son œuvre en matière définitive... mérite des plus rares au temps qui court. René Grégoire, que nous retrouverons aux médailles, expose un « Buste d'enfant » (3560), en marbre, fort expressif. René Guilleux nous prouve qu'on peut être à la fois sapeur du génie et sculpteur à qui le génie sourira peut-être, car c'est de sa caserne de Toul qu'il a envoyé un bon « Buste » en bronze (3576). Albert Jouanneault est représenté, cette année, par l'intéressante maquette du « Monument à Du Petit-Thouars · (3657) destiné à la ville de Saumur et dont l'*Angevin de Paris* a déjà entretenu ses lecteurs. On peut déjà juger, malgré les dimensions restreintes de cette maquette, du mouvement fougueux et de la conception habile de cette œuvre, que nous souhaitons de voir au plus tôt réalisée. Léon Morice est toujours l' « imagier » par excellence et le bois n'a pas de secrets pour lui, témoin son excellent « Buste de Me Paul Faure « (3861) et son « Savetier moyen âge » (3862) qui semble sortir d'une ballade de Villon ou d'un « dict » de notre Pierre Faifeu. Georges Picot expose un « Buste » (3942) plein de qualités. Geoffroy de Ruillé a la passion des animaux comme Achille Cesbron avait celle des fleurs ; son « Cheval en liberté » (4032) prouve qu'il les connaît autant qu'il les aime. Notons encore les sculpteurs angevins Bordeaux-Montrieux, Chèvre, de Manneville, Perrotte et Quénard.

René Grégoire représente dignement l'Anjou à la Gravure en Médailles : ceci n'étonnera personne, car il n'a point démérité depuis son Prix de Rome.

A l'Architecture, Michel Dupré expose une pittoresque « Vue de Saint-Séverin qui disparaît (4372). Maurice Laurentin,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

délaissant un instant l'Anjou, nous a rapporté de Bretagne une aquarelle du « Port Blanc » (4445) cher à Botrel et un dessin à la plume du « Mont Saint-Michel » (4446). M. Jusserand évoque le « Cloître de l'Abbaye Saint-Aubin », sujet bien angevin.

A la Gravure, nous retrouvons Ludovic Alleaume, l'un des meilleurs lithographes modernes ; son « Coucher » en est la preuve (4579). Nous y retrouvons aussi Michel Dupré, avec un « Portrait » à l'eau-forte (4784). Ad. Recouvreur n'est pas seulement le nouveau président, actif et dévoué, de la Société des Amis des Arts d'Angers, c'est aussi un aquafortiste de talent et nous le féliciterons autant de son exécution que du choix heureux et bien angevin de ses sujets : « Le Vieux Ronceray » (5074) et la « Rue de l'Évêché » (5075). Angevins aussi, à cette section, MM. J.-A. Mignon, L. Thévenin et C. Tranchand.

Société nationale des Beaux-Arts. — Franchissons maintenant le mur mitoyen et cherchons nos compatriotes au Salon de la Société nationale des Beaux-Arts ; ils y sont moins nombreux, encore que jamais, car ni Desbois, ni Lebasque n'ont envoyé cette année, et c'est regrettable... mais ils sont excellents :

Mme Desbordes-Jouas soutient l'honneur de l'Anjou et de la Société des Artistes Angevins avec ses « Fleurs » (375) pleines d'une mystérieuse lumière. Notons aussi les envois de MM. Henri Lavoué et L. Mignon.

A la Sculpture, Alfred Benon s'affirme résolument angevin et régionaliste avec un « Visage angevin » (1821), un de ces types si nombreux chez nous qui rappellent le pur ovale des vierges médiévales ; un chapiteau roman sert de socle et complète heureusement l'ensembls.

A la Gravure, Gobô et Charles Jouas, l'un avec des impressions de Bretagne (2271 à 2273), l'autre avec une suite de vues de Paris (2309 à 3312). L'*Angevin de Paris* a maintes fois dit le talent de ces deux artistes ; ils méritent encore une fois tous ses éloges.

Enfin, à la Musique, Jean Huré a envoyé une « Élégie » pour chant, piano et violoncelle, qui fut exécutée avec grand succès à l'audition du 22 avril.

Et, pour terminer, étonnons-nous, en le regrettant, que la section des Arts Décoratifs, si intéressante pourtant, ne compte dans ces deux Salons aucun Angevin ; c'est une lacune que nous voudrions voir combler.

***

Nous sommes très heureux de signaler le grand succès qu'ont obtenu les portraits exposés au Grand Salon des

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Champs-Elysées par notre distingué compatriote M. Eugène L'Hoest, dont le talent est justement apprécié dans le monde des Arts. Ce sont les bustes en marbre de M. Aristide Briand, ancien président du Conseil des Ministres, et de M. Constant Verlot, député des Vosges, ainsi qu'un grand médaillon de feu Arthur Chenevière, de Genève.

La presse parisienne tout entière a été unanime à féliciter notre jeune maître angevin de sa brillante exposition et à signaler l'intérêt qui s'attache à la reproduction des traits de l'ancien Président du Conseil.

L'*Illustration* donne une belle reproduction du buste de M. Briand, dans son « hors texte » sur la sculpture au Salon.

La *Revue hebdomadaire*, *Excelsior*, *les Annales* ont également reproduit la belle œuvre de M. L'Hoest.

L'*Intransigeant*, dans ses échos du vernissage, s'exprime en ces termes : « En revanche, le buste de M. Briand est « fort réussi, l'œil lointain, la lèvre un tantinet dédaigneuse, « un Byron, fils de Cromwel, comme l'appelle M. Clémenceau. »

Dans le *Gil Blas* nous lisons : « Combien plus expressif, « plus vivant, le buste de M. Briand par Eugène L'Hoest « qui a, lui aussi, son succès de curiosité; le regard un peu « lointain, qui rêve, et la bouche, un peu dédaigneuse, tra- « duisent très heureusement le visage de cet homme d'État. »

Le succès est du reste complet, puisque la glorieuse petite carte-postale vient de paraître au Salon, reproduisant le buste Briand, donnant ainsi à M. L'Hoest la large consécration populaire de cette belle œuvre.

***

M. le Maire d'Angers, estimant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour sauvegarder les bâtiments publics, immeubles ou sites de la ville présentant un intérêt architectural, archéologique ou artistique, vient de créer une commission extra-municipale à ce sujet.

Elle est composée de :

M. le Maire ou l'adjoint délégué ; M. Gilles-Deperrière, ex-président de la Société des Amis des Arts ; MM. Paré, Planchenault et Sémery, conseillers municipaux ; M. Recouvreur, président de la Société des Amis des Arts ; M. Saché, archiviste départemental ; M. de Farcy père, vice-président

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la Société d'agriculture, sciences et arts; MM. Bessonneau, le chanoine Urseau, Ch. Lair et Lefèvre, membres de la commission d'archéologie; M. Michel, conservateur du Musée d'archéologie; M. Cosmi, ingénieur en chef des ponts et chaussées; M. Le Roux, ingénieur des ponts et chaussées; M. Cochard, président du Syndicat d'initiative; M. le président de la Société des architectes de l'Anjou; M. Paride-Weber, directeur de l'École des Beaux-Arts; M. Brot, architecte de la Ville.

Cette commission sera chargée de désigner et de cataloguer les bâtiments publics, immeubles privés ou sites de la Ville d'Angers qui, en dehors des monuments historiques classés, offrent assez d'intérêt pour que le Conseil municipal en assure la conservation.

***

Dans sa séance du 16 juin dernier, la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers a exprimé le vœu suivant en faveur de la conservation du logis dit du Roi de Pologne, dont la démolition est probable :

« La Société Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts (ancienne Académie) d'Angers;

« Constatant combien il importe, au point de vue de l'art et de l'histoire, de conserver l'ensemble des constructions du seizième siècle, désignées sous le nom de Logis ou de Château du Roi de Pologne;

« Regrette que les efforts de l'autorité municipale pour en assurer la sauvegarde n'aient pas abouti;

« Et exprime le vœu que la ville d'Angers n'ait pas à regretter la destruction d'un édifice dont historiens et artistes ont pu apprécier le caractère et l'intérêt. »

***

Le dimanche 15 juin, le Syndicat Agricole d'Anjou, réuni en assemblée extraordinaire, fêtait le 25e anniversaire de sa fondation.

En célébrant ses noces d'argent, le Syndicat a eu la pieuse idée d'associer à cette solennité la mémoire de son fondateur, M. le comte Henri de la Bouillerie, dont le nom est toujours resté vénéré parmi les membres de l'Association.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Un buste a été élevé à ce lutteur de la première heure.

On a bien voulu nous promettre un article sur l'œuvre d M. de la Bouillerie et la solennité ci-dessus. Nous le donnerons dans le prochain fascicule.

Disons, toutefois, que ce fut une belle manifestation dont tous les participants garderont le meilleur souvenir.

∴

Sous le titre « Autour d'une vieille épreuve » et avec la signature de notre collaborateur et ami M. V. Dauphin, l'*Auto* a publié une très intéressante notice sur le Grand Prix cycliste d'Angers, qui s'est couru, pour la 37e fois, le 4 mai dernier et a été enlevé dans un style superbe par Ponchois, devant Fournous, Ellegard, Dupré et Dupuy.

Nous sommes heureux de publier ces « vieux souvenirs » intéressants à tous égards :

Le 4 mai prochain, lors de la deuxième journée des courses vélocipédiques organisées annuellement par l'Auto-Véloce-Club d'Angers, se disputera le 37e Grand Prix d'Angers ou, plus exactement, ce sera la 37e année, depuis sa fondation en 1876, qu'il sera couru.

L'Auto-Véloce-Club, son créateur, est peut-être aujourd'hui la plus ancienne société s'occupant de sport vélocipédique existant en France. Depuis sa fondation en 1875, elle n'a jamais eu d'interruption et son Grand Prix, organisé depuis vingt ans à la date immuable du dimanche qui suit l'Ascension, toujours pourvu d'une belle dotation, s'est toujours couru, sauf en 1878, pour des raisons qu'il nous a été impossible de connaître. C'est donc à travers les curieuses archives de la presse locale que nous avons été puiser l'historique de cette vieille société et de sa célèbre compétition.

C'est après une course organisée au Louroux-Béconnais (M.-et-L.) en 1875, à l'occasion d'un comice, et à laquelle prirent part plusieurs de ses fondateurs, que la société fut constituée, sous le nom de Véloce Club-d'Angers.

Des inondations terribles qui ravageaient le Midi de la France furent le prétexte de la première grande réunion. Elle eut lieu dans la grande allée du Mail, aujourd'hui l'avenue Jeanne-d'Arc, le 4 juillet 1875, et fut très goûtée des spectateurs.

Les journaux de l'époque insérèrent simplement un communiqué dû au secrétaire de la jeune société, mais dans sa chronique la grave *Revue d'Anjou*, qui compte aujourd'hui 65 ans d'exis-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tence, crut devoir traduire son étonnement en terminant sa note, pourtant bien courte, par cette réflexion :

« Les coureurs, juchés sur les hauts et rapides véhicules, avaient un aspect fantastique. »

Voici le curieux palmarès de la réunion, tel que les périodiques le donnèrent :

« Première course : Parcours : 1,725 mètres, vélocipèdes bois et fer.

« Premier prix M. Bouras ; 2e M. Legagneux ; 3e M. Haas.

« Deuxième course. Parcours : 1,755 mètres, vélocipèdes caoutchouc au-dessous de 1 m. 9 :

« Premier prix M. Baudrier ; 2e M. Lihoreau ; 3e M. Brouard.

« Troisième course. Même parcours, vélocipèdes caoutchouc au-dessous de 1 m. 21.

« Premier prix M. Chaligné ; 2e M. Hureau ; 3e M. Brouard.

« Quatrième course. Même parcours, vélocipèdes caoutchouc au-dessus de 1 m. 21.

« Premier prix M. Laumaillé ; 2e M. Baudrier.

« Cinquième course. Handicap.

« 1. Chaligné ; 2. M. Baudrier. »

Encouragée par le succès qu'elle avait remporté, la Société décida, en 1876, d'organiser la seconde réunion, mais avec un programme combien élargi :

A neuf heures du matin, le Véloce-Club reçut les « Vélo-men » (*sic*) dans la cour de la gare et tous défilèrent par la rue des Champs-Saint-Martin (aujourd'hui Denis-Papin), la rue du Haras, le boulevard de Saumur et le boulevard de la Mairie.

A 1 h. 1/2, on ouvrit les portes devant une foule nombreuse qui « s'y était donné rendez-vous et paraissait apporter un vif intérêt aux différents exercices des vélocipédistes qui paradaient sous ses yeux ».

A 2 h. 1/2, première course de vélocipèdes ferrés de toutes tailles (c'étaient les grands parents de nos bicyclettes). Quinze concurrents étaient inscrits ; dix partirent. Les vainqueurs furent : 1. Armand (Blois) ; 2. Clérambault (Chalonnes) ; 3. Pérot jeune (Mantes) ; 4. Bouras (Angers) ; 5. Touzé (Angers) ; 6 Saulgrain (Angers).

Le premier prix était une médaille de vermeil grand modèle.

Puis vint le Championnat de l'Ouest, course réservée aux membres du Véloce-Club. La distance était de 2.800 mètres, « qui ont été parcourus en 6 minutes 10 secondes par M. Laumaillé, suivi à une distance presque inappréciable (*sic*) — à notre époque on dirait à un pneu, mais en ce temps-là ils n'étaient pas nés —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par M. Jactel deuxième; puis venaient MM. Legagneux, Baudrier, Métivier, Laval ».

Le premier prix était une médaille offerte par M. Maillé, député de Maine-et-Loire, et une somme de 200 francs.

Le Grand Prix d'Angers fut ensuite disputé, mais ce nom, qui devait lui rester, n'était pas encore trouvé. On l'appela tout simplement le Concours International.

Le premier prix était de 250 francs — il est aujourd'hui de 400 francs — et une médaille offerte par M. de Soland, député de Maine-et-Loire.

« La course la plus importante, dit le *Patriote*, a été sans contredit le Concours International. Sur les dix ou douze concurrents qui se sont présentés pour cette course, quatre ont fait preuve d'une incontestable supériorité et sont arrivés presque ensemble, laissant leurs concurrents loin derrière eux. Ils avaient parcouru en 13 minutes une distance de 5.600 mètres ; ils ont été ainsi classés : 1. Terront (Paris) ; 2. Pascaud H. ; 3. Camille Thuilet (Paris) ; 4. Tessier (de Chambéry). »

De quelle auréole glorieuse n'est pas entouré aujourd'hui le nom de Terront qui devait plus tard gagner le premier Paris-Brest ! Terront alors débutait presque. Il a eu une des carrières sportives les mieux remplies.

La réunion se continua par des exercices d'adresse.

« Trois vélocipédistes seulement sont entrés dans la lice et ont accompli sur leurs bicycles les tours les plus surprenants d'équilibre, de souplesse et de légèreté. » Ce sont MM. Henri et Paul Pascaud de Paris, que le chroniqueur du *Maine-et-Loire* présentait « pour les plus forts vélocipédistes de Paris pour les tours de force et d'adresse », et Jules Terront.

Un handicap ainsi qu'une course de consolation terminèrent la réunion.

Trois fois, successivement, Terront devait gagner le Grand Prix d'Angers en 1876, 1877 et 1879. Jusqu'en 1890, il fut parmi les concurrents, mais il se vit ravir la palme par d'autres étoiles qui s'étaient levées au firmament cycliste. En 1888, il inscrivait son nom pour la quatrième fois au glorieux tableau ; en 1887 et 1889, il fut seulement troisième.

Charron, deux fois, en 1886 et 1887, enleva la première place. Avec le sien, seuls les noms de de Civry (3 fois), Cottereau (2 fois), Gougolz (2 fois) figurent plusieurs fois parmi les vainqueurs.

∴

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs les succès que viennent de remporter à l'Académie française deux de nos plus distingués et plus sympathiques collaborateurs.

Un prix Davaine de 1500 francs a été décerné à M. Pierre Gourdon, pour son beau livre intitulé « Les Courtagré » et Mlle Mathilde Alanic s'est vu attribuer un prix Jules Favre de 300 francs pour sa charmante « Petite Miette ».

M. Jean de Montlaur a obtenu un prix Monthyon de 500 francs, pour son roman très émouvant et très original : « Ben-i-Kelbb ».

***

Au concours de littérature spiritualiste, M. Pierre Gourdon a obtenu un prix (section des romans et des récits), pour « Les Courtagré ».

***

Mme Jehanne Moreau-Goujon, vient d'obtenir à Nice, une médaille d'argent, et sa pièce primée, « La mort du Grillon », en un acte et en vers, vient d'y être représentée avec un très vif succès.

Notre compatriote vient en outre d'obtenir le deuxième prix au concours poétique ouvert par les Jeux Floraux de Cherbourg (Académie de la Manche).

***

Les 11, 12, 13 et 14 mai, avait lieu, à Angers, le XIe Congrès des Associations d'anciens Élèves des Lycées et Collèges de France, Algérie et Tunisie.

151 Associations y étaient représentées.

Toutes choses avaient été réglées avec soin par le Comité angevin d'organisation composé de MM. René Gauvin, François Bazantay, Georges Jagot, Eugène Proust, Pierre Taugourdeau à qui des félicitations, des remerciements bien mérités furent prodigués par les congressistes reconnaissants.

Le Congrès était présidé par M. Leprince-Ringuet, avocat à la Cour d'Appel de Paris, administrateur du Lycée Saint-Louis, ancien conseiller du commerce extérieur, président de l'Union. M. Bourély, sous-secrétaire d'État aux Finances, avait été délégué par le Gouvernement pour présider la séance solennelle du Congrès, au cours de laquelle il fit savoir que M. François Bazantay était nommé officier de l'Instruc-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion publique et que les palmes d'officier d'Académie étaient décernées à MM. Beucher, Dupic, Guihal et Taugourdeau.

Il annonça, en outre, qu'un des congressistes, non le moins remarqué dans son costume algérien, le caïd de Lavigerie, recevrait sous peu la rosette d'officier de l'Instruction publique.

Nous n'essaierons pas de résumer les séances de travail, qui furent très suivies et fort intéressantes, ni de raconter les fêtes et excursions qui eurent lieu à l'occasion de ce Congrès ; elles furent très brillantes, l'entrain y fut grand, empreint d'une franche camaraderie; la place nous manquerait pour en parler comme il conviendrait. Nos lecteurs en trouveront le compte rendu complet et très détaillé dans le numéro de juillet du « Bulletin trimestriel de l'Association amicale des anciens élèves du Lycée d'Angers », que dirige avec activité et talent M. Pierre Taugourdeau.

***

Pendant les mois de mai et de juin, le département de Maine-et-Loire a reçu la visite de trois ministres : M. Clémentel, ministre de l'Agriculture, faisant un voyage d'études, résida quelques jours à Saumur ; M. Massé, ministre des Travaux publics, assista, également à Saumur, au banquet des Bleus d'Anjou, et M. Bourély, sous-secrétaire d'État aux Finances. vint à Angers, présider la séance solennelle du XIe congrès des Associations d'Anciens élèves des Lycées et Collèges de France, Algérie et Tunisie.

***

Le 21 mai, s'est tenu à Paris, sous la présidence de M. le docteur Vibert, de Paris, le troisième Congrès de médecine légale en langue française.

M. le docteur Legludic, dont la compétence en cette matière est universellement reconnue, en fut nommé vice-président.

Ajoutons que notre distingué compatriote a refusé la présidence du prochain congrès, à laquelle le désignaient d'ailleurs ses nombreux et savants travaux, sa grande expérience et sa vaste érudition.

***

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 2 mai, M. le Professeur Monprofit a fait à une soirée de la Société Française de sauvetage à Paris une conférence sur les services hospitaliers dans la guerre des Balkans. La séance était présidée par M. le médecin-major Massip, remplaçant le Ministre de la guerre empêché.

Notre savant compatriote a, dans une autre conférence, le 7 mai, à l'école des Hautes-Études sociales à Paris, traité de « l'Organisation de l'enseignement et de la réforme des études médicales ».

∴

Notre distingué compatriote M. Étienne Port vient de prendre la direction d'une collection d'ouvrages destinés aux bibliophiles et constituant sous le titre « In angello » une série d'œuvres choisies dans les littératures des diverses époques.

C'est l'éditeur Ch. Bosse, 46, rue La Fayette qui publie cette collection dont le premier volume « Théocrite » est tiré à 500 exemplaires numérotés.

∴

L'Association des Amis du Mont Saint-Michel nous prie de faire savoir que les fêtes projetées au Mont, au commencement d'août, n'auront pas lieu cette année, l'administration des Beaux-Arts ne l'autorisant pas à disposer d'une des salles de l'Abbaye, pour y donner une représentation.

En conséquence, le programme annoncé, *sur lequel étaient en droit de compter les souscripteurs participant aux frais des fêtes, ne pouvant être entièrement rempli*, il a été décidé que ces fêtes seraient réalisées l'année prochaine sur de nouvelles bases et que les souscriptions seraient *intégralement* remboursées.

∴

Un sculpteur angevin, M. Léon Morice, a obtenu une récompense des plus flatteuses, réservée aux artistes les plus distingués : une de ses œuvres a été récemment acquise par la Manufacture Nationale de Sèvres.

∴

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans notre dernier numéro nous avions annoncé qu'à Angers serait caserné un groupe militaire cycliste. On avait annoncé aussi qu'Angers serait le siège de la 9e division de cavalerie.

Au dernier moment, nous apprenons que la ville de Tours sera la résidence et des cyclistes et de l'état-major de la 9e division de cavalerie.

***

Au cortège de bannières qui eut lieu à Rouen en l'honneur de Jeanne d'Arc, l'une des plus remarquées, l'une des plus belles était celle de l'Anjou.

De nombreux discours furent prononcés à cette solennité, dont l'un par notre distingué collaborateur, M. Joseph Joûbert, qui a bien voulu nous remettre à ce sujet l'intéressant article que nous publions dans ce fascicule.

***

Le 8 juin eut lieu à Angers une fête des Fleurs qui fut très réussie. La cavalcade défila avec ordre à travers les rues de la ville et se termina par une bataille de fleurs dans l'avenue Jeanne-d'Arc.

Disons de suite que le bon goût des Angevins avait su faire de petites merveilles avec ces fleurs, qui sont un des délices et une des parures de notre terre d'Anjou.

Le samedi et le dimanche soir, un théâtre de la nature, dans le jardin du Mail, obtint un succès mérité et les tableaux animés, assurés par le concours précieux d'artistes-étoiles comme Mlle Sandrini, Mlle Beauvais et Mlle Hansen, de l'Opéra, étaient encadrés de danseuses de premier choix, comme Mmes Keller, Neetens et Andrée, de l'Opéra; comme Mlles Pradels, Lysis, Mary, Chloé, Delys, la petite Nétina, etc,, du corps de ballet Sandrini.

***

C'est le 15 juin qu'a commencé la troisième campagne théâtrale aux Arènes de Doué-la-Fontaine. Le spectacle se composait de « Horace », la célèbre tragédie de Pierre Corneille, et d'une fantaisie en vers de Michaud d'Humiac, « Le songe d'une nuit de Printemps ».

***

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 17 juin, au collège de Combrée, on célébrait les noces d'or de M. le Chanoine Humeau, économe de l'Institution, et la fête du Supérieur, M. le Chanoine Bernier.

Il ne nous appartient pas de rendre compte de cette réunion de famille, mais nous croyons devoir signaler le grand succès qu'y remportèrent une messe à quatre voix inégales, *De Aurata Virgine*, et une belle cantate à M. le Chanoine Humeau, dont l'auteur, un musicien accompli, n'est point inconnu de nos lecteurs : c'est, en effet, M. Florentin Aubry, qui, pendant une absence de notre chroniqueur habituel, voulut bien écrire pour la Revue de l'Anjou, avec son talent et sa grande compétence, les derniers comptes rendus des concerts populaires, que nos lecteurs ont appréciés comme ils le méritent.

Que M. Aubry nous permette donc de lui adresser, en même temps que nos remerciements, nos bien sincères félicitations pour les deux belles œuvres qu'il a fait applaudir à Combrée.

***

La distribution des prix de l'École Municipale de Musique a eu lieu le 4 juin, au Cirque-Théâtre, avec l'habituelle solennité.

M. le docteur Montier, adjoint, présidait. A ses côtés on notait sur l'estrade officielle la présence de MM. Aubert, conseiller de préfecture ; Blanc, adjoint ; E. Cointreau, président de l'École; Foare, directeur; Perdereau, président du Syndicat des Artistes musiciens; le Conseil d'administration, tous les professeurs, etc.

La Musique municipale, sous la direction de M. Boyer, exécuta brillamment « La Marseillaise », puis M. le docteur Montier prononça un discours qui fut très applaudi.

Après lecture, par M. Hermann, du palmarès, une partie de concert termina la soirée.

Sous la direction de M. Fichet, les chœurs de la Sainte-Cécile remportèrent leur habituel succès, puis différents artistes, M. Guilloux, Mlle Poutiers, M. Gallicier, Mlle Laurent, M. Seys, M. Ferré, M. Collin, Mlle Ethier, M. Noiraud et M. Marolleau cueillirent une ample moisson de bravos.

Des applaudissements saluèrent également les élèves de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'École dans le chœur « Frère Jacques », puis MM. Besnard, Englebert et Houssin qui tenaient le piano d'accompagnement.

***

Le 6 juin, dans la salle des Arts, se pressait une assistance nombreuse venue assister au concert donné par la Société Sainte-Cécile. Pour qui connaît la réputation artistique de la vieille association angevine, cet empressement du public ne pouvait surprendre. Une fois de plus, les auditeurs furent tenus sous le charme d'un programme composé avec soin et interprété avec talent par une phalange d'artistes que nous avons eu plus d'une fois l'occasion d'apprécier.

Dans la première partie, Mlle Maillard, dont la voix aux nuances délicates fit merveille dans l'air de « Quo Vadis »; M. Coicault, baryton à l'organe agréable; M. Girard, M. Colonnier et M. Englebert fils, cueillirent une ample moisson de bravos. Gros succès également pour le quatuor « Sérénade d'hiver », interprété par MM. Lebreton, Girard, Coicault, Maillard, et la délicieuse fantaisie du fin comique M. Desbin.

Après l'entr'acte, les artistes déjà cités, M. Bosseau et M Toutain, comique, interprétèrent la seconde partie du programme avec le même succès.

En résumé, bonne soirée artistique, qui est marquée d'une pierre blanche dans les annales de la Sainte-Cécile.

***

L'Avenir Philharmonique clôturait, le 18 juin, en la coquette salle des Amis des Arts, sa saison artistique. Ce furent, comme aux précédents concerts, de chaleureux applaudissements que recueillirent à foison nos jeunes disciples d'Orphée, ainsi d'ailleurs que leur chef, aussi compétent que dévoué, M. Choisteau fils, et plusieurs solistes qui ajoutèrent, dans une large mesure, à ce juste succès.

***

Le musée du cheval, de Saumur, devient de plus en plus une collection remarquable qui s'enrichit tous les jours. Dernièrement, il a reçu un splendide cadeau de M. Lambert, le sportman bien connu. Il s'agit des moulages du musée de Saint-Germain, bas-reliefs antiques, chevaux et cavaliers romains, du plus bel effet.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

D'autre part, pour faire pendant au quadrige, de Falguière, il a une œuvre superbe : *La charge de Wagram*, du sculpteur Richefeu.

La collection de selles s'augmente fréquemment de quelques nouveaux types. Ces derniers temps est arrivée une selle des gardiens de troupeaux de la Camargue, don de M. et Mme Réguis.

* * *

A signaler le succès obtenu à l'Exposition de Gand (section des Arts rétrospectifs) par les deux magnifiques tableaux de l' « Apocalypse » qui y furent envoyés par le Musée d'Art religieux d'Angers et une très belle tapisserie du XVe siècle, représentant un chargement de bêtes sauvages, envoyée par M. le marquis de Dreux-Brézé.

* * *

Ont été nommés :

Officiers de l'Instruction publique.

MM. Auriou, receveur municipal à Saumur.
Bazantay, juge de paix à Thouarcé.
Le Moy, professeur d'histoire au Lycée d'Angers.
Montier, docteur-médecin, adjoint au maire d'Angers.
Perdereau, administrateur de l'Orphelinat municipal d'Angers.
Vento, professeur à l'Institut des jeunes aveugles.

Officiers d'Académie

Mlle Adélaïde Rezé, professeur à l'Institut des jeunes aveugles.

MM. Aubert, conseiller de Préfecture.
Belhomme, chef du bureau militaire à la Préfecture.
Bellier, ancien vice-président de la Fraternelle Condorcet.
Beucher, avoué à Angers.
Dupic, conducteur des ponts et chaussées.
Guihal, syndic de faillite à Angers.
Taugourdeau, professeur au Lycée.
Thibault, entrepreneur à Angers.

Officier du Mérite agricole

M. Canac, commissaire spécial à Angers.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chevaliers du Mérite agricole

MM. Chenouard, cultivateur, maire de Drain.
Florance, cultivateur-grainier à Brain-sur-l'Authion.
Leboucher, receveur buraliste à Angers.
Masson, viticulteur à Angers.
Pajotin-Chedane, horticulteur-rosiériste à Angers.
Pergeline, membre de la Société de gymnastique d'Angers.
Roffet, chef de culture à Angers.

Officier de l'Ordre Hamidien-Chérifien

M. Pierre de Terves, capitaine commandant le 1er escadron auxiliaire marocain, pour fait de guerre.

***

Le 30 mai ont eu lieu en l'église Saint-Laud d'Angers, les obsèques de M. Jean Le Fournis, vice-président du Conseil de préfecture, officier de l'Instruction publique, chevalier du Mérite agricole.

Le deuil était conduit par Mme veuve Le Fournis et par MM. Dautresme, préfet, Duffau, secrétaire général, Terral et Aubert, conseillers de préfecture.

Tenaient les cordons du poêle : MM. Recouvreur, président des Amis des Arts ; Gordien, ancien vice-président du Conseil de préfecture ; Maindouze, ancien conseiller de préfecture à Angers, et Cointreau père, président de l'École de musique.

Sur le corbillard figuraient les couronnes portant les inscriptions : « A notre regretté collègue » — « Le personnel de la Préfecture » — « A Jean Le Fournis, ses amis » — « A notre ami ».

Après la cérémonie religieuse, le corps a été conduit à la gare Saint-Laud pour être transporté à Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord).

Dans la cour de la gare, M. Dautresme, préfet de Maine-et-Loire, a fait l'éloge du défunt et s'est exprimé en ces termes :

MESSIEURS,

La mort du vice-président du Conseil de Préfecture de Maine-et-Loire frappe cruellement l'administration préfectorale.

Bien que ma collaboration personnelle avec Le Fournis ait été

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de très courte durée — puisque la maladie l'a tenu près de six mois éloigné de nous — j'ai pu apprécier la rectitude de son jugement, la vivacité de son intelligence et le dévouement clairvoyant qu'il apportait dans l'exercice de ses fonctions. Dans la cité où il est demeuré pendant dix années, négligeant volontairement toutes les occasions d'avancement, Le Fournis s'était fait une situation personnelle des plus enviables, car il ne comptait guère que des amis et chacun rendait justice à sa courtoisie, à sa droiture et aux qualités de cœur qu'il tenait de la forte race à laquelle il était fier d'appartenir.

Dans presque tous les entretiens familiers que j'ai eus avec lui, Le Fournis se plaisait à décrire le cher coin de Bretagne où, en face de l'horizon infini une maison édifiée avec amour, maison du sage et de l'artiste, devait abriter ses loisirs de fonctionnaire et, plus tard, sa vieillesse. Et il me faisait penser au beau portrait que Châteaubriant a tracé du breton d'une imagination vive et néanmoins mélancolique, sans ambition tyrannique et qui ne recherche la gloire qu'autant que la gloire consent à vivre au foyer.

Il va retourner pour toujours dans sa chère petite patrie, regretté par le Gouvernement de la République qu'il a servi avec une loyauté parfaite, et, au nom de tous les fonctionnaires républicains, je lui adresse un adieu où je mets nos sympathies les plus émues.

M. Recouvreur, président de la Société des Amis des Arts, a prononcé ensuite le discours suivant :

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est sous l'empire d'une profonde tristesse que je viens déposer sur cette bière brutale le plus pieux des hommages. Qu'y-a-t-il, en effet, de plus douloureusement pénible que l'accomplissement de ce suprême devoir, à l'égard d'un homme, disons d'un camarade, qui, si on se reporte à deux mois seulement, nous exprimait avec joie ses beaux projets d'avenir.

Le Fournis, vice-président de notre Association des Amis des Arts depuis l'an dernier, s'était montré un collaborateur plein de zèle et d'intentions fameuses. Je dis d'intentions, car la maladie qui devait le terrasser nous en priva trop tôt.

Je le vois encore, par un certain dimanche du commencement de janvier, m'abordant à l'hôtel de Chemellier, auprès du chevalet qui supportait sa belle toile (Breton sur la falaise) et me disant sur un ton presque enjoué : « Ne comptez pas sur moi pendant au moins un mois, j'entrerai demain à la clinique de Saint-Martin-la-Forêt pour y subir une opération ». — « Au moins, lui disais-je, cette opération n'a rien de grave ? — « Mais si, elle est assez grave et très nécessaire. J'espère qu'après elle mes souffrances disparaîtront ». Et c'est avec le plus grand calme, sans la moindre affectation, dans le plus parfait stoïcisme, qu'il me quittait sur une poignée de mains.

Bien que l'opération fut bonne, cela n'alla pas en mieux. Notre ami prit froid et les complications les plus graves, les plus étrangères à son mal, survinrent. Bref, ce ne fut qu'après deux mois qu'il put réintégrer son chez soi. Je le revis alors, très défait, armé encore de sa pleine confiance et très souriant à

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'avenir. Et nous parlâmes ensemble de son art, de ce qu'il conviendrait de faire pour notre prochaine exposition.

Le Fournis était un artiste du plus beau mérite. Jamais il ne cherchait, comme tant le font à notre époque, à attirer les regards par des juxtapositions bruyantes. Comme sa personne, sa peinture se tenait dans les gammes atténuées et c'est en poursuivant l'harmonie des tons rompus qu'il parvenait davantage à toucher l'âme d'un spectateur plus amoureux du beau que du joli. Ce penseur était un poète qui se plaisait à décrire les soirs, non pas les soirs aux vifs ensoleillements, mais ceux assourdis, enténébrés déjà, qui plaisaient à son âme triste. Cette âme calme ne vibrait et ne se lançait à fond que dans les étendues sereines.

La toile superbe « Bretonne sur la falaise » tant admirée à notre dernière exposition est bien le symbole le plus parfait de tout son art. Réjouissons-nous une fois de plus et félicitons chaudement le conservateur du Musée qui, en nous la conservant, a fait preuve du plus parfait éclectisme.

Et c'en est fait des projets d'avenir. La colonne est brisée. L'œuvre inachevée est au bout de sa course. Nous serons privés maintenant de ses avis, de ses conseils, de ses toiles fines, délicates, sobres et distinguées, qui contribuaient tant à rehausser la valeur de nos expositions.

Il est temps que je m'incline devant une famille éplorée et que je présente à sa veuve, au nom de notre Société des Amis des Arts et au mien propre, l'expression d'une sympathie respectueuse que je veux souligner avec d'autant plus de force que, le cher absent n'ayant pas l'âge où l'on peut pardonner à la mort, nos regrets ne peuvent en être que plus acérés.

En déposant sur votre cercueil, mon cher Le Fournis, le gage du plus douloureux des regrets, l'assurance du plus inaltérable des souvenirs et le respectueux salut de tous vos amis, je vous dis adieu !

∴

La *Revue de l'Anjou* vient de perdre un de ses collaborateurs les plus distingués, un de ses amis les plus fidèles.

M. le Professeur Ernest Motais, à qui une forte constitution et une énergie peu commune semblaient promettre encore de nombreuses années d'existence, est décédé à Paris, le 30 juin dernier.

Aujourd'hui nous ne saurions retracer autrement qu'en quelques mots la carrière si bien remplie de notre regretté collaborateur dont la *Revue de l'Anjou*, dans sa chronique, a d'ailleurs enregistré, pour ainsi dire au jour le jour, les brillantes étapes Nous osons espérer et avons lieu de croire que quelqu'un de plus qualifié que nous se chargera de consacrer à M. Motais et à son œuvre une notice, que nous nous ferons un devoir d'imprimer ici.

M. le professeur Motais, né à Montfort-sur-Meu (Ille et-Vilaine), le 10 mars 1846, exerça d'abord la médecine à

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ingrandes, puis il occupa, à l'École de Médecine et de Pharmacie d'Angers la chaire de chef des travaux anatomiques du 17 août 1875 au 1er août 1886. Le 9 janvier 1891, il était chargé d'un cours libre de clinique ophtalmologique. Enfin, le 27 juillet 1902, en même temps qu'un décret présidentiel créait à Angers la chaire de clinique ophtalmologique, un décret ministériel en nommait titulaire M. le Professeur Motais.

Il était en outre : Membre correspondant des Académies de Médecine de Paris, de Turin et de Belgique ; Président de l'Association des Professeurs des Écoles de Médecine de France; Président d'honneur du Syndicat général des Oculistes français; Président de la Société de Géographie commerciale (section d'Angers); Directeur du journal l'*Ophtalmologie Provinciale*; chevalier de la Légion d'honneur; Officier de l'Instruction publique.

M. Motais était doué des qualités les plus brillantes. Non seulement, il fut un savant éminent, un professeur distingué, un praticien expert doublé d'un travailleur infatigable, mais encore un littérateur élégant, un poète délicat, un maître de la parole. Tous les angevins ont apprécié le charme de son éloquence et le grand talent oratoire qu'il dépensa dans de multiples circonstances et sur les sujets les plus variés.

Quoique né en Bretagne, M. Motais était bien angevin. Il se maria à Angers; c'est à Angers qu'il fit les découvertes scientifiques qui illustrèrent son nom; il était, dans le monde des Sciences, connu sous le nom de Motais d'Angers.

Cependant, il avait gardé le culte du pays natal et désira être enterré dans le cimetière de Montfort-sur-Meu. C'est pourquoi ses obsèques n'eurent point l'éclat auquel sa haute personnalité pouvait légitimement prétendre.

Des contre-temps fâcheux, la difficulté des communications, le peu de ressources qu'offre une petite ville, la nécessité de se conformer à des usages locaux empêchèrent beaucoup des nombreux amis et collègues du regretté docteur de le conduire à sa dernière demeure.

Les obsèques de M. le Professeur Motais eurent lieu le 2 juillet devant une assistance nombreuse et recueillie, en présence de tous les notables du pays. Dans le cortège on remarquait encore la présence de MM. les docteurs Cosse et Guérard, de Tours; Chevallier, du Mans; Jamot, de Guéret;

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'ingénieur d'artillerie navale Guérard, de Brest; M. Paul Fortin, M. Cotillon, interne du service de M. le Pr Motais, etc.

Le char funèbre disparaissait sous les couronnes, parmi lesquelles on remarquait celles qui avaient été envoyées par les Hospices d'Angers, les internes et étudiants de l'École de Médecine d'Angers, la section angevine de la Société de Géographie commerciale, l'*Ophtalmologie Provinciale*, le Syndicat général des Oculistes français et une superbe gerbe de la Société de Géographie commerciale de Paris.

Le deuil était conduit par M. et Mme Georges Fortin-Motais, M. le Dr François Motais, ses enfants.

Sur la tombe, M. le Dr Cosse, son collaborateur et ami, prit la parole et prononça un discours ému qu'il a bien voulu nous autoriser à reproduire ci-dessous :

Le Bureau du Syndicat Général des Oculistes français et le Comité de Rédaction de l'*Ophtalmologie provinciale* m'ont fait le bien pénible honneur de me charger d'apporter en leur nom le dernier adieu à leur regretté Président d'Honneur et à leur éminent Directeur.

Certes j'étais loin de me douter, en acceptant cette mission, combien elle me serait pénible à remplir, car le Professeur Motais fut pour moi l'ami le plus sincère, le plus sûr, le plus dévoué et ma tristesse est extrême devant cette tombe si brusquement et si inopinément ouverte ! Aussi je réclamerai toute votre indulgence, si dans ma grande émotion je ne trouve pas les paroles nécessaires pour retracer devant vous la vie laborieuse si pleine de la plus inconcevable activité qui fut celle du maître et de l'ami que nous pleurons aujourd'hui.

Lorsque, en 1870, Motais s'installait à Ingrandes, je suis persuadé que déjà il avait conscience des hautes destinées qui l'attendaient. Sa haute et puissante intelligence était trop à l'étroit dans ce poste de praticien de campagne et, grâce à ses grandes facultés de travail, grâce à son opiniâtre ténacité, il gravit seul et sans aide, quand ce ne fut pas sans obstacle, tous les échelons de la plus brillante carrière médicale, jusqu'au jour où il devint Professeur de Clinique ophtalmologique à l'École de Médecine d'Angers, où il fut élu membre correspondant de l'Académie de Médecine et enfin nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

A ce moment, Motais, regardant derrière lui, put avec un légitime orgueil contempler son œuvre, car elle fut fructueuse, originale et personnelle entre toutes.

Ses remarquables travaux sur l'appareil moteur oculaire de l'homme et des vertébrés, son opération du ptosis, ses conceptions si personnelles sur la strabotomie, sur la transmission de l'ophtalmie sympathique par la voie veineuse, ses innombrables travaux, articles didactiques, mémoires originaux et communications à l'Académie de Médecine et aux diverses sociétés

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

savantes avaient inscrit son nom en lettres d'or parmi ceux des maîtres les plus réputés de l'ophtalmologie contemporaine.

Une telle œuvre, de tels résultats auraient suffi à bien des activités, mais celle de Motais était inépuisable. Son intelligence n'était pas de celles qui puissent se cantonner dans un domaine spécial et restreint et, chaque jour, il lui fallait ajouter une pierre nouvelle à l'édifice de ses connaissances déjà si étendues. Tour à tour ce furent la société de Géographie commerciale, le Syndicat d'Initiative de l'Anjou et tant d'autres groupements scientifiques ou littéraires qui bénéficièrent de sa féconde activité.

Mais où il fut particulièrement ardent, où sa force de volonté et son esprit de méthode et de suite se manifestèrent avec la plus grande énergie, ce fut certainement lorsqu'il s'engagea dans la lutte pour la défense et le relèvement des intérêts professionnels du corps médical, et plus particulièrement des médecins oculistes.

Cette partie de son existence, je l'ai vécue à ses côtés, puisque j'ai eu le très grand honneur d'y être intimement associé. J'ai partagé ses espoirs, ses succès et aussi ses désillusions. C'est au cours de ces luttes en commun, de ces longues heures de travail et de délibérations que j'ai appris à le connaître, à l'apprécier et à l'aimer. Sous son allure rude, sous son aspect entier et autoritaire, Motais cachait un cœur d'une extrême sensibilité. Il était de ceux, bien rares, qui ne reculent devant aucun obstacle pour manifester son attachement à ses amis, à ses idées, à ses convictions et nulle part mieux qu'au Syndicat des oculistes il ne dépensa si largement et si complètement ses sentiments altruistes.

Aussi, rapidement, sous son impulsion et sa direction, ce Syndicat devint-il l'organisme puissant qu'il est aujourd'hui. Ici les questions de personnes étaient vite tranchées grâce à l'autorité morale de notre Président et les questions d'intérêt professionnel purent être étudiées avec méthode et de la façon la plus complète. Mais il fallait poursuivre la réalisation des vœux émis par nos confrères et, là encore, Motais sut encore une fois se dépenser sans compter. Tour à tour, il soutenait avec sa forte éloquence, soit devant les différents Congrès des praticiens, soit devant le Conseil permanent de la préservation de la cécité et d'assistance aux aveugles, soit devant les différentes Commissions parlementaires, les intérêts que ses confrères lui avaient confiés.

Une question lui tenait particulièrement à cœur et il disparaît malheureusement au moment où sa présence nous était indispensable. Motais s'était donné la tâche de poursuivre la réforme des études médicales et le développement des écoles préparatoires de médecine. Déjà il avait su gagner à cette cause les Pouvoirs Publics et il n'aura pas la satisfaction si méritée de jouir de son œuvre !

Depuis quelques années, toujours grâce à notre pauvre ami, les cliniques et les services d'ophtalmologie de province ont pu être considérablement améliorés et développés. Connaissant les efforts énormes qu'il avait dû soutenir pour arriver à ce but, ses collègues se faisaient un plaisir de célébrer, par une fête intime, l'inauguration de leurs services ainsi réorganisés. Tout dernièrement une fête de ce genre avait lieu à Tours. Déjà la cruelle maladie qui devait nous ravir Motais avait commencé

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses ravages et, au dernier moment, il dut renoncer à y assister. Son fils a été témoin en cette circonstance de la très réelle affection que tous nous avions pour celui que familièrement nous n'appelions que le « Père Motais ». A en juger par la déception que nous causa alors l'absence de son père il peut se rendre compte combien grand est le vide que sa disparition lai se parmi nous !

Longtemps, et pour beaucoup toujours, le souvenir du professeur Motais restera pour nous celui de l'homme que nul ne peut remplacer. Sa perte est irréparable et tous nous la ressentons cruellement.

Où elle se fera plus durement sentir ce sera dans le petit comité de rédaction de l'*Ophtalmologie Provinciale* qu'il affectionnait tant et aux réunions duquel il présidait avec tant de plaisir. Il n'oubliait pas que c'était de ce petit foyer qu'étaient parties les grandes idées qui lui ont permis de faire tant de bien à notre profession. De ce comité était sorti notre grand Syndicat. De ce comité étaient nées ces relations étroites qui, en ces dernières années, se sont manifestées entre les oculistes de province et leurs collègues étrangers. Tout cela Motais ne l'oubliait pas et son *Ophtalmologie Provinciale* était peut-être l'œuvre qu'il affectionnait le plus. Tous nous le savions et en étions fiers.

Aujourd'hui, brusquement, à un moment où nombre de nos collègues songeaient à s'adresser à lui pour la réalisation d'un projet d'avenir, la mort la plus barbare nous ravit notre ami. Notre deuil est bien sincère et cruellement nous le ressentons.

Aussi, si cette grande part que nous prenons à la douleur de Mme Motais, Mme et M. Fortin, de son cher fils François, de sa sœur bien-aimée peut les aider à traverser cette cruelle épreuve, de grand cœur nous pleurerons avec eux notre grand et bon ami.

Adieu, mon cher Maître, mon pauvre ami, au nom du Syndicat des Oculistes, au nom du comité de l'*Ophtalmologie Provinciale*, au nom de tous vos collègues oculistes, merci de tout ce que vous avez fait pour nous et soyez certain dans votre dernier sommeil que votre vie sera un exemple pour nous, que votre souvenir sera pieusement conservé par nous. Encore une fois adieu.

La *Revue de l'Anjou* prie Mme Motais et ses enfants, M. le Dr François Motais, M. et Mme Georges Fortin-Motais, ainsi que leur famille, d'agréer, en cette triste circonstance, l'expression de sa bien sincère et douloureuse sympathie.

X***.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A travers les Livres et les Revues

M. l'abbé Uzureau, directeur de l'*Anjou Historique*, m'a envoyé récemment tout un lot de brochures, signées de son nom, que je m'empresse de signaler à l'attention de nos lecteurs.

Trois de ces brochures sont des extraits des Mémoires de la *Société Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers :*

1° *Suppression de la Gabelle en Anjou* (1789). Après avoir rappelé combien l'impôt sur le sel était impopulaire avant la Révolution, M. Uzureau montre quel mécontentement produisit, à Angers, la décision de l'Assemblée Constituante, qui s'imagina qu'elle ne pourrait détruire la gabelle avant la fin de l'année 1790 et en ordonna la continuation pendant un an. Le Comité permanent de la Milice nationale, installé au château, invita toutes les paroisses de l'Anjou à envoyer des députés à une assemblée générale de la province, qui devait se tenir à Angers, et à « prendre une délibération sur le remplacement de l'impôt du sel par une simple prestation en argent ». L'Assemblée se réunit le 6 octobre 1789, dans l'église des prêtres de l'Oratoire. Elle choisit deux députés, Joseph Delaunay et de Houlières, qui furent chargés de porter à Paris la résolution à laquelle elle s'était arrêtée. La Constituante ordonna d'abord, dans sa séance du 28 octobre, que le projet de remplacement de la gabelle, présenté par les Angevins, serait remis au Comité des Finances ; puis, dans sa séance du 26 novembre, elle ajourna la solution de l'affaire jusqu'au moment où un nouveau plan de finances serait net-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tement arrêté. La suppression définitive de la gabelle ne fut décrétée que le 14 mars 1790.

2° *Les Fédéralistes angevins*. Dans cette étude M. Uzureau fait connaître un certain nombre de documents qui complètent le travail qu'il avait publié lui-même, en 1904, sur le *Procès des Fédéralistes angevins*. Au nombre de ces documents figure, d'après le *Moniteur*, le compte rendu des débats que souleva à la Convention, le 6 juin 1793, la lecture de l'adresse des angevins.

3° *La Cour d'appel et l'Hôtel de Ville d'Angers* (1800-1885). Dans cette brochure, M. Uzureau raconte les incidents divers qui ont précédé l'installation de la Cour d'appel dans les bâtiments de l'ancien Hôtel de Ville de la place des Halles, à Angers.

Trois autres études ont paru dans la *Revue de Lille* :

1° *Le prisonnier de la Vendée, anecdote historique* : c'est le récit, écrit par Joseph Clémanceau de la Grandmaison, de sa captivité au château de Beaupréau, du 13 mars 1793 au 10 octobre de la même année. L'intérêt de ce document est qu'il précise les véritables causes de la guerre de la Vendée ;

2° *Le premier abbé de la Trappe de Bellefontaine (Maine-et Loire)* : c'est la vie de Pierre-Marie Le Port, premier abbé de Bellefontaine, par son secrétaire le P. Romuald. L'ouvrage était conservé en manuscrit dans les archives de l'abbaye ;

3° *M. Bernier, vicaire général d'Angers* (1793-1859), dont la vie avait été écrite, à la fin de 1859, par une angevine, Mlle Justine Leguay, qui prit le voile au couvent de la Visitation en 1872 et y mourut en 1879. M. Uzureau reproduit cette notice d'après le manuscrit original.

Deux autres brochures sont des extraits des *Questions ecclésiastiques* :

1° *L'Ancienne Université d'Angers* : réimpression d'un article consacré à l'Université d'Angers, par Claude Pocquet

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Livonnières, dans ses *Arrêts célèbres rendus pour la province d'Angers*, recueil publié en 1725 ;

2° *Une nomination ecclésiastique sous le gouvernement de Juillet* : c'est le récit des difficultés qu'éprouva l'autorité ecclésiastique, pour faire agréer par le gouvernement la nomination de l'abbé Régnier, le futur cardinal-archevêque de Cambrai, aux fonctions de vicaire général.

Y aurait-il eu un atelier monétaire à Vernantes, sous les rois mérovingiens? La question vient d'être posée à la Société des Antiquaires de France (séance du 15 janvier 1913) par M. Max Prinet, qui, après avoir étudié les noms de *Bracedone* et de *Vernemito*, inscrits sur des monnaies mérovingiennes, estime que l'un désigne Bresdon (Charente-Inférieure) et l'autre Vernantes (Maine-et-Loire).

Notre très distingué collaborateur M. Joseph Denais vient de réunir dans un volume les notes qu'il a publiées, dans la *Revue de l'Anjou*, de 1889 à 1911, sous le titre de : *Le Portefeuille d'un Curieux*.

Cet important recueil, que M. Denais a complété par une double table, l'une des documents, l'autre des noms propres et des matières, rendra de grands services aux érudits et aux chercheurs.

Dans le sommaire du dernier fascicule de la *Renaissance Contemporaine*, que dirige notre distingué compatriote, M. Robert Veyssié, nous relevons avec plaisir un poème de l'excellent poète angevin, M. R. Christian Frogé, et la suite du roman de M. Veyssié *Au désert d'un cœur*.

Ce sont des pages à lire.

Le Soleil couchant [1], de Mlle Mathilde Alanic, paraît à la veille des vacances. Je recommande ce délicieux recueil de nouvelles aux familles qui vont bientôt partir pour la campagne : elles y trouveront des pages exquises, qu'elles pourront relire et méditer à loisir. L'ouvrage n'est en rien

[1] Paris, Plon; un vol in-16; prix, 3 fr. 50.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

inférieur aux meilleurs romans de notre sympathique compatriote.

Roman d'Automne, par M. Maryan [1].

Maryan ! Quel nom est plus populaire parmi les jeunes filles ! Quelle femme ne se rappelle, avec plaisir, les heures exquises passées en tête-à-tête avec ses livres !

S'il fallait choisir dans l'écrin si riche du fécond romancier, peut-être mettrions-nous au premier rang ce *Roman d'Automne*, dont l'héroïne est la comtesse Claret, une des plus hautes silhouettes qui aient jamais peuplé l'œuvre de l'auteur.

Elle est vraiment l'âme du livre, cette femme hors pair, d'un charme prenant que l'âge n'a pu ternir, car ce charme vient surtout des grâce de l'esprit et du cœur. Avec angoisse, nous la suivons dans les péripéties pathétiques où l'entraîne le mariage étourdi du fils bien-aimé, auquel elle sacrifiait ses espérances d'automne.

Cette mésalliance de Loïs Claret et les douloureux mécomptes qui en résultent ont été évidemment étudiés sur le vif, tant l'observation en est minutieuse, précise, pénétrante. Beaucoup de romans, dits d'analyse et à prétentions psychologiques, n'offrent pas l'accent de vérité, souvent poignant, de ce drame, concentré en quelques personnages, dont les caractères évoluent et réagissent très logiquement sous la pression des circonstances.

D'un pareil sujet un artiste moins délicat eût obtenu aisément, avec quelques touches plus appuyées et un coloris plus chargé, une peinture saisissante et brutale. Mais c'est l'immense mérite de Mme Maryan de savoir « choisir » et, tout en demeurant dans la réalité, de nous exposer des scènes vécues, sans jamais froisser l'âme la plus candide et la plus scrupuleuse.

Mères et filles liront, avec profit et émotion, ce conte, où le véridique et le romanesque s'enlacent avec grâce et que

[1] Paris, H. Gautier, 55, rue des Grands-Augustins. Un vol. in-12. Prix : broché, 3 fr. ; relié toile bleue, fers spéciaux, tranches marbrées, 3 fr. 50. — Cet ouvrage se trouve à Angers, chez les principaux libraires et notamment chez MM. Grassin, Bouchez, Siraudeau et Hogu.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'atmosphère bretonne et la lumière italienne enveloppent, tour à tour, de leur poésie.

Le Vertige, par Jeanne de Lacrousille [1].

Roman d'actualité s'il en fut, roman de mœurs, roman de psychologie, qui vient à son heure et qui met à nu les dessous de certains groupes cosmopolites qui, par leurs agissements, compromettent, chaque jour la sécurité de la patrie. Hélène Le Bray, la triste héroïne de cette histoire, blessée au cœur par les dédains du colonel comte de Rocheray, acculée à la ruine par la retentissante faillite de son père, dévorée d'ambition, aimant le luxe et ne pouvant se résigner à la médiocrité, épouse, sans amour, l'allemand Herschmann, qui lui offre, à la fois, la fortune et le moyen de se venger de M. de Rocheray.

Quel est cet Herschmann?... Tout simplement un espion, un traître qui hait la France et qui, grâce à son or et à ses relations, réussit à mettre la main sur des secrets importants de notre défense nationale. Il a, en outre, lui aussi, une vieille rancune à satisfaire contre le colonel de Rocheray et l'on voit d'ici dans quelles ténébreuses machinations il entraîne la malheureuse Hélène, que le vertige a saisie et qui roule, roule, toujours plus bas, sur la pente fatale.

Un drame intense, vigoureux, rempli de scènes palpitantes, se greffe sur cette donnée et retient, au plus haut degré, l'attention du lecteur. On plaint sincèrement ceux que les intrigues d'Hélène vouent aux pires catastrophes et l'on ne peut s'empêcher de frémir quand un coup de foudre vient châtier les traîtres et venger leurs victimes.

Dans cette œuvre passionnante, les types les plus divers concourent à l'action. A côté des sinistres silhouettes d'Herschmann et de sa complice, voici les nobles figures du comte de Rocheray et de Rose, sa jeune femme, dont la grâce, la résignation, la haute vertu semblent parfumer le livre de leurs délicates effluves. Les personnages de second plan abondent ; ils paraissent tous avec leurs caractères propres,

[1] Paris, H. Gautier, 55, rue des Grands-Augustins. Cet ouvrage se trouve, à Angers, chez les mêmes libraires que le volume précédent, et aux mêmes prix.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leurs qualités et leurs défauts, pour concourir à l'action de la façon la plus heureuse.

Le *Vertige* est un beau et bon livre, qu'on ne saurait assez recommander à ceux qui aiment leur pays.

M. le lieutenant G.-H. Marchal vient de faire paraître, à la librairie G. Grassin, un travail tout d'actualité sur *La Loi de 3 ans, nécessité de son rétablissement, les contre-projets, la loi de 1867-1868*[1], *conclusion*. A l'heure où cette grave question de la loi de 3 ans préoccupe tant d'esprits, la brochure de M. Marchal est assurée d'obtenir le grand succès qu'elle mérite.

Au dernier moment, je reçois de M. A.-J. Verrier, une pièce franco-patoise en cinq actes et sept tableaux, intitulée *Le Croisic Train de Plaisir*. Après avoir lu cette très amusante fantaisie, je m'empresse de la recommander aux neurasthéniques qui partent en voyage... et aux autres. S'ils veulent ne pas s'ennuyer, ils n'ont qu'à l'emporter avec eux pour la parcourir d'abord et ensuite pour la faire jouer par leurs amis.

Ch. U.

[1] Broch. in-8° de 42 p.; prix 0 fr. 75.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES MATIÈRES

DU SOIXANTE-SIXIÈME VOLUME

JANVIER-FÉVRIER

Pages

Recherches pour servir à l'Histoire de l'Industrie textile en Anjou. — Avant-propos. — Sources. — *Première Partie*. Chapitre premier : La Corporation des Cordiers d'Angers. — **V. Dauphin.** 5

Échos du Prix Daillière. — **A. Mauvif de Montergon**..... 43

Au Pays des Bananiers. — **Jacques Béraud**..... 59

Le Fureteur Angevin..... 77

Lettres d'Égype (*suite*). — **Nicolas Le Roux**..... 81

Éphémérides astronomiques pour 1913 (*suite*) : Avril, mai, juin. — **E. Chéreau**..... 97

Résumé des observations météorologique faites à la Baumette, près Angers (Janvier-Février 1913). — **A. Cheux**..... 103

Chronique..... 107

Concerts Populaires (6e, 7e, 8e Concerts ; Concerts extraordinaires). *Le Retour* de M. Max d'Ollone. — *Saint Maurice et ses Compagnons martyrs*, de MM. Verrier et Jaudouin. — Hommage à M. René Gasnier. — Hommage à M. Gilles Deperrière. — Le Concours de la Société des Amis des Arts. — Installation de M. Paride-Weber, Directeur de l'École des Beaux-Arts d'Angers. — L'Exposition des Artistes angevins (Salon de 1913). — Œuvres d'art attribuées par l'État au Département de Maine-et-Loire. — Les Encrelles de M. le Capitaine Cesbron-Lavau. — Les foires aux vins d'Angers et de Saumur. — Lauréats angevins de la Société des Agriculteurs de France. — Les vins d'Anjou et M. le Président Poincaré au Concours général agricole. — Création d'une École départementale de puériculture. — Une Conférence de M. le Dr Monprofit à la Société de l'Internat des Hôpitaux de Paris. — M. le Dr Motais président de l'Association des Professeurs des Ecoles de Médecine ; il reçoit un hommage du Syndicat général des Cidres et fait une conférence à Nantes. — Le *Correspondant* publie une nouvelle de Mlle Mathilde Alanic. Une de ses nouvelles est imprimée en Allemagne. — La première représentation de *La Terre qui meurt* de M. René Bazin. — L'Académicien angevin prononce des discours au

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dîner fraternel des Catholiques des Beaux-Arts et à la réunion des Anciens Etudiants de l'Institut Catholique de Paris. — M. E. David-Bernard directeur des « Enfants de Lutèce ». — Une Communication de M. Leroux-Cesbron au Congrès des Sociétés d'Histoire de Paris. — Le Congrès Préhistorique de France. — M. Millerand, Ministre de la Guerre à Saumur. — Des Médailles de l'Assistance publique à la sœur Eustache et à M. Léon Deschamps. — Angers relié par un canal à la Manche. — Un aigle au Musée d'histoire naturelle d'Angers. — Les Conférences. — Manifestations artistiques : concerts, matinées littéraires, etc. — Promotions et Décorations : Légion d'Honneur, Palmes académiques. Mérite agricole, Ordre de Saint-André. — Nécrologie : MM. Charles Lemire, Achille Cesbron, le Marquis de l'Esperonnière, Paul Abellard, le colonel Deloffre.

A travers les Livres et les Revues 155

Mathilde Alanic : *Le Maître du Moulin Blanc.* — André Bruyère : *Le Château du Mystère.* — Marie Le Mière : *Sur le Sable.* — A. Fleury de la Roche : *La mise en valeur du petit domaine.* — Chanoine Rondeau : *L'Hôtel de Campagnolle. Souvenir de la Terreur en Anjou.* — Claude Cochin : *La Chapelle funéraire des Arnault à Saint-Merri de Paris et le tombeau du marquis de Pomponne.* — L'abbé Pasquier : *René Benoist, le Pape des Halles.* — **Ch. U.**

Gravures : Les Sarcophages de la Nécropole grecque ; La falaise du désert de Lybie.

MARS-AVRIL

Sur les Origines du « Missionnaire ». — **G. Dufour** 161

Guerre de 1870-71 : La Bataille du Mans, 10, 11 et 12 janvier 1871 *(suite et fin).* — **Lieutenant V. Alwrod** 167

Le paysage symbolique dans la poésie contemporaine. — **René Georgin** 207

Au Pays des Bananiers (*suite*). — **Jacques Béraud** 213

Le Fureteur angevin. — *Questions* : Saint-Maurice ; Rabelais et l'Anjou ; Imprimeries ; Cupif (la famille) ; Ermite angevin (l') ; Catinat ; Armoirie ; Du Ménil (le chevalier). — *Réponses* : D'Andigné ; Archives de Saint-Maurice ; Rue Hannelou ; Armoiries ; Bodin ; Bouguer ; Arrêt curieux du Parlement ; Le Fort aux Anglais ; Le Franc-Archer de Cherré ; Devises 237

Poésies : *Le Papillon et la Fée ; Les Fleurs ; Le Papillon ; Le Papillon et les Fleurs ; Ballade du Papillon à la Fée ; L'Aviateur ; Le Père Michau ; Au Lys de France.* — **Geoffroy de la Villeblot.** 249

Sur l'épitaphe de René Benoist. — **Louis Hogu** 257

L'inauguration de la Statue du Comte de Romain 263

M. l'abbé Longin. — Ch. Urseau 279

Éphémérides astronomiques pour juillet 1913. — E. Chéreau 285

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Observations faites à la Baumette pendant l'éclipse de soleil du 17 avril 1912. — Voile blanchâtre couvrant le ciel en juin, juillet et août 1912. — Résumé des Observations météorologiques faites pendant l'année 1912. — Observations pluviométriques en 1912. — Résumé des Observations météorologiques (Mars-Avril 1913). — **A. Cheux**..... 287

Chronique 299

Concerts Populaires (9e et 10e Concerts). — Une Communication de M. le Professeur Monprofit à l'Académie de Médecine. — A propos de la rose du croisillon Nord de la Cathédrale d'Angers. — L'emploi du ciment armé dans les restaurations de la Cathédrale. — Une réunion du Comité Angevin du Touring-Club de France. — Solennité d'ouverture du VIIe Congrès des Catholiques. — Erection à Saint-Mathurin d'une stèle au Dr Emery. — Le dîner du vin d'Anjou. — M. René Bazin directeur de l'Académie Française. — Le Commandant d'Ollone blessé au Maroc. — Une excursion de M. Julien Bessonneau fils en Afrique Occidentale. — Nomination de nouveaux membres de la Commission de la protection des sites et paysages. — Une heureuse idée du Syndicat d'Initiative. — A Angers sera affecté un groupe militaire cycliste. — Visite de délégations brésilienne et japonaise à l'Ecole de cavalerie de Saumur. — Un succès du sculpteur Chesneau. — Une médaille d'honneur à M. René Philippe. — Nouvelle victoire de M. le lieutenant Perrodon au tournoi militaire d'escrime de Paris. — Le concours de poésie de la Société des Amis du Mont Saint-Michel. — La réception du Prince des Penseurs à Paris. — Les Conférences. — Manifestations artistiques : Concerts, matinées littéraires, etc. — Promotions et Décorations. — Nécrologie : MM. l'abbé Longin, Henri Desneux, Laurenceau.

A travers les Livres et les Revues 325

Quinze vieilles chansons angevines extraites des « Terroirs Mauges » d'Henri Cormeau, transcrites avec accompagnement de piano, par M. A. Metzner ; — E. Lelong : *Bibliothèques* ; — A. Godard : *La Vérité Religieuse* ; — Mme Bagnoli et M. Tessier : *Première Communion* ; — *Le Pays d'Anjou*, organe officiel du Syndicat d'Initiative ; — *Bibliographie de Maine-et-Loire* ; — Revues diverses. — **Ch. U.**

Gravures : Courbe du thermomètre enregistreur à l'ombre ; Courbe du thermomètre enregistreur au soleil ; Courbe de l'Hygromètre à cheveux à l'ombre, pendant l'éclipse de soleil du 17 avril 1912.

MAI-JUIN

Souvenirs de 1870-1871. Impressions pendant la Bataille du Mans. — **A. B**..... 329

Recherches pour servir à l'Histoire de l'Industrie textile en Anjou (*suite*). Première partie. Chapitre II. Les tisserands d'Angers. — **V. Dauphin**..... 357

Poème. — **Alphonse Métérié**..... 399

Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen. La Bannière de l'Anjou. — **Joseph Joûbert**..... 401

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mélancolique odyssée. — Valentine Boulanger..... 411

Lettres d'Égypte (*suite*). — **Nicolas Le Roux**..... 415

Éphémérides astronomiques pour 1913 : août, septembre. Note. — **E. Chéreau**..... 435

Le Fureteur Angevin. — *Réponses* : Rabelais et l'Anjou ; Imprimeries angevines ; Imprimeries ; Catinat ; Armoiries. — *Questions* : Luillier ; Piochon ; Boisnet ; Deshayes..... 443

Résumé des observations météorologiques faites à la Baumette, près Angers (Mai-Juin 1913). — **A. Cheux**..... 453

Chronique..... 457

Les Artistes angevins aux Salons des Artistes français et de la Société nationale des Beaux-Arts. — M. Eugène L'Hoest au grand Salon des Champs-Elysées. — Création à Angers d'une commission chargée de cataloguer les sites et bâtiments offrant un intérêt artistique architectural et archéologique. — Un vœu de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts. — Le vingt-cinquième anniversaire du Syndicat agricole d'Anjou. — « Autour d'une vieille épreuve » cycliste. — Les lauréats angevins à l'Académie française et autres concours : M. Pierre Gourdon, Mlle Mathilde Alanic, M. Jean de Montlaur, Mme Jehanne Moreau-Goujon. — Le XIe Congrès des Associations d'anciens élèves des Lycées et Collèges de France, Algérie et Tunisie. — Le département de Maine-et-Loire a reçu la visite de trois ministres. - M. le Dr Legludic, vice-président du Congrès de médecine légale. — Deux conférences de M. le Dr Monprofit. — M. Etienne Port, bibliophile. — Les fêtes du Mont Saint-Michel sont remises à l'année prochaine. — Une œuvre de M. Léon Morice acquise par la manufacture de Sèvres. — Angers n'aura ni groupe cycliste ni état-major de cavalerie. — M. Joseph Joûbert porte la bannière de l'Anjou aux fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen. — La fête des fleurs à Angers. — Le théâtre des Arènes de Doué. — Deux compositions de M. Florentin Aubry. — La distribution des prix de l'Ecole de musique — Les concerts de la Société Sainte-Cécile et de l'Avenir philharmonique. — Le musée du cheval de Saumur enrichit sa collection. — Les tapisseries angevines à l'exposition de Gand. — Promotions et décorations (Légion d'honneur, Instruction publique, Mérite agricole, Ordre chérifien hamidien). — Nécrologie : M. Le Fournis, M. le Dr Motais.

A travers les Livres et les Revues... 479

Brochures de M. l'abbé Uzureau. — *L'atelier monétaire de Vernantes.* — J. Denais : *le Portefeuille d'un curieux.* — *la Renaissance contemporaine.* — Mathilde Alanic : *Le Soleil couchant.* — M. Maryan : *Roman d'automne.* — J. de Lacrousille : *Le Vertige.* — G.-H. Marchal : *La loi de 3 ans.* — A.-J. Verrier : *Le Croisic Train de plaisir.* — **Ch. U.**

Gravures : Derouah, les ablutions du vendredi ; Derouah, le bac ; Sakieh au bord du Nil : L'Avenue de Karnak ; Karnak, Salle hypostyle. La manœuvre d'un bloc d'architrave sur le remblai provisoire ; Une vue de Louqsor ; Louqsor, les porteurs d'eau.

Le Directeur-Gérant : **G. GRASSIN.**

Angers, imp. G. Grassin. — 2109 13

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 3187

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Onginal from
UNIVERSITY OF MICHIGAN